



**HAL**  
open science

**Habiter et aménager les centres anciens. Les reconfigurations du rapport des acteurs à la vieille ville par le classement au patrimoine mondial : une comparaison entre Harar en Éthiopie et Alep en Syrie**

Pauline Bosredon

► **To cite this version:**

Pauline Bosredon. Habiter et aménager les centres anciens. Les reconfigurations du rapport des acteurs à la vieille ville par le classement au patrimoine mondial : une comparaison entre Harar en Éthiopie et Alep en Syrie. Géographie. Université Rennes 2, 2009. Français. NNT : 2010REN20017 . tel-00525518

**HAL Id: tel-00525518**

**<https://theses.hal.science/tel-00525518>**

Submitted on 12 Oct 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Rennes 2  
UFR Sciences sociales, UMR 6590 ESO - Espaces et Sociétés

Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie  
Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2009

## **HABITER ET AMÉNAGER LES CENTRES ANCIENS**

Les reconfigurations du rapport des acteurs à la vieille ville  
par le classement au patrimoine mondial :  
Une comparaison entre Harar en Éthiopie et Alep en Syrie

*Pauline BOSREDON*



Sous la codirection de **Vincent GOUËSET** et de **Anne OUALLET**

### **Membres du jury :**

Vincent GOUËSET, Professeur de géographie, Université Rennes 2

Anne OUALLET, Maître de Conférences en géographie, Université Rennes 2

Maria GRAVARI-BARBAS, Professeur de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Bezunesh TAMRU, Maître de Conférences en géographie, Université Lyon 2

Agnès DEBOULET, Professeur de sociologie, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette



Université Rennes 2  
UFR Sciences sociales, UMR 6590 ESO - Espaces et Sociétés

Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie  
Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2009

## **HABITER ET AMÉNAGER LES CENTRES ANCIENS**

Les reconfigurations du rapport des acteurs à la vieille ville  
par le classement au patrimoine mondial :  
Une comparaison entre Harar en Éthiopie et Alep en Syrie

*Pauline BOSREDON*

Sous la codirection de **Vincent GOUËSET** et de **Anne OUALLET**

### **Membres du jury :**

Vincent GOUËSET, Professeur de géographie, Université Rennes 2

Anne OUALLET, Maître de Conférences en géographie, Université Rennes 2

Maria GRAVARI-BARBAS, Professeur de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Bezunesh TAMRU, Maître de Conférences en géographie, Université Lyon 2

Agnès DEBOULET, Professeur de sociologie, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette



## **Remerciements**

*J'aimerais remercier chaleureusement en tout premier lieu Vincent Gouëset et Anne Ouallet, mes directeurs, qui ont encadré ma recherche durant ces quatre années de thèse, ainsi que mes premiers pas dans la géographie sociale. Leur disponibilité constante, leurs conseils et leur écoute ont été essentiels à l'aboutissement de ce travail. Je les remercie aussi vivement du soutien qu'ils m'ont apporté par leurs relectures détaillées et leur confiance dans les dernières semaines de l'écriture, sans doute les plus difficiles.*

*Je souhaite également associer fortement à cette recherche Maria Gravari-Barbas qui a accepté dès son commencement d'y porter régulièrement un regard critique et de m'accorder de son temps pour participer à des comités de thèse qui se sont révélés indispensables au mûrissement de ma réflexion et à l'affinement de ma problématique.*

*Je remercie aussi Bezunesh Tamru pour son aide précieuse en Ethiopie. La participation aux séminaires organisés sous sa direction à Addis Abeba, mais aussi les discussions au jardin autour du café, ont été des moments importants qui m'ont souvent ouvert de nouvelles perspectives sur mon terrain éthiopien. Je la remercie aussi pour m'avoir aidée à obtenir auprès du directeur du Civil Service College d'Addis Abeba les indispensables autorisations de recherche.*

*Ces autorisations m'ont été fournies grâce au partenariat entre le CSC et les chercheurs de l'IRD, ce qui me donne l'occasion d'exprimer ma gratitude à l'UR 029 de l'IRD et en particulier à sa directrice, Dominique Couret, qui m'a intégrée dès la première année de thèse à l'équipe de recherche sur l'Éthiopie et m'a permis d'obtenir le financement qui a grandement facilité mon premier terrain à Harar en 2006.*

*Merci aussi au Centre français des études éthiopiennes à Addis Abeba et à son directeur d'alors, F.X. Fauvelle, pour l'aide financière qu'il m'a accordée en 2008 lors de mon second terrain en Éthiopie. Le CFEE a fait partie des lieux de travail et d'échanges importants pour l'avancée de mon travail ; il m'a notamment permis de faire la rencontre d'Alain Gascon que je remercie pour ses conseils bibliographiques qui ont été fort utiles.*

*J'adresse aussi de vifs remerciements à Bernard Lortic pour son amitié et pour l'accueil toujours chaleureux qu'il m'a réservé à de maintes reprises dans sa maison d'Addis Abeba. Nos longues discussions sur l'Éthiopie et les multiples rencontres que j'ai faites chez lui m'ont aidée à mieux comprendre mon terrain, et la manière dont je pouvais l'aborder.*

*À Harar, mes pensées se tournent en premier lieu vers mon interprète, Amir Redwan, et vers mon ami, guide, petit frère et interprète occasionnel Guutu qui a accompagné chacun de mes séjours hararis depuis 2003. J'ai, grâce à lui, réussi à me loger au cœur de la vieille ville, dans les conditions idéales pour mener des observations de l'intérieur et vivre auprès de ceux*

*qui constituait l'objet central de ma recherche. Ceux qui m'ont entourée et offert leur aide à Harar sont trop nombreux pour être tous cités. Parmi eux, je souhaite remercier Salam qui m'offrit tant de clés pour comprendre les modes de vie à Harar, et Muna que j'ai vu grandir et qui est devenue une amie. Merci aussi à Abdul Ahmed, guide francophone de Harar grâce à qui se sont ouvertes de nombreuses portes, Fahmi Ahmed à la présidence de la région, Ibrahim Sherif au bureau de la conservation et Bahar Djibril au Musée Rimbaud. Enfin, un grand merci à Ahmed Zekaria qui m'a reçue à plusieurs reprises, à Addis Abeba et à Harar, et qui fut toujours à l'écoute et prodigue de conseils.*

*Mes pensées vont aussi vers les « missionnaires » de l'Ambassade de France, Anita et Caroline, dont l'amicale présence fut un soutien précieux lorsque le terrain était difficile et que le découragement guettait ! À Addis Abeba, j'adresse aussi une pensée spéciale à Maxime ; nous y avons partagé nos doutes, nos joies et surtout une passion commune pour l'Éthiopie.*

*À Damas, ma reconnaissance va tout d'abord à l'équipe de l'Institut français du Proche-Orient et à ses directeurs successifs qui ont obtenu pour moi, auprès du gouvernement syrien, les lettres officielles m'autorisant à enquêter.*

*Mille mercis à Yacer pour l'aide logistique et pour son amitié. Sans lui, je n'aurais sans doute pas si vite découvert les subtilités culturelles damascènes, du narguilé au baggamon...*

*À Alep, ma gratitude va tout d'abord à mon interprète Mirna Stambouliyé, parfaite en toutes circonstances et sachant toujours trouver la formule magique qui ouvre les portes et délie les langues. Je remercie aussi Meinolf Spiekermann de la GTZ, Thierry Grandin de l'AKTC et Ammar Ghazal de la Direction de la vieille ville d'Alep pour le temps qu'ils m'ont accordé et toutes les informations qu'ils m'ont transmises.*

*Mes remerciements s'adressent ensuite aux camarades, Syriens et Français, de la vie quotidienne. Un grand merci particulièrement à Mayyar qui m'a permis de faire tellement de rencontres et qui m'a facilité tant de rendez-vous que je m'y perds... Je lui dois notamment mes longs entretiens et une fameuse randonnée avec Mahmud Hreitani.*

*Enfin, je pense à tous ceux qui ont été là, indéfectiblement, pendant tout le temps de la thèse, par leur présence à mes côtés ou par leurs encouragements et leurs pensées à distance, depuis Paris, Vincennes, Nantes, La Grillière et de plus lointaines contrées... Raphaëlle-Laure, Emilie, Gaëlle, Stéphane, Julie, votre amitié m'est précieuse.*

*Ma gratitude se tourne d'abord vers les collègues et amis de mon laboratoire rennais, le RESO, qui a été un lieu de travail stimulant, indispensable pour mener à son terme ce travail*

*de quatre années. Merci pour leur soutien et leur amitié à Morgan, Fred, Arnaud et tant d'autres.*

*J'adresse mes pensées, et bien plus encore, à Eugénie et à Béatrice. Nous franchissons chacune, et ensemble, cette ultime étape. Une autre commence !*

*Et je pense aussi à celui qui fut mon « assistant » sur le premier terrain, le plus dur mais aussi peut-être le plus exaltant. Merci à toi d'avoir été là dans les moments d'euphorie comme dans ceux d'abattement.*

*Enfin, et c'est en fait à eux d'abord que vont mes pensées et ma gratitude, je remercie ma famille, au premier rang de laquelle mes parents Elisabeth et Bernard. Sans eux, et sans leur confiance inébranlable en la réussite de l'entreprise, il n'est pas certain que cette thèse ait vu le jour.*





Sommaire .....	5
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1 - CONCEPTS, MÉTHODES ET LIEUX.....</b>	<b>15</b>
CHAPITRE 1 - Patrimoine et renouvellement urbain : interroger le rapport des acteurs à l'espace.....	19
CHAPITRE 2 - La place faite à la vieille ville dans le développement urbain.....	101
<b>PARTIE 2 – USAGES ET VALEURS DE LA MOBILISATION INSTITUTIONNELLE AUTOUR DE LA PATRIMONIALISATION DE LA VIEILLE VILLE .....</b>	<b>171</b>
CHAPITRE 3 - Le tournant patrimonial : mobilisation des acteurs et action publique patrimoniale.....	175
CHAPITRE 4 - Tirer profit du statut de « patrimoine mondial » dans les opérations d'aménagement et le développement local ?.....	255
<b>PARTIE 3 – L' INVESTISSEMENT QUOTIDIEN DES CENTRES ANCIENS : HABITER, PRATIQUER ET ANIMER LA VIEILLE VILLE.....</b>	<b>335</b>
CHAPITRE 5 - Habiter la vieille ville .....	339
CHAPITRE 6 - Politiques de logement et parcours résidentiels .....	391
CHAPITRE 7 - Le développement local : entre mise en tourisme et patrimoine populaire .....	437
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>495</b>
Annexes.....	505
Glossaires .....	521
Liste des sigles .....	525
Sources documentaires .....	527
Références bibliographiques .....	537
Table des cartes .....	553
Table des photographies.....	555
Table des tableaux.....	558
Table des figures .....	560
Table des encadrés .....	561
Table des matières.....	563

## **Avertissement : les règles de transcription des termes étrangers**

La thèse renvoie à un certain nombre de termes étrangers (cf. glossaire en annexe) venant d'alphabets ou syllabaires différents de l'alphabet latin et pour lesquels certaines règles de transcription ont été respectées. J'ai délibérément choisi un système de transcription simplifié, afin de ne pas gêner la lecture par l'emploi de signes transcrivant des phonèmes ou des consonnes inexistantes en français.

En Syrie, la seule langue officielle est l'arabe. Il y a à Alep des communautés importantes de locuteurs arméniens et kurdes, mais tous les entretiens se sont déroulés en arabe.

En Éthiopie, 82 langues différentes sont recensées, mais chacune des neuf régions a sa langue officielle (enseignée à l'école). La langue utilisée au niveau fédéral et que tous les enfants scolarisés apprennent, est l'amharique. À Harar, trois langues principales coexistent : l'amharique, l'oromifa et le harari. La plupart des citoyens sont trilingues. L'amharique et le harari utilisent le syllabaire guèze, l'oromifa l'alphabet latin.

Dans le texte, seuls les noms communs en langue étrangère sont écrits en italique et ne sont pas accordés, à l'exception des noms et adjectifs se rapportant aux nationalités (par exemple, les Hararis, la maison hararie). Pour les noms de lieu et les noms de personnages, ainsi que pour les noms communs passés dans le langage courant en français, la graphie usuelle en français est conservée pour ne pas dérouter le lecteur (par exemple, on préférera souk à *sûq*).

### **Équivalences pour l'arabe, l'amharique et le harari :**

â, î, û : voyelles longues

e : é

eh : é (voyelle finale)

‘ : attaque glottale (consonne arabe ‘*ayn*)

’ : consonne muette (*hamza*)

h : h aspiré et h laryngale sourde

kh : équ. à ch allemand ou j espagnol

gh : r

r : r roulé

q : k explosif

sh : ch

th : consonne interdente, équ. au th anglais (*to think*)

Les centres-villes historiques des villes anciennes connaissent depuis longtemps en Europe un processus de reconquête par les acteurs urbains qui les avaient délaissés, c'est-à-dire par la puissance publique dans ses opérations d'aménagement et ses projets urbains, mais aussi par les catégories sociales plus aisées dont on note le retour depuis plusieurs décennies. Les recherches portant sur ce phénomène de gentrification résidentielle associé aux projets de réhabilitation sont nombreuses en ce qui concerne les villes européennes. Ce phénomène de reconquête est fortement lié au processus de patrimonialisation de ces centres anciens. La mise en patrimoine renvoie en effet à une reconnaissance a priori consensuelle de la valeur historique du quartier et de la nécessité de sa conservation, mais peut aussi être conçue comme « *un outil opérationnel au service de la revalorisation urbaine* » (Linossier *et al.*, 2004 : 23).

Ce processus a connu, notamment par le biais des classements au patrimoine mondial de l'Unesco, une accélération importante ces dernières années. Une des caractéristiques fortes de cette accélération est l'extension géographique du concept patrimonial qui dépasse aujourd'hui largement les frontières des pays occidentaux qui en sont à l'origine. À la suite d'autres travaux de géographie s'intéressant aux quartiers anciens de villes situées dans les suds – citons ici la thèse de Sébastien Jacquot, qui s'inscrit dans une comparaison nord-sud des villes portuaires de Gènes, Valparaiso et Liverpool, et la thèse d'Élodie Salin sur les centres de Mexico et du Caire – notre recherche porte sur les centres historiques patrimonialisés par le label de l'Unesco de deux villes des suds, Harar en Éthiopie et Alep en Syrie. Ces quartiers présentent la caractéristique d'être, au moment de leur classement, des quartiers **anciens**, habités par une population pauvre, équipés d'infrastructures et constitués d'un bâti souvent dégradés. Ils sont aussi le **centre-ville**, ou l'ont été et ne le sont plus que partiellement, ce qui pose le problème de la définition de la centralité dans la ville et de ce qui contribue à la déplacer. Ils deviennent enfin **historiques** à l'issue d'un processus de mise en patrimoine qui mène à leur classement, et sont de ce fait porteurs de valeurs nouvelles qui transforment leur image et modifie la manière dont ils sont pris en compte dans la politique urbaine.

La recherche ne s'intéresse pas à l'objet défini comme patrimoine, mais au processus qui mène à sa désignation, à ses conséquences sur les opérations d'aménagement de la vieille ville justifiées par le classement et sur les stratégies politiques qui les sous-tendent, et surtout à ses conséquences sur les logiques des acteurs en jeu.

## Éléments de contexte

L'analyse comparative des jeux d'acteurs opérant dans deux espaces urbains classés au patrimoine mondial, ceux d'Alep en Syrie et de Harar en Éthiopie, s'inscrit donc d'une manière plus générale dans la problématique du renouvellement urbain concernant les centres historiques patrimonialisés. Ce thème général touche en premier lieu aux recherches sur le **patrimoine**. Il s'agit d'un thème déjà largement exploré par les sciences sociales, y compris la géographie, même si celle-ci semble avoir tardé à s'en emparer (Veschambre, 2007). Cette expansion du concept patrimonial et singulièrement de celui de patrimoine de l'humanité, est à la fois géographique et thématique puisque les classements concernent des objets de plus en plus diversifiés comme le montre l'introduction de la notion de patrimoine immatériel renvoyant non plus à un objet matériel mais à des pratiques<sup>1</sup>.

Le patrimoine, considéré comme un processus de reconstruction sociale d'un espace donné, permet d'aborder tout à la fois la transformation de l'image de la ville et les évolutions concrètes de sa forme, entraînées par les opérations de restauration et de mise en valeur qui lui sont traditionnellement associées. Par le sens nouveau qu'elle imprime aux lieux, la mise en patrimoine est également liée au concept d'identité, lui-même adossé à l'exaltation d'une mémoire collective, d'un passé socialement construit ou plutôt reconstruit à partir d'un tri effectué dans l'Histoire. Ce passé, reconstruit par les sociétés contemporaines, génère des pratiques et des discours portés par de nombreux acteurs sociaux, politiques, administratifs, économiques ou scientifiques. Ils y prennent part dès lors qu'il s'agit de connaître, de sauvegarder, de rentabiliser cet objet construit sur le passé qu'on appelle *patrimoine* (Rautenberg, 2003). La patrimonialisation entre donc également dans un jeu d'acteurs complexe, où certains sont les inventeurs du patrimoine, où d'autres (souvent les mêmes) l'instrumentalisent et en tirent profit et où d'autres encore en subissent les effets. Si nous pouvons ici parler « d'inventeurs », c'est en prenant le parti de considérer que le patrimoine est une construction sociale, qu'il « *n'existe pas a priori* » (Leniaud, 1992), qu'il a par conséquent des « auteurs » ou « inventeurs ».

Parce que la mise en patrimoine de l'urbain induit une transformation des espaces, et parce qu'elle intervient souvent, par définition, dans les quartiers anciens et dégradés, elle s'ouvre également au champ des études sur le **renouvellement urbain** et aux questionnements sur les dynamiques spatiales et sociales en ville. Ces quartiers, ceux que l'on nomme « cœur

---

<sup>1</sup> « Le patrimoine culturel immatériel : Les pratiques, représentations et expressions, les connaissances et savoir-faire que les communautés et les groupes et, dans certains cas, les individus, reconnaissent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel. Ledit patrimoine, appelé parfois "patrimoine culturel vivant", concerne les domaines suivants : les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. » Site du Patrimoine Mondial, lexique : <http://whc.unesco.org/fr/lexique/>

historique » dès lors qu'ils deviennent patrimoniaux, constituent dans les deux villes du sud qui sont les lieux de notre recherche l'espace de vie d'une population majoritairement pauvre. Dès lors que leur cadre de vie commence à faire l'objet de politiques de renouvellement et qu'il se transforme sous l'effet des stratégies mises en œuvre par l'acteur institutionnel (aménageurs, politiques), ces habitants ou bien subissent les effets des processus de changement social de leur quartier, avec la possible éviction des plus fragiles, ou bien au contraire sont pris dans des stratégies qui visent à maintenir la permanence de leur habiter.

### **Problématique et hypothèses**

À la jonction de ces deux champs d'étude, le patrimoine permet d'interroger la transformation du sens et de la valeur des lieux car il est le support de pratiques d'aménagement et d'interprétations symboliques, renvoyant à la fois au visible et à l'invisible. Les opérations d'aménagement urbain liées au patrimoine transforment l'espace et potentiellement le rapport que les individus entretiennent avec lui (soit qu'ils en aient le contrôle, soit qu'ils le pratiquent parce qu'ils l'habitent). Elles le transforment de manière matérielle et de manière symbolique, au niveau des représentations.

La patrimonialisation peut donc être conçue d'abord comme un investissement des lieux qui met en lumière le *rapport des acteurs à l'espace*. Elle est aussi une remise en question du système et des modes d'occupation de l'espace urbain. Elle permet enfin une interrogation des relations entre les différents groupes et, principalement, entre ceux qui font le patrimoine et le projet urbain et ceux qui investissent l'espace par leurs pratiques quotidiennes. Au travers des stratégies adoptées par les différents groupes ou des contraintes qu'ils subissent, le patrimoine met en lumière la capacité de chaque groupe à investir ou à s'approprier son espace, et à agir sur son espace. En somme, la patrimonialisation est prétexte à une interrogation des dynamiques sociales du centre ancien entre mobilisation des acteurs, rapport à l'espace, enjeux des projets urbains et appropriation.

L'expression de *rapport à l'espace*, qui est au centre de la problématique, renvoie tout à la fois à l'habiter, aux représentations et à la capacité d'action sur l'espace. Les notions de ressources et de compétences entrent donc dans la définition du rapport à l'espace. Les pratiques de l'espace (de la maison, de la rue, du quartier, de la ville), l'ancrage et le sentiment d'*être du lieu*, l'histoire familiale et le parcours résidentiel, le statut d'occupation de son logement, le sentiment d'habiter un lieu valorisé et/ou valorisant ou au contraire un lieu délaissé, en marge, la pertinence économique en terme d'investissement, tout cela entre dans la définition que nous faisons a priori du rapport à l'espace et que nous voulons interroger par le prisme des transformations du centre ancien qui font suite au classement.

Pour cela, plusieurs **hypothèses** sont formulées.

La **première** est que le classement d'un site sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco est une forme de label de reconnaissance internationale de sa valeur.

La **seconde** est que cette reconnaissance est instrumentalisée, selon différentes modalités et suivant différents objectifs, par les acteurs de la politique de la ville et par les acteurs économiques. Le patrimoine, conçu comme le support de pratiques d'aménagement de l'espace, légitime en effet l'action publique puisqu'il est nécessairement fondé sur un consensus : à la fois ressource héritée et stratégique, le patrimoine est une reconstruction sociale du passé. « *[La] mémoire collective et [le] patrimoine culturel relèvent du discours mythique autant, et parfois plus, que du discours historique. Ils n'ont pas foncièrement de visée de vérité, même s'ils entretiennent une relation parfois intime avec l'histoire. [...] Le patrimoine est institué pour faire référence.* » (Rautenberg, 2003 : 19). Il est primordial de comprendre le patrimoine comme la mémoire institutionnalisée, la signature, le sceau posé par une société qui s'est constituée sur certains éléments de son histoire. Le patrimoine est donc par essence un objet politique qui peut, par la force du consensus apparent de toute une société ayant présidé à sa construction, devenir un outil fort de légitimation des politiques publiques.

Exploité localement par les autorités de la ville lorsqu'il concerne un patrimoine urbain, le classement sert à justifier des opérations de renouvellement urbain, à transformer l'image de la ville, à dynamiser l'attractivité touristique et l'économie de la ville. Lorsqu'il légitime des choix de développement, des choix d'aménagement et la mise en œuvre de nouveaux projets urbains, le classement patrimonial peut engendrer un décalage entre l'espace produit par l'urbanisme et ce qu'en attendent les destinataires d'une part, ou la façon dont ils le reçoivent d'autre part. Il soumet les habitants à différents types de pressions, notamment la hausse des coûts de l'immobilier et du foncier au sein du secteur classé, la transformation du cadre de vie par les opérations de réhabilitation, la disparition de certaines activités au profit d'autres.

Les habitants sont également soumis à une transformation symbolique de leur espace de vie lorsque l'acteur institutionnel prend prétexte du classement pour redessiner l'image de la ville, une image qu'il adosse à la mise en valeur d'une certaine histoire et d'une certaine culture issues du tri opéré par le processus patrimonial. Car, c'est la **troisième** hypothèse, la mise en patrimoine impose une redéfinition symbolique de l'espace qu'il charge d'un sens nouveau, de valeurs nouvelles, et à qui il offre un destin nouveau.

La mise en patrimoine d'un espace relèverait donc à la fois de transformations visibles et invisibles qui sont la conséquence d'une *stratégie* mise en place par l'acteur institutionnel. Mais toute une catégorie d'acteurs, ceux que l'on nommera les acteurs « ordinaires » et qui sont acteurs d'un espace donné parce qu'ils l'habitent ou le pratiquent, reste extérieure à cette

stratégie : c'est la **quatrième** hypothèse. Dans son ouvrage *La réception sociale de l'urbanisme* (Semmoud, 2007), Nora Semmoud part de l'a priori qu'un décalage existe potentiellement entre l'espace produit, qui est le fait de l'acteur institutionnel et aménageur (espace produit qui se rapproche de la définition qu'en donne Guy Di Méo), et un espace de pratiques qui est celui des acteurs ordinaires, habitants et usagers. C'est un préalable intéressant que nous reprenons à notre compte, même si nous considérons que la production de l'espace est le fruit d'une multitude d'actions sur l'espace, à diverses échelles et à des niveaux d'efficacité différents. L'urbaniste et l'aménageur ne peuvent être considérés comme les seuls acteurs à « produire » un espace qui serait dans un second temps « reçu », de façon plus ou moins conforme aux attentes, par ses destinataires. Plusieurs propositions viennent appuyer l'idée de départ : la première est que « toute opération d'instrumentalisation de l'espace a des incidences sur l'organisation sociale » (Semmoud, 2007 : 15), et il existe bel et bien une distinction entre ce qui est fait *de* l'espace par les aménageurs, à savoir un outil de domination d'où l'idée d'instrumentalisation, et ce qui est fait *dans* l'espace par les habitants.

La seconde est qu'il faut se pencher sur les conditions d'appropriation de l'espace par les individus pour rendre compte de cette instrumentalisation.

La troisième est que les habitants, confrontés à un espace conçu par les professionnels de l'urbanisme, opèrent une « recomposition sociale de l'espace ».

La quatrième est que cette recomposition sociale de l'espace est inscrite dans les figures mêmes de l'urbanisme. Il faut prendre garde toutefois à nuancer le pouvoir de l'acteur institutionnel de « faire » la ville dans des contextes où son intervention est limitée, faute de moyens suffisants pour mettre en œuvre son action. Cela renforce en creux le rôle des habitants.

Dans ces conditions, quelle attitude est adoptée par les habitants, ceux que l'on peut qualifier d'acteurs parce qu'ils ont une pratique régulière du centre classé, mais qui sont aussi les récepteurs des politiques d'aménagement et des opérations de renouvellement urbains mises en œuvre par les institutionnels ? Nous partons ici de l'hypothèse que les rapports à l'espace des deux grandes catégories d'acteurs se trouvent modifiés par sa requalification qui permet d'en reconsidérer les modes d'appropriation et les représentations. Cependant, les acteurs ordinaires sont-ils armés eux aussi pour développer des stratégies de nature à les faire bénéficier de ces transformations ? Y sont-ils indifférents ? Ou bien les subissent-ils, en « captifs » ?

L'approche choisie pour répondre à ces questions consiste en un va-et-vient permanent entre le point de vue des acteurs institutionnels, inventeurs du patrimoine et initiateurs des projets urbains qui suivent le classement, et le point de vue des habitants et des usagers des espaces



classés. La méthodologie de la recherche est fondée sur l'observation, sur des enquêtes qualitatives qui privilégient l'entretien semi-directif autorisant une parole la plus libre possible, sur l'exploitation analytique des sources secondaires et sur une pratique longue et répétée des terrains d'enquête tout au long des trois premières années de thèse. Enfin, la recherche s'inscrit dans une approche comparative qui permet la mise en miroir de deux villes a priori très dissemblables et pourtant engagées dans le même processus de classement et de mise en valeur de leur centre historique appelé à devenir, dans un cas comme dans l'autre bien qu'à des échelles différentes, un « lieu d'exception » (Jacquot, 2007).

## **Deux terrains**

La ville de Harar est chronologiquement le premier terrain, arpenté régulièrement depuis 2003, date d'un premier travail d'enquêtes menées en vue du classement à l'Unesco. Le choix a été fait de confronter Harar, classée en 2006, à une autre ville classée comme elle patrimoine mondial : Alep, en Syrie, classée en 1986. L'intérêt de la comparaison de deux objets différents, tant du point de vue de leur taille (démographique et spatiale) et de leur attractivité économique et touristique que du point de vue de leur aire culturelle, sera montré dans le premier chapitre de la thèse.

Alep est la seconde ville de Syrie derrière la capitale Damas. Elle compte trois millions d'habitants et c'est un centre universitaire important. Alep jouit par ailleurs d'une fréquentation touristique non négligeable bien que modeste comparativement à certaines villes du grand pays voisin, la Turquie. Cette attractivité reste cependant dépendante du contexte géopolitique régional, les guerres en Irak et au Liban (en 2006) l'ayant fait sensiblement régresser.

Harar est quant à elle la dixième ville d'Éthiopie, un pays dont le réseau urbain est largement dominé par Addis Abeba, la capitale de 2 millions et demi d'habitants. Harar comptait en 2005 une population estimée à 109 500 habitants. Comparativement à Alep, Harar est donc une petite ville plutôt déclinante, aujourd'hui dépassée par Dire Dawa, la ville voisine située en plaine sur le trajet de la voie de chemin de fer Addis-Abeba – Djibouti, et dotée d'une université. Harar est pourtant un centre urbain toujours vivant, dont la vieille ville ne s'est pas vidée même si sa population est en moyenne très pauvre. Elle jouit d'une petite fréquentation touristique, assez confidentielle mais bien réelle et qui croît d'année en année.

## **Le plan de thèse**

Le travail de recherche est organisé en trois grandes parties. La première partie, « Concepts, méthodes et lieux » est une le cadrage conceptuel, méthodologique et contextuel de la recherche. Y sont développés les fondements théoriques sur lesquels s'appuie cette thèse ainsi que l'approche méthodologique qui a été choisie (chapitre 1), la présentation des lieux, de leur historicité et des enjeux propres aux centres anciens de chacune des deux villes (chapitre 2), ainsi que l'intérêt de leur comparaison.

La seconde partie, intitulée « Usages et valeurs de la mobilisation institutionnelle autour de la patrimonialisation de la vieille ville », interroge le sens du classement du point de vue des faiseurs de patrimoine, les acteurs politiques et économiques qui sont au cœur de la démarche de classement et des projets adossés au nouveau statut de ville du patrimoine mondial. De quelle manière s'exprime leur rapport au lieu qu'est devenue la ville historique ? Selon quelles modalités d'action ? Pour y répondre, le chapitre 3 se penche sur les étapes de la mise en patrimoine et la mise en place d'un système d'action publique sur la vieille ville et propose une analyse du système d'acteurs.

Quel sens doit-on ensuite donner aux stratégies mises en place pour tirer profit du nouveau statut de la ville ? C'est la question à laquelle tente de répondre le chapitre 4 qui analyse la tension entre la prise en compte de la dimension sociale et l'impératif de développement, ainsi que l'enjeu représenté par le label patrimoine mondial en terme d'image pour la ville.

La troisième partie s'inscrit dans une lecture qui prend à contre-pied le discours et l'action institutionnelle pour se déplacer du point de vue des acteurs ordinaires et de leur réception de la transformation visible (physique) et invisible (symbolique) de leur lieu de vie . Cette dernière partie, intitulée « La confrontation des acteurs de l'espace urbain : entre investissement quotidien et projet de ville », tente de réaliser le va-et-vient permanent entre les deux lectures, les deux points de vue, les deux modes d'action (les ressources et les moyens disponibles pour cela n'étant bien sûr pas les mêmes), afin de mettre en lumière ce qui fait le rapport des différents acteurs à leur espace.

Dans cet objectif, le chapitre 5 s'intéresse aux modes d'habiter des résidents de la vieille ville, la durée et la force de leur ancrage dans la maison, dans le quartier et dans la ville, ainsi que les raisons de leurs choix résidentiels, si ce choix existe. Le chapitre 6 explore ensuite le degré de précarité et les tactiques de résistance des habitants face au processus de réhabilitation : comment *faire face à* ou *faire avec* la rénovation urbaine, lorsqu'elle a un impact sur le logement ? Enfin le dernier chapitre, en une sorte de confrontation finale des points de vue,

s'attache à montrer par le biais de la présentation de l'économie et des activités du centre ancien, l'instrumentalisation fondamentale du patrimoine pour la mise en valeur de la nouvelle vitrine urbaine dans l'objectif du développement économique local, et la contradiction entre cette image mise sous les projecteurs et les pratiques ordinaires de la vieille ville.

# **PARTIE 1**

## **CONCEPTS, MÉTHODES ET LIEUX**



## Introduction

La première partie présente le contexte de la recherche : tout d'abord le cadrage conceptuel dans lequel elle s'inscrit, puis les choix méthodologiques effectués afin de répondre aux questions posées par la problématique, enfin la présentation des lieux choisis pour développer cette problématique.

Dans un premier temps seront développés les concepts clés de la construction patrimoniale, entendue dans son sens dynamique, et du renouvellement urbain, mais aussi l'inscription de la thèse dans la géographie sociale qui met l'acteur au cœur de la démarche : d'où la notion d'habiter, et – qui lui sont associées – la gentrification et les stratégies résidentielles.

Pour ce faire, nous retracerons la généalogie du sujet, issu d'un parcours de recherche qui nous a progressivement détourné du patrimoine en tant qu'objet matériel, l'objet des archéologues et des architectes, pour nous intéresser résolument à la question sociale, considérant cette fois le patrimoine comme le construit d'une société qui y projette différentes valeurs et différents objectifs (chapitre 1).

Au cœur de la problématique se trouvent le lien entre patrimoine et politique de la ville et le lien entre patrimoine institutionnel et patrimoine vivant. Nous partons en effet de l'hypothèse qu'il existe là des contradictions, la ville comptant des acteurs aux intentions différentes, les faiseurs de la politique urbaine étant acteurs par leur rôle institutionnel, et les habitants par leurs pratiques. Ce hiatus est l'hypothèse centrale de la thèse, ce qui nécessitera un va-et-vient constant entre les points de vue des uns et des autres. Quel sens l'acteur institutionnel donne-t-il au patrimoine qu'il a construit ? Quelle politique urbaine légitime-t-il grâce au classement ? Comment ces transformations de la forme et du sens sont-elles reçues par les habitants, acteurs par leurs pratiques ? De quel ordre est le fossé qui peut se creuser entre ces deux groupes d'acteurs de la ville ?

Le deuxième temps de la première partie s'intéresse aux conditions qui ont rendu possible le tournant patrimonial des deux villes de Harar et d'Alep : comment la vieille ville, longtemps délaissée par les autorités urbaines et les aménageurs, paupérisée et dégradée, peut-elle à un moment de son histoire devenir la ville historique, ce lieu d'exception destiné à remplir l'office de vitrine pour la ville toute entière ?



# CHAPITRE 1

## PATRIMOINE ET RENOUVELLEMENT URBAIN : INTERROGER LE RAPPORT DES ACTEURS À L'ESPACE

---

Le premier concept clé qui a servi de fondement au questionnement de la thèse est celui de patrimoine considéré comme le produit d'une construction sociale, comme le résultat d'un tri opéré parmi les traces laissées par l'Histoire et qui révèle les choix d'une société. Que ce choix soit politique, lorsqu'il s'agit d'une construction par le haut, ou qu'il révèle les revendications identitaires d'un groupe, il s'affiche comme le résultat d'un consensus qui permet aux faiseurs de patrimoine d'y fonder la légitimité de leur action. Attention, il est bien question d'affichage, et nous montrerons qu'il s'agit en réalité d'un faux consensus.

Construit par sa reconnaissance, le patrimoine permet d'amorcer une réflexion sur la signification de la ville historique, ainsi que sur les diverses mobilisations sociales autour de son appropriation voire de son instrumentalisation par les différents groupes d'acteurs. Finalement, c'est la mise en patrimoine d'un lieu qui nous permet d'observer les transformations du rapport des différents acteurs à l'espace, à leurs représentations, à leurs stratégies d'action : nous avons en effet choisi une approche par les jeux d'acteurs et les conflits autour de la mise en valeur du patrimoine (transformation du cadre matériel, effets de la spéculation foncière et immobilière sur le logement, montée du tourisme et activités qui lui sont liées) et de ses représentations potentiellement concurrentes (coexistence d'un patrimoine institutionnel et d'un patrimoine populaire).

Il faut en effet poser d'emblée en préambule la définition que nous faisons du terme d'acteur, et qui recouvre à la fois l'acteur institutionnel, politique et aménagiste, et l'acteur « ordinaire » qui agit sur l'espace urbain non par sa fonction, mais par ses pratiques (les habitants et les usagers de la ville).

Nous avons choisi d'aborder ces questionnements par le biais de la comparaison de deux centres anciens classés par l'Unesco, Alep en Syrie et Harar en Éthiopie, misant sur le bénéfice d'un effet miroir permettant d'enrichir l'analyse de chacune des deux situations de patrimonialisation. Ce premier chapitre présente donc de manière large les deux villes qui ont été les terrains de l'enquête, précise l'intérêt de leur comparaison et définit la méthodologie adoptée pour l'enquête. Compte tenu de la problématique et des caractéristiques propres aux terrains, c'est une approche qualitative fondée sur l'observation directe, la recherche documentaire et les entretiens qui a été choisie. Le dernier point du chapitre s'attache à décrire précisément ces enquêtes et à en présenter les principaux résultats.



## **1. DU PATRIMOINE COMME OBJET À LA PATRIMONIALISATION COMME PROCESSUS**

La naissance d'un sujet de recherche est le fruit d'un faisceau d'interrogations, d'expériences, de lectures, d'étonnements qui trouvent leur cohérence dans la biographie du chercheur. Le présent travail, fondé au départ sur un intérêt pour le patrimoine, sa constitution et les modes de sa conservation, s'est progressivement détaché de l'objet patrimonial pour interroger le processus qui mène à sa désignation, et les acteurs en jeu dans ce processus.

### **1. 1. HARAR EN ÉTHIOPIE, PATRIMOINE DE L'UNESCO : LA DÉCOUVERTE D'UN OBJET D'ÉTUDE**

Notre intérêt pour la question patrimoniale trouve son origine en 2003-2004, durant une année de DESS à l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville au cours de laquelle nous avons découvert la dimension spatiale et sociale d'objets que nous n'avions abordés jusqu'alors que dans leur dimension historique. Au contact d'architectes et de sociologues<sup>2</sup>, cette année a été l'occasion d'un premier travail de terrain dans la ville de Harar en Éthiopie, travail de terrain qui a servi à l'élaboration du dossier de candidature de la ville sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Notre mémoire (Bosredon, 2003) portait sur les formes commerciales dans la ville et sur leur dimension patrimoniale : nous avons pris le parti de considérer que ce que l'on appelle généralement les activités économiques tenaient dans la ville de Harar un rôle similaire à d'autres éléments matériels - les mosquées par exemple - qui trouvaient naturellement leur place au sein du « bien » à classer. Harar étant une ville traditionnellement commerçante, marquée dans sa forme et dans sa composition sociale par les marchés et leurs activités, et dont l'histoire même est indissociable de celle des grandes routes de commerce de la Corne de l'Afrique de l'Est, il est apparu que l'on pouvait peut-être chercher à protéger des activités et une certaine organisation sociale au même titre que l'on voulait protéger maisons et édifices monumentaux. La grande question de ce qu'est le patrimoine, de son rôle, de son intérêt était posée. A qui revenait finalement le devoir de le définir ? À quoi pouvait bien servir cette définition, et les contraintes de conservation et de protection qui devaient s'en suivre ? Pouvait-on agir de la même façon en Europe occidentale et en Afrique orientale,

---

<sup>2</sup> Cf. travaux de Philippe Revault, Serge Santelli, Nadia Ammi, Raphaël Alessandri, Nadège Bonnet-Chelhi, Kumelatchew Tsegaye, Imane Achir, Peggy Guilbert, Raphaëlle-Laure Perraudin, Miessner Nicolas, Tibebe Tassew utilisés dans ce texte et référencés dans la bibliographie.

l'universalité supposée du patrimoine mondial suffisait-elle à concevoir que l'on construise le patrimoine partout de la même manière ?

Ayant pu observer la manière dont s'étaient déroulées les étapes successives du classement, initié et mené de bout en bout par une équipe d'architectes, d'anthropologues et d'historiens français, nous avons achevé ce DESS avec beaucoup de questions non résolues. Ce travail avait été tout à la fois le déclencheur d'un intérêt particulier pour les processus de construction patrimoniale, pour les valeurs qu'attribue l'Unesco au patrimoine mondial et finalement pour ce qui en est fait localement.

Ce premier travail sur Harar, qui posait plus de questions qu'il n'apportait de réponses, nous a menée en deuxième année de Master recherche à une étude qui portait sur les processus de construction patrimoniale (Bosredon, 2005). Afin d'enrichir le propos, et de chercher dans d'autres villes ce qui nous avait frappé à Harar, le choix a été fait de comparer cette dernière avec deux autres villes classées au patrimoine mondial : Zanzibar en Tanzanie, et Alep en Syrie. Zanzibar présentait l'intérêt d'être une ville assez similaire à Harar sur différents plans : la taille d'abord, puisque Zanzibar rassemble 223 000 habitants contre une estimation haute de 220 000 à Harar (2005). Il s'agit d'une ville d'Afrique ensuite, fruit des échanges commerciaux, ayant connu une forte réduction de son aire d'influence au cours du 20<sup>e</sup> siècle. *Stone Town*, la vieille ville de Zanzibar, a enfin été classée au patrimoine mondial en 2000, six ans seulement avant Harar. Alep était au contraire une ville bien plus grande aux plans spatial et démographique, située de plus dans un contexte culturel différent (le « monde arabe ») et dont le processus de patrimonialisation trouvait ses racines dans un passé plus lointain. Il s'agissait là d'une comparaison des processus de construction de l'objet patrimonial et du sens de l'épithète « universel » pour chacun des classements au titre du patrimoine mondial. Cette recherche a été menée sur la base de l'étude des dossiers réalisés en vue du classement, du discours des autorités urbaines à l'intention de l'Unesco.

## 1. 2. LE PATRIMOINE EN GÉOGRAPHIE

Les processus de patrimonialisation, en tant que mode d'action sur l'espace urbain, sont une entrée très riche pour l'analyse des rapports (sociaux) à l'espace. Nous utilisons la notion de *patrimonialisation* parce qu'elle implique un processus dynamique, une notion en cours de construction, et qu'elle est de ce fait plus intéressante que celle de *patrimoine* pour mettre en lumière les jeux d'acteurs, les mobilisations sociales autour de la signification du patrimoine, de son réinvestissement, de son appropriation, les convergences et éventuellement les conflits entre les groupes sociaux. Cette notion de patrimonialisation exprime bien par ailleurs que

« *le patrimoine n'existe pas a priori* » (Leniaud, 1992), qu'il s'agit d'un objet construit par sa reconnaissance.

Le patrimoine est en cela un objet éminemment spatial, à la fois outil d'appropriation et de contrôle et support de représentations. L'espace tel que nous l'envisageons recoupe les définitions de l'espace construit et de l'espace représenté tel que les définit Guy Di Méo (Di Méo, 1998). *L'espace produit* recouvre selon G. Di Méo des réalités matérielles aussi bien qu'immatérielles, concrètes et symboliques. Il se compose d'éléments du paysage et du territoire comme les divisions administratives, les voies de communication construites (routes, chemin de fer...), les usines, les ports, mais aussi tous les lieux naturels à partir du moment où ils sont conservés et entretenus ou que la société y a associé légendes ou mythes. Il s'agit donc du produit de l'aménagement de son espace par une société. Pour *l'espace représenté*, ou *espace perçu*, G. Di Méo reprend à son compte la définition que fait J. Piaget de la représentation, à savoir tout à la fois l'évocation d'objets ou de phénomènes en leur absence, et les considérations émanant de l'imaginaire de l'homme et enrichissant sa stricte connaissance perceptive. Mais il la complète de la définition de A. Gilbert pour qui l'espace représenté se charge de « valeurs » et porte « la marque des codes culturels, des idéologies ».

Le patrimoine nous ramène à cette dernière définition : une portion de ville dont on décide le classement et qui devient de ce fait la « ville historique », voire le « cœur historique », s'est bien chargée de valeurs nouvelles. L'espace produit est le résultat d'une longue histoire urbaine, faite de choix architecturaux, de politiques d'aménagement successives, de phases de transformation voire de démolition brutale, puis de reconstruction etc. Cet espace-là n'a pas changé. Le regard continue de se poser sur le même agencement de rues et d'édifices bâtis. Mais cet espace porte désormais une marque symbolique nouvelle qui renvoie à des codes culturels précis qui sont ceux du patrimoine : « notre histoire », « notre identité », « ce dont nous devons prendre soin afin de le transmettre à nos enfants »...

Rappelons toutefois que « *toute perception se charge aussi d'un contenu social. Cela revient à dire qu'il n'existe pas de perception pure. Nous n'avons affaire qu'à des représentations du réel, plus ou moins déformées par les filtres individuels et sociaux* » (Di Méo, 1998 : 30). L'imposition de la valeur patrimoniale sur un espace par un groupe, généralement les acteurs institutionnels (c'est le cas en ce qui concerne Alep et Harar), charge certes cet espace d'un nouveau référent, d'un ensemble de valeurs dites « patrimoniales ». Pour autant il n'est jamais sûr que d'autres groupes pratiquant le même espace en auront la même perception, la même représentation : les habitants de cet espace, qui ne sont pas forcément associés à la redéfinition de leur lieu de vie comme historique, ou patrimonial, bien qu'étant directement concernés, peuvent avoir des représentations fort différentes de celles des autorités de la ville et des faiseurs de patrimoine. Ces écarts, et ce qu'ils produisent sur les mobilisations des différents groupes agissant sur l'espace de la ville historique, sont au cœur de la réflexion de

thèse. Ce que nous appelons le rapport des acteurs à l'espace se compose en effet des perceptions, des représentations, mais aussi des mobilisations effectives et des moyens d'agir sur l'espace de chaque groupe.

On assiste à une évolution tout à fait remarquable du patrimoine. Désignant au départ des objets et des monuments, sa dimension de plus en plus spatiale a fait que la notion englobe aujourd'hui des espaces de plus en plus vastes, de plus en plus divers et par conséquent de fait de plus en plus proches de la vie quotidienne des populations. Patrice Béghain va plus loin : « *il ne s'agit pas que d'un élargissement spatial du champ d'application du concept, mais d'une évolution de son sens même* » (Béghain, 1998 : 59). Un passage s'opère du monument isolé au patrimoine, et plus encore lorsqu'on lui attribue une épithète comme « urbain » qui induit un changement de regard sur l'espace, envisagé cette fois sous un angle plus large.

Le patrimoine est en effet né du concept de monument historique que Françoise Choay (Choay, 1992 : 25) fait naître à Rome vers 1420, au retour du pape Martin V qui mit un terme au Grand Schisme. Celui-ci cherche à restaurer la ville dans sa grandeur passée, et les ruines antiques se chargent alors d'histoire pour devenir le symbole de ce prestige de Rome dont on déplore le saccage. Certains historiens rappellent que la collection d'œuvres d'art, prémisses du musée moderne, est apparue au 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La comparaison avec les monuments et le patrimoine historiques de la modernité occidentale ne peut être totale cependant, car la préservation des édifices ou objets d'art anciens est loin d'être systématique et ces derniers ne sont investis d'aucune valeur historique. Ce ne sont que des modèles, issus d'une civilisation antérieure.

C'est durant la phase « antiquisante » du Quattrocento en Italie que l'histoire se constitue en discipline et l'art en activité autonome. Ces deux démarches aboutissent à la constitution du monument historique. À partir des années 1430, les humanistes appellent tous à la conservation et à la protection des monuments romains, s'opposant contre le réemploi des anciens marbres et pierres taillées. Mesures préventives et actions de restauration sont entreprises par les papes dans les années qui suivirent.

Au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, les lettrés de l'Europe entière viennent à Rome découvrir les monuments et le concept d'antiquités qui font rapidement l'objet d'un intense travail de recherches et de recensement. La notion d'antiquités nationales fait son apparition, puis celle de monuments nationaux et enfin, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, des élus se voient chargés des monuments historiques par les assemblées successives dans une démarche conservatoire qui touche la totalité du patrimoine national. Des termes faisant référence à la métaphore successorale font alors leur apparition : *héritage, succession, patrimoine, conservation*

(Choay, 1992 : 75). Le mot *patrimoine*, emprunté au latin *patrimonium* « bien de famille », est dans un premier temps spécialisé dans la langue ecclésiastique et désigne les biens d'Église. Son sens premier en français est « *l'ensemble des biens appartenant au père de famille* ». En 1823, on lui donne la définition de « *ce qui est transmis à une personne, à une collectivité par les ancêtres, les générations précédentes* » (Rey, 1992 : 1452). L'idée de transmission d'une génération à l'autre apparaît donc après l'idée de possession d'un bien ; le sens de bien matériel ou immatériel hérité collectivement par une communauté qui nous intéresse ici n'est apparu que récemment, au 20<sup>e</sup> siècle. Et pourtant, si le mot n'est pas encore usité, son sens moderne naît avec la Révolution Française : « *l'écart essentiel qu'a ouvert la Révolution d'avec l'ancien monde – en quoi elle peut être tenue pour fondatrice de notre rapport au patrimoine – tient en effet à la construction d'un héritage collectif comme responsabilité de chacun* » (Poulot, 1997 : 19).

La notion de patrimoine dépasse aujourd'hui les simples monuments historiques définis par Riegl (Riegl, [1903] 2003). À partir des années 1960, de nouveaux types de biens entrent en effet dans la catégorie patrimoniale qui voit s'élargir son aire géographique – l'Europe n'apparaît plus comme seule productrice d'un patrimoine qu'elle a elle-même défini – et son cadre chronologique – des périodes plus récentes comme l'ère industrielle ou la période coloniale en Afrique par exemple commencent aujourd'hui à être « patrimonialisées ». En France, le patrimoine urbain commence à être pris en compte dans sa globalité en 1962 par la loi Malraux qui institue les secteurs sauvegardés et inaugure ainsi la sauvegarde des villes anciennes ; à l'UNESCO a été parallèlement définie en 1972 la notion d'« ensembles » comme « *groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle* ». Cette notion d'ensemble a ensuite été précisée d'un point de vue plus spécifiquement urbain, l'« ensemble urbain » pouvant définir une ville ou un quartier historique.

Dans les années 1980 et après, fleurissent les travaux sur l'espace urbain, spécifiquement sur la morphologie des villes pré-industrielles et des agglomérations de l'ère industrielle. Choay montre que la naissance d'un savoir scientifique prenant la ville pour objet d'étude est consécutive à la transformation de l'espace urbain après la révolution industrielle et les bouleversements des tissus traditionnels qu'elle a induits. Elle rappelle que le premier à parler de patrimoine urbain est Gustavo Giovannoni (1873-1943), auteur d'une doctrine originale de l'urbanisme (Giovannoni, 1998).

Pour Giovannoni, l'ère industrielle est l'ère de la « communication généralisée », ce qui l'amène à un questionnement sur la ville dense et centralisée : le temps n'est-il pas à un autre mode d'urbanisation ? Giovanni imagine « la fin du grand développement urbain » et perçoit l'éclatement de la ville dense au profit d'une urbanisation diffuse, étalée. Sa ville future s'organise autour de la dualité des comportements humains – le repos et le mouvement –,

l'homme construisant des habitations pour s'abriter et des infrastructures pour se mouvoir. Dans cette ville, les centres et les îlots anciens deviennent des unités de vie, de nouvelles entités spatiales, à condition d'être correctement « conservés », c'est-à-dire qu'on n'y implante pas d'activité incompatible avec leur morphologie.

Pour Giovannoni, ces tissus urbains anciens sont non seulement porteurs de valeurs d'art et d'histoire, comme les monuments historiques, mais encore de valeur pédagogique. « *La ville constitue en soi un monument* » écrit Giovannoni et elle est en même temps un organisme vivant. De ces deux caractères, il fonde une doctrine de la conservation et de la restauration du patrimoine urbain qui se résume en trois grands principes. En premier lieu, tout élément urbain ancien doit être intégré dans un plan d'aménagement symbolisant la vie contemporaine, afin d'être articulé avec les réseaux de la ville moderne et pour que soit maintenu « *le caractère social de la population* ».

C'est une préoccupation très moderne que l'on retrouve notamment dans les recommandations adressées par l'Unesco aux villes prétendant à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial : la dynamique de développement et de non-muséification de la zone urbaine protégée font partie des attentes. Ensuite, le concept de monument historique ne peut désigner l'édifice isolé, indépendamment de son contexte urbain. Les abords du monument forment un tout avec ce dernier et il convient de les concevoir ainsi lorsqu'on entreprend la protection ou la restauration du monument. Enfin les ensembles urbains appellent les mêmes procédures de préservation et de restauration que celles définies par Camillo Boito (Boito, 1893) : l'objectif essentiel est de respecter échelle et morphologie, et de préserver les rapports entre parcellaire et réseau viaire.

Malgré la récente spatialisation de la notion, le patrimoine est resté longtemps un objet transversal dans les sciences sociales auquel la géographie s'est tardivement intéressée et pour lequel elle a longtemps hésité à proposer une approche spécifiquement géographique. Aujourd'hui, on peut en suivant la catégorisation proposée par Vincent Veschambre différencier trois grands types d'approches de la notion de patrimoine par les géographes (Veschambre, 2007 : 361-381) : l'impact du patrimoine sur les aménagements et les transformations des espaces ; les jeux d'acteurs et les conflits autour des représentations et de la mise en valeur des patrimoines et des mémoires (ségrégation et gentrification dans les villes, spéculation foncière et immobilière) ; les constructions identitaires qui sont suscitées autour du patrimoine alors conçu comme facteur de mobilisation collective, de cohésion sociale, et moteur de la construction territoriale.

L'arrivée du néologisme patrimonialisation au début des années 2000 traduit la volonté d'envisager un processus social de reconnaissance de certains héritages plutôt que les

éléments du patrimoine en tant que tels. « À travers le patrimoine, les géographes se retrouvent confrontés à la question du sens et de la valeur des lieux. L'espace apparaît alors comme le support de pratiques symboliques, comme « l'expression d'idéalités matérialisées » (Chivallon, 2000, p. 301). Et la géographie pratiquée s'ouvre ainsi forcément à l'articulation entre le matériel et l'idéal, ce qu'elle a trop longtemps négligé » (Veschambre, 2007 : 370).

Le patrimoine n'est plus considéré comme un donné, mais bien comme un construit social, ce qui ouvre à des approches méthodologiques favorisant le point de vue des acteurs. Considérant que la géographie sociale permet de mettre en exergue les logiques sociales à l'œuvre plus que l'objet patrimonial lui-même (qui demeure surtout l'objet d'étude des architectes et des historiens de l'art), notre recherche privilégie l'entrée par les acteurs, et analyse la patrimonialisation comme un biais pour mettre en lumière les rapports des différents groupes sociaux à leur espace. Ces groupes agissent sur l'espace parce qu'ils l'habitent ou en sont usagers, parce qu'ils en ont la maîtrise et le contrôle dans le cas du groupe des acteurs institutionnels : il s'agit donc de déterminer les différentes modalités de l'action, de caractériser les pratiques de cet espace, et de mettre en évidence les éventuels conflits d'usage ou d'intérêt en germe dans la redéfinition de la ville et les nouvelles orientations d'aménagement et de développement local.

## 2. PATRIMONIALISATION ET QUESTION SOCIALE

De cette première étape découle logiquement d'autres interrogations : le classement, pour quoi faire ? Que font les autorités urbaines de ce statut de Ville du patrimoine mondial une fois qu'il est acquis ? Ce qui est ici intéressant, c'est la tension entre l'action institutionnelle et les pratiques ordinaires dans un espace en redéfinition. J'en suis donc venue à poser clairement la question sociale afin de m'éloigner de l'objet patrimonial qui est une construction sociale et/ou politique : étudié en tant que tel, l'objet ne « dit » rien. Il faut percer les motivations qui ont présidé à sa construction, et les impacts de la patrimonialisation sur la société qui la reçoit.

La question sociale se pose donc avec acuité, et prend une place centrale dans la thèse. Dans nos deux villes, nous avons déjà observé que le processus de patrimonialisation s'était globalement déroulé de façon très institutionnelle dans le sens *top-down*, qu'il s'agisse à Harar d'une initiative exogène (l'intérêt de chercheurs étrangers pour la ville) réappropriée par les autorités locales, ou à Alep de la mobilisation d'une portion de la société alépine, informée des projets de démolition touchant la vieille ville et proche du pouvoir. Il s'agissait

donc d'initiatives voulues par quelques spécialistes ou responsables politiques, ce que Michel Rautenberg appelle le « *patrimonialisation par désignation* » (Rautenberg, 2003). Mais cette réalité n'empêche pas a priori que la redéfinition de l'espace du centre comme patrimoine par l'acteur institutionnel affecte d'une manière ou d'une autre la pratique quotidienne qu'ont les résidents du centre ancien. La patrimonialisation peut être instrumentalisée, servir ou desservir des intérêts particuliers ou collectifs, être comprise comme une opportunité, une chance à saisir, et mise à profit, ou au contraire être vécue comme un obstacle, être contournée ou attendue dans la résignation.

## 2. 1. LE MARQUAGE DE L'ESPACE

Ce qui a marqué notre réflexion et contribué à faire avancer la problématique vers la notion de rapport à l'espace, c'est le concept de marquage. Fabrice Ripoll dans un article sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace (Ripoll, 2006 : 15-36) définit l'espace comme « *produit social, le produit d'une société qui révèle ou tout au moins peut révéler les conditions de sa production, les usages qui en sont faits, et derrière ces usages, les intentions et intérêts qui les ont portés* ». L'espace serait une forme de palimpseste, support d'écritures et de réécritures successives, d'effacements plus ou moins partiels, et de traces laissées en héritage. Ce palimpseste conjugue une dimension matérielle et une dimension symbolique support de représentations et de différentes modalités d'appropriation. Si l'on considère le patrimoine avant tout comme un construit social, un processus ayant comme finalité l'impression d'un nouveau statut, voire d'un nouveau sens à l'espace urbain, la notion de marque et de marquage nous permet de comprendre ce processus dans ce qu'il a de symbolique. « *Le marquage participe ici à l'identification, à la qualification, à la catégorisation de l'espace (comme populaire ou bourgeois, espace de pouvoir, espace sacré etc.)* » (Ripoll, 2006 : 21-22). Le marquage serait la face visible de ce nouveau sens attribué à l'espace mis en patrimoine : l'action aménagiste sur les quartiers anciens, les transformations physiques de la ville induites par le nouveau projet urbain, mais aussi la multiplication des signes visibles du statut de patrimoine mondial comme les panneaux informatifs et touristiques implantés sur les sites « phares » de la ville historique. Ce type de marquage est le fait de l'acteur institutionnel, qui reconquiert ce faisant un rôle de premier ordre dans des quartiers qu'il avait pourtant délaissés auparavant (cf. chapitre 2).

Le marquage par le patrimoine permet aussi une justification symbolique du contrôle du territoire par un groupe. « *Il n'y a pas de meilleure manière pour légitimer une appropriation et pour asseoir sa propriété que la filiation, l'héritage* » (Gravari-Barbas, Guichard-Anguis, 2003 : 14). C'est ce que font les autorités harariques pour légitimer leur emprise d'un groupe sur



un espace où il est numériquement minoritaire, et dont il a obtenu la responsabilité en dépit de toutes les règles de la fédéralisation en Ethiopie. C'est que leur filiation, et donc leur mémoire, s'inscrit dans ce territoire : les Hararis ont par ce biais réussi à imposer en quelque sorte leur droit moral à gouverner la région hararie, tellement réduite en taille autour de la ville de Harar qu'elle en est presque devenue idéale, micro-région ayant pourtant les mêmes prérogatives que ses voisines (cf. chapitre 4).

La patrimonialisation revêt donc tout à la fois un aspect matériel, aménagiste, dans le sens où elle permet aux acteurs publics de justifier leur contrôle de l'espace urbain (conservation, transformation), et un aspect symbolique puisqu'elle participe à la qualification d'un espace. La vieille ville devient centre historique, support d'une histoire et d'une mémoire, et sa patrimonialisation intervient comme une forme de marquage qui se superpose aux autres formes de marquage préexistantes et potentiellement concurrentes. Dans ce cadre, il est essentiel de saisir quelles sont ces marques, quels acteurs en sont les auteurs, et quels types d'appropriation de l'espace elles révèlent. Un antagonisme possible existe entre le marquage légitime de l'aménageur (mobilier urbain, choix de mise en valeur des façades, de pavage des rues, aménagement des places, autorisation d'activités commerciales et/ou touristiques...) et le marquage des acteurs ordinaires, habitants et usagers de la ville (pratiques spatiales, modes de circulation dans l'espace urbain, marquage par la présence corporelle...).

Une définition des notions de marque et de trace, autre terme récurrent lorsqu'on parle de patrimoine, s'impose à ce stade. V. Veschambre définit la différence qu'il opère avec F. Ripoll (Ripoll, 2006) entre trace et marque. Alors que la trace renverrait plutôt au passé, au champ de l'histoire et de la mémoire, et qu'elle n'est pas forcément intentionnelle, la marque est au contraire une action contemporaine, signature intentionnelle inscrite dans le présent, pensée et produite pour *être* visible, et pour *rendre* visible (une personne, un groupe, une institution...). « *Alors que la trace peut rester anonyme et ne renvoyer qu'à une activité (trace d'un habitat, d'une activité artisanale...), la marque est par définition la signature d'un acteur social, qu'elle représente en son absence* » (Veschambre, 2008 : 11). Dans la trace, il n'y a pas de sens particulier car pas d'intentionnalité. Mais une trace peut aussi être une marque ancienne dont la signification s'est perdue, oubliée, avant d'être parfois reconstruite.

« *L'enjeu de la patrimonialisation, c'est celui du passage de la trace à la marque, avec les notions d'intentionnalité, de distinction statutaire qui y sont associées.* » (Veschambre, 2008 : 22). A Harar, il est très clair que la patrimonialisation de la vieille ville, qui se manifeste par son classement et en l'occurrence le plus haut qui soit puisqu'il s'agit du classement patrimoine mondial, est un marquage intentionnel de l'histoire aussi bien que de l'espace par le groupe ethnique, économique et politique harari. Marquage de l'espace car il justifie la maîtrise par le politique (harari) de l'espace urbain, de son aménagement, de sa mise-en-scène ; marquage de l'histoire car il justifie la domination politique de l'ethnie hararie qui,

bien que minoritaire en nombre, assoit sa suprématie sur toute une région grâce à la reconnaissance de son histoire et de sa culture.

## 2. 2. UNE INSCRIPTION DANS UNE GÉOGRAPHIE SOCIALE QUI MET LES ACTEURS AU CŒUR DE SON QUESTIONNEMENT

Pour commencer, de quels acteurs parle-t-on ? Nous entendons par acteurs les groupes sociaux agissant sur la ville, qu'il s'agisse des acteurs institutionnels (les élus de la ville, les Églises), des acteurs économiques, des habitants ou des usagers. Il existe différentes modalités d'action qui toutes ne renvoient pas au seul groupe des autorités urbaines.

Agir sur l'espace urbain, c'est en effet en avoir le contrôle, la maîtrise, la gestion. À ce titre-là sont principalement concernés les acteurs de la politique urbaine, de l'aménagement et de l'urbanisme, mais aussi certains acteurs privés, notamment les investisseurs dans le secteur touristique. Agir sur l'espace urbain, c'est également l'habiter, le marquer par sa présence, son occupation et par sa pratique de l'espace. À ce titre-là sont concernés les habitants et les usagers du centre-ville classé, ceux à qui sont destinés les aménagements, ceux qui font vivre, pratiquent les espaces publics, et occupent les espaces privés de l'habitat. Ils sont les acteurs *ordinaires* de la ville, au sens où Michel de Certeau parle de l'homme *ordinaire*, « *héros commun. Personnage disséminé. Marcheur innombrable. [...] Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés. De tout temps, il prévient les textes. Il ne les attend même pas. Il s'en moque. Mais dans les représentations scripturaires, il progresse. Peu à peu il occupe le centre de nos scènes scientifiques. Les projecteurs ont abandonné les acteurs possesseurs de noms propres et de blasons sociaux pour se tourner vers le chœur des figurants massés sur les côtés, puis se fixer enfin sur la foule du public* » (De Certeau, [1980] 1994 : 11).

Parle-t-on pour autant de groupes sociaux agissant selon des modes de mobilisation collective sur l'espace ? Pas nécessairement, et nier les individus derrière le groupe serait prendre le risque de ne pas saisir la multiplicité des petites actions quotidiennes (quelles que soient les formes qu'elles prennent) et de revenir bredouille de terrains où la première réalité observable est souvent l'apparente inertie de la population résidente face aux discours, aux projets et aux programmes effectivement mis en œuvre par les faiseurs de la politique urbaine.

C'est pourquoi l'entrée par les pratiques, les modes d'habiter la maison, la rue, le quartier, les relations de voisinage, l'ancrage familial et les parcours de vie des individus, a été privilégiée. Cette entrée justifie les choix méthodologiques qui ont été opérés et l'usage de l'entretien qualitatif et semi-directif sur lequel nous reviendrons en détail dans ce premier chapitre. La

notion d'habiter, comprise comme l'ensemble des pratiques d'un individu dans son espace, c'est-à-dire son logement mais aussi son lieu de vie (le quartier, et dans le cas qui nous intéresse, la vieille ville d'une manière générale), ainsi que la notion de stratégie et de choix résidentiel qui suppose de « *restituer à l'acteur sa part d'initiative dans l'élaboration de sa propre existence* » (Godard, 1990 : 9), sont développés plus loin, respectivement dans les chapitres cinq et six de la troisième partie.

### **3. LA COMPARAISON : UNE APPROCHE RAISONNÉE**

Chronologiquement, Harar a été la première ville où nous avons posé notre regard et où nous nous sommes interrogée sur le sens d'une démarche de classement par l'Unesco de sa vieille ville. Peu explorée encore par les géographes, la ville de Harar présentait des caractéristiques et des particularités (sa mixité ethnique et religieuse, la pauvreté moyenne de sa population, le caractère non-monumental de son patrimoine bâti, la conservation de son tissu urbain, le faible niveau de son attractivité touristique etc.) qui rendaient particulièrement intéressants les questionnements sur le processus d'une mise en patrimoine, et la façon dont celui-ci agit sur le rapport à l'espace des différents acteurs. Rapidement, s'est imposée l'idée que la comparaison avec un autre objet, présentant un certain nombre de caractères communs avec Harar (notamment le statut de ville patrimoine mondial), mais aussi de différences, permettrait d'affiner l'analyse dans l'une et l'autre ville, et peut-être d'en tirer des généralités sur le sens et les conséquences sociales d'un classement.

#### **3. 1. L'EXPÉRIENCE DU TERRAIN EN GÉOGRAPHIE**

La découverte de la ville de Harar en 2003, et tout le travail de terrain puis de mise en forme des données qui s'en est suivi, ont été primordiaux dans le mûrissement de la problématique de la thèse. C'est à Harar, à l'époque où le classement était encore en projet, que nous avons abordé pour la première fois la notion de patrimoine sous un jour dynamique et que nous avons pris conscience qu'il s'agissait là d'une construction sociale résultant de choix opérés par certains acteurs selon certaines modalités et dans des objectifs précis.

Cette première expérience a aussi été celle de la découverte de la dimension spatiale comme une des entrées explicatives possibles des phénomènes sociaux et celle du terrain comme

mode de travail. Nous nous confrontons pour la première fois à la réalité du « terrain », tout à la fois cadre matériel et cadre social.

Le terrain, c'est le moment où le chercheur entre en interaction avec son objet de recherche : c'est une prise de contact directe avec les acteurs en même temps qu'une mise à distance imposée par le statut du chercheur et renforcée par la barrière de la langue et l'éloignement culturel dans les contextes éthiopien et syrien. Le choix de terrains étrangers, dans deux aires culturelles différentes de la nôtre, n'est pourtant pas un hasard. Choisir ces deux villes, c'était faire face d'emblée à un certain nombre de difficultés : l'étrangeté immédiate (de la langue, des modes de vie, de la culture d'une manière plus englobante) ; l'attente que l'on provoque chez nos interlocuteurs lorsqu'on est un chercheur occidental, particulièrement en Ethiopie où nous avons fortement ressenti que l'on attendait de nous une forme de retour ; le danger de l'exotisme et de l'ethnocentrisme enfin, cette pente glissante qui peut conduire à considérer dans le cas présent les valeurs et les pratiques patrimoniales européennes comme mondiales.

Il fallait enfin relire avec prudence la littérature orientaliste et les images créées par les voyageurs du 19<sup>e</sup> siècle, les représentations de la ville – images légendaires ou reflétant une part de la réalité – tenant une place importante dans la définition d'un patrimoine. Dans le cas d'Alep, la domination de la puissance mandataire française a eu un impact sur la politique urbaine et les prémises de la patrimonialisation. Harar s'est quant à elle trouvée plusieurs fois en contact avec des pays occidentaux, et notamment la France qui a pu par ce biais se forger une image de la ville qui a pu influencer sur le dossier de candidature réalisé par une équipe d'architectes, d'anthropologues et d'historiens français. Ces images ne sont pas la réalité, et il a fallu manier avec prudence le décalage entre ce qui est dit de la ville dans les dossiers de classement à l'Unesco, les représentations locales qui ressortent des entretiens aussi bien auprès des acteurs institutionnels que des résidents, et le fruit des observations et des enquêtes réalisées sur place.

Pourtant faire le choix de ces deux villes, malgré toutes les difficultés qu'ont présentées ces terrains, c'était aussi prendre le parti d'un certain œil neuf et tirer parti du caractère étranger pour s'étonner de tout et ne rejeter a priori aucune piste. Cela nous a permis de comparer deux villes en apparence très dissemblables où la question sociale se pose de façon différente, sans privilégier une approche plutôt qu'une autre.

Lorsqu'on travaille sur des terrains étrangers, dans des contextes culturels éloignés, la géographie culturelle peut apporter un éclairage, et un positionnement conceptuel et méthodologique intéressant. Selon les géographes culturels, tout phénomène social s'inscrit dans un contexte culturel qu'il est impossible à transcender et nécessite une approche qui tienne compte des conditions contextuelles, de la relativité culturelle des situations, des

pratiques, des représentations observables. Cette démarche souligne également la subjectivité du chercheur et les filtres au travers desquels il aborde nécessairement la réalité (genre, âge, parcours personnel de vie, idéologie, croyance religieuse...), subjectivité que l'on retrouve sur tous les terrains et tous les sujets, même les plus familiers. Des géographes comme Paul Claval proposent donc de relativiser toujours la connaissance en la référant au contexte culturel. Pourtant, cette géographie « *tend aussi à s'inscrire dans une vision qui considère les cultures, à la fois multiples et éclatées, comme autant de super organismes s'imposant sans coup férir aux sociétés. Elles guideraient notamment leurs manières de produire ou de gérer l'espace* » (Di Méo, 1998 : 7). Dans cette optique « *le principe de la transmission [de la culture], de son rôle majeur dans la reproduction sociale, d'une génération à l'autre, s'impose à celui de la production incessante et toujours renouvelée des contextes culturels de toute vie sociale* ».

Sans chercher à évacuer les références culturelles et leurs spécificités, la comparaison et singulièrement la comparaison de deux réalités saisies dans des contextes différents permet, en éclairant les permanences, d'échapper à la sacralisation de l'héritage culturel comme donnée éternelle, et de le considérer plutôt comme « *un principe actif en continuelle transformation, sous l'effet de la production permanente de leurs situations et de leurs lieux par les forces sociales* » (Di Méo, 1998 : 7). Elle permet aussi l'effet miroir propre à révéler dans l'une et l'autre ville des processus et des fonctionnements imperceptibles de prime abord, la comparaison étant pour les sciences sociales le moyen de mettre en évidence des modèles communs, comme l'expérimentation l'est dans d'autres sciences.

Notre démarche, proche de celle que présente Guy Di Méo, opère un renversement par rapport à celle que propose la géographie culturelle : considérer non pas la culture comme productrice des rapports et des enjeux socio-spatiaux, mais considérer au contraire que ce sont les pratiques, les mobilisations, les conflits, les usages tant sociaux que spatiaux qui sont à l'origine de la transformation permanente de toute culture. Car ces enjeux « *se caractérisent aussi par leur composante universelle et, à certains égards, par un degré appréciable d'intemporalité. [...] Ces réalités universelles, ce sont celles de la domination, de l'exploitation et de l'hégémonie* » qui pèsent toujours sur les rapports sociaux (Di Méo, 1998 : 8). La comparaison nous permet dans cette perspective d'observer la permanence de ces rapports, la façon dont ils opèrent dans différents contextes, sur différents espaces, d'observer enfin les effets qu'ils produisent : ségrégation, marginalisation, gentrification, exclusion....

### 3. 2. LE CHOIX DE LA COMPARAISON ENTRE HARAR ET ALEP

Le choix de l'étude comparative s'est rapidement imposé comme le moyen d'enrichir la réflexion sur les processus de patrimonialisation d'espaces urbains des suds, et de sortir du dangereux carcan des stéréotypes de l'exotisme. La comparaison peut être conçue comme un outil spécifique utile pour dégager un certain nombre de généralités, de lois. Il est nécessaire pour cela de dépasser le simple exercice comparatif qui consisterait à mettre en évidence des ressemblances et des divergences<sup>3</sup>. L'exercice implique d'extraire certains éléments de leur contexte, de les rapprocher d'éléments tirés de contextes éloignés mais pouvant présenter a priori des points de convergence et d'en tirer des lois générales et explicatives. Il s'agit donc aussi, dans le cadre de cette comparaison de deux villes inscrites sur la liste du patrimoine de l'humanité, de comprendre le fonctionnement et le mode d'action de telle ou telle institution locale ou internationale et d'en repérer les pratiques récurrentes.

Comparer permet en effet de sortir des stéréotypes, de « dénaturiser » les phénomènes trop bien connus et les recettes explicatives de phénomènes déjà décrits ailleurs (cf. Lima, Steffen, 2004). « *Les termes de la comparaison ne sont jamais donnés d'avance* », ce qui oblige le chercheur à formuler des hypothèses neuves, à la fois dans l'objectif de dénaturalisation et de comparaison. Par un effet miroir, la comparaison permet aussi de décaler son regard, et d'ouvrir de nouvelles perspectives, descriptives et explicatives, en cherchant dans un objet ce qu'on a observé dans l'autre. Il s'agit là encore de porter un autre regard sur son objet d'étude, grâce à la connaissance qu'on a acquise de l'objet comparé. Et si cet exercice permet de détecter des phénomènes qu'on n'aurait peut-être pas perçus sans cela, il permet aussi de les interpréter, d'en comprendre le fonctionnement ou la récurrence.

Dans le cadre de ce travail comparatif entre Alep et Harar, nous avons privilégié une approche essentiellement qualitative centrée sur les relations entre les acteurs et l'articulation entre les stratégies mises en œuvre sur le territoire urbain par les habitants et les usagers d'une part, l'action institutionnelle d'une part (cf. point sur la méthodologie). C'est de ces observations et de l'analyse du discours des acteurs que nous tentons de déduire les permanences, les logiques cachées de l'action publique et des mobilisations ordinaires entraînées par la mutation tant symbolique que matérielle de l'espace du centre classé.

Le choix d'objets à caractéristiques proches ou au contraire fortement différenciées s'est rapidement posé à nous. « *La démonstration n'aura-t-elle [en effet] pas plus de force, les*

---

<sup>3</sup> Sur la comparaison, voir le numéro 16 de ESO Travaux et Documents (2001) issu d'un séminaire portant sur la comparaison en géographie. Cf. Fournier J. M. et Sabot E., 2001, Comparer : une démarche de recherche stimulante et risquée, *ESO Travaux et documents* n°16, Rennes.

*permanences démontrées ne seront-elles pas d'autant plus significatives que l'on aura choisi de confronter des éléments à large spectre ?* » (Fleury, 2000 : 10). Le point de départ (la problématique et les hypothèses du sujet) reste le même, dans un cas comme dans l'autre. Mais poser un même questionnement sur deux objets a priori éloignés (du point de vue de la taille de la ville par exemple, de son importance aux échelles régionale, nationale et international, ou du contexte culturel) peut permettre de proposer une typologie plus pertinente des réactions des acteurs face à la mise en patrimoine. C'est grâce aux régularités observées dans deux objets différents que l'on pourra au mieux proposer une grille explicative convaincante. « *L'interprétation des résultats obtenus, des répétitions et irrégularités constatées peut permettre d'initialiser – ou à tout le moins d'ébaucher – une typologie dont les exemples choisis constituent l'illustration des différents types* » (Fleury, 2000 : 11).

Nous avons donc fait le choix de la comparaison entre deux villes différentes tant du point de vue de leur taille que de leur contexte politique et culturel, mais présentant toutefois des similitudes dans leur forme et dans leurs modes d'habiter. Alep en Syrie a été classé en 1986, et Harar (Éthiopie) en 2006 : il s'agit de deux villes aux centres paupérisés et dégradés, présentant la même problématique de désintérêt et de désaffection des couches les plus aisées de la population urbaine pour la vieille ville. L'étude comparative de notre mémoire de Master 2 recherche portait déjà sur Harar et Alep, et sur une troisième ville : Zanzibar. Nous avons très vite considéré que trois terrains représentaient un défi trop lourd pour une thèse en trois ou quatre ans menée en parallèle d'un monitorat à l'Université, et que la qualité du travail de terrain pâtirait d'une ambition trop grande. Zanzibar présentant beaucoup de similitudes avec Harar, nous avons décidé de faire porter notre recherche de thèse sur les deux villes dont la comparaison, bien que moins facile, serait la plus riche et me permettrait de répondre au mieux aux hypothèses de départ. Recentrer la problématique sur les villes de Harar et d'Alep nous a permis d'y effectuer des terrains répétés, répartis sur trois ans, et de travailler au total huit mois sur place à Harar, et six mois à Alep.

## **Deux villes classées au patrimoine mondial**

L'intérêt principal de se pencher sur le cas de villes classées par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial, c'est qu'il s'agit d'un processus uniformisé partout dans le monde. L'essence même du patrimoine mondial, c'est en effet son universalité. Chaque classement s'établit sur la base de critères universels et le processus (le montage du dossier, le cahier des charges imposé par l'Unesco) est équivalent en tous points du globe pour toutes les villes candidates.

Pour une ville, le gain représenté par un classement au patrimoine mondial n'est pas immédiatement avéré. Présenter sa candidature est une opération coûteuse qui nécessite

l'expertise de professionnels, le relevé de nombreuses données et la mise en forme d'un dossier lourd selon des normes très strictes. Le classement n'est ensuite obtenu qu'en contrepartie de sérieuses garanties : la ville doit apporter la preuve de sa motivation notamment par la création d'une armature institutionnelle propre à assurer la conservation du patrimoine classé. Enfin, une fois le classement obtenu, tout le travail reste à la charge de la ville : l'Unesco finance de temps à autre la venue d'experts sur les sites classés, à la demande de ces derniers. Toutefois ces experts ne peuvent fournir qu'un avis éclairé, mais pas de soutien financier sauf exception. Il semble clair qu'à Harar, par exemple, la présence d'experts locaux capables de gérer l'avenir de la vieille ville (protection, sauvegarde et, éventuellement, mise en valeur) fait cruellement défaut. Par conséquent ce n'est pas dans un bénéfice direct à la ville, son développement et ses habitants qu'il faut chercher les motivations d'un classement.

Il s'agit avant tout d'une reconnaissance. C'est en cela que l'entrée par les acteurs et leur intérêt est pertinente. On peut d'ors et déjà soulever plusieurs pistes et éléments de réponse. Le patrimoine mondial concerne en tout premier lieu la valorisation de l'image de la ville : localement, sur le plan national et sur le plan international. Il favorise l'intérêt des organisations internationales pour la ville, grâce à la visibilité accrue de cette dernière : des partenariats sont rendus possibles avec des **organismes internationaux** spécialistes de la réhabilitation des villes anciennes dégradées qui apportent un soutien technique, administratif et financier à la ville. À Alep par exemple, il s'agit avec la GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit<sup>4</sup>) d'une collaboration sur le long terme dont les résultats commencent, presque 15 ans après, à être mesurables (amélioration globale des conditions de vie, redynamisation économique essentiellement fondée sur un accroissement du secteur tourisme). La GTZ est l'agence de coopération technique allemande pour le développement ; elle est directement financée par le ministère fédéral de la coopération économique qui est chargé au niveau gouvernemental de l'aide au développement économique.

La reconnaissance de la valeur universelle du patrimoine d'une ville peut aussi être support de revendications **sur le plan national** : en Ethiopie, le rôle des élites hararies dont un fort pourcentage ne vit pas à Harar est à ce titre exemplaire. Leur revendication identitaire trouve un moyen d'expression dans le classement de Harar : les Hararis ont en effet une puissance économique forte au plan national et cherchent à conforter leur position. On peut sans doute aller jusqu'à parler de revanche sur des décennies de domination amhara au temps de l'Empire.

---

<sup>4</sup> Agence allemande pour la coopération technique.



**Localement** enfin, le classement représente un levier de développement local : développement économique (notamment par le biais du tourisme), développement des services, amélioration générale des conditions de vie (infrastructures, logement...).

### 3. 3. DEUX VILLES DE L'ISLAM ?

Ce qui fait l'originalité du choix des villes de Harar et d'Alep, compte tenu de la problématique au travers de laquelle nous abordons le processus patrimonial, c'est qu'il s'agit de deux villes de tradition urbaine islamique, l'islam étant hégémonique dans un cas (Alep), minoritaire dans l'autre (Harar où les musulmans sont les plus nombreux dans la vieille ville, mais légèrement minoritaires en nombre dans l'ensemble de la ville). Malgré leurs particularités propres, l'espace urbain est à Harar comme à Alep fortement marqué par la culture arabo-musulmane sur un plan matériel et symbolique, c'est-à-dire au niveau de son organisation spatiale, mais aussi au niveau de sa pratique et notamment du rapport de la population avec la part privée et la part publique de l'espace urbain. Les deux centres urbains anciens qui font l'objet de notre étude ont en commun certains caractères que l'on attribue généralement à la ville « arabe » ou « musulmane ».

Il faut pourtant prendre garde au terme même de ville « arabe » ou « musulmane » qui pose problème. André Raymond nous donne sa propre définition de la ville arabo-musulmane (Raymond, 1998) : selon lui, point de ville musulmane telle qu'ont voulu la définir les orientalistes, sauf à dire que les musulmans y résident. Il existe toutefois bien une aire urbaine commune, du Maroc à l'Afghanistan (au-delà donc de la sphère arabe), qui repose sur certains traits de structure urbaine communs. Un des premiers traits est ce que les Anglo-Saxons appellent le *zoning*, « une séparation très marquée des fonctions économiques et des fonctions résidentielles » (Raymond, 1998 : 325) : le commerce de gros, de détail, les fonctions d'entrepôt dans les khans (ou caravansérails) se trouvent au centre de la ville où est aussi la mosquée principale et donc les fonctions de culte et d'enseignement. Autour se distribuent les fonctions résidentielles, avec le petit commerce de proximité. Le réseau viaire est à l'image de cette double organisation : au centre, de grands axes menant vers les portes et ménageant un espace public ; dans la zone résidentielle, des rues plus étroites, le réseau se terminant souvent en impasses. Cette organisation de la ville se renforce avec une répartition des activités : les plus riches et les plus spécialisées au centre et les plus polluantes à la périphérie.

La trame commune à Alep et à Harar est en effet la centralité propre à la ville : cette centralité est à la fois commerciale (implantation des souks et des khans pour l'accueil des commerçants étrangers), religieuse (la grande mosquée ou Mosquée du Vendredi se situe généralement au centre) et politique (héritage peut-être de l'agora grecque et du forum romain) à Alep. Le

caractère arabo-musulman de la ville d'Alep est assez évident compte tenu de l'aire culturelle dans laquelle elle est localisée, et ce malgré le fait qu'Alep est une ville très ancienne, bien antérieure à l'islam puisqu'on y décèle les traces d'une ville antique. Alep est tout de même essentiellement marquée dans sa forme par les caractéristiques de la ville islamique. Sa structure urbaine est approximativement radioconcentrique (cf. carte de la vieille ville d'Alep ci-dessus) : au centre, les souks de la Mdineh (dans le dialecte alépin, le terme désigne la partie de la ville intra-muros qui comprend les souks et les khans regroupés autour de la grande mosquée et sur l'axe qui va de Bab Antakieh à la citadelle), la grande mosquée (Mosquée des Omeyyades) et le centre administratif au pied de la citadelle ; les quartiers résidentiels sont localisés dans un deuxième cercle, le réseau viaire se finissant en impasses, l'habitat tourné vers l'espace privé des cours intérieures.

**Photo 1 - L'entrée du souk couvert vue du haut de la citadelle (Alep, 2007)**



© Pauline Bosredon

**Photo 2 - Le Sérail et la citadelle (Alep, 2007)**



© Pauline Bosredon

**Photo 3 - Une impasse résidentielle (Alep, 2008)**

© Pauline Bosredon

**Photo 4 - La vieille ville et la citadelle (Alep, 2008)**

© Pauline Bosredon

On retrouve cette configuration à Harar, bien que la ville se caractérise par une centralité double constituée d'une polarité religieuse (autrefois mixte - religieuse et commerciale - la fonction commerciale ayant aujourd'hui largement décliné) autour de la place Faras Magala, et d'une polarité purement commerciale sur la place du grand marché Gidir Magala (cf. carte du Jugol, chapitre 1 point 3.2.1.). Les deux places sont néanmoins suffisamment proches et bien reliées pour qu'on puisse parler d'une centralité commerciale et religieuse. Le contexte africain de la localisation de Harar n'empêche en rien la mémoire islamique de sa fondation, et le mythe encore très vif de l'ascendance arabe des Hararis.

On peut à ce sujet évoquer la figure de Abadir considéré comme l'un des pères de Harar et dont est entretenu le souvenir, primordial dans la construction de la mémoire collective des Hararis (cf. chapitre 2). Abadir faisait en effet partie des 405 Arabes arrivés en 1256 et qui

furent à l'origine de la fondation de la ville de Harar (Gibb, 1997). Son tombeau, « Aw Abadir », est aujourd'hui l'un des plus vénérés. D'après les enquêtes menées par Nadia Ammi (Ammi, 2003), il est un repère identitaire et chronologique, symbolisant la naissance de Harar et l'arrivée de l'islam qui a depuis prospéré dans cette partie de la corne de l'Afrique.

**Photo 5 - La place Faras Magala et l'église Medhane Alem (Harar, 2006)**



© Maxime Lachal

**Photo 6 - Une rue commerçante du Jugol (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon

**Photo 7 - Une rue résidentielle du Jugol (Harar, 2006)**

© Pauline Bosredon

Le modèle de la ville arabo-musulmane se caractérise aussi par la transition particulière qui s'opère entre l'espace public (les places, les marchés) et l'espace privé de la maison. Cette dernière, tournée vers une cour intérieure invisible aux regards de la rue, est accessible le plus souvent par une impasse au statut semi-privé. On retrouve cette caractéristique à la fois urbanistique et architecturale dans les deux villes. Si à Alep chaque maison correspond à une unité d'habitation et à un seul foyer, il n'en est pas de même à Harar où les maisons ont été souvent subdivisées suite à la nationalisation de la terre et à la confiscation par l'Etat des logements en location privée. Il est donc fréquent qu'autour de la cour se répartissent plusieurs blocs de logements occupés par différentes familles. L'espace ceint par une clôture le séparant de la rue et regroupant ces différents logements est généralement appelé par le terme anglais de *compound*.

Harar et Alep sont ainsi composées d'un patrimoine bâti que l'on peut qualifier d'islamique : un tissu résidentiel très dense, marqué par un mode de vie tourné à la fois vers l'espace privé de la maison et, à Harar, vers la rue et l'impasse, lieux de vie collective indispensables compte tenu de l'exiguïté des logements ; un ensemble monumental composé d'édifices islamiques bien identifiés : mosquées, *zawiyyât*<sup>5</sup> et autres équipements religieux (écoles coraniques etc.), tombeaux de saints musulmans (à Harar). Il faut ajouter à cet ensemble des éléments ne relevant pas à proprement parler de la tradition musulmane de la ville, mais à un autre pan de son histoire (l'enceinte fortifiée et ses portes à Harar, la Citadelle à Alep).

Il est très important de noter l'importance à Harar plus qu'à Alep de ce qu'on pourrait appeler les biens « communautaires » qui relèvent d'une pratique commune, traditionnelle, liée le plus souvent à l'islam : c'est notamment le cas des mosquées et des tombeaux. La plupart de ces

---

<sup>5</sup> La *zawiyya* (pl. *zawiyyât*) est le lieu où se réunissent les confréries. Par extension, la *zawiyya* désigne un complexe religieux comprenant la mosquée, des salles d'études et de méditation.

biens sont en réalité des biens « *waqf*<sup>6</sup> », c'est-à-dire qu'ils ont été institués à un certain moment de leur histoire, parfois dès leur construction, comme fondations religieuses dédiées à une œuvre charitable. Les revenus tirés de leur exploitation étaient censés bénéficier à la communauté toute entière. Ce système a été abrogé en Syrie et les *awqaf* nationalisés ; ils ont toutefois conservé le nom de biens « *waqf* » et le système est peu ou prou le même qu'auparavant, à la différence près que leur entretien est sous la responsabilité de l'État garant d'une juste redistribution des revenus qu'il en tire. En Éthiopie, les biens *waqfi* ont été nationalisés comme le reste du parc immobilier et foncier sous le Derg. Aujourd'hui, ils bénéficient de la loi sur la privatisation qui permet aux anciens propriétaires (mosquées et Eglise orthodoxe en premier lieu) de recouvrer leurs biens.

Ainsi une part non négligeable de l'espace urbain est constitué de ce que nous appellerons les « espaces communautaires » dont la valeur tient parfois essentiellement dans leur pratique : c'est le cas à nouveau des tombeaux de Harar, mais aussi des espaces commerciaux, souk à Alep et marchés à Harar.

Il y a là matière à une analyse précise du marquage et de l'appropriation de l'espace urbain, des modifications qu'apporte le processus de patrimonialisation dans la relation entretenue par la population avec la ville, et de la façon dont se manifeste la nouvelle catégorisation de l'espace urbain par les autorités : la vieille ville est devenue le cœur d'une « Ville du Patrimoine Mondial ». Comment, dans deux villes de tradition musulmane ayant conservé une pratique et des usages de la ville liés à leur culture propre, peut-on intégrer ou surimposer une autre définition des lieux – définition par les institutions internationales d'un patrimoine de valeur exceptionnelle et universelle – et d'autres pratiques liées au défi que représente la conservation de ce patrimoine ? Qu'est-ce qu'une réelle politique de protection lorsqu'il s'agit par exemple d'arbres sacrés, de petits dômes chaulés chaque année (Ammi, 2003), ou d'autres éléments dont il n'est pas question qu'ils disparaissent étant donné qu'ils font l'objet d'un culte de la part des habitants ? La question de la conservation ne semble pas se poser en termes équivalents lorsqu'il s'agit de ces éléments du patrimoine classé – des biens communautaires dont la valeur tient dans le culte qui leur est consacré –, lorsqu'il s'agit d'un patrimoine privé – les maisons sont bien évidemment l'objet d'un entretien individuel à la mesure des moyens de chacun, qui peuvent se révéler nettement insuffisants, la pression démographique et la paupérisation de la vieille ville étant fortes aussi bien à Harar qu'à Alep –, et lorsqu'il s'agit de biens nationaux, monumentaux symboliques de l'histoire commune, n'appartenant à personne ou à tous, éléments phares de l'image de la ville et de son caractère universel conforme à son appartenance au patrimoine de l'humanité.

---

<sup>6</sup> *Waqf*, pl. *awqaf* (en arabe) ; *waqfi* (en harari)

### 3. 4. L'IMPORTANCE DE LA TEMPORALITÉ

La date du classement enfin est fondamentale. Elle montre tout d'abord l'évolution de la logique de l'Unesco, entre le classement en 2006 de la vieille ville de Harar, presque dépourvue d'édifices monumentaux, et un classement qui apparaît comme relativement évident à Alep en 1986 compte tenu de l'ensemble composé par la citadelle, la grande mosquée et le souk traditionnel, et de la taille du tissu urbain résidentiel préservé, même s'il a fallu sept années pour construire le projet. C'est à cette époque qu'apparaît pour la première fois la notion de monumentalité pour l'ensemble urbain compris dans sa globalité. À Harar, classé en 2006, la valeur exceptionnelle et universelle de l'ensemble constitué par la vieille ville est moins immédiatement visible et la monumentalité quasi absente. Les critères de classement ont indubitablement évolué vers la reconnaissance d'un patrimoine faisant une part plus large à la valeur mémorielle et symbolique des espaces, un patrimoine moins focalisé sur l'ensemble bâti.

Le recul que nous avons sur l'impact du classement à Alep permet aussi de montrer l'évolution des politiques urbaines : en 20 ans, ce dernier a connu différentes phases, notamment une prise en compte progressive de la question sociale. Les acteurs en présence ont aussi évolué : les experts étrangers laissant peu à peu la place aux experts locaux dont le discours sur la présence des Allemands de la GTZ est ambigu. La plupart reconnaissent en effet avoir besoin de leur expertise technique et organisationnelle ; dans le même temps, certains affirment que le patrimoine alépin ne peut être compris et donc sauvé que par les Alépins.

L'étude permet enfin de prendre en compte l'évolution du contexte régional et national. Ce contexte est celui de la fédéralisation et de la décentralisation en Éthiopie. En Syrie, la centralisation reste très forte, le classement d'Alep s'inscrivant dans un contexte de tension entre le pouvoir de Damas et la seconde ville du pays.

## 4. LES LIEUX DE L'ENQUÊTE : HARAR ET ALEP

### 4.1. DEUX CENTRES ANCIENS FORMANT DES UNITÉS URBAINES HOMOGENES

Les deux centres villes forment une unité urbaine clairement identifiable. Il s'agit de deux zones urbaines homogènes, facilement opposables au reste du tissu urbain, qu'il s'agisse d'une ville nouvelle récemment développée (comme dans le cas d'Harar dont l'extension ne dépasse pas les limites de son enceinte avant les années 1940 sous l'occupation italienne) ou de faubourgs plus anciens, mieux articulés avec le tissu traditionnel du vieux centre comme dans le cas d'Alep.

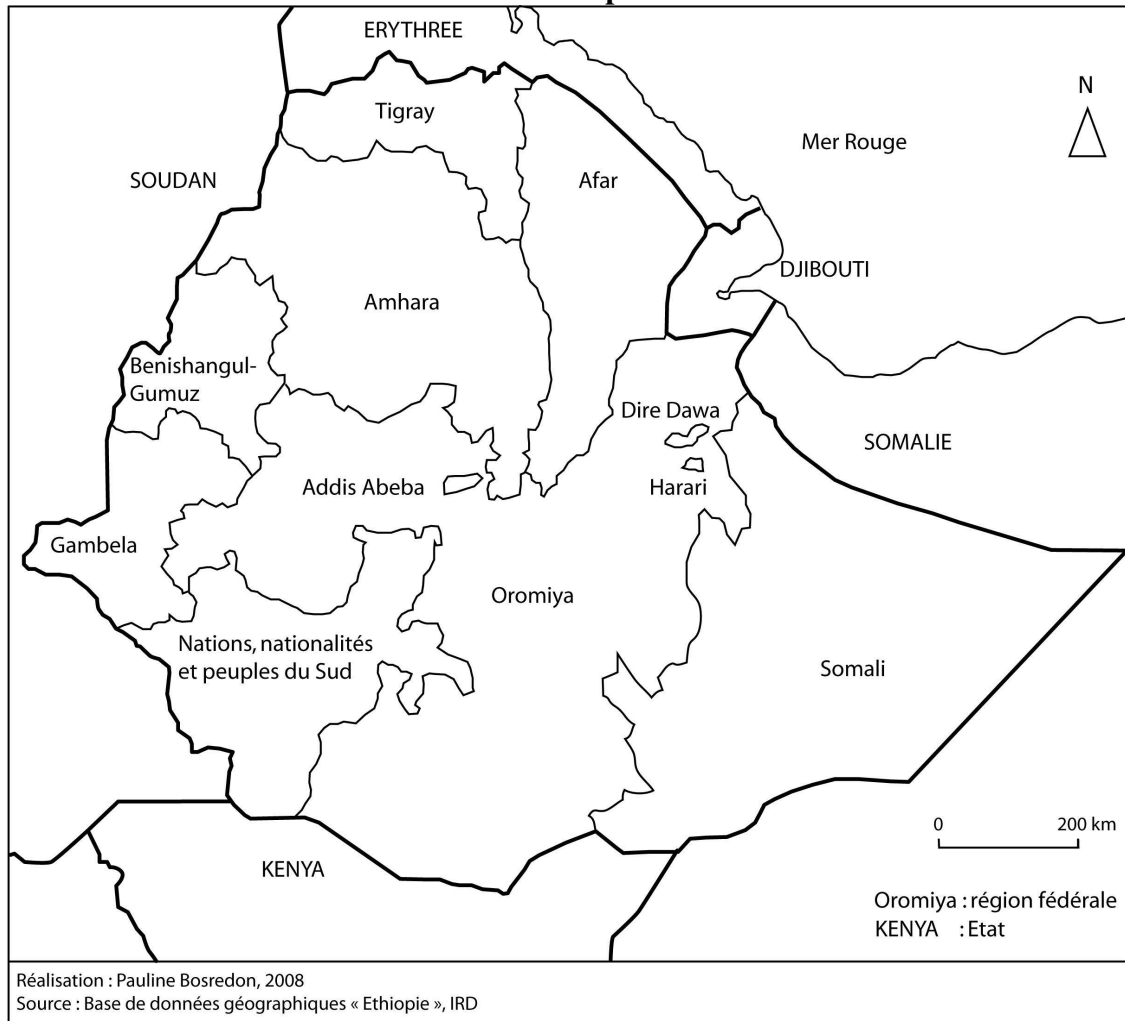
**Tableau 1 - Harar en chiffres**

<b>Nom du secteur classé</b>	Jugol, la ville historique fortifiée
<b>Superficie du secteur classé</b>	0,48 km <sup>2</sup>
<b>Nombre d'habitants dans le secteur classé</b>	34 000 habitants
<b>Nombre total d'habitants dans la ville de Harar</b>	109 500 habitants (estimation 2006)
<b>Rang de la ville de Harar en Éthiopie</b>	Rang n° 10 (selon le recensement de 1994) Ville n° 1 : Addis Abeba, capitale (2 084 588 hab.)
<b>Inscription sur la liste du Patrimoine Mondial</b>	2006
<b>Critères d'inscription</b>	« témoignage d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages » « témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue » « exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine » « exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible »

Chiffres extraits de FUPI, 2006, Integrated Development Plan of Harar



Carte 1 - L'Éthiopie fédérale

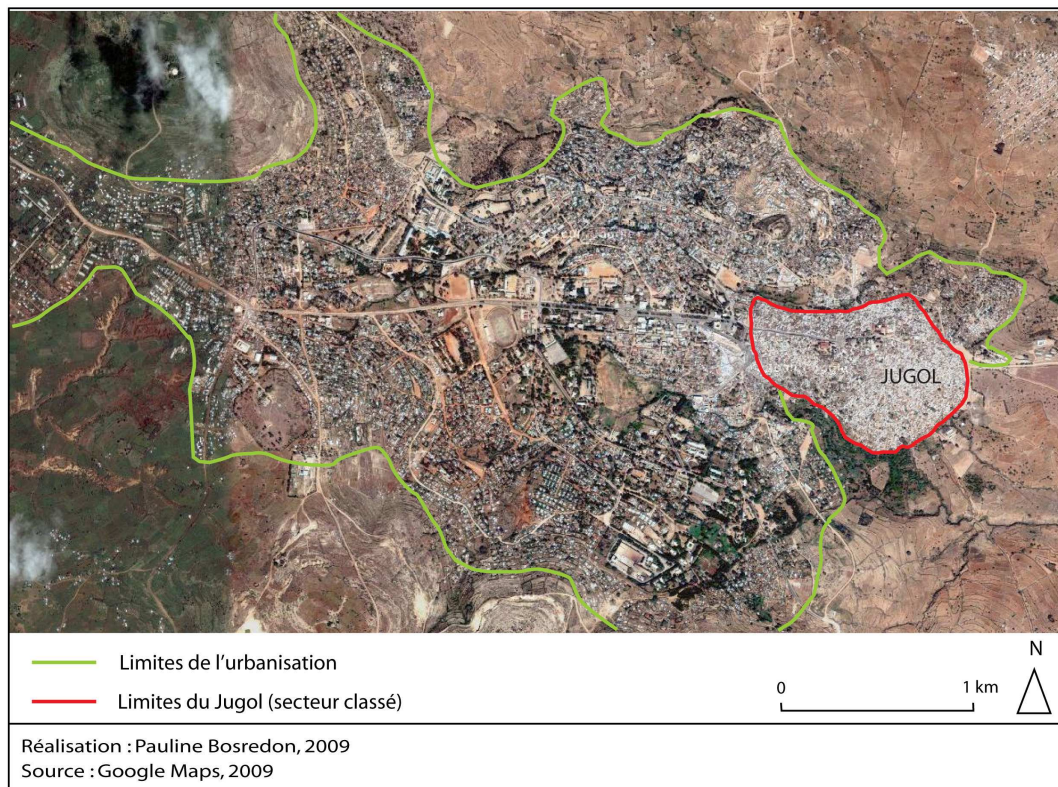


Le *Jugol* est le premier noyau urbain de Harar, entouré de murs élevés au 16<sup>e</sup> siècle dans un objectif défensif mais qui sont encore aujourd'hui entretenus. Les siècles passant et le danger d'une invasion venue de l'extérieur s'étant éloigné, l'enceinte d'Harar a pris la signification plus symbolique d'une clôture entre l'urbanité harari et l'altérité que représente la campagne, ouverte et autrefois hostile. *Jugol* signifie d'ailleurs « le mur » en même temps que le terme désigne la première ville d'Harar. À l'intérieur de l'enceinte, le *Jugol* présente une grande homogénéité architecturale et urbaine. Les relations avec la ville nouvelle et la campagne se font aux portes, points de contact avec l'extérieur autrefois au nombre de cinq, nombre qui renvoie d'après la tradition orale hararie aux cinq piliers de l'islam. Une sixième porte, *Harar Bari*, a été percée à l'ouest par l'empereur Makonnen lorsque ce dernier a conquis la ville d'Harar au 19<sup>e</sup> siècle. L'organisation interne du *Jugol* est très fortement structurée : le centre était jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle occupé par la Grande Mosquée, placée sur le point le plus haut de la

ville, sur la place Faras Magala<sup>7</sup>. Le centre et les limites sont donc à Harar des éléments à la fois symboliques et matériels qui structurent la ville et lui confèrent son identité.

Cinq quartiers s'organisent autour de cette polarité. À l'intérieur des quartiers qui s'étendent autour de chacune des cinq portes primitives, on est frappé par l'homogénéité du tissu urbain, organisé en rues principales qui convergent toutes vers la double centralité des places Faras Magala et Gidir Magala, rues secondaires (à l'échelle des quartiers), ruelles et impasses.

**Carte 2 - La ville de Harar**



<sup>7</sup> *Faras Magala* signifie littéralement « marché aux chevaux », ce qui était encore la fonction de la place à l'époque où Rimbaud visite Harar pour la première fois en 1880.

Carte 3 - Le Jugol (Harar)

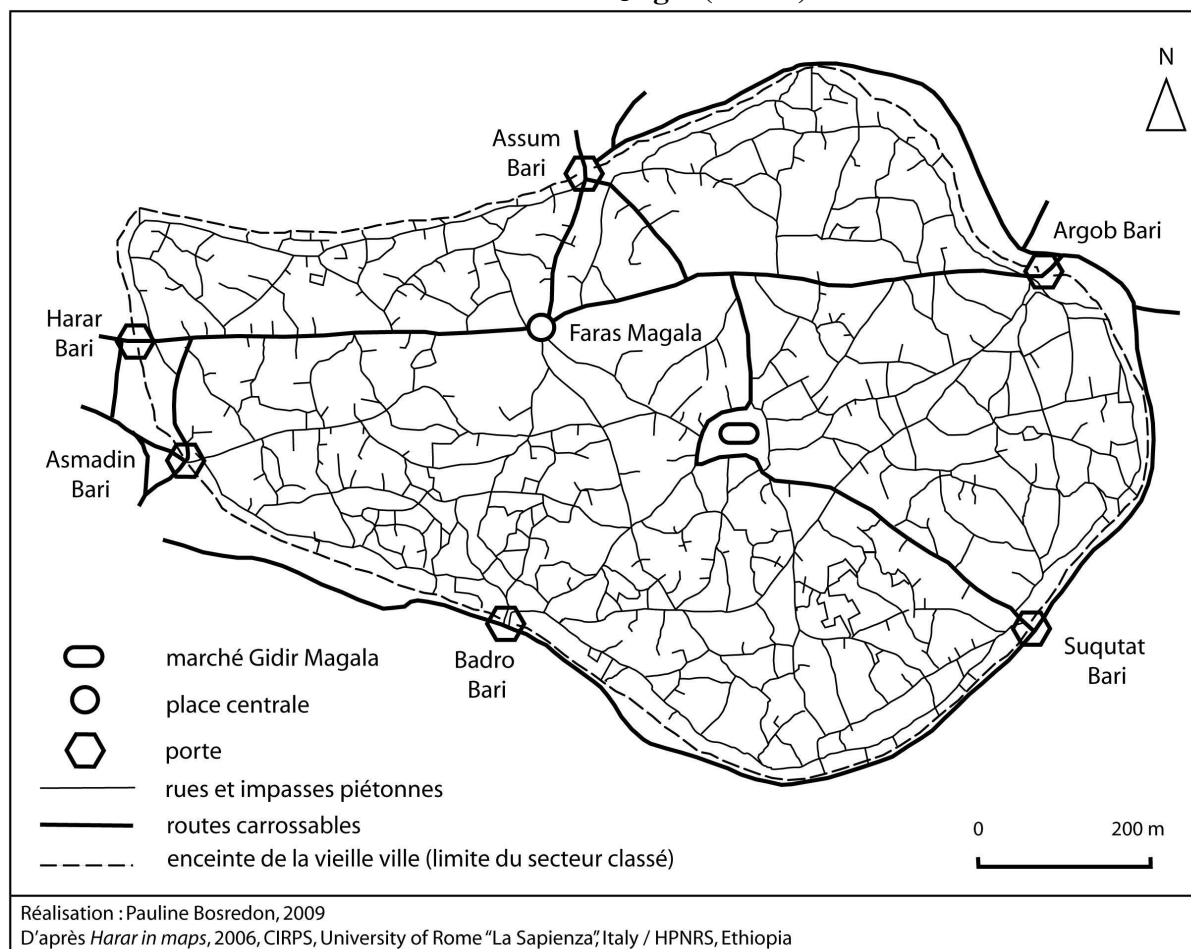


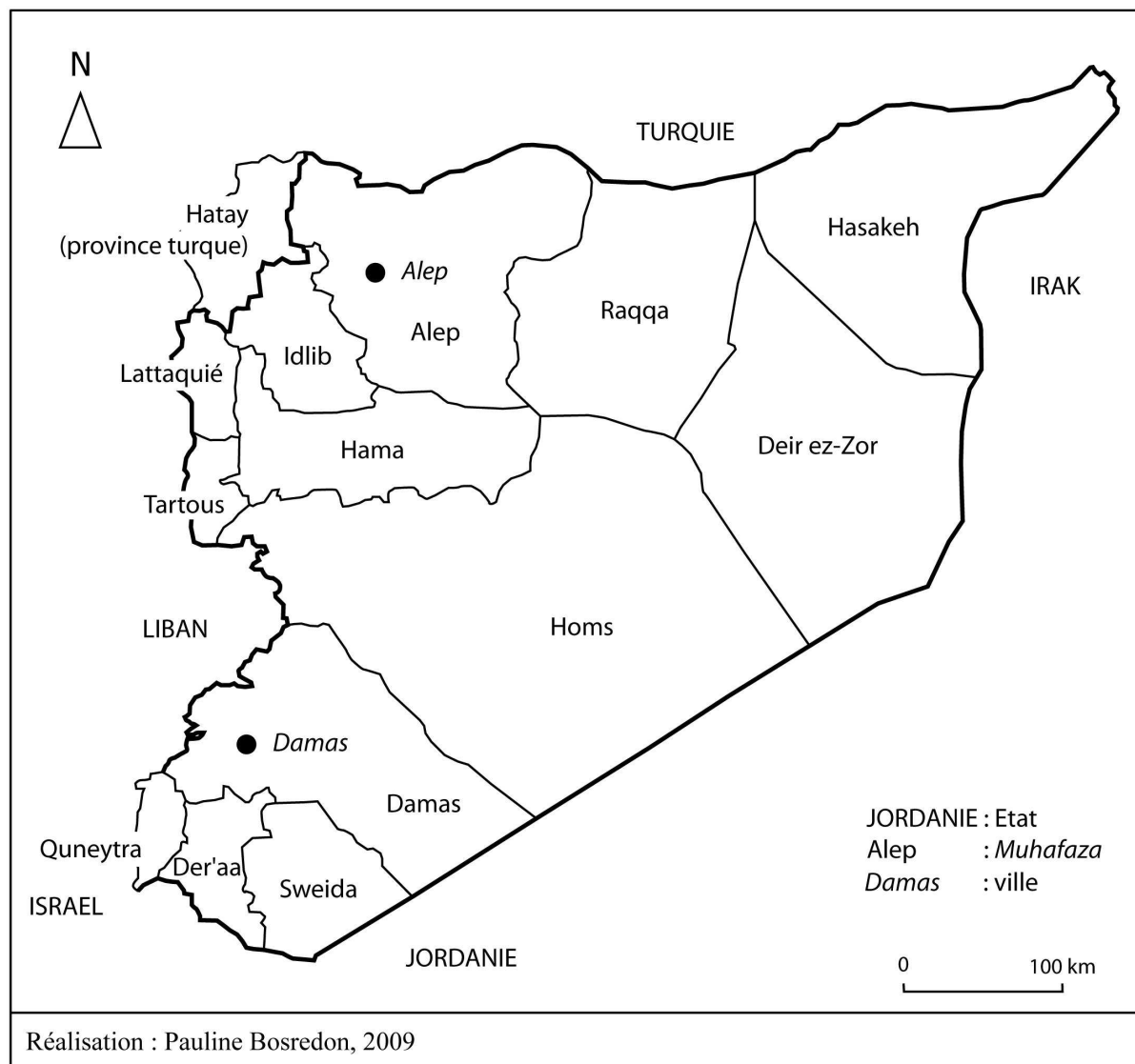
Tableau 2 - Alep en chiffres

<b>Nom du secteur classé</b>	L'ancienne ville d'Alep
<b>Superficie du secteur classé</b>	3,55 km <sup>2</sup>
<b>Nombre d'habitants dans le secteur classé</b>	110 000 habitants
<b>Nombre total d'habitants dans la ville d'Alep</b>	3 000 000 habitants
<b>Rang de la ville d'Alep en Syrie</b>	Rang n° 2 Ville n° 1 : Damas (capitale), 3 500 000 habitants
<b>Inscription sur la liste du Patrimoine Mondial</b>	1986
<b>Critères d'inscription</b>	(iii) « témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue » (iv) « exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou

de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine »

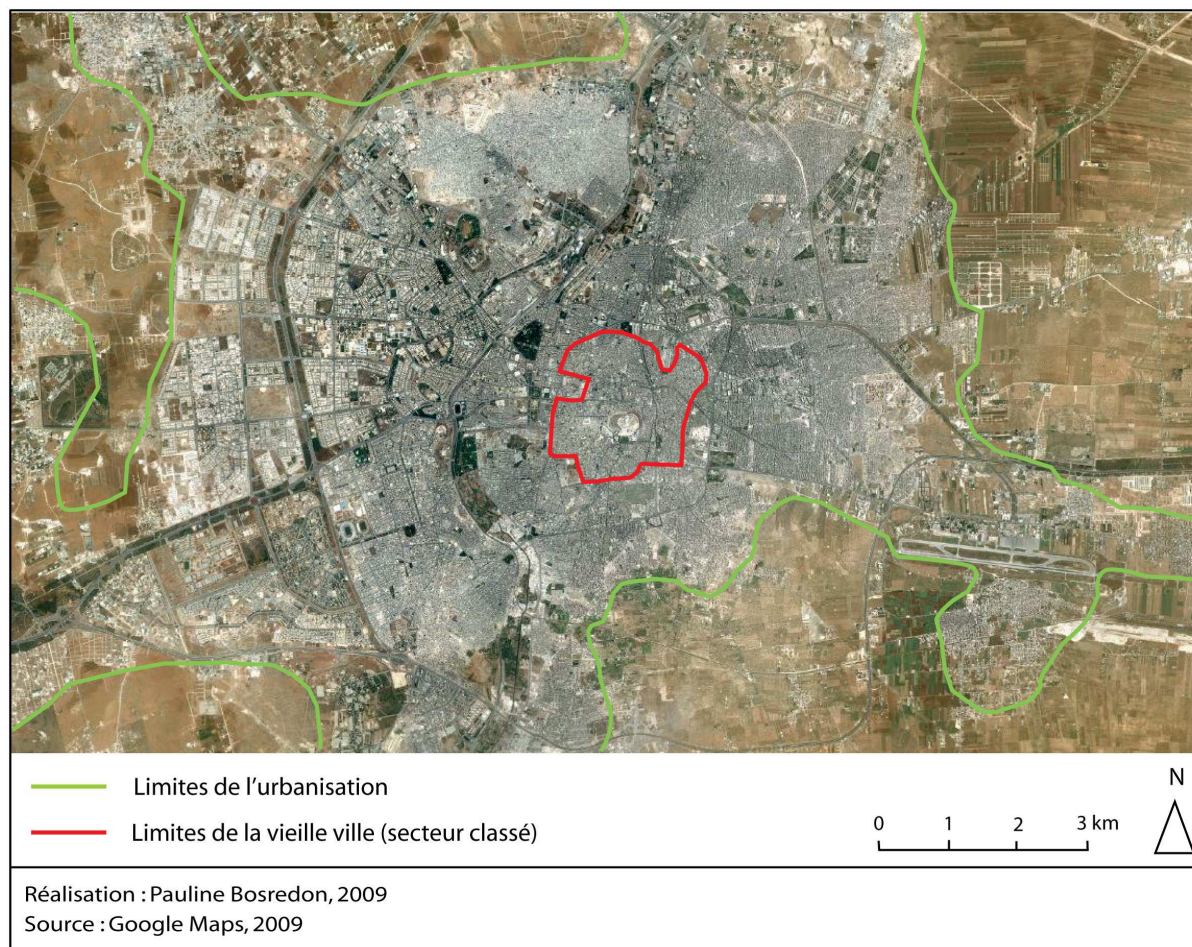
Chiffres extraits de GTZ / DOC, 2004, *Old City of Aleppo. Conservation and Development Strategy*

**Carte 4 - Les muhafazat syriens**



La vieille ville d'Alep était elle aussi anciennement entourée d'une enceinte. Le mur a disparu mais il reste certaines portes et l'espace circonscrit est véritablement l'ancienne ville, aujourd'hui qualifiable de centre-ville ancien. Les deux secteurs correspondant à la ville ancienne et à la ville nouvelle sont bien identifiées, et possèdent chacun aujourd'hui leurs caractères propres.

Carte 5 - La ville d'Alep

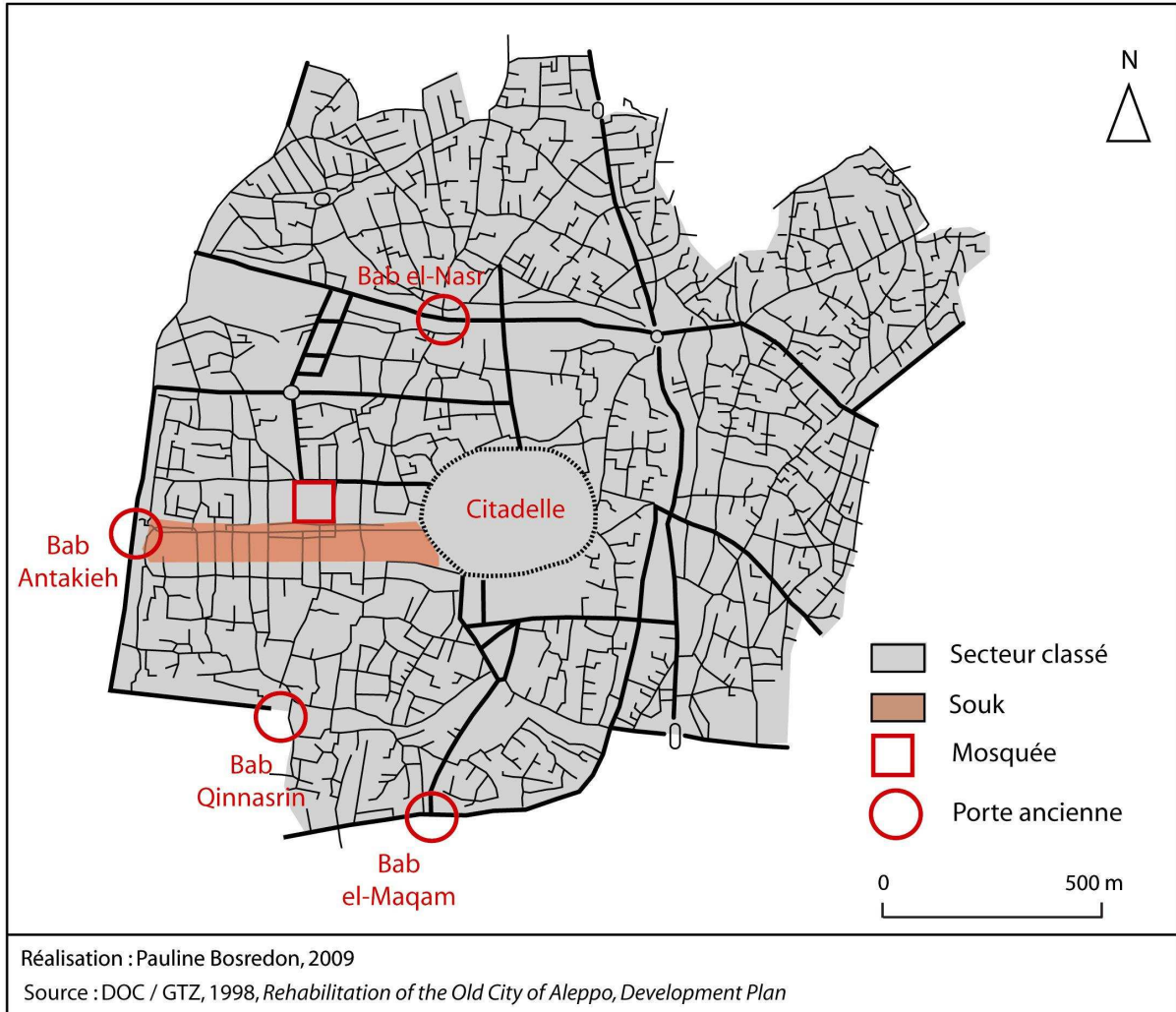


« La ville ancienne possède un plan de type irrégulier, commun à toutes les villes du Moyen-Orient musulman, caractérisé par ses rues en labyrinthe, se terminant en cul-de-sac ou s'ouvrant sur une placette. Il s'agit d'une ville sans banlieue, aux constructions serrées les unes contres les autres, dans un but de défense. » (Hamidé, 1959 : 42). C'est ainsi que Abdul-Rahman Hamidé décrit Alep dans les années 1950, usant d'un vocabulaire typiquement orientaliste présentant la ville arabe comme impénétrable. La description renvoie bien cependant au même type de tissu urbain qu'à Harar, c'est-à-dire un système de rues, de ruelles et d'impasses.

La vieille ville reflète à la fois l'héritage hellénistique et des caractères communs à de nombreuses villes orientales anciennes. La grande voie Est-Ouest qui relie la citadelle à la porte d'Antioche (Bab Antakieh) est ainsi bordée de rues rectilignes, perpendiculaires entre elles et d'un écartement constant, témoignant de l'urbanisme antique de la ville. D'un autre côté, les voies principales qui relient le centre de la ville (le quartier de la Grande Mosquée) aux principales portes sont conformes absolument au plan défini comme le plan-type des villes « islamiques-orientales ». Entre ces grands axes de circulation se sont développées

ruelles et impasses qui s'accordent avec le droit musulman qui considère l'impasse comme un espace semi-privatif et protège ainsi l'intimité des familles.

**Carte 6 - La vieille ville d'Alep**



## 4. 2. LA DÉNOMINATION DU SECTEUR CLASSÉ

Les deux espaces concernés sont des centres urbains que l'on peut qualifier d'anciens ou d'historiques. Chacun a cependant une dénomination précise qui nous aide à comprendre la logique morphologique et historique de sa constitution.

On utilise en français deux termes pour désigner les centres-villes anciens dans le monde arabe : le premier, « médina »<sup>8</sup>, est essentiellement usité pour les pays du Maghreb. Il dérive de l'arabe *madîna* (ville) et désigne les espaces centraux, historiquement anciens, parfois pourvus d'une connotation spécifique due à la colonisation : la médina qualifie en ce cas la ville arabe par opposition à la ville européenne (c'est le cas de nombreuses villes marocaines). Le second terme, « vieille ville », s'emploie davantage au Proche-Orient. C'est l'expression anglaise *old city* qui est couramment employée à Alep dans les documents produits conjointement par les services de la municipalité et par les experts de la GTZ. La structure administrative spécialement créée en vue de mener à bien la réhabilitation du secteur classé se nomme d'ailleurs la Direction de la vieille ville<sup>9</sup>.

Un autre terme plus précis est utilisé par les chercheurs : il s'agit du mot *Mdineh*, équivalent dialectal de l'arabe classique *madîna*. Jean-Claude David, qui est l'un des grands spécialistes du patrimoine et de l'urbanisme alépins, l'utilise dans ses ouvrages sur Alep et précise que le terme est typiquement alépin<sup>10</sup>. *Mdineh* ne renvoie toutefois qu'au souk, c'est-à-dire le secteur commercial qui s'étend de la porte Bab Antakieh à la citadelle. Son usage doit donc être restreint, et nous préférons employer avec l'Unesco et la municipalité d'Alep l'expression plus large de « vieille ville ».

À Harar, la vieille ville est désignée par un terme harari, *Jugol*, qui signifie « le mur » et désigne à la fois l'enceinte et l'espace circonscrit par cette enceinte. Le mur incarne la ville dans son intégralité ; les Hararis sont d'ailleurs identifiés par leur position par rapport au mur : les *Ge usu* (les habitants d'Harar) sont ceux « de l'intérieur ». Le terme *Jugol* désigne donc Harar dans sa première extension, la ville historique, homogène dans son organisation spatiale et sociale, en opposition à la campagne alentour. Il est employé à la fois par les Hararis et les chercheurs ; c'est le nom qui est donné à la zone à protéger dans le dossier de candidature au patrimoine mondial.

<sup>8</sup> « Médina : partie musulmane d'une ville (*opposé à ville européenne*) en Afrique du Nord (*spécialement au Maroc*) » (définition du Petit Robert)

<sup>9</sup> Directory of the Old City.

<sup>10</sup> « Dans le dialecte alepin le terme désigne la partie de la ville intra-muros qui comprend les souks et les khans regroupés autour de la grande mosquée et sur l'axe qui va de Bab Antakié à la citadelle » (David, 1982)

### 4. 3. LE CONTRÔLE DE L'ESPACE PAR L'ÉTAT : UN ÉCLAIRAGE SUR LE FONCIER EN ÉTHIOPIE

Il est important de présenter rapidement l'organisation fédérale de l'Éthiopie, afin d'introduire la spécificité de Harar, et son système foncier, avant d'entrer dans le détail de la présentation des deux villes et des enjeux propres à leurs centres urbains (Chapitre 2), de l'investissement public de l'espace urbain par le biais de la terre et des conséquences induites pour les résidents dans un contexte de transformations urbaines (Parties 2 et 3).

#### 4. 3. 1. Fédéralisation et décentralisation en Ethiopie

L'Éthiopie est un pays fédéral depuis la ratification de la Constitution en 1994 qui signe la naissance de la République Démocratique Fédérale d'Éthiopie. Le grand principe de cette fédéralisation est l'ethnicité sur laquelle est fondée le nouveau découpage régional. Le pays est divisé en neuf États régionaux « *délimités sur la base des structures d'habitation, d'identité, de langage et sur l'assentiment des populations concernées* » (art. 46 et 47 de la Constitution), définis chacun sur la base d'un groupe constitué de ceux qui « *partagent dans une large mesure une culture commune, ou des coutumes similaires, une mutuelle compréhension de la langue, une croyance en une identité commune ou apparentée et qui habitent un même territoire continu* » (art. 39<sup>11</sup>). Le redécoupage des frontières politiques et administratives était opéré « *afin de morceler l'empire en une série d'unités fédérées constituées à partir de groupes par essence ethniques ou linguistiques, considérés comme des "nations, des nationalités et des peuples* » (Vaughan, 2007 : 370). Cette terminologie est directement issue de la pensée stalinienne sur l'autodétermination, les cadres de l'EPDRF étant issus de la génération des intellectuels révolutionnaires fortement marqués par la pensée soviétique. La différence entre les trois termes n'existe plus ou presque aujourd'hui. La charte attribuait à chaque groupe reconnu (plus de 70 groupes linguistiques de tailles très différentes) de larges droits à l'autodétermination, c'est-à-dire « *les droits de préserver, promouvoir, développer et utiliser leur propre culture, leur histoire et leur langue ; le droit de gérer leurs affaires sur leurs propres territoires ; celui de participer équitablement au gouvernement central, et même celui de faire sécession s'ils sentaient que leurs droits étaient déniés ou abrogés* » (Vaughan, 2007 : 370).

Neuf régions très inégales notamment du point de vue de la taille des territoires et de la population sont créées : Tigray, Afar, Amhara, Oromiya, Somali, Bani Shangul-Gumuz, Nations et Peuples du Sud, Gambella et Harar ; deux municipalités (Addis Abeba, la capitale,

---

<sup>11</sup> Cf. S. Vaughan, 2007, Le fédéralisme ethnique et la démocratisation depuis 1991, in Prunier Gérard (dir), *L'Éthiopie contemporaine*, Addis Abeba & Paris, CFEE – Karthala : 368-395.



et Dire Dawa la seconde ville du pays du point de vue de sa population) obtiennent un statut autonome indépendant des régions (cf. carte 1 : l'Éthiopie fédérale).

#### 4. 3. 2. La constitution de l'Etat National Régional du Peuple Harari

La Constitution de l'État National Régional du Peuple Harari (HPNRS en anglais) est ratifiée en 1997. La région hararie est doublement originale dans le contexte éthiopien. Elle l'est tout d'abord par sa taille, puisqu'elle est la plus petite région du point de vue de son territoire (310 km<sup>2</sup>, ce qui ne représente que 0,09% de la surface de l'Oromiya qui est la plus vaste des régions de l'Éthiopie fédérale avec 360 000 km<sup>2</sup>), et 0,72% de sa population qui comptait 196 000 habitants en 2005 selon l'estimation de l'Agence centrale de statistiques, contre plus de vingt millions dans l'Oromiya.

Elle l'est ensuite par la faible représentativité de l'ethnie Harari au sein de sa région : les huit autres régions ont été définies par la présence majoritaire d'une nationalité au sein d'un territoire donné, selon le principe qu'un « *territoire égale une nationalité*<sup>12</sup> ». Dans les faits, c'est l'usage de la langue qui a été retenu comme unique critère pour l'établissement de la carte et des frontières ethniques, la Commission considérant qu'il en est l'indicateur le plus visible et concluant. Mais la région hararie ne répond pas à ce critère : selon les chiffres de 2005 de l'Agence centrale des statistiques, les Hararis ne représentent en effet que 11,9% de la population urbaine (ville de Harar) et seulement 0,5% de la population rurale de la région composée en immense majorité d'Oromos.

Cette singularité s'explique surtout par le poids politique et économique dont bénéficiaient les représentants de l'ethnie hararie auprès du pouvoir central lorsque les commissions chargées du découpage régional se sont mises à l'œuvre. D'intenses tractations ont ainsi permis aux Hararis de se voir attribuer une micro-région enclavée dans l'immense territoire de l'Oromiya, attribution justifiée par la reconnaissance de leur histoire singulière. Cet État régional s'est créé dans un climat de confusion totale : la ville de Harar était alors la capitale de toute la région Est de l'Éthiopie (le Harargué), à la fois base militaire et centre administratif regroupant tous les services. La ville était alors numériquement dominée par les Amharas qui étaient 60 000 pour seulement 7 000 Hararis. Les rapports avec les Oromos, ultra-majoritaires dans la zone rurale étaient également très tendus.

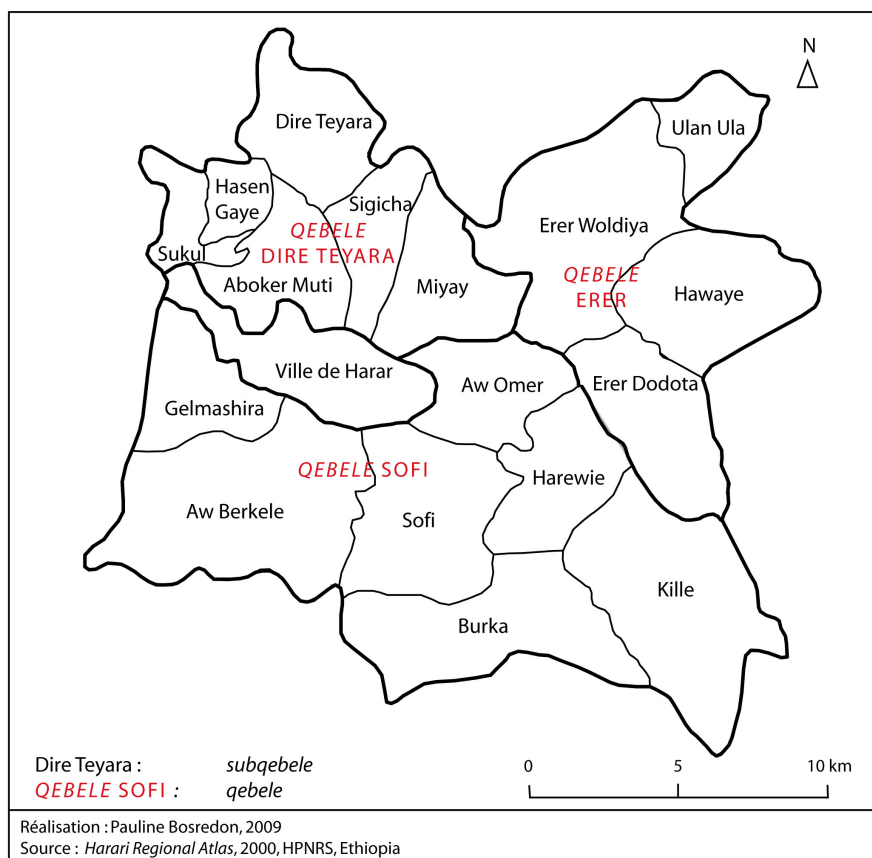
Cela explique les précautions prises par les Hararis lors de la rédaction de leur Constitution régionale : cette dernière garantit en effet à l'ethnie hararie une domination politique quasi

---

<sup>12</sup> C'est la théorie des nationalités de Joseph Staline qui inspira le projet fédéral éthiopien, et l'on continue d'utiliser le terme de nation ou de nationalité, plutôt que celui d'ethnie, dans la Constitution.

absolue sur l'État régional. Le pouvoir législatif est ainsi exercé par les 36 membres du Conseil National Régional Harari, lui-même divisé en deux congrès : le Congrès National Harari composé de 14 membres exclusivement élus par les Harari, qu'ils résident dans la région ou ailleurs en Éthiopie<sup>13</sup>, et le Congrès Représentatif des Peuples composé de 22 membres élus par l'ensemble des autres nationalités représentées à Harar<sup>14</sup>. Le président de la région, qui détient avec son cabinet le pouvoir exécutif, est quant à lui nommé par le Congrès National Harari ; la Constitution prévoit qu'il doit être nécessairement de nationalité hararie. Parmi les huit membres du cabinet figure la Municipalité de Harar : le président de région est constitutionnellement le Maire de la ville, mais cette dernière est dotée d'un conseil municipal dirigé par un directeur nommé par le conseil. La situation de la municipalité de Harar est très particulière, compte tenu du fait qu'elle est la seule ville de la région, entourée d'une zone rurale de petite envergure spatiale et économique. La région est ensuite divisée en *qebele* et *subqebele* qui sont les plus petites divisions administratives du territoire : en zone urbaine, elles dépendent de la municipalité, en zone rurale directement de la présidence de région.

**Carte 7 : Harar et la région hararie**



<sup>13</sup> Un Harari résidant à Addis Abeba peut donc être électeur à la fois à Addis Abeba et à Harar.

<sup>14</sup> Oromo, Amhara, Somali, Guraghe essentiellement.

Plus qu'ailleurs donc se pose à Harar la question de la mobilisation identitaire et le rapport entre construction de l'État et investissement spatial.

### 4. 3. 3. Une décentralisation inachevée

Le découpage fédéral est finalisé en 1995, mais n'est à ce jour toujours pas officialisé. Les deux cités-régions sont des enclaves urbaines au sein d'États régionaux dont elles ne dépendent pas administrativement : Addis Abeba qui domine nettement le réseau urbain éthiopien, se situe au centre de l'Oromiya, Dire Dawa à la limite entre l'Oromiya et l'État Somali. La fédéralisation a conduit à les couper de leur hinterland, et à les priver l'une comme l'autre de tout contrôle sur leurs ressources (ravitaillement, eau, électricité ou produits alimentaires).

*« A l'échelon national, ce n'est pas la vision aménagiste qui prévaut mais une stratégie politique en deux temps. L'objectif premier est de créer une fédération conçue selon une plus grande autonomie des régions en même temps qu'une reconnaissance des différentes identités. Cette volonté est à l'opposé du concept de l'État-nation fondé sur l'idée du territoire d'une seule nation. La naissance de la fédération impliquerait donc la fin de l'État-nation. Cependant, contenue dans ce même projet de fédération, apparaît une seconde stratégie de déplacement du centre de gravité éthiopien vers le Nord, c'est-à-dire la zone d'origine ethnique du nouveau pouvoir<sup>15</sup> » (Tamru, 2005 : 73).*

Le contrôle de l'État central est en effet encore fort sur les territoires locaux grâce à un appareil politique qui a remanié les encadrements anciens pour qu'ils participent aux nouvelles administrations (Planel, 2007 : 87). Davantage qu'un véritable outil de décentralisation, cette nouvelle administration est donc plutôt un relais local du pouvoir central. Comment alors peut-on concevoir une réelle décentralisation ? C'est la question que pose S. Planel : *« L'État doit à la fois garantir l'autonomie des régions et maintenir la cohésion d'une ensemble national qui s'est historiquement construit sur une centralisation politique et culturelle forte » (Planel, 2007 : 87).*

La Grande Éthiopie est un agrégat de territoires d'origines diverses du point de vue de la langue, de la culture, de l'histoire, de la religion, constitué à la fin du 19<sup>e</sup> siècle par les armées de Ménélik II par l'intégration des espaces méridionaux et occidentaux au noyau culturel et territorial éthiopien (Abyssinie et Choa). *« De ce point de vue, une politique de décentralisation permet de contenir la prolifération des indépendantismes régionaux susceptibles de conduire à l'éclatement territorial » (Planel, 2007 : 88).* La décentralisation éthiopienne est en effet fondée sur une fédéralisation ethnique du pays, la réforme

---

<sup>15</sup> Le parti au pouvoir depuis la chute du Derg (junte militaire qui a dirigé le pays de 1974 à 1991) en 1991 est le T.P.L.F. (Tegrean People Liberation Front)

garantissant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et même le droit à la sécession. Le texte de la Constitution ethno-fédérale adoptée en 1994 est donc d'une portée profondément révolutionnaire. Pourtant, S. Planel fait le constat de l'inaptitude de la nouvelle administration décentralisée à mettre en œuvre la politique qu'elle doit servir. Plusieurs obstacles au bon fonctionnement de la décentralisation sont en effet identifiables.

D'une part, l'unité de l'État éthiopien existe peu et sa polymorphie complique le processus de décentralisation : « *le terme désigne à la fois un État fédéral, un parti de coalition, l'EPRDF<sup>16</sup>, un parti ethnique (tigréen), le TPLF<sup>17</sup>, et enfin des États-régionaux.* » (Planel, 2007 : 88). D'autre part, la décentralisation se fait sur la base du référent ethnique (ethnicité des territoires, des intérêts, des groupes sociaux), alors que l'Éthiopie est un territoire ethniquement composite qui s'est construit en unifiant progressivement 87 nationalités (terme à comprendre au sens d'ethnie) autour de la civilisation amharo-tigréenne, imposée à tous comme modèle intégrateur et centralisateur. « *Encadré, délimité et doté de valeurs culturelles spécifiques, l'espace éthiopien devint territoire à mesure que les forces centrifuges du pouvoir le façonnaient* » (Planel, 2007 : 89). L'épisode politique autoritaire du régime socialiste du Derg (1974-1991) a contribué à la réussite de cette intégration forcée des territoires multiples à l'espace national, mais les particularismes régionaux sont demeurés et ont provoqué à la chute du Derg une réorientation fondamentale de l'espace politique.

Le Derg est en effet renversé par le front de libération tigréen (TPLF) en 1991, qui marque un tournant vers un processus très nouveau de décentralisation et de reconnaissance des particularismes régionaux et ethniques. On constate pourtant que l'espace politique éthiopien n'est pas bouleversé par l'adoption de ce régime ethno-fédéral. S. Planel avance trois explication majeures : « *le poids du parti majoritaire EPRDF demeure le vecteur d'un centralisme étatique puissant* », les collectivités locales ou régionales n'ont pas les moyens de mettre en œuvre une véritable décentralisation, enfin les cadres de la décentralisation sont issus de l'ancien système politique centralisé, ce qui ne facilite évidemment pas l'émergence de nouveaux pouvoirs locaux.

L'empire avait mis en place le système de l'*indirect rule* ou contrôle indirect du territoire qui créa des encadrements locaux susceptibles de relayer le pouvoir central et qui sont aujourd'hui les outils de la décentralisation. Ce système passait par l'intégration des notables locaux dans l'administration et par l'implantation de villes de garnison et/ou d'églises

---

<sup>16</sup> EPRDF : *Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front*. Parti fondé en 1989 par le mouvement de libération tigréen TPLF (*Tigray People's Liberation Front*). Il a été rejoint successivement par le mouvement d'opposition amhara (ANDM), puis par l'organisation oromo (OPDO), le mouvement des populations du Sud (SEPDF) et de nombreux autres petits partis. D'autres formations comme le Front de libération oromo (OLF : *Oromo Liberation Front*) ont quitté l'EPRDF.

<sup>17</sup> TPLF : Tigrean People Liberation Front

orthodoxes afin de marquer les territoires nouvellement conquis. C'est le cas à Harar qui devint ville de garnison, ce qui provoqua l'arrivée en masse de soldats amharas qui s'installèrent avec leurs familles ; lors de sa conquête, Harar voit également sa mosquée principale détruite par les armées de Ménélik II et remplacée par une église orthodoxe, marquage symbolique fort de la présence du vainqueur et de sa volonté d'éradication des pouvoirs locaux antérieurs.

La superstructure impériale s'est également appuyée sur un certain nombre d'échelons administratifs locaux pour contrôler le territoire éthiopien. Ainsi, la création des *awraja*, une subdivision de la province impériale par le gouvernement d'Hailé Sélassié. La fonction publique est ainsi déconcentrée, et mobilise les encadrements autochtones. La délimitation des *awraja* recouvrait très souvent celle d'anciens territoires autonomes.

La création des *qebele*, le plus petit échelon administratif, est elle aussi une tentative de décentralisation engagée par le Derg à l'occasion de la Réforme agraire (1974/1975). À l'origine, ils sont conçus comme des unités administratives de 800 hectares épousant plus ou moins les aires de voisinage et autres cellules de base du clan (principalement dans les espaces abyssins ; ailleurs, le *qebele* ne recouvre pas nécessairement une réalité territoriale indigène). Dès les années 1980, les *qebele* se transforment en formidables outils de contrôle du territoire pour le gouvernement central à l'échelon local ; ils perdent totalement leur visée décentralisatrice première et fonctionnent comme des antennes ultra-locales du Parti unique. Les formes traditionnelles d'association des populations ne furent plus convoquées dans ces nouvelles administrations dont les cadres étaient choisis par les hauts responsables politiques en fonction de leur docilité (Rahmato, 1984). L'État s'assurait ainsi la collaboration des responsables autochtones à l'échelon local tout en disposant d'un efficace outil de gestion et de contrôle du territoire.

Aujourd'hui décentralisé, le territoire fédéral est divisé entre différents niveaux de pouvoir : deux niveaux de gouvernement, l'État fédéral et les États régionaux, et trois niveaux d'administration infra-régionale, les *Zones*, les *wereda*, les *qebele*, ce à quoi il faut ajouter encore l'échelon du *subqebele* pour la région hararie, du fait de sa petite taille.

Les États régionaux ont le droit de rédiger leur propre constitution, et possèdent sur le papier une autonomie dans la gestion de leurs affaires internes. Dans la pratique, leur liberté politique est restreinte, à cause de leur structuration sur des bases ethniques et de leur alliance au parti majoritaire l'EPRDF. En effet, du fait de la reconnaissance des nationalités et du droit à l'autodétermination des peuples, le critère ethnique est aujourd'hui le fondement de toute revendication politique et le garant légitime de l'autorité. La conséquence est que les ethnies siègent aux parlements, fédéral et régional, en fonction de leur représentativité

démographique, et « *ce morcellement de l'expression de leur représentativité fait ressortir le poids central de la coalition gouvernementale* » (l'EPRDF) (Planel, 2007 : 93).

Le contexte fédéral encourage donc l'expression politique des ethnies. Mais toutes les nationalités (à l'exception de quelques formations politiques indépendantes) sont affiliées à l'EPRDF. C'est le cas du parti harari historique, le Harari National League (HNL). Par ce biais la coalition gouvernementale conserve un pied et un œil sur tout le territoire et continue de participer aux affaires régionales. Les régions sont de plus financièrement dépendantes du pouvoir central, et en général assez mal dotées. Certains commerces comme celui du café sont monopoles d'État et leurs retombées financières échappent totalement aux régions ; de même l'État fédéral se réserve certaines catégories d'impôts et en partage d'autres avec les États régionaux. Enfin seul l'État fédéral est habilité à recevoir des fonds de bailleurs internationaux (les ressources de l'aide internationale représentent 10% du PNB) et à les redistribuer ensuite.

« *Afin de favoriser le développement local et une gestion décentralisée, le gouvernement central incite la société à rejoindre les autorités administratives à un niveau infra-régional dans des organisations plus ou moins inspirées des formes traditionnelles d'organisation et d'entraide sociale* ». Il s'agit d'une tentative de transfert des modes de regroupement communautaire traditionnels vers les nouvelles structures d'encadrement décentralisé auxquelles participent souvent les *qebele*. Les *qebele* conservent ainsi un rôle déterminant dans l'organisation des espaces locaux où ils font l'interface avec les communautés.

### **Encadré 1 : Fédéralisme et ethnicité en Ethiopie (cf. Fiquet *et al.*, 2007)**

Il faut faire attention à l'emploi du terme d'ethnie lorsque l'on parle de la fédéralisation ethnique de l'Ethiopie. Car les ethnies ne sont pas des données immanentes et allant de soi, constituant l'arrière-plan social. « *Les ethnies [...] sont des catégories descriptives, socialement et historiquement construites par l'assemblage de traits spécifiques, et dont la netteté est souvent forcée par rapport aux réalités plutôt floues et mouvantes auxquelles ils se réfèrent* » (Fiquet *et al.*, 2007 : 38).

En Ethiopie, une première carte est dressée en 1976 pour illustrer une vaste enquête socio-linguistique menée en 1968-1969 par une équipe ethio-américaine. Une seconde carte est produite en 1987 par l'Institut pour l'étude des nationalités. L'Institut était en charge depuis 1983 d'établir sur des bases scientifiques les contours des groupes ethniques pour reformer le découpage territorial (cf. Bureau, 1994 : 501-511).

Une enquête démographique et socio-économique à l'échelle nationale est ensuite mise en œuvre en 1994, peu de temps avant la ratification de la constitution fédérale. On peut supposer que les enquêteurs et les enquêtés se sont référés aux désignations ethniques ayant un certain caractère officiel. Mais il faut faire attention et pondérer les ordres de grandeur. Les Amharas et les Oromos surgissent comme deux masses très importantes (ils représentent deux Éthiopiens sur trois), mais il

faut réévaluer la taille des groupes qui les entourent. Les Somalis forment par exemple un groupe de 3,1 millions d'individus en Éthiopie, mais ils sont 9 millions en Somalie, 400 000 au Kenya et 300 000 à Djibouti. De même les Tigray sont 3,2 millions en Éthiopie, et 2 millions en Érythrée.

Il convient aussi de prêter attention à l'apparente concordance des chiffres et du projet politique qui en a sous-tendu la production. Ces chiffres font ressortir des entités territoriales d'une grande homogénéité du point de vue ethno-linguistique. Ainsi 91% des habitants de la région Amhara se déclarent Amharas, et ils représentent 77% de l'ensemble des Amharas. 85% des habitants de l'Oromiya se déclarent Oromos et ils représentent 92% de l'ensemble des Oromos. Le projet d'une définition ethnique des institutions régionales a donc pu sembler tout à fait pertinent.

L'affirmation d'une identité propre repose sur plusieurs éléments combinés, qui peuvent pourtant tous être discutés. Parmi les plus importants, citons le territoire : il existe en Éthiopie des contrastes physiques importants (relief, climat), mais il y a aussi des zones de passage et d'échange et des systèmes sociaux interethniques. S'agissant de la langue, le présupposé est que si des individus se comprennent, c'est qu'ils partagent la même identité. C'est contestable, notamment en situation de contact plurilinguistique. Toutefois il y a toujours une langue maternelle combinée au plurilinguisme, ce qui permet d'observer les relations interethniques. C'est particulièrement vrai dans la région hararie où, du moins dans la zone urbaine, la quasi totalité des habitants pratiquent trois langues au minimum : harari, amharic et oromifa. En ce qui concerne la religion, les affiliations religieuses traversent les groupes ethniques et généralement ne coïncident pas. La transversalité des religions est grande. Quant au système politique, une observation comparative de proche en proche des différents groupes selon leurs caractéristiques politiques permet de saisir la multiplicité des relations de pouvoir qui s'exercent entre eux. L'espace politique éthiopien n'est pas seulement structuré autour du royaume chrétien centrée sur le Choa. « *Il faut décentrer le regard et tenir compte des processus de formation et d'expansion d'autres monarchies (le sultanat d'Awsa, l'émirat de Harar à l'est [...]) qui se sont constitués à partir d'assemblages de structures politiques et idéologiques diverses* » (Fiquet et al., 2007 : 46).

Décentralisation inachevée, emprise de l'Etat sur le foncier par le biais de la nationalisation de la terre, fédéralisme ethnique qui donne aux Hararis tout pouvoir dans leur région : ce sont les trois éléments qui permettent de comprendre la faiblesse des stratégies mises en œuvre par les habitants dans leur choix résidentiel, leur captivité, leur fragilité. C'est ce que nous verrons, à l'appui d'exemples concrets tirés des entretiens réalisés à Harar, dans le chapitre 6.

## 5. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE : UNE APPROCHE QUALITATIVE GUIDÉE PAR LA PROBLÉMATIQUE ET LE TERRAIN

Le choix d'une position méthodologique est prioritairement guidé par le sujet et les objectifs de recherche, mais aussi par le terrain, la disponibilité et la fiabilité des données disponibles pour répondre aux questions posées par le sujet de recherche. Il s'agissait dans le cas présent de décrire des processus sociaux et des représentations, d'observer et d'analyser comment le jeu des acteurs agit sur le territoire urbain, de sorte qu'une démarche qualitative s'est rapidement imposée d'elle-même. Les données statistiques et démographiques ont été récoltées lorsqu'elles se sont révélées disponibles, c'est-à-dire existantes et accessibles, mais elles ne constituaient pas une base suffisante. Il aurait été pertinent de se pencher par exemple sur les données concernant le nombre de propriétaires et le nombre de locataires par quartier, le prix des logements à la vente, le prix des pas-de-porte en ce qui concerne les commerces, le nombre de touristes visitant la ville par année, le type d'hébergement qu'ils choisissent et la durée de leur séjour, les données sociales sur le niveau d'études et de revenus des habitants, la composition des foyers etc. Mais il est très vite apparu que ces données n'existaient pas ou étaient incomplètes (en Éthiopie surtout).

La construction d'un questionnaire destiné à obtenir une base de données suffisamment large pour permettre une analyse statistique a été envisagée pendant un temps, mais vite abandonnée compte tenu de plusieurs obstacles infranchissables dans le cadre d'une thèse de doctorat. La durée impartie à la thèse était une première contrainte importante étant donné le temps nécessaire à la passation d'un questionnaire conséquent, aux retours et aux relances inévitables, dans le cas de deux terrains comparatifs sur lesquels nous ne résidions pas de façon permanente. Cette démarche aurait par ailleurs nécessité l'obtention d'autorisations de recherche spécifiques, ce qui s'est déjà révélé lent et incertain en Syrie, simplement pour la réalisation d'entretiens. Enfin, ce type de questionnaire suppose que les enquêtés sachent lire et écrire afin de pouvoir comprendre les questions et y répondre sur papier, ce qui pose un problème à Harar où le taux d'illettrisme est élevé<sup>18</sup>. Il m'aurait également fallu financer un très gros travail de traduction par écrit des questionnaires récoltés.

Nous avons préféré concentrer nos efforts sur la construction de données qualitatives portant sur les perceptions de l'espace et la restitution de parcours résidentiels, en suivant une démarche mieux adaptée à la comparaison des villes de Harar et d'Alep. Le temps, long, passé sur le terrain, et la possibilité d'y revenir plusieurs fois, m'ont permis de réaliser un

---

<sup>18</sup> Selon les chiffres de l'UNDP, l'illettrisme des plus de 15 ans en Éthiopie s'élève à 48% chez les hommes, 62% chez les femmes (chiffres : UNDP's 2004 Human Development Index).



grand nombre d'entretiens et de dessiner une image assez précise de la population habitant et travaillant dans les deux centres anciens. Cette méthode a également permis le recueil d'une parole libre, et parfois hors-sujet, qui m'a ouvert d'autres perspectives d'interprétation des phénomènes observés dans un premier temps, de valider ou d'infirmier nos hypothèses mais aussi d'ouvrir notre recherche à des enjeux que nous n'avions pas perçus a priori.

**Tableau 3 : La répartition sur trois ans du travail de terrain**

HARAR		ALEP	
<b>Terrain n°1</b> (5 mois) Mars / juillet 2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations directes (caractéristiques formelles des différents quartiers, travaux en cours, fréquentation des quartiers, répartition des activités...)</li> <li>• Recherche documentaire (ressources bibliographiques de Addis Abeba et de Harar, documents d'urbanisme, rapports d'étude...)</li> <li>• Entretiens avec les acteurs institutionnels (rôle et position dans le cadre de la gestion patrimoniale, objectifs dans le contexte de l'après-classement)</li> <li>• Enquête habitants Harar n°1 : questionnaire sur les pratiques de la ville (200 questionnaires passés)</li> <li>• Entretiens exploratoires</li> </ul>	<b>Terrain n°2</b> (3 mois) Mars / mai 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations directes (caractéristiques formelles des différents quartiers, travaux en cours, fréquentation des quartiers, répartition des activités, fréquentation touristique...)</li> <li>• Recherche documentaire (ressources bibliographiques de Damas et d'Alep, documents d'urbanisme, rapports d'étude...)</li> <li>• Entretiens avec les acteurs institutionnels (rôle et position dans le cadre de la gestion patrimoniale, objectifs dans le contexte de l'après-classement)</li> <li>• Entretiens exploratoires</li> </ul>
<b>Terrain n°3</b> (3 mois) Janvier / mars 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations directes</li> <li>• Entretiens avec les acteurs institutionnels</li> <li>• Enquête n°2 : entretiens avec les habitants, les commerçants et les paysans qui vendent leurs produits sur les marchés de la vieille ville de Harar (119 entretiens en tout)</li> </ul>	<b>Terrain n°4</b> (3 mois) Mai / juillet 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations directes</li> <li>• Entretiens avec les acteurs institutionnels</li> <li>• Enquête n°2 : Entretiens avec les habitants et les commerçants de la vieille ville d'Alep (76 entretiens en tout)</li> </ul>

La première phase de terrain, en Éthiopie en 2006 et en Syrie en 2007, m'a permis de prendre contact avec tous les acteurs institutionnels identifiés dans le champ de la politique de la ville, de l'urbanisme et du patrimoine, ainsi qu'avec certains acteurs économiques d'envergure, et de réaliser auprès d'eux des entretiens qualitatifs. Plusieurs entretiens exploratoires auprès de familles habitantes et de quelques commerçants ont également été menés afin de préparer la seconde phase du terrain. Cette seconde phase, qui s'est déroulée de janvier à août 2008, a été consacrée presque exclusivement à l'enquête menée en porte-à-porte auprès des habitants et des commerçants des centres anciens. Les acteurs politiques et économiques ont également été pour la plupart réinterrogés, afin de cerner les évolutions des projets urbains sur une ou deux années.

### **5. 1. RECHERCHES DOCUMENTAIRES ET OBSERVATIONS<sup>19</sup>**

Nos choix méthodologiques et notre approche du terrain, ont été aidés et appuyés en Éthiopie par le soutien de l'équipe des chercheurs de l'UR029 Environnement urbain de l'IRD présents sur place. Nous avons en effet bénéficié de leur antériorité sur le terrain et de leur grande connaissance du contexte éthiopien, des personnes-ressources à solliciter, des données disponibles et des travaux déjà effectués. De la même façon, nos recherches en Syrie n'auraient pu aboutir sans l'accueil de l'Institut français du Proche-Orient à Damas, grâce auquel nous ont été délivrées les autorisations administratives indispensables aux entretiens avec les acteurs.

Une première étape de recherche documentaire était indispensable, en gardant à l'esprit le caractère incomplet et parfois sujet à caution de ce type d'information. Ont donc été récoltés le plus systématiquement possible les documents d'urbanisme, documents réglementaires et documents d'évaluation (schémas directeurs, réglementation de la construction et du développement urbain, plans de développement, Projet de réhabilitation de la vieille ville à Alep, textes de loi sur la protection du patrimoine, plans de renouvellement de certains quartiers...) ; des données sur la démographie (densité et catégories sociales dans les différents quartiers), l'industrie, le commerce, le tourisme. Ces données, très incomplètes ou inexistantes en Éthiopie, sont plus ou moins fiables ou plus ou moins à jour en ce qui concerne la Syrie : à Alep par exemple, une majorité d'activités industrielles ou commerciales ne sont pas enregistrées. Le foncier et l'immobilier se sont révélés un cas particulier car il n'existe aucune donnée sur l'évolution des prix du foncier, des pas-de-porte (pour ce qui est des commerces) et de l'immobilier. Et il est difficile autrement que par l'entretien d'obtenir

---

<sup>19</sup> Cf. Tableau des sources récoltées à Harar et à Alep à la fin de ce texte.

des informations sur les statuts d'occupation. Ces questions n'ont pu être que partiellement traitées par le biais de documents de seconde main, des études réalisées sur la base d'enquêtes (c'est le cas à Alep : cf. *Conservation and Development Strategy*), et par le biais des entretiens auprès des résidents qui ont tous été interrogés sur leur statut d'occupation et le prix de leur logement. Le problème de ce type de données est qu'elles ne sont pas absolument fiables et ne peuvent remplacer des données statistiques. Il faut donc considérer ces informations pour ce qu'elles sont, non pas des données officielles mais des indications fournies par les individus ayant fait l'objet d'un entretien, et conserver à l'esprit que les gens peuvent mentir, exagérer ou minorer les prix en fonction de l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes et de leur quartier.

L'analyse de sources secondaires (études et relevés réalisés par des organismes travaillant sur la ville comme la GTZ ou l'AKTC, Aga Khan Trust for Culture<sup>20</sup>) a été riche d'information à Alep où la municipalité collabore depuis une quinzaine d'années avec la GTZ et l'AKTC. La GTZ est une émanation du gouvernement fédéral allemand et coopère officiellement sur un plan à la fois technique, administratif et financier au Projet de Réhabilitation de la vieille ville depuis 1994. La GTZ a produit à ce titre de nombreuses études, cartes et enquêtes sur la vieille ville d'Alep. L'AKTC est une branche de la fondation Agha Khan qui œuvre dans le secteur de l'architecture. Elle participe essentiellement à des projets de restauration du bâti ; elle est notamment en charge des travaux de fouille, de la restauration et de la mise en valeur touristique de la citadelle et de ses alentours.

À Harar, la source essentielle de documentation est le Département du développement urbain qui se trouve sous l'autorité du Président de la région. Le constat est celui de la pauvreté des documents disponibles : peu de cartes numériques ; beaucoup d'études réalisées par des bureaux d'étude d'Addis Abeba difficiles à obtenir sur place et pas toujours librement disponibles à Harar.

Compte tenu de leurs lacunes, les références documentaires doivent donc être nécessairement complétées par d'autres données, essentiellement qualitatives, issues du travail de terrain. Une observation globale du territoire a donc été menée devant permettre une analyse de ce territoire afin de saisir les éléments relatifs à sa mémoire (notamment la constitution historique des ensembles patrimoniaux, et la façon dont ils ont peu à peu constitué un ensemble dit « ancien » ou « historique » à l'intérieur d'une ville dont la partie dite

---

<sup>20</sup> L'Aga Khan Trust for Culture et l'agence culturelle du réseau Aga Khan de développement, fondation philanthropique privée créée en 1988 à Genève par le prince ismaélien Aga Khan. Elle vise à soutenir la vie culturelle, en particulier le patrimoine bâti, dans les pays à forte présence musulmane.

« moderne » continuait de se développer), et les processus de transformation à l'œuvre dans ces mêmes territoires.

## 5. 2. LES ENQUÊTES PAR ENTRETIENS

### 5. 2. 1. Les entretiens avec les acteurs de la politique urbaine et de la gestion du patrimoine : recueil du discours et recherche d'informations

Une enquête de terrain fondée sur une investigation auprès des acteurs de la politique urbaine, et plus spécifiquement ceux de la gestion des quartiers patrimoniaux, a été menée en parallèle. Les deux premiers séjours sur le terrain (cinq mois en Ethiopie d'avril à août 2006 et trois mois en Syrie de mars à mai 2007) ont permis de recueillir la parole des autorités urbaines et des « faiseurs » de patrimoine. Il s'est agi d'entendre les différents acteurs institutionnels et tous ceux qui par leur fonction ou leur expertise jouent un rôle dans le processus de patrimonialisation, de relever les informations qu'ils possèdent et leur point de vue sur les différents sujets touchant l'aménagement de la ville, son économie, la conservation de son patrimoine. Chaque entretien a fait l'objet d'une grille particulière prenant en considération dans sa construction la position de chaque acteur, son rôle, son statut. Les entretiens ont ensuite été retranscrits et réorganisés en fonction des grands thèmes abordés.

Nous avons défini un certain nombre de catégories d'acteurs à rencontrer (catégories sur lesquelles nous reviendrons en détail dans le chapitre 3 de la partie 2) : **les acteurs politiques**, c'est-à-dire les élus et les directeurs des services concernés par l'aménagement de la ville et la gestion patrimoniale, **les acteurs internationaux** partenaires de la ville (experts, consultants, bailleurs de fonds), **les acteurs économiques** et enfin ce que nous avons nommé **la société civile**, c'est-à-dire les experts et les intellectuels (universitaires, architectes engagés dans les opérations touchant le patrimoine) pesant plus ou moins fortement sur la décision politique, mais aussi les ONG, les associations de quartier et les institutions religieuses (mosquées, Églises). Selon la position de chacun, les entretiens ont pris des orientations différentes. Il fallait à chaque fois connaître leur rôle et leur capacité d'agir dans la gestion urbaine, leur évaluation du projet de réhabilitation, leur point de vue sur les différents axes du projet (volet restauration du bâti et des infrastructures, volet activité économique, volet tourisme, volet institutionnel, volet participation communautaire...), et leur vision globale de l'avenir de la ville.

A Harar, des entretiens ont été menés avec les responsables des départements de l'urbanisme et du patrimoine de la ville, ainsi qu'avec les responsables de l'administration décentralisée à l'intérieur de la région harari. Relativement peu de documents liés aux nouveaux aménagements en cours ou prévus ont pu être récoltés. En 2008 lors de la seconde phase de

terrain, le schéma directeur de la ville était encore en cours de révision, et peu de projets liés au classement de la vieille ville étaient parvenus à l'étape de la mise en œuvre.

**Tableau 4 : Les entretiens réalisés à Harar auprès des acteurs du processus patrimonial**

Institution	Fonction	Date
<b>ACTEURS POLITIQUES AUX NIVEAUX REGIONAL ET MUNICIPAL</b>		
<b>HPNRS<sup>21</sup></b>	Président de la Région hararie	04/2006 30/01/2008
<b>HPNRS</b>	Conseiller du Président de région (urbanisme, tourisme)	04/2006
<b>HPNRS - JCHCO<sup>22</sup></b>	Directeur	12/01/2008
<b>HPNRS - JCHCO</b>	Directeur adjoint	03/2006 28/02/2008
<b>HPNRS – Culture and Sports Office</b>	Directeur du Musée Rimbaud	20/02/2008
<b>HPNRS – Urban Development Office</b>	Directeur	03/2006 30/01/2008
<b>HPNRS – Housing Development Project Office</b>	Directeur	03/03/2008
<b>HPNRS – Kiraybetoch Office<sup>23</sup></b>	Directeur	03/03/2008
<b>HPNRS – Water Supply and Sewerage Service Authority</b>	Directeur	26/02/2008
<b>HPNRS – Diaspora Office</b>	Directeur	16/02/2008
<b>HPNRS – Tourism</b>	Directeur	04/2006

<sup>21</sup> HPNRS : État national régional du peuple harari (région hararie)

<sup>22</sup> JCHCO : Bureau de conservation du patrimoine culturel du Jugol

<sup>23</sup> *Kiraybetoch Office* : Agence régionale gérant la location de logements et de locaux commerciaux dont la région est propriétaire.

Office		30/01/2008
<b>Municipalité –</b> Département municipal de la planification et de la construction	Directeur	04/2006
<b>FUPI<sup>24</sup></b>	Chef équipe (IDP Harar)	06/2006
<b>RELAIS LOCAUX DU POUVOIR (<i>QEBELE, SUBQEBELE</i>)</b>		
<b><i>Qebele</i><sup>25</sup> Abadir (Jugol)</b>	Administrateur	05/2006 18/02/2008
<b><i>Qebele</i> Amir Nur (Jugol)</b>	Administrateur	05/2006 16/02/2008
<b><i>Qebele</i> Genela (ville nouvelle)</b>	Administrateur	05/2006
<b><i>Qebele</i> Aboker (ville nouvelle)</b>	Administrateur	05/2006
<b><i>Qebele</i> Chenkor (ville nouvelle)</b>	Administrateur	05/2006
<b><i>Qebele</i> Dire Teyara (zone rurale)</b>	Administrateur	05/2006
<b><i>Qebele</i> Erer (zone rurale)</b>	Administrateur	05/2006
<b><i>Qebele</i> Sofi (zone rurale)</b>	Administrateur	05/2006
<b><i>Subqebele</i><sup>26</sup> 01 (Jugol)</b>	Administrateur	12/03/2008
<b><i>Subqebele</i> 02 (Jugol)</b>	Administrateur	25/02/2008
<b><i>Subqebele</i> 03 (Jugol)</b>	Administrateur	13/03/2008
<b><i>Subqebele</i> 04 (Jugol)</b>	Administrateur	17/03/2008
<b><i>Subqebele</i> 05 (Jugol)</b>	Administrateur	17/03/2008
<b><i>Subqebele</i> 06 (Jugol)</b>	Administrateur	13/03/2008

<sup>24</sup> FUPI : Institut fédéral d'urbanisme

<sup>25</sup> *Qebele* : division administrative de la région fédérale.

<sup>26</sup> *Subqebele* : subdivision du *qebele*.

<i>Subqebele 07</i> (Jugol)	Administrateur	12/03/2008
<b>ACTEURS ECONOMIQUES</b>		
<b>Chambre de commerce</b>	Directeur	22/02/2008
<b>LA SOCIETE CIVILE</b>		
<b>Université Addis Abeba</b>	Historien	07/2006
<b>Cabinet d'architecture</b>	Architecte, auteur de plusieurs projets soumis à la région pour la rénovation des portes de Jugol	11/01/2008 (Addis Abeba)
<b>Musée privée</b>	Collectionneur d'art	06/2006
<i>Murid</i> <sup>27</sup>	<i>Murid</i> du tombeau de Amir Nur	02/2008
<i>Murid</i>	<i>Murid</i> du tombeau de Said Ali Hamdogn	02/2008
<i>Murid</i>	<i>Murid</i> du tombeau de Ay Abida	02/2008
<b>Affaires islamiques</b>	Directeur (Harar)	21/02/2008
<b>Imam</b>	Imam de la mosquée Arab Masjid	02/2008
<i>Jama'a</i> <sup>28</sup>	Membre de la <i>Jama'a</i> d'Aw Abadir	02/2008
<i>Eder</i> <sup>29</sup>	Chef des <i>Eder</i>	05/2006
<i>Eder</i>	Responsables de deux <i>eder</i> de Kalademba	05/2006
<i>Afocha</i> <sup>30</sup>	Chef des <i>Afocha</i>	05/2006

À Alep, de nombreux entretiens ont été menés avec chacun des acteurs liés, de près ou de loin, au « Projet de réhabilitation de la vieille ville d'Alep » initié en 1994 et directement lié au classement. Ce projet ayant nécessité la mise en place d'une administration spécifiquement vouée à la gestion du patrimoine et au renouvellement des quartiers anciens d'Alep, de nombreux documents d'urbanisme, de gestion financière et de gestion du patrimoine bâti ont pu être récoltés.

<sup>27</sup> *Murid* : gardien du tombeau d'un saint

<sup>28</sup> *Jama'a* : groupe de prière attaché au tombeau d'un saint

<sup>29</sup> *Eder* : association de voisinage (en amharique)

<sup>30</sup> *Afocha* : association de voisinage (en harari)

Ainsi tous les acteurs politiques et techniciens, impliqués dans la politique urbaine et plus spécifiquement la politique d'aménagement de la vieille ville, ont fait l'objet d'une enquête. Il faut toutefois prendre garde au statut de ces entretiens : il s'agit tout à la fois d'un recueil d'information et d'un recueil de discours, mais il faut garder en tête que les discours sont forcément orientés par la position de chaque acteur dans l'échiquier politique et décisionnel et par exemple prendre garde au discours sur la bonne gouvernance (décentralisation, participation communautaire) de la GTZ, un discours très en vogue dans les institutions internationales, mais ne collant pas toujours à la réalité du terrain.

Ces entretiens se sont déroulés directement en anglais, sans interprète, et les connaissances linguistiques de l'interviewer et des interviewés se sont révélées plus ou moins précises, ce qui constitue une autre limite à prendre en compte.

**Tableau 5 : Les entretiens réalisés à Alep**

Institution	Fonction	Date
<b>ACTEURS POLITIQUES (ELUS, ADMINISTRATION)</b>		
Municipalité d'Alep	Maire	29/04/2007
Ministère des Antiquités	Directeur local Alep	24/05/2007
Ministère du Tourisme	Directeur local Alep	10/04/2007
Ministère de la Culture	Directeur local Alep	29/04/2007
Ministère des <i>Awqaf</i> <sup>31</sup>	Directeur local Alep	26/04/2007
DOC <sup>32</sup>	Directeur	23/04/2007 09/07/2008
DOC	Responsable du <i>Urban Planning</i>	14/04/2007 et 19/04/2007
DOC	Responsable de la participation communautaire	12/04/2007 et 06/05/2007
<b>PARTENAIRES INTERNATIONAUX</b>		
GTZ <sup>33</sup>	Directeur Alep	02/04/2007 et 21/05/2007
GTZ / CIM <sup>34</sup>	Expert Alep (programme de développement de l'artisanat traditionnel)	02/07/2008

<sup>31</sup> Ministère des *Awqaf* (pl. de *waqf*) : Ministère gérant les biens immobiliers anciennement institués comme *waqf*, c'est-à-dire dont la propriété avait été abandonnée à Dieu et dont le revenu servait généralement une cause charitable. Les *awqaf* ont été nationalisés en Syrie.

<sup>32</sup> DOC : Directory of the Old City

<sup>33</sup> GTZ : Agence allemande pour la coopération technique

<sup>34</sup> CIM : Centre pour la migration internationale et le développement (dépend de la GTZ)



<b>GTZ et AKTC</b> <sup>35</sup>	Expert, spécialiste de <i>Urban Planning</i>	16/05/2007
<b>SURADEC</b> <sup>36</sup>	Architecte (expert local pour la GTZ)	18/05/2007
<b>AKTC</b>	Directeur Alep	24/04/2007
<b>AKTC</b>	Directeur de projets	23/04/2007 et 28/04/2007
<b>AKTC</b>	Créateur du Fonds d'urgence et des microcrédits	28/04/2007
<b>ACTEURS ECONOMIQUES</b>		
<b>Chambre d'industrie</b>	Directeur	17/05/2007 et 02/07/2008
<b>Chambre de commerce</b>	Directeur	10/07/2008 et 15/07/2008
<b>Chambre de tourisme</b>	Directeur (et directeur d'hôtel)	22/05/2007
<b>Hôtel-restaurant Dar Zamaria</b>	Directeur	16/05/2007
<b>LA SOCIETE CIVILE</b>		
<b>Université d'Alep</b>	Professeur d'architecte, membre du HC	01/05/2007
<b>Université d'Alep</b>	Professeur d'histoire retraité	03/05/2007
<b>Université d'Alep</b>	Doyen de la faculté d'architecture	17/05/2007
<b>Université d'Alep</b>	Directeur de l'Institut du patrimoine scientifique arabe	19/05/2007
<b>Syndicat des Ingénieurs d'Alep</b>	Président	03/05/2007
<b>Syndicat des Ingénieurs d'Alep</b>	Architecte, Directeur du Comité patrimoine du Syndicat des Ingénieurs	02/05/2007 et 19/05/2007
<b>Association 'Adiyyat</b> <sup>37</sup>	Président	16/05/2007

### 5. 2. 2. Enquête auprès des habitants et commerçants sous forme d'entretiens semi-dirigés

Notre connaissance insuffisante des langues parlées en Éthiopie et en Syrie nous a obligée à utiliser le truchement d'un interprète pour réaliser les entretiens (un interprète arabe-français en Syrie, harari/amharique/oromifa-français en Éthiopie). La parole des enquêtés ne pouvant être recueillie dans leur langue maternelle, une analyse discursive détaillée se révélait

<sup>35</sup> AKTC : Trust Aga Khan pour la culture (dépend du réseau Aga Khan de développement)

<sup>36</sup> Suradec : Agence privée d'architecture et urbanisme

<sup>37</sup> Association 'Adiyyat : association d'archéologie

impossible. Nous avons donc choisi d'analyser le contenu du discours, de nous intéresser au fond plutôt qu'à la forme, même si nous avons pu ponctuellement relever en citation quelques formules intéressantes. Les entretiens ont été enregistrés pour certains, mais le discours traduit par l'interprète a été pris en note sur papier le plus souvent. Nous avons en effet rapidement constaté que les habitants acceptaient beaucoup plus facilement et rapidement de réaliser un entretien lorsqu'ils n'étaient pas enregistrés. Par ailleurs, le biais de la traduction par l'interprète rendait moins essentiel l'enregistrement. Les entretiens traduits ont ensuite été retranscrits par écrit, et réorganisés sous la forme d'un tableau, ce qui en a permis l'analyse. Une version résumée de ces tableaux se trouve en annexe de ce texte.

### **ENQUETE N°1 (2006) : Les pratiques spatiales des habitants de Harar (questionnaire)**

Lors de la première phase de terrain en 2006, une enquête a été menée auprès de deux cents habitants de Harar, sous la forme d'un questionnaire d'une page qui portait sur leurs pratiques quotidiennes des différents quartiers de la ville. Cette enquête exploratoire réalisée lors du premier terrain, était destinée à saisir les enjeux liés à la centralité, au moment où la ville obtenait son classement à l'Unesco, en juillet de la même année : quelle centralité ? la vieille ville est-elle le centre-ville ? de quelle manière le Jugol est-il ou non pratiqué par les habitants de toute la ville ?

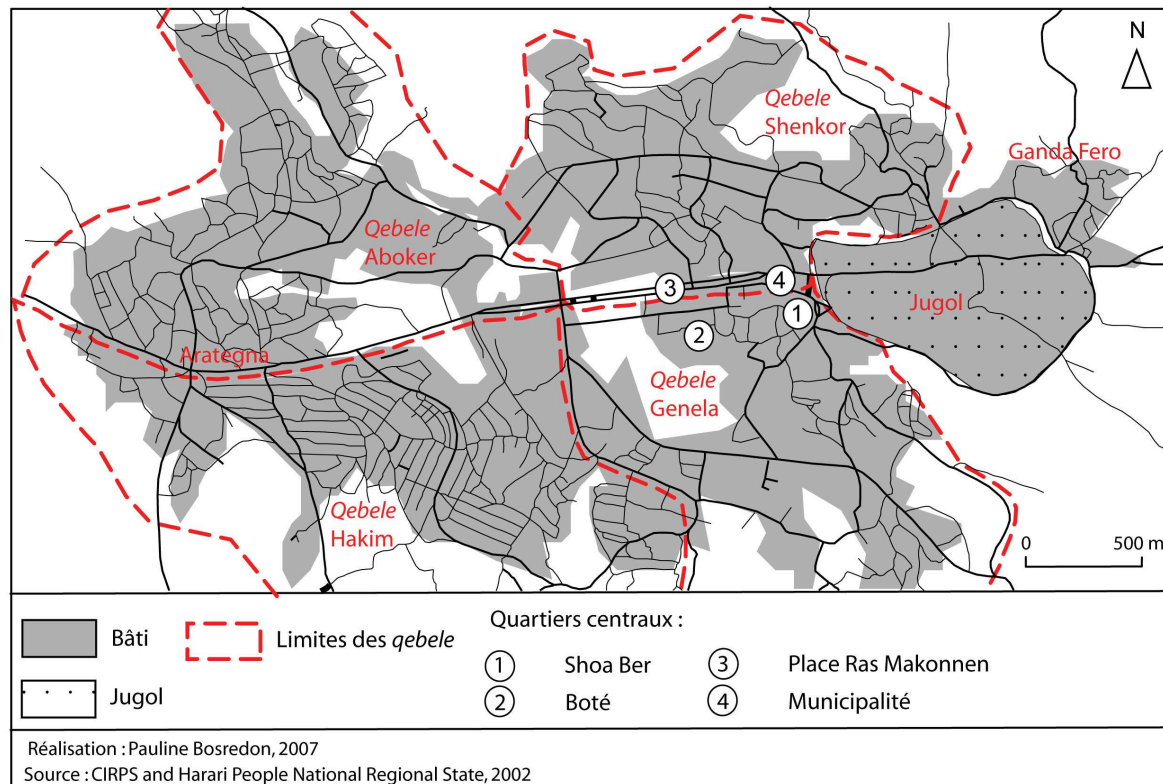
Un échantillon de personnes a été sélectionné en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur ethnie d'origine. Cet échantillonnage s'est fondé sur les chiffres de l'Agence centrale des statistiques<sup>38</sup> (chiffres de 1998) : la répartition ethnique a été respectée pour les cinq ethnies les plus représentées (Amharas, Oromos, Hararis, Guragués et Somalis représentent 96% de la population totale), de même que la répartition entre hommes et femmes et la pyramide des âges. Les différents quartiers ayant été préalablement définis sur la base des *qebele* de la ville de Harar, un même nombre d'habitants a été interrogé dans chacun d'entre eux. Ces habitants ont été choisis de manière aléatoire, la plupart du temps sur leur lieu de travail, ou dans la rue : il s'agit donc de passants, et non de résidents.

La ville a été découpée en cinq secteurs principaux qui suivent le découpage administratif en *qebele*, où ont été passés les questionnaires : Abadir et Amir Nur (les *qebele* du Jugol), Genela, Chenkor, Aboker et Hakim (la ville nouvelle). A l'intérieur de ces *qebele* se dessinaient des quartiers spécifiquement identifiés comme tels dans les entretiens exploratoires de 2006 (et cela a été confirmé dans les entretiens réalisés en 2008) par les habitants de Harar, et qui ont donc été ajoutés au premier découpage. Arategna n'est ainsi pas

<sup>38</sup> Cf. étude démographique du schéma directeur de Harar, 1998 (chapitre 2).

un quartier issu du découpage administratif du territoire urbain, mais il correspond à une unité de vie urbaine très bien identifiée par les habitants et très présente dans les réponses. Nous avons donc choisi de la rajouter aux six quartiers initiaux. Arategna se situe à cheval sur les *woreda* d'Aboker (au nord) et de Hakim (au sud). Daker et Genda Fero sont deux quartiers périurbains, semblables à des villages quant à leur morphologie et à leur bâti, mais faisant partie de la ville d'Harar et dont bon nombre de résidents vient travailler dans les quartiers centraux.

**Carte 8 : Les quartiers de Harar**



Les questions ont porté sur les lieux d'habitat et de travail et sur les lieux fréquentés dans diverses occasions de la vie courante (école des enfants, hôpital, lieu de culte, marché, autres quartiers fréquentés couramment). Il a également été demandé aux enquêtés de nommer le centre-ville, et de s'exprimer sur le classement du Jugol par l'Unesco s'ils en avaient connaissance.

**Encadré 2 : Le questionnaire habitants 2006 (Harar)**

- Genre et âge
- Quel est votre métier ?
- Où habitez-vous ?
- Où travaillez-vous ?

- Avez-vous des enfants ?
- Si oui, combien ? Quel âge ont-ils ?
- Où vont-ils à l'école ?
- Où faites-vous vos courses alimentaires ?
- Où allez-vous lorsque vous êtes malade ?
- Fréquentez-vous des cafés ou des restaurants ? Si oui, lesquels ?
- Allez-vous à l'église / à la mosquée ? Si oui, laquelle ?
- Appartenez-vous à une *afocha* ou à un *eder*<sup>39</sup> ? Si oui, laquelle / lequel ?
- Fréquentez-vous d'autres quartiers de Harar (pas encore cités) ? Lesquels ?
- Avez-vous des amis dans d'autres quartiers de Harar ?
- Etes-vous né à Harar ? Sinon, où êtes-vous né ?
- De quelle ethnie êtes-vous ?
- Pour vous, où se trouve le centre-ville ?
- Connaissez-vous l'Unesco ?
- Si oui, que pensez-vous du classement de Harar au patrimoine Mondial ?

**Tableau 6 : La population enquêtée (enquête n°1, Harar, 2006)**

Genre			Quartiers enquêtés		
Hommes	109	54,5%	Jugol	51	25,5%
Femmes	91	45,5%	Genela	56	28%
Ethnie			Aboker	29	14,5%
Amhara	116	58%	Chenkor	16	8%
Oromo	36	18%	Hakim / Arategna	35	17,5%
Harari	22	11%	Daker	5	2,5%
Guragué	14	7%	Ganda Fero	8	4%
Autres	12	6%			
Age					
< 20 ans	21	10,5%			
20-39 ans	95	47,5%			
40-59 ans	62	31%			
≥ 60 ans	22	11%			

<sup>39</sup> Rappelons que les *afocha* et les *eder* sont des associations de voisinage.

---

**ENQUÊTE N° 2 (2008) :**
**Entretiens avec les habitants et les commerçants de Harar et d'Alep**

La seconde phase de terrain (trois mois en Ethiopie de janvier à mars 2008, et trois mois en Ethiopie d'avril à juillet 2008) a permis de mener des enquêtes par entretiens auprès des résidents et usagers de la vieille ville, afin d'articuler les positions de chaque groupe d'acteurs, et de mettre en lumière le rapport de chacun à la ville (mode d'occupation, usages/pratiques, appropriation, participation), éventuellement des divergences d'intérêt face au classement au patrimoine mondial, et surtout les stratégies de chaque groupe face aux transformations qui affectent le centre historique.

Les résidents qui ont été interrogés sont les habitants et les commerçants ; le questionnement initial était le suivant :

**Face aux preneurs de décision, qui habite le patrimoine ?** Les entretiens auprès des habitants devaient permettre de connaître leur statut d'occupation, le lien entre leur famille et la vieille ville, leur pratique de la vieille ville, leurs besoins et leurs revendications, ce qu'ils savent ou perçoivent du patrimoine dans leur ville, leur parcours résidentiel et leur sentiment d'appartenance à la vieille ville, leurs rapports avec l'institution, avec les autorités publiques, et notamment leur degré d'implication dans la politique urbaine, leur action possible sur la ville ou plus modestement sur le quartier dans lequel ils habitent.

**Quel est leur mode d'habiter ?** Quels habitants, quels usagers sont-ils ? Par exemple, quelle est leur fréquentation des lieux de la vieille ville et notamment des lieux symboliques de son patrimoine (mosquées, tombeaux, souk, citadelle) ? Comment définir le voisinage, le quartier et quelle est la réalité de la vie de quartier ?

**Quelle prise de conscience du caractère exceptionnel de leur lieu de vie ?** Les résidents sont-ils impliqués dans l'action pour sa conservation ? Existe-t-il d'autres types de revendication ? Quel encouragement à la participation reçoivent-ils, et quelle est – si elle existe – leur implication dans les aménagements, dans la politique urbaine liée au classement ?

Des enquêtes ont également été menées à Harar auprès des *murid* (gardiens des *awash*, c'est-à-dire des lieux dédiés aux saints et grands personnages de Harar), et des imams afin de préciser comment et par qui ces lieux qui font l'objet d'un culte ou d'une pratique populaire très vivante sont entretenus, et quelle est leur fréquentation. Il y a environ quatre-vingt-dix mosquées et plus de cent *awash* dans la vieille ville de Harar.

## Les entretiens habitants (2008) à Harar et à Alep

### Méthodologie de l'entretien

61 entretiens ont été réalisés auprès des habitants de la vieille ville de Harar<sup>40</sup> et 45 auprès de ceux de la vieille ville d'Alep sur le mode semi-directif. Ces entretiens ont permis de récolter des informations sur la famille et son parcours résidentiel, notamment sa mobilité passée et son désir potentiel de déménagement, sur le type de maison et son statut d'occupation, et enfin sur le quartier et plus généralement la vieille ville, la perception qu'ont les habitants de son évolution et de ce qui constitue son patrimoine.

Dans chaque foyer, c'est l'adulte présent qui a été interrogé, qu'il s'agisse de la mère de famille, du père ou parfois du couple. L'important pour notre enquête était que ce référent soit en capacité de répondre aux questions concernant son logement, les travaux qui y ont été effectués, les aides de l'Etat éventuellement obtenues pour cela, le parcours de la famille etc. Il s'est avéré à Harar comme à Alep qu'une majorité de femmes a été interrogée : trente-cinq femmes pour vingt hommes et six couples à Harar ; trente et une femmes pour douze hommes et deux couples à Alep. L'explication première est qu'en journée, la plupart des hommes sont au travail ou à l'extérieur de la maison, alors que les femmes ont un temps de présence à la maison beaucoup plus important. C'est surtout le cas dans la vieille ville d'Alep où les familles vivent selon un modèle traditionnel profondément enraciné qui veut que les jeunes filles, mariées jeunes en règle générale, restent à la maison après leur mariage et plus encore lorsqu'elles deviennent mères de famille. Les entretiens révèlent que même les courses d'alimentation sont une tâche dévolue aux hommes la plupart du temps, au père ou aux fils. La situation est différente à Harar où les femmes ont la plupart du temps un emploi, ce qui leur donne davantage l'occasion de sortir de la maison même lorsqu'il s'agit d'un travail exercé chez elles (il s'agit souvent de petit artisanat comme la confection de paniers ou de plats cuisinés). Dans ces cas de figure, il aurait fallu pour s'adresser aux hommes se présenter aux portes le jour du congé hebdomadaire, c'est-à-dire le vendredi à Alep et le dimanche à Harar. Le taux de réponse en aurait sans doute été moins bon, le jour de congé étant aussi le jour où l'on se rend en famille à la grande mosquée pour la prière (à Alep), et d'une manière générale une journée consacrée à la famille. Prendre systématiquement rendez-vous dans chaque famille pour réaliser les entretiens s'est également révélé chose difficile à mettre en place dans le temps imparti à nos terrains.

---

<sup>40</sup> Les entretiens habitants à Harar sont numérotés de 1 à 62 suite à une erreur de numérotation, le n° 40 n'existant pas.

L'autre explication à ce déséquilibre hommes/femmes est le fait qu'un grand nombre de ménages est composé à Harar de femmes élevant seules leurs enfants. Sur 61 familles interrogées en effet, 21 (soit un tiers d'entre elles) ne comptent pas d'homme adulte. Ces femmes sont veuves, divorcées ou séparées, elles sont donc de fait le chef de famille ; c'est dans ces situations que l'on trouve le plus grand nombre de ménages élargis à plusieurs générations.

Par ménage, nous entendons l'ensemble des individus vivant dans la même unité de logement et mettant leurs revenus en commun. Un ménage nucléaire se compose des parents et des enfants, tandis qu'un ménage élargi se compose de trois générations ou plus, ou du noyau familial augmenté de membres de la famille collatérale (cousins, oncles et tantes).

### **Encadré 3 : La grille d'entretien habitants Alep (mai-juillet 2008)**

#### **A. Biographie**

##### *L'enquêté*

Âge et genre

##### *Le foyer*

Combien de personnes vivent dans le foyer ?

Quels sont leurs liens de parenté ?

Quels âges ont-ils ?

Quelle est leur activité ? (emploi, études, école)

D'où vient la famille ? Depuis combien de temps vivent-ils dans la vieille ville ?

Des membres de la famille sont-ils partis de la vieille ville ? Vers où ?

#### **B. La maison**

##### *Caractéristiques de la maison*

Description et photos

Nombre de pièces

État de conservation

Age et historique de la maison

##### *Aménités*

Eau : quantité et qualité suffisante ?

Connexion aux égouts

Salle de bain (équipement ?)

WC

Cuisine (équipement ?)

*Statut d'occupation*

Locataire, propriétaire ? Autre type de contrat ?

Si propriétaire : achat ou héritage ?

Si locataire : d'un propriétaire privé ou des *awqaf* ?

Comment avez-vous accédé à votre logement et pourquoi ce quartier ?

Le prix du loyer ou la valeur de votre bien a-t-il/elle augmenté ou baissé ?

*Durée d'occupation et mobilité*

Quand la famille s'est-elle installée ?

Où viviez-vous avant ?

Avez-vous le projet de déménager ?

*Transformations et restauration*

Cette maison a-t-elle été divisée ?

A-t-elle été transformée ? Y avez-vous fait des travaux ?

Si oui, avez-vous eu des contraintes (de matériaux, de techniques de construction...) ?

Si oui, avez-vous pu bénéficier d'une aide financière et/ou technique pour restaurer la maison ?

Avez-vous un projet commercial/touristique pour cette maison ?

**C. Le quartier**

*Quel est le nom de votre quartier ?*

*Évolution du cadre de vie depuis que vous y vivez ?*

Infrastructures (eau, éclairage public, égouts, rues)

Hausse de la circulation automobile

Restauration du bâti

Équipements touristiques et nombre de touristes

*Fréquentation de la vieille ville*

Où faites-vous vos courses ?

Dans quelle école vont vos enfants ?

Où travaillez-vous ?

Quel lieu de culte fréquentez-vous ?

*Le classement, le patrimoine*

Connaissez-vous l'Unesco ?

Quel est pour vous le patrimoine d'Alep ?

Qu'est-ce qui a changé dans la vieille ville depuis 20 ans ?

Les questions relatives aux aménités dont est pourvue la maison se sont rapidement révélées superflues, les logements de la vieille ville d'Alep étant tous équipés au minimum d'une



cuisine, même sommaire, d'un accès correct à l'eau courante, de sanitaires et d'un raccordement aux égouts. Il s'avère par ailleurs que les canalisations d'eau et le réseau des égouts ont fait partie des infrastructures qui ont les premières bénéficié d'un renouvellement. Les problèmes de pression d'eau notamment, qui étaient sensibles dans plusieurs quartiers, avaient donc déjà été résolus au moment des entretiens.

Par ailleurs, nous y reviendrons en détail dans ce chapitre, la question relative à la valeur de la maison ne permet d'obtenir qu'une estimation, assez peu précise et biaisée à la fois par les rumeurs qui circulent dans le voisinage sur le prix auquel se serait vendu tel ou tel bien, et par les fantasmes des propriétaires sur la hausse hypothétique de la valeur de leur bien. En l'absence de données vérifiées sur les prix de l'immobilier, cette question nous informe tout de même sur la perception qu'ont les habitants de la valeur de leur quartier et des maisons arabes, en comparaison d'autres quartiers de la ville et en comparaison du passé. Cela nous a aussi permis d'entendre les habitants évoquer les offres d'achat qui leur étaient faites, et de comprendre qui sont ces acquéreurs potentiels, et quel usage ils envisagent de faire de ces maisons.

#### **Encadré 4 : La grille d'entretien habitants Harar (janvier-mars 2008)**

##### **A. Biographie**

###### *L'enquêté*

Âge et genre

###### *Le foyer*

Combien de personnes vivent dans le foyer ?

Quels sont leurs liens de parenté ?

Quels âges ont-ils ?

Quelle est leur activité ? (emploi, études, école)

D'où vient la famille ? Depuis combien de temps vivent-ils dans la vieille ville ?

Des membres de la famille sont-ils partis de la vieille ville ? Vers où ? Reviennent-ils parfois à Harar ?

###### *Identité*

Quelles langues parlez-vous ? (à la maison, dans la rue)

De quelle ethnie êtes-vous ?

Quelle est votre religion ?

##### **B. La maison**

###### *Caractéristiques de la maison*

Description et photos

Nombre de pièces

État de conservation

Age et historique de la maison

*Aménités*

Connexion au réseau d'adduction d'eau ? Possession d'une citerne ?

Connexion aux égouts

Salle de bain (équipement ?)

WC ? Si oui, personnels ou partagés ? Si non, avez-vous fait une demande pour la construction de latrines ? Qui paie dans ce cas ?

Cuisine (équipement ?)

*Statut d'occupation*

Locataire, propriétaire ?

Si propriétaire : achat ou héritage ?

Si propriétaire : possédez-vous d'autres biens qui ont été nationalisés sous le Derg ? Si oui, avez-vous engagé des démarches pour les recouvrer (loi sur la privatisation) ?

Si locataire : d'un propriétaire privé du *qebele* ou d'une mosquée ?

Si locataire : essayez-vous d'accéder à la propriété ?

Comment avez-vous accédé à votre logement et pourquoi ce quartier ?

Le prix du loyer ou la valeur de votre bien a-t-il/elle augmenté ou baissé ?

*Durée d'occupation et mobilité*

Quand la famille s'est-elle installée ?

Où viviez-vous avant ?

Avez-vous le projet de déménager ? Où et dans quelles conditions ?

*Transformations et restauration*

Cette maison a-t-elle été transformée ? Y avez-vous fait des travaux ?

Si oui, avez-vous eu des contraintes (de matériaux, de techniques de construction...) ?

Si oui, avez-vous pu bénéficier d'une aide financière et/ou technique du Bureau de la conservation pour restaurer la maison ?

**C. Le voisinage, le quartier**

*Quel est le nom de votre quartier ?*

*Évolution du quartier*

Renouvellement de infrastructures (eau, éclairage public, égouts, rues) ?

Restauration du bâti

Équipements touristiques et nombre de touristes

Avez-vous connaissance de projets à venir dans le Jugol ?

*Fréquentation du quartier et de la vieille ville*

Appartenez-vous à une association de quartier (*afocha, eder*) ?

Quel lieu de culte fréquentez-vous ?

Fréquentez-vous les *awash* et leurs cérémonies ? Si oui, lesquels ? En quelles occasions ?

Où se trouve l'école de vos enfants ?

Où faites-vous vos courses ?

Quels autres lieux du Jugol fréquentez-vous régulièrement ?

*Le classement, le patrimoine*

Connaissez-vous l'Unesco ?

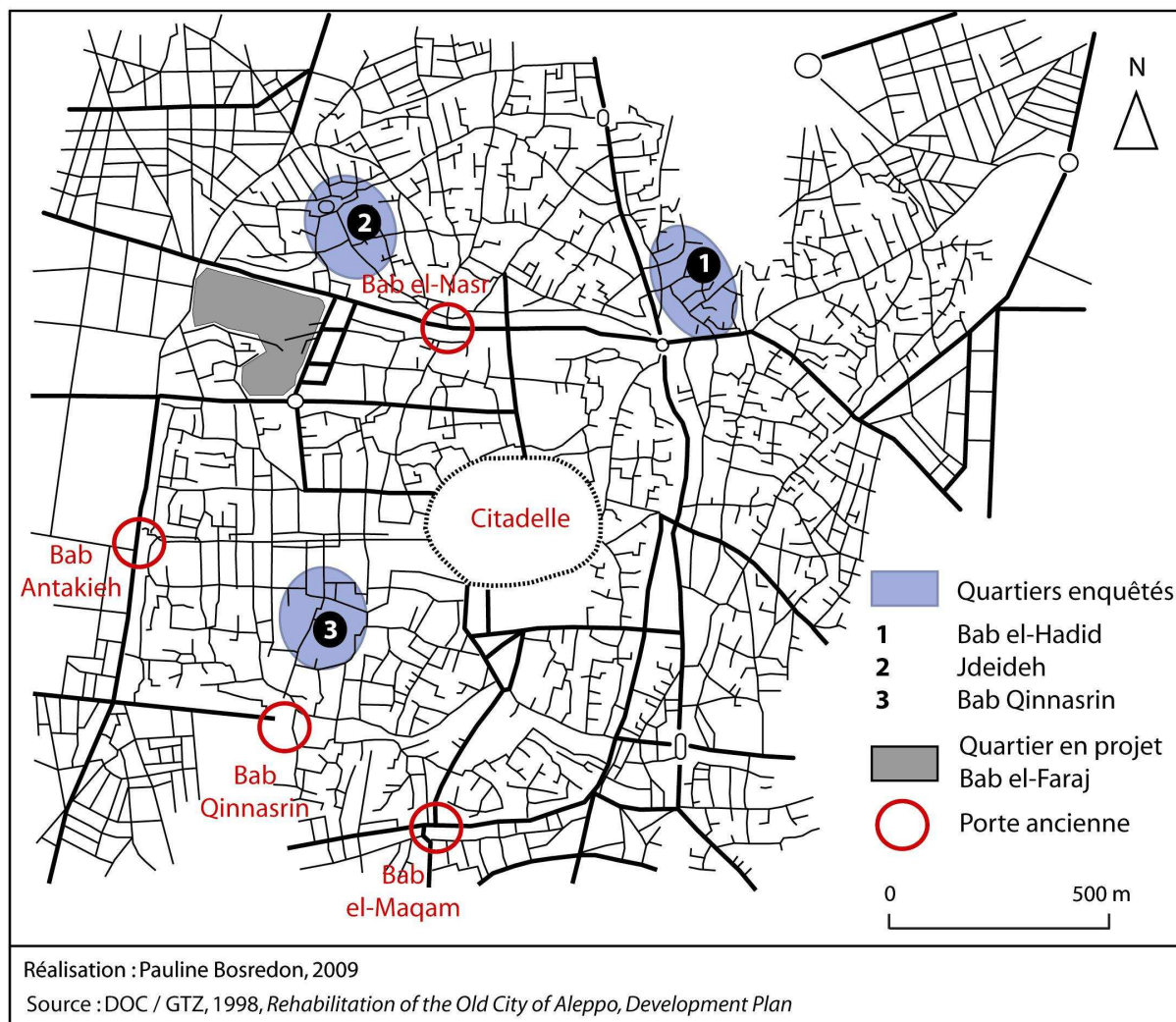
Qu'est-ce qui a changé dans la vieille ville depuis 20 ans ?

La grille d'entretien pour Harar est légèrement différente de celle d'Alep compte tenu des particularités propres à la composition des habitants de la ville de Harar. L'appartenance ethnique est en effet une donnée propre à l'Ethiopie qu'il convient de ne pas négliger dans le cas du classement du Jugol. Nous avons vu l'importance de cette donnée dans la définition du bien classé par l'Unesco, et dans les projets développés par la région hararie. La moitié (32) des habitants interrogés dans la vieille ville sont de « nationalité » hararie, puisqu'il convient en Ethiopie de parler de nationalités, dix-huit sont Amharas, douze Oromos, et cinq sont d'ethnies très minoritaires à Harar, ou d'origine étrangère (Erythrée, Yémen). Ces chiffres reflètent la proportion des trois ethnies majoritaires dans la vieille ville où les Hararis sont les plus nombreux, bien que ce ne soit pas le cas dans les autres quartiers. La question relative à leur religion s'est révélée superflue, les Oromos de la région de Harar et les Hararis étant musulmans à 100%, et les Amharas tous chrétiens orthodoxes si l'on excepte les quelques convertis au protestantisme (c'est le cas dans deux familles).

Des questions ont également été posées sur leur fréquentation des lieux de culte et des tombeaux des saints, car c'est une autre particularité de Harar. La vieille ville est en effet dotée d'un grand nombre de petites mosquées de quartier (82 selon l'atlas de Harar, *Harar in maps, Atlas of the Ancient Walled City of Ethiopia*) et d'une centaine de tombeaux dont la plupart font toujours l'objet d'un culte, et dont certains d'entre eux – les plus importants – sont des lieux d'enseignement et de cérémonies hebdomadaires. Il était indispensable de mesurer l'importance de ces lieux dans la vie quotidienne des résidents de Harar, et leur investissement individuel dans l'entretien et l'animation des petites mosquées et des *awash*.

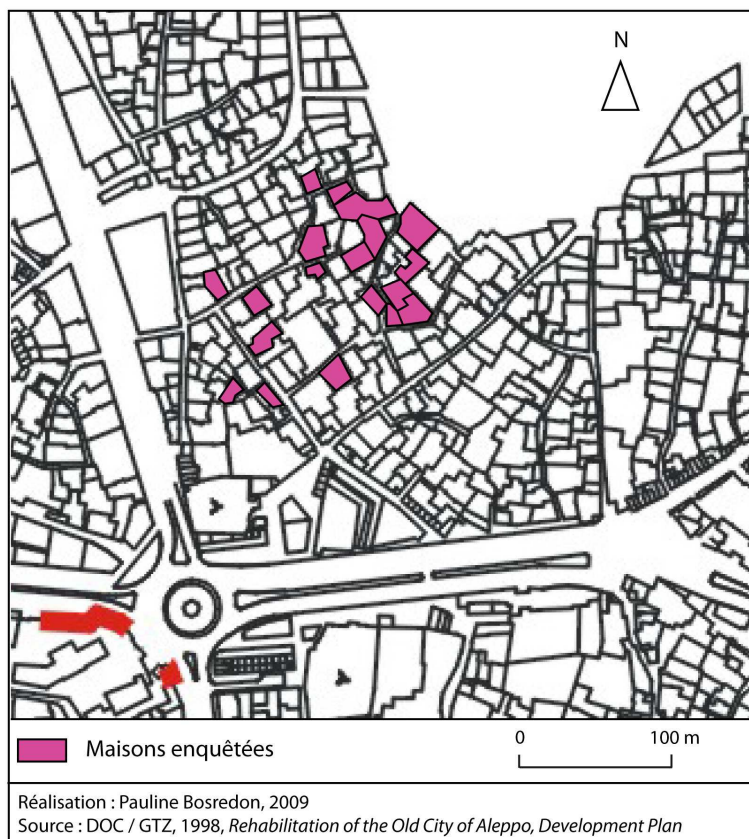
## À Alep, le choix des quartiers

Carte 9 : Localisation des entretiens habitants effectuées à Alep



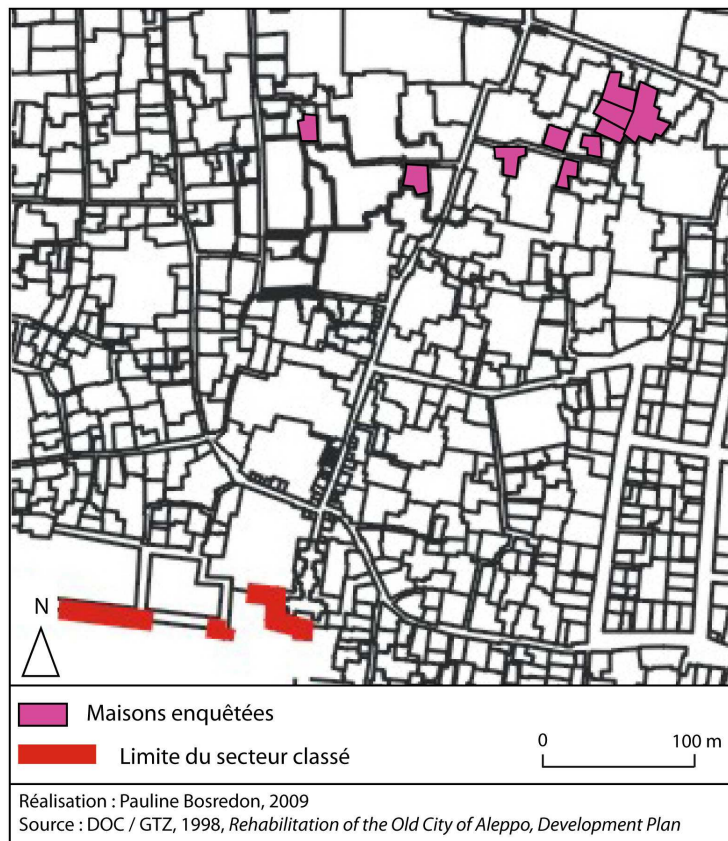
Le choix des habitants avec lesquels nous nous sommes entretenus s'est fondé à Alep sur le choix de deux quartiers résidentiels (Bab el-Hadid et Bab Qinnasrin) et d'un quartier mixte (Jdeideh). Dans chaque quartier, les habitants d'une ou deux rues (y compris les impasses donnant sur ces rues) ont été systématiquement interrogés.

Bab el-Hadid (Carte 10) est un quartier situé à l'extérieur de l'ancienne enceinte de la vieille ville (ancien faubourg), mais faisant partie intégrante du périmètre classé par l'Unesco. La proportion de propriétaires est haute dans ce quartier quasi exclusivement résidentiel où l'on ne trouve que quelques commerces non spécialisés. Bab el-Hadid n'a jamais constitué une « Action Area » spécifique du Projet de Réhabilitation de la vieille ville et n'a donc fait l'objet d'aucun projet de renouvellement particulièrement ciblé.

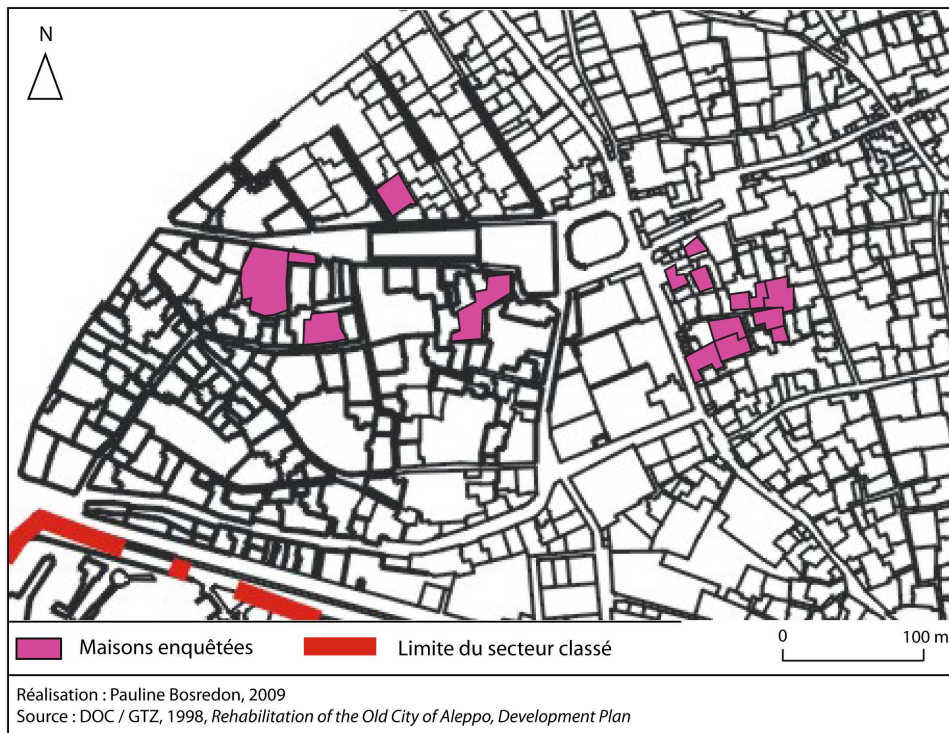
**Carte 10: Localisation des entretiens habitants à Bab el-Hadid**

Bab Qinnasrin (Carte 11) est au contraire un quartier qui a constitué une « Action Area » lors de la mise en œuvre de la première phase du Projet de Réhabilitation. Des actions précises ont donc déjà été menées (rénovation de façades, installation de services comme un jardin d'enfants et un centre de santé). C'est un quartier mixte, constitué d'une rue commerçante (non enquêtée), d'entrepôts commerciaux et de secteurs exclusivement résidentiels où ont été menés les entretiens, situé au contact de la Mdineh au Nord et de l'enceinte au Sud. La proportion de propriétaires y est moyenne.

**Carte 11 : Localisation des entretiens habitants à Bab Qinnasrin**



**Carte 12 : Localisation des entretiens habitants à Jdeideh**

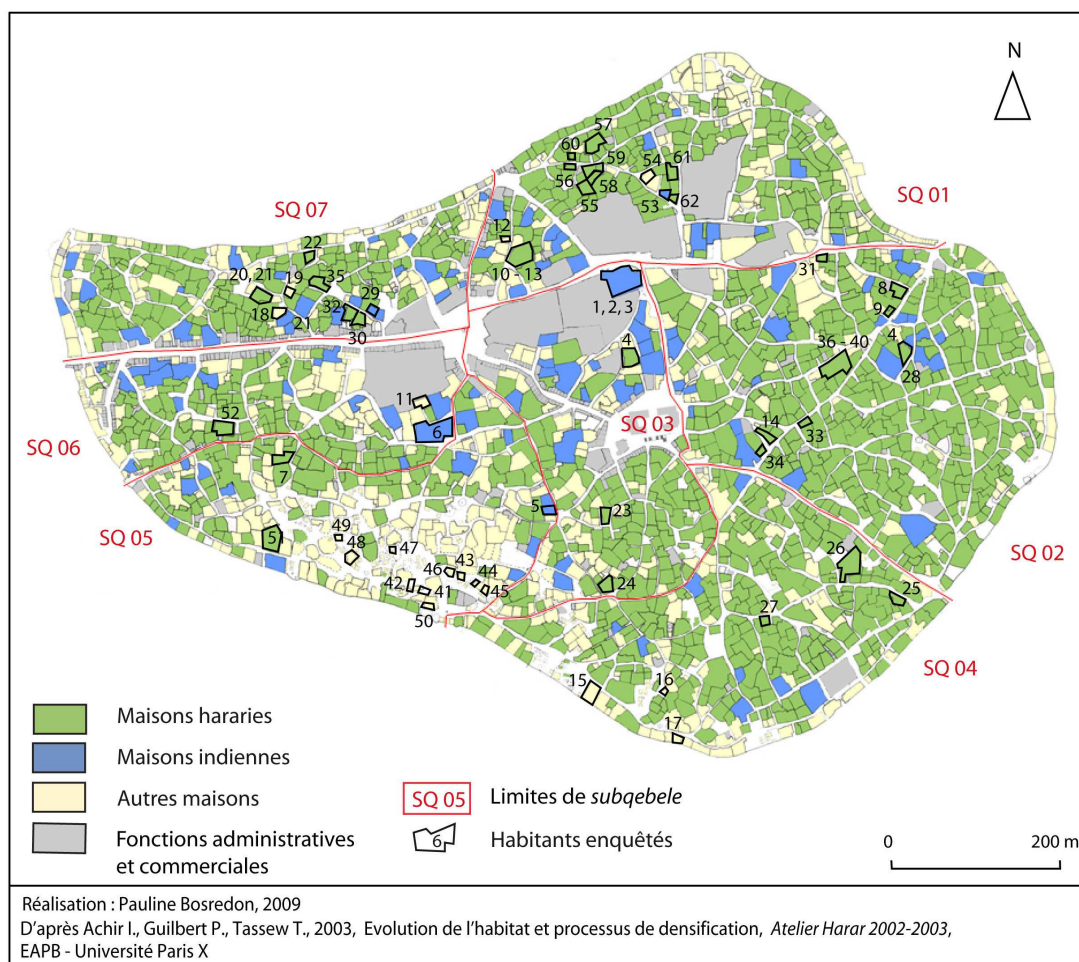


Jdeideh (Carte 12) est un quartier mixte à dominante commerciale et touristique où les entretiens ont porté à la fois sur les commerçants et les habitants. Jdeideh fut l'une des « Action Areas » de la première phase du Projet de Réhabilitation (réaménagement de la place centrale, réglementation précise sur les activités autorisées...). On y trouve une très forte concentration d'hôtels, de restaurants et de boutiques touristiques haut de gamme (bijouterie, antiquités...). La proportion de propriétaires y est moyenne.

### À Harar, le choix des quartiers

Il a été de fait beaucoup plus compliqué de procéder de façon systématique à Harar, car il s'est révélé difficile d'enquêter de manière exhaustive toute une rue voire tout un îlot. Les chefs de famille susceptibles de me répondre n'étaient pas toujours présents, les femmes travaillant davantage qu'à Alep et restant moins à la maison. De nombreuses portes sont donc restées closes et il n'a pas toujours été possible de revenir. Les entretiens ont donc moins été circonscrits à des quartiers précis et sont plus disséminés qu'à Alep.

**Carte 13 : Localisation des entretiens habitants effectués à Harar**



Globalement, plusieurs quartiers ont quand même été choisis en fonction de la proportion de Hararis, de Oromos, et d'Amharas qui sont les trois ethnies majoritairement présentes à Harar, et de la proportion de maisons harari et de maisons non traditionnelles. Le quartier sud dit (appelé « talweg » dans le dossier de classement en raison de ses caractéristiques topographiques), qui est le quartier le plus pauvre de la vieille ville où les habitations sont les plus précaires, a été choisi comme tel.

Le *subqebele* 05 est localisé dans le talweg, et il se caractérise par une majorité d'habitations en terre, une grande précarité, très peu de commodités. Les habitants y sont presque exclusivement des Oromos. La densité d'habitation y est basse.

Le *subqebele* 02 est un quartier à grande majorité de Hararis qui se caractérise par une forte concentration de maisons traditionnelles hararies et un niveau de vie moyen à bon. La densité y est moyenne.

Le *subqebele* 07 est un quartier à majorité Amhara, caractérisé par la mixité des types de maisons (hararies, indiennes, autres), des maisons généralement bien équipées, notamment de latrines et d'un accès à l'eau courante. La densité d'habitation y est forte.

Le *subqebele* 01 enfin est un quartier à majorité Harari localisé derrière la grande mosquée, avec une majorité de maisons traditionnelles hararies et un niveau de vie moyen. La densité y est moyenne.

Les trois maisons « à projet » : les résidents de trois grandes maisons faisant l'objet de projets particuliers de restauration et de transformation et qui sont donc concernés à plus ou moins long terme par un relogement ont également été l'objet de l'enquête. Il s'agit des résidents des maisons Mohamed Ali et Menen (qui vivent encore sur place) et des ex-résidents de la maison Ras Téféri (d'ors et déjà transformée en musée) qui ont été interrogés sur le lieu de leur nouveau logement en périphérie de la ville nouvelle de Harar.

**Tableau 7 : Présentation de la population des habitants enquêtés à Alep (2008)**

Genre		Statut d'occupation	
Hommes	12	Propriété	38
Femmes	31	Location privée	3
H & F	2	Location <i>waqf</i>	3
Age		Contrat <i>rahniyyeh</i>	1
< 30 ans	6	<b>Durée d'occupation</b>	
31-50 ans	21	Héritage	14
> 50 ans	18	> 20 ans	15



Type de ménage		11-20 ans	6
Nucléaire	24	6-10 ans	3
Élargie	21	≤ 5 ans	7
Origine du couple parental		État de conservation	
Alep	37	Bon	18
Mixte	3	Moyen	24
Autre lieu	5	Dégradé	4
Religion			
Musulman	39		
Chrétien	6		

Les chiffres sont des valeurs absolues. Nombre total d'entretiens : 45.

**Tableau 8 : Présentation de la population des habitants enquêtés à Harar (2008)**

Genre		Statut d'occupation	
Hommes	20	Propriété	21
Femmes	35	Location privée	7
H & F	6	Location <i>qebele</i>	33
Age		Durée d'occupation	
≤ 30 ans	22	Héritage	24
31-50 ans	31	> 20 ans	10
> 50 ans	8	11-20 ans	6
Type de ménage		6-10 ans	8
Nucléaire	47	≤ 5 ans	8
Élargie	14	État de conservation	
Origine du couple parental		Bon	29
Harar	45	Moyen	21
Mixte	10	Dégradé	10
Autre lieu	6	Aménités de la maison	
Religion		Egouts	23 sur 61
Musulman	45	Eau	39 sur 61
Chrétien	16	Latrines	48 sur 61
Ethnie		Cuisine	41 sur 61
Harari	32	Type de maison	

Oromo	12	Harari	32
Amhara	18	Indien / mixte	7
Guragué	3	Autre	22
Autre	2		
<b>Nombre de logements du compound</b>			
1	9		
2-4	20		
5-9	9		
> 20	3		
Ø	20		

Les chiffres sont des valeurs absolues.

Nombre total d'entretiens : 61 (numérotés de 1 à 62 suite à une erreur de numérotation, le n° 40 n'existe pas).

Le total pour la catégorie « ethnie » dépasse le nombre total d'entretiens, car dans 6 familles interrogées, le couple parental est un couple mixte. Dans ce cas, l'ethnie du père et l'ethnie de la mère ont été prises en compte.

Le total pour la catégorie « durée d'occupation » n'atteint pas le total de 61 car 5 enquêtés n'ont pas répondu à la question.

## Les entretiens commerçants (2008) à Harar et à Alep

### Méthodologie de l'entretien

Trente et un commerçants boutiquiers ont été enquêtés à Harar<sup>41</sup>, et trente et un à Alep. Dans chaque boutique, c'est le propriétaire ou gérant du commerce (dans le cas d'une location des murs) qui a été enquêté. L'entretien a porté sur la boutique, ses caractéristiques et les transformations qui ont pu y être apportées ; le statut et la durée d'occupation du local ; le type de marchandise vendue, la perception de l'emplacement et la clientèle qui fréquente la boutique ; les transformations du quartier de la boutique et la perception de changements dus au classement patrimonial de la vieille ville ; enfin, la fréquentation de la vieille ville par le commerçant. Nous avons concentré notre enquête sur le cas des boutiquiers qui, parce qu'ils sont installés dans du bâti, et pour la plupart dans une logique de transmission à la fois des murs et du métier d'une génération à l'autre, ont un degré d'ancrage dans le lieu plus fort que les ambulants. Il nous a semblé plus pertinent de considérer en priorité leur réaction au processus de patrimonialisation de la vieille ville, l'objectif étant de comprendre si cela affectait leur activité d'une manière ou d'une autre, et comment ils se positionnaient vis-à-vis des transformations de la vieille ville que cette mise en patrimoine induit. Savent-ils profiter

<sup>41</sup> Les entretiens commerçants à Harar sont numérotés de 1 à 32 suite à une erreur de numérotation (le n° 26 n'existe pas)

des changements en cours et, notamment, de la hausse du nombre de tourisme ? Sont-ils en position de s'y adapter, voire d'en bénéficier, ou bien leur activité en pâtit-elle ?

Les vendeurs des marchés du Jugol sont pourtant à Harar une catégorie marchande très nombreuse. Les marchés marquent fortement le paysage de la vieille ville (cf. Bosredon, 2003), et leur présence est potentiellement menacée par la réhabilitation prévue des portes du Jugol où ils sont installés. Une série de quinze entretiens a donc été réalisée à Harar auprès de vendeurs des marchés quotidiens de la vieille ville, qui sont très majoritairement des femmes venues de la campagne alentour dans ce secteur d'activité (les produits agricoles), afin de connaître leur pratique de la vieille ville.

**Encadré 5 : La grille d'entretien auprès des commerçants boutiquiers (2008, Harar, Alep)**

**A. La boutique**

***Caractéristiques***

- Activité
- Description et photos
- État de conservation
- Transformation / restauration de la boutique ?
- Si oui, aides financières ou techniques ? Contraintes ?

***Durée de l'activité***

- Depuis combien de temps travaillez-vous ici ?
- Avez-vous changé de boutique ?

***Statut d'occupation***

- Locataire ou propriétaire ?
- Si propriétaire : héritage ou achat ?
- Comment avez-vous accédé à cet emplacement ? Était-ce difficile ?
- Payez-vous des taxes pour le commerce et l'emplacement ?
- Ces taxes (loyer, pas-de-porte, taxes diverses) ont-elles augmenté ou baissé depuis 20 ans ?

***Emplacement***

- Est-ce un bon emplacement ?
- Voudriez-vous en changer ?

***Clientèle***

- Qui sont vos clients ?
- Le tourisme est-il important pour votre commerce ?
- A-t-il augmenté depuis 20 ans ?

**B. Le quartier**

***Quel est le nom de votre quartier ?***

***Évolution du cadre de vie depuis que vous y travaillez ?***

Infrastructures (eau, éclairage public, égouts, rues)

Hausse de la circulation automobile

Restauration du bâti

Équipements touristiques et nombre de touristes

***Le classement, le patrimoine***

Connaissez-vous l'Unesco ?

Quel est pour vous le patrimoine d'Alep ?

*Qu'est-ce qui a changé dans la vieille ville depuis 20 ans ?*

**C. Vie quotidienne**

***Habitez-vous dans la vieille ville ? Dans quel quartier ?***

***Fréquentation de la vieille ville***

Où faites-vous vos courses ?

Dans quelle école vont vos enfants ?

Quel lieu de culte fréquentez-vous ?

Les réponses à la question relative à la perception de l'emplacement a été retranscrites selon une échelle de 0 à 5 dans les tableaux récapitulatifs des commerçants enquêtés (0 pour un très mauvais emplacement, 5 pour un emplacement parfait), mais les commerçants ont argumenté leur appréciation dans les entretiens.

**Encadré 6 : La grille d'entretien auprès des vendeurs ambulants (2008, Harar)****A. Identité**

Habitez-vous à Harar ?

Sinon, de quel village venez-vous ?

Quelle est votre langue ?

Parlez-vous une autre langue lorsque vous venez à Harar (harari, amhara) ?

**B. Activité**

Quel(s) produit(s) vendez-vous sur le marché ?

Exercez-vous seul(e) ou en famille ?

Qui est généralement en charge de cette activité (au sein de la famille, au sein du village) ?

**C. Le marché**

Pourquoi avez-vous choisi ce marché en particulier ?

Depuis combien de temps vendez-vous vos produits sur ce marché ?

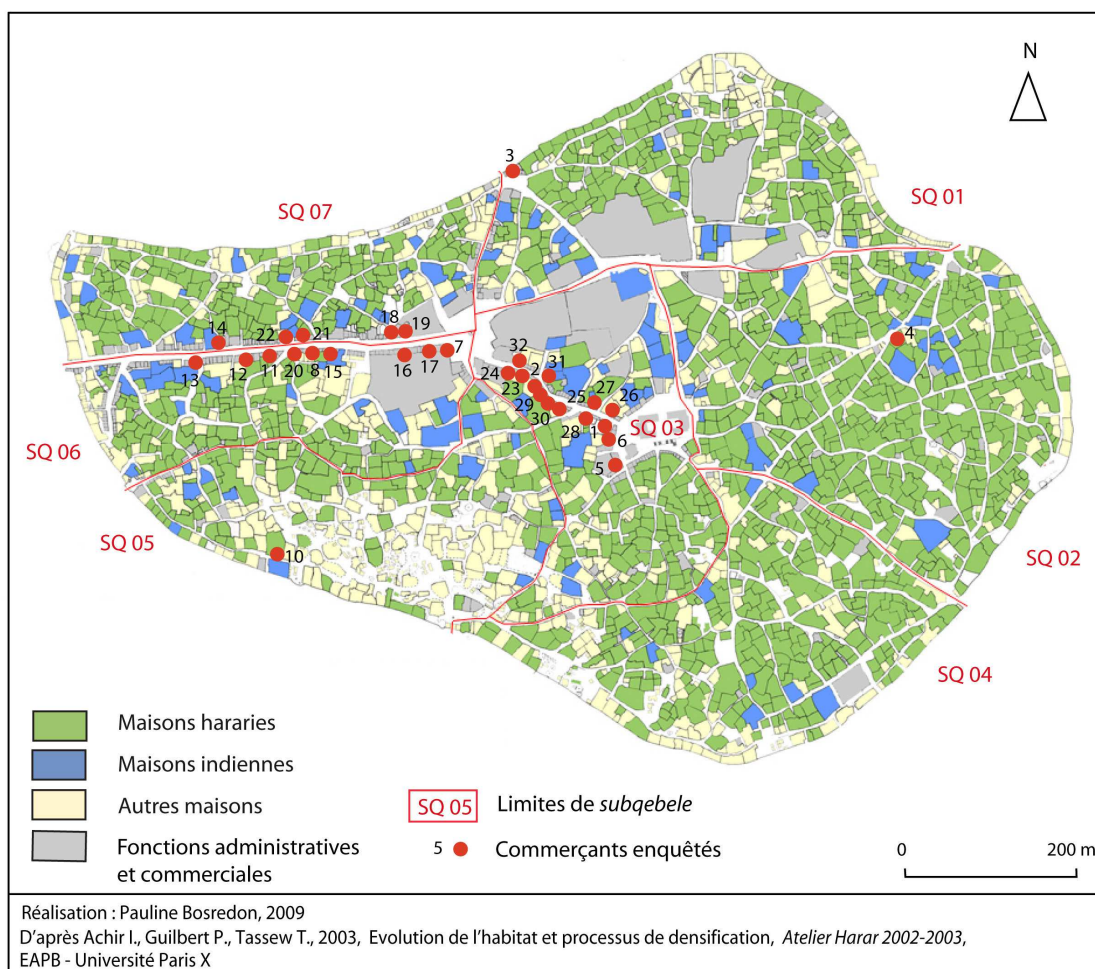
Vous arrive-t-il de vendre vos produits à un autre endroit ?

**C. Fréquentation du Jugol**

Fréquentez-vous une mosquée / une église à Harar ?  
 Fréquentez-vous d'autres lieux (des boutiques par exemple) ?  
 Passez-vous parfois la nuit à Harar ? Où ?

**Localisation des entretiens auprès des commerçants**

**Carte 14 : Localisation des entretiens commerçants effectués dans le Jugol**



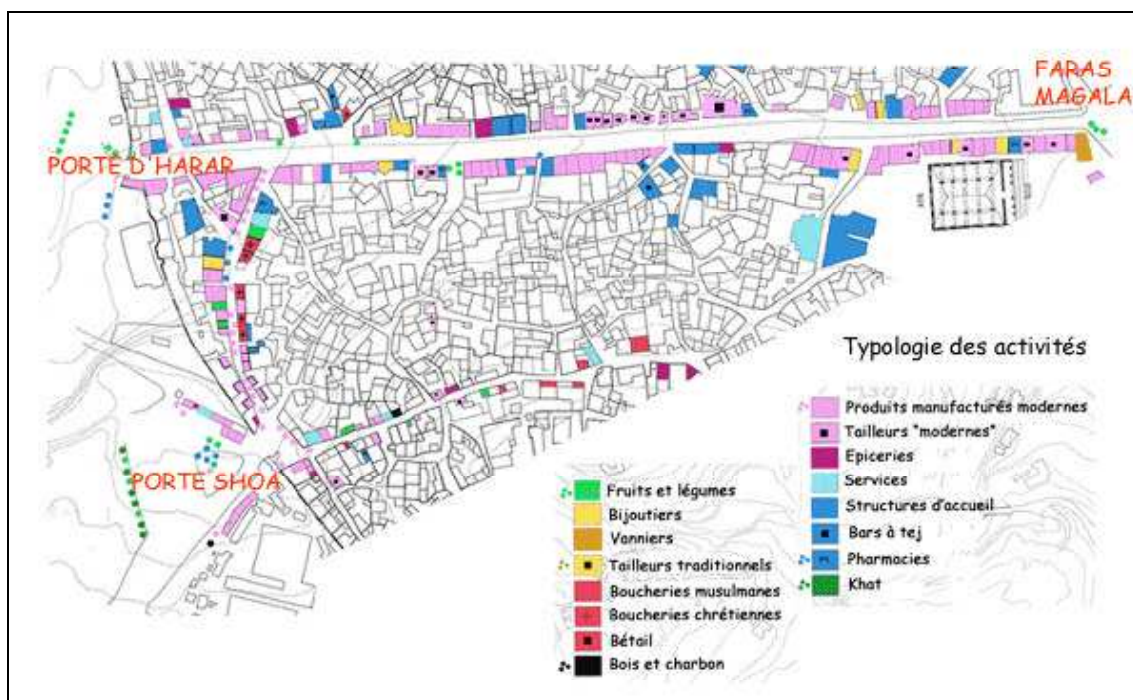
Dans le Jugol, les études existantes sur le commerce à Harar<sup>42</sup> ont permis de sélectionner différents secteurs commerciaux dans la vieille ville, en fonction de leurs caractéristiques en terme de forme des commerces (boutiques en dur fermées, étals, boutiques-fenêtres où la

<sup>42</sup> Sur le commerce à Harar, voir : Bosredon P., 2003, *Le commerce à Harar, élément de structure urbaine et lien avec le territoire*, Revault P. et Maramotti I. dir., Paris, EAPB / Université Paris X ; Bosredon P., Ferré K., 2003, *Les activités commerciales à Harar, Atelier Harar 2002-2003*, Paris, EAPB / Université Paris X Nanterre ; Bosredon P., 2004, Harar, Une histoire commerçante, in Revault P., Santelli S. (dir.), *Harar. Une cité musulmane d'Éthiopie*, Paris, Maisonneuve & Larose : 23-38.

vente se passe à un comptoir ouvert sur la rue), de produits vendus (produits manufacturés importés, produits alimentaires frais, épicerie de consommation courante, textile transformé sur place) et de clientèle (rurale ou urbaine). Une typologie des commerces a pu ainsi être établie permettant une répartition des entretiens dans différents types de boutiques.

Le premier secteur sélectionné (Carte 15) correspond à la rue **Andennya Menged**, rue principale du Jugol qui relie la porte de Harar (Harar Bari) à la place centrale Faras Magala. Cette rue est bordée de façon quasi discontinue par une succession de boutiques de produits manufacturés (quincailleries, bijouteries, papeteries, cordonneries, tailleurs, pharmacies...), de petites auberges, tavernes et bars. Cette rue est l'accès principal à la vieille ville de Harar, elle est accessible par voiture et constitue par conséquent un passage obligé pour quiconque venant de la ville nouvelle hors les murs veut se rendre en voiture ou en taxi à Faras Magala, à l'église ou à la grande mosquée par exemple.

**Carte 15 : La séquence commerciale de la rue Andennya Menged (Harar), 2003**



Source : P. Bosredon, 2003 : 45

Photo 8 : Les commerces de la rue Andennya Menged (Harar, 2008)



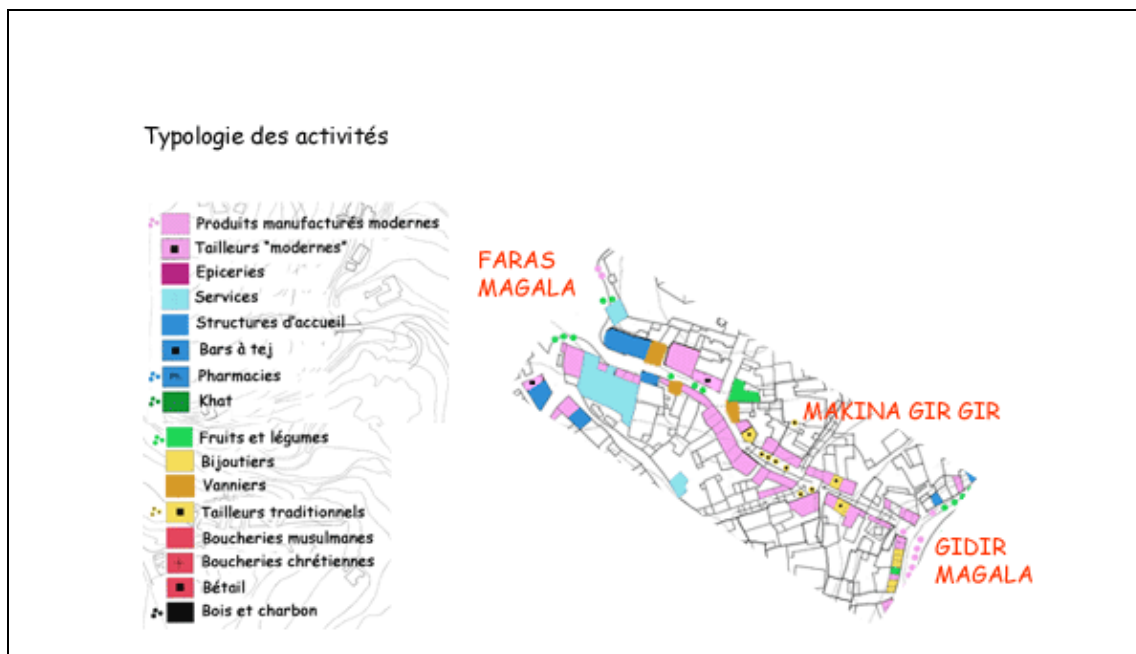
© Pauline Bosredon

1 : Boutique de matériaux de construction (commerçant n° 21).

2 : Boutique de vêtements traditionnels Amharas (commerçant n° 13).

Le deuxième grand secteur d'activités commerciales sélectionné est la **rue Makina Girgir** qui rejoint la place Faras Magala au grand marché Gidir Magala, au cœur du Jugol. Il s'agit d'une rue piétonnière, en pente, bordée de commerces de façon discontinue sur toute sa longueur. Cette rue est une séquence commerciale très particulière, du fait de sa spécialisation (artisanat dans le haut de la rue, vente de textile et tailleurs traditionnels dans la moitié basse). Elle est fréquentée par une clientèle en grande partie rurale, composée de paysans Oromos de la campagne environnante et notamment de producteurs venus vendre leurs fruits et légumes sur les marchés de Harar.

**Carte 16 : La séquence commerciale de la rue Makina Girgir (Harar), 2003**



Source : P. Bosredon, 2003 : 45

**Photo 9 : Les commerces de la rue Makina Girgir (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

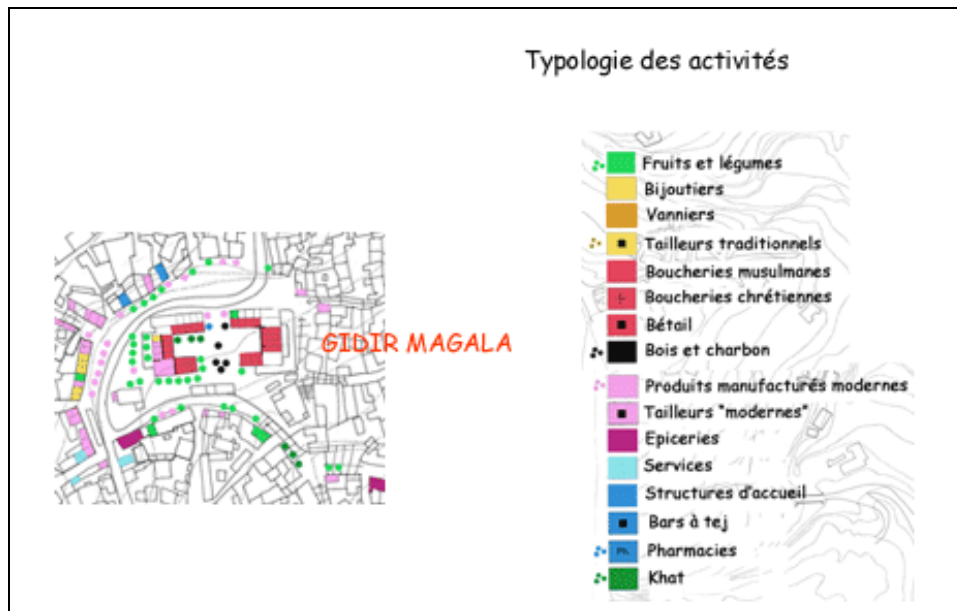


En bas de la rue Makina Gir Gir, on débouche sur **Gidir Magala**, le marché central, le seul à présenter une structure en dur, placée au milieu d'une large place occupée par un grand nombre de stands, alignés en rangées devant et le long des arcades du marché.

Au centre du marché, dans l'espace situé entre les deux U, se trouvent des femmes Oromo de la campagne qui vendent des fagots de bois. À l'extérieur du marché, des stands de vêtements, des épices, des fruits, des légumes. Au Nord, en contrebas de la mosquée des Italiens qui domine le marché, un stand de bidons et de bouteilles en plastique vides.

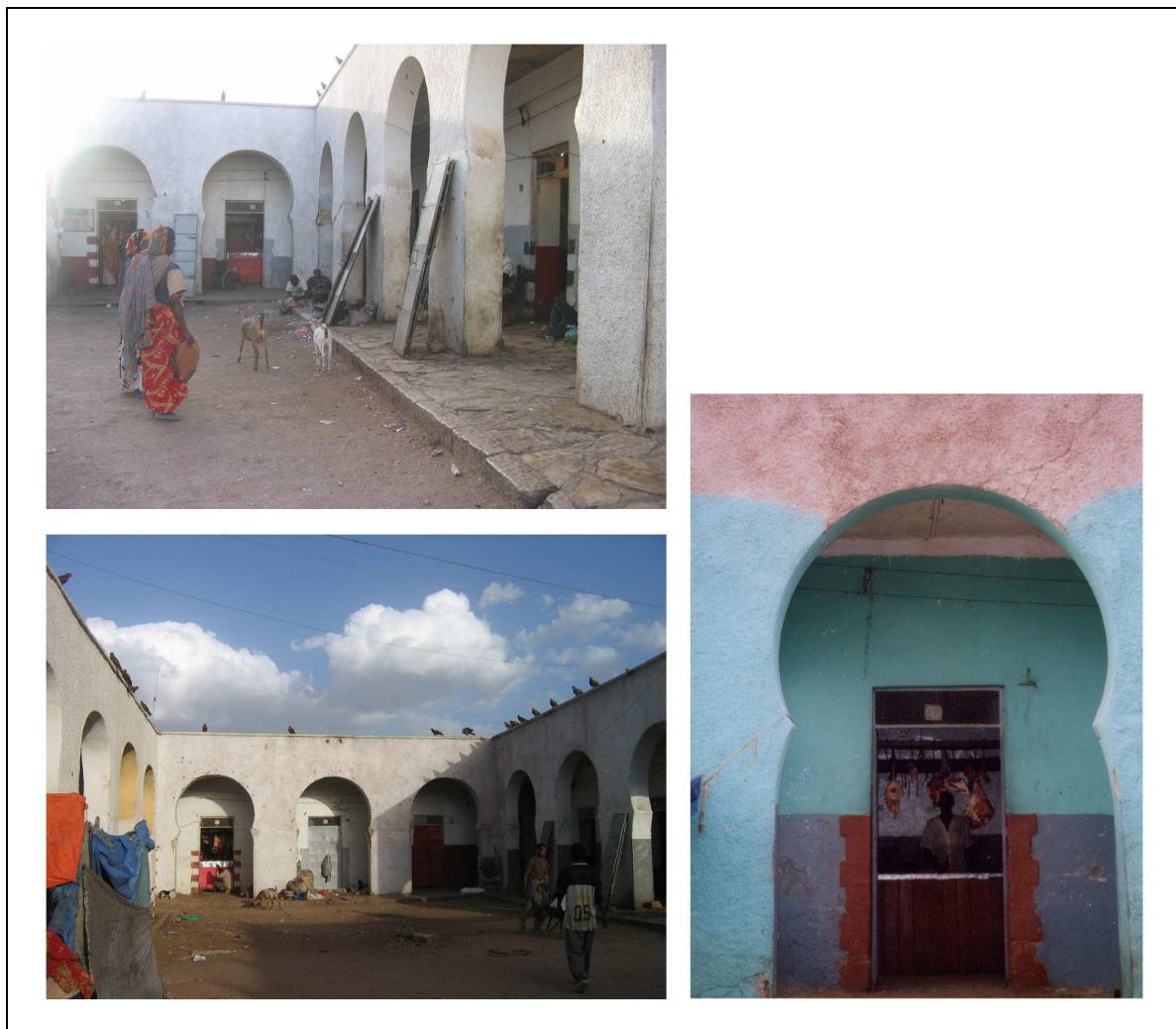
Des boutiques longent également la place, dans lesquelles ont été effectués des entretiens : il s'agit de boutiques de vaisselle, de cordonnerie, d'outils agricoles et d'autres petits produits manufacturés.

**Carte 17 : La séquence commerciale du marché Gidir Magala (Harar), 2003**



Source : P. Bosredon, 2003 : 45

Photo 10 : Le marché Gidir Magala (Harar, 2008)



© Pauline Bosredon

Enfin, un troisième type d'activités commerciales a été enquêté : il s'agit de ce qu'on appelle « **souk** » à Harar, c'est-à-dire des échoppes vendant des produits de consommation courante, et réparties dans l'ensemble du tissu urbain de la vieille ville. Seul le *subqebele* 05 (le secteur du talweg) est moins bien couvert que les autres par ce type de commerces.

**Photo 11 : Un « souk » dans le *subqebele* 02 (Harar, commerçant n° 9, 2008)**

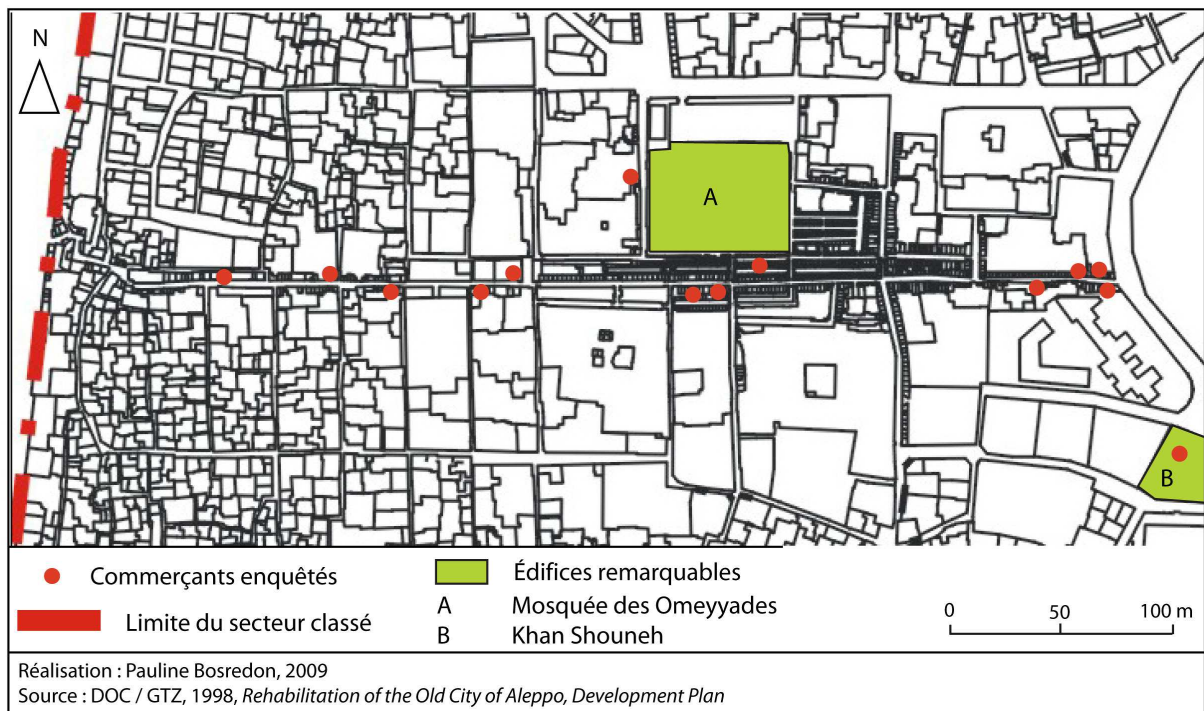


© Pauline Bosredon

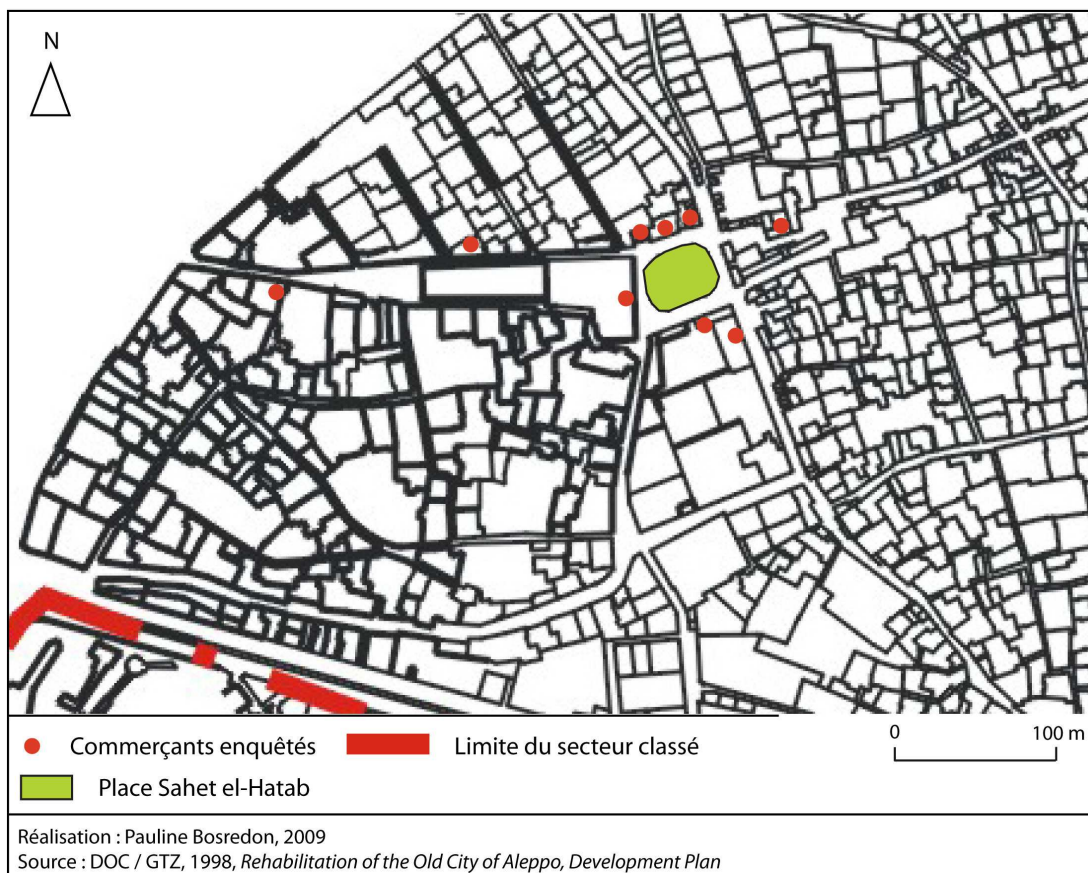
À **Alep**, nous avons choisi de commencer l'enquête dans le souk (souk compris ici dans le sens commun de marché), dit également **Mdineh**, qui est un secteur exclusivement commercial composé de boutiques pour la vente, mais aussi d'entrepôts. Les enquêtes dans le souk se sont réparties en fonction des types de produits vendus et de la provenance de la clientèle, même si ce zonage est moins net aujourd'hui qu'il ne l'a été dans le passé. Les entretiens ont été réalisés dans différents secteurs, y compris dans la portion touristique ayant fait l'objet de rénovations.

À proximité de la sortie est du souk, face à la citadelle, les artisans-commerçants du khan Shouneh, un ancien khan réhabilité par la ville et destiné à l'artisanat alépin traditionnel, ont également été enquêtés. Enfin, ont été interrogés des commerçants des quartiers touristiques de Jdeideh et de Bab Qinnasrin.

**Carte 18 : Localisation des entretiens commerçants effectués dans le souk d'Alep**



**Carte 19 : Localisation des entretiens commerçants effectués à Jdeideh**



**Photo 12 : Les commerces de la vieille ville d'Alep (2008)**



1

1

2

2

3

© Pauline Bosredon

1 : Une allée du souk (à gauche), le khan Shouneh (à droite).

2 : Commerces de la place Sahet el Hatab (Jdeideh).

3 : Une boutique de souvenirs du quartier Bab Qinnasrin.

**Tableau 9 : Présentation de la population des commerçants enquêtée à Alep (2008)**

Localisation		Durée d'occupation	
Bab Qinnasrin	2	Héritage	16
Mdineh	13	≥ 20 ans	5
Jdeideh	11	10-19 ans	6
Khan Shouneh	5	< 10 ans	4
Statut d'occupation		Origine de la clientèle	
Propriété	11	Alépins	5
<i>Fru'</i>	20	Mixte	10
		Campagne	6
		Touristes	20

Les chiffres sont des valeurs absolues.

Nombre total d'entretiens : 31

Origine de la clientèle : la clientèle est la plupart du temps mixte. A donc été retenue la clientèle principale, citée en premier par le commerçant.

**Tableau 10 : Présentation de la population des commerçants enquêtée à Harar (2008)**

Localisation		Durée d'occupation	
Andennya Menged	13	Héritage	17
Portes	4	≥ 20 ans	4
Faras Magala	1	10-19 ans	3
Gidir Magala	2	< 10 ans	4
Makina Girgir	11	Origine de la clientèle	
Statut d'occupation		Harar	11
Propriété	4	Campagne	13
<i>Qebele / Kiraybetoch</i>	24	Mixte (dont touristes)	3
Location privée	3	Voisinage	4

Les chiffres sont des valeurs absolues.

Nombre total d'entretiens : 31 (numérotés de 1 à 32, le numéro 26 n'existant pas suite à une erreur de numérotation)

Origine de la clientèle : la clientèle est la plupart du temps mixte. A donc été retenue la clientèle principale, citée en premier par le commerçant.

Durée d'occupation : 3 non-réponses

## Conclusion

Cette recherche s'inscrit donc résolument dans la géographie sociale : la question sociale est placée au cœur du questionnement sur le patrimoine et les transformations qui affectent les quartiers anciens mis en patrimoine. Le patrimoine est compris comme une construction sociale qui s'avère être un outil de légitimation de l'action publique sur la ville, et dont les significations peuvent être différentes selon les différents groupes d'acteurs. Le lien est donc fort entre le patrimoine et la politique de la ville, c'est ce que l'on s'attachera à montrer dans la seconde partie de la thèse. Mais ce patrimoine institutionnel, qui jouit de la reconnaissance officielle de l'Unesco, cohabite avec un patrimoine vivant, ou vécu, celui que reconnaissent les acteurs ordinaires de la ville (les habitants en premier chef). Leurs contours ne se superposent pas forcément.

Un questionnement et un positionnement au sujet de l'acteur et de l'action s'avérait donc indispensable. Le qualificatif d'acteur appartient non seulement aux puissants (économiques et politiques) légitimés par leur position sociale, mais aussi à la foule des usagers ordinaires et quotidiens de la ville (habitants, petits commerçants). De la reconnaissance de ce statut d'acteur aux institutions et aux habitants aptes eux aussi à établir diverses stratégies face à la transformation des quartiers anciens, découle la contradiction possible entre le patrimoine institutionnel et celui des résidents, entre deux visions de la ville, les projets de développement d'une part et leur réception par les habitants et les usagers d'autre part.

Cette hypothèse centrale amène à se positionner ensuite entre le collectif et l'individu, à considérer que si les individus appartiennent à des groupes sociaux dont le poids pèse sur leur liberté individuelle, ils conservent malgré tout une marge de manœuvre au cœur du système. Nous ne dénisons aucunement leur liberté d'action aux individus. Mais nous considérons que la liberté de mettre en place des stratégies propres est soumise à l'existence de ressources et de moyens dans lesquels puiser. Cela induit qu'il existe bien sûr des différences à l'intérieur du groupe établi a priori comme celui des « acteurs ordinaires », que leurs représentations ne sont pas uniformes ni les moyens dont ils disposent pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation au changement. La thèse propose de révéler cette typologie : les acteurs sont inégaux face au patrimoine, leur capacité d'action et de réaction est graduelle depuis les acteurs de la politique urbaine, jusqu'aux habitants acteurs par leurs pratiques.

La méthodologie enfin est construite pour répondre aux questions de la problématique et s'accorde au cadre théorique. La comparaison de deux villes du patrimoine mondial a été choisie pour éviter la surestimation du poids de la dimension culturelle et l'effet d'exotisme d'un terrain étranger, et pour générer un effet miroir qui enrichit le questionnement et l'analyse de l'une et l'autre ville. La démarche qualitative, fondée sur l'entretien les

ressources documentaires et l'observation directe, a été permise par des séjours répétés sur les deux terrains.





## CHAPITRE 2

### LA PLACE FAITE À LA VIEILLE VILLE DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

---

Le questionnement central de la thèse porte sur le changement de statut des quartiers anciens, devenus le temps du classement à l'Unesco le symbole de l'identité et le porte-drapeau de la ville. C'est un retournement de situation spectaculaire qui prend ses racines dans l'histoire des politiques urbaines et l'évolution de l'image de la ville véhiculée à l'extérieur.

Ce second chapitre interroge donc la place du centre ancien dans la ville et la façon dont s'est construite au fil du temps son identité singulière. Car, de « vieux quartiers » à « centre historique », le statut de la vieille ville n'a pas toujours été valorisé dans l'ensemble urbain. Aujourd'hui encore, alors qu'ils ont fait l'objet d'un classement par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial, la perception de ces quartiers et de la population qui l'habite est en constante redéfinition.

Nous entendons montrer la place que tient la vieille ville dans l'ensemble urbain, aussi bien dans les représentations internes (locales) qu'exogènes, par le biais des récits des voyageurs européens du 19<sup>e</sup> siècle et des orientalistes, et par l'analyse des politiques d'aménagement urbain avant que ne démarre le processus de patrimonialisation. Cette première étape est nécessaire à la compréhension de ce processus, à l'analyse de la naissance de l'idée de patrimoine et des canaux par lesquels celle-ci parvient à gagner les esprits des élites à l'origine du classement. Le dernier point de ce chapitre brossera un tableau des vieilles villes de Harar et d'Alep avant leur classement. Nous verrons quelle réalité socio-spatiale est la leur, notamment l'état de dégradation de leur bâti et la pauvreté de leur population, avant que ne germe l'idée patrimoniale.

## 1. HISTOIRE URBAINE ET REPRÉSENTATIONS DE LA VIEILLE VILLE

Alain Bourdin pose la question de la différence entre le sens et l'image. L'image structure selon lui des pratiques qui produisent l'espace. Elle est un instrument d'interprétation des espaces et elle est imprégnée par les pratiques de l'espace ancien. L'image a donc une forte puissance symbolique. Alors que faire sens, c'est « *faire mouvement, avoir des objectifs, des intuitions ou des penchants* » (Bourdin, 1984: 123), c'est ce que produisent les aménageurs de l'espace urbain.

Les images, au sens des représentations collectives, occupent une place importante dans la manière dont on produit l'espace aujourd'hui : elles sont façonnées par les spécialistes de l'aménagement dont elles stimulent l'action. Il est important d'étudier les images que l'on retrouve dans le discours des acteurs qui agissent sur la ville (acteurs institutionnels, politiques, associations...) car elles inspirent l'action qui s'exerce sur l'espace ancien.

Les représentations de la ville, images légendaires ou reflétant une réalité, jouent également leur rôle dans la définition d'un patrimoine. Dans le cas d'Alep, la domination d'une puissance étrangère a eu un impact sur la politique urbaine et les prémises de la patrimonialisation. L'apparition de la notion en Syrie est en effet intimement liée aux premières missions des explorateurs européens (archéologues, voyageurs, urbanistes) au 19<sup>e</sup> siècle (Sabbagh, 2007 : 146). Harar s'est quant à elle trouvée plusieurs fois en contact avec des occidentaux venus notamment la France. Ils ont certainement forgé une image de la ville qui a pu influencer le dossier de candidature réalisé par des scientifiques français. En nous appuyant sur les récits des voyageurs et les ouvrages scientifiques produits par le courant orientaliste en France, nous essayons de définir ces images et de les confronter avec les représentations locales et l'histoire urbaine de nos deux villes.

### 1. 1. HARAR, UNE TRADITION URBAINE AU CROISEMENT DE L'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

D'un côté se trouve la réalité physique et administrative d'un territoire composé d'une ville, Harar, et de sa région, c'est-à-dire une zone rurale de petit périmètre, peuplée d'Oromos<sup>43</sup>. Dans ce cadre, forte est la singularité des Hararis, l'ethnie qui est à l'origine de la fondation de Harar. Nous employons le terme *ethnie* au sens où les Éthiopiens parlent de nationalités dans l'Éthiopie fédérale (nationalités listées en vue du découpage fédérale de 1991), c'est-à-

---

<sup>43</sup> Les Oromos sont l'ethnie majoritaire en nombre en Éthiopie. Leur région est l'Oromiya, à l'intérieur de laquelle est englobée la petite région hararie. Leur langue, l'oromifa, est une langue couchitique ; elle s'écrit avec l'alphabet latin.

dire de groupes présentant une unité au plan linguistique et partageant une histoire commune. En ce qui concerne Harar, il s'agit de musulmans ayant joué un rôle historique de vecteurs d'islamisation de la corne de l'Afrique de l'Est. Ils sont les seuls à parler et à écrire le harari (*Ge sinan*), une langue sémitique dans une région où les langues couchitiques dominent (en particulier l'oromifa, la langue des Oromos)<sup>44</sup>. De plus, ils construisent en pierre dans une région où la terre est le premier matériau de construction. Les Hararis se singularisent donc aussi par leur culture constructive et leur culture urbaine.

De l'autre côté sont les représentations de Harar et de sa région, représentations issues à la fois des récits de voyageurs au 19<sup>e</sup> siècle – y compris Rimbaud qui évoque dans sa correspondance les mystères de Harar – et des légendes alimentées jusqu'à aujourd'hui par les Hararis. Les thèmes récurrents de ces mythes sont la présence des hyènes qui entrent à la nuit tombée dans la ville, et le rapport particulier, riche en rituels, que les Hararis entretiennent avec elles ; le mur d'enceinte qui sépare l'urbanité de la ruralité, le savoir de l'ignorance ; la certitude de n'être pas Africains, mais venus de la péninsule arabique aux premiers temps de l'islam ; les origines mythiques de la ville enfin et la symbolique des cinq portes.

Les sources utilisées pour l'histoire de Harar sont essentiellement la thèse de l'anthropologue Camilla Gibb (1997), l'ouvrage de A. Abbas (1992), plusieurs articles de Ahmed Zekaria sur différents aspects de la culture hararie, et des ouvrages plus généraux de Richard Pankhurst<sup>45</sup>.

### 1. 1. 1. Aw Abadir, le mythe fondateur de Harar

L'histoire de Harar est très obscure et le récit de sa fondation par des immigrants venant d'Arabie est incertain. Toutefois connaît-on mieux l'histoire moderne et contemporaine de la ville, qui fut à la fois un bastion musulman et un centre de commerce de la corne de l'Afrique, en lutte permanente contre l'empire chrétien du Nord de l'actuelle Ethiopie. C'est pour lutter contre ces attaques que l'émir Nur Ibn Al-Wazur Mujahid, successeur et neveu du Grañ qui mena un Djihad agressif contre le royaume chrétien<sup>46</sup>, fit construire au 16<sup>e</sup> siècle une enceinte protectrice autour de la ville.

Les murs de Harar ont constitué plus tard une défense, avant tout symbolique, contre la migration des Oromos qui se sont installés dans tout le sud de la région du Shoa, la région de l'actuelle capitale Addis Abeba. Le mur reste aujourd'hui encore dans l'esprit et le discours

---

<sup>44</sup> La langue harari (*Ge sinan*) comporte peu de locuteurs : les Hararis vivant à Harar et ailleurs en Ethiopie (Dire Dawa et Addis Abeba essentiellement), et ceux de la diaspora (Etats-Unis, Canada, Europe). Le harari est toutefois encore très vivant dans la vieille ville de Harar où tous les habitants la pratiquent, y compris ceux dont la langue maternelle est l'oromifa ou l'amharique. Les habitants du Jugol sont presque tous trilingues (amharique, oromifa, harari), quel que soit leur groupe ethnique.

<sup>45</sup> Voir en bibliographie.

<sup>46</sup> Cf. la chronique de Grañ, cité par R. Pankhurst (Pankhurst, 1982).

des Hararis un rempart de protection de l'identité hararie face aux menaces extérieures : *Jugol*, « le mur », donne son nom à la ville elle-même. Aujourd'hui, *Jugol* désigne la vieille ville, c'est-à-dire la ville fortifiée, première extension de Harar. Tout ce qui est harari est ensuite nécessairement urbain : tout ce qui se rapporte à la ville de Harar et à l'identité hararie est formé à partir de préfixe « Ge », *la ville*. *Ge* désigne la ville et les *Ge usu* (les habitants de Harar) sont « ceux de la ville ». De la même manière identifient-ils leur langue à leur ville et la nomment *Ge sinan*, « la langue de la ville ». Beaucoup de termes se rapportant à la tradition et à la culture hararie sont formés de la même manière : *Ge gar* est la maison hararie, *Ge ada* la tradition hararie etc<sup>47</sup>.

Les Oromos de la campagne environnante usent parfois d'un autre nom pour désigner Harar et l'appellent Abadir, du nom du saint le plus célèbre et le plus vénéré dont le mausolée se trouve dans le *Jugol* et dont la tradition prétend qu'il serait à l'origine de la fondation de la ville<sup>48</sup>. Cela montre la force de la personnalité de Abadir, dont la renommée a dépassé les limites de la ville. À Harar la légende fondatrice de la cité appuyée sur la vénération d'Aw Abadir, le saint patron de la ville, joue en effet un rôle fondamental dans la construction d'une mémoire collective hararie<sup>49</sup>. D'après les récits de la tradition orale principalement relayée aujourd'hui par les murid qui sont les gardiens des tombeaux (*awash*) de Harar, se trouvaient 44 wali, ou saints dans la religion islamique, parmi les Arabes arrivés de la péninsule arabique au 13<sup>e</sup> siècle dans la corne de l'Afrique. Selon les récits, ces Arabes sont des sheikhs venus de La Mecque ou de Médine, de Syrie, d'Irak ou du Yémen, partis d'Aden pour Zayla sur la côte somalienne. Ils arrivèrent sur le plateau de l'actuelle ville de Harar vers 1250. Le site de leur installation fut sans doute choisi sur des critères stratégiques de défense comme l'indique la situation de Harar sur une crête.

Plusieurs versions existent quant à la naissance du nom « Harar ». Pour certains, il dérive de *Harala* qui désigne une des tribus déjà présente dans la région au 13<sup>e</sup> siècle ; Ahmed Zakaria, historien de Harar, explique quant à lui qu'il se compose des initiales du premier verset de la *Fatiha*, la sourate d'ouverture du Coran, ce qui tendrait à fortement associer la fondation de la ville à l'islam. Cette sourate est : « *Bismi 'llah, ar-rahman, ar-rahîm* » (Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux) dont on aurait conservé le « ha » de Allah, le « ra » de *rahman* et le « ra » de *rahîm* pour forger le nom « Harar ». Parmi ces Arabes musulmans arrivés dans la région, les 44 wali sont considérés comme les pères de Harar, à la fois fondateurs de la ville et ancêtres supposés de tous les Hararis : ils sont en effet désignés par le terme « *aw* » (père) et « *ay* » (mère) en harari, au pluriel « *awash* ». Tous sont des saints, mais leurs statuts (ou

<sup>47</sup> Cf. Bibliographie : ouvrages de E. Cerulli et de W. Leslau. E.

<sup>48</sup> Cf. entretien avec le commerçant n° 1 (rue Makina Girgir, *Jugol*) dont la clientèle est constituée essentiellement de paysans oromos, 23 janvier 2008.

<sup>49</sup> Cf. Nadia Ammi, 2003, *Les tombeaux de Harar*, Paris, EAPB (chapitre 2 : La fondation de la ville)

l'origine de leur sainteté) diffèrent : certains sont des sheikhs (des sages ayant acquis une connaissance suffisante du Coran pour pouvoir l'enseigner), d'autres des *sharif* (des descendants du prophète Mohammad) ; ils peuvent être *amir* (roi ou chef de guerre), *garad* (ministre), *said* (noble) ou *sitti* (noble pour une femme), *faqih* (homme de loi). Abadir aurait été l'un des wali arrivés en 1256 et il fut choisi comme le premier chef de la ville. Selon la tradition, l'organisation de la ville en cinq quartiers correspondant aux cinq portes du Jugol date du règne d'Abadir qui aurait nommé un sheikh responsable de chaque territoire. Abadir est aujourd'hui un repère essentiel de l'identité hararie, à la fois temporel (son arrivée date la fondation de la ville), religieux (il est celui qui introduit l'islam dans cette région) et spatial, comme le prouve le fait que les ruraux du Harargué, en Oromiya, désignent Harar non par son nom mais par « le lieu où est enterré Abadir ».

Aujourd'hui, deux lieux sont vénérés en mémoire d'Abadir : « Abadir d'en haut » est le site regroupant les tombeaux du saint et de ses proches. Une mosquée y a été bâtie. « Abadir d'en bas » est le lieu où était construit le *tukul* (maison ronde de terre et de paille) où il vivait et enseignait, et où se trouve la *gelma*, la pièce où se réunit la *jama'a* d'Abadir pour les cérémonies tous les jeudi soir. La *jama'a* est dans les pratiques soufies le groupe des fidèles qui se réunit pour prier le saint : « *Ceux qui font partie de la jama'a sont des hommes qui connaissent les rites et les cérémonies, et qui connaissent les zikri<sup>50</sup> qui rythment la ziyara hebdomadaire. Il existe des jama'a d'hommes et des jama'a de femmes. Dans la plupart des cérémonies, la jama'a est présente bien sûr, mais la cérémonie est ouverte et tout le monde peut y participer<sup>51</sup>.* »

---

<sup>50</sup> *Zikri* : récitations et chants sacrés. *Ziyara* : littéralement "visite". Il s'agit d'une visite que l'on rend au saint pour obtenir sa bénédiction par l'intermédiaire du *murid*. « *Une fois par an, il y a une célébration. Le reste du temps, il y a des fidèles qui viennent pour prier, lire le Coran, déposer de l'encens, du sucre ou un peu d'argent et demander la bénédiction du murid. On appelle ça la ziyara. On peut venir à n'importe quel moment pour la ziyara* » (source : entretien avec Amir Redwan, membre de la *jama'a* d'Abadir). *Murid* : gardien d'un tombeau. Le *murid* est le descendant direct du saint dont il garde le mausolée.

<sup>51</sup> Source : entretien avec Amir Redwan, membre de la *jama'a* d'Abadir, février 2008.

**Photo 13 : L'enclos du mausolée d'Aw Abadir d'en bas (Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon.

La tombe de Amir Nur (l'émir de Harar qui fit construire le mur d'enceinte au 16<sup>e</sup> siècle) est un *qubbi*, une construction en forme d'obus d'environ 4m de haut. Le *qubbi* a été construit il y a 500 ans, à la mort de Amir Nur qui est celui qui a édifié l'enceinte de Harar. Sa forme n'a pas changé, mais il est régulièrement repeint. « *La grande majorité de ceux qui fréquentent le tombeau d'Aw Abadir sont des Hararis. Il y a aussi beaucoup de Hararis de la diaspora qui viennent pour la ziyara lorsqu'ils reviennent à Harar*<sup>52</sup>. » Il y a donc une *ziyyara* hebdomadaire, le jeudi soir, où la *jama'a* se réunit autour du chant et de la consommation de *kat*, une plante euphorisante que l'on mâche pendant des heures afin d'en ressentir les effets, très répandue dans la région et très utilisée dans les cérémonies soufies. Ces *ziyyara* sont ouvertes à qui veut y participer<sup>53</sup>. Une fois par an, la *jama'a* organise une célébration plus importante.

**Photo 14 : Le qubbi d'Amir Nur (Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon.

<sup>52</sup> Source : entretien avec Sheikh Mohammed, *murid* d'Aw Abadir, février 2008.

<sup>53</sup> Nous avons été autorisée à assister à toutes les cérémonies se déroulant sur les *awash*.

La vénération pour les pères de Harar et singulièrement pour Aw Abadir le premier d'entre eux, ainsi que les pratiques soufies qui y sont associées (la *ziyyara*, les réunions de la *jama'a* autour de la consommation de kat et du chant des *zikri*) sont autant d'éléments qui font l'identité de la ville et participent à la singularité de Harar mise en avant dans le dossier de classement et reconnue par l'Unesco (cf. critère de classement (iii) : « témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue »). Il est important de noter qu'il s'agit de rites spécifiquement hararis, qui ne sont pas pratiqués par les autres ethnies qui composent la population résidente de Harar (ou alors de façon très marginale). Il s'agit donc d'un patrimoine vivant, dont la définition va bien au-delà du cadre bâti, et qui connaît une forme de reconnaissance institutionnelle indéniable, mais qui ne concerne qu'une part de la population de la ville.

### 1. 1. 2. De la cité-État à la conquête par l'Empire éthiopien

Au 17<sup>e</sup> siècle, la ville est devenue un émirat indépendant, petit État commerçant et centre d'enseignement de l'islam. Harar prend tout son poids politique sous la dynastie locale et affermit sa position commerciale, nœud incontournable des échanges entre la Mer Rouge et l'Afrique du Nord-Est grâce à sa localisation (cf. carte de localisation, chapitre 1) et à son importance politique en tant que cité-État<sup>54</sup>. C'est ainsi que le voyageur britannique Richard Burton qui visite Harar en 1855 dépeint une ville indépendante, frappant monnaie, entourée de ses murs et gouvernée par son propre chef. C'est en souvenir de cet âge d'or de l'autonomie et de la prospérité économique que les Hararis affirment aujourd'hui une identité forte. Burton raconte son aventure dans une lettre qu'il adresse à M. le Secrétaire général de la Société de Géographie de Paris (Burton, 1991 ; Burton, 1987). Il a en effet été nommé le 23 août 1854 par la Cour et par les directeurs de l'Empire des Indes chef d'une mission exploratrice et scientifique dans la région des Somalis, puis à Harar. La célèbre cité d'Afrique orientale avait jusque-là toujours fermé ses portes aux voyageurs européens ; Burton rapporte qu'on la surnomme la « Tombouctou de l'Orient ».

Après de longues négociations, il finit par obtenir de l'Émir de Harar la permission d'entrer dans la ville. Arrivé le 29 octobre à Zayla, port de la Mer Rouge, déguisé « *en vrai Asiatique hétérogène* » (Burton, 1991 : 115), il y est accueilli par le gouverneur Somali et retenu pendant 28 jours avant de pouvoir prendre la route pour Harar. Il choisit alors le trajet le plus sûr mais aussi le plus long, qui longe la mer vers le sud avant d'obliquer vers l'intérieur du

---

<sup>54</sup> Harar n'est pas à cette époque la seule cité commerçante musulmane. On peut expliquer cette prééminence des musulmans dans le commerce éthiopien par l'impossibilité pour les chrétiens d'effectuer leur négoce jusqu'aux ports musulmans et arabes (cf. Job Ludolphus, cité par Tamru, 2007 : 106).



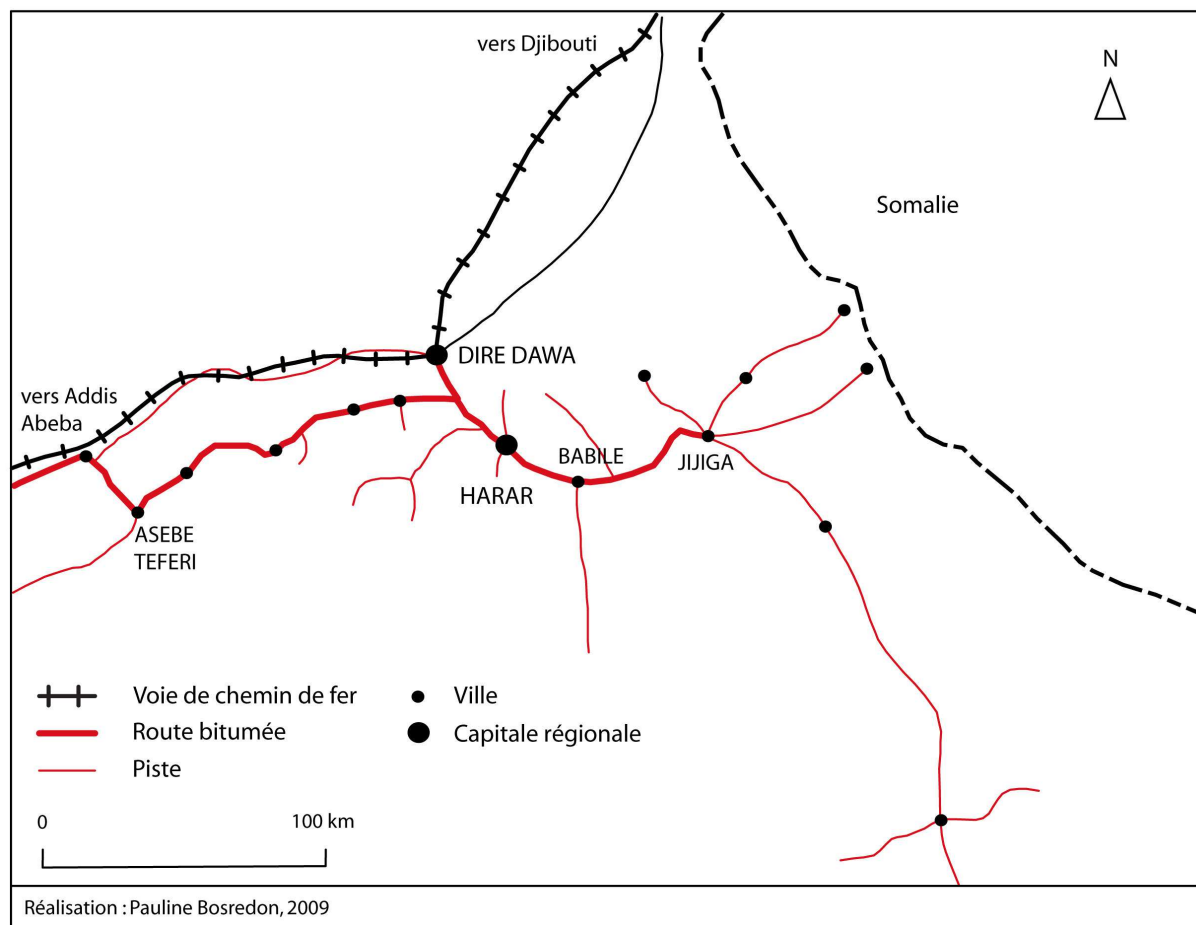
continent. Parti le 27 novembre 1854, il entre à Harar le 3 janvier et y séjourne pendant dix jours.

En 1875, date de rupture dans l'histoire Harari, les Égyptiens s'installent à Harar et occupent la ville pendant dix ans. Puis Menelik, roi du Choa en 1864 et empereur d'Éthiopie de 1889 à 1913, conquiert à son tour la province de Harar. Alain Gascon montre que cette conquête des terres du Sud par l'empire chrétien des hautes terres du Nord est à comprendre comme une véritable *Reconquista* consécutive au *Jihad* de Grañ qui fut l'artisan de l'expansion de terres de l'islam au 16<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. « *Menilek (1889-1913) [...] en même temps qu'il repoussait les Italiens, effaçait l'expansion des siècles précédents. Il s'agissait, par-delà la guerre sainte, de renouer avec trois siècles précédents d'une patiente conquête et d'une lente migration vers le Sud* » (Gascon, 2006 : 22). À partir de cette date, Harar intégrée à l'empire perd sa position particulière et son influence dans la région. La construction de la voie de chemin de fer qui passe par Dire Dawa, à une cinquantaine de kilomètres au Nord, achève de détourner définitivement de Harar les grandes voies commerçantes. La ville reste tout au long du 20<sup>e</sup> siècle une ville de moyenne importance plutôt déclinante.

---

<sup>55</sup> L'imam Ahmad b. Ibrahim al-Ghazi (1506-1543), surnommé Grañ, est la première figure héroïque d'Harar. Il était l'oncle de l'Émir Nur, bâtisseur de l'enceinte du Jugol.

Carte 20 : La voie de chemin de fer dans la région de Dire Dawa



### 1. 1. 3. Les images rapportées de Harar par les voyageurs de la fin du 19<sup>e</sup> siècle

Jules Borelli, explorateur français, fait le récit ses pérégrinations dans son journal (Borelli, 1890). De septembre 1885 à novembre 1888, il voyage en Éthiopie, raconte l'Histoire qui se déroule sous ses yeux, ajoute ses impressions, rapporte ses rencontres, et notamment celle avec Arthur Rimbaud qui commerce alors pour son compte dans la région de Harar. Alfred Bardey, un autre Français, a en effet créé un atelier de tri de café à Aden, en association avec Mazeran et Viannay : c'est là qu'il recrute Rimbaud et qu'il l'envoie par la suite le représenter à Harar, sur le lieu même de ses plantations de caféiers. En 1884, sa société fait faillite ; Alfred Bardey crée avec son frère Pierre une nouvelle compagnie, mais ses affaires ne demeurent pas florissantes très longtemps. Le temps passé dans la région lui donne toutefois la possibilité de laisser sur ces lieux un précieux témoignage écrit (Bardey, 1898), une sorte de guide descriptif de la ville de Harar, de son histoire, de ses mœurs, de ses mythes, et un recueil de souvenirs plus personnels (Bardey, 1981) racontés chronologiquement de 1880 à 1887 où Bardey insère ses commentaires et ses impressions sur ses rencontres et notamment son premier contact avec Harar.

Rimbaud est nécessairement associé à Bardey qui fut son premier employeur dans la région en 1880. Il est aujourd'hui la grande figure emblématique de Harar, et son nom a été donné à l'une des plus belles maisons de type indien, restaurée à grands frais par les autorités locales aidées des services culturels français afin d'accueillir un centre culturel et une bibliothèque<sup>56</sup>. Le poète a cessé d'écrire en 1875, date à laquelle il commence une longue période d'errance avant de s'installer à Aden où on le recrute en tant que chef de magasin. Débute alors une vie de commerçant explorateur, tantôt à Aden, tantôt à Harar, travaillant pour les autres ou pour son propre compte. Durant onze années, Rimbaud se lance dans de nouveaux négoes (peaux, ivoire, café, encens, cotonnades, armes...), « *trafique dans l'inconnu*<sup>57</sup> », explore de nouvelles routes, s'ennuie à Harar dont il reconnaît pourtant la clémence du climat ; et pendant tout ce temps, il écrit régulièrement à sa famille, racontant la chaleur, la solitude, les expéditions harassantes et toute « *l'horreur présumée des pays lunaires* ». C'est contraint par la maladie que Rimbaud quitte Harar et revient à Marseille en juillet 1891 se faire amputer une jambe et mourir misérablement.

Deux images de Harar transparaissent à la lecture de ces récits, d'abord celle de la ville des saints, réputée quatrième ville sainte de l'islam<sup>58</sup> après La Mecque, Médine et Jérusalem ; celle de la ville du commerce ensuite.

Burton rapporte qu'une semaine avant d'approcher l'enceinte de Harar, il se trouvait sous la protection du *gerad* Adan, un prince Somali. Informant ses accompagnateurs de son intention d'entrer dans Harar, cité alors interdite aux étrangers y compris aux Abyssins (les populations de l'empire chrétien du Nord), il vit leur effroi devant la « *funeste ville de Harar* », riche en « *contes de diables et de dragons* » (Burton, 1991). Seule ville musulmane de l'intérieur de l'Est africain, Harar est en effet devenue au milieu du 19<sup>e</sup> siècle un centre permanent du rayonnement islamique dans tout le sud du pays. Dans les premières années de leur pénétration, les Oromos ont pu représenter une menace pour la petite ville-État et durant cette période, Harar s'est repliée sur sa langue et sa foi, sa ferveur religieuse s'exacerbant dans ce contexte de relatif isolement (Trimingham J. S., 1965). Les Hararis pratiquent alors un islam rigoureux, fortement marqué par la présence de confréries soufies et par le culte des saints. Les légendes couraient donc, nombreuses, autour de la ville « *riche en saints, en érudits et en fanatiques* » (Burton, 1991 : 124) selon Burton qui se rend sur les tombeaux des *sheikh*

---

<sup>56</sup> Cette maison n'a en réalité aucun lien avec Rimbaud ; elle était celle d'un grand commerçant indien de Harar. La véritable maison de Rimbaud, dont on a connaissance par des photographies que lui-même avait prises, se situait sur la place Faras Magala et n'existe plus aujourd'hui.

<sup>57</sup> Lettre du 4 mai 1881.

<sup>58</sup> En concurrence avec Kairouan, en Tunisie, qui est aussi réputée localement comme ville sainte. Toutefois, les Sunnites n'en reconnaissent officiellement que trois. La réputation de Harar quatrième ville sainte de l'islam est essentiellement locale.

Abadir el-Bekri et Aw Rahman qui, dit-il, ont rendu célèbre la ville de Harar dans l'hagiographie musulmane<sup>59</sup>. Il relève que de nombreux livres circulent, dont certains très beaux manuscrits du Coran, Harar étant réputée pour la reliure des livres. Cette période de relatif isolement de Harar suscita la production de toute une littérature religieuse en harari ancien (Cuoq, 1975).

Alfred Bardey, qui s'est passionné pour les légendes entourant la fondation de Harar et les miracles qu'on attribue à ses nombreux saints, décrit dans les notes qu'il rapporte de son voyage ce qu'il a pu glaner au sujet de ces mythes. Le sheikh Hossein est ainsi particulièrement vénéré ; c'est à lui qu'on demande d'envoyer la pluie ou de préserver le pays de la guerre ou des sauterelles. Bardey raconte qu'il appartient à l'histoire hararie : il aurait, peu de temps après l'Hégire, importé l'islam dans la région de Harar. Un de ses petits-fils fut l'émir Amou qui gouverna le pays Argobba et installa son camp sur la colline qu'occupe aujourd'hui la ville de Harar. Vers l'an 600 de l'Hégire (1204), des Fatimides d'Arabie furent chassés par le calife et vinrent s'installer sous la conduite du sheikh Abd el-Kader sur la colline où ils fondèrent la ville, se donnant comme envoyés de Dieu et du Prophète. La tradition retient le nom de dizaines de sheikhs lui ayant succédé, tous associés à la gloire de Harar : Bardey rapporte qu'on racontait alors sur ces sheikhs des histoires merveilleuses et que les Oromos de la campagne alentour leur attribuaient un pouvoir surnaturel. Ce récit de Burton rejoint ceux que l'on entend encore aujourd'hui sur la fondation de la ville et la présence des sheikhs de Harar si réputés que l'on venait les entendre de très loin.

Harar est aussi la ville « *essentiellement commerciale* » (Burton, 1991 : 127) que décrivent Burton et les autres témoins de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et notamment Arthur Rimbaud dont les lettres qu'il adressa à sa mère et à sa sœur nous renseignent sur la ville qu'était Harar à cette époque (cf. chapitre 7, point 1. 1. 2. La description des marchés et de l'animation qui y règne est bien conforme à l'activité que conservera Harar par la suite, et jusqu'à nos jours). Il convient néanmoins de nuancer cette représentation tenace car, « *malgré la présence attestée des routes et comptoirs commerciaux, affirmer, que les Ethiopiens musulmans ne se soient consacrés qu'à des activités commerciales, [...] paraît un raccourci historique méritant d'être fortement nuancé. [...] Les émirats médiévaux, les royaumes plus récents et l'Ethiopie contemporaine possèdent un très grand nombre de populations musulmanes s'adonnant à des activités diversifiées, surtout agricoles et pastorales. P. Doornbos<sup>60</sup> montre ainsi que les Haräris, souvent décrits comme des populations exclusivement urbaines, étaient non*

<sup>59</sup> Dans la tradition soufie, « sheikh » désigne le maître spirituel ; « sheikh » est aussi par extension le titre honorifique employé pour toutes sortes de personnes hautement respectées.

<sup>60</sup> Doornbos P., 1984, "Harari", in *Muslim peoples a world ethnographic survey*, second edition revised and expanded, pp. 317-318, cité par Tamru, 2007 : 108.

*seulement des propriétaires importants de terres rurales avant 1975, mais étaient eux-mêmes agriculteurs* » (Tamru, 2007, 106-108).

Aujourd'hui, une des figures les plus porteuses de sens à Harar pour les étrangers, essentiellement les Français, est celle de Rimbaud dont les Hararis ont bien saisi quel attrait elle pouvait représenter du point de vue touristique. La maison qu'habita Rimbaud lorsqu'il séjourna dans la ville n'existe plus aujourd'hui ; elle se trouvait sur la place Faras Magala, en plein cœur du Jugol. On lui a néanmoins attribué une autre demeure, magnifique maison indienne avec ses balcons de bois très travaillés, que les services culturels français ont contribué à restaurer. Cette « Maison Rimbaud » est aujourd'hui une des images les plus fortes de la ville de Harar (en concurrence avec la grande porte de Harar), celle que les guides touristiques et les sites Internet<sup>61</sup> mettent en avant pour en vanter la beauté. C'est dans ce cadre que la ville de Charleville-Mézières, ville natale d'Arthur Rimbaud, a lancé dans un projet de collaboration avec Harar, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance du poète. « *Au-delà de cet aspect symbolique, c'est une volonté de compréhension mutuelle et de partage qui anime Charleville-Mézières et Harar* » (Ledoux, 2004 : 4).

**Photo 15 : La maison Rimbaud avant sa restauration (Harar, 2000)**



<sup>61</sup><http://fr.wikipedia.org/wiki/Harar>

[http://www.courrierinternational.com/article.asp?prec=0,4664&page=1&obj\\_id=15109](http://www.courrierinternational.com/article.asp?prec=0,4664&page=1&obj_id=15109)

<http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2008/05/03/01006-20080503ARTFIG00536--harar-dans-les-pas-de-rimbaud.php>

<http://voyages.liberation.fr/grandes-destinations/harar-la-cite-des-legendes>

**Photo 16 : La maison Rimbaud aujourd'hui (Harar, 2008)**

© : Maxime Lachal.

Si la documentation touristique et culturelle met ainsi en avant la figure de Rimbaud, elle présente aussi Harar comme une ville sainte et un carrefour commercial, avec tout le mythe de commerce de l'ivoire et des épices en filigrane. Localement, il semble que les Hararis présentent leur ville avant tout comme la ville des saints, quatrième ville de l'islam, la ville aux 99 mosquées. C'est ce que tend à montrer la première initiative des autorités hararies en matière d'identification du patrimoine : un inventaire des tombeaux et des mosquées.

Un autre élément récurrent de l'image de la ville colportée à l'extérieur est le repas quotidien des hyènes, nourries par l'homme chaque soir aux portes de la vieille ville. Selon la tradition orale, la relation spéciale de Harar avec les hyènes a commencé du temps de Amir Nur, l'émir qui fit construire au 16<sup>e</sup> siècle une enceinte autour de la ville pour protéger cette dernière des attaques des Oromos alors en pleine expansion dans la région. Les hyènes étaient naturellement présentes en grand nombre partout autour de la ville, surtout dans les montagnes, et avaient l'habitude de rentrer dans la ville la nuit pour se nourrir des déchets laissés par les habitants dans les rues. Les Hararis possédaient des champs autour de la ville sur lesquels ils travaillaient la journée et où ils devaient lutter contre les hyènes qui abîmaient les cultures et s'attaquaient parfois aux hommes. *« Les hommes ont commencé à chasser les hyènes. Amir Nur s'est alors dit : Allah m'a fait émir pour protéger les hommes. Les hyènes doivent avoir un chef : je dois aller le voir pour ramener la paix entre les hyènes et les hommes. La terre n'appartient à personne, elle n'appartient qu'à Allah. Il n'est donc pas juste de se battre ainsi pour la terre. Dans la montagne Aw Hakim, Amir Nur trouve le chef des hyènes : c'est une grande hyène blanche qui vit dans une grotte. Le chef des hyènes écoute Amir Nur dire que la terre appartient à Allah et qu'ils doivent cesser leur guerre. La hyène accepte la paix, à deux conditions : la première est que les hyènes devront pouvoir continuer à entrer dans la ville une fois l'enceinte bâtie, pour pouvoir continuer de se nourrir*

*des restes jetés dans les rues. Il faut donc qu'Amir Nur accepte de ménager des trous à la base du mur pour le passage des hyènes<sup>62</sup>. La seconde condition est qu'une fois par an, pour la nouvelle année, les hommes devront se montrer généreux et offrir un repas aux hyènes : la gabata (assiette) de chur (porridge). C'est ainsi qu'est née la tradition d'Ashura, le 10<sup>e</sup> jour du premier mois de l'année dans le calendrier musulman (mois de Muharraraj), lors de laquelle on nourrit les hyènes chez elles, dans la montagne autour de Harar<sup>63</sup>. »* Le repas quotidien des hyènes à l'extérieur de la porte Argobbari a commencé au temps du père de l'homme qui perpétue actuellement cette tradition. Chaque soir les hyènes s'approchaient de sa maison lorsqu'il sortait pour nourrir son chien. Afin qu'elles ne s'attaquent pas à lui, il commença à les nourrir elles aussi et n'a jamais cessé depuis. C'était aussi une façon de s'assurer qu'elles n'attaqueront pas son troupeau (chèvres et moutons). Aujourd'hui, alors que les habitants Hararis reconnaissent dans les entretiens que la tradition de Ashura est une pratique vivante, qui fait partie de leur culture et du calendrier des grandes cérémonies religieuses, le repas quotidien des hyènes est perçu majoritairement comme une attraction pour les visiteurs. Cette attraction est présente dans toutes les présentations touristiques qui vantent les curiosités de Harar.

**Photo 17 : Le repas des hyènes (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon.

Harar est ainsi une ville fortement marquée par le culte de ses saints et les pratiques soufies toujours vivantes. Il s'agit d'une culture singulière, inscrite à la fois dans le bâti de la ville par la présence des tombeaux et dans les pratiques, une culture toujours vivante. Harar est également la ville du commerce. Elle le fut par le passé et les traces de cette histoire sont toujours présentes dans la ville : il s'agit de la présence de nombreux marchés, du lien toujours fort entre les ruraux et la ville, centre d'échange de produits agricoles et

<sup>62</sup> Ces trous (*waraba nudule*) existent réellement. Percés à la base du mur d'enceinte, ils permettent effectivement aux hyènes de pénétrer à l'intérieur du Jugol la nuit et de nettoyer les rues de leurs déchets.

<sup>63</sup> Source : entretien avec Amir Redwan, membre de la jama'a d'Aw Abadir, février 2008.

manufacturés, et de l'existence d'une population commerçante toujours nombreuse. Ces différents points qui concernent l'économie de la ville de Harar aujourd'hui, seront développés dans le chapitre 7.

L'image de Harar, c'est aussi ces éléments qu'on hésite à classer dans le folklore entretenu pour les touristes ou bien dans un patrimoine culturel et une mémoire vivante. Ainsi évoque-t-on souvent la figure de Rimbaud (mais qui sait véritablement qui il était parmi les habitants ? fort peu en réalité), mais aussi le repas de hyènes et les légendes qui lui sont associées.

## 1. 2. ALEP, DE LA VILLE ANTIQUE À LA VILLE ARABE

### 1. 2. 1. Une des villes les plus anciennes au monde

La principale source utilisée pour ce survol de l'histoire urbaine alépine est la thèse de doctorat de Jean-Claude David (David, 1972) sur le paysage urbain d'Alep.

Deux types d'images ont été construites sur Alep : les premières sont nées des mythes fondateurs locaux et ont leur importance dans les représentations qu'ont les Alépins de leur ville ; les secondes trouvent leur origine en Occident, de la tradition des voyages en Orient qui se multiplient depuis le 18<sup>e</sup> siècle jusqu'au développement de l'orientalisme comme science au 19<sup>e</sup> siècle. Le mythe de la fondation d'Alep le plus souvent évoqué par les sources arabes<sup>64</sup> est celui d'Abraham faisant paître ses moutons autour du tell qui fut plus tard occupé par la citadelle. De l'expression « Abraham a trait » (*halaba Ibrâhîm*) serait venu de nom d'Alep, Halab en arabe. Cette légende a conféré à Abraham une place particulière dans la mémoire des Alépins qui lui ont consacré plusieurs sanctuaires dans la ville : deux édifices lui sont voués à l'intérieur de la Citadelle dont l'un aurait contenu l'autel du sacrifice d'Abraham. Un troisième sanctuaire entouré d'un cimetière et abritant une pierre sur laquelle selon la légende se serait assis Abraham, se situait dans le faubourg sud.

Les témoignages les plus anciens font remonter l'origine de la ville au moins jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle de notre ère, Alep étant considérée comme **la ville la plus ancienne au monde** ayant connu une continuité d'occupation. Son rôle stratégique est important : Alep est alors un carrefour des routes du commerce et de la guerre, gardienne des passes du Taurus et de l'Euphrate, contrôlant la route d'Égypte. Elle est à ce titre l'enjeu de luttes entre ses princes d'une part, les Hittites, les Kacurrites, les Kitanniens, les Égyptiens d'autre part... Ce rôle mène à la transformation d'un village en ville puissante, capitale d'un royaume que

---

<sup>64</sup> Sur les représentations locales, voir Garcin Jean-Claude dir., *Grandes villes méditerranéennes du monde musulman médiéval*, Paris, École Française de Rome, Diffusion de Boccard, 2000.



conquièrent ensuite les Hittites avant que les guerres ne ruinent la ville et ne la réduisent à son état primitif.

C'est au temps de la ville hellénistique et romaine que naît une véritable planification urbaine. Dans le partage de l'empire d'Alexandre, Alep revient aux Seleucides. Les traces de **la ville hellénistique**, nombreuses dans le paysage urbain actuel, datent de cette période : ainsi le tracé d'une partie de l'enceinte médiévale qui limite encore la ville à l'Ouest et l'ancien système d'adduction d'eau qui fonctionna jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. La disposition des principaux centres actifs urbains est également un héritage antique : la grande mosquée a pris la place de l'agora hellénistique, la citadelle est restée le centre du quartier administratif, le grand souk a remplacé l'avenue à portiques qui est l'axe de la ville antique. Enfin, le plan très particulier d'une partie de la vieille ville signale la trace de l'Antiquité : les quartiers ouest sont en effet quadrillés par des rues rectilignes, perpendiculaires entre elles et orientées sur les points cardinaux selon l'axe du *cardo-decumanus* antique. Ce quadrillage régulier ouvert est bien étranger au tracé fermé que l'on retrouve partout ailleurs ; il est conservé au temps de l'Alep médiévale dont la forme ne change ensuite que très peu jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle (David, 1972).

La région est florissante jusqu'au début du 6<sup>e</sup> siècle. Mais avec l'invasion perse débute une période de désordres politiques et religieux d'où naît la **ville médiévale**. Les premiers quartiers se développent à l'extérieur de la zone occupée par la ville hellénistique et romaine dans l'enceinte. L'ordonnancement antique se dégrade à cause des destructions causées par les Perses d'une part, de la naissance de nouveaux quartiers d'autre part. Jean-Claude David va jusqu'à parler de « *régression qualitative de la vie urbaine* ». C'est pourtant à cette période qu'Alep prend un rôle important dans le commerce international profitant de la chute de Palmyre et du détournement du trafic commerçant au profit du croissant fertile.

### 1. 2. 2. De l'invasion arabe (636) à la conquête ottomane (1516)

En 636, Alep est conquise par les Arabes, la nouveauté principale étant **l'introduction de l'islam**. Du temps des premiers califes, les transformations urbaines s'inspirent directement des modèles antiques : on construit une halle aux fruits, dérivée de la disposition traditionnelle de l'Agora dont découle le *khan*<sup>65</sup>, et les *qaysariya*<sup>66</sup> gardent la forme basilicale antique. Une première évolution vers la forme des souks fait apparaître une chaussée et deux portiques latéraux abritant les boutiques sur le schéma de la grande voie hellénistique à

<sup>65</sup> Le *khan*, ou caravansérail, est un bâtiment généralement clos dont les quatre côtés sont tournés vers une cour intérieure. Pourvu de magasins, de chambres et d'écuries, il sert à accueillir les marchands en transit dans une ville.

<sup>66</sup> Locaux commerciaux et de réunion.

colonnades. La grande mosquée occupe l'espace libre de l'ancienne agora : la place publique est dédoublée, la fonction commerciale déplacée, mais la mosquée reste un lieu de rassemblement comme l'était l'agora. Plus qu'un lieu de culte, elle est une véritable maison commune.

Aux alentours de l'an mil, la division prévaut et les émirs dominant chacun sur leurs terres. Les Turcs Seldjoukides se partagent le pays en 1086 et le souverain seldjoukide d'Alep voit ses domaines restreints à la ville et ses alentours immédiats. C'est à cette époque que se forge pour Alep l'image d'une **place frontière**, d'un lieu stratégique de défense du territoire musulman en raison de sa situation aux confins de l'Empire byzantin. D'après certains auteurs musulmans, le Prophète aurait fait allusion à Alep lorsqu'il évoqua dans un *hadîth*<sup>67</sup> « *l'armée formée des meilleurs hommes de la terre* » qui se battrait contre les Rûm (les Chrétiens) à Dâbiq, en Syrie du Nord. Qualifiée de « *porte des expéditions militaires et de la Guerre Sainte* », Alep est également associée aux préparatifs des expéditions des califes abbassides Harûn ar-Rashîd et Al-Ma'mûn contre les Byzantins (David, 1972).

De 1128 à 1260, les dynasties turques règnent sur la Syrie. La prospérité revient à Alep devenue la capitale d'un empire policé et puissant, un **foyer d'activité intellectuelle et artistique**. Elle est en même temps devenue une ville quasi exclusivement **musulmane** ; il n'y reste que deux églises et deux synagogues. L'héritage d'Alep est donc, comme pour Harar, très important dans le domaine religieux, le chiisme duodécimain étant resté majoritaire dans la population jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle. Si le sunnisme l'a supplanté ensuite, les Alépins sont restés très attachés à leurs lieux de mémoire chiites, notamment tous les sanctuaires liés au culte de la famille alide<sup>68</sup>. Alep se hausse sur le plan international et noue des relations avec Antioche (Antakieh), Venise, les Seldjoukides de Konya en Anatolie... La ville vit alors surtout du **commerce d'exportation** (tissus, produits de luxe, productions régionales), profitant du débouché méditerranée pour la soie.

Prise d'assaut par les Mongols en 1260 puis rattachée à l'Egypte mamlouk jusqu'au début du 16<sup>e</sup> siècle, Alep vit ensuite une période difficile, mais parvient tout de même à s'enrichir grâce au **commerce européen**. Les routes commerciales ont été bouleversées à cause des invasions mongoles. Les routes terrestres vers la Perse sont devenues impraticables et Alep en profite : de nouveaux souks voûtés sont construits et les khans s'agrandissent. Un nouveau faubourg se développe devant l'angle nord-est de l'enceinte : c'est le quartier Neuf (Al-

<sup>67</sup> En islam, le *hadîth* désigne une parole du prophète Muhammad ; par extension, il s'agit du recueil de l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles du prophète.

<sup>68</sup> Les chiïtes (de l'arabe, *shî'a* « parti ») sont les partisans d'Ali, un cousin du prophète Muhammad, et de sa lignée, les Alides.

Jdeideh<sup>69</sup>) entièrement occupé par des Chrétiens qui préfigure l'évolution de la ville vers une certaine prééminence économique de ces derniers (David, 1972).

### **1. 2. 3. Alep dans l'Empire Ottoman (1516-1922) : pénétration de l'Occident, apogée et déclin de la puissance d'Alep**

En 1516, Alep est intégrée à l'Empire Ottoman. La pénétration commerciale européenne est importante et la période de domination ottomane marque le début du renouveau de la puissance des non Musulmans, Chrétiens et Juifs. « *La place tenue par le trafic international dans l'existence quotidienne d'Alep fait des souks centraux, la cité, le point vital de l'agglomération : nulle autre région de la ville n'est l'objet de pareils travaux de transformation, donnant finalement à la cité l'apparence d'un ensemble monumental homogène, qui existe encore presque intact de nos jours. Des souks sont reconstruits, ainsi que de nombreux khans.* » (Sauvaget, 1941 : 214). Le paysage alépin actuel conserve de nombreuses traces de cette époque.

Aux **17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles**, Alep est certainement la plus grande et peut-être la plus belle ville de Syrie. Elle compte environ 250 000 habitants à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à peu près la même population qu'à l'époque du Mandat. Mais cette image florissante masque la réalité d'un agglomérat trop vaste, sans réelle autorité urbaine ni règlements municipaux nécessaires à sa bonne marche. La richesse d'Alep, liée aux comptoirs européens du Levant, est fragile. Dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle, le commerce ne cesse en effet de décliner. En 1822 un tremblement de terre ravage Alep et quelques années plus tard, la peste achève de ruiner la ville.

Dans la deuxième moitié du **19<sup>e</sup> siècle**, un nouvel essor fondé sur le commerce régional puis national se fait jour. Alep devient **le centre du commerce syrien** : concentration, redistribution, importation, exportation. En 1906, le chemin de fer parvient à Alep (ligne Hama-Damas puis Istanbul et Bagdad). Durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la Syrie mandataire connaît ensuite une période de transformations sans retour : la ville déborde de son cadre traditionnel et de nouveaux quartiers commencent à s'étendre, un nouveau style architectural et urbain hybride, aux influences ottomanes et occidentales, voit le jour, de nouvelles infrastructures naissent, et cette évolution rapide du monde des villes finit par créer « *un déséquilibre entre l'élite et le monde rural dépossédé, déséquilibre profond que toute la période post-coloniale tentera vainement de compenser* » (Dupret et al., 2007 : 24).

Depuis 1922, Alep fait partie de l'ensemble national « Syrie ». Elle y joue un rôle administratif régional important, commence à s'industrialiser sous le mandat français et

<sup>69</sup> Jdeideh, de l'arabe *jadîda*, « neuve ».

s'équipe de services sociaux (écoles, hôpitaux). C'est alors **un centre politique et intellectuel** plus peuplé que Damas. Mais après un essor important pendant et après la seconde guerre mondiale, Alep subit le nouveau tracé des frontières politiques qui la coupent de son hinterland naturel et notamment de son débouché vers la mer par Antioche et Alexandrette, bloquant ainsi toute possibilité d'essor réel. Le pays finit par acquérir son indépendance à la suite d'une série de coups d'Etat qui renforcent peu à peu dans les consciences le nationalisme syrien alors que s'installe l'ordre militaire sur le pays. Cette période troublée connaît un répit de courte durée lors de l'union avec l'Egypte de Nasser entre 1958 et 1961, puis la Syrie entre dans l'ère baathiste (à partir de 1963) dont le point d'orgue, ou en quelque sorte l'acte de naissance de la Syrie contemporaine, est le coup d'Etat de Hafez Al-Assad en 1970.

De ce bref survol de l'histoire politique et urbaine alépine il ressort que l'image de cette ville, sur laquelle s'appuie la justification de son classement ainsi que les discours écrits en direction des touristes, est riche et plurielle. Alep s'inscrit tout d'abord dans l'histoire de la longue durée : elle est considérée par les spécialistes mais aussi localement comme l'une des plus anciennes villes du monde, marquée dans son histoire et dans sa forme par la tradition antique amenée par les Byzantins, puis par l'islam et la culture arabe, enfin par la domination ottomane et la puissance mandataire française qui furent des ponts essentiels entre la Syrie et l'Occident.

Car Alep est également la ville carrefour entre l'Orient et l'Occident, ville de commerce mêlant des populations de toutes origines (elle conserve cette image de mixité notamment religieuse, alors que l'islam est aujourd'hui extrêmement majoritaire en Syrie), et aussi centre religieux et culturel. Ce dernier point est essentiel dans la culture populaire contemporaine et nous verrons dans le chapitre 7 que c'est la religion, et tous les rites qui lui sont associés, que les habitants de la vieille ville d'Alep mettent prioritairement en avant pour parler de leur ville.

#### **1. 2. 4. Alep aux mains des orientalistes**

Alep, comme de nombreuses villes de l'Orient musulman a longtemps fasciné les Occidentaux. Une autre Alep que celle des mythes fondateurs locaux est ainsi née de la tradition orientaliste, française en particulier. Ce mouvement scientifique qui naît au 19<sup>e</sup> siècle et se poursuit jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> s'est beaucoup intéressé à la « ville musulmane » qu'il s'est attaché à définir. Comme le rappelle André Raymond (Raymond, 1998) dans un ensemble d'articles sur les villes arabes à l'époque ottomane dont un certain nombre concerne Alep, l'islam fut dans les travaux des orientalistes le référent principal. Ensuite, l'Antiquité

devint le premier repère, aune à laquelle les villes musulmanes ne pouvaient pas être évaluées positivement. Abdul-Rahman Hamidé (Hamidé, 1959), dans une étude de géographie urbaine sur la ville d'Alep publié en 1959, s'inscrit encore dans ce courant (qui touche alors à sa fin) et revendique tout particulièrement l'héritage de Jean Sauvaget, grand spécialiste de l'histoire urbaine d'Alep. Il oppose ainsi le « *quadrillage localisé, en échiquier, [...] avec une régularité et une orientation parfaites* » qui caractérise les traces de la ville antique, au « *plan de type irrégulier, commun à toutes les villes du Moyen-Orient musulman, caractérisé par ses rues en labyrinthe* » (Hamidé, 1959 : 42). Alep est à ses yeux caractéristique de la ville musulmane telle que la conçoivent les orientalistes, c'est-à-dire une ville irrégulière, incompréhensible pour nos esprits habitués à un urbanisme ordonné, une ville sans règle ni ordre : au « *pittoresque chaos oriental* » Hamidé oppose les « *artères à plan régulier, bordées de constructions modernes à étages* » (Hamidé, 1959 : 52) de la ville nouvelle initiée par la France en tant que puissance mandataire. Il développe ainsi les principales idées qui ont guidé l'urbaniste français Gutton<sup>70</sup> dans le plan d'aménagement qu'il a proposé à la ville d'Alep après la seconde guerre mondiale et qui fut en grande partie réalisé : les objectifs sont à la fois sanitaires et monumentaux.

Dans la vieille ville, ce que l'urbaniste français a cherché à réaliser, c'est « *détruire les vies locales des quartiers populeux, habités par une foule socialement hétérogène et belliqueuse* » (Hamidé, 1959 : 52). Car la vision orientaliste cherche avant tout le pittoresque et l'exotisme de la ville arabe n'est pittoresque que lorsqu'il coïncide avec l'image mythique de l'Orient rêvé, celui des *Mille et Une Nuits*. La réalité sociale n'a pas sa place dans cette conception de la ville, ni ce qui relève du vernaculaire, du non monumental. On retrouve par ailleurs dans cette citation l'image raciste ordinaire associée aux habitants de villes « du sud ». La ville méditerranéenne est aussi ce labyrinthe sale, noir et violent : cette image sombre cohabite avec le pittoresque oriental. Hamidé, dans le même état d'esprit que le plan Gutton, souligne que cette action, bien loin selon lui de porter atteinte au patrimoine alépin, a permis d'assainir ces quartiers de « l'esprit de clan » (Hamidé, 1959 : 52) préjudiciable selon les normes de l'urbanisme français. Il faut entendre par là un mode de sociabilité propre à Alep, qui transparaît dans l'organisation en quartiers fermés et dans l'architecture de la maison qui est l'unité d'habitation de la famille élargie.

---

<sup>70</sup> Cf. Gutton André, *Aménagement d'Alep*, Boulogne, Seine « L'Architecture d'aujourd'hui », 1954.

Ce plan est le troisième : le premier a été proposé par l'urbaniste français Danger en 1933 (Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville d'Alep), le second (1938) émane du service d'urbanisme créé par la municipalité en 1936. Rien n'est réalisé avant les années 1950 et l'adoption du plan de Gutton. Les percées dans l'axe est-ouest de la vieille ville (« axe de la mer vers le désert ») qu'il proposait afin de faciliter le trafic automobile n'ont jamais vu le jour.

Dans ce texte d'Hamidé sur lequel nous avons trouvé intéressant de nous pencher, car il est bien dans la tradition orientaliste et pourtant tardif, transparait également toute la puissance mythique de la ville d'Alep dans des descriptions poétiques d'un Orient rêvé. Ainsi rêve-t-il devant les murs aveugles qui répondent au désir de « *claustration et de soustraction des femmes aux regards indiscrets des passants* », murs qui sont « *garnis de quelques petites fenêtres grillées et de moucharabia fort élégantes, derrière lesquelles l'imagination du touriste voit luire les beaux yeux des dames arabes* » (Hamidé, 1959 : 60-61). Le discours scientifique laisse soudain place à l'émotion du visiteur face au « pittoresque » (c'est le terme qu'il emploie) d'un paysage qu'il reconnaît par ses lectures des récits de voyageurs du 19<sup>e</sup> siècle. « *Si l'on a enfin la possibilité de pénétrer dans quelques demeures particulières, tout est émerveillement. Elles sont, presque toujours, conçues comme le lieu de calme et du repos, de l'habitation de la famille, et sur le même modèle ; vastes cours à ciel ouvert, ornée de parterres dont les fontaines lancent des gerbes d'eau et entretiennent la fraîcheur, un jardinet planté de cédratiers, de citronniers, de jasmins dont les fleurs embaument l'air du printemps et en été, avec une vigne formant treille et tonnelle à la fois, égayant d'une façon constante l'intérieur privé* » (Hamidé, 1959 : 61). Difficile de ne pas penser aux *Mille et Une Nuits* dont la première traduction française, par Antoine Galland, fut publiée en 1704. On considère que le formidable succès des *Mille et Une Nuits* participa à l'engouement européen pour l'orientalisme, au 19<sup>e</sup> siècle surtout<sup>71</sup>.

Ces images de la ville sont primordiales pour comprendre ensuite comment s'est positionnée la vieille ville dans l'ensemble urbain, comment elle est passée dans les consciences de la vieille ville sale, pauvre et délabrée, à ce lieu d'exception qu'est le cœur historique. À Alep, l'histoire de la planification urbaine a été influencée par les pratiques de la puissance mandataire française, et par ses représentations de la vieille ville elles-mêmes liées au courant de l'orientalisme.

---

<sup>71</sup> Cf. Elisséeff N., *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits*, Beyrouth, Institut français de Damas, 1949. (note 49, suite) *Les Mille et Une Nuits* de Galland furent rapidement traduites dans les autres langues européennes. On peut considérer que l'arrivée des *Nuits* en France est en partie responsable du développement de l'Orientalisme en Europe grâce à l'engouement qu'elle provoqua pour cette partie du monde plutôt mystérieuse à l'époque. Dans les années qui suivirent et jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, d'autres manuscrits furent découverts, relatant les contes des *Mille et Une Nuits* dans un ordre un peu différent et avec de nouveaux contes. Ces manuscrits furent à leur tour traduits, ce qui donna lieu à différentes versions.

## 2. HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DES PRINCIPES DE PLANIFICATION EN ETHIOPIE ET EN SYRIE

Ces images forgées par les orientalistes français en Syrie ont en effet largement guidé l'esprit des schémas directeurs de villes qui ont été conçus sous le Mandat, par des urbanistes français.

À Alep et à Harar, quelle est l'histoire de la construction de la ville ? Selon quels principes de planification ces deux villes se sont-elles étendues et transformées ? L'analyse de l'évolution des formes urbaines et de la façon dont celle-ci a été plus ou moins programmée permet de mettre en lumière la place effective qu'a tenu la vieille ville dans les projets de développement et de planification urbaine **avant que ne s'ébauche le processus de patrimonialisation**. L'idée de patrimoine et de la nécessité de classement n'est en effet pas apparue ex nihilo, mais plutôt en réaction à la prise de conscience d'une mise en péril des quartiers anciens par la modernisation et les bouleversements rapides que connaît la ville.

La planification récente et les projets de développement urbain nés suite au classement par l'Unesco seront développés dans le chapitre 4. Il s'agit ici de brosser **un tableau historique de la planification avant le tournant patrimonial des deux villes**, afin de replacer celui-ci dans un enchaînement de faits et de prises de conscience qui l'ont rendu possible.

### 2. 1. DE LA VILLE ORGANIQUE À LA VILLE PLANIFIÉE : HÉRITAGE ET PRATIQUES

Ce qu'on appelle la ville organique, c'est la ville sans plan préétabli mais qui s'est pourtant développée selon des régularités internes indéniables, et qui répond à des règles d'organisation en lien avec les modes de vie et les pratiques de la ville bien qu'elles n'aient pas été planifiées.

La planification est en effet un exercice assez récent (plus encore à Harar qu'à Alep), marqué dans un cas comme dans l'autre par l'influence étrangère occidentale (la France à Alep, l'Italie à Harar). Son étude permet de comprendre que la vision de la ville a changé tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, et que l'idée que l'on se faite de la place, ou du rôle, que doit tenir la vieille ville dans cet ensemble a évolué.

## 2. 1. 1. La relégation progressive de la vieille ville d'Alep

### Transformation des formes urbaines pendant la période mandataire en Syrie

Entre 1865 et 1925, Alep connaît une période de forte croissance spontanée, soutenue par un certain nombre de réformes et de plans d'aménagement (cf. David, 1972 : 215). En 1865, l'administration ottomane se réforme en effet et dote Alep d'une municipalité deux années plus tard. L'activité urbanistique de cette nouvelle entité administrative reste toutefois encore peu efficace.

En 1868 un nouveau quartier au plan orthogonal, 'Azizziyyeh, est aménagé, accolé à l'ancien quartier chrétien de Jdeideh-Salibeh qui date du 15<sup>e</sup> siècle. En 1885 apparaît un autre quartier au plan orthogonal, Jamiliyyeh, qui s'établit au-delà de la rivière Qweiq, à un kilomètre au sud-ouest de Bab el-Faraj et près de quatre kilomètres de la citadelle. L'accroissement urbain en cette fin de 19<sup>e</sup> siècle est très peu dense et concentré. Il se poursuit vers le Nord-Ouest en 1901-1902 : deux gares de chemin de fer sont construites et au Nord naissent les quartiers de El-Nayal et de Hamidiyyeh. Il faut attendre le Mandat pour voir se densifier et s'organiser tous ces nouveaux quartiers du Nord-Ouest (Jamiliyyeh, 'Azizziyyeh, Boustan-Gulab, Tilal, Gahe Baghdad, El-Nayal, Hamidiyyeh).

C'est en 1920 qu'est instauré en Syrie un Mandat français sur la zone attribuée en 1916 par les accords Sykes-Picot. L'événement est souvent considéré comme le « *fait marquant la fin d'une longue léthargie de la ville arabe en Syrie* » comme le présente Franck Fries dans un mémoire consacré à l'étude des processus de production de l'espace et des nouvelles formes urbaines en Syrie sous le Mandat français (Fries, 1992) : c'est l'époque où la Syrie s'ouvre à la modernisation et à l'Occident sous l'influence directe de l'administration mandataire. F. Fries met toutefois en garde contre la vision caricaturale historiciste et significative d'un certain ethnocentrisme qui ne convient pas à l'évolution lente de la composition de la ville. Cette vision événementielle de la ville serait partagée entre les passéistes, qui attribuent aux Français la destruction de la ville millénaire au nom de la modernisation et lient l'événement politique avec une rupture urbaine, et les orientalistes comme Sauvaget qui reconnaissent que la ville atteint la modernité en deux périodes successives, le Mandat étant la charnière entre ces deux temps, et repoussent donc l'avènement de la modernité plus loin dans la chronologie.

Ces deux points de vue nient la réalité d'une continuité urbaine. Or la réforme ottomane (les Tanzimat) au 19<sup>e</sup> siècle annonce déjà ce que la 20<sup>e</sup> siècle verra se concrétiser. Dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle apparaissent en effet de nouvelles formes urbaines dans l'empire ottoman : ainsi à Istanbul, l'alignement et le lotissement, les préoccupations d'hygiène et de circulation.



En Syrie, nous disposons de peu d'informations. Mais une lecture des plans permet de déceler rapidement (dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle) l'apparition de nouveaux quartiers à Alep ('Aziziyyeh, Jamiliyyeh). Les formes simples du plan orthogonal sont imputables à un règlement de construction qui permet d'évaluer le processus d'appropriation des idées urbanistiques occidentales et de mettre en évidence le croisement ou la superposition de deux urbanismes complémentaires ou antagonistes (Fries, 1992).

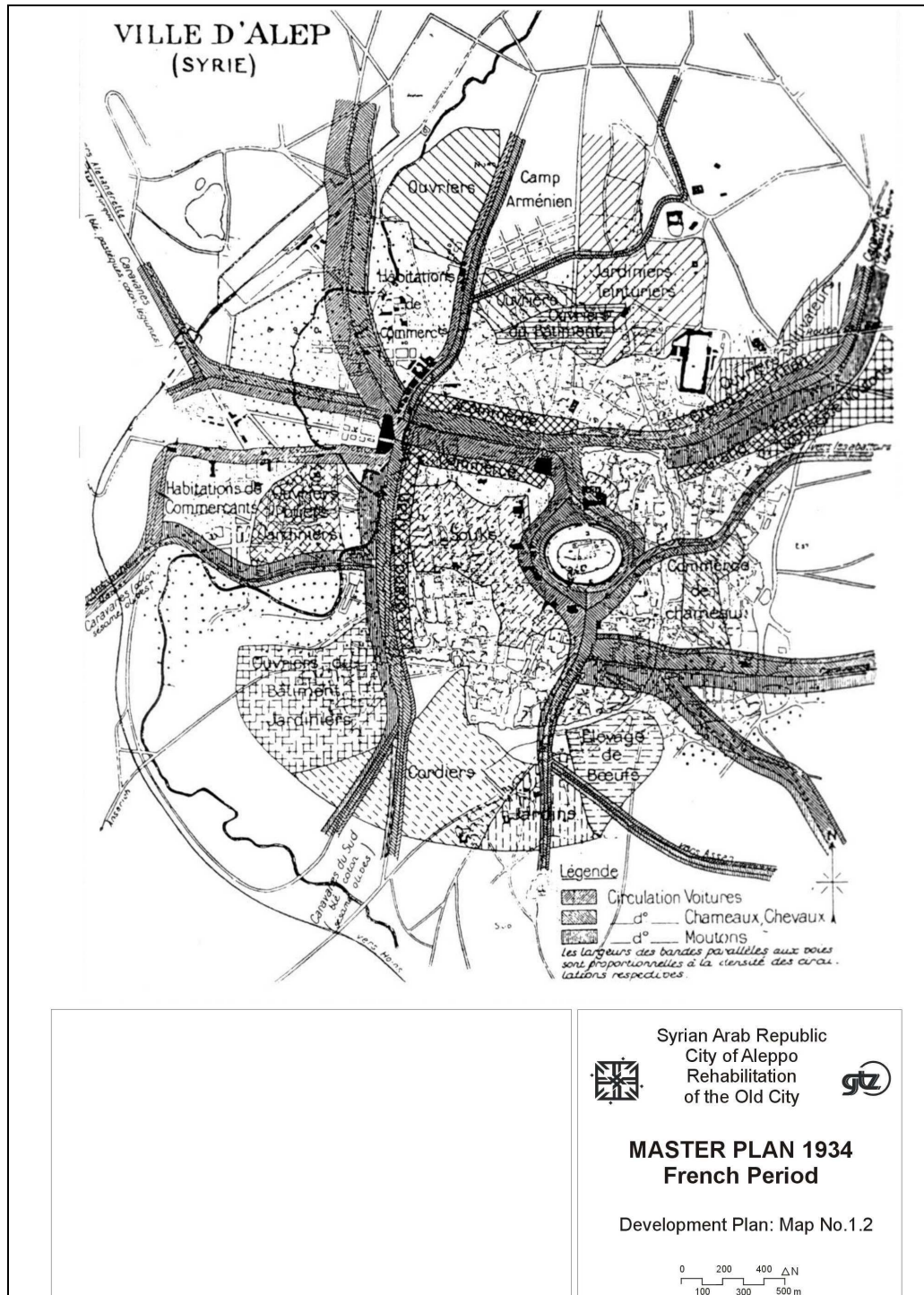
En 1917, Georges Picot est nommé Haut-Commissaire de la Syrie sous mandat français. Un an plus tard, le général Gouraud prend sa place et met en place la première réglementation des Antiquités (arrêté n° 47-HCF du 29 janvier 1920), parallèlement à la création du Service des Antiquités. La même année, le général Gouraud rentre à Damas et chasse le prince Faysal : c'est la création de l'État de Damas, l'indépendance du pays alaouite avec la création du territoire des Alaouites, et la création de l'État d'Alep. C'est la loi du « remembrement urbain » de 1925, promulguée par la France, puissance mandataire, qui dote la ville d'une infrastructure moderne et initie le développement d'une ville nouvelle juxtaposée à la ville ancienne ; à sa tête est placé un architecte-conseiller français dont le premier fut M. Écochard en 1925. Le général Sarrail, nouveau Haut Commissaire, lance l'année suivante un nouveau régime foncier et fait réaliser le premier cadastre de la ville d'Alep. C'est le temps des grands travaux : en 1928 commence la construction du Sérail à Alep, et l'année d'après sont achevés l'usine électrique ainsi que l'éclairage public. Un service d'urbanisme rattaché au Ministère de l'Intérieur Syrien est créé, et en 1931 Sauvaget termine l'inventaire des monuments historiques à Alep et Damas.

Le plan cadastral d'Alep est enfin achevé ainsi que le premier plan d'ensemble de la ville, établi d'après les cartes du cadastre. La municipalité confie ensuite à l'urbaniste R. Danger le soin d'établir un plan d'urbanisme qu'il achève deux ans plus tard. C'est le « Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension d'Alep ». Danger écarte par principe les opérations touchant la ville ancienne et concentre son effort pour le développement de la ville moderne. Il partage les conceptions des urbanistes occidentaux œuvrant dans les villes d'Afrique du Nord sous colonisation française : ses préoccupations sont avant tout esthétiques (David, 1972). Il est attentif à la conservation de la vieille ville à l'identique, privilégiant le développement d'une ville moderne à l'extérieur des murs pour les populations bourgeoises plus ou moins européanisées, les fonctionnaires français et les étrangers. Seules deux percées jugées indispensables sont réalisées afin de relier l'extérieur au centre administratif. Le point de jonction entre ville ancienne indigène et ville nouvelle à l'européenne se ferait à la porte Bab el-Faraj qui devient le véritable cœur d'Alep.

## À partir du plan Chéhadé et Écochard : progrès et échecs de la planification urbaine

En 1936 est créé un service d'urbanisme placé sous la tutelle des travaux publics au sein de la municipalité, et une commission composée de techniciens français et syriens se voit chargée de l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme dirigée par Chéhadé et Ecochard.

**Carte 21 : Le schéma d'urbanisation de Chéhadé et Écochard (Alep, 1938)**



Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan.*

Ce plan est approuvé en 1938. Il consiste en la programmation d'une extension vers l'Ouest de la ville moderne. Les servitudes techniques sont très précises, la hauteur des immeubles étant limitée à trois étages, les parcelles constructibles à 50% de leur surface au maximum, et un recul important du bâti le long des grandes avenues étant prévu pour laisser place à des jardins. Sont proposés le zonage des cultures maraîchères et des industries à nuisances, et la transformation des terrains marécageux en bordure du Qweiq, près du quartier 'Aziziyeh, en un grand parc promenade. Ce parc sera réalisé en 1948-1950. Les autres projets ne seront qu'imparfaitement réalisés, et la vieille ville est au final peu touchée : seules les premières grandes percées modernes sont réalisées dans le tissu ancien et des projets de dégagement et de revalorisation des sites historiques sont proposés.

### **L'après-guerre à Alep : le départ massif de la bourgeoisie vers la ville nouvelle<sup>72</sup>**

En 1941 est proclamée l'indépendance de la Syrie dont l'évacuation par les Français est effective en 1946. Le Hatay (ex-Sandjak d'Alexandrette) a été annexé à la Turquie en 1939, et ces années d'après-guerre sont marquées à Alep par l'exode massif de la bourgeoisie qui s'éloigne de la vieille ville (David, 1977). « *La vieille ville [...] est ressentie comme impropre à toute vie moderne ; elle apparaît comme le témoin d'un mode de vie inférieur, l'expression d'une architecture et d'un urbanisme primitifs, sans principes, ni ordre, ni clarté, face à la rigueur apparente de la ville moderne.* » (David, 1977 : 19). Deux mouvements vont donc en s'accroissant depuis l'indépendance syrienne à Alep. Le premier est cet exode de la bourgeoisie qui abandonne la vieille ville pour les nouveaux quartiers en plein développement au nord et à l'ouest. Le second, l'immigration modérée de population d'origine villageoise ou nomade qui occupe l'habitat libéré dans les quartiers anciens ou s'installe dans les vastes faubourgs semi-ruraux qui se développent à l'est et au nord.

L'explication de ce double mouvement est que l'évolution liée aux modes de vie, de l'habitat et des activités de production ont entraîné la désadaptation de la majorité des structures de la vieille ville, c'est-à-dire l'uniformisation de l'habitat et de la structure sociale, la disparition de certains services traditionnels comme les hammams, les fontaines publiques ou les cafés qui étaient en même temps les lieux de rencontre au cœur des quartiers, la dégradation profonde des anciens quartiers juifs et chrétiens désertés par leurs occupants, et la disparition ou l'évolution des activités industrielles traditionnelles. Le résultat en est le déplacement du centre et la dévaluation des fonctions traditionnelles de la Mdineh et du centre administratif traditionnellement installé au cœur de la vieille ville.

---

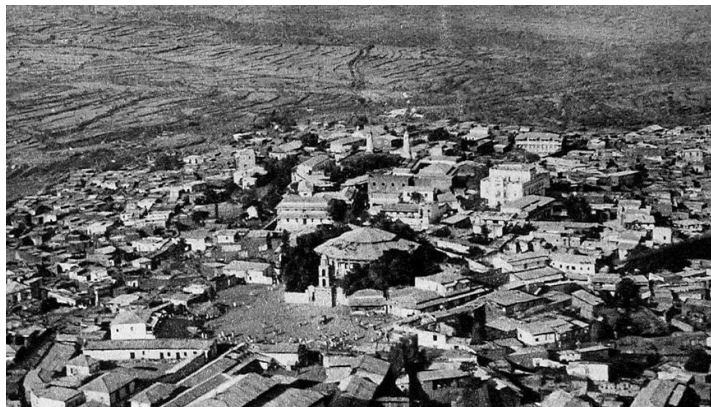
<sup>72</sup> Cette sous-partie est basée sur les travaux de Jean-Claude David (voir en bibliographie)

Le « milieu » adapté au fonctionnement de l'habitat ancien (notamment le système d'impasses) s'est dégradé à cause de l'élargissement de la voirie et de la construction d'immeubles hauts, et la surpopulation guette à cause de la densification de l'occupation des maisons qui sont de plus en plus divisées pour permettre l'accueil des migrants dans les quartiers anciens (David, 1977). De ce fait, les espaces ouverts privés des maisons tendent à se réduire, les cours étant souvent couvertes pour permettre une occupation maximale des parcelles. Enfin, les larges percées dans le tissu traditionnel ont permis l'intensification de la circulation automobile dans la vieille ville, mettant de ce fait en danger la circulation des piétons et toute la vie traditionnelle des axes principaux qui étaient liés à cette circulation piétonne. Ces évolutions ne sont pas propres à la vieille ville d'Alep. On retrouve en effet ce phénomène presque à l'identique dans toutes les médinas du monde arabe, notamment à Tunis qui voit à cette même époque la « ville européenne » (bâti selon les modèles de l'urbanisme et de l'architecture alors en vogue en Europe) se juxtaposer à la ville ancienne et commencer à la grignoter. Comme à Alep, la médina tunisienne est dans les années 1930-1940 considérée comme obsolète et inadaptée par les aménageurs, ce qui ne va pas sans incidences sur les modes de vie et les pratiques des vieux quartiers.

Les populations nouvellement installées dans les vieux quartiers d'Alep sont d'origines géographique, sociale et même ethnique très variées et ont tendance à se replier sur le groupe familial et à créer un nouveau cloisonnement ce qui fait que les relations, les mélanges se font à l'extérieur des quartiers anciens (David, 1977). Alep n'est plus centrée sur les souks de la Mdineh et les services centraux, mais de plus en plus sur le centre moderne devenu point de rencontre de la vieille ville et de la ville nouvelle, et lieu de côtoiement de toutes les populations. La vieille ville tend donc à se transformer : seuls subsistent les services les plus élémentaires et quelques activités résiduelles, les services de haut niveau s'installant dans les nouveaux centres.

### **2. 1. 2. Harar de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'occupation italienne (1936-1942) : quand la ville commence à sortir de ses murs**

De 1887 à 1935, Harar connaît plusieurs gouverneurs. Le plus important pour l'histoire urbaine est Ras Makonnen qui dirigea la ville de 1887 à 1906. Durant cette période, Harar connaît des développements à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Jugol : la construction de l'église Medhane Alem à l'emplacement de la grande mosquée détruite lors de la conquête de la ville par Ménélik au cœur du Jugol, sur Faras Magala ; la construction du Palais Ras Makonnen (Ambesha Gibi) et de plusieurs grandes maisons dans le Jugol comme la maison Téféri, la maison Menen ou la maison Iyasu ; l'ouverture de la porte Duke Ber, aujourd'hui baptisée Harar Bari et qui est devenue l'entrée principale du Jugol.

**Photo 18 : Vue aérienne sur Faras Magala et l'église Medhane Alem (Harar, 1942)**

Source : Revault, Santelli, 2004a : 17. Le symbole le plus éloquent de la défaite d'Harar face à l'Empire chrétien est la destruction de la Grande mosquée qui se trouvait sur Faras Magala, la place centrale, remplacée par une grosse église orthodoxe octogonale dessinée par un ingénieur italien<sup>73</sup>.

© Scarin E. (Biblioteca Nazionale Centrale di Roma)

**Photo 19 : La porte Harar Bari (Harar, 2006)**

© Pauline Bosredon.

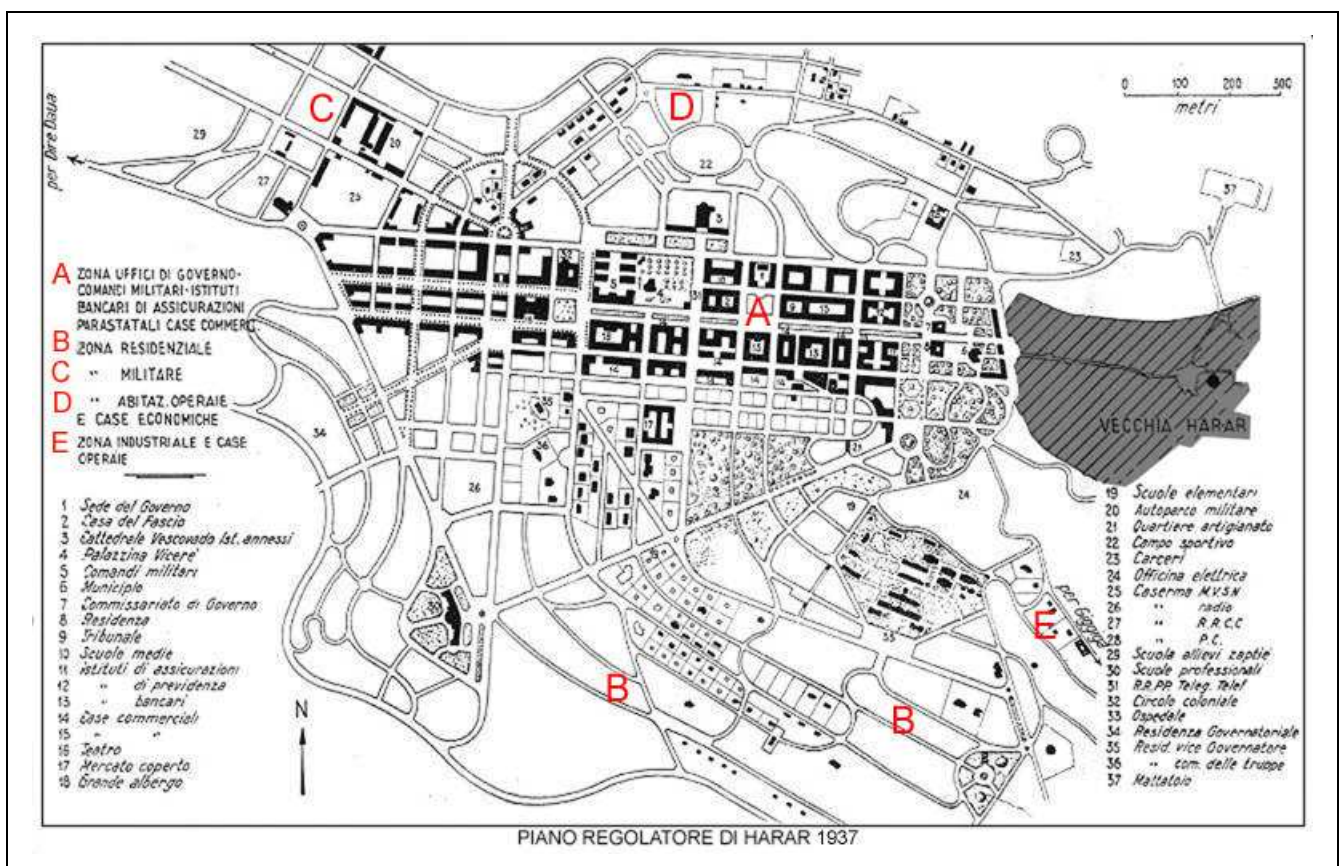
À l'extérieur de la vieille ville, le territoire était encore essentiellement agricole. Toutefois, après la conquête de Ménélik et l'occupation de plusieurs fermes abandonnées, de nouvelles constructions appaurent : plusieurs églises sont bâties, ainsi que la Duke Bet qui est aujourd'hui siège de la municipalité, l'école Ras Makonnen qui est la grande école publique de Harar accueillant les élèves jusqu'à leur entrée à l'Université. Plusieurs zones d'installations résidentielles apparaissent, notamment le Nefteгна Sefer où s'installèrent les proches de Ras Makonnen.

<sup>73</sup> Cf. Gibb Camilla C. T., *In the city of saints : religion, politics and gender in Harar, Ethiopia*, Thesis submitted for the degree of D. Phil. In Social Anthropology, University of Oxford, 1997.

Lorsqu'on se penche sur les activités économiques de la ville à cette époque, on voit que le commerce était en déclin. Ce déclin est principalement dû à la construction du chemin de fer Addis Abeba-Djibouti qui passe par Dire Dawa et évite Harar et sa région dont la topographie ne permettait pas son passage.

L'occupation italienne, de 1936 à 1942, est ensuite un temps de planification et de croissance urbaine importante. Nous faisons référence dans ce point au schéma directeur de 1937<sup>74</sup>. D'est en ouest, il est planifié de construire deux routes et plusieurs bâtiments dont certains ont effectivement été bâtis. Autour des bâtiments devaient se trouver les quartiers militaires, l'école, la banque et des commerces.

**Carte 22 : Le schéma directeur italien de 1937 (Harar)**



Source : Gresleri G., Massaretti P. G., Zagnoni S. (Biblioteca Nazionale Centrale di Roma), repris dans Revault, Santelli, 2004a : 153.

Le *Piano Regolatore* est un plan ambitieux, dont seules quelques portions ont été réalisées.

<sup>74</sup> Cf. Master Plan 1998. Ce dernier schéma directeur fait une analyse des précédents master plans de Harar qui se révèle précieuse puisqu'il a été impossible de retrouver les originaux, ni à Harar ni au FUPI à Addis Abeba.

La seconde section, d'ouest au sud (B), était réservée aux officiels et aux employés du gouvernement. Cette zone fut appelée Casa Incis d'après le nom de la compagnie de construction qui œuvra. Lorsque les Italiens partirent en 1942, la plupart des constructions étaient commencées et nombre de bâtiments demeurèrent inachevés. La troisième section allait du Nord à l'Est était réservée aux installations militaires (C). Des dépôts de munitions et des hangars pour les véhicules militaires furent construits. Dans la quatrième section, du nord à l'est (D), une zone résidentielle pour les travailleurs fut construite, avec des logements à bas coût. La plupart de ces bâtiments ont aujourd'hui été démolis ou sont tombés en ruine. La cinquième section enfin, du sud vers l'est (E), était vouée aux activités industrielles mais peu de choses furent effectivement réalisées, hormis un générateur électrique.

**Photo 20 : Le quartier Casa Incis (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon.

Par ailleurs, un aqueduc fut installé pour distribuer l'eau des sources environnantes à la ville. L'hôtel Albergo Ciao, aujourd'hui Ras Hotel, fut construit, ainsi qu'un faubourg moderne appelé Butaga. À l'intérieur des murs, les Italiens édifièrent le marché central Gidir Magala, restaurèrent certaines parties du mur d'enceinte et reconstruisirent les portes Asmaddin Beri et Bedro Beri.

**Photo 21 : La porte Bedro Beri (Harar, 2006)**

© Pauline Bosredon.

Ce schéma directeur de 1937 a été réalisé par l'Italien Nasi qui était alors le gouverneur de Harar. Le fondement de ce plan est la relation entre la ville blanche et la ville indigène, c'est-à-dire entre la ville nouvelle et le Jugol qui devait selon Nasi être totalement repensée sur la base de l'expérience acquise en Érythrée. Il proposa que la ville blanche soit une « continuation intuitive » de la ville indigène. Le plan préservait le mur d'enceinte de la vieille ville parce qu'il était un élément décisif du paysage et d'un intérêt historique considérable. La ville blanche était pensée comme une continuation moderne de la ville indigène et le maintien de la séparation physique des deux villes était la garantie du contrôle de la ville indigène par l'autre. Nasi plaça toutefois les critères historiques, culturels et géographiques au centre de sa réflexion lorsqu'il planifia les nouvelles installations à l'extérieur du Jugol, et donna beaucoup d'importance aux détails de l'aménagement et même de l'architecture. Il adopta ainsi les toits terrasses considérés comme traditionnels.

Sur le schéma directeur, on voit très clairement l'actuelle avenue principale qui part de la porte de Harar relativement étroite, de manière que soit contrôlée la connexion entre les deux villes, et s'élargit ensuite jusqu'à devenir un boulevard de cinquante mètres de largeur structuré à la gloire de l'Italie fasciste, au point de jonction avec la route de Jijiga. La mise en œuvre de ce plan a largement contribué à l'actuelle forme urbaine de la ville nouvelle de Harar.



---

## 2. 2. L'ENTRÉE DANS LA MODERNITÉ ET SES EFFETS (ANNÉES 1960-1970)

L'extension de l'aire urbaine, un urbanisme nouveau, de nouveaux modes de vie, de nouveaux modèles : les années 1960-1970 signent la naissance de la ville moderne. Cependant, il faut souligner qu'à Alep comme à Harar, l'entrée dans la modernité reste un phénomène progressif, sans rupture, et qui ne se calque pas forcément sur la chronologie de l'histoire politique du pays et de la ville. Ainsi les présences française à Alep et italienne à Harar ne sont pas les seules en cause dans l'extension des deux villes au 20<sup>e</sup> siècle et dans les nouvelles pratiques d'urbanisme et d'aménagement qui apparaissent au cours de cette même période.

Peut-on pourtant opposer la modernité des nouveaux quartiers à l'obsolescence de la vieille ville ? L'exode, la relégation et la dégradation qui la touchent tendent à appuyer cette idée. La ville moderne s'oppose aux quartiers anciens par une culture et des pratiques urbaines différentes. À Alep, se confrontent le modèle traditionnel correspondant à des formes urbaines périmées face à l'évolution des modes de vie, et le modèle occidental moderne. Mais de quelle modernité parle-t-on ? Il faut ici prendre garde à l'association trop systématique de la modernité à un modèle occidental. Le destin de la vieille ville face à l'épreuve de la modernité subie ou voulue dont l'image s'accompagne de confort, d'espace et de voies carrossables, se joue à Harar comme à Alep, bien qu'à des échelles différentes, par un rejet massif de la vieille ville associée à la saleté, la promiscuité, la pauvreté, la surdensité.

## 2. 2. 1. Dans les plans d'aménagement successifs à Alep, la vieille ville à la fois maltraitée et magnifiée

### Le projet de l'architecte Gutton (1952-1953)

Carte 23 : Le plan d'aménagement d'Alep par André Gutton (1954)



Une importante croissance urbaine a lieu à Alep quelques années après l'indépendance syrienne et de nouveaux quartiers font leur apparition. Cela s'accompagne de graves problèmes sociaux dus à la concentration d'une population pauvre récemment immigrée (venue de la campagne) dans la vieille ville, notamment au sud-est de la citadelle. Face à ces problèmes sociaux-urbains, la municipalité s'est fixée un certain nombre d'objectifs. Le premier de ces objectifs est de transformer de façon radicale les quartiers populaires de la vieille ville : la municipalité prend le parti qu'un bouleversement de la forme (notamment par l'élargissement de voies préexistantes, par de nouvelles percées voire par la destruction totale de quartiers entiers) entraînera un bouleversement social, c'est-à-dire une modernisation des modes de vie, et l'arrivée d'une population plus bourgeoise dans ces quartiers. Cette idéologie mena souvent à la disparition des solidarités entre les habitants des mêmes quartiers, et à la **transformation de modes de vie séculaires** qui étaient intrinsèquement liés à la forme urbaine et à l'architecture vernaculaire ancienne des maisons (Bdeiwi, 1986). De nouvelles pratiques urbaines totalement étrangères au tissu ancien apparurent, et la vieille ville s'ouvrit à la circulation automobile. L'autre objectif était d'assurer une bonne liaison entre les nouveaux quartiers et la Mdineh, l'ancien centre commerçant et administratif situé au cœur de la vieille ville entre la Citadelle et la porte Bab Antakieh, et qui était en plein développement. La construction du nouveau Sérail face à la Citadelle devait hâter ce processus de concentration administrative au centre.

Sur le plan de la protection du patrimoine de la vieille ville dont on commence à prendre conscience, c'est logiquement le monumental et l'exceptionnel qui prévalent sur le tissu urbain et l'architecture vernaculaire : « *Loin de raser l'héritage du passé, appartenant au patrimoine national, on a cherché à dégager les monuments historiques de leurs abords de constructions traditionnelles, sans grand caractère artistique* » (Hamidé, 1959 : 61). Le patrimoine national c'est donc l'ensemble des monuments dans leur singularité ; ce sont eux que l'on cherche à protéger et à mettre en valeur. Cette mise en valeur consiste selon le vocabulaire alors employé à les dégager de leur gangue sale, sombre, violente et régie par aucune règle, pour les réinsérer dans un tissu urbain repensé à l'occidentale, où le « *tracé des nouvelles voies permet une circulation plus libre d'air et de lumière* » (Hamidé, 1959 : 53).

**L'étude d'un troisième plan directeur** faisant suite à ceux de Danger en 1933 et de Chéhadé et Écochard en 1938 est ensuite confiée à l'architecte français **André Gutton en 1952**. Le plan qui prévoit surtout l'extension et le développement de la ville nouvelle est opérationnel à partir de 1955. Tout en développant une idéologie de la conservation pour la vieille ville, il dénonce tout de même aussi les taudis que sont les quartiers résidentiels anciens. Plusieurs propositions sont faites pour le secteur de la vieille ville. La première grande idée est la **séparation de la circulation automobile et du cheminement piéton**, Gutton proposant que

les nouvelles percées se fassent au sein des quartiers d'habitation et non des quartiers commerçants auxquels il ne souhaite pas toucher. Ensuite, le maintien et le développement du centre administratif au pied de la citadelle (siège du gouverneur, services de l'immigration, palais de justice etc.). Enfin, l'ouverture du vieux centre commercial et administratif à la circulation automobile.

La réalisation du projet aurait pu constituer un véritable désastre pour la vieille ville. Sa mise en œuvre a commencé au début des années 1970 avec la construction d'un nouveau palais de justice dans la zone administrative de la citadelle et la réalisation partielle de certaines percées à travers les quartiers anciens, notamment au nord de la citadelle. La rue Sejn coupa ainsi en deux de façon définitive le quartier Farafrah, et des pans entiers du quartier furent démolis, des maisons rasées<sup>75</sup>. Cette période des années 1970, qui correspond à un tournant majeur dans l'histoire urbaine alépine puisqu'elle mène au classement de la ville historique par l'Unesco, sera développée dans le troisième chapitre (Le tournant patrimonial : mobilisation des acteurs et action publique patrimoniale).

Une nouvelle proposition émanant du Bureau d'urbanisme de la municipalité à la fin des années 1960 fait émerger l'idée que **la vieille ville est un héritage de sous-développement non adapté à la vie moderne**. Malgré tout, le projet d'élargissement et de rectification de toute la voirie traditionnelle dans la vieille ville est radical et très contesté, ce qui l'empêche de voir le jour.

### 2. 2. 2. Harar à partir des années 1940 : la vieille ville commence à être délaissée

#### De l'occupation italienne aux années 1960

Après que l'administration de la ville a été rendue aux Éthiopiens, la municipalité fut rétablie et des administrateurs de quartier furent assignés à chacune des cinq portes du Jugol dont les noms furent changés en amharique.

**Tableau 11 : Les noms de cinq portes dans les différentes langues parlées à Harar**

	Arabe	Harari	Amharique	Oromifa	Somali
nord	Bab al-Fath / Bab Zayla	Assum Bari	Fellana Ber	Kharra Fallana	Errida Fuldano
nord-est	Bab ar- Rahman	Argobbari	Erer Ber	Kharra Ere	Errida Erere

<sup>75</sup> Voir à ce sujet l'entretien réalisé avec Adli Qudsi : chapitre 3, point 2.2.2.

<b>sud-est</b>	Bab as-Salam	Suqutat Bari	Songa Ber	Kharra Sufi	Errida Sufi
<b>sud</b>	Bab al-Hakim	Badro Bari	Buda Ber	Kharra Badrowa	Errida Bida
<b>sud-ouest</b>	Bab an-Nasr	Asmaadin Bari	Shoa Ber	Kharra Hamaraisa	Errida Hamaraisa

Source : Revault, Santelli, 2004b : 18-19. À l'origine, les cinq portes portaient un nom arabe, mais il a toujours existé quantités d'autres appellations dont les plus courantes sont aujourd'hui celles en harari et en amharique.

Même si différents noms de *sefer* (quartiers) émergent durant le règne d'Hailé Sélassié, il faut noter que le développement urbain dans le plupart de ces *sefer* a été attribué à la période italienne, à l'exception de certains comme Neftegne Sefer qui fut établi sous Ménélik II (Roi des rois de 1889 à 1913) et comme Kelademba. Cette terre agricole appartenait à quelques gros propriétaires terriens qui l'avaient reçue du prince Makonnen avant l'arrivée des Italiens.

En 1951, une nouvelle route est percée de Duke Bet à l'actuel Ras Hotel ; elle fut prolongée en 1956 de la municipalité à Faras Magala (c'est aujourd'hui l'axe principal de la ville qui, dans la continuité de la route de Dire Dawa, se prolonge jusqu'au cœur du Jugol). De nombreuses petites maisons furent démolies à cette occasion. Durant cette période, de nombreux édifices furent construits pour l'activité commerciale entre Faras Magala et le grand marché, Gidir Magala. À la fin des années 1950 et au début des années 1960, le palais de Harar fut construit.

En 1962, l'empereur Hailé Sélassié ordonna la construction d'un nouveau marché à Shoa Ber (Asmaadin Bari). Ce marché devait être une réplique de celui de Asmara en Érythrée. Mais la construction d'un nouveau bâtiment pour l'académie militaire de Harar, du palais, d'une école et d'un cinéma retardèrent celle du marché qui ne fut finalement entreprise en qu'en 1972. Il couvre une superficie de 38 900 m<sup>2</sup>.

La plupart des réalisations de cette époque se sont concentrées sur la percée des nouvelles routes et l'asphaltage des anciennes. Toutefois un certain nombre de bâtiments, surtout résidentiels, furent aussi édifiés et dans les années 1970, de nombreux Amharas commencèrent à accoler de petites maisons rectangulaires aux toits de tôle au mur du Jugol, à l'extérieur de l'enceinte.

### **Avant la patrimonialisation : les schémas directeurs successifs de 1967, 1975 et 1998**

Le schéma directeur de 1967 a été préparé par une équipe de consultants italiens, Barucci Di Gaddo Sacco Architects, et fait partie des quarante schémas directeurs préparés en 1967 pour les principales villes d'Éthiopie. Ce plan a donné à Harar sa morphologie actuelle : il préserve

en effet l'utilisation du sol alors existante et la structure du **Jugol** à l'exception de l'implantation de quelques services et surtout d'un large développement commercial. Par ailleurs, les actuelles rues principales du Jugol (de chaque porte à la place centrale Faras Magala) deviennent les voies d'accès privilégiées de la vieille ville.

**Carte 24 : Le schéma directeur de Harar en 1967**

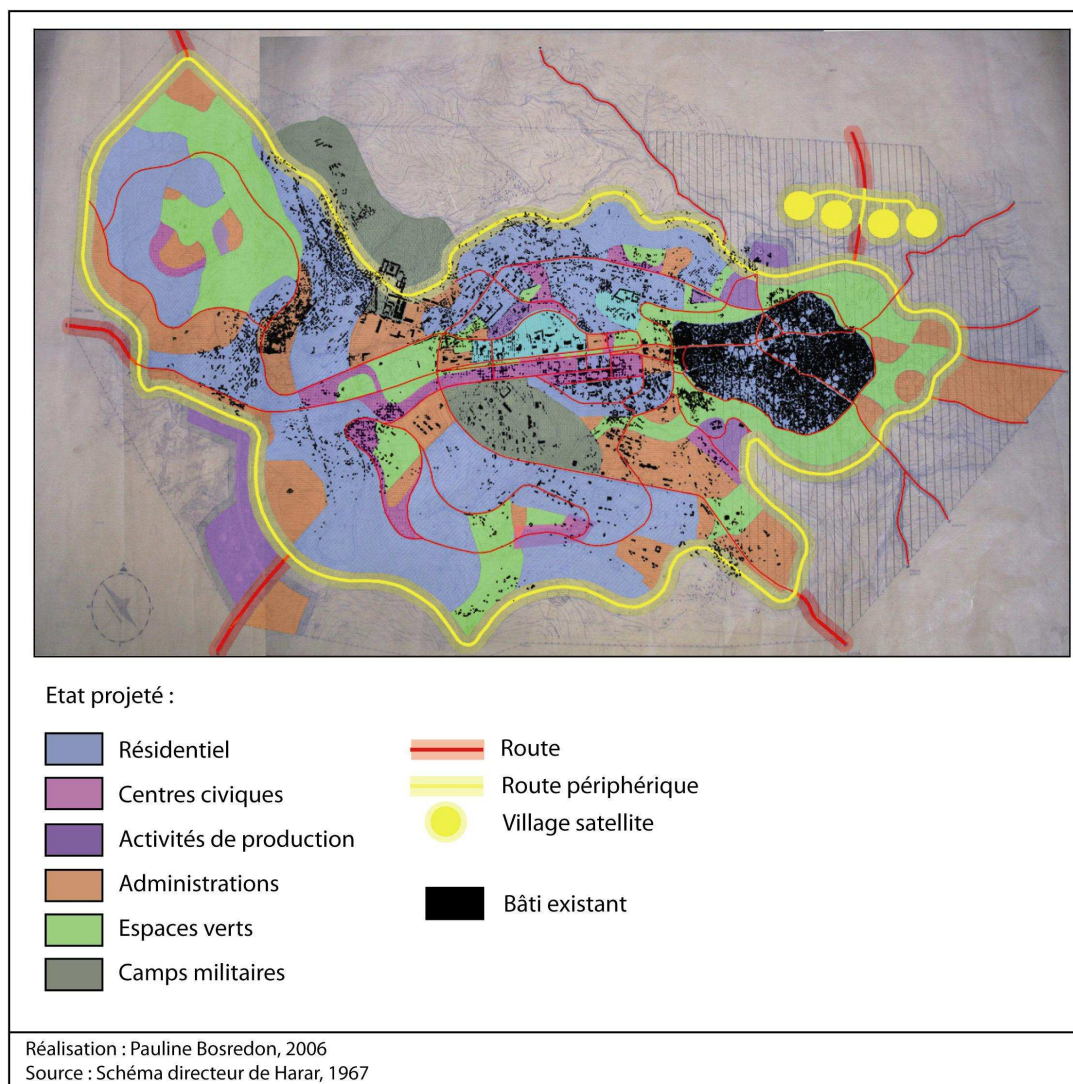


Figure réalisée à partir de photographies du schéma directeur de 1966 consulté sur papier et photographié à Harar en 2006.

En ce qui concerne la **nouvelle ville**, la plupart des routes principales actuelles sont le résultat de ce schéma directeur. La surface couverte par le plan est de 1755,3 hectares. Selon le rapport sur l'utilisation du sol 1553,5 hectares sont utilisés par les fonctions urbaines et 602 hectares sont laissés en friche, cultivés ou aménagés en espaces verts.

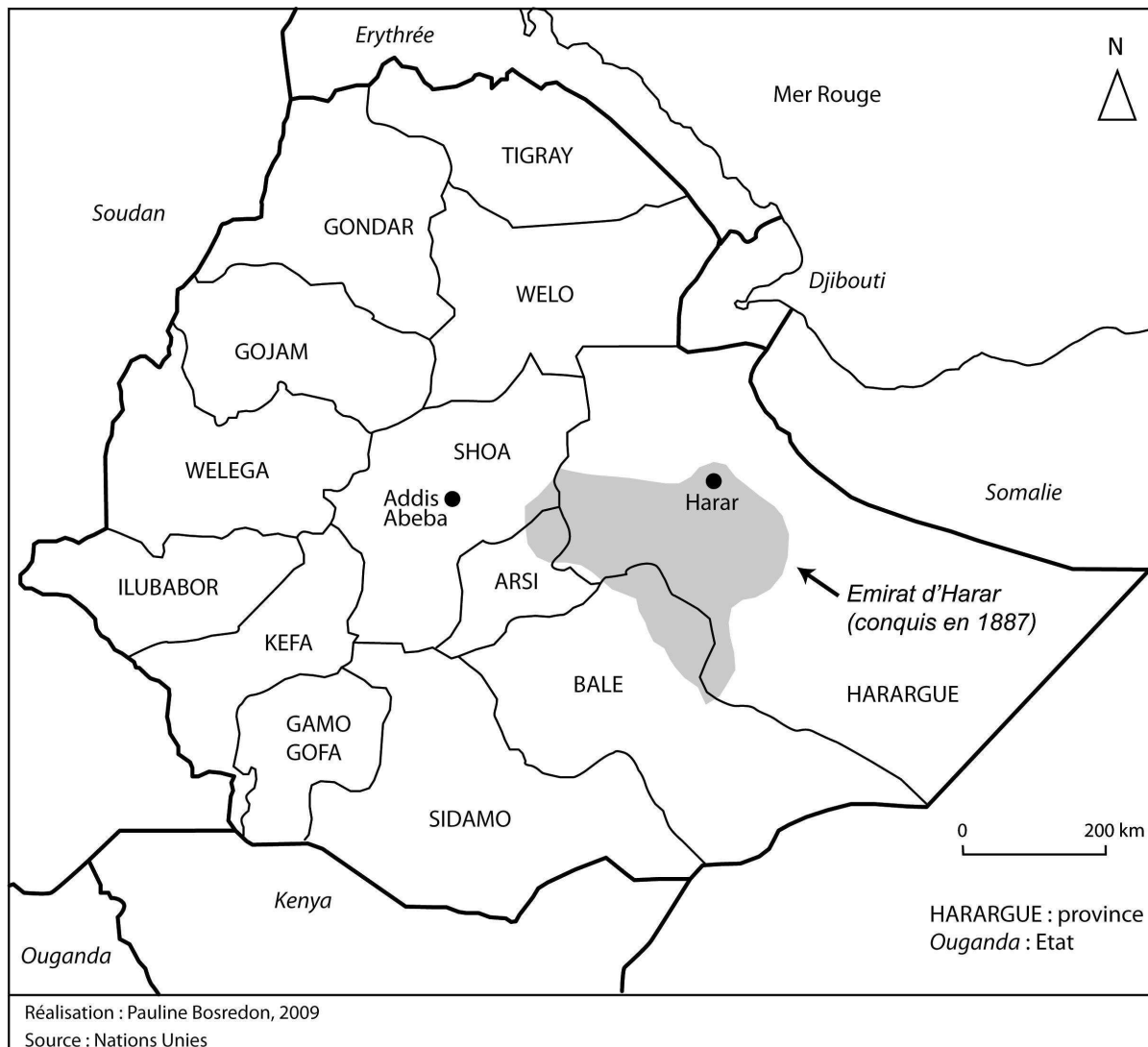
Une route périphérique (en jaune sur la figure) ne sera jamais réalisée. Quant aux « villes satellites », il ne s'agit pas encore de la villagisation des années 1980, qui consista à déplacer les paysans pour les installer, de force, dans de nouveaux villages quadrillés ressemblant « à des casernes avec leurs maisons quadrangulaires au toit de tôle, toutes semblables, groupées autour de la maison du Parti, de l'école, des bâtiments administratifs et séparées par un quadrillage de larges avenues » (Gascon, 2006 : 193). Mais ces villages projetés sur le plan de 1966 rappellent le discours des autorités hararies quarante ans plus tard lorsqu'elle projettent le développement d'un réseau de villes satellites autour de Harar qui a l'ambition de devenir une ville centre offrant tous les services nécessaires à la population de la région : électricité, téléphone, bonne voirie. L'avenir est à l'urbanisation, et la région souhaite que l'État régional harari devienne à long terme une ville-État, une région totalement urbaine.

**Le schéma directeur de 1975** a ensuite été préparé par le Ministère du développement urbain et du logement et ne présente pas de différences majeures avec le précédent dont il est un plan de révision. Il n'a pas été mis en œuvre parce qu'il ne respectait pas les conditions topographiques particulières de Harar, et que les limites des différentes zones ont été jugées peu claires.

Enfin, **le schéma directeur élaboré en 1998** par le NUPI (Institut national – aujourd'hui fédéral, FUPI – de planification urbaine, Addis Abeba) se divise en deux grandes parties. La première, l'étude régionale, concerne la région 13 (État Régional Harari) et la zone Harargué-est qui se situe dans la région Oromiya voisine mais présente des caractéristiques topographiques, agricoles et de peuplement voisines de celle de la région hararie dont elle est géographiquement le prolongement.

Historiquement, l'influence de Harar a en effet couvert une aire bien plus vaste que celle de l'actuelle région hararie, incluant une part de l'Oromiya.

**Carte 25 : L'Éthiopie avant la fédéralisation**



La deuxième partie du schéma directeur de 1998 est consacrée à l'étude urbaine de la ville de Harar. Globalement, les conclusions du schéma directeur tendent à projeter un développement linéaire le long de l'axe Harar-Dire Dawa, en direction de l'Oromiya donc, et délaisse une large moitié est de la région hararie. C'est en partie cette vision d'un développement vers le Harargué-est en Oromiya, et non centré sur la ville de Harar et singulièrement le Jugol, qui a valu aux Hararis de rejeter le plan qui n'a jamais été ratifié par le gouvernement régional. Ce schéma directeur est donc intéressant comme document témoin d'une certaine vision de la ville en 1998, tournée vers la grande région voisine davantage que sur sa propre histoire, et des conflits pouvant en naître de cette vision que les autorités régionales ont rejetée.



### Vers une redistribution symbolique des valeurs entre les territoires ?

La vieille ville commencerait donc à être définie comme un vecteur de l'identité de toute la ville, de son histoire, symbolique d'un mode de vie traditionnel et de valeurs séculaires comme le dit le vice-directeur du Bureau de la conservation de la vieille ville de Harar : *« Les Hararis sont très peu nombreux, mais ils sont très soudés et veulent conserver leur patrimoine. Leur culture, qui est très forte, les a soudés. Chaque année, des Hararis qui vivent à l'extérieur du Jugol font construire des maisons hararies, en pierres chaulées etc. Les Hararis ont beaucoup d'amour et de respect pour leur culture. [...] Laissez-moi vous dire quelque chose au sujet de ceux qui vivent en dehors du Jugol, à Dire Dawa, à Addis ou ailleurs. Ils sont très sensibles, ils ne veulent pas perdre leur culture. Je vais vous parler de certaines de mes connaissances qui vivent à Addis Abeba. Même s'il n'ont pas beaucoup de terrain à construire, ils se font construire une grande villa mais à côté ils construisent aussi une maison traditionnelle hararie. Ils sont très sensibles, même ceux qui vivent au Canada ou ailleurs. [...] Il faut que le développement se fasse dans toutes les directions à l'extérieur du Jugol, alors les gens viendront vers Harar. Si les investissements vont dans une seule direction, à l'ouest, tout le développement de la ville prendra cette direction. Automatiquement, le Jugol mourra. Donc pour contrer cette difficulté, le développement doit se faire dans toutes les directions. Le gouvernement a déjà discuté avec les paysans et les propriétaires terriens, pour acheter leurs terres et acquérir ainsi des zones d'investissement. Nous pourrions avoir des villes satellites aussi autour d'Harar<sup>76</sup>. »*

La vieille ville fait aujourd'hui patrimoine, elle se compose d'éléments sacralisés qui sont par ailleurs l'objet d'un intérêt scientifique croissant. À Harar il est très symptomatique de constater l'intérêt nouveau pour les tombeaux dont la plupart étaient pourtant tombés en déshérence, faisant seulement l'objet d'un culte populaire une fois l'an, peu entretenus par ailleurs. Ils font partie des premiers biens répertoriés et classés parmi les biens patrimoniaux. Les maisons et les modes de vie qui y sont attachés, objet d'un travail d'analyse conjoint des architectes et des anthropologues, les lieux de culte et même les traditions populaires liées aux hyènes, se retrouvent au centre des préoccupations. Par contraste, la ville nouvelle devient le support du développement urbain, mais ce développement trouve son sens, ses racines, dans la vieille ville.

Il s'avère ainsi qu'avant leurs classements respectifs, les vieilles villes d'Alep et de Harar ont davantage été considérées comme des quartiers obsolètes, inadaptés aux modes de vie modernes, et marginalisés dans les schémas directeurs successifs. Malgré une certaine fascination héritée de l'orientalisme français pour les caractéristiques particulières de la vieille

<sup>76</sup> Entretien réalisé auprès du vice-directeur du JCHCO, avril 2006.

ville alépine, celle-ci est plutôt maltraitée, son homogénéité bouleversée par les percées de nouvelles voies et les contraintes de la vie moderne (notamment le développement de l'automobile). Seul son patrimoine monumental est pris en compte et commence à être mis en valeur.

Le Jugol, à Harar, n'a pas souffert des mêmes maux que la vieille ville d'Alep, et n'a notamment pas été défigurée par la transformation de la forme de ses quartiers. Remis à la marge des schémas directeurs, il n'a pas été pris en compte dans les projets de développement urbain la plupart du temps, ce qui l'a dans un sens sauvé des démolitions, mais ce qui a en même temps accéléré sa dégradation.

### 3. L'ÉTAT DE LA VIEILLE VILLE AVANT SON CLASSEMENT PAR L'UNESCO

Il s'agit maintenant de présenter de façon plus détaillée l'état de la vieille ville avant que n'intervienne son classement, c'est-à-dire de décrire ce qui est proposé au classement dans les années 1980 pour Alep, et dans les années 2000 pour Harar. Ce tableau, qui s'appuie sur des sources et des études secondaires (principalement les travaux de Jean-Claude David et les études de la GTZ pour Alep, les études préliminaires du prochain schéma directeur du FUPI et les observations menées en 2006 pour Harar), s'intéresse à la forme de la ville et à la façon dont s'insère la vieille ville dans l'ensemble urbain, et aux difficultés propres au centre ancien. Le défaut de données sociales ne permet pas de réaliser une analyse précise de la stratification sociale de la vieille ville, mais les sources secondaires permettent toutefois d'en donner un aperçu.

#### 3. 1. UNE ALEP « ANÉMIÉE ET SCLÉROSÉE<sup>77</sup> » ?

En 1972, « à une époque où la Syrie est appelée à évoluer de plus en plus rapidement, où le pays s'équipe, où les villes gonflent et se modernisent, Alep semble rester à l'écart de ce mouvement, anémiée, sclérosée, elle contraste avec les autres villes, grandes ou moyennes. Ce retard frappe d'autant plus que l'importance d'Alep dans l'histoire syrienne la met au-dessus de toutes les autres villes jusqu'aux dernières décennies » (David, 1972).

---

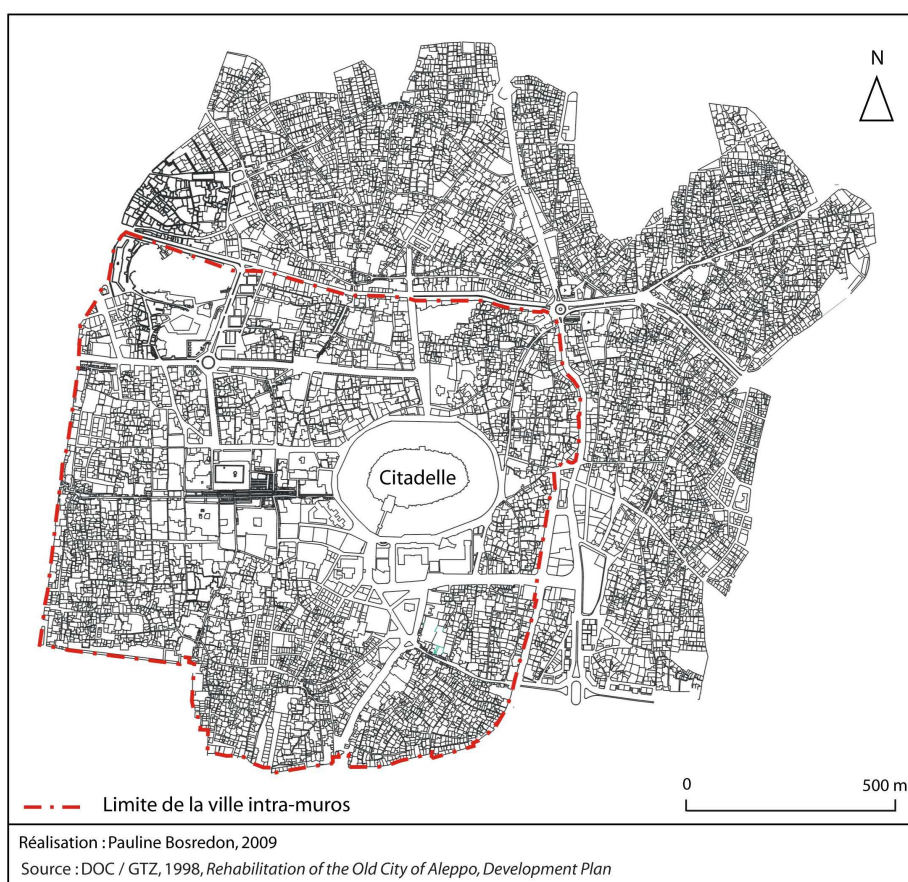
<sup>77</sup> David, 1972.

### 3.1.1. Un développement urbain concentrique autour de la Mdineh

#### La vieille ville intra-muros et extra-muros

Jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, l'extension urbaine d'Alep est en croissance constante. Elle évolue autour du noyau hellénistique primitif, par la création de faubourgs plus ou moins rapidement intégrés à l'ensemble urbain, les nouveaux quartiers se rapprochant de plus en plus du schéma urbain occidental (David, 1972).

**Carte 26 : La vieille ville d'Alep et le tracé de l'ancienne enceinte de la ville intra-muros**



La vieille ville se divise entre une ville intra-muros et une ville extra-muros dont on perçoit peu les limites aujourd'hui. Sa disposition générale est de forme concentrique, autour d'un axe, le souk, qui est à la fois centre et voie de pénétration ouvert sur l'extérieur par la porte d'Antioche (Bab Antakieh) et pénétrant jusqu'au cœur de la ville, au pied de la Citadelle. Ces deux parties, intra et extra-muros, sont approximativement de surface identique, les zones d'habitat couvrant environ 178 hectares au total. Ces zones résidentielles sont inégalement réparties : les plus vastes sont situées intra-muros, ce qui est dû à la proximité des plus importantes fonctions urbaines : la citadelle, le marché et les administrations comme le palais de justice et le Sérail (siège du *muhafaza*, c'est-à-dire le gouvernorat de la région d'Alep). De

plus, la zone intra-muros comprend de nombreux espaces ouverts qui sont en 1994, au début donc du Projet de réhabilitation, les sites des futurs projets urbains (Bab el-Faraj, à la lisière de la vieille ville et de la ville nouvelle, ou le cimetière de Jebeileh par exemple). Une autre explication de l'inégale répartition des fonctions est que les zones résidentielles adjacentes aux marchés intra-muros se sont progressivement transformées en zones mixtes voire totalement commerciales. Les zones de marché de la ville extra-muros ne sont comparativement pas si concentrées.

**Tableau 12 : Les usages du sol dans la vieille ville en 1998**

Fonction	Intra-muros		Extra-muros		Total vieille ville	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%
<b>Résidentielle</b>	71	38,2	107	63,1	178	50
<b>Commerciale</b>	34	18,4	55	20,6	69	19,4
<b>Commerciale mixte</b>	33	17,8	13	7,7	46	13
<b>Administrative</b>	5	2,7	-	-	5	1,4
<b>Futurs projets urbains</b>	8,5	4,6	-	-	8,5	2,4
<b>Espaces verts</b>	1,5	0,8	1,5	0,9	3	1
<b>Citadelle et grande mosquée</b>	14,5	7,8	-	-	14,5	4,1
<b>Rues principales</b>	18	9,7	19	7,7	31	8,7
<b>Total</b>	185,5	100	195,5	100	355	100

Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan*.

Ce plan de développement s'appuie sur des études réalisées entre 1994 et 1998, avant la mise en œuvre du projet de réhabilitation.

Les zones commerciales mixtes quant à elles couvrent environ 13% (46 hectares) de la vieille ville. En ce qui concerne les zones purement commerciales, on en distingue deux types : le souk traditionnel et ses extensions, et les axes commerciaux correspondant aux rues principales qui traversent la vieille ville. Ces deux types de zones commerciales couvrent une surface de 69 hectares, soit approximativement 20% de la surface totale de la vieille ville. Les marchés traditionnels incluent deux types d'activités commerciales : les souks traditionnels, et, à côté des souks, les anciens *khans* (ou caravansérails) reconvertis pour un usage commercial.

Les services publics sont essentiellement regroupés au sud de la citadelle : siège du *muhafez*, palais de justice, Direction des *Awqaf*<sup>78</sup> etc. Cette zone administrative couvre 3,7 hectares. La rue ‘Abd al Mun’im Riyad, à l’ouest du quartier Bandarah, est également bordée d’immeubles hauts occupés par différents services.

Il existe enfin plusieurs parcelles vides où sont planifiés les futurs projets urbains. Le premier d’entre eux est le projet de Bab el-Faraj, une zone en attente depuis les années 1970 symbolique de la lutte qui a été menée pour la protection du tissu ancien de la vieille ville. La zone de l’ancien Sérail qui couvre une surface d’un hectare est également à réhabiliter et plusieurs projets ont été soumis dans ce but dès le début des années 1990. L’ancien cimetière de Jebeileh couvre une surface d’un hectare et a perdu son usage premier. Il y a enfin un projet pour le secteur de la porte Bab el-Nerab qui couvre trois hectares au sud-est de la vieille ville, dans la partie extra-muros. Quelques espaces verts publics viennent compléter ce tableau, mais ils sont très rares (pas plus de trois hectares).

L’habitat reste la fonction première fonction de la vieille ville, dont il occupe 50% de la surface totale. Toutefois, les usages commerciaux et industriels font pression sur les zones résidentielles à un degré alarmant dans les années 1990, particulièrement dans les zones adjacentes aux marchés traditionnels. Également inquiétante est la pression qu’exercent les activités commerciales installées le long des rues principales sur le cœur des quartiers résidentiels. Ce phénomène s’observe surtout dans certains quartiers intra-muros comme Hadabat al-Yasamin, Bandarah et Farafrah<sup>79</sup>.

La concentration des services administratifs dans le centre de la vieille ville a aussi causé des problèmes de circulation des transports publics et privés. En conclusion, la baisse de la population résidente, surtout dans la moitié Ouest de la vieille ville (au contact de la ville moderne) entraîne une expansion du secteur commercial central et une hausse de la circulation automobile durant la journée, contrastant fortement avec une baisse du trafic la nuit.

---

<sup>78</sup> Waqf, pl. awqaf : immeuble (ou un terrain ou parfois un objet précieux) dont la propriété a été abandonnée à Dieu, à titre irrévocable ; l’usage qui doit être fait de son revenu est fixé par le fondateur dans l’acte qui établit « l’immobilisation » (*waqf*) de l’immeuble. Le *waqf* est généralement établi dans un but de charité et de soutien de la religion (les revenus du *waqf* alors attribués à une œuvre religieuse ou de bienfaisance). Les *awqaf* ont été nationalisés en Syrie, et sont gérés par le Ministère des *Awqaf* et ses directions locales.

<sup>79</sup> Cf. DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan*.

**Tableau 13 : Évolution de la population dans les quartiers Ouest de la vieille ville**

Quartier	N°	Surface (ha)	Population 1981	Population 1998	Perte de population (%)
Qal'at al-Sharif	70	15	14 026	9 800	- 30,13
Jalloum	65	23	7 616	5 016	- 34,14
'Aqabeh	34	12	3 399	2 308	- 32,10
Bahsita	36	13	1 021	346	- 66,11
Bandaret al-Islam	51	8	3 836	2 033	- 47
Salibeh	37	9	6 824	1 960	- 71,28

Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan*.

Les numéros se réfèrent à la carte suivante. Les chiffres de population sont des valeurs absolues.

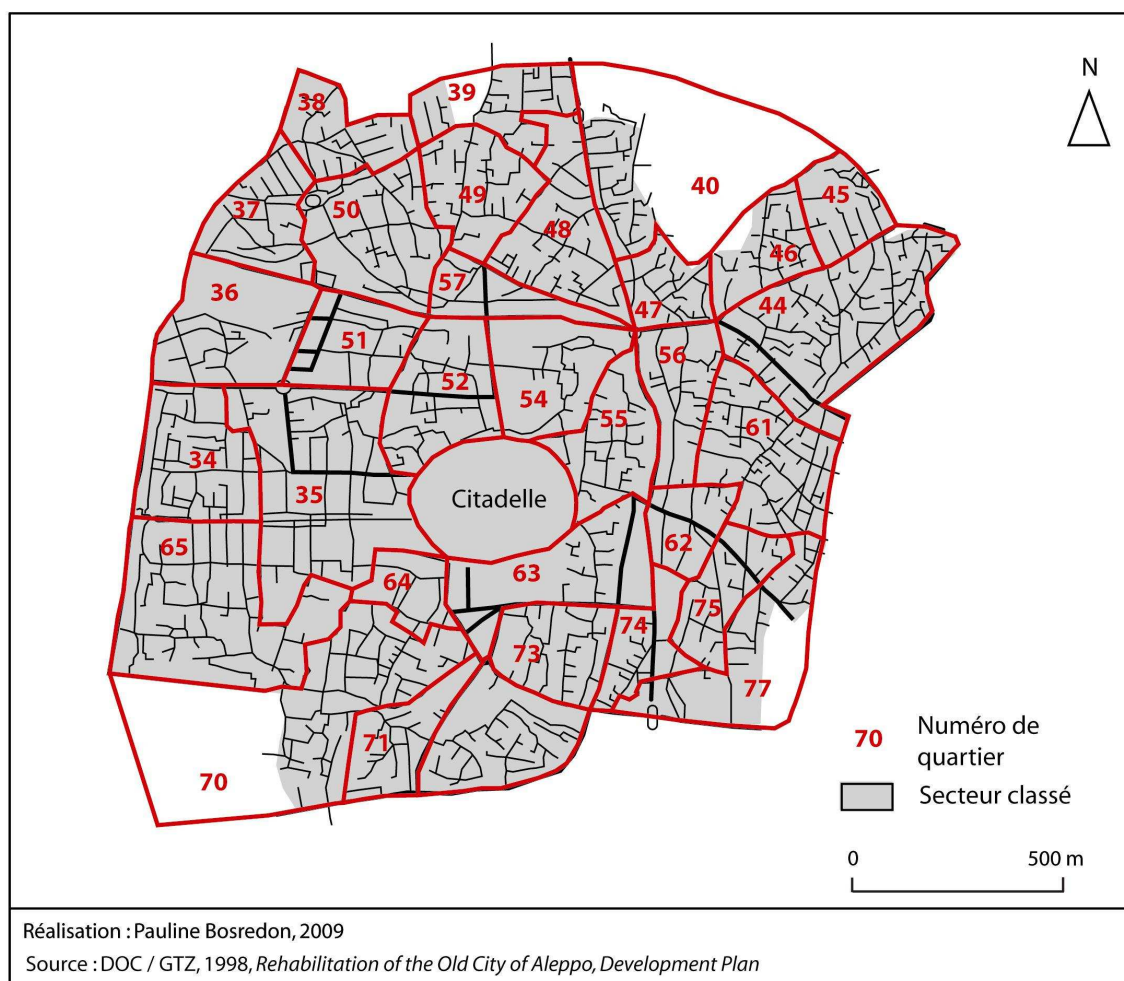
**Une description des quartiers de la vieille ville au début des années 1970  
(cf. David J.-C., 1972)**

**Tableau 14 : Les quartiers intra-muros et extra-muros de la vieille ville d'Alep**

Secteur	N°	Quartier	Secteur	N°	Quartier
<b>Extra-muros nord</b>	37	Salibeh	<b>Extra-muros est</b>	44	Farraiyyn
	38	Wakilyyeh + Hazzazeh		45	Qarlek
	39	Kastal al-Harami		46	Dallain
	40	Akyol		56	Abraj
	47	Shmeisatiyyeh		61	Makraji
	48	Mawardi		62	Jib Karaman
	49	Basatneh + Shara'scus		75	Dhodho + Jib Karaman
	50	Sahet al-Hatab (Jdeideh)		76	Balat
	53	Trab al-Ghoraba	77	Muhammad Bek	
<b>Souks</b>	35	Wara' al-Jame'	<b>Intra-muros est</b>	55	Bayyadah
				63	Sahet al-Milh + Bab al-Ahmar
				73	A'jam
<b>Intra-muros sud</b>	64	Saffahiyyeh	<b>Intra-muros nord</b>	51	Bandaret al-islam
	70	Qal'at al-Sharif		52	Farafrah
	71	Sahet Bizeh + Maghazleh		54	Jbeileh

	72	Qasileh			
	74	Safsafeh			
<b>Bab el-Faraj</b>	36	Bahsita	<b>Intra-muros</b>	34	'Aqabeh
			<b>ouest</b>	65	Jalloum

**Carte 27 : Les quartiers intra-muros et extra-muros de la vieille ville d'Alep**



**La Mdineh** est le cœur de la vieille ville, l'ancien centre du commerce international. Elle reste au moment du classement un lieu d'animation et l'un des principaux centres urbains de la ville, mais à un niveau bien inférieur de ce qu'il a été. La Mdineh s'étend de part et d'autre de la grande voie axiale est-ouest de 800 mètres de longueur qui relie la porte Antakieh à la Citadelle, et passe au voisinage de la Grande mosquée (35). **Le centre administratif** se situe autour de la citadelle qui est depuis sa fondation le centre et le symbole du pouvoir à Alep. Elle fut généralement la résidence du prince et reçoit les principaux services administratifs. Ce centre est encore vivant au début des années 1980, malgré le déplacement du siège de la

municipalité plus à l'ouest, vers le nouveau centre-ville de Bab el-Faraj qui est aujourd'hui encore en transformation.

Dans **les quartiers d'habitation proches de la Mdineh, Jalloum** (65), limité à l'ouest et au sud par l'enceinte, au nord par le grand souk et à l'est par la rue de Bab Quinnasrin, jouit d'une remarquable conservation. C'est traditionnellement un quartier bourgeois, habité par une bourgeoisie diversifiée constituée de boutiquiers du souks, de grandes familles de propriétaires terriens, et de hauts fonctionnaires de l'administration ottomane. Aujourd'hui encore le quartier n'est quasiment pas touché par l'immigration rurale. 90% des chefs de famille enquêtés à Jalloum en 1970 par Jean-Claude David dans le cadre de son travail de doctorat étaient nés à Alep. Toutefois, les mouvements migratoires internes qui affectaient la vieille ville depuis un demi-siècle avaient conduit nombre de familles bourgeoises à quitter leur habitat traditionnel pour les nouveaux quartiers à l'européenne, laissant place à une petite bourgeoisie de fonctionnaires, d'artisans et de commerçants venus des faubourgs. **Saffahiyyeh** (64), situé au sud du souk et de la citadelle, et limité à l'ouest par la rue Bab Quinnasrin, est plus contrasté et en moyenne plus prolétarisé que Djalloum. Sa population est essentiellement formée par la petite bourgeoisie ; il y a très peu d'immigrants ruraux. Au nord et à l'ouest se regroupe l'habitat ancien bourgeois. L'habitat populaire se répartit plutôt vers le sud-est, de plus en plus pauvre à mesure que l'on s'éloigne du grand souk. **El Aqabeh** (34), au nord-ouest, a les mêmes caractéristiques que Jalloum et Saffahiyyeh, mais a connu beaucoup plus d'évolutions, notamment la construction de nombreux immeubles modernes.

**Les quartiers Nord « intra-muros »** sont marqués par la paupérisation et la dégradation. **Bab el-Faraj** (36) était un quartier de petits commerçants, comportant peu de grandes maisons bourgeoises et pas d'activités industrielles. Il a fait l'objet dans les années 1970 d'un vaste plan de renouvellement, qui a connu de multiples rebondissements (ce point est développé dans le chapitre 3 qui s'intéresse au contexte du tournant patrimonial et à ses acteurs) et l'a transformé pendant des années en zone de friche. **Bandarat el-islam et Qastal Hadjarine** (51) sont les quartiers d'habitation du grand souk de la Mdineh et du souk de Bab al-Nasr, composé de zones résidentielles, de boutiques et de petites mosquées. La partie nord de **Farafrah** (52) est un ensemble complexe bâti d'un seul tenant au 17<sup>e</sup> siècle par une grande famille alépine. On y trouve une importante madrasa, une usine de textile ouverte sur le souk de Bab al-Nasr, deux savonneries, d'autres bâtiments industriels, quelques annexes religieuses ou scolaires de la madrasa et un groupe d'habitations avec plusieurs grandes maisons bourgeoises. Dans sa partie sud, Farafrah est l'une des plus grosses concentrations d'habitat



bourgeois et aristocratique traditionnel d'Alep. Tout cet ensemble de quartiers est très dégradé au début des années 1970.

**Les autres quartiers « intra-muros »** sont d'anciens faubourgs d'immigrants, d'artisans, de caravaniers et de petits commerçants, englobés dans la nouvelle enceinte mamlouk au 15<sup>e</sup> siècle. Ils n'ont pas la même structure que la Mdineh. Les quartiers de **El-Djoubeleh, El Moustadalleh, Keltanieh et El Bayyada** (55) forment un ensemble centré sur la voie de Bab el-Hadid à la citadelle, rassemblent différents services et activités. **Bab el-Ahmar, Sahet el-Keleh** (63) sont centrés sur un carrefour au pied de la citadelle où sont implantés une mosquée, un hammam et une *soueika*, ou petit souk, contigus. **El Adjam, El Dehdeleh, El Kassileh** (73) sont centrés sur la voie qui mène de Bab el-Neirab à la citadelle. On y trouve une mosquée, un hammam, plusieurs khans, une *soueika*, un souk spécialisé et une teinturerie). **Hawarneh, Maghazleh** (71) sont les quartiers situés de part et d'autre de la voie de Bab el-Magam à la citadelle, composés de khans, de *soueika*, d'une grande savonnerie et d'autres activités industrielles et artisanales, d'une mosquée et d'un hammam. Dans l'ensemble ces quartiers recèlent un habitat traditionnellement socialement mélangé ou la plupart des grandes maisons avait été divisée et accueillait plusieurs familles en 1970. Globalement, au nord le nombre d'habitants immigrants était très réduit, 90% des familles étant alépine et appartenant à la petite et moyenne bourgeoisie. En revanche au sud, les familles étaient d'un niveau social très inférieur et l'ensemble est habité par une petite bourgeoisie traditionnellement urbaine, avec plusieurs îlots extrêmement dégradés et surpeuplés d'immigrants d'origine rurale.

### Les vieux faubourgs

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ce qui correspond à l'apogée d'Alep, ces quartiers faisaient plus que doubler la superficie de la ville. On y observe dans les années 1970 une certaine hiérarchisation et répartition des fonctions centrales : les activités commerciales sont généralement regroupées sur des sites privilégiés, les grands axes de circulation, les carrefours, le voisinage extérieur des grandes portes, alors que les services plus immédiatement nécessaires – *soueika*, mosquées – sont répartis dans les quartiers. **Jdeideh-Salibeh** (50-37) est l'ancien quartier chrétien. De l'époque mamlouk jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, c'est le plus beau et le plus riche de la ville, avec sa concentration de palais et d'églises. Extérieurement, c'est pourtant un quartier comme tous les autres : des rues voûtées, des passages étroits et des impasses, des portes de quartier que l'on fermait la nuit. Jdeideh est particulièrement connu pour ses deux souks spécialisés, celui des bijoutiers traditionnellement tenu par les Arméniens, et celui des marchands de laine à tricoter. Dans les années 1970, le

vieux quartier chrétien s'est vidé de ses habitants les plus riches qui furent les premiers à quitter la vieille ville pour s'installer dans les quartiers à l'européenne du nord-ouest. Les grandes maisons ont généralement été transformées en écoles et en orphelinats religieux, et le quartier relativement paupérisé est devenu un quartier prolétaire arménien en cours d'islamisation. C'est le quartier qui connaît les changements les plus profonds ces trente dernières années ; il est devenu aujourd'hui l'un des quartiers touristiques les plus attractifs d'Alep.

**Les faubourgs de l'est** sont axés sur les deux grandes voies qui quittent Alep en direction du nord-est et du sud-est où se sont établis deux souks très importants. Les quartiers qui remplissent l'espace entre les deux axes sont équipés de nombreux centres de relais comprenant une *soueika* et un hammam au voisinage de chacune des six mosquées de quartier. Ces faubourgs de l'est rassemblent les populations les plus pauvres d'Alep, immigrants turcomans, kurdes, anciens nomades et anciens paysans, dans d'immenses villages suburbains ouverts sur l'extérieur. Ils conservaient dans les années 1970 cette fonction de contact avec le monde rural de l'est d'Alep.

**À la jonction entre vieille ville et ville moderne**, plusieurs types morphologiques de quartiers existent, avec des modes d'occupation du sol variés (tracé viaire, forme et taille des parcelles, clôts, densité d'occupation ...). Les faubourgs ont été la première extension spatiale de la vieille ville ; c'est là que les gens non admis dans les quartiers intra-muros, surtout les immigrants non-musulmans, ont été contraints de s'installer. La jonction entre ces différents quartiers s'est ensuite produite à cause de la croissance démographique intra-muros et des mouvements sociaux qui ont favorisé le déplacement des Alépins de la Mdineh vers sa périphérie. La limite était matérialisée par l'existence d'une muraille bordée par un fossé qui est actuellement couvert par la rue « Khandaq » (« Rue du fossé »).

Sous l'influence occidentale, de nouveaux quartiers sont ensuite construits à l'écart de la ville traditionnelle. Mais cette nouvelle ville qui se développe peu à peu n'est pas une création étrangère car jamais Alep n'a eu de quartier colonial. Il s'agit bel et bien de « quartiers indigènes » qui se développent à mesure que la bourgeoisie d'affranchit de la tradition et assimile de nouveaux modes de vie. J.-C. David note que contrairement aux villes coloniales du Maghreb où médina et ville nouvelle s'excluent réciproquement, sans conciliation possible, la ville moderne d'Alep est restée profondément liée à la vieille ville. Ce contact n'empêche pourtant pas selon lui la structure ancienne de se scléroser et de perdre sa raison d'être au début des années 1970. Un nouveau mode de vie gagne en effet les différentes

couches de la société, entraînant dans son sillage un risque de rupture dans l'équilibre entre le mode de vie et l'habitat.

Pendant que la vieille ville se transforme et s'adapte pour devenir « *une ville de prolétaires et de petits bourgeois* » (David, 1972 : 215), des **quartiers nouveaux** naissent et se développent pour les classes aisées qui adoptent un mode de vie occidentalisé. 'Aziziyyeh et Jamilieh sont les nouveaux quartiers chrétiens. 'Aziziyyeh, au nord-ouest de Jdeideh, est aujourd'hui encore presque entièrement peuplé de chrétiens, mais l'ensemble est devenu socialement très hétérogène et comporte moins de grande bourgeoisie. Pour autant 'Aziziyyeh est resté l'un des centres alépins des services supérieurs : cabinets médicaux, laboratoires, hôpitaux et cliniques privées, écoles religieuses, églises, consulats, commerces de luxe, librairies françaises ou anglaises, parfumeries, grands cafés, restaurants.

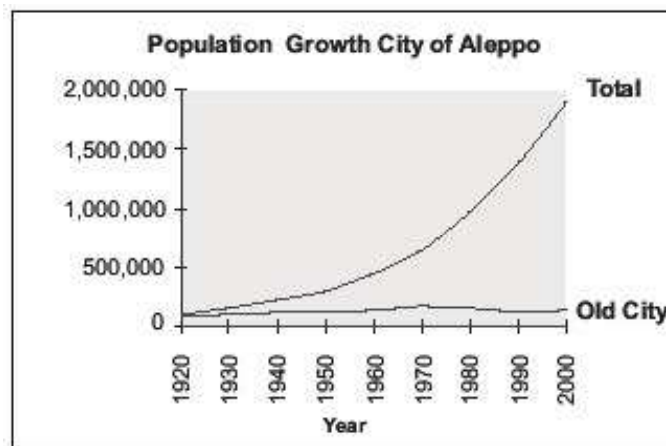
Sur les hauteurs du nord-ouest, les deux quartiers Sebil et Muhafaza accueillent l'habitat bourgeois contemporain. Les rues sont larges et bordées d'arbres, d'immeubles bas et de jardins. Ce quartiers, strictement résidentiels, accueillent très peu d'équipement commercial, de services courants, d'industrie ou d'artisanat.

Souleymaniyyeh et Midan sont les quartiers arméniens et de la petite bourgeoisie chrétienne, qui ont remplacé les anciens bidonvilles. Très dynamiques, ils sont toutefois en cours d'évolution car les Arméniens reprennent dans les années 1970 leurs migrations vers des régions économiquement plus prospères comme le Liban. Ils sont remplacés par une petite bourgeoisie musulmane au style de vie à peu près comparable.

### **3. 1. 2. Une vieille ville qui se paupérise et qui se vide**

Au début des années 1990, avant donc que ne débute le Projet de réhabilitation, la tendance observée est une vieille ville qui se paupérise et qui se vide, avec des différenciations ouest-est : une ville moderne plus riche à l'ouest, délaissée à l'Est dans ses quartiers informels.

Jusqu'à la moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la croissance démographique fut relativement faible, fondée sur un accroissement naturel et une immigration sporadique, l'exode rural étant freiné par le manque d'opportunités de travail en ville et le fort attachement de ces populations à leurs terres. En 1922, Alep comptait 110 975 habitants dont 85% (un peu moins de 95 000) vivaient dans la vieille ville. En 1970, la population de la vieille ville atteint un pic de 172 000 personnes, ce qui représentait alors un quart de la population urbaine. Toutefois, les nouvelles zones résidentielles ont continué de s'étendre alors que la population des vieux quartiers a chuté à 140 000 habitants en 1981 et environ 106 000 aujourd'hui (statistiques de 1998).

**Tableau 15 : La croissance de la population dans la ville d'Alep entre 1920 et 2000**

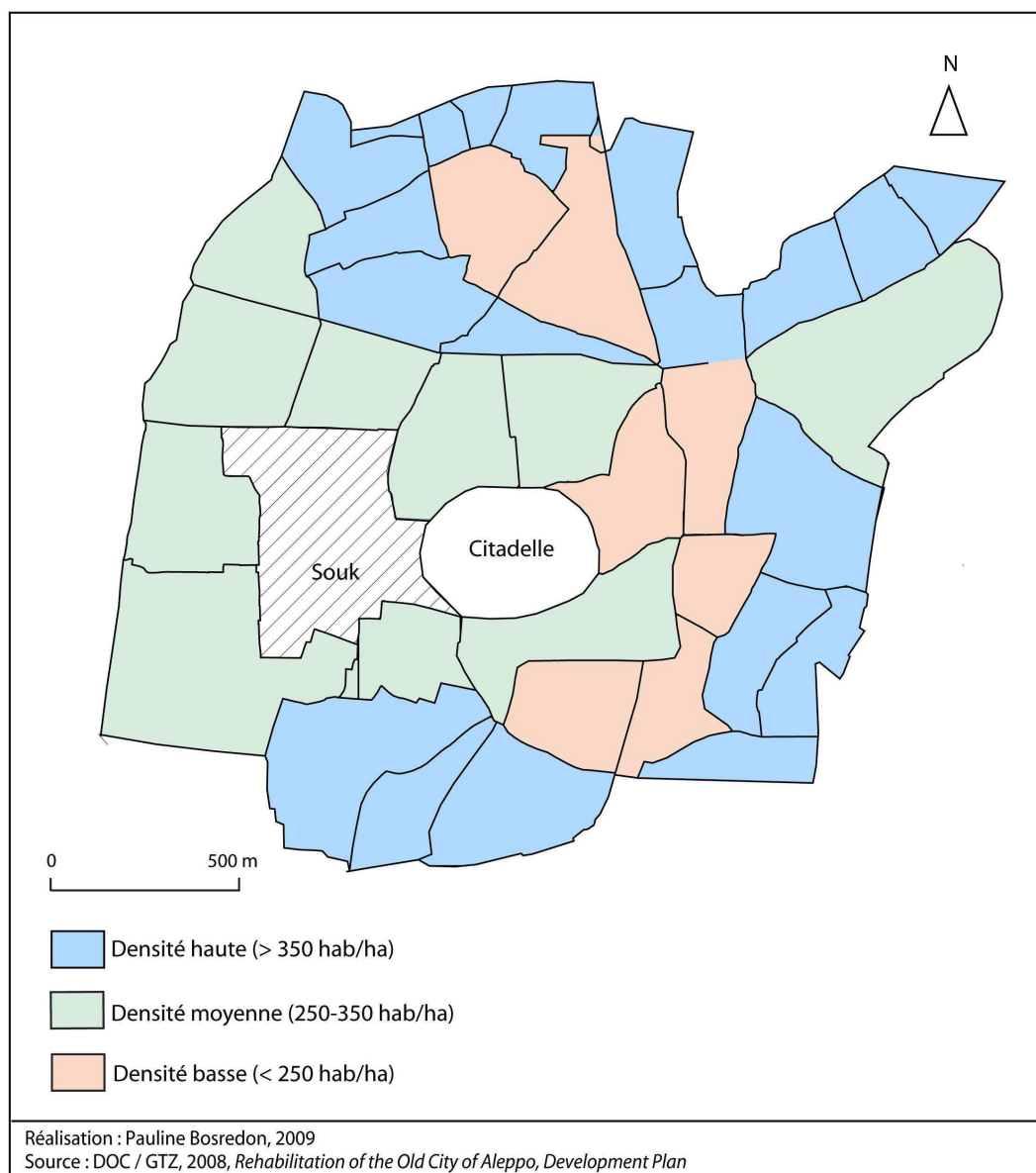
Source : DOC/GTZ, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan*

Axe de l'ordonnée : nombre d'habitants ; axe de l'abscisse : années.

Courbe basse : la vieille ville ; courbe haute : total de la ville d'Alep.

Le peuplement est variable en fonction des quartiers, et ce pour plusieurs raisons. La taille des familles dépend en partie de leur niveau socio-économique, les foyers pouvant comprendre de trois ou quatre à parfois quinze personnes (cf. chapitre 5). Les parcelles sont souvent subdivisées en petites unités d'habitat lorsque les enfants fondent leur propre famille. Les immeubles modernes à plusieurs étages ont fait irruption à l'intérieur du tissu traditionnel composé de maisons arabes, et drainent de ce fait une population nombreuse. Enfin, l'expansion des fonctions commerciales entraîne le changement d'usage des maisons et fait baisser la densité d'habitat.

Les quartiers sont plus ou moins affectés par ces évolutions : ceux qui sont situés à l'ouest, et ceux qui sont adjacents aux nouveaux axes commerciaux ont plutôt des densités résidentielles faibles parce que les entreprises ont remplacé les logements, alors que les quartiers Est, qui sont les zones les plus pauvres, ont conservé de fortes densités. Cette tendance générale devient évidente lorsqu'on compare les chiffres sur les quinze dernières années : entre 1981 et 1994, les quartiers ouest ont perdu plus de 30% de leurs résidents, avec un maximum de 60% de perte enregistré à Bab el-Hadid. Les quartiers est ont conservé leur fonction résidentielle dominante, et une population à peu près stable, ce qui ne donne aucune indication sur les changements sociaux qui ont pu s'y opérer. Certains quartiers montrent même une augmentation de leur nombre de résidents. Le cas le plus remarquable est celui de la zone de Qarlek, Basatneh et Farafrah qui a enregistré une hausse de près de 30% de la densité d'habitat.

**Carte 28 : Les densités de peuplement dans la vieille ville d'Alep en 1994**

L'état du bâti se partage grossièrement en trois tiers selon le Plan de développement de la vieille ville qui dresse un état des lieux en 1998, avant la mise en œuvre du projet de réhabilitation : bonne condition, condition moyenne, mauvaise condition de conservation. La catégorie « mauvaise condition de conservation » correspond à une structure du bâtiment réellement en péril, alors qu'en ce qui concerne les conditions moyennes, quelques réparations mineures suffiraient à éviter une dégradation plus importante.

L'occupation des maisons par les propriétaires est élevée dans la vieille ville, surtout dans le nord-est et l'est de la zone extra-muros. Dans le nord-ouest, la proportion des locataires s'élève à environ la moitié. La plupart des maisons sont occupées par des familles nombreuses, et souvent partagées entre de nombreux propriétaires, parfois jusqu'à cinquante

personnes dans les cas extrêmes. D'une manière générale, c'est dans les parties nord-ouest et Ouest que l'on compte la plus faible proportion de maisons subdivisées.

En ce qui concerne la tendance démographique, la direction générale des statistiques donne en 1998 le chiffre de 3% de croissance pour la population de la vieille ville (entre 1981 et 1998). Cela signifie que cette population passerait de 105 000 personnes en 1998 à environ 150 000 en 2010 voire 200 000 en 2020 si l'on suit la prévision la plus haute. Toutefois ce scénario ne suit pas la tendance historique de la vieille ville. Dans le récent passé, la plupart des familles aisées ont en effet quitté la vieille ville pour vivre dans les quartiers modernes, entraînant une évolution de la structure sociale de la vieille ville. Dans les années 1990, la plupart des résidents demeurant dans la vieille ville sont donc des familles aux revenus modestes, pour la plupart descendants de familles originaires de la vieille ville.

### **Identification des difficultés propres au centre ancien avant le classement et le début du projet de réhabilitation**

Les principaux problèmes ciblés par la Direction de la vieille ville en 1998 portent sur l'état du parc de logement. L'inadéquation entre la maison arabe traditionnelle dans son état actuel et les exigences du confort domestique moderne est particulièrement prégnante. Les habitants d'Alep ont dans le passé adapté leur logement au climat et aux besoins sociaux. Mais le changement de style de vie de ces dernières décennies a, chez certaines familles, rendu obsolète le logement traditionnel, difficilement adaptable aux nouveaux besoins des familles, les maisons à cour étant en effet caractérisées par une faible séparation des fonctions. De plus, la plupart des logements manquent de facilités sanitaires modernes : la maison traditionnelle ne comprend pas de salle de bain, les familles ayant l'habitude de fréquenter les bains publics (hammams). L'évolution des comportements sociaux a progressivement fait disparaître cet usage, les hammams se faisant de plus en plus rares et la salle de bain privée devenant de plus en plus indispensable.

La dégradation du bâti est également une source d'inquiétude majeure dans les années 1990. Alep est connue pour l'utilisation de la pierre comme matériau de construction principal de ses édifices. Il s'agit d'un matériau solide, durable. Les techniques constructives se sont développées au fil des siècles, et un haut degré d'expertise a émergé à Alep. Malgré tout, un problème structural majeur est la dégradation des poutres en bois utilisées pour soutenir les planchers. La rareté des poutres régulières et droites a rendu urgente l'adoption d'un matériau de substitution. L'étude réalisée par la Direction de la vieille ville au début du Projet de réhabilitation montre que deux tiers des résidents se plaignent de problèmes de structure dans leur maison. Ces problèmes touchent aussi les murs et les fondations. L'ajout d'une pièce, et parfois d'un étage entier, ont fragilisé les fondations des maisons. Dans certains cas où des

mesures appropriées de renforcement des fondations n'ont pas été prises, des problèmes de structure sont apparus.

Enfin, l'évolution de la composition des foyers ajoutée à la rigidité du code de construction (son incapacité à s'adapter au changement), et au défaut de contrôle ont conduit de nombreux habitants à transformer leur maison. Ces transformations étaient le plus souvent réalisées sans permis : il peut s'agir par exemple de la pose d'un plafond au-dessus de tout ou partie de la cour centrale et de la construction d'une nouvelle pièce à l'étage, d'un non-respect de la hauteur maximum des constructions ou des matériaux employés. Un autre changement majeur concerne les propriétés partagées : la même parcelle peut être subdivisée, afin que différentes familles s'y installent. De ce fait, des densités excessives sont enregistrées. Certaines zones comme le quartier Bayyadah ont de grands immeubles qui s'élèvent au milieu des maisons traditionnelles. Certaines propriétés ont été divisées jusqu'à sept fois, créant à chaque opération une unité d'habitation séparée. D'autres maisons n'ont pas été physiquement divisées mais aménagées pour recevoir plusieurs familles, parfois une famille par pièce dans les plus grandes maisons. Dans ces conditions, on comprend que la densité d'habitat soit très élevée. Elle contraste fortement avec les zones commerciales ou aux marges de celles-ci, là où la fonction résidentielle a reculé.

La faiblesse des services publics, et l'état de délabrement des infrastructures techniques sont une autre préoccupation des autorités. Les nouveaux besoins introduits par le style de vie moderne, combinés à l'augmentation des densités de population, ont créé une demande de services dont certains quartiers manquent cruellement, y compris des plus élémentaires. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau et le réseau d'égouts, certains quartiers souffrent d'une trop faible pression à cause d'un réseau d'approvisionnement insuffisant ou dégradé. L'eau est de ce fait souvent polluée. Les zones qui souffrent particulièrement de ce problème sont situées au nord et à l'est de la ville extra-muros, et au nord et au sud de la ville intra-muros.

La vieille ville souffre aussi d'une gestion inadaptée de la circulation automobile dans les zones résidentielles. Les transports publics ne sont pas très faciles à utiliser, la circulation est dense, et les places de parking en nombre insuffisant.

Enfin, l'introduction des fonctions commerciale et industrielle au cœur des quartiers résidentiel a atteint un niveau critique. Le traditionnel centre commercial qui comprend le souk et les khans attire toujours de plus en plus. Mais la taille et la capacité limitées du vieux centre ont nécessité l'expansion des activités commerciales et industrielles dans les zones adjacentes des quartiers résidentiels (Jalloum, Farafrah, Aqabah). Du fait de l'arrivée de ces activités, le rachat de maisons est devenu un investissement lucratif pour les propriétaires de

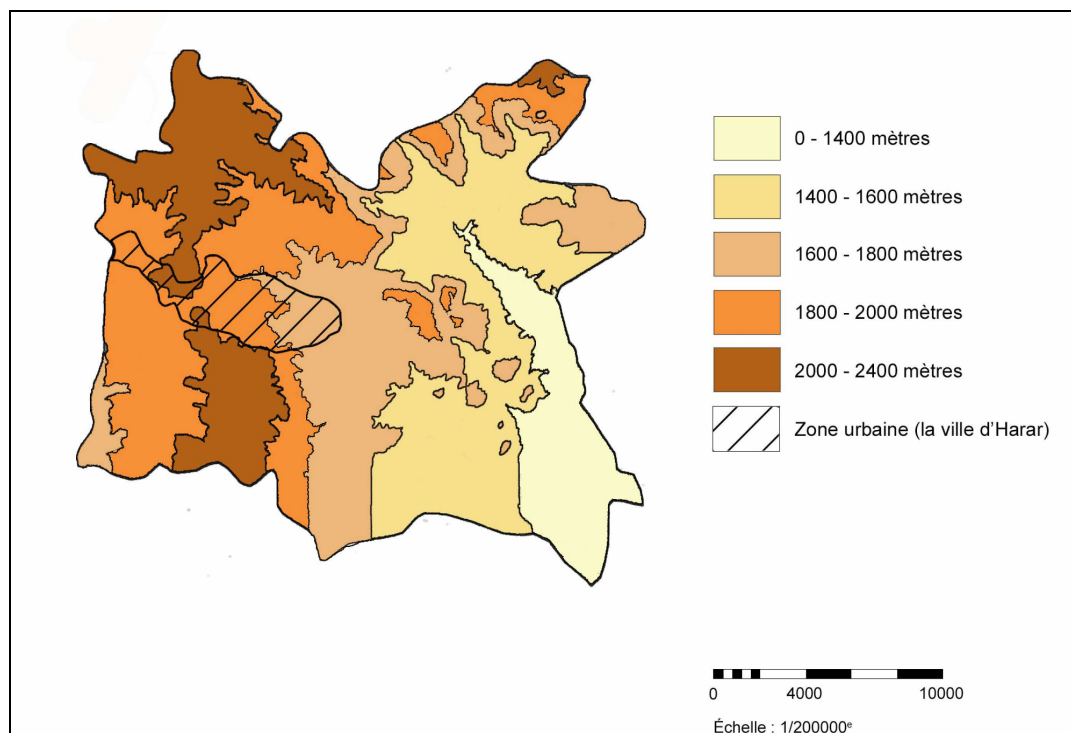
petites fabriques et d'ateliers. L'investissement est particulièrement bon dans les maisons qui bordent les marchés. Une autre fonction qui s'imisce dans les quartiers résidentiels est le stockage de marchandises dans les entrepôts. L'installation d'entrepôts découle directement du développement des commerces et des petites industries. La présence de ces entrepôts génère une hausse du trafic automobile qui trouble profondément la tranquillité des rues résidentielles.

### 3. 2. À HARAR : DÉSÉQUILIBRES ET FRAGMENTATION

#### 3. 2. 1. Une extension urbaine fragmentée

À la fin des années 1990, Harar a de nombreux problèmes à résoudre dans la ville avant de pouvoir penser son développement : la préservation de la vieille ville et de son mur, et la résolution du problème de dispersion et de fragmentation de la ville nouvelle. Le territoire occupé par Harar est en effet dominé par un terrain accidenté, plein de collines et de ravines laissant peu de place aux zones planes dans la ville. L'altitude de Harar s'échelonne de 1700 mètres à Argobbari, à 2200 mètres au sommet du Mont Hakim et à l'église Saint-Georges. Jugol, la vieille ville, qui est aussi le premier site urbain, est situé sur une crête d'une altitude moyenne de 1875 mètres.

**Carte 29 : Les altitudes dans la région hararie**



Source : Planning and Economic Development Bureau, HPNRS, 2000, *Harari Regional Atlas*.

Réalisation : Pauline Bosredon, 2007.



Les traits dominants qui se dégagent du paysage urbain sont donc : des rues étroites, de mauvaises connexions entre les différentes parties de la ville, des difficultés d'accès à certains quartiers et un manque de centres forts et identifiés à l'exception du Jugol. L'autre problème à la fin des années 1990 est que le dernier schéma directeur en date est totalement dépassé. Il date de 1967 et de nombreuses extensions urbaines se sont développées depuis, en dehors du zonage prévu. La hiérarchie des rues et des routes ne correspond pas à ce qui avait été planifié, la localisation de certaines activités urbaines a changé etc. Cela a provoqué la concentration d'activités et la congestion du trafic en certains lieux, et la faiblesse des activités et des services en d'autres. Harar était par ailleurs une ville de garnison et de formation des militaires. Pour cette raison, de larges espaces du territoire urbain sont aujourd'hui des camps militaires. De cette présence militaire résulte une fragmentation importante de la ville. Ces espaces doivent revenir à la ville afin d'en changer l'atmosphère et d'en harmoniser les différentes parties.

La ville pourrait être divisée en trois parties : la vieille ville dans ses murs (le Jugol), la « ville nouvelle », et la zone de Hamaressa nouvellement développée et décrochée de la continuité urbaine (cf. Carte de l'extension urbaine de la ville de Harar, chapitre 1). La vieille ville, homogène dans sa structure, est la partie la plus dense en bâti et en occupation ; la ville moderne, qui s'étend vers l'ouest de façon linéaire est plus dispersée. D'une manière générale, Harar est structurée par deux éléments principaux : la route principale est-ouest et le Jugol (cf. Carte2 : La ville de Harar).

**Le Jugol** est la partie la plus ancienne de Harar, établie dans sa forme actuelle au 16<sup>e</sup> siècle. Sa structure s'organise autour de deux éléments : le mur d'enceinte et la rue principale qui va de la porte de Harar (Harar Bari) à la place Faras Magala, le cœur de la vieille ville. Sa morphologie est définie par le mur de la ville qui sépare nettement le caractère urbain particulier du Jugol des autres zones urbaines et de la zone rurale, mais aussi par un ensemble d'éléments singuliers : les mosquées et les tombeaux, la typologie traditionnelle des maisons harari, les ruelles étroites et les impasses. La longueur maximale du Jugol, de la porte de Harar jusqu'à l'extrémité est qui se situe entre Argobbari et Sucutat Bari, est de 1,2 kilomètre, sa largeur maximale (du nord au sud), de 850 mètres, la surface totale du Jugol à l'intérieur du mur étant de 48 hectares.

Le Jugol étant situé sur une crête, entre deux rivières, les conditions topographiques ont fait que Harar s'est développé linéairement, vers l'Ouest, poursuivent son extension le long de la crête. La structure de la ville est donc à peu près linéaire : son extension est-ouest, de 4,5 kilomètres, est la plus importante ; son extension nord-sud (du mont Hakim à la rivière Shenkor) n'atteint que 2,5 kilomètres. Sous l'occupation italienne, ce développement se

poursuit par la percée de la route principale comme axe de développement urbain prenant naissance dans Jugol en traversant la « ville blanche ». La forme urbaine prenait alors appui sur l'existence affirmée de deux villes distinctes mais, après cette période, l'union des deux parties d'Harar a réintroduit la linéarité. Plus tard, les vastes terrains occupés par l'armée au sud et au nord de la ville ont impulsé de nouvelles installations. La ville s'est alors développée dans toutes les directions topographiquement favorables : jusqu'au pied du Mont Hakim au sud, à Shenkor et le long de la route de Kombolcha au nord.

À l'est du Jugol, le développement urbain fut freiné par l'existence d'un grand cimetière musulman, de gorges profondes et de dénivelés importants. Au nord, au sud et au sud-est, l'expansion de la ville était arrêtée par la gorge de la rivière Chenkor, le Mont Hakim (au sud) et le Mont Abubeker (au nord-ouest), les ravines et les forts dénivelés.

**Photo 22 : Vers le nord du Jugol (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon

Au nord de la vieille ville, sur un terrain vallonné, s'étendent encore de vastes espaces agricoles aux cultures étagées.

**Photo 23 : Les gorges au sud-est du Jugol (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon

Harar est également fragmentée en raison de l'existence de grands camps militaires et de ravines. La ville a en effet été le centre de différents commandements et services militaires qui représentent aujourd'hui 157 hectares, soit 17,27% du territoire urbain. Cette forte présence militaire a occasionné la fragmentation des différentes parties d'Harar et une forme de désert urbain aux alentours. D'une manière générale, l'existence de ces camps militaires a eu un effet néfaste sur le développement urbain. Selon un accord datant de 1996 entre la région hararie et le Ministère de la Défense, 46,8 hectares devaient être rendus à la ville, mais cela n'a pas été le cas. L'ancien site de l'académie militaire de Harar représente aujourd'hui 19 hectares placés au cœur de la ville, au croisement de quatre artères importantes. Quant au camp de Mekora, il occupe 14 hectares situés sur une hauteur permettant d'embrasser à la fois la ville et la campagne alentour. Les derniers sites militaires sont localisés en face de l'usine d'huile de Hamaressa, autour de la place Ras Makonnen en face de l'imprimerie d'Harar, dans le *qebele* Chenkor.

### **Des paysages urbains contrastés (cf. Carte 8 : Les quartiers de Harar)**

**De Shoa Ber au quartier du Ras Hotel** - Cette partie couvre le quartier de Bote et celui de Shoa Ber, la porte Shoa étant l'ancienne porte principale de la vieille ville où s'est développé un très vaste marché en partie couvert à l'époque du gouvernorat de Ras Téféri sur la ville. Il est assez cohérent, et bénéficie d'une bonne connexion viaire, de services commerciaux diversifiés, de plusieurs édifices administratifs, d'un grand marché général et de la gare des bus. C'est le quartier le plus important pour le commerce et les affaires.

**Carte 30 : Image satellite du quartier de Shoa Ber (2009)**



Source : Google maps. On discerne, à l'intérieur de la courbe formée par la route, les toits de tôle du grand marché de Shoa Ber.

**Photo 24 : Shoa Ber, à l'extérieur de l'enceinte (Harar, 2006)**

© Pauline Bosredon

Les principales difficultés de ce secteur sont la surdensité et le caractère informel de la zone du marché où l'on relève l'utilisation de matériaux de construction précaires et la présence de nombreux vendeurs ambulants. À cause de la construction de boutiques et de maisons accolées au mur de Jugol – ce qui est désormais interdit et un plan de démolition de ces constructions est d'ailleurs prévu – et de la congestion du trafic automobile, l'attractivité touristique du mur est à cet endroit dévaluée aux yeux des autorités urbaines qui souhaitent y remédier (cf. Schéma directeur 1998).

**Shenkor** - Ce quartier s'étend de la jonction face à l'hôtel Dessie jusqu'au marché au bétail implanté au Nord de la porte Assum Bari. D'une manière générale cette partie de Harar manque de cohérence urbaine, et cela est dû à sa structure linéaire et à son manque d'activités. Ce quartier de forme linéaire, dominé par des quartiers résidentiels anciens et dispersés, ne possède pas de véritable centre. À cause des larges secteurs occupés par l'armée, il est mal connecté aux autres parties de la ville. L'artère principale est la route asphaltée qui relie l'embranchement de la route vers Kombolcha (au Nord) à la route principale vers Arategna (vers l'ouest), et à l'est face à la municipalité.

On y trouve quelques services et activités : l'école Medhane Alem, l'imprimerie de Harar, quelques résidences militaires, la prison, plusieurs offices gouvernementaux et le marché aux animaux. Quelques activités commerciales non spécialisées se répartissent le long de l'artère principale.

**Kaladamba** - Ce quartier majoritairement résidentiel se développe le long de la route pour Kombolcha et autour des camps militaires, ce qui le rend lui aussi très fragmenté. Tout comme Chenkor, le secteur n'a pas de centre fort, et suit plutôt un développement linéaire.

Les services et commerces y sont limités. La connexion de Kaladamba avec les autres parties de la ville est limitée et les édifices sont souvent anciens et parfois très dégradés.

**Photo 25 : Réserve foncière de l'armée à Kaladamba (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon

Kaladamba est marqué à la fois par un terrain vallonné difficilement constructible et par la présence de vastes camps militaires.

**Arategna** - Cette zone s'étend de la route de Fedis à la route principale de Dire Dawa. À cause de l'importance de cette route, les services et commerces ont tendance à se concentrer dans cette partie. Récemment, il semble que ce secteur soit devenu une sorte de deuxième centre après Shoa Ber et le Jugol.

**Photo 26 : La grande mosquée d'Arategna (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon.

**Secteur de la route de Jijiga** - Il s'agit du secteur localisé entre le mont Hakim et la rivière Menolee qui coule au Nord du Hiwat Fana Hospital. Les activités principales de cette zone, autres que résidentielles, sont hospitalières, culturelles (présence de plusieurs églises notamment protestantes), industrielles (site d'implantation de la brasserie de la bière de Harar et de l'usine d'eau minérale de Babile), militaires (localisation des quartiers du haut commandement est et de l'académie militaire d'Harar). La structure urbaine de cette zone est très fragmentée et il n'y a pas réellement de centre pour le commerce et les services. Le réseau viaire est mal aménagé, ce qui pose des problèmes de circulation, et parfois endommagé.

**Ganda Fero** - Il s'agit d'un établissement résidentiel de type rural, au nord-est de Jugol. La typologie des maisons est dominée par de petits *tukul*, cases rondes de terre et de bois. L'élément structurant est la route qui va d'Argobbari au village de Miyay en traversant Ganda Fero. Le principal problème du secteur est son accessibilité.

**Photo 27 : Ganda Fero (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon.

**Hamaressa** enfin est un petit quartier de 17,3 hectares, physiquement séparé d'Harar par 3 kilomètres de route asphaltée. Ce quartier s'est développé à cause du besoin de services pour les camps militaires et l'usine de farine et d'huile d'arachide.

Ce développement sur le paysage urbain de la ville de Harar nous montre quelle diversité est la sienne et quelle singularité a le Jugol dans cet ensemble. Longtemps laissée en marge des projets de développement et des schémas directeurs, la vieille ville est pourtant l'élément structurant le plus fort, homogène dans sa forme, dense dans son peuplement, organisé autour des fonctions commerciales et religieuses et fortement relié à la ville nouvelle et au quartier

des administrations à l'ouest. Ce qui explique son relatif isolement, à l'extrémité est de la ville, c'est à la fois le contexte topographique peu favorable à une croissance urbaine auréolaire autour du Jugol, et l'attraction des développements urbains récents autour des camps militaires (depuis les années 1940).

Malgré la focalisation des schémas directeurs successifs (de l'époque italienne – 1937 – jusqu'à celui de 1998) sur la ville nouvelle, on s'aperçoit à la veille du classement que cette dernière ne présente pas de structure cohérente, ni de centre bien identifié, et que ses quartiers sont hétérogènes et mal reliés entre eux. Cela peut expliquer que, parallèlement à la justification par la mise en valeur d'un ensemble patrimonial, les autorités urbaines portent un nouveau regard sur la vieille ville au début des années 2000, et se mettent à considérer positivement son potentiel malgré son état général de dégradation et ses difficultés.

### **3. 2. 2. Diversité ethnique et sociale, ségrégation spatiale ?**

Il n'existe pas de données concernant la stratification sociale de la ville. Il est tout de même possible de donner une idée générale de la composition sociale du Jugol à l'aide des cartes de l'Atlas du Jugol<sup>80</sup> concernant les matériaux de construction des maisons, la répartition des maisons traditionnelles hararies et la répartition des maisons équipées de latrines, ainsi qu'à l'aide des observations qui ont permis de mettre en évidence des poches de pauvreté et de grande précarité (voire d'insalubrité) des logements dans le Jugol.

Harar est le seul centre urbain de la région dont il concentre presque 58% de la population totale. La ville totalisait une population de 76 378 habitants au recensement de 1994, pour une population régionale totale de 131 139 habitants. En 2006 (chiffres de nouveau schéma directeur en cours d'élaboration par le FUPI), la population totale est estimée à 181 800 habitants, et la part urbaine (ville de Harar) à 109 500 habitants. La surface urbanisée couvre 1703 hectares, c'est-à-dire 5% du territoire de la région, ce qui met en lumière la forte concentration urbaine. La densité moyenne en ville est de 45 habitants par km<sup>2</sup> (ou 4500 hab/ha).

La zone rurale (54 761 habitants en 1994, soit 42% de la population totale) s'étend sur une surface de 32331 hectares. Le peuplement y est presque homogène, avec 95% de Oromos et un faible pourcentage de Argobbas, de Somalis, de Amharas et de Hararis (0,5%).

---

<sup>80</sup> Mohamud K.A., Bianchini R., Maimone F., 2006, *Harar in maps. Atlas of the ancient walled city of Ethiopia*, Université de Rome La Sapienza, CIRPS / HPNRS.

Passée de 63 070 habitants en 1984 à 76 378 en 1994, la croissance de la population de Harar est relativement rapide. Comme dans la plupart des villes éthiopiennes, les migrants participent pour une part significative à ce taux de croissance. Il semble même qu'ils soient à Harar en nombre croissant. En 1967, environ 40 % de la population urbaine était composée de migrants, ce qui s'explique alors par le fait que Harar, ville de garnison, accueille un nombre important de militaires accompagnés de leurs familles. En 1970, le taux de croissance annuel de la population d'Harar était de 5,6 %, dont 3,1 % étaient dus à l'immigration et 2,5 % seulement à l'accroissement naturel. Le recensement de 1994 enregistre un pourcentage de 34,7 % de migrants parmi lesquels 39% viennent de la campagne et 61 % de zones urbaines ; 52 % résident à Harar depuis dix ans et davantage, 28,6 % y résident depuis moins de quatre ans.

**Tableau 16 : Évolution démographique des villes de Harar et de Dire Dawa**

Année	Population de la ville de Harar*	Population de Dire Dawa
1968	45 000	20 000**
1965	42 000	49 000**
1970	44 929	
1978	55 519	
1984	63 070	99 980*
1994	76 378	164 851*
2006 (projection)	109 500	296 000*

\* Source : CSA (Ethiopian Central Statistical Authority), 2005.

\*\* Chiffres issus de Mesfin Wolde-Maryam, 1966, Problems of urbanization, *Proceeding of the 3<sup>rd</sup> International Conference of Ethiopian Studies*, IES, Haile-Selassie I University Addis-Ababa : 20-38. (Cités par Tamru B., 2007 : 415).

Notons que Harar reste une ville moyenne, même si sa population double en trente ans (entre les années 1970 et les années 2000). Toutefois, le réseau urbain éthiopien ayant la particularité d'être largement dominé par la capitale Addis Abeba (2 973 000 d'habitants en 2005), la seconde ville du pays (Dire Dawa) n'atteignant que 296 000 habitants en 2005<sup>81</sup>, Harar n'est pas une petite ville à l'échelle de l'Éthiopie.

Nous ne disposons pas des chiffres de 1970 et de 1978 pour la ville de Dire Dawa, toutefois la comparaison des données disponibles permet de montrer qu'un véritable décrochage de Harar par rapport à Dire Dawa s'opère à partir des années 1980. L'envolée, relative, de Dire Dawa peut être en partie mise au compte de l'activité du chemin de fer.

<sup>81</sup> Source : CSA, Addis Abeba, 2005.



### Composition ethnique et religieuse

La cohabitation de plusieurs ethnies à Harar et la surreprésentation des Harari et des Musulmans dans la vieille ville posent la question d'une éventuelle ségrégation socio-spatiale ou ethno-spatiale. Les Amharas représentent en effet plus de la moitié de la population de la ville de Harar en 1994, suivis par les Oromos et les Hararis. Les Amharas ont marqué toutefois un léger recul en pourcentage par rapport à la population totale en dix ans :

**Tableau 17 : Evolution de la répartition ethnique dans la ville de Harar**

Ethnie	1984 (%)	1994 (%)	Évolution
Amhara	58,9	55,1	- 4 pts
Oromo	20,6	22	+ 1,5 pts
Harari	12,6	11,9	- 1,3 pts
Guraghe	3,9	5,4	+ 1,5 pts (x 1,5)
Somali	0,8	1,6	+ 0,8 pts (x 2)
Autres	3,2	4	+ 0,8 pts

Source : NUPI, 1998, *Master Plan of the City of Harar*, Addis Abeba.

En ce qui concerne les religions, si l'on considère l'intégralité de la ville de Harar, les chrétiens sont majoritaires (67% de chrétiens, 33% de musulmans) ; mais la proportion s'inverse dans le Jugol (55% de musulmans, 45% de chrétiens).

**Tableau 18 : L'évolution démographique de chaque groupe religieux entre 1984 et 1994**

Groupes religieux	1984		1994	
	Nombre	%	Nombre	%
Musulmans	17 826	26,3 %	25 073	32,8%
Chrétiens	44 110	70,1%	50 987	66,8%
- dont Orthodoxes	43 483	98,6%	49 169	96,4%
- dont Protestants	198	0,4%	1 217	2,4%
- dont Catholiques	429	1%	601	1,2%
Autres	1 134	1,6%	318	0,4%

Source : NUPI, 1998, *Master Plan of the City of Harar*, Addis Abeba.

L'augmentation relative du nombre de musulmans par rapport au nombre de chrétiens est à mettre en relation avec la baisse relative du nombre d'Amharas chrétiens et la croissance des de populations musulmanes (Oromos, Somalis).

Les chiffres pour le Jugol s'expliquent par la forte concentration de Hararis, musulmans à 99%, dans la vieille ville. La majorité d'entre eux résident en effet dans le Jugol même si, aujourd'hui, de plus en plus de jeunes gens s'établissent dans la ville nouvelle pour y faire construire une maison lorsqu'ils se marient. Les autres habitants de la vieille ville sont surtout Oromos (musulmans à 92,6%) et Amharas (chrétiens à 98%).

Hors les murs, on trouve des quartiers mixtes, mais aussi certaines zones peuplées quasi exclusivement de Amharas, comme par exemple à proximité des camps militaires où de nombreux soldats se sont installés avec leur famille durant le règne d'Hailé Sélassié puis sous le Derg. C'est par exemple le cas à Kaladamba, à l'extrémité Ouest de la ville nouvelle.

### **Ségrégation spatiale ? (fondée sur les critères ethnique et social)**

Plus de la moitié des habitants du Jugol (*subqebele* 01 à 07) sont musulmans, mais ils sont seulement 35% dans la ville nouvelle. La répartition des groupes ethniques majoritaires (Amharas, Oromos et Hararis) montre qu'il existe une certaine ségrégation spatiale des ethnies ; la majorité des Hararis réside en effet dans le Jugol. La régionalisation s'est en principe effectuée sur une base ethnique et territoriale ; c'est le cas par exemple de la région Oromiya, territoire majoritairement peuplé d'Oromos dans lequel est enclavée la région hararie, mais cela n'est pas le cas pour la région hararie. 58% de la population est urbaine et la ville de Harar est peuplée pour plus de la moitié de ses habitants par des Amharas (55%), les Oromos représentant 22% et les Hararis seulement 12% des citoyens. La zone rurale quant à elle est peuplée quasi exclusivement d'Oromos (95%).

On note par ailleurs une certaine ségrégation socio-spatiale, la grande pauvreté étant surtout concentrée aux marges de la ville et dans certaines zones périphériques de la vieille ville. La population de la ville d'Harar est majoritairement pauvre : des études récentes montrent que 29,1% de la population vit sous le seuil de pauvreté absolue<sup>82</sup>. Cette pauvreté se répartit plutôt aux marges de la ville nouvelle, à Kaladamba, Genda Fero et Hamaressa, qui sont les quartiers les plus excentrés, mais elle existe aussi dans la vieille ville, dans le quartier de la porte Bedro Bari (au sud du Jugol). Le bâti y est constitué de matériaux précaires (terre, tôle ondulée, clôture végétale) et les infrastructures sont inexistantes ou fortement dégradées. Dans ces quartiers se concentre aussi une forte proportion de constructions illégales, constructions dont le nombre – estimé aujourd'hui à 10 000 pour l'ensemble de la ville – a doublé depuis 1994, date de la dernière étude.

---

<sup>82</sup> Etude réalisée par Welfare Monitoring Unit, 1999. Cf. FUPI, *IDP*, "Existing Economic Situation" (preliminary report), 2006.

## Conclusion

Comment se sont mises en place les conditions qui permettent la construction de l'identité singulière des quartiers anciens ? Comment deviennent-ils la « ville historique » ?

Il apparaît que ce processus ne date pas de la mise en patrimoine qui mène au classement Unesco : cette identité, cette image particulière au sein de l'ensemble urbaine commence à se construire bien avant. C'est en effet sur le temps long que s'appuie le processus patrimonial. À Harar, les images rapportées au 19<sup>e</sup> siècle et la figure de Rimbaud font aujourd'hui recette et la justification du classement s'y adosse en partie. À Alep, l'orientalisme et la patte de l'autorité mandataire français ne sont pas étrangers à la façon dont l'aménageur tient compte ou non de la vieille ville dans ses projets tout au long du 20<sup>e</sup> siècle.

Sur le plan de l'histoire interne de la construction de la ville et des principes de planification qui ont guidé (ou non) son extension, la vieille ville est pourtant le plus souvent restée à la marge, vue comme l'élément obsolète qui se heurte à la modernité souhaitée. Les acteurs des politiques urbaines l'ont tardivement considérée comme un atout pour la ville malgré la fascination qui pèse parfois dans le discours qui entoure les schémas directeurs pour son historicité, et pour la singularité de sa forme.

Au moment de leurs classements respectifs, les villes historiques de Harar et d'Alep souffrent des difficultés inhérentes aux centres anciens, habités par une population pauvre et dégradés dans leur bâti à cause du manque de moyens des habitants et des pouvoirs publics.

Alep souffre d'une pression forte des activités commerciales sur la fonction résidentielle, pression accentuée du fait de l'émigration massive de sa bourgeoisie dans les quartiers modernes. L'autre point préoccupant est celui des infrastructures vieillissantes et dégradées voire dangereuses (égouts, adduction d'eau, électricité) et du manque de services publics (école, santé). Au début des années 1980, Alep est selon Jean-Claude David « sclérosée », en total décalage avec les nouveaux modes de vie et les aspirations des Alépinois qui la fuient.

Harar souffre quant à elle d'une congestion de sa vieille ville due à la difficulté d'expansion de la ville hors les murs, gênée par une topographie contraignante et la présence de vastes réserves foncières appartenant à l'armée qui entraînent une fragmentation du tissu urbain. Sur le plan social, la vieille ville est marquée par sa diversité ethnique et religieuse, et par la surreprésentation de l'ethnie hararie en comparaison de l'ensemble de la ville. Les difficultés majeures de la vieille ville au début des années 2000 concernent les infrastructures techniques, et en premier lieu l'état dramatique de l'ensemble du système d'approvisionnement en eau (aussi bien au niveau des sources utilisées que du réseau de distribution). Suivent le problème de l'évacuation des déchets solides et des eaux usées et le faible équipement des logements en latrines, des quartiers entiers subsistant où la plupart des maisons en sont tout simplement dépourvues. Enfin, la dégradation du bâti due au manque

d'entretien et à la surpopulation dans certains bâtiments. Autant d'urgences auxquelles la ville doit répondre en urgence avant de penser à une exploitation économique et touristique de la vieille ville.



## Conclusion de la première partie

Nous cherchons à interroger dans cette thèse le rapport entre la mise en patrimoine, la politique de la ville, et les stratégies mises en œuvre par les habitants face à la transformation de leur lieu de vie. Il s'agit de mettre en lumière un éventuel hiatus entre deux modalités d'action sur la ville, entre deux visions de la ville (ou entre différentes représentations), et éventuellement entre un patrimoine institutionnel, ou patrimoine par désignation, et un patrimoine vivant, ou patrimoine défini par les pratiques.

Le cadre théorique de cette recherche est celui de la géographie sociale et des interactions sociales dans l'espace urbain. Nous reconnaissons dans ce cadre son rôle d'acteur à chacun, qu'il soit acteur institutionnel ou acteur ordinaire. Cela nécessite de définir ces groupes et leurs modalités d'action, sans oublier l'individu et la foule d'interactions et de stratégies possibles à cet échelon. Le cadre méthodologique privilégie l'enquête qualitative et l'entretien auprès des autorités urbaines, des acteurs économiques et des habitants.

Le questionnement s'inscrit dans la comparaison de deux villes classées au titre du patrimoine mondial par l'Unesco, deux villes dont on a cherché dans cette première partie à comprendre comment elles étaient parvenues au classement. L'importance des représentations a été mise en évidence dans ce processus : celles-ci changent au cours de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ce que montre la lecture des schémas directeurs successifs de Harar et d'Alep. Même si ces plans d'aménagement n'ont été qu'imparfaitement mis en œuvre, ils sont le reflet de la vision de l'avenir de la ville qu'avaient alors les autorités urbaines. Ces représentations s'appuient aussi sur l'histoire urbaine et sur les images plus ou moins légendaires forgées autour de cette histoire. Elles permettent de comprendre la transition qui s'opère lentement entre les « vieux quartiers » et le « cœur historique », et ce malgré les difficultés indéniables qui pèsent sur cet espace et son état de conservation généralement mauvais.

Le tableau socio-spatial des deux villes permet enfin de mettre en évidence la réalité de cette dégradation, et pose les bases de la deuxième partie et particulièrement du chapitre quatre qui porte sur l'analyse du projet urbain postérieur au classement. Le tableau permet de comprendre sur quelle réalité se fonde le classement patrimonial (chapitre 3) et le projet de réhabilitation qui suit (chapitre 4). À Alep et à Harar, l'accent a été volontairement mis sur ce qui va être au centre de la réflexion de la puissance publique après le classement, c'est-à-dire la dégradation du logement et des infrastructures à Alep, avec en filigrane le problème de l'émigration des classes bourgeoises, la dégradation des infrastructures techniques et la forte densité d'habitat à Harar, ainsi que la mise en évidence de la position à la fois dominante – politiquement – et fragile – démographiquement – de l'ethnie hararie.



**PARTIE 2 – USAGES ET VALEURS DE LA  
MOBILISATION INSTITUTIONNELLE AUTOUR DE LA  
PATRIMONIALISATION DE LA VIEILLE VILLE**





## Introduction

La première partie s'est attachée à montrer l'évolution des représentations de la vieille ville dans le regard de l'acteur institutionnel et sa prise en compte dans la politique urbaine par le biais de l'analyse de l'histoire urbaine et des schémas directeurs. Tant à Alep qu'à Harar, la vieille ville, réputée inadaptée aux modes de vie modernes, a longtemps tardé à être prise en compte dans les plans d'aménagement. Souffrant de la pauvreté de sa population résidente et, par conséquent, de financements privés insuffisants pour sa conservation, mais aussi du manque de moyens et d'intérêt de la puissance publique, la vieille ville était restée en marge des projets de développement jusque dans les années 1980 à Alep, et jusqu'au début des années 2000 à Harar.

Ces deux centres anciens connaissent pourtant un tournant important de même nature, bien que décalé chronologiquement, qui mène à la prise de conscience de leur valeur patrimoniale et qui suscite un regain d'intérêt de la part des autorités urbaines. Nous nous situons en effet dans cette deuxième partie dans l'action publique, dont nous allons tenter de décrypter le système d'acteurs – des acteurs publics diversifiés, supranationaux, nationaux et locaux – et ses modalités d'action. La troisième partie déplacera ensuite le regard pour prendre en compte cette fois le point de vue des acteurs ordinaires, résidents et usagers de la vieille ville.

Quelle est la nature de la mobilisation publique concernant la mise en patrimoine de la vieille ville ? Quelles étapes suit-elle jusqu'au classement au patrimoine mondial par l'Unesco ? De quel système d'action publique use-t-elle pour s'exprimer ? Quels sont les objectifs des acteurs de la patrimonialisation et de la politique urbaine une fois le classement acquis ? Quel sens donner à leur action ?

Ce sont les questions auxquelles la deuxième partie s'attache à répondre en décryptant le point de vue de l'acteur public, le système politique et administratif dans lequel il s'inscrit et la place qu'il tient au sein du jeu des acteurs investis dans la question patrimoniale (chapitre 3).

Ce décryptage permettra d'analyser dans un second temps le contenu des projets de renouvellement mis en œuvre et les stratégies plus ou moins affichées qui les sous-tendent, entre amélioration des conditions de vie, impératif de développement économique et instrumentalisation marketing du label patrimoine mondial (chapitre 4).



## CHAPITRE 3

### LE TOURNANT PATRIMONIAL : MOBILISATION DES ACTEURS ET ACTION PUBLIQUE PATRIMONIALE

---

Nous avons vu dans la première partie comment s'est construite l'image de la vieille ville au sein de l'ensemble urbain à Alep et à Harar, et la valeur que celle-ci a prise au fil du temps à la fois dans le regard de ceux qui l'habitent d'une part, de ceux qui l'aménagent et ont le pouvoir de la transformer d'autre part. L'analyse de l'histoire de la planification urbaine, des mythes et des discours portant sur la ville ancienne, et la place qu'elle occupe au cœur ou à côté de la ville moderne, nous permettent de comprendre comment se produit le tournant patrimonial, ce moment où un groupe d'acteurs décide de lui conférer un statut « patrimonial ».

Cette montée en puissance de la valeur patrimoniale prend ses racines à Alep comme à Harar avant l'intervention de l'Unesco. Il s'agit de définir les étapes de cette prise de conscience. Ce tournant trouve son point d'orgue dans le classement sur la liste du patrimoine mondial, en 1986 pour Alep, et en 2006 pour Harar. En vingt ans d'intervalle, on peut donc observer comment ont évolué l'Unesco, ses critères de classement, ses objectifs et les valeurs véhiculées par cette organisation internationale.

Quelles sont ensuite les étapes de la patrimonialisation à Harar et à Alep, c'est-à-dire de quelle manière se constituent le(s) groupe(s) d'acteur(s) à l'origine de la démarche de classement, qui sont-ils, comment l'idée de patrimoine se répand-elle et dans quel contexte politique local s'inscrit-elle ?

Quelles sont enfin les modalités de l'action publique sur le patrimoine urbain ? Après une analyse du cadre législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit cette action, il conviendra ici de s'interroger principalement sur le système d'acteurs en jeu depuis que le classement est acquis et que l'heure est à la définition d'un plan de réhabilitation et de développement. Notre objectif sera de décrypter leur position, leurs interactions et leur capacité d'action.

## 1. L'UNESCO ET LE PATRIMOINE À VINGT ANS D'INTERVALLE

La notion de patrimoine mondial, fondée sur la valeur « exceptionnelle et universelle » des sites, naturels ou culturels, qui en ont acquis le statut, est née en 1972. Elle s'inscrit pourtant dans une histoire plus longue de la conservation du patrimoine au niveau international.

C'est dans cette histoire, que nous voulons retracer par le biais de la succession des chartes internationales en faveur de la sauvegarde du patrimoine, que se trouvent les racines de ce qui fait aujourd'hui l'essence du patrimoine mondial, à savoir les valeurs d'universalité et d'authenticité. Étant donné le décalage chronologique des classements d'Alep (1986) et de Harar (2006), il est important de saisir dans ce cheminement non seulement les évolutions internes de l'Unesco et du sens de ses classements mais aussi l'évolution de la nature des biens voués au classement, du « monument historique » au patrimoine immatériel.

### 1. 1. LE PATRIMOINE MONDIAL : CONTEXTE, NAISSANCE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

#### 1. 1. 1. Les premières chartes internationales en faveur de la sauvegarde du patrimoine

La notion de patrimoine mondial est née de l'adoption de la Convention pour la Protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, par la Conférence générale de l'Unesco le 16 novembre 1972.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) est une agence spécialisée des Nations Unies née le 16 novembre 1945. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'objectif que s'est fixé l'Organisation est vaste et ambitieux : il s'agit de « *construire la paix dans l'esprit des hommes à travers l'éducation, la science, la culture et la communication* », et ce grâce à la « *solidarité intellectuelle et morale de l'humanité*<sup>83</sup> ». Le projet qui a mené à la création de l'Unesco est apparu dès 1942 dans les esprits des ministres alliés de la CAME (Conférence des ministres alliés de l'Education). La guerre n'est pas encore finie qu'ils s'interrogent déjà sur la reconstruction des systèmes éducatifs. Le projet prend rapidement une ampleur universelle et de nouveaux gouvernements, dont celui des Etats-Unis, décident d'y participer. Juste à la fin de la guerre (du 1<sup>er</sup> au 16 novembre 1945) se tient à Londres une Conférence des Nations Unies pour l'établissement d'une organisation éducative et culturelle (ECO/CONF) qui rassemble les représentants d'une quarantaine

---

<sup>83</sup> Cf. Acte constitutif de l'Unesco, 1945.

d'États. À la fin de la conférence, 37 de ces États signent l'Acte constitutif<sup>84</sup> qui marque la naissance de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Dans l'esprit des membres fondateurs, cette nouvelle organisation doit établir la « solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » et ainsi empêcher le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale. Cette solidarité universelle est l'idée centrale que l'on retrouve plus tard dans le concept de **patrimoine mondial**. Les trois principaux axes stratégiques affichés aujourd'hui par l'Unesco expriment encore cette idée : il s'agit de promouvoir des principes à caractère universel reposant sur des valeurs communes tout en reconnaissant et préservant le pluralisme culturel, et en promouvant l'accès équitable au savoir. Toute la contradiction du patrimoine mondial se trouve dans cet objectif stratégique : il doit reposer sur un système de valeurs et de normes universelles et exprimer à la fois la diversité des cultures.

L'idée de créer un mouvement international de protection des monuments et des sites est née dans différents pays après la seconde guerre mondiale qui causa en Europe de très importantes destructions. Elle aboutit, en 1972, à la Conférence générale de l'Unesco adoptant une Convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial.

La genèse du mouvement a depuis le début séparé le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. En ce qui concerne le patrimoine culturel, le premier texte à être adopté par la communauté internationale est la **Charte pour la Restauration des Monuments Historiques**, ratifiée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, **à Athènes en 1931**. La Charte appelle déjà de ses vœux la création d'organisations internationales « *prodiguant des conseils et agissant à un niveau opérationnel dans le domaine de la restauration des monuments historiques*<sup>85</sup> ». La Société des Nations (SDN<sup>86</sup>) déclare à son tour nécessaire la sauvegarde du « Patrimoine culturel mondial » lors de la Conférence d'Athènes en 1937. C'est la première fois que l'on évoque cette notion de « patrimoine mondial ».

En 1954 est signée la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Mais c'est en 1959, lors de la construction du grand barrage d'Assouan, que la communauté internationale prend véritablement conscience de la nécessité d'agir en amont. Une grande campagne de sensibilisation est menée par l'Unesco<sup>87</sup> qui met également en place un projet de

<sup>84</sup> Convention créant une organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Acte constitutif), 2004, in *Textes fondamentaux*, Unesco, Paris: 7-21.

<sup>85</sup> Charte d'Athènes, Préambule, 1931.

<sup>86</sup> La SDN (Société des Nations) est une organisation politique internationale fondée en 1919.

<sup>87</sup> La décision du gouvernement égyptien de construire le barrage d'Assouan aurait provoqué l'inondation de la vallée où se trouvaient les temples d'Abou Simbel. En 1959, l'Unesco a donc décidé de lancer une Campagne internationale à la suite d'un appel des gouvernements égyptien et soudanais ; les temples d'Abou Simbel et de Philae ont été démontés, déplacés et réassemblés. La campagne a coûté environ 80 millions de dollars EU, la moitié provenant de dons d'une cinquantaine de pays.

convention sur la protection du patrimoine culturel avec l'aide du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

En **1964**, le deuxième Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques adopte à **Venise** la Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites. Cette dernière est ensuite ratifiée par l'ICOMOS en 1965 et devient la base de la construction d'une politique et d'une loi internationale. Alors que la Charte d'Athènes n'en faisait pas mention en 1931, celle de Venise évoque pour la première fois l'idée d'**universalité** : « *Chargées d'un message spirituel du passé, les oeuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde*<sup>88</sup> ». Notons que seules les œuvres monumentales sont concernées par la charte de conservation ; le patrimoine « international » ne connaît encore que cette dimension monumentale en 1965 et privilégie une approche strictement conservatrice, soutenant les restaurations plutôt que le développement. Il n'est fait aucune mention de la place et du rôle des résidents, ni de l'économie locale.

Dans le même mouvement, en 1970, est adoptée la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. C'est la clé de voûte des initiatives internationales de répression du trafic d'objets d'art.

### **1. 1. 2. La convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial (1972) : motivations, volet réglementaire**

En 1972 enfin est signée la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, texte qui régit toujours les cadres de l'identification et de la conservation des biens du patrimoine mondial même si on l'a depuis augmentée de textes d'orientations apportant des précisions et la définition de nouveaux critères de sélection. Au terme de la convention, « *chacun des États parties reconnaît que l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel lui incombe au premier chef. Il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles que, le cas échéant, au moyen de l'assistance et de la coopération internationale dont il pourra bénéficier, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique*<sup>89</sup>. »

<sup>88</sup> Charte de Venise, *Préambule*, 1964.

<sup>89</sup> Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, 1972, article 4.

Le texte est motivé par un certain nombre de constats et de considérations énumérés en préambule. Pour commencer, la menace de destruction du patrimoine naturel et culturel se fait de plus en plus pressante, les causes traditionnelles de dégradation étant aggravées par « *l'évolution de la vie sociale et économique* », ce que nous pouvons traduire par l'entrée dans une ère moderne marquée par l'avènement de nouvelles techniques de construction, de facteurs de pollution massive comme les industries ou l'automobile, et de changements des modes de vie qui rendent obsolètes certaines formes (architecturales ou urbaines) du passé et certains usages traditionnels. Citons par exemple l'usage des hammams dans les pays arabes du Proche-Orient tels que l'Égypte ou la Syrie, usage qui décline au fur et à mesure de la démocratisation des salles de bain individuelles dans chaque logement.

Par ailleurs, la disparition d'un bien patrimonial dans un pays représente « un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde » : la notion de patrimoine mondial apparaît en filigrane derrière cette formule, de même que l'universalité à laquelle prétend le patrimoine sélectionné par l'Unesco pour figurer dans la liste du patrimoine mondial. La charte prend également note de l'insuffisance de la protection patrimoniale à l'échelon national et rappelle que l'acte constitutif de l'Unesco prévoit déjà une aide internationale pour la conservation du « patrimoine universel ». Cette aide sera complétée par la création d'un Fonds pour la protection du patrimoine mondial.

Enfin, certains biens du patrimoine revêtant un caractère d'exception, une universalité qui rend l'humanité entière responsable de leur conservation, une action collective viendra seconder les politiques nationales en matière de protection et de conservation, d'où la nécessité d'organiser le système par la rédaction et l'adoption d'une convention.

En définissant un patrimoine culturel et naturel qu'elle est la première à rassembler dans un même texte, la convention veut rappeler l'interaction entre l'être humain et la nature, et la nécessité de maintenir un équilibre dans cette interaction. Le texte sépare pourtant encore les outils et les méthodes de protection de ces deux types de patrimoine. L'opposition entre patrimoine culturel et patrimoine naturel a aujourd'hui beaucoup perdu de sa pertinence, et les termes de *paysage*, de *site*, de *monument*, d'*ensemble* n'ont plus le même contenu qu'en 1972. On observe de même une évolution significative du concept d'authenticité, et d'une manière générale des critères retenus pour le classement d'un bien au titre du patrimoine mondial.

La définition du **patrimoine culturel** de la Convention de 1972 est née de l'esprit de la conférence d'Athènes de 1937, laquelle prenait comme référence les notions classiques de « chefs-d'œuvre » ou de « merveilles du monde ». La Convention de 1972 intervient comme un encouragement des États à entreprendre un inventaire et à assurer la protection de leur



patrimoine culturel et naturel : pour cela, une définition des différentes catégories du patrimoine ayant vocation à être classées était nécessaire.

Ces catégories, très vastes, sont au nombre de trois :

Les **monuments** sont des « *œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science* ».

Les **ensembles d'édifices** sont des « *groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science* ».

Les **sites** sont enfin les « *œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique*<sup>90</sup> ».

Ces trois catégories ne concernent que le **patrimoine matériel**, l'opposition traditionnelle entre patrimoine physique et patrimoine immatériel n'étant pas encore dépassée : les usages, les comportements et tout ce qui, plus généralement, relève de la culture d'un peuple hormis son expression bâtie, sont délibérément mis de côté. Il s'agit pourtant indubitablement de patrimoine, un patrimoine aisément identifiable et par ailleurs très fragile car plus que tout autre soumis aux effets de la mondialisation (mondialisation des techniques, des savoir-faire, des modes de consommation etc.). Il faut attendre 2001 pour que l'Unesco reconnaisse l'existence de ce patrimoine et crée le premier instrument pour la protection des « *chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité* ».

Les biens culturels doivent enfin être spatialement définis, leur réalité prenant donc souvent celle d'un territoire que l'on peut délimiter ; les biens meubles sont quant à eux exclus de la liste lorsqu'ils ne sont pas physiquement associés à un monument ou à un site. Les objets mobiliers regroupés dans un musée, une bibliothèque ou un dépôt d'archives n'ont donc pas vocation à être identifiés comme patrimoine mondial.

La définition des critères justifiant ces classements est venue plus tard, lors de la rédaction de textes d'orientations qui se sont échelonnés de 1978 jusqu'à aujourd'hui.

Le souci des rédacteurs était de parvenir à un outil juridique unique permettant la conservation du patrimoine partout dans le monde, et donc à une distribution équitable des sites du patrimoine mondial dans les diverses régions du monde. Or en 1997, 48% des biens

---

<sup>90</sup> **Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972**, article 1.

inscrits étaient situés en Europe<sup>91</sup> : le patrimoine culturel des pays ayant les premiers développé le concept de « monument historique » a dans un premier temps largement été privilégié.

La conception restrictive du patrimoine culturel par la Convention de 1972 a par la suite évolué, des orientations pour la mise en œuvre de la convention ayant été régulièrement adoptées depuis. Ces orientations ont notamment permis de créer la catégorie des villes et centres-villes historiques à l'intérieur de celle des ensembles.

Les **ensembles urbains** se répartissent dans trois catégories : les villes mortes (témoins archéologiques figés d'un passé révolu), les cités historiques vivantes et les villes nouvelles du 20<sup>e</sup> siècle. Alep et Harar se rangent toutes deux dans la catégorie des villes historiques vivantes qui, pour être retenues, ont dû s'imposer par leurs qualités architecturales. Leurs fonctions passées ou leur caractère de symbole historique ne peuvent en effet être les seuls critères de l'inscription. « *Pour permettre l'éligibilité sur la liste, l'organisation de l'espace, la structure, les matériaux, les formes et, si possible les fonctions d'un ensemble de bâtiments doivent essentiellement témoigner de la civilisation ou de la suite de civilisations au titre desquelles ce bien est proposé* ».

Quatre cas de figures sont ainsi retenus : celui de villes typiques d'une époque ou d'une culture et conservées sans développement ultérieur ; celui de villes à caractère évolutif exemplaire dont la structure révèle les différentes phases successives de son histoire ; celui des « centres historiques » recouvrant le périmètre de la ville ancienne aujourd'hui englobée dans la ville nouvelle. Dans ce cas, le périmètre à inscrire n'est plus la ville entière et il faut le délimiter précisément : c'est le cas d'Alep et de Harar. Le dernier cas de figure et enfin celui des secteurs, quartiers ou îlots offrant un échantillon cohérent d'une ville historique, et là encore, il est nécessaire de délimiter avec précision le périmètre à protéger.

### 1. 1. 3. Depuis 1972, une succession de nouvelles chartes

Après la signature de la Convention du patrimoine mondial, d'autres chartes ont été adoptées, portant sur des catégories spécifiques du patrimoine et reflétant l'évolution des idées à cet égard. Ainsi la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques, dite **Charte de Washington**, adoptée par l'ICOMOS en **1987**, ne parle plus de « monument » mais de « civilisation urbaine », et conçoit la ville comme « *l'expression matérielle de la diversité des*

---

<sup>91</sup> Chiffre donné par Léon Pressouyre, « Le patrimoine culturel de la Convention de 1972 », in *Le patrimoine culturel africain et la convention du patrimoine mondial*, Deuxième réunion de Stratégie globale, Addis Abeba, 1997, p. 48.

*sociétés à travers l'histoire*<sup>92</sup> ». **La dimension sociale du patrimoine urbain** fait son apparition et c'est une approche plus progressiste qui émerge : la charte de Washington combine en effet des objectifs de conservation avec des éléments de développement durable que l'on retrouve plus tard au Sommet pour la terre de Rio (1992) comme faisant partie de l'Agenda 21. La charte de Washington anticipe donc certains principes de développement comme la participation communautaire qui est plus tard reprise dans la déclaration d'Istanbul sur les établissements humains (1996) : dans son préambule, sont pointées du doigt les pertes irréversibles « *de caractère culturel et social et même économique* » causées par la dégradation des villes, mettant ainsi au même niveau les impacts socio-économique et culturel de la destruction du patrimoine. Les questions sociale et économique, par le biais des fonctions urbaines (« *les vocations diverses de la ville* »), arrivent bonnes dernières dans la liste des « valeurs à préserver » derrière la forme urbaine, les relations entre les divers espaces urbains, la forme et l'aspect des édifices. Il est pourtant précisé dans le troisième point des principes et objectifs que « *la participation et l'implication des habitants de toute la ville sont indispensables au succès de la sauvegarde*<sup>93</sup> ».

La convention de Washington se fonde donc sur le constat que pour une conservation durable des villes, une approche combinant les aspects économiques, physiques et sociaux du développement est nécessaire. La convention reconnaît également que le patrimoine culturel peut servir le développement économique sans que soit mise en péril l'identité du territoire, si la participation de la communauté est effective : « *La sauvegarde des villes et quartiers historiques doit, pour être efficace, faire partie intégrante d'une politique de développement économique et social et être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme* ».

Une attention particulière est aussi portée à l'amélioration de l'habitat qui « *doit constituer un des objectifs fondamentaux de la sauvegarde* », anticipant là encore la déclaration d'Istanbul sur les établissements humains de 1996 qui constate que la situation du logement continue de se détériorer, et ce plus particulièrement dans les pays en développement, et qui souscrit « *aux objectifs universels qui consistent à garantir à tous un logement convenable et à rendre les établissements humains plus sûrs, plus salubres, plus vivables, plus équitables, plus durables et plus productifs* » (paragraphe 1). Cette question du logement et de l'attention portée aux conditions de vie des résidents est très présente dans les discours (textes et parole officiels) de la GTZ<sup>94</sup> à Alep, et nous ne pouvons faire l'économie de présenter le contexte des déclarations et conventions internationales qui l'ont faite naître.

<sup>92</sup> Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques (Charte de Washington), *Préambule et définitions*, ICOMOS, 1987.

<sup>93</sup> *Op. cit.*

<sup>94</sup> GTZ : Gesellschaft für Technische Zusammen Arbeit (Agence de coopération technique pour le développement).

## 1. 2. L'UNIVERSALITÉ EN QUESTION

### 1. 2. 1. La mondialisation de l'idée de patrimoine

La notion de monument qui a initié la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine à transmettre et les usages conservatoires qui lui sont associés ont pris naissance en Europe, continent qui est d'ailleurs longtemps resté le territoire exclusif de ces idées et de ces pratiques. Mais à l'heure de « *l'industrie culturelle* » (Choay, 1992 : 152) et de la mondialisation, elles tendent à se répandre partout dans le monde. Françoise Choay rappelle que le monument a dès les années 1870 fait son entrée, discrète, au Japon, pays qui jusqu'alors vivait ses traditions au présent et ne concevait de monuments que neufs, par un procédé de reconstruction rituelle. Par l'assimilation du temps occidental, le Japon reconnaissait une histoire universelle, bien que la conservation de témoignages du passé soit en totale contradiction avec les façons de faire et la culture ancestrale japonaises (Choay, 1992 : 11-12). Dans les années 1960, on assiste à une véritable mondialisation du culte patrimonial, des valeurs et des références occidentales, qui a contribué à l'expansion des pratiques liées à la reconnaissance du patrimoine et à sa protection partout dans le monde. Cette expansion est bien sûr incarnée par la Convention de 1972 pour le patrimoine mondial : il s'agit de la fondation d'une appartenance commune, d'une solidarité planétaire. Le processus ne se déroule pas sans heurts : en effet, décréter l'existence d'un patrimoine universel, c'est décréter l'universalité des critères de définition de ce patrimoine. Or le point de vue occidental ne saurait rendre compte de la variété des conceptions du patrimoine. Les approches de la notion de patrimoine dans un contexte non occidental sont en effet encore rares. Preuve en est le fort déséquilibre qui demeure entre la représentation des pays occidentaux et celle des pays d'Afrique ou d'Asie sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, déséquilibre qui a suscité, en 1994, les actions de « stratégie globale » : « *La stratégie globale [...] a pour but d'améliorer la représentativité des biens culturels sur la liste du patrimoine mondial et de corriger les déséquilibres dus à la prééminence de l'Europe, la Chrétienté, l'architecture monumentale ainsi que d'encourager des propositions d'inscription qui illustrent le patrimoine archéologique, industriel et techniques des cultures non européennes et plus généralement, de toutes les cultures vivantes, particulièrement les sociétés traditionnelles et leurs interactions nombreuses et permanentes avec leur environnement naturel*<sup>95</sup>. »

---

<sup>95</sup> Unesco, 1998, Comité du Patrimoine mondial, 21<sup>e</sup> session, Mérida, 1-6 décembre 1997 : 60-61. Cité par Lazzarotti, 2000 : 13-15.

Au constat de ce déséquilibre, plusieurs explications sont possibles : bien sûr, l'idée s'est forgée en Europe, selon un système de valeurs appuyées sur une culture et une histoire européennes. « *La naissance de l'idée de patrimoine est corrélative de l'apparition de sociétés régies par des idéologies et qui refusent les formes traditionnelles de la sacralité* » (Claval, 2003 : 45). Selon Paul Claval, cette sacralité attachée aux lieux de culte ou de pouvoir suffisait auparavant à assurer leur protection. Claval ne précise pas s'il parle seulement des sociétés occidentales, mais cette idée de sacralité est importante aussi dans d'autres cultures. Dans le contexte alépin, comment affirmer que le souci de conservation est né de l'importation du concept occidental de patrimoine ? Comment en ce cas la Grande Mosquée datant des Omeyyades (715) et reconstruite au 12<sup>e</sup> siècle aurait-elle pu traverser les siècles comme elle l'a fait ? La réponse est peut-être en partie dans cette notion de sacralité attachée aux lieux de culte qui aurait permis la protection du lieu. Mais y a-t-il pour autant l'idée que l'édifice, dans sa matérialité, doit être conservé parce qu'il incarne l'histoire de la ville et de ses habitants, qu'il appartient collectivement, comme bien d'héritage, aux générations successives d'Alépins ?

Galila El Kadi apporte un élément de réponse en affirmant que « *la genèse du patrimoine en Égypte ne saurait se confondre avec celle des pays occidentaux* » (El Kadi, 2003 : 99). Les historiens font généralement remonter l'apparition de la notion à l'Expédition d'Égypte de 1797, dans une réflexion européocentrée qui fait commencer l'histoire du patrimoine en Égypte « *à partir du moment où s'y pose le regard de l'autre* » (El Kadi, 2003 : 99). L'étude scientifique et le souci de conservation d'un édifice considéré comme témoin de l'histoire et/ou œuvre d'art semblent en effet être nés à ce moment là. En revanche, il est peu probable pour El Kadi que ce regard d'historien n'ait jamais été posé auparavant sur l'art et l'architecture d'Égypte. Preuves en sont selon elle les vestiges du passé parvenus jusqu'à nous et qui ont forcément fait l'objet d'une politique publique de sauvegarde pour être ainsi conservés. Mais cela ne signifie pas pour autant que cette politique de sauvegarde s'inscrivait à l'intérieur d'un concept plus vaste de patrimoine. El Kadi reconnaît d'ailleurs que les notions de monument historique et de patrimoine ne sont apparues qu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle dans le discours savant, et qu'il n'existait avant cela que des pratiques de conservation et de restauration (El Kadi, 2003 : 100).

### **1. 2. 2. Pourtant, différentes conceptions du patrimoine existent**

Paul Claval dit comme d'autres que le patrimoine s'est construit en Occident et en Europe plus précisément, entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle, même s'il prend racine plus tôt au siècle du Quattrocento en Italie (cf. chapitre 1). Il pose les voyages des expéditeurs européens et l'avènement de l'ère coloniale comme des étapes primordiales dans l'extension de l'idée de

patrimoine. L'idée s'est ensuite élargie, aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, mais ne s'est implantée que récemment dans d'autres sphères culturelles (Claval, 2003). Les Occidentaux sont selon lui les premiers à s'être posé la question de la désignation et de la conservation d'un patrimoine en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud. Se pose bien sûr alors un problème de définition : quel passé valoriser ? Quelles traces privilégier ? Car le patrimoine s'est essentiellement construit, dans un premier temps du moins, sur le concept de monument historique primordial en Occident, inexistant dans d'autres sphères culturelles. Ainsi Gaston Zossou, ministre de la culture du Bénin, rappelait en 2001 que le patrimoine matériel en représentait que 20% du patrimoine culturel africain : « *Les Africains se sont laissés possédés par des esprits plutôt que d'investir dans le monumental. Ils ont fait le choix d'un patrimoine moins tangible où dominant la danse, la musique, le chant, le récit*<sup>96</sup> ». Pour Anne Ouallet, la première phase du processus de patrimonialisation en Afrique fut l'appropriation de l'art africain par l'Occident : c'est pendant l'ère coloniale que les Européens découvrent les objets exotiques qui viennent enrichir les collections de leurs musées spécialisés (Ouallet, 2003 : 62). Cela constitue une première appropriation abusive et détournée : ces objets ne peuvent en effet constituer un patrimoine en Afrique. Quand les Occidentaux s'attachent à un objet, les Africains s'attachent eux au rituel qui lui est associé (Ouallet, 2003 : 62). De la même manière, le rapport au temps est différent dans la plupart des cultures africaines de ce qu'il est en Europe : nul fétichisme du passé, nulle valeur accordée à l'ancienneté, au révolu. Citant Guy Debord<sup>97</sup>, Anne Ouallet explique ainsi qu'en Afrique de l'Ouest le concept du temps est cyclique : « *il ne passe pas mais revient* » à la différence des sociétés occidentales où il est irréversible. La relique n'y a donc aucun sens, et les musées ethnographiques conçus par les Européens avec leurs collections d'objets sortis de leur contexte en peuvent être appropriés par les Africains.

### 1. 2. 3. Les raisons de l'exportation du concept de « patrimoine mondial »

Anne Ouallet rappelle que la référence au patrimoine est récente en Afrique, et qu'elle est apparue d'abord dans le discours des experts ou des programmes d'aide internationaux « *élaborés selon un type de pensée occidentale* » (Ouallet, 2003 : 59). La prétention à l'universalité qui sous-tend ces programmes tendant à nier les spécificités culturelles locales, est apparu un patrimoine répondant à des normes mondiales répondant « *avant tout aux aspirations d'une élite planétaire* » (Ouallet, 2003 : 59). Selon Paul Claval, ce mouvement actuel de mondialisation de la conservation patrimoniale aurait deux causes principales : la brutalité de l'impact de la globalisation économique et culturelle, les sociétés créant du

<sup>96</sup> Zossou G., propos recueillis par E. de Roux, Le Monde, 2 mai 2001, cité par Gravari-Barbas Maria et Guichard-Anguis Sylvie, « Introduction », in *Regards croisés sur le patrimoine*, Gravari-Barbas Maria et Guichard-Anguis Sylvie (dir.), Paris, PUS, 2003, p. 12.

<sup>97</sup> Guy Debord, 1967, *La société du spectacle*, Les Editions Buchet-Chastel, Paris.

patrimoine en réaction à la menace de disparition de leur identité propre, et la valeur conférée à un bien par le statut de « patrimoine mondial » qui peut générer des retombées économiques non négligeables. Les sociétés non occidentales suivraient une élite mondiale qui distribue en quelque sorte le label « patrimoine » en imposant ses modes de pensée et ses façons de faire, homogénéisés selon un modèle d'inspiration occidentale. *« L'appauvrissement qui se généralise et dont souffre l'État, les partis politiques, les ONG, les chercheurs, les formateurs [...] crée et entretient de faux consensus à tous les niveaux [...]. La grande majorité, y compris ceux des villages les plus reculés, ont fini par comprendre qu'il vaut mieux accepter les normes et valeurs que véhiculent les projets contre quelques gratifications si minimes ou si ponctuelles soient-elles<sup>98</sup>. »*

Schématiquement, le processus de patrimonialisation peut provenir d'une initiative officielle, venue « d'en haut » (sens *top-down*), ou d'une initiative locale, des habitants, « par le bas » (sens *bottom-up*), même s'il est entendu que la plupart du temps les deux mouvements sont mêlés et que l'impulsion de la mise en patrimoine provient presque toujours « d'en haut ». Dans le premier cas (*top-down*), Anne Ouallet prend l'exemple de Tombouctou dont elle évoque le « mythe international » (Ouallet, 2003 : 65) et dont les monuments ont été classés par l'Unesco au titre du patrimoine mondial en 1989. On observa l'affrontement de deux conceptions différentes du patrimoine lors de l'exécution des travaux de sauvegarde, le mode traditionnel de réparation annuelle de la mosquée ne s'accommodant pas du programme de restauration de l'Unesco. Le programme international finit par l'emporter, déposédant en quelque sorte les Tombouctiens de leur héritage. Dans le cas d'une patrimonialisation « par le bas », Anne Ouallet note que le type de bien concerné n'est pas le même : Au Mali, quand l'Unesco s'intéresse aux monuments de Tombouctou (les mosquées, les mausolées, les cimetières), les habitants patrimonialisent ce qui relève du sacré, des objets qu'ils utilisent. Un puits, une mare, un arbre, voire un simple lieu peuvent être patrimoine. *« Ce qui est accepté comme patrimoine est le miroir du fonctionnement social, ceux qui y ont accès, qui peuvent le gérer, sont investis de pouvoirs plus importants »* (Ouallet, 2003 : 72). Le jeu des acteurs est en effet primordial : qu'elle vienne « du haut » et impose des conceptions du patrimoine étrangères aux valeurs locales, ou « du bas », la patrimonialisation est un enjeu de pouvoir et de contrôle territorial.

La notion d'**universalité** ne va donc pas de soi. Elle ne fait sa première apparition dans un texte officiel qu'en 1965, dans la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite Charte de Venise.

---

<sup>98</sup> Traoré Aminata, ancienne ministre de la culture et du tourisme du Mali, interview in *Le Républicain*, hebdomadaire malien du 17 septembre 1997. Extrait cité par Ouallet A., 2003 : 64.

« *Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme **un patrimoine commun** et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité* » (Préambule de la Charte de Venise). Les valeurs locales passent au second plan, les organisations internationales prenant le parti d'une valeur universelle des biens patrimoniaux, l'humanité toute entière se retrouvant de ce fait responsable de leur sauvegarde et de leur transmission en l'état. La notion d'authenticité semble en effet dénier la réalité d'une évolution de ce « message spirituel » porté par les œuvres, et d'une transformation de leur usage causée par les mutations sociales, les changements de mode de vie et de référents culturels etc. Il est important d'insister sur le fait que ces mutations sont souvent le fait d'une entrée dans la modernité, souvent amenée par la mondialisation des échanges économiques, des modes de l'aménagement urbain et de l'urbanisme, des valeurs culturelles dominantes. Pourtant, c'est dans un même esprit globalisant que la communauté internationale se trouve dans ce texte enjointe à se sentir concernée par la sauvegarde du patrimoine, et plus encore à participer à sa conservation.

L'autre élément de compréhension de cette notion de « patrimoine commun » est l'idée de coopération internationale, les États les plus pauvres ne pouvant sauvegarder leur patrimoine qu'avec l'aide des pays riches. Rappelons que la Charte de Venise est signée peu après le sauvetage du temple d'Abou Simbel, et de 22 autres temples nubiens, qui risquaient de disparaître sous les eaux du lac Nasser créé par la construction du haut barrage d'Assouan. Les gouvernements égyptien et soudanais avaient alors demandé l'aide de l'Unesco qui mit sur pied la plus vaste campagne internationale jamais entreprise de sauvegarde d'un patrimoine.

Cela ne signifie pas pour autant que les États peuvent s'en remettre totalement à la communauté internationale. Chaque État reconnaît qu'il est en premier chef responsable de l'identification et de la protection des biens patrimoniaux situés sur son territoire. L'assistance internationale ne doit donc pas se substituer à la compétence nationale, mais doit rester une aide extérieure. Chaque État est en effet tenu par la convention de mettre en place sur son territoire une politique et tout un arsenal de dispositions qui lui permettront de protéger efficacement son patrimoine. Par là, l'Unesco indique bien que la protection du patrimoine passe nécessairement par une prise de conscience au niveau national de son existence, de son intérêt et de l'importance de sa conservation et de sa transmission aux générations futures. Rien en effet ne peut être imposé « d'en haut » par l'Unesco. Pour autant, chaque État reconnaît que la communauté internationale tout entière a « le devoir de coopérer » à la protection des biens reconnus comme appartenant au patrimoine mondial.



### 1. 3. L'ÉVOLUTION DES VALEURS PORTÉES PAR LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

#### 1. 3. 1. Vers une conception moins restrictive du patrimoine

Olivier Lazzarotti (2000) explique dans son analyse de la logique de la répartition planétaire des sites classés que le déséquilibre est surtout dû à la définition même du mot « patrimoine ». *« Elle valorise, en effet, la conception monumentale et esthétique européenne, retravaillée par les Etats-Unis. De ce fait ce qui est représenté ressemble plus à la carte de l'histoire et du naturel tels que se les représentent ces Occidentaux »* (Lazzarotti, 2000 : 13).

Les versions successives des Orientations ont toutefois permis de prendre en compte une conception moins restrictive du patrimoine culturel (Pressouyre , 1997 : 49-51). On observe ainsi la disparition graduelle de la notion de chef-d'œuvre artistique : il est aujourd'hui question de chef-d'œuvre du génie créateur humain. La valeur artistique s'efface pour laisser place à une valeur davantage culturelle, ou du moins prenant en compte le contexte culturel donné. Quand le chef-d'œuvre artistique relevait ainsi d'une valeur largement subjective, particulièrement si on voulait la penser universelle, on laisse davantage au génie créateur humain la possibilité de s'exprimer de manières différentes au sein de cultures différentes. Cette reconnaissance de la diversité des cultures, on la retrouve dans le deuxième critère d'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle, qui met en avant les « échanges d'influence » quand, dans une version antérieure, étaient privilégiées les « têtes de séries », chefs-d'œuvre dont l'influence s'étend dans le temps et l'espace, au risque que soit reconnu implicitement le concept de culture dominante ayant valeur représentative<sup>99</sup>. Dans les années 1990 en effet, *« des voix, notamment africaines, se sont élevées pour faire évoluer ces définitions d'une conception « humaniste » vers une conception « anthropologique » du patrimoine et faire, ainsi, reconnaître le patrimoine immatériel »* (Lazzarotti, 2000 : 13).

De là a émergé un concept de culture plus proche de celui que définit l'anthropologie, les notions de « tradition culturelle » et de « civilisation vivante » ayant fait leur apparition. Daniel Fabre (Fabre, 1997), dans un article des *Entretiens du patrimoine* consacré aux relations entre l'ethnologie comme science et le patrimoine comme objet, fait du patrimoine une question ethnologique. À l'origine se trouve la notion de « populaire » qui a pu en effet désigner pour les historiens et les ethnologues un socle de culture commune, sorte de *« plasma [culturel] majoritaire »* (Fabre, 1997 : 62) devenu le terrain par excellence de l'ethnologue dans nos sociétés occidentales. Par ailleurs, l'argument de l'urgence, face aux bouleversements qui affectent cette culture de masse et risquent de l'altérer voire de la faire disparaître, a joué dans la rencontre de l'ethnologie et du patrimoine. Le « patrimoine

<sup>99</sup> Centre du patrimoine mondial, 2008, *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, Unesco.

ethnologique » est donc né à la fois de l'étude des pratiques collectives qu'une société se transmet d'une génération à l'autre, et du sentiment que ces pratiques, « *soubassement populaire de nos identités* » (Fabre, 1997 : 64) est en train de se perdre.

### 1. 3. 2. « Authenticité » ? « Intégrité » ?

Un bien n'est considéré d'une valeur universelle exceptionnelle (critère essentiel à son classement sur la liste du patrimoine mondial) que dans la mesure où il répond aux conditions d'intégrité et/ou d'authenticité requises. **L'authenticité** est évaluée par le Comité en fonction du degré de crédibilité qu'il peut accorder aux sources qui en attestent<sup>100</sup>. Les orientations reconnaissent que ce critère d'authenticité peut varier d'une culture à l'autre. Le respect dû à chaque culture exige donc que ce critère soit évalué dans le contexte culturel propre au bien considéré.

Cela semble parfait si l'on est sûr que le jugement sur la valeur du bien ne provient pas d'une équipe d'experts extérieure au contexte culturel de l'objet, équipe qui sera forcément tentée d'importer un système de valeurs qui lui est propre mais ne conviendra pas nécessairement au cas précis dont ils s'occupent. Cette préoccupation est bien réelle dans le cas de la ville de Harar dont le dossier de candidature à l'inscription a été entièrement conçu, réalisé et rédigé par une équipe française.

Les orientations précisent au travers de quels attributs s'exprime l'authenticité d'un bien : il s'agit de la forme et de la conception, des matériaux et de la substance, de l'usage et de la fonction, des traditions, techniques et systèmes de gestion, de la situation et du cadre, de la langue et autres formes de patrimoine immatériel, de l'esprit et de l'impression, et d'autres facteurs internes et externes.

**L'intégrité** est l'autre critère à remplir impérativement. Pour que soit reconnue cette intégrité, il faut que le bien possède tous les éléments fondant sa valeur exceptionnelle universelle, qu'il soit d'une taille suffisante et que l'on s'assure qu'il ne va pas rapidement se dégrader du fait du manque d'entretien ou d'autres périls liés au développement. L'impact des processus de détérioration doit être contrôlé par l'État qui propose l'inscription, puisque l'entretien du bien est en premier lieu à sa charge, ce qui explique que la Convention insiste sur la nécessité pour l'État de posséder des structures assurant la conservation de ses biens d'une part, de mettre en œuvre une politique volontariste en faveur du patrimoine d'autre part.

---

<sup>100</sup> Le bien doit « répondre au critère d'authenticité pour ce qui est de sa conception, de ses matériaux, de son évolution ou de son environnement et dans le cas d'un paysage culturel, de son caractère ou de ses composants distinctifs », *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, Unesco – Centre du patrimoine mondial, 2005, II. D. \$78, p. 23.

Ainsi chaque bien inscrit doit avoir une protection législative réglementaire, institutionnelle ou traditionnelle adéquate, au niveau national et local.

Les biens inscrits sur la liste du patrimoine culturel doivent répondre à un certain nombre de critères spécifiques : dans le cas d'une ville ou d'un morceau de ville, le tissu urbain devra être bien conservé, de même que les « relations et les fonctions dynamiques ». Ces précautions prouvent bien que l'on est en train d'évoluer de la notion d'« ensemble » en tant que groupe de constructions, somme d'objets distincts les uns des autres, vers la notion de paysage urbain ou de « paysage culturel ». Le tissu dans sa globalité est pris en compte, et c'est l'intégrité de l'ensemble qui importe, l'ensemble comprenant les divers éléments matériels d'un tissu urbain, mais aussi les fonctions et autres « propriétés vivantes essentielles » de ce tissu.

Ainsi, à Harar, la continuité de la fonction commerciale comme élément structurant de morphologie et d'identité urbaine fait partie des critères d'intégrité mis en avant dans le dossier de candidature.

### **Contradictions et difficultés**

La question de l'**authenticité** est très sensible : c'est un critère polémique car il ne permet pas de rendre compte de la même manière du patrimoine d'aires culturelles aussi différentes que l'Europe occidentale, le Japon, l'Afrique par exemple. Françoise Choay (Choay, 1992) a ainsi montré que, dans certaines cultures, le monument est régulièrement reconstruit selon un procédé rituel ; c'est ainsi qu'il demeure vivant. L'authenticité prend donc des sens très variables selon l'aire culturelle où l'on se trouve.

L'intégration de nouveaux objets impose ainsi une souplesse toujours plus grande des critères. Mais le risque n'est-il pas de transformer le patrimoine mondial en un vaste inventaire où à peu près tout a vocation à entrer ? Selon Patricia Falguières, l'inventaire patrimonial relève de la solution d'un cas de jurisprudence : lorsque la catégorie qui permettrait à un objet d'être intégré à la liste n'existe pas, on l'invente. « *Toutes les manœuvres qui permettent d'inventer la règle qui lui donnera place sont légitimes* » (Falguières, 1997 : 303) car l'objet est premier sur les opérations de description.

« *Chaque cas d'inscription exige qu'on invente la règle d'inscription, les critères de départ n'ayant de pertinence que par le travail d'élaboration auquel ils auront donné lieu* » (Falguières, *ibid.*) : cette capacité à intégrer de nouveaux objets permet l'extension indéfinie du système. « *Du seul fait qu'une classification se veuille planétaire, il ne saurait être question qu'elle repose sur un axe unique de déterminations – univocité qu'on aurait raison de tenir pour un effet de force des nations les plus puissantes* » (Falguières, *ibid.*).

### 1. 3. 3. Une stratégie et des objectifs en constante évolution

Les missions clés de la Convention sont « l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle ». L'identification incombe à chaque État et relève de choix de nature souvent politique. La protection, la conservation et la mise en valeur sont la plupart du temps effectuées grâce à l'aide des financements ou de l'assistance technique des programmes internationaux. Ces opérations répondent donc aux principes et normes communes qui figurent parmi les objectifs stratégiques de l'Unesco dès sa fondation. Quant à la transmission du patrimoine aux générations futures, elle incombe en toute logique à l'humanité toute entière puisque le dit patrimoine a été déclaré de valeur universelle.

À partir de ce point de départ, les objectifs stratégiques actuels (aussi appelés les « quatre C ») sont ainsi définis :

*« Renforcer la **Crédibilité** de la Liste du Patrimoine Mondial ;*

*Assurer la **Conservation** efficace des biens du Patrimoine Mondial ;*

*Favoriser le développement d'un renforcement effectif des **Capacités** dans les Etats parties ;*

*Développer la sensibilisation du public, la participation et l'appui au patrimoine mondial par la **Communication**<sup>101</sup>. »*

Il apparaît donc une nouvelle préoccupation pour la « crédibilité » de la liste, donc un souci d'adapter les critères d'inscription à l'élargissement des types de biens considérés. Il est d'ailleurs dans les prérogatives des organismes consultatifs (ICCROM, ICOMOS et UICN<sup>102</sup>) d'« aider au développement et à la mise en œuvre de la stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible ».

<sup>101</sup> En 2002, le Comité du patrimoine mondial a révisé ses objectifs stratégiques. La Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial (2002) est disponible à l'adresse Internet suivante :

<http://whc.Unesco.org/fr/budapestdeclaration>

<sup>102</sup> ICCROM : Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, créé par l'Unesco en 1956. Fonctions : exécution de programmes de recherche, de documentation, d'assistance technique, de formation et de sensibilisation pour améliorer la conservation du patrimoine culturel immobilier et mobilier.

ICOMOS : ses fonctions sont de favoriser l'application de la théorie, de la méthodologie et des techniques scientifiques à la conservation du patrimoine architectural et archéologique.

UICN : Union mondiale pour la nature (anciennement l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources), créée en 1948 et réunissant des gouvernements nationaux, des ONG et des scientifiques dans un partenariat mondial. Missions : encourager et d'aider les sociétés à travers le monde à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à s'assurer que tout usage des ressources naturelles est équitable et écologiquement durable.

### **Valeurs universelles / valeurs locales : la reconnaissance de la diversité des cultures et des conceptions du patrimoine**

Le point de départ est la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine commun à l'ensemble de l'humanité, de sa fragilité et de la nécessité de mener des actions d'urgence s'il est en péril. Mais le patrimoine revêt une réalité complexe et évolutive, et arrivent aujourd'hui de nouvelles interrogations sur la notion même de patrimoine. Ainsi, pourquoi privilégier le patrimoine mondial sur le patrimoine national ? Comment sauvegarder un patrimoine immatériel ? Où s'arrêter dans la conservation pour ne pas figer pour l'éternité toute production humaine ? A partir de quand les productions contemporaines peuvent-elles être considérées comme des éléments du patrimoine mondial ? Comment faire face aux nouveaux périls souvent d'origine humaine (pollution industrielle, frénésie immobilière, surpopulation...) ? Enfin, toutes les sociétés portent-elles le même regard sur leur patrimoine que les rédacteurs des conventions internationales ?

En effet, il apparaît encore aujourd'hui un grand déséquilibre entre régions Nord et régions Sud dans l'application de la Convention : une surreprésentation de l'Europe dans les pays signataires. Cela pose un problème de taille qui remet en cause l'universalité présumée du patrimoine mondial. On observe par ailleurs une importance disproportionnée des monuments à cause de l'interprétation actuelle des critères qui privilégie encore le monumentalisme et la représentativité visible même si l'on a vu que le discours de l'Unesco met en avant des efforts de rééquilibrage de la liste.

De ces constats naît un questionnement : un patrimoine vraiment universel existe-t-il ? Est-il possible de le définir ? La décision a été prise d'élargir les critères de sélection, ce qui tendrait à prouver que le comité du patrimoine mondial a commencé de prendre acte de la diversité des cultures humaines. Le monde ne peut en effet être déchiffré par le seul regard européen : ce qui est digne d'être conservé se diversifie à l'image de la variété des cultures humaines. La culture apparaît désormais comme un tissu vivant, changeant : les valeurs qui semblent les plus universelles aux Européens apparaissent en réalité comme le produit d'une culture spécifique et dominante. C'est sur cette idée que s'ouvrait en 1994 la réunion de Nara au Japon sur l'authenticité dont l'objectif était d'instaurer un débat sur « *les voies et moyens d'élargir les horizons dans la perspective d'assurer un plus grand respect de la diversité des cultures et des patrimoines*<sup>103</sup> ».

---

<sup>103</sup> Rapport de la réunion de Nara sur l'authenticité à sa 18<sup>e</sup> session, Japon, 1<sup>er</sup>-6 nov 1994, préambule.

## Les critères de sélection

Dans le débat autour des critères de sélection, la réunion de Nara apporte un éclairage nouveau sur la diversité culturelle. Le point de départ est le concept d'authenticité mis en avant par le Comité qui se veut respectueux des valeurs culturelles et sociales de tous les pays. Mais quoi de plus difficile à évaluer que l'authenticité d'un bien si l'on admet la diversité des cultures et des référents pouvant être employés comme critères de cette authenticité. Comment la définir ? Comment la garantir ? Comment être sûr qu'elle ne prend qu'un sens, compris de tous ? L'ambiguïté fondamentale du concept d'authenticité fait qu'un site culturel n'est authentique qu'en fonction du regard d'une époque ou d'une culture. Il faut éliminer a priori conjecture et reconstruction afin d'éviter le risque de quête du spectaculaire et de récréation artificielle.

Un des objectifs de la réunion était de résister à la banalisation des cultures minoritaires dans bon nombre de régions du globe et de « *respecter et mettre en lumière toutes les facettes de la mémoire collective de l'humanité.* » Pour cela, les participants à la réunion ont mis en avant la diversité culturelle et la diversité du patrimoine à laquelle le patrimoine mondial doit se confronter. Cette diversité des cultures constitue en effet « *une richesse intellectuelle et spirituelle irremplaçable pour toute l'humanité* », indispensable à son développement. « *Les cultures et les sociétés s'expriment dans des formes et des modalités d'expression, tant tangibles que non tangibles, qui constituent leur patrimoine* ». Une autre définition du patrimoine nous est ici proposée : il ne s'agit plus de transmission, mais de l'expression d'une culture particulière. Toute production sociale serait-elle donc potentiellement du patrimoine ? En ce cas, où placer les limites du patrimoine ?

Un des principes fondamentaux de l'Unesco et de la Convention de 1972 est que le patrimoine de chacun est le patrimoine de tous. C'est là le point essentiel justifiant la notion de patrimoine mondial. Tout en reconnaissant la diversité des cultures qui génèrent ce patrimoine, leur responsabilité à chacune dans sa gestion et la prééminence de leurs valeurs fondamentales propres, les participants à la réunion de Nara rappellent que l'adhésion à la Convention du patrimoine mondial implique l'acceptation d'un certain nombre d'obligations et surtout d'une **éthique** à laquelle tous les États parties doivent souscrire. **L'authenticité** fait partie de cette éthique, « *tant les jugements sur les valeurs reconnues au patrimoine que sur les facteurs de crédibilité des sources d'information peuvent différer de culture à culture, et même au sein d'une même culture* ». Les critères fondant l'authenticité d'un bien ne peuvent donc être uniques et universels, ce qui suppose que l'authenticité doit être évaluée en rapport avec le contexte culturel auquel appartient le bien et que soient donc identifiés et reconnus dans chaque culture les caractères spécifiques permettant le jugement sur le patrimoine.

Les missions clés de la Convention sont les suivantes : « *L'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle* ». L'identification incombe à chaque État, et relève de choix de nature souvent politique. La protection, la conservation et la mise en valeur sont la plupart du temps effectuées grâce à l'aide des financements ou de l'assistance technique des programmes internationaux. Ces opérations répondent donc aux principes et normes communes qui figurent parmi les objectifs stratégiques de l'Unesco dès sa fondation. Quant à la transmission du patrimoine aux générations futures, elle incombe en toute logique à l'humanité toute entière puisque le dit patrimoine a été déclaré de valeur universelle.

## 2. LES ÉTAPES DE LA PATRIMONIALISATION À ALEP ET À HARAR

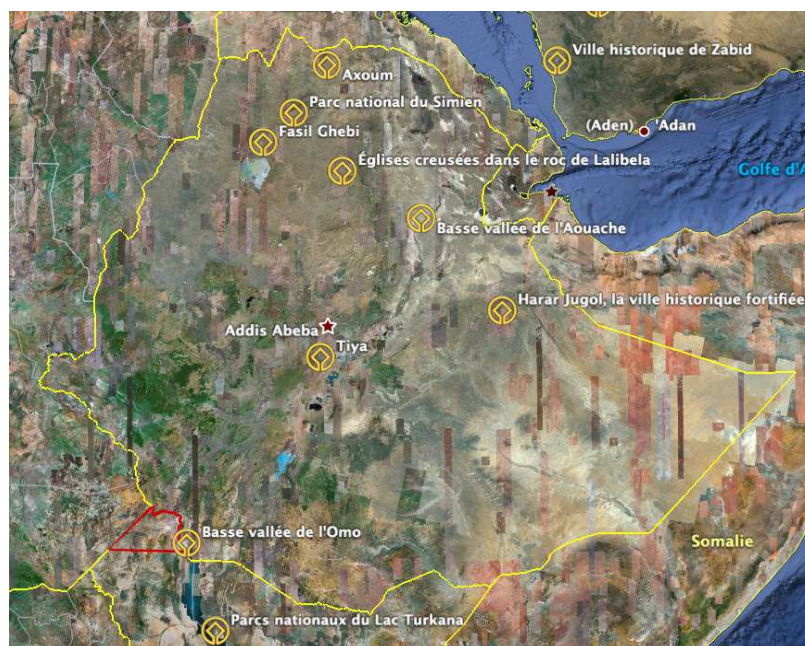
### 2. 1. L'IDÉE DE PATRIMOINE ET SA MISE EN ŒUVRE DANS LES POLITIQUES EN ÉTHIOPIE ET EN SYRIE

En **Éthiopie**, il est frappant de constater l'antériorité de classement des grands sites culturels et historiques de l'Abyssinie chrétienne. Depuis près de deux siècles, l'épicentre politique de l'Éthiopie se trouve sur les hauts plateaux du quart nord-ouest du pays (Gascon, 2006). Là se concentrent les hauts lieux de mémoire de l'Abyssinie chrétienne qui les premiers ont accédé au statut patrimonial et à la reconnaissance internationale sanctionnée par une série de classement par l'Unesco et l'afflux des touristes.

En 1978 sont ainsi classées les églises creusées dans le roc de Lalibela, haut lieu du christianisme datant du début du 13<sup>e</sup> siècle, également lieu de pèlerinage et de dévotion toujours très vivant. Aux périodes de Noël, de Pâques ou de l'Épiphanie, le site voit converger de 20 000 à 50 000 fidèles, le plus souvent à pied. Lalibela est aussi devenue une destination touristique assez fréquentée depuis la construction d'un aéroport et d'une véritable route d'accès goudronnée en 1997. En 1979, est classé Fasil Ghebi, cité fortifiée sise dans la ville de Gondar et qui fut la résidence de l'empereur éthiopien Fasilidès et de ses successeurs aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. L'enceinte renferme, en plus du palais impérial, de nombreuses églises, palais, monastères et édifices publics et privés. En 1980, c'est au tour des ruines de l'ancienne ville d'Axoum d'être reconnues et classées patrimoine mondial : Axoum, c'est le cœur de l'Éthiopie antique, vestige du temps où cet empire était aussi puissant que l'Empire romain d'Orient ou la Perse. Les ruines datent du 1<sup>er</sup> au 13<sup>e</sup> siècle.

Les autres sites classés en Éthiopie depuis 1980 sont un site naturel (le parc national du Simien en 1978), deux sites paléontologiques dont les vestiges témoignent des origines et de l'évolution de l'humanité (les basses vallées de l'Awache et de l'Omo en 1980), et un site archéologique témoignant de la protohistoire éthiopienne (Tiya, classé en 1980). Il est donc remarquable de constater que les premiers sites culturels, qui sont tous des traces de l'Éthiopie chrétienne antique et médiévale ou de l'Éthiopie en tant que berceau de l'humanité, ont été classés entre 1978 et 1980, et qu'il a ensuite fallu attendre 26 ans pour que soit reconnu un témoignage d'un autre pan de la culture et de l'histoire éthiopiennes : la vieille ville de Harar, qui fut l'un des bastions de la diffusion de l'islam dans le sud du pays.

**Carte 31 : Les sites classés patrimoine mondial en Éthiopie**



Source : Unesco / Google Earth (2009)

En **Syrie**, la puissance mandataire française et ses propres référents ont exercé une influence indéniable sur la construction de l'idée de patrimoine. Et pourtant, dans la tradition arabo-musulmane, les sociétés citadines du Moyen-Âge (traditions orientales, arabes ou musulmanes) ont toujours eu un souci fort du passé. L'environnement quotidien était essentiellement constitué d'une accumulation d'éléments parfois très anciens (on pense aux traces antiques de la Mدينه à Alep) et cet héritage a pu être, à toutes les époques de l'islam, l'objet de commentaires d'une littérature spécialisée de la part des historiens, des géographes... (David, 2000). Ces auteurs musulmans évoquent surtout la ville de l'Islam, les vestiges antérieurs n'étant que rapidement décrits. Toutefois, les inscriptions grecques,



hébraïques ou autres, bien que mal traduites ou mal comprises, font partie des sources qui permettent d'évoquer une profondeur historique plus ou moins mythique.

« *En fait, dans les villes du Moyen-Orient musulman avant le XIXe siècle, le patrimoine semble surtout constitué d'événements, d'actions de personnes ou de groupes, dont les objets, les architectures, les espaces urbaines, conservés ou évoqués par les historiens et les chroniqueurs rendent compte.* » (David, 2000 : 336). Les qualités esthétiques de ces objets hérités sont un supplément de sens, mais ne constituent pas leur cœur. « *Il semble donc que la démarche importante soit la constitution d'une chaîne continue de témoins matériels, remontant à une origine, pour établir une généalogie de la ville* » (David, 2000 : 336). On n'observe donc pas encore de motivations patrimoniales au sens moderne du terme.

« *L'idée de patrimoine est [...] une idée de la société et de la pensée moderne en Occident qui dissocie la contemplation de l'œuvre de sa possession et de son usage* » (Pinson, 1991 : 1, cité par David, 2000 : 340). C'est au 19<sup>e</sup> siècle en France et en Europe qu'est construit l'appareil conceptuel, matériel et administratif du patrimoine. Et c'est peu ou prou à la même époque que le concept de patrimoine est introduit en Syrie alors sous domination de l'Empire ottoman. Une loi de 1884 charge en effet la Direction Générale des Musées Impériaux du service des antiquités sur toute l'étendue de l'Empire ottoman. En province, cette charge est déléguée aux directeurs de l'Instruction Publique. Tous ces objets inventoriés sont considérés comme propriété de l'Empire ottoman, le processus étant à la fois une « modernisation » inspirée de l'Occident et une forme de « nationalisme ottoman » en gestation.

Après la première guerre mondiale et le démembrement de l'Empire, les Français qui obtiennent le mandat sur la Syrie et le Liban y prennent en main la surveillance et la gestion des Antiquités et Monuments Historiques. Les décrets de 1919 transfèrent notamment la responsabilité des antiquités à l'autorité militaire française. Ils sont suivis par d'autres décrets qui précisent le cadre réglementaire concernant les antiquités et notamment leur définition : sont antiquités les objets et bâtiments antérieurs à 1700 et éventuellement postérieurs à cette date s'ils présentent un intérêt particulier pour l'historien et le public. Un Inventaire général des monuments historiques est institué. À qui appartient alors ce patrimoine et qui le perçoit comme tel ? On pourrait sans doute montrer qu'il est ambivalent, colonial et syrien à la fois. « *Le passé grec, hellénistique, romain et byzantin, commun à l'Orient et à l'Occident, est souvent accaparé par celui-ci. Ainsi le patrimoine peut-il être un facteur de justification de la présence coloniale. Paradoxalement, le même patrimoine n'est pas nécessairement rejeté par les héritiers du Bilad Al-Cham<sup>104</sup>, et peut être revendiqué pour diverses raisons, entre autres par des groupes qui souhaitent se constituer une identité particulière* » (David, 2000 : 341).

<sup>104</sup> Bilâd al-Shâm : littéralement, "terre de la main gauche". Il s'agit du surnom de la région comprenant la Syrie, le Liban et la Palestine. Al-Shâm correspond encore aujourd'hui au nom de la ville de Damas en arabe dialectal syrien.

La patrimonialisation en cours en Syrie est donc particulièrement complexe. C'est un phénomène récent qui a commencé à prendre forme avec les règlements et l'organisation mis en place par les administrations ottomane puis française mais qui doit se construire dans une certaine contradiction avec les définitions héritées de la période « coloniale », c'est-à-dire les intérêts culturels et politiques proprement français. Jean-Claude David observe à ce sujet qu'il n'y a pas de rejet, mais plutôt une réinterprétation et un réinvestissement du sens. Enfin, la vie anime encore de nombreux bâtiments ou vestiges conservés comme cadres d'un quotidien plus ou moins banal, ce qui représente une difficulté supplémentaire.

## **2. 2. SIGNIFICATIONS DU PATRIMOINE AU MOMENT DES PREMIÈRES DÉMARCHES EN VUE DU CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL**

Au début des années 1980, au moment des démarches syriennes en vue du classement d'Alep, la notion de monumentalité est encore forte en Syrie. Le bien que l'on tente de sauvegarder est un ensemble bâti, alors qu'à Harar on essaie de sauver un ensemble beaucoup plus diffus, peu monumental, mais très fortement lié à la protection d'une culture, d'un peuple et de son histoire. Dans un cas comme dans l'autre est présente l'idée d'un patrimoine mis en péril par des menaces bien réelles et identifiées : les bulldozers œuvrant pour le nouveau schéma directeur alépin, le risque de dilution de la culture hararie – y compris son volet architectural – à cause de sa position minoritaire.

### **2. 2. 1. À Harar, un intérêt scientifique et intellectuel d'abord exogène**

Harar s'est construit au cours de l'histoire une forte originalité en Ethiopie : le souvenir de son indépendance passée et du rayonnement harari ne s'est pas éteint malgré les difficultés économiques actuelles de la ville et la mixité ethnique de sa population. C'est malgré tout dans un contexte de déclin qu'intervient le tournant patrimonial, c'est-à-dire l'affirmation de l'existence d'un bien « patrimonial » que les autorités cherchent à protéger et à valoriser.

La prise de conscience d'un patrimoine à protéger et l'effort de conservation sont nés à Harar dans les années 1980. La protection patrimoniale fait alors partie d'une politique plus globale pour la préservation et la promotion de la culture hararie. Le danger identifié est lié à la dégradation de la vieille ville et aux effets de la croissance démographique, comme cela a pu être le cas pour d'autres villes comme Zanzibar par exemple (Bosredon, 2005).

Mais ce sont aussi les pressions politiques et culturelles pesant sur Harar, sa langue, son histoire, sa littérature, sa structure sociale, ses coutumes en général qui ont servi de déclencheur. Cela est particulier à la position de Harar, enclave en région Oromiya, et dont

l'identité et le statut de région sont fondés sur des caractéristiques culturelles spécifiques. Or pour les Hararis, le Jugol joue un rôle central exceptionnel dans cette culture dont il reste le cœur. Au niveau politique et institutionnel, un premier schéma directeur « pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine harari » a été réalisé par une équipe d'experts de l'Unesco dirigée par Flemming Aalund en 1985. Ce plan a contribué à la promotion des biens meubles et immeubles du Jugol, ce qui tend à indiquer que la désignation extérieure (par l'Unesco) a précédé la prise de conscience locale.

En 1992, peu après la création de la région, un Conseil harari, émanation de l'Assemblée générale de l'État National Régional du Peuple Harari (HPNRS) qui est le corps gouvernemental de la région, est créé avec le concours de personnalités locales et de spécialistes de la culture hararie (historiens, sociologues, linguistes...). La décision est prise de créer un Bureau de la Conservation, dont l'effort devra se porter sur le patrimoine urbain du Jugol. Le bureau ne sera effectivement mis sur pied qu'en 2003, à l'occasion du montage du dossier de candidature de Harar sur la liste du patrimoine mondial.

En 1998, un nouveau schéma directeur est réalisé par le NUPI (Addis Abeba), dans lequel le Jugol n'est pas réellement défini comme une entité spécifique pour laquelle se posent des problèmes particuliers appelant des réponses précises. Le plan se contente de constater que les potentialités touristiques de la vieille ville sont sous-exploitées et propose quelques recommandations visant surtout à restaurer certains bâtiments emblématiques et à développer le tourisme. 3500 mètres de remparts sont ainsi restaurés, et la maison Jorald devenue « Maison Rimbaud » est réhabilitée grâce à une coopération franco-éthiopienne (cf. photos de la maison Rimbaud, chapitre 2).

Parallèlement à ces mesures encore timides et à ces réalisations touchant quelques édifices phares identifiant de l'extérieur la culture hararie que l'on cherche à préserver, une équipe de consultants (Tropic Consulting Engineers) évalue en 1998, à la demande de la région, les facteurs de dégradation menaçant la ville et son patrimoine. L'étude pointe du doigt le problème de l'eau (l'approvisionnement en eau potable, la pollution de l'eau) et celui de l'évacuation des déchets solides et liquides en aval (Revault, Santelli, 2004b : 72). Cette préoccupation est encore d'actualité aujourd'hui même si des efforts de pavage des rues et d'installation de caniveaux ont été réalisés en 2003 par le conseil de la ville et qu'un aqueduc est en cours de construction pour acheminer de l'eau potable de la région de Dire Dawa vers Harar.

Enfin, Harar a vu s'intensifier l'intérêt scientifique pour son patrimoine, et plus généralement pour son histoire et sa culture. Le patrimoine harari est en effet devenu depuis plusieurs années un sujet de recherche privilégié pour de nombreux chercheurs locaux (citons les

travaux de l'historien Ahmed Zekaria, ou ceux de l'architecte Fouad Abdullahi par exemple), et internationaux (de nombreux chercheurs en musicologie, en anthropologie, en architecture-urbanisme etc. se sont intéressés à Harar). Il est estimé dans le dossier de candidature de la ville au patrimoine mondial qu'une cinquantaine de chercheurs italiens, français, allemands et américains, se rendent actuellement régulièrement sur le terrain afin d'y poursuivre leurs recherches.

### **2. 2. 2. À Alep : des origines mêlées**

#### **Le contexte politique : Alep s'oppose à Damas et affirme son identité**

Selon Jean-Claude David (David, 2000), les niveaux de référence patrimoniale ou de vécu du patrimoine sont multiples dans les sociétés moyen-orientales, tout comme il peut y avoir aussi plusieurs niveaux de revendication d'identité ou d'appartenance : identité nationale, appartenance citadine, appartenances communautaires, familiales ou tribales.

Le patrimoine peut donc être tout à la fois une reconstruction volontaire dont le sens politique est généralement en rapport avec l'élaboration d'une identité nationale, ou dans le cas d'un classement de ville à l'Unesco en rapport avec la reconnaissance d'une identité citadine, et un sentiment diffus faisant référence à un contexte identitaire, à peine conscient, à peine représenté, fait d'espaces, de comportements et de pratiques. Nous sommes là dans le champ du patrimoine tel qu'il est perçu par les habitants du centre ancien, tel qu'il apparaît au fil des entretiens menés avec les résidents.

Le conflit peut donc survenir de l'opposition entre l'identité et le pouvoir citoyen d'une part, la construction d'une nation centralisée et d'un État unitaire et homogène d'autre part. Alep a particulièrement été affectée par ce type de conflit à la fin des années 1970, au moment où est née dans les esprits des intellectuels alépins cette conscience patrimoniale qui a mené à la démarche de classement à l'Unesco et aux efforts de réhabilitation de la vieille ville.

À Alep, la marche vers le classement Unesco a en effet à la fois relevé d'un conflit entre les conservateurs et les « modernes » et d'une question d'affirmation identitaire. Le pouvoir actuellement en place en Syrie est considéré comme un régime autoritaire, à la représentativité contestée. Les classes urbaines traditionnellement dominantes n'ont plus de pouvoir direct dans le gouvernement du pays. *« Il semble aussi que la société urbaine traditionnelle se considère dans une certaine mesure comme frustrée, incomprise et dépossédée de sa liberté d'entreprendre et de sa marge d'action dans la vie économique du*

*pays, au profit de nouveaux venus, généralement originaires de régions rurales ou montagnardes* » (David, 1989 : 317).

Jean-Claude David (1989) a montré comment les conflits vont prendre à Alep le tour d'une rivalité entre la ville et l'État, entre une métropole régionale et la capitale nationale : c'est à la fois le reflet d'une compétition pour le contrôle de l'économie et donc de la richesse et du pouvoir individuel et collectif, et l'expression de la revendication d'une identité urbaine, d'un type de société singulier, différent de l'idéal moderniste imposé de l'extérieur et développé essentiellement dans la capitale. Le classement d'Alep au patrimoine mondial en 1986 peut sans doute lui aussi être compris comme un mode d'expression de cette revendication identitaire urbaine face au pouvoir de Damas qui tend à imposer son modèle dominant. Il s'agit sous cet angle d'une sorte de revanche sur la capitale qui n'a véritablement pris l'ascendant sur Alep qu'au cours du 20<sup>e</sup> siècle seulement. Alep a en effet perdu son rôle de capitale régionale et son envergure internationale au moment de la chute de l'Empire ottoman, car même si le processus est à l'œuvre depuis plus longtemps, c'est quand on la coupe de son arrière-pays et de ses débouchés naturels qu'Alep perd son influence. En cela, c'est le redécoupage des frontières contemporaines et singulièrement de la frontière turque qui signe le début de son déclin<sup>105</sup>.

À la fin des années 1970, des groupes d'Alépins se réclamant des Frères musulmans ont revendiqué un État religieux fondé sur l'islam sunnite<sup>106</sup>. Cette revendication est présentée comme le moteur essentiel de la subversion mais les Alépins ne semblent pas l'avoir adoptée sincèrement, comme un but en soi, mais plutôt comme un moyen de renverser l'autre pouvoir (David, 1989). Il est fondamental de définir quels éléments de la société urbaine sont en conflit avec l'État et avec quel État. Pendant les années 1980, le conflit qui oppose Alep et le pouvoir central se situe à deux niveaux essentiellement : au niveau politique avec le développement des insurrections et de la répression et au niveau socio-économique avec les interventions de l'État dans la vie économique, les choix d'attribution des budgets d'équipement dans le cadre de la planification régionale, le contrôle des grands projets d'urbanisme etc.

Diverses manifestations d'opposition se déroulent à Alep entre 1979 et 1981. Des tracts de consignes de grève distribués par les Frères musulmans sont suivis unanimement, avec l'approbation de la population alépine. Et si les émeutes de mars 1980 sont restées relativement isolées, la répression a au contraire été très bien organisée et systématique pendant près d'un an, avec quadrillage de la ville par l'armée, arrestations, et entretien d'un

---

<sup>105</sup> La province d'Antioche (Sandjak d'Alexandrette, qui correspond aujourd'hui à la province turque d'Hatay) a été rattachée à la Syrie sous Mandat français en 1918 à la chute de l'Empire ottoman (elle fait alors partie de l'Etat d'Alep), avant d'être transformée en République de Hatay en 1938 et d'être finalement rattachée à la Turquie avec l'accord de la France en 1939.

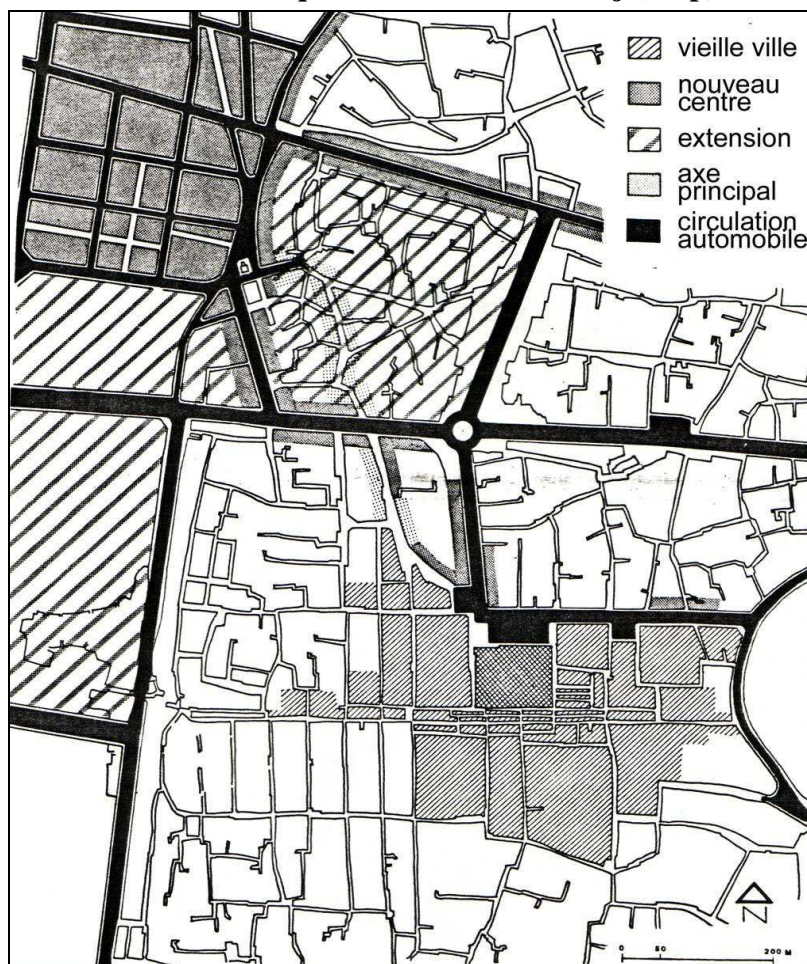
<sup>106</sup> Il s'agit de la révolte de Frères musulmans, qui dure de 1979 à 1982.

climat de peur dans la population. Après le départ de l'armée puis des forces spéciales qui quittent la citadelle à la fin de l'hiver 1981, la ville change de visage : le syndicat des ingénieurs organise à Alep des expositions de photos sur la ville ancienne et des conférences sur la conservation des vieux quartiers comme s'il s'agissait de se réapproprier l'espace urbain et d'y réaffirmer son appartenance.

### Le projet Bab el-Faraj

Toute l'attention se cristallise autour du projet de Bab el-Faraj qui marque vraiment l'amorce de la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine urbain, et des périls qui le menacent.

**Carte 32 : Le quartier de Bab el-Faraj (Alep)**



Réalisation : J.C. David, 1982.

La carte montre le quartier de Bab el-Faraj dont la démolition est prévue pour rendre possible l'extension du nouveau centre. On voit très nettement la juxtaposition du tissu urbain de la vieille ville, avec son système d'impasses, et des quartiers nouveaux dont le tracé est rectiligne et beaucoup plus large.

Le site est une zone de 9 hectares au nord-ouest de la vieille ville, tout près du centre moderne mais aussi adossé au centre historique. Adli Qudsi, architecte aujourd'hui directeur de l'antenne alépine de l'AKTC et qui joua un rôle de premier plan dans la lutte contre les démolitions dans la vieille ville et le projet de Bab el-Faraj, rapporte que depuis les années 1950, il était dans les esprits que ce quartier devait devenir le nouveau centre d'Alep. À l'époque, la majorité des Alépins résidait dans la vieille ville. Mais la ville a grandi et encore grandi, et ce sans planification.

Les premiers projets datent de 1969-1972 ; ils ont été élaborés par le bureau d'urbanisme municipal avec la collaboration d'urbanistes polonais et japonais. En 1976-1977, la première impulsion est donnée par la municipalité qui exproprie plus de la moitié des habitants de la zone : dès le début, le gouverneur et le maire prévoient de raser le quartier. C'est l'Agence opérationnelle de l'École d'Architecture d'Alep qui est chargée de l'élaboration d'un nouveau projet, sous la direction de deux professeurs proches du pouvoir.

On commence alors déjà à parler de l'imminence d'un soulèvement par les mouvements religieux sunnites, et la réalisation du projet de Bab al-Faraj apparaît alors comme un des moyens de reprendre en main la ville pour le nouveau préfet. Le nouveau centre doit donner une image prestigieuse du pouvoir : la population doit en être fière et s'y reconnaître. Bab el-Faraj sera l'image idéale de modernité. Les architectes prévoient ainsi une dizaine de tours de bureaux de quinze étages et plus, disposées de part et d'autre d'une rue piétonne. L'ensemble est conçu comme un gigantesque monument plus que comme un quartier, desservi par un réseau de voies rapides percées à travers les quartiers anciens.

En mai et juin 1979 commencent les travaux de démolition des quartiers anciens de Bab al-Faraj. Les éléments de valeur architecturale, historique et archéologique étant détruits systématiquement, les critiques s'accroissent, mais elles se révèlent inefficaces. À l'été 1979, les attentats se multiplient et la répression du pouvoir central ne se fait pas attendre en retour.

Au printemps et à l'été 1980, de graves troubles ont lieu dans la ville qui est investie par l'armée, la citadelle étant occupée par les forces spéciales. La réalisation des projets d'urbanisme est ajournée. Ce n'est qu'à la fin de l'hiver 1981 que la tension retombe. Le projet Bab el-Faraj est annulé une première fois, puis définitivement en mars 1983 au prétexte de la découverte de vestiges archéologiques qu'il faut protéger. En réalité, le projet subit depuis 1981 une critique ouverte et officielle, reprise à son compte par le chef de la municipalité. Il s'agit d'une critique technique, adossée à une vaste campagne d'information avec des conférences, des expositions et enfin un colloque international en 1983 organisé par la municipalité et le Syndicat des ingénieurs d'Alep. À la tête de cette contestation, de l'aveu même de l'actuel maire d'Alep<sup>107</sup>, il y avait à l'origine peu d'élus et d'acteurs institutionnels

<sup>107</sup> Entretien avec le maire d'Alep, 29 avril 2007.

mais plutôt des membres de la société civile : l'association 'Adiyyat, société d'archéologie fondée en 1924<sup>108</sup>, et un petit groupe d'intellectuels, de scientifiques, d'universitaires, d'Alépins sensibles à la préservation de la vieille ville dans sa forme et dans ses modes de vie et effarés des projets la concernant. Parmi eux, citons quelques figures œuvrant toujours aujourd'hui pour la conservation et la réhabilitation de la vieille ville d'Alep : Adli Qudsi, architecte et actuel directeur de l'antenne locale de l'AKTC à Alep, Kheireddin Al Rifai, architecte spécialiste de restauration et Directeur du comité patrimoine du Syndicat des ingénieurs à Alep, Mahmud Hreitani, historien. Avec le soutien de l'Unesco, les détracteurs du projet parviennent donc enfin à stopper ce dernier.

En 1984, la municipalité lance donc un concours national pour le choix d'un nouveau projet. Le programme tel qu'elle le définit prévoit un coefficient d'occupation du sol réduit au minimum, une hauteur des immeubles limitée à 2 ou 3 étages, des espaces ouverts, de nombreuses places et des espaces verts, et enfin des fonctions variées (commerces, bureaux, cafés, restaurants, hôtels, équipements touristiques, centre culturel, théâtre, logement).

Il ne s'agit pas là tout à fait d'un processus *bottom-up* puisque la prise en conscience patrimoniale est plutôt le fait des élites d'Alep. Il n'en demeure pas moins qu'à Alep, contrairement à Harar, l'Unesco est intervenu en appui, en réponse à la demande de ces élites. L'Unesco les a en effet aidées à obtenir gain de cause face au pouvoir central, à faire stopper les démolitions, et à amener la municipalité et la région d'Alep à se rallier à la préservation de la vieille ville.

### **Prise de conscience de la mise en péril de la vieille ville**

Dans le contexte de troubles politico-religieux et d'affrontement avec le pouvoir central, c'est en somme la destruction progressive du tissu urbain de la vieille ville, c'est-à-dire la mise en danger à la fois d'un ensemble bâti mais aussi d'un mode de vie original qui est à l'origine de la prise de conscience patrimoniale et de la mobilisation qui s'en est suivie, dans une logique de résistance aux transformations irrémédiables des quartiers anciens.

Alep avait toujours été un important centre de commerce, de politique et de culture, et ce jusqu'à la fin de l'Empire ottoman. Depuis toujours un important centre de commerce, de politique et de culture. Elle héritait de siècles de continuité d'un mode de vie étroitement lié à un type de résidence hautement sophistiqué : la maison à cour, une unité architecturale adaptée à des relations humaines et sociales fortement imbriquées. Les maisons à cour sont accolées les unes aux autres, formant de petites unités de voisinage accessibles par d'étroites

---

<sup>108</sup> 'Adiyyat signifie « les vieilles choses » en arabe. Fondée en 1924 par Sheikh Kamel Al-Ghazi, c'est sans doute la plus ancienne association d'archéologie du monde arabe.



impasses, les rues les plus larges concentrant les activités commerciales et les services publics, et reliant les quartiers entre eux. La structure urbaine se définit à Alep par un centre de commerce et des espaces publics bien définis, tout comme les monuments importants et les centres administratifs. C'est un style « organique » de planification qui prévaut dans presque toutes les villes islamiques.

L'environnement socio-politique du monde arabe à l'époque des Ottomans n'a pas tenu compte de la modernisation des techniques locales dans la planification et l'architecture. De ce fait, les nouveaux styles de vie moderne ont créé un nouveau défi requérant de nouveaux modes de traitement. Le seul modèle pris en compte était celui des villes modernes d'Europe. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de nouveaux quartiers se sont construits selon les modes de planification occidentaux. Ils ont commencé à faire de l'ombre à la vieille ville, à son architecture et à son style de vie traditionnel. Toutefois la vieille ville et son mode de vie s'est perpétuée tout au long de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Au début des années 1950, la majorité du quart de million d'habitants d'Alep résidait toujours dans des maisons à cours à l'intérieur des quartiers historiques.

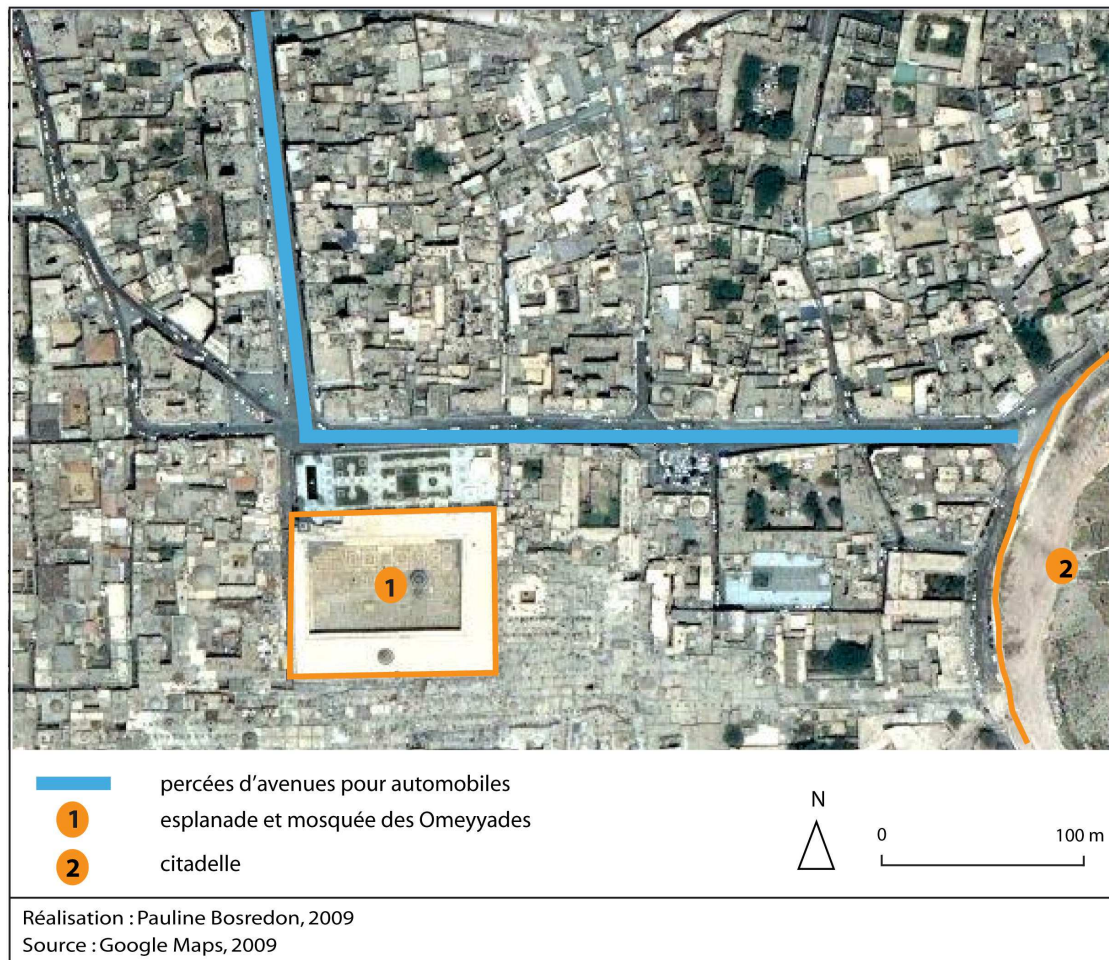
Dans une série d'entretiens réalisés en avril 2007, l'architecte directeur de l'antenne alépine de l'AKTC Adli Qudsi prend l'exemple de son expérience personnelle : il habitait enfant dans le quartier ancien de Farafrah, quartier tout à fait traditionnel de l'architecture et de l'urbanisme de la ville arabo-musulmane, dans une maison à cour traditionnelle, au cœur d'un complexe familial de plusieurs maisons. Il se souvient qu'il jouait avec ses camarades dans les impasses, dans le voisinage.

*« Les leaders cultivés des villes occidentales n'ont pas compris la haute valeur sociale et environnementale de la vie telle qu'on la menait à l'intérieur du tissu résidentiel de la vieille ville à cette époque. Ils n'ont donc pas exploré les possibilités d'adaptation des secteurs historiques à la vie moderne. Ils ont donc opté pour le développement des quartiers modernes ».* Cela eut selon lui pour conséquence d'accélérer l'exode des classes moyennes et élevées hors de la vieille ville qui, alors qu'elle stagnait, a commencé à se dégrader. Ce discours est toutefois à prendre avec du recul, les Occidentaux n'étant pas responsables du départ de la bourgeoisie qui a quitté la vieille ville de son plein gré.

Mais il est vrai que quand la planification a commencé, elle a ignoré les caractéristiques sociales et physiques si liées et si particulières de la vieille ville. On n'a pas cherché à protéger l'environnement des quartiers traditionnels et les résultats en ont été dévastateurs. Dans l'exemple du quartier Farafrah, la grande rue Sejn coupe aujourd'hui le chemin qu'Adli Qudsi empruntait chaque jour enfant pour se rendre à l'école. En suivant l'objectif de faciliter le trafic automobile, cette route a été percée pour dégager la grande mosquée des Omeyyades

et créer une esplanade. La mosquée était auparavant fortement imbriquée dans le tissu urbain et des ruelles étroites permettaient de s'y rendre.

**Carte 33 : Les percées dans le quartier de la grande mosquée (Alep, 2009)**



Suite à la conférence internationale de 1983, les démarches en vue du classement de la vieille ville se poursuivent. Le soutien de L'Unesco apparaît alors comme une garantie supplémentaire, légitimant l'action des « conservateurs » contre les tenants des projets de modernisation et pouvant faire espérer un afflux de moyens supplémentaires pour la réhabilitation des vieux quartiers. En 1986, la vieille ville est donc classée patrimoine mondial par l'Unesco. Des contacts vont ensuite être pris avec les Français de l'Université d'Alep en vue d'une collaboration, mais une ONG allemande, les Amis de la vieille ville d'Alep, est également présente sur place et fait activement pression sur le gouvernement allemand pour pousser ce dernier à intervenir. Un accord est finalement signé entre les gouvernements allemand et syrien : c'est la GTZ qui est responsable de la coopération allemande à Alep.

Notons que le classement par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial a été reporté plusieurs fois à Alep avant d'être enfin entériné en 1986. Ce qui ressort de la lecture des différents rapports de l'ICOMOS justifiant le report du classement est que la ville n'y était pas encore prête, et les garanties d'un véritable effort de la ville et de l'Etat syrien pour sa conservation insuffisantes. Mais selon le directeur de l'antenne alépine de la GTZ jusqu'en 2007, il est probable que l'Unesco non plus n'était pas prête : *« l'Unesco a changé ses critères de classement dans les années 1980. Alep n'avait pas beaucoup de monuments très anciens et de grande valeur. C'est l'ensemble urbain dans sa dimension physique et socio-économique qui compte à Alep. Et c'est cela que l'Unesco a déclaré en 1986, mais c'était une petite révolution pour l'Unesco. Un changement de paramètres, de critères<sup>109</sup>. »*

### **De la société civile aux autorités politiques : effet domino dans la mobilisation des acteurs**

En 1978, une prise de conscience du « massacre » perpétré dans la vieille ville a lieu collectivement. Mais il est remarquable que cette prise de conscience germe d'abord dans les esprits de personnes issues de la société civile, qui ne sont pas aux commandes politiques de la ville. Le schéma directeur en cours de mise en œuvre, le plan Gutton (cf. chapitre 2), ramenait la ville dans les années 1950. Il était très daté, mais a commencé d'être exécuté dans les années 1970. En 1978 commence un mouvement pour stopper ce schéma directeur. C'est à ce moment-là qu'Adli Qudsi écrit un article dans la revue du Syndicat des ingénieurs et parvient à convaincre le gouvernement de Damas d'enregistrer toute la vieille ville comme patrimoine. C'est chose faite en 1978 : le classement est entériné par le Ministère de la Culture.

La Municipalité d'Alep continue pourtant d'exécuter le schéma directeur : trois percées ont été commencées pour être stoppées en cours de route. Adli Qudsi est alors à l'origine de la formation d'un comité de la vieille ville : ce n'est pas le Ministère, ni le gouverneur qui en sont les initiateurs, et ces derniers y étaient d'ailleurs primitivement opposés. Finalement, patiemment, Adli Qudsi et ses soutiens, dont le Syndicat des Ingénieurs et plusieurs universitaires, ont réussi à arrêter le schéma directeur. En 1978, ils demandent l'aide de l'Unesco ce qui met une pression très forte sur le gouverneur. Pendant les six années qui suivirent, ils ont répondu rigoureusement aux demandes de l'Unesco. Les résidents de la vieille ville n'étaient alors pas majoritairement convaincus du bien-fondé de la démarche de conservation : la vieille ville était très délabrée, et son état empirait d'année en année. Les familles les plus riches continuaient de fuir les vieux quartiers pour la ville nouvelle, rompant avec la traditionnelle cohabitation des riches et des pauvres dans la vieille ville.

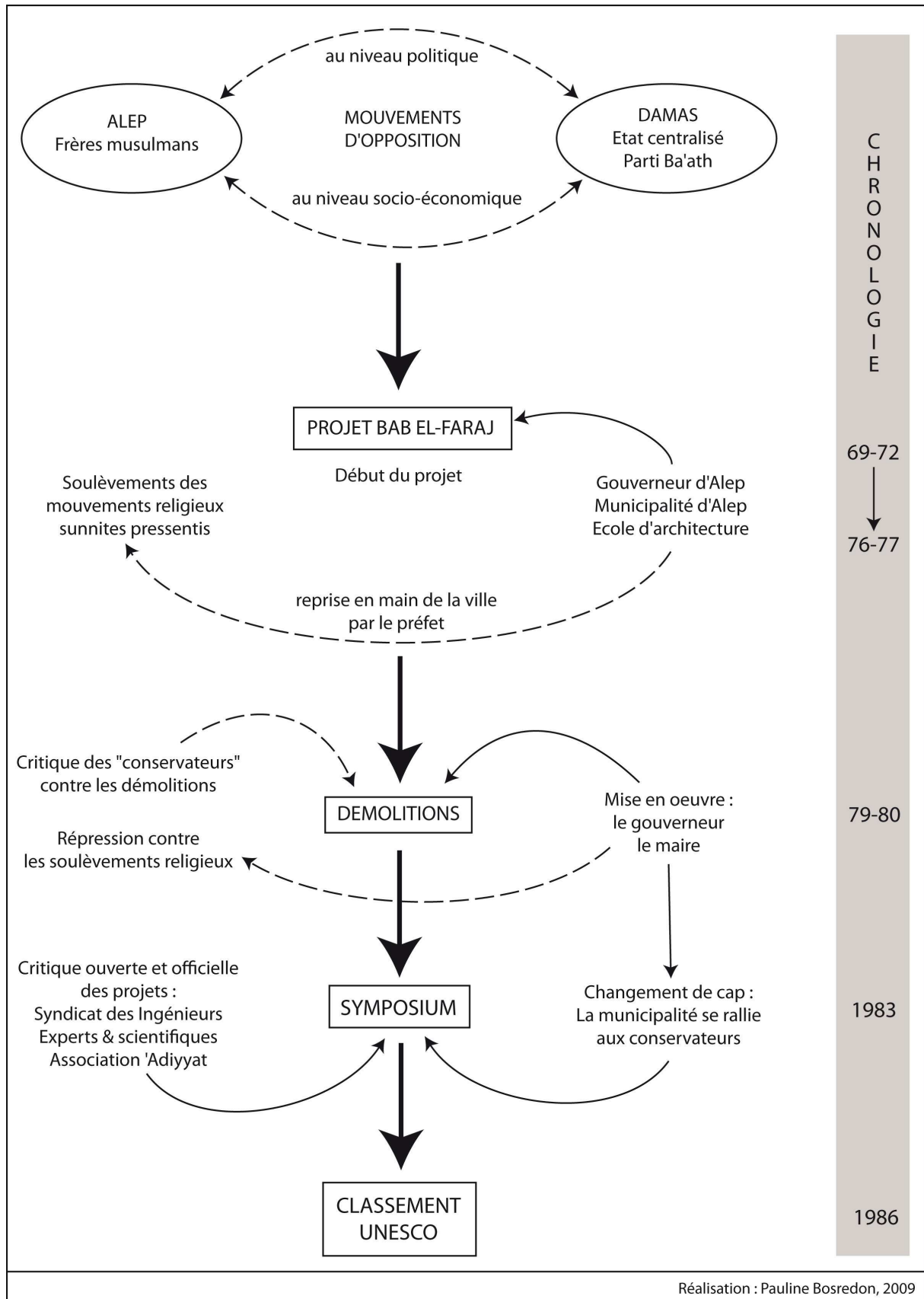
<sup>109</sup> Entretien avec le directeur de l'équipe de la GTZ Alep, 2 avril 2007.

En 1980 est créé un Département de sauvegarde qui fait suite à la création du Comité pour la sauvegarde de la vieille ville, et une réglementation est mise en place. Toutes les destructions sont stoppées par la nouvelle législation, mais il n'y a toujours pas de moyens financiers, pas de fonds spécifiquement destiné à la réhabilitation : l'hémorragie démographique continue.

Ce n'est qu'en 1983 que la municipalité entre en scène et commence à prendre place dans le jeu des acteurs de la sauvegarde de la vieille ville. Récupération qui tombe à point nommé ou véritable prise de conscience de l'urgence d'agir ? Toujours est-il que c'est la municipalité, associé au Syndicat des ingénieurs, qui organise le fameux symposium de 1983 qui rend public et officiel le débat sur l'avenir de la vieille ville d'Alep. Cet événement est aussi en quelque sorte un appel à l'aide en direction de l'extérieur, de l'Unesco mais aussi de tout autre partenaire à même d'apporter un soutien technique et financier à la ville.

Très vite, les Allemands se montrent présents et intéressés par le projet. Cela est rendu possible par l'investissement de la Société des amis de la vieille ville d'Alep, une association allemande, et par les liens personnels ou professionnels unissant certains déjà acteurs alépins avec des scientifiques et des experts allemands (notamment Anette Gangler). En 1992, un accord est signé entre la GTZ et la ville d'Alep.

**Figure 1 : Les acteurs de la construction patrimoniale à Alep**



## **2. 3. LES MOTIFS DE LA DÉCISION DE CLASSER PRISE PAR L'UNESCO : LA RECONNAISSANCE D'UN PATRIMOINE EN DANGER**

### **2. 3. 1. Alep, « une des villes historiques les plus importantes du monde islamique »**

À Alep, c'est la menace de graves destructions dans la vieille ville qui a déjà fait l'expérience de quartiers totalement démolis et de percées dans le tissu urbain qui entraîne une mobilisation forte. L'inscription de la vieille ville d'Alep est différée par le Bureau du Comité du patrimoine mondial, sur recommandation de l'ICOMOS, de 1979, date de la première candidature, à 1986, date de l'inscription d'Alep lors de la dixième session du Comité. Lorsqu'elle finit par être entérinée, cette inscription concerne l' « ancienne ville d'Alep », selon les critères trois et quatre, à savoir qu'elle est reconnue comme « témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue » et comme « exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ».

Dès **1978**, un **rapport de mission de Arno Heinz, envoyé par l'Unesco à la demande de la municipalité d'Alep**, rend compte d'une demande de coopération technique. Il rapporte que les autorités syriennes sont conscientes de la richesse de la Syrie en monuments, ensembles et sites, et qu'elles encouragent le travail des historiens et des archéologues en facilitant l'accueil de nombreuses missions nationales et internationales.

L'expert missionné par l'Unesco diagnostique les difficultés propres à la ville d'Alep et portant atteinte à son patrimoine : il s'agit d'une part d'une planification insuffisante de la croissance urbaine très rapide et de l'aménagement régional ; il note par ailleurs une mise en valeur inadéquate ou insuffisamment coordonnée des éléments patrimoniaux ayant vocation à la protection. D'une manière générale, la politique du patrimoine alépin est mal intégrée dans la planification générale.

Les conséquences de cette mauvaise gestion sont diverses et toutes dommageables à la survie du patrimoine urbain. Elle sont aggravées par les effets de certaines initiatives personnelles et locales : par exemple, l'homogénéité du centre ville et des faubourgs historiques disparaît progressivement à cause de la spéculation foncière qui est à l'origine de la destruction d'une bonne part du patrimoine immobilier (dont les structures sont pourtant généralement en bon état), et de percées d'axes routiers, inefficaces à résoudre les problèmes de circulation et d'engorgement mais responsables en revanche de la destruction des valeurs de l'urbanisme d'Alep. Les intentions de planification urbaine se limitent alors en effet à l'organisation du trafic automobile selon des modèles venant des pays industrialisés, inadéquats pour le cas particulier d'Alep.

Le rapport d'Arno Heinz conclut sur la proposition d'inscription d'Alep sur la liste du patrimoine mondial en péril et insiste sur la nécessité de mettre en place des instruments d'aménagement et de concertation afin d'intégrer la vieille ville d'Alep dans la planification générale. Pour cela est suggérée la création d'un organisme à qui serait confiée la coordination des actions de sauvegarde et de mise en valeur. Un budget conséquent est recommandé, étant donnée l'étendue de la tâche à accomplir, de même qu'une approche interdisciplinaire et une problématique complexe afin d'éviter une simplification en analyse qui serait dangereuse en projet. Une assistance technique internationale est requise, afin de mettre en place l'organisme de sauvegarde, d'en élaborer le programme et de préparer la phase opérationnelle.

### **Report du classement d'Alep de 1978 à 1986**

La demande d'assistance technique et d'inscription sur la liste du patrimoine mondial est rejetée pour la première fois en 1978 au motif que la nature exacte de l'assistance requise doit être précisée, que la zone de protection est mal définie et intègre des quartiers complètement détruits, et que l'on continue de porter gravement atteinte au patrimoine urbain d'Alep sans que la municipalité n'intervienne. Il faudra attendre 1986 pour que l'ICOMOS accepte la candidature d'Alep au constat de la « *réelle volonté de sauvegarde du patrimoine monumental d'Alep manifesté par les responsables*<sup>110</sup> ». L'état général du centre ancien ne s'est pas amélioré depuis 1978, mais l'important est la manifestation d'une volonté des pouvoirs publics en faveur de la conservation du patrimoine urbain. La Municipalité a créé une commission responsable de la conservation permettant de contrôler les extensions et développements qui menacent l'urbanisme traditionnel de la ville. Alep est en effet définie dès 1978 comme une « ville islamique » : on fonde donc son identité, son « authenticité » (pour reprendre le vocabulaire de l'Unesco) sur un certain nombre de caractères que menace l'urbanisme moderne importé des pays industriels occidentaux. La prise en compte de l'urbain comme un tout est bien réelle, et même au cœur de la définition du patrimoine alépin : « *la ville comme lieu d'urbanisme est menacée du danger d'extension et de développement* ». Le Comité du patrimoine mondial se félicite donc de la bonne volonté des responsables et accepte à ce titre l'inscription, mais il s'inquiète de la dégradation qui guette la ville comme « lieu d'urbanisme ». C'est le patrimoine urbain (tissu urbain, parcellaire, réseau viaire, architecture domestique, activités, espaces publics) dans son unité que l'on considère.

---

<sup>110</sup> Unesco, 1986, X<sup>e</sup> Session du Comité du Patrimoine Mondial (24-28 novembre 1986).

On relève plus loin qu'il « *convient de prendre en considération globalement l'ensemble subsistant* », plutôt que de protéger quelques monuments isolés. La zone de protection englobe donc l'intégralité de la vieille ville et en dépasse les murailles pour intégrer les quartiers anciens hors les murs (le faubourg nord et les quartiers nord-est et est) ainsi que qu'un certain nombre d'éléments isolés là où le tissu urbain a perdu sa trame.

L'Unesco est en effet de plus en plus engagée dans les années 1980 dans la conservation et la réhabilitation des villes historiques et a déjà offert son assistance dans un grand nombre de pays islamiques (Tunis, Fez, Alger, Sana'a etc.). Cette action prend place dans un mouvement plus général de prise de conscience par les pays concernés de la présence d'un riche patrimoine culturel dans leurs villes et de la nécessité de le protéger contre « *la perte de l'identité nationale*<sup>111</sup> ». Le rapport de Stefano Bianca sur la conservation de la vieille ville d'Alep en 1980 identifie le patrimoine à un lien organique entre le passé, le présent et l'avenir.

Il est ensuite rappelé que la simple protection des monuments isolés a été maintenant dépassée et qu'il n'est plus question en 1980 de les considérer en dehors de leur contexte urbain. Cela semble être particulièrement important dans le cas des « villes islamiques » où chaque élément est ordinairement intégré dans une unité plus large de la trame urbaine de telle façon que se forme un complexe architectural fortement imbriqué. L'objectif affiché est donc de ne pas transformer le centre ancien en musée mais de mettre en place un plan de développement contrôlé et adapté. Alep est présentée comme « *une des villes historiques les plus importantes du monde islamique*<sup>112</sup> ». Le rapport évoque ses édifices principaux (la Citadelle, les souks, les khans, les mosquées, les madrasas) comme étant les monuments clés de l'architecture islamique. Mais il ne s'arrête pas à cette énumération de bâtiments significatifs, repères phares d'une architecture dite « islamique » et attribuée d'emblée à Alep comme constitutive de son identité urbaine. Les quartiers résidentiels sont également évoqués : les faubourgs et leurs « superbes maisons privées », le tissu urbain historique et les qualités générales de l'« environnement urbain » sont considérés comme un « tout » constituant un patrimoine culturel vivant de grande valeur.

### **2. 3. 2. « Harar, Jugol, la ville historique fortifiée »**

À Harar, c'est moins l'identification d'un danger immédiat qui motive la décision de l'Unesco que la prise en compte d'un état de délaissement général de la vieille ville et d'une dégradation graduelle du tissu urbain ancien.

<sup>111</sup> Cf. Bianca Stefano coord., *The Conservation of the old city of Aleppo*, Rapport technique préparé pour le gouvernement de la République Arabe Syrienne par l'Unesco, 1980.

<sup>112</sup> *Op. cit.*



La proposition de classement sur la liste du patrimoine mondial vient d'une impulsion exogène, qui a rapidement été suivie d'une totale réappropriation locale (au niveau de la région et de la municipalité). Ville en pleine mutation, Harar est au début des années 2000 confrontée à de nouvelles contraintes, après avoir connu un âge glorieux de prospérité économique et de rayonnement culturel. C'est dans ce cadre que sont nées les préoccupations pour le patrimoine et sa sauvegarde. La première étape fut la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine, et sa définition. La seconde, l'identification des dangers qui le menacent. Enfin, furent prises les premières mesures en faveur de sa protection grâce à la mobilisation d'une chaîne d'acteurs d'abord internationaux puis locaux.

Le passage de l'indépendance de la cité État à la tutelle de l'Empire éthiopien de Ménélik au 19<sup>e</sup> siècle et l'entrée du pays dans la modernité ont été des facteurs de dégradation du rayonnement de Harar. En jeu donc, la sauvegarde d'un patrimoine constitué d'un bâti et d'une culture « traditionnels ». En jeu également la perspective de voir reconnu par les instances internationales, et avant cela par les autorités fédérales, le premier site musulman d'Ethiopie. C'est là un véritable argument à Harar si l'on tient compte l'histoire de la ville et plus généralement de la région qui fut un pôle de diffusion de l'islam en Afrique de l'Est avant d'être conquis par l'Ethiopie chrétienne.

Le projet de classement a toutefois été initié par des acteurs extérieurs à la ville, une équipe d'architectes et d'ethnologues français nourrissant pour Harar un intérêt scientifique, fondé essentiellement sur la valeur historique et architecturale de son bâti et par conséquent extérieur aux enjeux locaux. La candidature de la ville a donc été établie sur les critères prévus par l'Unesco sans que transparissent les tensions locales qui la sous-tendent. Ces critères sont au nombre de quatre<sup>113</sup> : Harar est reconnue à la fois comme un témoignage d'un échange d'influences considérable dans une aire culturelle spécifique (ce critère concerne son architecture), un témoignage unique d'une tradition culturelle vivante, un exemple éminent d'un type de construction particulier et un exemple d'établissement humain traditionnel.

Il apparaît en conclusion que les interactions entre l'effet Unesco (la demande de classement, ce qui est mis en place pour y parvenir, et son obtention) et les dynamiques locales (la prise de conscience patrimoniale et ce qui existe avant le classement au patrimoine mondial) ne sont pas du même ordre à Alep et à Harar. On ne peut affirmer que le patrimoine n'existe pas à Harar avant l'Unesco : l'intérêt des scientifiques locaux comme l'ethnologue Abdurahman Abdulla qui s'intéresse aux pratiques culturelles hararies dans les années 1950, Abera Assefa

---

<sup>113</sup> Il s'agit des critères de classement ii, iii, iv et v qui ont tous trait au patrimoine culturel.

ou Shiferaw Berhane<sup>114</sup> qui écrivent sur le mariage et la famille à Harar dans les années 1980, ou plus récemment l'historien Ahmed Zekaria, est bien antérieur au classement. De même les chercheurs étrangers s'intéressent-ils depuis longtemps au patrimoine culturel harari, essentiellement d'un point de vue anthropologique. Citons Ulrich Braukaemper<sup>115</sup> pour le phénomène d'islamisation, Émile Foucher pour le culte des saints<sup>116</sup>, Elisabeth-Dorothea Hecht<sup>117</sup> pour la vannerie traditionnelle et les pratiques spécifiquement féminines à Harar, Wolf Leslau<sup>118</sup> enfin, en linguistique, à qui l'on doit de nombreux écrits sur la langue hararie.

Il n'en demeure pas moins qu'un véritable tournant patrimonial s'opère du point de vue des politiques publiques à partir du rapport réalisé en 1985 par Flemming Aalund, qui est un expert de l'Unesco. Les décisions qui seront prises ensuite pour tenter d'encadrer un début de gestion patrimoniale (la réalisation d'un inventaire et la mise en place d'une structure administrative de réflexion sur le patrimoine harari) suivent les premières recommandations formulées par cet expert. La démarche de classement sur la liste du patrimoine mondial, vingt ans plus tard, a été de la même manière initiée et mise en œuvre par une équipe d'experts étrangers. Mais il faut garder à l'esprit que ce défaut d'initiative de la part de la région hararie peut se concevoir également comme un défaut de moyens, notamment techniques et scientifiques, pour mener à bien ce projet extrêmement lourd et complexe et qui a nécessité un travail de quatre années au total.

Le processus s'est déroulé de façon très différente à Alep où la réflexion sur le patrimoine est bien plus ancienne. Nous avons vu que l'idée de patrimoine, par le biais de la notion

---

<sup>114</sup> Abdulla A., 1953, Harari Funeral Customs, part 1, *Ethnological Society Bulletin*, n°1 : 23-26 et Abdulla A., 1953, Harari Funeral Customs, part 2, *Ethnological Society Bulletin*, n°2 : 1-4.

Abdulla A., 1953, Harari Wedding Customs, *Ethnological Society Bulletin*, n°2 : 4-8 et Abdulla A., 1954, Harari Wedding Customs, *Ethnological Society Bulletin*, n°3 : 22-26.

Assefa A., 1988, *Marriage and Family System of the Adare*, Addis Abeba, B.A. Thesis, Addis Abeba University.

Berhane S., 1982, *The marriage custom of the Adare society since the italian invasion*, Addis Abeba, B.A. Thesis, Addis Abeba University.

Pour Ahmed Zekaria, voir en bibliographie.

<sup>115</sup> Braukaemper U., 1984, Notes on the Islamicization and the Muslim Shrines of the Harar Plateau, *Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies (Hamburg 1-6 August 1983)*, Hamburg, Buske Verlag, vol.2 : 145-174.

<sup>116</sup> Foucher E., 1994, The Cult of Muslim Saints in Harar : religious dimension, *Proceedings of the 11<sup>e</sup> International Conference of Ethiopian Studies (Addis Abeba, 1-6 April 1991)*, Addis Abeba, Institute of Ethiopian Studies, vol.2 : 71-83.

<sup>117</sup> Hecht E.-D., 1994, Harari Basketry. An art and its function in Harari Society, *Proceedings of the 11<sup>e</sup> International Conference of Ethiopian Studies (Addis Abeba, 1-6 April 1991)*, Addis Abeba, Institute of Ethiopian Studies, vol.2 : 159-175.

Hecht E.-D., 1986, The voluntary associations and the social status of Harari women, *Proceedings of the 6<sup>e</sup> International Conference of Ethiopian Studies (Tel Aviv, 14-17 April 1980)*, Rotterdam - Boston, Balkema : 295-313.

<sup>118</sup> Leslau W., 1965, *Ethiopians Speak, Studies in cultural background, vol.1, Harari*, Berkeley, University of California Press.

Leslau W., 1963, *Etymological dictionary of Harari*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press.

Leslau W., 1959, An analysis of the harari vocabulary, *Annales d'Ethiopie*, t. 3 : 275-298.

Leslau W., 1937, Contribution à l'étude du Harari, *Journal Asiatique*, vol. 229 : 529-606.

d'antiquité, est introduite en Syrie dès la fin de l'Empire de l'Ottoman. Alep connut donc très tôt une politique de protection de son patrimoine monumental, une politique finalement assez similaire à ce que connurent les villes de l'Europe occidentale à la même époque. Le tournant se situe donc à un autre niveau, celui de la prise de conscience de la valeur des modes de vie et de l'architecture vernaculaire associés au tissu urbain traditionnel, mis en danger par les destructions opérées dans les années 1970. Cette prise de conscience est à Alep le fait des élites locales, dans un contexte de forte tension avec le pouvoir central. C'est bien à la demande de ces élites que l'Unesco commence à envoyer ses experts et à distribuer ses recommandations. Et c'est en partie grâce à l'appui de l'Unesco que les pouvoirs locaux (la région et la municipalité) suivent finalement le mouvement en faveur de la conservation, et se lancent officiellement dans la demande de classement.

### **3. LES MODALITÉS DE L'ACTION PUBLIQUE PATRIMONIALE APRÈS LE CLASSEMENT**

En 1986 à Alep, en 2006 à Harar, le classement au patrimoine mondial est finalement acquis. Nous avons vu dans quel contexte, grâce à quels acteurs et selon quelles étapes intermédiaires, l'idée de patrimoine étant antérieure au classement dans un cas comme dans l'autre, même si les processus ont suivi dans les deux villes des voies différentes.

Avant d'analyser l'impact de cette nouvelle donne sur la vieille ville sous la forme des nouveaux projets urbains (chapitre 4), et l'impact sur les résidents et les usagers des quartiers historiques (partie 3), il est nécessaire de décrypter dans quel cadre institutionnel se déroulent ces opérations. C'est ce que nous allons voir dans le dernier point de ce chapitre qui s'intéresse tout d'abord au cadre législatif national et local des politiques patrimoniales, puis aux outils créés localement après le classement pour la gestion du patrimoine, et enfin aux acteurs de l'action publique patrimoniale. Ces acteurs sont les acteurs institutionnels, mais aussi ceux qui sont en interaction avec ce premier groupe, c'est-à-dire les partenaires internationaux des villes, les acteurs économiques sollicités par la puissance publique et les acteurs de la société civile investis, de près ou de loin, dans le projet public de réhabilitation de la vieille ville. Les habitants et les commerçants, acteurs ordinaires et usagers par leurs pratiques du centre ancien, ne seront pas abordés dans ce chapitre en tant que tels, mais par l'entrée de la politique de participation communautaire (imparfaitement mise en œuvre nous le verrons). Ces acteurs, leurs pratiques et leurs stratégies, sont pleinement l'objet de la troisième partie.

### 3. 1. LA LÉGISLATION NATIONALE ET LOCALE SUR LE PATRIMOINE

#### 3. 1. 1. La législation syrienne : un héritage mandataire<sup>119</sup>

C'est en 1924 qu'est promulguée en Syrie la première loi concernant les monuments historiques. Un arrêté préfectoral à Damas divise la ville en zones et prévoit que le centre doit garder son aspect traditionnel : c'est un premier pas vers une législation protégeant la ville ancienne, la loi ottomane ne lui accordant auparavant aucune importance.

Il faut attendre 1929 pour voir apparaître une première loi concernant spécifiquement Alep : la loi n°1465 du 25 octobre 1929 exige de la municipalité qu'elle fasse des relevés des façades historiques. Dans le même temps, le Mandat français donne l'autorisation au gouverneur d'arrêter les travaux de construction dans certains cas. La loi du 22 janvier 1933 sur l'aménagement et la planification de la ville exige ensuite la mise en place d'un plan d'occupation des sols mettant en évidence tous les monuments historiques existants. L'article IV précise que « *ces monuments doivent être sauvegardés, notamment en étant suffisamment espacés des constructions à venir* ». Pourtant, ces lois n'ont pas été appliquées, et ce malgré le grand nombre de bâtiments alors classés.

À partir de 1945 apparaissent deux courants antagonistes : la loi de la Direction des Antiquités de 1947 s'oppose en effet dans l'esprit et dans les termes au plan « Gutton » de 1954 qui exige des démolitions importantes dans la vieille ville. Le premier conseil municipal vote contre le plan qui n'est finalement pas mis en œuvre, mais qui sera repris par le plan Banshoya achevé en 1974, appliqué à partir de 1976, et dont les effets néfastes durent jusqu'à aujourd'hui. Il entérine la percée de deux axes pénétrant la vieille ville (plan Gutton) et y ajoute deux autres voies.

Le Régime des Antiquités en Syrie est ensuite promulgué en 1963 par le Ministre de la Culture et la Direction générale des antiquités et des musées<sup>120</sup>, avec l'assistance du gouvernement français. Les antiquités y sont définies comme « *des objets meubles et des édifices immeubles, construits, produits, écrits ou dessinés avant l'an 200 de l'ère chrétienne* ». L'article 13 du Régime indique que « *la Direction des Antiquités peut déterminer, en prenant en compte leur état de protection et de restauration, quels éléments des sites archéologiques, monuments historiques et quartiers de villes anciennes [...] doivent être préservés* ». L'article poursuit avec la nécessité d'inventorier et de classer les dits-éléments.

<sup>119</sup> Cf. Zaim, 1986.

<sup>120</sup> Ministère de la Culture et de l'Orientation Nationale, 1963, *Régime des Antiquités en Syrie*, décret-loi n°222, Damas.

### **La Direction des Antiquités en inadéquation avec la réalité**

Dans les années 1970, la Direction des Antiquités est l'une des principales administrations ayant des responsabilités dans la vieille ville : contrôle, restauration, documentation scientifique, entretien. Elle travaille en suivant le texte ratifié en 1963, c'est-à-dire la loi sur les antiquités issue du décret 222. Des résolutions viennent s'ajouter en 1976 et 1986 (date du classement à l'Unesco) : elles stipulent la protection de la vieille ville. Selon ces résolutions, tous les vieux quartiers d'Alep, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur des murs (faubourgs) sont classés. Il existe aussi d'autres résolutions selon lesquelles les édifices remarquables sont enregistrés en tant que monuments antiques.

La direction des Antiquités a traduit ces résolutions en développant une activité de contrôle et de restauration : la section des contrôles est censée inspecter la vieille ville, enregistrer les violations au règlement de construction et transférer ses plaintes au conseil municipal qui a le pouvoir d'intervenir ; dans la section restauration, des programmes annuels de restauration sont mis sur pied sous la supervision d'architectes, d'ingénieurs civils et de techniciens.

Dans la réalité, et nous nous reportons ici à l'article de Marlene Asaad, « La vieille ville entre réalité et ambitions », issu du symposium de 1992 sur la réhabilitation de la vieille ville d'Alep<sup>121</sup>, le travail de documentation ne peut se faire faute de moyens financiers et d'un soutien scientifique. L'autre point d'achoppement est que la loi sur les Antiquités est ancienne, et qu'elle n'est plus vraiment en adéquation avec l'effort de réhabilitation globale de la vieille ville.

L'article 18 stipule en effet que « *les bâtiments antiques classés qui ne sont pas propriété de l'État restent aux mains de leurs propriétaires ou de ceux qui en ont l'usage, mais ne peuvent être utilisés pour un usage différent de celui pour lequel ils ont été construits. Les autorités peuvent permettre l'usage de ces bâtiments dans un but humanitaire ou éducatif* ».

L'article 26 dit qu'il « *est interdit d'installer des industries lourdes et dangereuses, ou des bâtiments militaires à l'intérieur d'un périmètre de 500 mètres autour des édifices antiques et historiques classés* ». Que doit-on donc penser de la forte expansion de l'aire commerciale ? Elle déborde aujourd'hui largement l'ancien marché qui ne peut la contenir et nombre de maisons arabes ont été transformées, l'une après l'autre, en locaux commerciaux (entrepôts, boutiques). Il ne s'agit pas là d'un phénomène exceptionnel, puisqu'on retrouve à l'identique dans presque toutes les médinas arabes, mais aussi les centres historiques d'Amérique latine voire dans certains centres anciens européens jusque dans les années 1970. Certaines rues d'Alep ont vu leur fonction changer complètement, passant du résidentiel au tout commercial : c'est le cas de la rue Zahrawi, devenue le marché Zahrawi.

---

<sup>121</sup> Cf. tableau des sources en annexe.

Une autre évolution opère au même niveau : de nombreuses maisons ont été transformées en ateliers pour la fabrication de vêtements, de chaussures, de sacs, la tannerie ou l'imprimerie. Beaucoup de logements sont devenus de petites fabriques de confection ou de textile. Toutes ces transformations ont affecté la vie quotidienne dans la vieille ville. Que veut dire « *dans un but humanitaire ou éducatif* » ? Transformer une pièce en atelier afin d'assurer un revenu à la famille, n'est-ce pas une action « humanitaire » ? La loi ne précise pas quels changements d'usage sont permis, et lesquels sont strictement interdits. L'article 26 dit que les industries lourdes et dangereuses sont interdites, mais quelle réalité cela recouvre-t-il ? S'agit-il des industries utilisant des machines modernes sources de vibrations et mettant en péril les édifices anciens, ou bien des industries polluantes comme la tannerie ou l'imprimerie ?

Dans le même ordre d'idée, Marlene Asaad se demande pourquoi on ne considère pas de la même manière tous les autres dangers pesant sur la vieille ville et qui se sont accumulés depuis des années, faisant allusion aux attaques dont a fait l'objet le tissu urbain traditionnel par la percée de voies nouvelles et pénétrantes, et les démolitions de pans entiers de quartiers. En 1992, la loi sur les antiquités n'était donc manifestement plus en phase avec la réalité de la vieille ville, de ses transformations contemporaines, des périls qui la guettent réellement. Or ces évolutions ont un certain nombre d'effets très concrets sur la vieille ville : abandon des anciens quartiers par les familles résidentes (tranquillité et intimité gênées par les activités qui s'y sont développées) ; saleté dans les maisons et les ruelles (déchets rejetés par les petites fabriques et les ateliers) ; déformation du caractère traditionnel des édifices (en transformant des pièces à vivre en boutique par exemple, en fermant les cours intérieures...). C'est sur ces effets que le Projet de réhabilitation de la vieille ville qui est mis en œuvre en 1994 se propose d'agir.

### **3. 1. 2. La législation éthiopienne : de l' « Antiquité » au patrimoine culturel**

La législation existante s'appuie en Ethiopie sur la Proclamation impériale n°229 de 1966. Avant cela, la force occupante italienne (1936-1942) avait initié un travail d'inventaire dont il est possible de retrouver la trace dans les publications de Moni della Corte<sup>122</sup> et qui montre un intérêt précoce pour la sauvegarde du château de Gondar et des églises de Lalibela. La proclamation n°229 publiée dans le Negarit Gazeta n°7 du 29 janvier 1966 est pourtant le premier acte législatif dû à l'Etat éthiopien en vue de la conservation du patrimoine culturel. Rappelons que l'Éthiopie est encore en 1966 l'Empire d'Hailé Sélassié.

---

<sup>122</sup> Cf. Eugeniusz Gasiorowski, 1981, *Legislation for the safeguarding of the cultural heritage of Ethiopia*, rapport préparé pour le gouvernement éthiopien, Paris, Unesco.

Ce patrimoine culturel est d'abord défini comme « antiquités », c'est-à-dire toute construction ou produit de l'activité humaine, ou tout objet présentant un intérêt historique ou archéologique, produit avant 1850<sup>Eth</sup> <sup>123</sup>. Ces antiquités une fois définies comme telles deviennent automatiquement propriété de l'Etat. Il ne peut donc s'agir que d'un patrimoine matériel et monumental (et pas encore d'une ville historique pour prendre l'exemple de la vieille ville de Harar). Cette nationalisation des antiquités, bien antérieure à la nationalisation des terres qui intervient en 1975 sous le régime du Derg, vaut également pour les biens de l'Eglise. En relation avec cette proclamation est créée à la même époque une Administration des antiquités éthiopiennes, suivie trois ans plus tard d'un texte légiférant sur l'export des antiquités. Ces textes sont les seuls à avoir paru avant la révolution de 1974 et l'on remarque qu'il n'existe aucune liste d'inventaire ni aucun registre d'antiquités avant cette date, preuve que cette législation n'avait en réalité jamais été appliquée.

En 1989, le 31 août, paraît une nouvelle loi qui abroge la précédente : il s'agit de la proclamation n° 36/1989, « A proclamation to provide for the study and protection of antiquities » (Proclamation pour l'étude et la protection des antiquités). Ce texte offre dans son préambule une nouvelle vision des antiquités dont la définition s'est considérablement élargie : il peut s'agir de monuments, de bâtiments anciens ou de lieux de mémoire, mais aussi de villes anciennes, de tombeaux, de peintures de grottes préhistoriques, de manuscrits, de documents graphiques, cinématographiques ou photographiques, de bâtiments de culte ou de travail... Ce qui réunit cette liste hétéroclite et non exhaustive d' « objets » entrant dans la nouvelle définition des antiquités, c'est qu'ils constituent tous des traces des modes de vie, des activités et de la créativité des civilisations anciennes, qu'ils sont un témoignage de la longue histoire éthiopienne et qu'il contribuent à renforcer chez les Ethiopiens « *fierté nationale et amour de la mère patrie* ». Pour cette raison, il est déclaré que la protection et la préservation des antiquités est de la responsabilité de l'Etat et de la société.

Les antiquités ne sont plus exclusivement des biens nationaux, et peuvent désormais appartenir à des personnes privées. Il faut rappeler à ce sujet qu'en 1989, le gouvernement socialiste du DERG a pris fin deux ans auparavant, remplacé par le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien avant d'être définitivement renversé en 1991, date à laquelle le président Mengistu Haile Mariam est exilé. Toutefois, les antiquités considérées comme courant un danger de destruction, qu'elles ne soient pas préservées ou qu'on en fasse un usage ne permettant pas leur conservation, peuvent être nationalisées contre compensation financière.

En 2000, la Proclamation n°209/2000 (Federal Negarit Gazeta, 27 juin 2000), reconnaît au patrimoine culturel un **rôle éducatif** auprès des nouvelles générations : sa conservation

---

<sup>123</sup> Le calendrier éthiopien débute le 11 septembre du calendrier grégorien dont il est décalé de huit ans (du 1er janvier au 10 septembre) ou de 7 ans (du 11 septembre au 31 décembre). 1850<sup>Eth</sup> correspond donc à 1857 ou 1858 dans le calendrier grégorien.

contribue à leur enseigner la culture et l'histoire de l'Éthiopie et à renforcer leur sentiment identitaire. Le patrimoine constitue également une source indispensable d'informations pour l'étude et la recherche sur « *les origines et l'évolution de l'Homme et des autres formes de vie sur Terre* » : il est plus largement une « *contribution universelle au développement des sciences et à la connaissance d'une manière générale* ». La définition du patrimoine culturel reprend peu ou prou celle des antiquités dans la Proclamation n° 36/1989 : il s'agit tout à la fois de patrimoine matériel et immatériel, meuble et immeuble. Dans cette dernière catégorie figurent les ruines des villes anciennes.

Les objectifs affichés de la nouvelle loi se lisent à la fois en terme de conservation et de développement, et cela est très nouveau : jamais encore la mise en valeur du patrimoine culturel n'avait été abordée comme un **levier de développement économique et humain**. Ces objectifs sont les suivants : classer et étudier du patrimoine culturel de manière à être en mesure de le transmettre et d'en tirer de nouvelles connaissances, protéger ce patrimoine contre les dégradations causées par l'Homme ou les catastrophes naturelles, en tirer bénéfice en terme de développement économique et social pour le pays.

On observe donc une antériorité de la législation syrienne sur le patrimoine, dont la première loi date de 1924. Dans un pays comme dans l'autre, c'est le monumental et le façadisme qui prévaut dans un premier temps et jusqu'à récemment en réalité. Une contradiction flagrante apparaît d'ailleurs en Syrie dans les années 1950 entre l'objectif de la protection des monuments et le « modernisme » véhiculé par les urbanistes défenseurs des percées et de « l'aération » du tissu ancien de la vieille ville.

En Syrie comme en Éthiopie, dont la législation existante est issue d'une proclamation datant de l'époque de l'Empire (1966), les monuments classés suivent le régime des « Antiquités ». Ces dernières sont définies par leur ancienneté. Il faut attendre les années 1980 en Syrie pour sortir de cette définition restrictive du patrimoine et pour voir la vieille ville d'Alep classée comme un tout (comme un monument à part entière), et à ce titre en principe protégée. La Direction des Antiquités n'a toutefois pas les moyens de contrôler et de faire appliquer ses directives. Parallèlement en Éthiopie, les Antiquités connaissent à partir de 1966 la spécificité de devenir automatiquement propriété de l'État (dès qu'elle ont été définies comme telles) : l'effort de conservation revient donc entièrement à la charge de l'État. De ce fait, la nationalisation des terres qui intervient en 1975 sous le régime du Derg ne change pas vraiment les conditions de la gestion patrimoniale, les Antiquités classées comme telles étant déjà nationalisées, y compris les biens de l'Église. La chute du Derg en 1991 entraîne une évolution plus significative : elle signe en effet la fin de la nationalisation systématique des Antiquités et l'introduction d'une conception plus large du patrimoine à qui l'on attribue



désormais un rôle éducatif et que l'on conçoit comme un levier de développement économique, ce qui ouvre la voie à d'autres types de gestion et de mise en valeur patrimoniales.

### **3. 2. L'ÉMERGENCE D'UNE ACTION PUBLIQUE CIBLÉE SUR LE PATRIMOINE**

Une des conditions nécessaires au classement par l'Unesco d'un site culturel, et dans le cas qui nous occupe du secteur historique d'une ville, est l'existence d'une structure institutionnelle apte à assurer après le classement la mise en œuvre d'une réglementation spécifique de protection du patrimoine. Cette structure, si elle n'existe pas déjà, doit être créée avant la demande d'inscription de la ville à l'Unesco.

C'est ce qu'a fait la ville de Harar en 2003, soit deux ans avant la première soumission de son dossier, en créant le Bureau de la conservation, une émanation de la Région hararie en charge du travail d'inventaire du patrimoine et du contrôle de la réglementation sur le bâti à l'intérieur du Jugol. Cette structure, encore jeune, ne semble pas avoir encore les moyens suffisants à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de conservation du patrimoine.

La municipalité d'Alep possédait déjà au moment du classement les structures et la réglementation propres à assurer l'Unesco que la vieille ville pourrait être protégée. Mais la Direction des Antiquités s'est vite révélée inapte à gérer une véritable politique patrimoniale, en lien avec la région et la municipalité. La municipalité d'Alep a dès le début des années 1990 développé une politique beaucoup plus ambitieuse, ciblée sur la réhabilitation de la vieille ville. Le Projet de réhabilitation de la vieille ville d'Alep tel qu'il a été défini en 1992 par la municipalité et la région avec le partenariat de l'Agence de coopération technique allemande (GTZ), s'est transformé en 2000 en une véritable institution autonome, la Direction de la vieille ville (DOC).

#### **3. 2. 1. Pour répondre aux attentes de l'Unesco à Harar, le JCHCO**

Afin d'accompagner le classement, un cadre réglementaire a été défini pour la conservation. Il s'agit du Bureau de la conservation du patrimoine culturel du Jugol (JCHCO<sup>124</sup>), principal organe de contrôle des pratiques dans le secteur classé. Ce bureau a été créé en 2003 par la région hararie en réponse à une demande de l'Unesco qui réclamait l'assurance que la ville possède les structures nécessaires à la protection de son patrimoine.

---

<sup>124</sup> JCHCO : Jugol Cultural Heritage Conservation Office

Ses responsabilités sont l'élaboration d'une méthodologie d'étude du patrimoine, un inventaire de ce patrimoine, l'étude d'un plan de protection et de mise en valeur, l'information des professionnels et des habitants, la coordination des travaux etc. Le Bureau doit en effet prévenir les démolitions des maisons traditionnelles et les modifications faisant intervenir techniques et matériaux modernes. Dans cette mission, il est aidé par les *subqebele*<sup>125</sup> qui surveillent leurs quartiers respectifs. Si nécessaire, la municipalité peut intervenir et démolir toute construction interdite dans le Jugol par la nouvelle législation sur le patrimoine. Poussé par l'Unesco et les autorités urbaines à agir au plus près des habitants, et en collaboration étroite avec eux, le JCHCO programme régulièrement des réunions d'information réunissant tous les acteurs les plus proches du terrain, à savoir les *subqebele* et les associations de voisinage (*afocha*<sup>126</sup>). Ces actions sont mises en place pour répondre aux recommandations de l'Unesco, notamment en matière d'évacuation des déchets.

Dans un premier temps, le JCHCO compte réaliser un inventaire du patrimoine du Jugol afin de répondre à plusieurs questions préalables à toute réhabilitation : de quel patrimoine s'agit-il ? Dans quel état est-il ? Quelles priorités se donne-t-on ? Dans un second temps, et dans la mesure des finances allouées à la gestion patrimoniale par la région, le JCHCO entend prendre des mesures de réhabilitation. Parallèlement à ce plan, un programme est en cours avec la collaboration des *subqebele* pour une meilleure évacuation des déchets solides hors de la vieille ville.

Les statuts précisent que l'action du JCHCO doit permettre d'accroître la participation de la population locale dans la protection et la mise en valeur du patrimoine et d'ainsi renforcer la fonction du patrimoine dans la vie de la communauté. Le JCHCO calque en théorie sa politique sur celle de l'Unesco qui souhaite voir la société civile prendre une place plus importante dans les politiques de gestion patrimoniale au niveau local. Cette résolution est toutefois pour l'instant demeurée à l'état de vœu pieux. Les autorités urbaines font état du contentement des Hararis et de leur bonne volonté à participer à l'effort de conservation. « *Nos ancêtres ont construit le Jugol, et les Hararis sont très fiers de la reconnaissance internationale de leur ville. [...] Les habitants se sentent concernés par la conservation et le classement va accroître leur intérêt : s'ils ne considéraient pas auparavant Harar comme leur propriété, désormais ils savent que leur ville a de la valeur*<sup>127</sup>. » Mais dans les faits, peu sont réellement concernés par le classement : ni les *afocha*, ni les *eder* n'ont participé à

<sup>125</sup> La région hararie se subdivise en *qebele* (3 en zone rurale, 6 en zone urbaine) et en *subqebele* (17 en zone rurale, 19 en zone urbaine). Le *subqebele* est donc la plus petite unité administrative ; c'est l'échelon le plus proche de la population.

<sup>126</sup> *Afocha* et *eder* sont des communautés de voisinage qui rythment la vie des citoyens en particulier lors des grands événements tels les mariages et les enterrements. « *Afocha* » est le terme spécifiquement harari.

<sup>127</sup> Entretien avec le directeur adjoint du Bureau de la conservation du patrimoine culturel du Jugol (mars 2006).

l'étape de préparation du classement ; au stade de la conception du dossier de candidature, aucune association n'a été contactée, ni aucun acteur du tourisme.

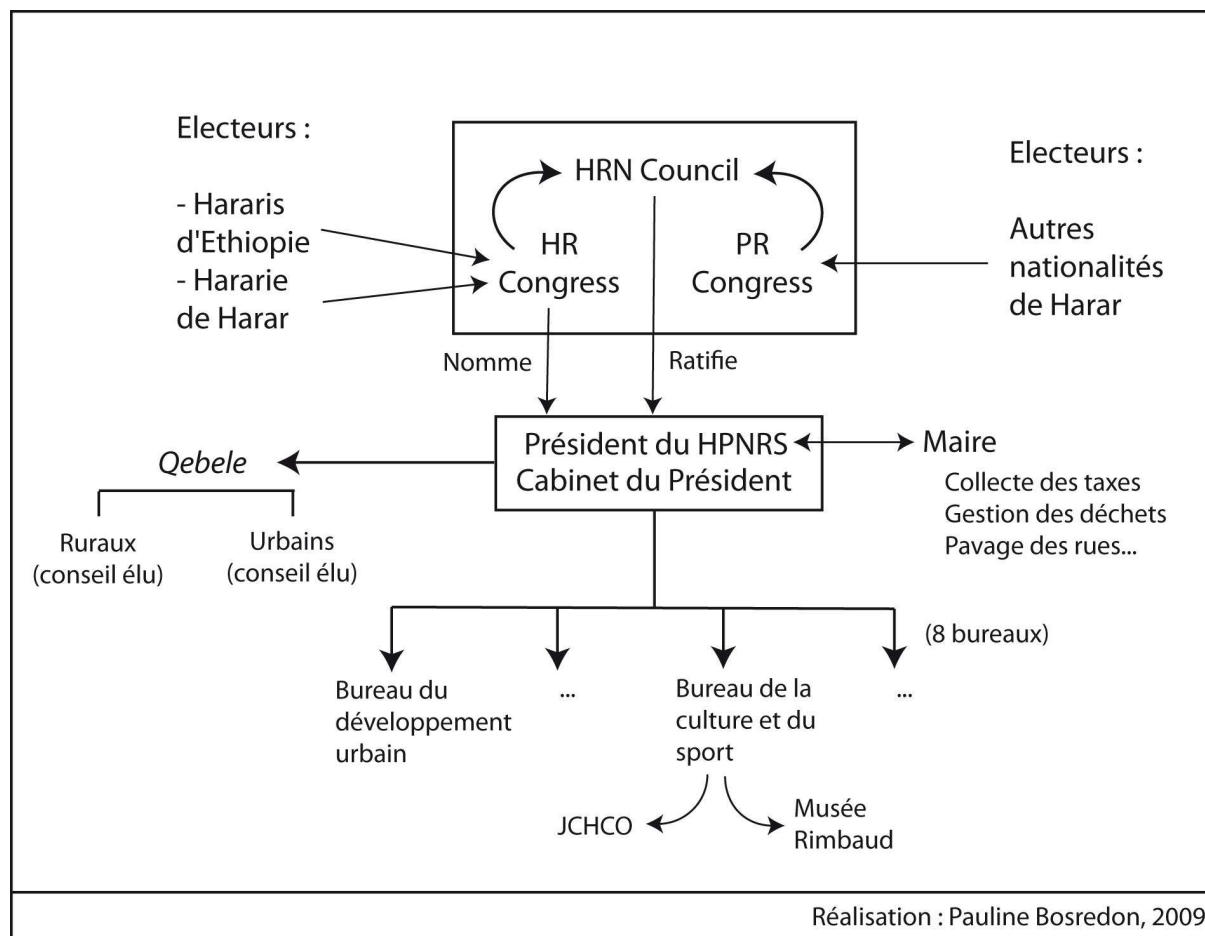
L'impression d'ensemble est que le jeune JCHCO n'a pas encore les moyens de son ambition, tant au niveau de ses compétences techniques et scientifiques qu'à celui des moyens financiers dont il dispose et de son poids effectif dans la politique urbaine. *« Le problème est que les autorités urbaines ont beaucoup de problèmes à résoudre et peu d'attention à accorder à la vieille ville. La rhétorique politique est facile, il est facile de parler de la vieille ville surtout devant un public. La réalité est différente. [...] Le JCHCO a été créé, mais il n'a pas les moyens de mettre en œuvre quoi que ce soit. C'est la municipalité qui a la réalité du pouvoir dans la vieille ville, et elle ne s'intéresse pas à la conservation du patrimoine.*

*Le gouvernement régional a beaucoup de pouvoirs : le président est le chef de l'État régional. A l'échelon inférieur, on a la zone rurale et la ville de Harar. C'est la municipalité qui gouverne la zone urbaine : elle collecte les taxes de commerçants, nettoie la ville, gère les infrastructures... Le Maire encadre les services techniques. Mais il est pourtant celui qui pourrait œuvrer dans la vieille ville, il en a techniquement le pouvoir. Le JCHCO est donc supposé gérer et contrôler la protection du patrimoine, mais il n'a aucun pouvoir en réalité : il y a évidemment un problème de budget, mais le problème numéro 1 est celui de la volonté politique. Quand on établit un office de la conservation du patrimoine pour s'occuper de la vieille ville, il faut établir de nouvelles règles. Or cela n'a pas été fait. Il faudrait que la volonté parte du président et se répercute à tous les niveaux<sup>128</sup> »* explique l'actuel directeur du JCHCO.

Il semble d'autre part que le jeune système de contrôle et de conservation soit déjà corrompu. Toujours selon le directeur du JCHCO, rencontré à Addis Abeba où il finissait des études en urbanisme, *« la seule chose qu'on peut faire pour protéger le patrimoine dans le Jugol, c'est signaler à la municipalité qu'un tel a commencé des travaux de transformation ou de démolition de sa maison. La suite est au bon vouloir de la municipalité, et comme le népotisme prévaut... Si un tel en question a des appuis à la municipalité, il fera ce qu'il veut ».*

---

<sup>128</sup> Entretien avec le directeur du JCHCO, 12 janvier 2008.

**Figure 2 : Les acteurs institutionnels de la gestion patrimoniale à Harar**

### 3. 2. 2. Les premiers pas alépins sur la voie de la conservation jusqu'à la création du Projet de réhabilitation de la vieille ville

L'intérêt pour la conservation de la vieille ville est né dans les années 1970, et a graduellement passé une succession d'étapes importantes. Le résultat en 1992 est la création d'un **comité officiel pour la protection de la vieille ville** qui se compose de toutes les parties représentatives concernées : le conseil municipal, le conseil du comté, le syndicat des ingénieurs, la direction du tourisme et l'université d'Alep.

Des résolutions ont été prises en vue de la protection des quartiers historiques, et des projets d'investissements qui mettaient la vieille ville en danger ont été annulés. Un bureau de la vieille ville a été créé afin de surveiller les violations aux nouvelles règles de construction qui commencent d'être prises dans la vieille ville. En 1992, se tint à Alep un symposium de réflexion sur la conservation de la vieille ville, réunissant différents experts syriens et étrangers pour la plupart engagés dans le processus de patrimonialisation depuis ses débuts. Dans une communication sur le rôle du conseil municipal et des autres administrations dans le

processus de réhabilitation, Abdul Ghani Kebbe, le premier intervenant du symposium, recommande avant tout chose de fournir à la ville les moyens de préserver la vie sociale et les activités économiques dans les quartiers anciens, habités par 300 000 personnes, tout en protégeant le patrimoine. Pour y parvenir, des études sont nécessaires : une étude globale sur l'état des lieux, un nouveau schéma directeur, des études ciblées en vue de la restauration de quartiers ciblés. C'est dans cet objectif que la ville a dès 1992 non seulement mobilisé les ingénieurs locaux les plus expérimentés dans la vieille ville, mais a aussi fait appel à une assistance extérieure sous la forme d'une expertise internationale et de l'apport de moyens pour la réalisation des relevés et des études de terrain. Le gouvernement allemand, par l'intermédiaire de la GTZ, a en effet commencé sa collaboration avec Alep.

Le rôle du conseil municipal est dans ce cadre d'assurer la coordination du processus de réhabilitation. Pour autant il semble qu'il est impossible de gérer à la fois les quartiers anciens et la partie moderne de la ville de façon efficace, ce qu'Abdul Ghani Kebbe analyse par la difficulté de traiter de manière égale chaque partie de la ville, alors que chaque quartier a son caractère propre, ce qui remet en cause l'idée d'une gestion globale de la ville. Et il est en effet rapidement apparu nécessaire de créer un corps administratif et exécutif spécialement dévolu à la vieille ville si l'on veut conserver ses quartiers. L'objectif le plus important était d'isoler les services utiles à une direction de la vieille ville, de former les personnels administratifs et techniques, de modifier les plans pour ces quartiers anciens et de définir une méthodologie durable pour le processus de réhabilitation. C'est dans cet esprit et cet objectif qu'est créé en **1992** le **Projet de réhabilitation**, transformé en **2000** en **Direction de la vieille ville d'Alep** (DOC – Directorate of the Old City), une institution autonome, dotée d'un budget propre. Il s'agit là d'une étape très importante puisque tous les services municipaux responsables de la vieille ville sont regroupés à l'intérieur d'un seul corps dont la responsabilité première est la mise en œuvre du projet de réhabilitation qui propose de nouvelles méthodes de planification urbaine. La Direction de la vieille ville a le même statut que les autres directions de la municipalité d'Alep.

Un Haut Comité, placé sous la direction du *muhafez*<sup>129</sup>, a été créé afin de superviser le travail de la Direction de la vieille ville, et d'avaliser toutes ses décisions. Il est composé de neuf membres : le Maire d'Alep, le Directeur de la Vieille ville, le Directeur des Antiquités, le Syndicat des Ingénieurs, la faculté d'architecture de l'Université d'Alep, le Directeur du tourisme, le Directeur de la Culture, l'association 'Adiyyat (association d'archéologie) et le Directeur des *Awqaf*<sup>130</sup>. Un comité technique, composé de représentants de toutes les directions présentes dans le Haut Comité, se réunit préalablement et assiste ce dernier dans

<sup>129</sup> Le *muhafez* est le gouverneur de la région (*muhafaza*) d'Alep.

<sup>130</sup> Cf. glossaire

ses décisions. Il se réunit une fois par semaine en moyenne et s'occupe de délivrer les permis de construire et de superviser les restaurations et les études urbaines.

La mission de la Direction de la vieille ville est de mettre en œuvre les décisions prises par les comités. Ces projets sont le plus souvent menés en coopération avec d'autres directions techniques de la municipalité d'Alep, selon qu'il s'agit de restauration de bâtiments, d'interventions sur les activités économiques (comme l'incitation à développer de petits entreprises), sur le tourisme, de rénovation des infrastructures, de levée de fonds.

Les experts et les techniciens travaillant aujourd'hui sur le projet de réhabilitation peuvent avoir différents statuts. Certains sont fonctionnaires et travaillent tous dans la Direction de la vieille ville. Les experts, qui sont au nombre d'une dizaine, sont sous contrat avec la GTZ. Chacun est responsable d'un aspect du projet qui fonctionne par workshops organisés conjointement par le DOC et la GTZ, et qui réunissent tantôt tous les acteurs du projet, tantôt les experts de la GTZ. Leurs travaux portent sur la gestion des déchets, le développement des activités (commerce, industrie), le développement du tourisme, la restauration du bâti ancien etc. Il y avait beaucoup plus d'experts internationaux que locaux lorsque le projet a débuté, mais cette proportion s'est progressivement inversée et tout ce travail est aujourd'hui effectué par les experts locaux et les fonctionnaires du DOC.

En résumé, « *les experts font le travail de terrain, les comités s'occupent du volet légal et ratifient les décisions*<sup>131</sup> ».

### **La coopération GTZ / DOC**

Le projet de réhabilitation étant un projet complexe, faisant intervenir de multiples compétences et nécessitant la collaboration d'experts et de techniciens de domaines variés, une Direction de la vieille ville était donc nécessaire pour harmoniser les études et les champs d'intervention et parvenir aux objectifs fixés. À la question du possible transfert de compétences au niveau de la municipalité d'Alep, suite à la mise en œuvre de nouvelles pratiques de gouvernance à l'échelon de la vieille ville, le maire d'Alep répond qu'en effet « *de nouvelles expériences ont été tentées, de nouvelles pratiques ont été acquises dans la vieille ville que le conseil municipal applique à l'échelon de la ville depuis 2003*<sup>132</sup> ». L'effet positif le plus probant pour la municipalité est l'extension de la collaboration de la GTZ à la ville toute entière. La coopération entre la GTZ et le DOC a en effet pris fin au début de l'année 2007, pour être relayée par un programme de développement urbain plus vaste,

<sup>131</sup> Source : entretien avec K., architecte Suradec (bureau d'étude privé en architecture et urbanisme) et expert local du DOC, 18 mai 2007.

<sup>132</sup> Source : Entretien avec le Maire d'Alep, 29 avril 2007.

englobant tous les quartiers d'Alep. Ce « Urban Development Program » qui débute, focalisé sur les zones d'habitat illégal, est financé par la GTZ et la Banque mondiale.

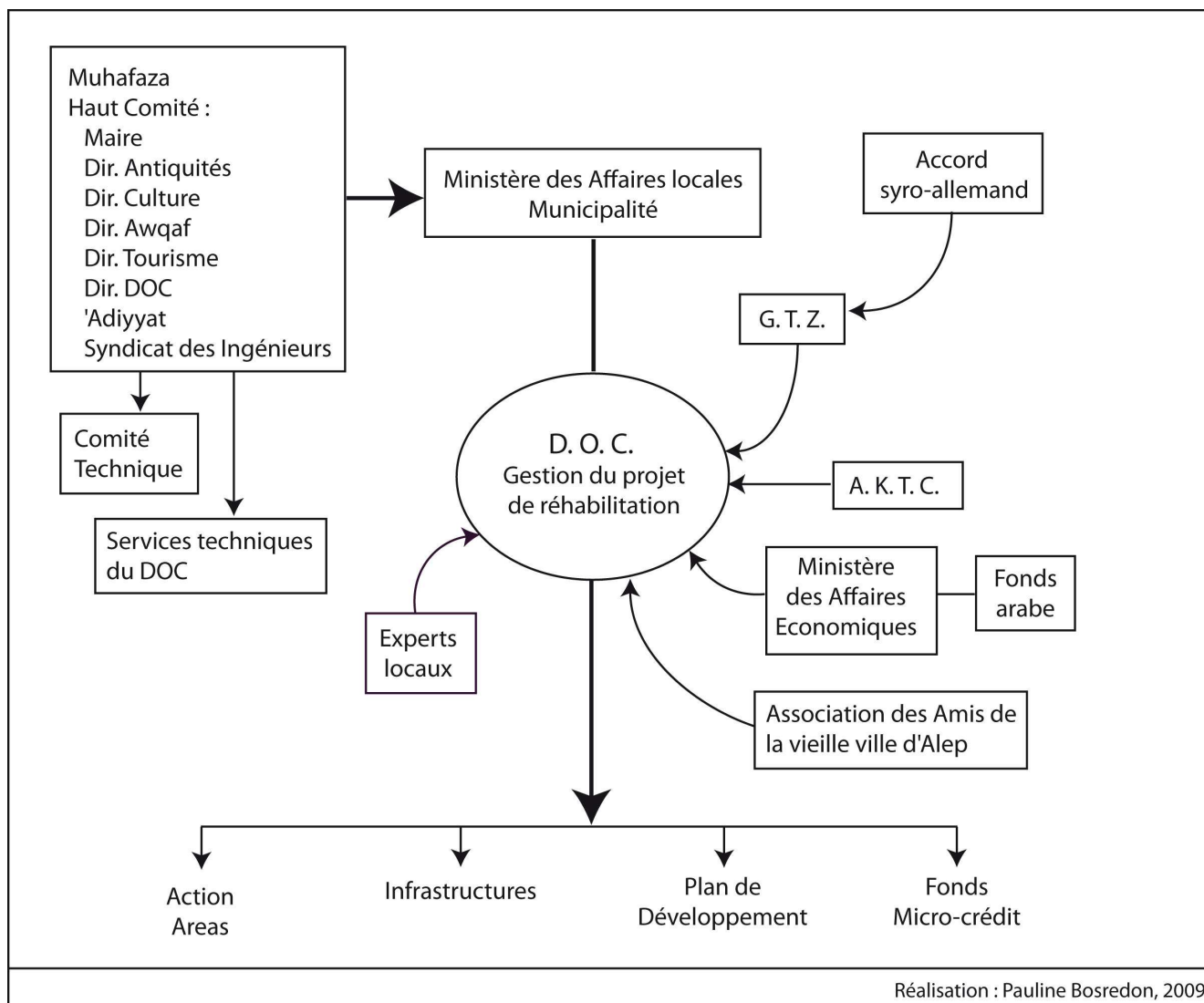
La fin de la coopération de la GTZ avec le DOC inquiète certains acteurs du projet interrogés en 2007 qui craignent qu'un bouleversement de l'organisation de la structure du DOC ne mette un frein au processus de réhabilitation et à la mise en œuvre des projets. L'autre crainte est que les autorités urbaines se désintéressent un jour du sort de la vieille ville, et que celle-ci ne soit plus capable de poursuivre les efforts en terme de réhabilitation et de développement. Tant que le DOC est financièrement et administrativement entièrement soumis aux décisions du Maire et donc du Muhafez, il lui manque cette autonomie qui garantirait la pérennité de ses projets. « *Aujourd'hui, le climat est favorable à la vieille ville. Mais on ne sait jamais : si un maire ou un muhafez peu intéressé par le sujet arrive à Alep, les ressources pourraient s'amenuiser*<sup>133</sup>. » Une nouvelle étape sur la voie de la décentralisation semble donc encore à franchir ; celle-ci permettrait à la vieille ville de devenir une entité autonome, financée directement par le Ministère, capable de se procurer d'autres ressources notamment par des contrats avec des entreprises privées. L'actuel directeur du DOC a l'ambition de pousser plus loin son autonomie vis-à-vis de la municipalité d'Alep. Il a commencé à chercher l'appui de fonds privés et a par exemple réussi à faire financer la rénovation des fontaines de la vieille ville par les entrepreneurs en échange de l'autorisation d'installer de nouvelles activités commerciales.

La municipalité d'Alep a tout de même tiré un bénéfice indéniable de sa coopération avec la GTZ et en premier lieu l'expérience du processus par lequel le cadre institutionnel du DOC a été créé, et de toutes les étapes du processus en vue de la conservation et de l'amélioration générale de la vieille ville. Il s'agit non seulement de l'apprentissage de nouvelles approches et de nouveaux outils, mais aussi d'une acceptation progressive des objectifs et du processus de réhabilitation urbaine elle-même qui semblait de prime abord incompatible avec le fonctionnement hiérarchique, extrêmement centralisé voire paternaliste de l'administration syrienne pour tout ce qui concerne la planification et la mise en œuvre des projets urbains. Cette expérience prouve aujourd'hui qu'une certaine ouverture est possible, ouverture notamment à la coopération entre les institutions locales. Un autre impact important du projet est la création d'une stabilité institutionnelle qui a créé les conditions favorables au développement de l'investissement privé.

---

<sup>133</sup> Source : Entretien avec K, architecte Suradec (bureau d'étude privé en architecture et urbanisme) et expert local du DOC, 18 mai 2007.

Figure 3 : Les acteurs institutionnels de la gestion patrimoniale à Alep



D'un côté, à **Harar**, existe donc un office de la conservation qui tente de mettre en place une réglementation sur la protection du patrimoine, notamment sur la construction (interdiction de démolir les bâtiments « traditionnels », interdiction d'emploi de certains matériaux...), et donc de définir par l'inventaire ce qui constitue ce patrimoine. Cet office essaie par ailleurs de régler certains des problèmes majeurs qui affectent négativement le patrimoine, en particulier la mauvaise évacuation des déchets. Pour cela, il travaille en lien avec les *qebele* et les *subqebele*, les échelons administratifs les plus proches des habitants. Mais il n'y a pas encore à Harar de politique urbaine intégrée, au niveau régional (c'est-à-dire au niveau où sont prises les décisions), qui prendrait en compte à la fois le renouvellement des infrastructures, la conservation du patrimoine et le développement économique.



De l'autre côté, à **Alep**, existe une véritable structure autonome, dotée d'un budget et de partenaires internationaux, créée en 2000 à l'issue d'une longue maturation et de la collaboration depuis 1992 de toutes les parties concernées (le *muhafaza*, la municipalité, le Syndicat des ingénieurs, l'Université d'Alep). Cela a permis à Alep la mise en œuvre d'un véritable projet de réhabilitation global (cf. chapitre 4), disposant des moyens financiers et de l'expertise technique nécessaires.

### **3. 3. LE SYSTÈME D'ACTEURS DE LA MOBILISATION INSTITUTIONNELLE APRÈS LE CLASSEMENT**

Le système d'acteurs que nous allons décrire ici est celui des acteurs mobilisés dans la gestion du patrimoine, dans sa conservation, dans sa mise en valeur, et plus généralement dans la politique urbaine dans la vieille ville depuis son classement. Sont tout d'abord concernés les acteurs politiques, élus et administratifs, qui sont au premier plan des structures institutionnelles de gestion patrimoniale décrites ci-dessus. Il s'agit de démêler leurs différents niveaux d'intervention, en comparant deux situations contrastées. Un pays très centralisé d'une part, la Syrie, où la municipalité est étroitement liée, notamment du point de vue budgétaire, au *muhafaza* (la province) qui est le bras local du pouvoir central, et aux directions locales des ministères. Ces directions font partie de l'organigramme du système de gestion patrimoniale. Un pays fédéral, l'Éthiopie, d'autre part, où la région hararie fait exception par sa petite taille et par le fait que la ville de Harar en est le seul centre urbain, ce qui fait que les compétences de la région et de la municipalité y sont très mêlées.

La seconde catégorie d'acteurs en jeu est celle des partenaires internationaux. Cela concerne surtout Alep où ces partenaires ont un rôle institutionnel fort, et sont également des bailleurs de fonds importants de la ville. À Harar, nous verrons qu'à une échelle plus réduite le rôle des experts étrangers n'est pas non plus à négliger, essentiellement pour leur apport technique et scientifique.

Le troisième catégorie d'acteurs est celle des acteurs économiques sollicités par la puissance publique : ils sont des investisseurs locaux ou appartiennent à la diaspora à Harar, et la région cherche officiellement à les attirer. Ils sont également sollicités à Alep où l'État commence à signer de plus en plus de contrats de « partenariats public-privé », associant le *muhafaza* et des partenaires privés apportant des fonds (pour la rénovation et le changement d'usage d'un édifice très souvent), en échange du droit d'exploitation économique du site, ou du bâtiment.

La dernière catégorie d'acteurs est regroupée sous l'appellation de « société civile » et désigne prioritairement les élites qui sont éventuellement sollicitées par l'acteur institutionnel

pour leur expertise. Il s'agit des architectes, regroupés à Alep dans le Syndicat des Ingénieurs, des universitaires spécialisés dans l'étude de la ville, et des associations de sauvegarde du patrimoine. Ces acteurs sont plus ou moins proches du pouvoir, et dans une position plus ou moins critique ou complaisante à son égard. Nous évoquerons également les habitants des quartiers anciens lorsqu'ils font l'objet d'une politique de participation à la politique urbaine. Très présente dans les discours, cette participation communautaire est encore très timide à Alep, et quasiment nulle à Harar où elle est restée pour l'instant au niveau des *subqebele*, sans impliquer directement les résidents.

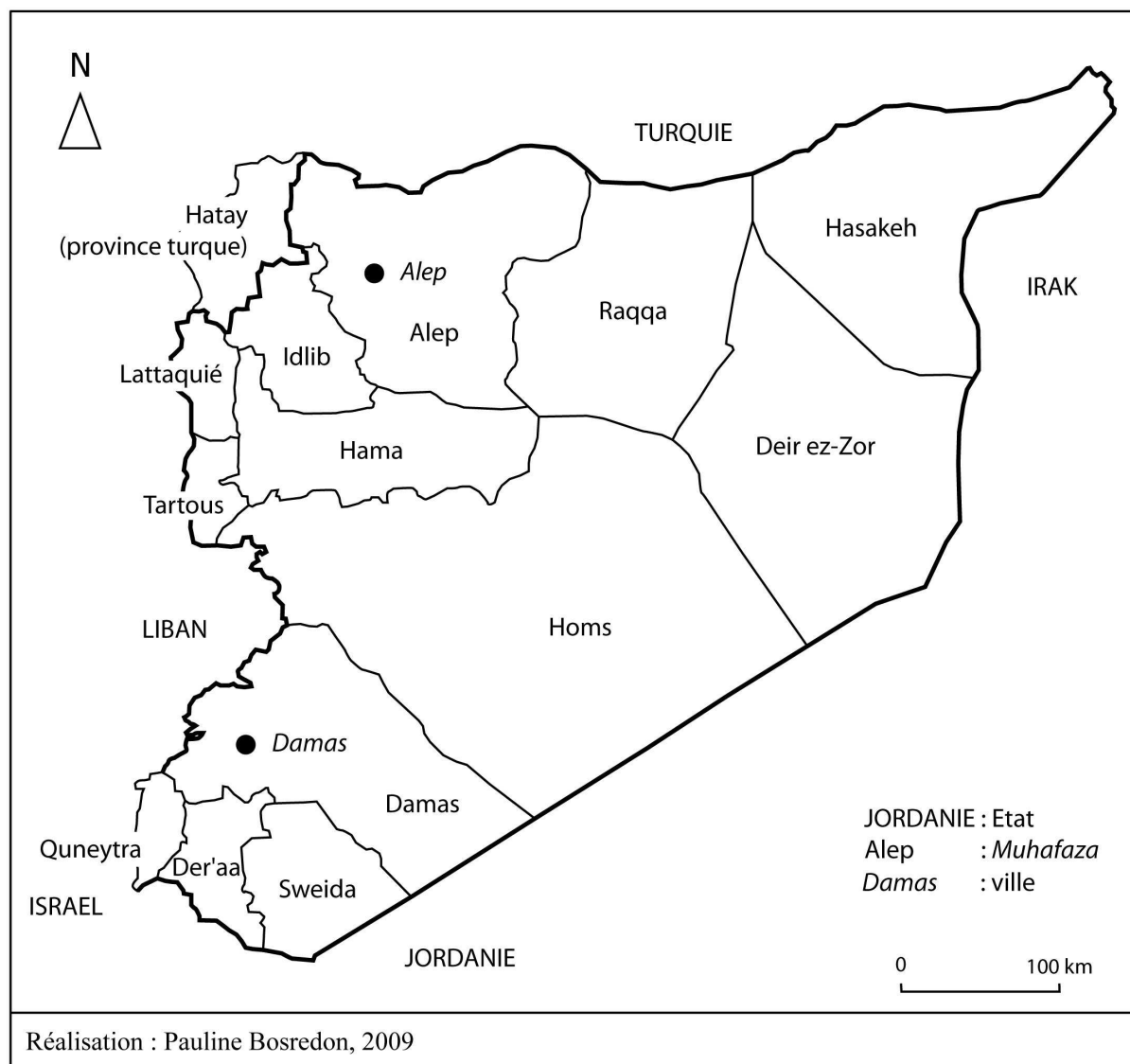
### 3. 3. 1. Les politiques (élus, administration)

#### Alep entre *muhafaza* et municipalité

*« L'État central est le seul interlocuteur en matière d'aménagement du territoire. Il est le seul à disposer des moyens financiers nécessaires et il oriente l'ensemble de ses politiques par l'intermédiaire de plusieurs instances sectorielles. Les compétences octroyées aux pouvoirs locaux s'arrêtent à une simple déconcentration administrative. A titre d'exemple, le décret n°5 de l'année 1982 a transféré l'élaboration des schémas directeurs aux conseils municipaux à condition d'être financés et contrôlés par le ministère de l'administration locale, donc par l'Etat. »* (Chakar, 2007 : 5)

La Syrie est depuis l'avènement du régime baathiste divisée en quatorze *muhafazât* (quinze si l'on ajoute l'ex-*sandjak* d'Alexandrette intégré au territoire turc en 1939, ce que la Syrie n'a jamais reconnu). Le *muhafaza* est l'échelon administratif le plus important du découpage syrien : il est placé sous le contrôle du *muhafez* (gouverneur), un haut fonctionnaire nommé par le Président de la République.

*« Le muhafez, le plus important représentant de la République sur « son » territoire d'administration, prend des initiatives concernant l'aménagement du territoire, le développement économique, etc., en même temps qu'il veille à l'ordre public. »* (Balanche, 2006 : 39). Le *muhafez* a donc autorité sur toute l'étendue du *muhafaza*. Celui d'Alep s'étend aujourd'hui sur 18 500 km. C'est une région très urbaine en pleine croissance comptant 4.3 millions d'habitants et comprenant plusieurs entités territoriales (la ville principale d'Alep, 7 départements avec une ville chef-lieu pour chacun, 1591 communes, 157 mairies).

Carte 34 : Le découpage administratif en *muhafazât*

Au Nord du *muhafaza* de Lattaquié, l'ex Sandjak d'Alexandrette, aujourd'hui province turque du Hatay, est toujours revendiqué par le Syrie et figure sur toutes les cartes syriennes.

À la frontière avec Israël, le *muhafaza* de Quneytra comprend le plateau du Golan. Conquis par l'armée d'Israël lors de la Guerre des Six Jours (1967), le plateau du Golan est un territoire stratégique revendiqué depuis cette date par la Syrie, qui en fait une des conditions majeures du processus de paix. Quneytra, fondée sous le règne des Ottomans, est aujourd'hui une ville fantôme, prise par l'armée israélienne en 1967, brièvement reconquise par les Syriens pendant la guerre du Kippour (1973) et presque entièrement détruite avant le retrait israélien de 1974.

Le *muhafez* est donc l'autorité première, y compris dans la ville d'Alep. Il contrôle également théoriquement les directions locales des ministères centraux (culture, tourisme, etc.), mais dans les faits les directions jouissent d'une totale autonomie et ne rendent compte qu'à leur ministère de tutelle. Certaines de ces directions sont présentes au sein du Haut Comité de la vieille ville d'Alep : c'est le cas pour les antiquités, la culture, le tourisme et les *awqaf*. Elles ont donc un rôle décisionnel au sein du projet de Réhabilitation de la vieille ville. Selon les propres termes du Maire d'Alep<sup>134</sup>, le Haut Comité « *prend les décisions stratégiques* », donc les grandes orientations de la politique d'aménagement, de développement économique, de renouvellement urbain d'une façon générale dans la vieille ville, tandis que le Comité technique « *prend les décisions techniques* » (il étudie les projets, délivre les permis etc.).

L'échelon de base du découpage administratif est enfin la **municipalité** qui est une circonscription administrative pouvant contenir une ou plusieurs agglomérations. Dans le cas d'Alep, l'agglomération d'Alep constitue à elle seule une municipalité, à la tête de laquelle se trouve en 2007-2008 un architecte docteur en urbanisme, fortement sensibilisé à la question patrimoniale et pleinement engagé en faveur du Projet de réhabilitation de la vieille ville. Le **maire** est en quelque sorte responsable de la gestion administrative et technique de la municipalité dans les limites territoriales de cette dernière. Au-delà, et jusqu'aux frontières du *muhafaza*, le *muhafez* est la première autorité. Mais les liaisons entre les deux échelons administratifs sont permanentes car les projets d'urbanisme préparés par la municipalité doivent être approuvés par le *muhafez*. Ce dernier peut d'autre part intervenir sur le territoire urbain pour tout ce qui concerne les questions politiques.

Le **conseil municipal** d'Alep est élu au suffrage universel direct (tout comme le conseil du *muhafaza*). Le chef de la municipalité est ensuite élu par les membres du conseil municipal. Mais dans la pratique, « *les municipalités des grandes villes, siège des muhafaza sont également contrôlées par le muhafez qui leur dénie toute autonomie en matière d'aménagement urbain. [...] La décentralisation administrative est limitée par toute une série de garde-fous légaux (contre-signature du muhafez et des ministres concernés pour toute décision qui dépasse le choix de la couleur des volets de mairie), et, surtout, par la faiblesse des ressources financières des municipalités qui doivent solliciter continuellement l'Etat* » (Balanche, 2008 : 173).

L'échelon municipal correspond donc on le voit en Syrie surtout à une déconcentration du pouvoir central et l'Etat syrien demeure extrêmement centralisé, le maire ayant surtout un rôle d'exécutant des décisions prises au niveau du *muhafaza*. Tous les projets d'urbanisme examinés par la municipalité doivent être approuvés à l'échelon du *muhafaza* et sont contrôlés par le ministère de l'Habitat qui donne l'approbation finale et le feu vert pour la réalisation.

---

<sup>134</sup> Entretien avec le Maire d'Alep, 29 avril 2007.

L'indépendance financière de la municipalité est également très limitée : tous les grands projets sont financés par le pouvoir central et il est important de noter que, particulièrement en temps de crise, la municipalité d'Alep peut être entièrement dépendante du pouvoir central, et théoriquement insensible aux pressions locales. À la charnière des années 1970 et 1980, durant les périodes de tensions, la personnalité du chef de la municipalité s'est révélée très importante pour comprendre comment les défenseurs de la protection des quartiers anciens d'Alep ont finalement obtenu gain de cause et sont parvenus à l'arrêt des travaux liés à la mise en œuvre du schéma directeur et au classement par l'Unesco. Jean-Claude David, dans une étude du système d'acteurs en jeu durant cette période autour du projet de Bab el-Faraj (David, 1989), rappelle en effet que le maire est en 1980 un architecte issu d'une vieille famille de commerçants aisés d'Alep, et membre du parti Ba'ath. Sa profession d'architecte est très importante, de même que ses relations étroites avec le Premier ministre qui est l'ancien directeur de l'École d'architecture de Damas, et avec le Ministre de l'Habitat, lui aussi architecte. Pendant la période de troubles politiques à Alep, le chef de la municipalité s'appuie à la fois sur ce réseau amical dans les ministères et sur un autre réseau de relations personnelles sans caractère officiel. Il s'agit entre autres de représentants de la vieille aristocratie alépine, architectes et ingénieurs, de personnalités officielles agissant à titre personnel, comme le Ministre de la Défense par exemple qui intervient énergiquement en faveur de la protection des quartiers anciens d'Alep, d'organisations internationales comme l'Unesco etc.

Le maire est en même temps président du Syndicat des ingénieurs et des architectes qui est une organisation très importante à Alep : c'est en effet là qu'ont eu lieu les réunions, les conférences publiques, les expositions de photos et le symposium international qui ont constitué les étapes importantes de la remise en cause des projets d'urbanisme et notamment de celui de Bab el-Faraj.

### **La création de la Direction de la vieille ville d'Alep**

La particularité à Alep est plus récemment la création d'une Direction de la vieille ville, financièrement reliée au budget municipal mais qui jouit de certaines spécificités, notamment de la collaboration technique avec la GTZ dont l'objectif est de renforcer les capacités de gestion urbaine de la municipalité d'Alep, représentée par la direction de la vieille ville. Le DOC a été créé par la municipalité pour la mise en œuvre du Projet de réhabilitation de la vieille ville d'Alep qui a débuté en 1993.

Participent aussi à la décision les directions locales de plusieurs ministères ayant des représentants dans les comités qui avalisent les décisions du DOC : direction des Awqaf, du tourisme, des antiquités, de la culture. Ces représentants n'ont pas de réelle participation sur

le terrain, leur rôle se bornant à donner leur accord aux projets de la Direction de la vieille ville. Cela vaut aussi pour la Direction des Antiquités, théoriquement responsable des monuments de la vieille ville et qui doit en principe payer la moitié des frais de restauration des monuments, ce que son budget ne lui permet pas dans la réalité. Il en est de même pour la Direction des Awqaf qui n'a aucune obligation légale de restaurer, ou de rénover les bâtiments dont elle est propriétaire. Les bâtiments waqf sont loués, et c'est donc aux locataires qu'il revient d'effectuer les travaux d'entretien.

### **À Harar, le jeu des ethnies**

À Harar, aujourd'hui que le classement est acquis, les attentes des Hararis sont diverses selon que l'on s'intéresse aux autorités urbaines, aux acteurs du tourisme, aux gardiens de la « tradition hararie », aux commerçants ou aux responsables des associations de quartier dans la vieille ville et dans la ville nouvelle. Tous se félicitent du classement de leur ville par l'Unesco qui, l'espèrent-ils, saura lui offrir une reconnaissance nationale et internationale. Ils attendent que cette reconnaissance fasse progresser le tourisme et génère de là un développement économique plus large. Ce développement économique passe par les différents métiers liés au tourisme, au premier rang desquels se trouve le secteur de la construction et de l'hôtellerie puisque de nouveaux hôtels sont en projet et que de nombreux propriétaires de maisons traditionnelles envisagent de se lancer dans une activité de chambre d'hôtes si la prévision touristique ne se dément pas. Le développement escompté concerne également le secteur de l'artisanat, un projet de développement et de commercialisation de l'artisanat traditionnel étant en cours avec le partenariat de la Banque Mondiale.

Enfin, la plupart des acteurs de la vie urbaine ont déclaré attendre maintenant une aide financière internationale et l'apport de compétences absentes sur place. Mais l'argument qui revient dans le discours de chacun, c'est la fierté de voir la culture hararie reconnue : la grande majorité des acteurs de la politique urbaine et de la gestion patrimoniale que nous avons rencontrés sont eux-mêmes hararis et affichent un fort sentiment d'appartenance communautaire, sentiment qui passe par le respect affiché d'une tradition transmise par les ancêtres. *« Ce patrimoine, nous en jouissons aujourd'hui, mais il existe grâce à la contribution de nos ancêtres. Si les gens savent ce que nos ancêtres ont construit, nous aurons une chance que cela soit perpétué. Mais pendant que l'éducation et la technologie progressent, nous aussi nous allons changer. C'est pourquoi le classement par l'Unesco est une bonne chose pour Harar. Le nombre de touristes augmentera, l'histoire de Harar qui a plus d'un millier d'années sera connue de tous, nous aiderons les gens de Harar à connaître mieux leur culture, les maisons traditionnelles, les mosquées, les tombeaux. [...] Si le Jugol est classé, j'espère qu'il y aura beaucoup de visiteurs à venir. Ces touristes apporteront des*

*ressources à la ville. Celui qui fait de l'artisanat vendra davantage. Ça peut être une bonne contribution pour les personnes. [...] Nous avons une production de fruits, il y a de l'artisanat. Il serait bien que ces gens puissent en vivre, et cela grâce aux touristes. Parce que la plupart sont dans la misère<sup>135</sup>. »*

Ce préambule introduit la spécificité de Harar, à savoir l'existence de différentes ethnies et la prééminence de l'ethnie harari sur les plans politique et économique. C'est un point très important pour comprendre le positionnement de chacun, ses motivations et ses capacités d'agir. La puissance et la reconnaissance des Hararis (au sens de l'ethnie, et non au sens des habitants de Harar) passe en effet par la reconnaissance de l'histoire de leur ville et de leur identité propre.

### **Harar entre région, municipalité et *qebele***

En 1997 est ratifiée la Constitution régionale de l'État National Régional du Peuple Harari (HPNRS).

Le pouvoir législatif est détenu par le Harari Regional National Council, lui-même composé de deux « sub-congress » : le Harari National Congress (HNC, 14 membres) et le People Representative Congress (PRC, 22 membres). Les membres du HNC sont exclusivement élus par les membres de la nationalité hararie, qu'ils soient de Harar ou de n'importe où ailleurs en Éthiopie. Ainsi les Hararis d'Addis Abeba votent pour élire les membres du HNC (région hararie), et ils votent aussi à Addis Abeba. C'est un cas unique en Éthiopie. Les membres du PRC sont élus par l'ensemble des autres nationalités représentées à Harar. Quatre membres sont élus par les habitants du Jugol, et les 18 autres membres sont élus par les habitants de la ville nouvelle et de la zone rurale. Cet arrangement a été trouvé pour résoudre le problème posé par le fait que les Harari sont minoritaires dans leur propre région (cf. chapitre 1, point sur la fédéralisation et la décentralisation en Éthiopie).

Le président de la région dirige le cabinet composé de huit membres qui a le pouvoir exécutif. Le président de la région est nommé par le Harari National Congress, et il est de par la constitution obligatoirement harari. Sa nomination doit ensuite être ratifiée par les membres des deux conseils réunis. À l'échelon inférieur, huit bureaux mettent en œuvre sa politique. Par exemple, le bureau de la culture et des sports dont dépend le JCHCO, le bureau du développement urbain etc.

Le président de la région est constitutionnellement également le maire de la ville. En-dessous de lui, un directeur est nommé par le conseil municipal ; ce directeur occupe dans les faits la

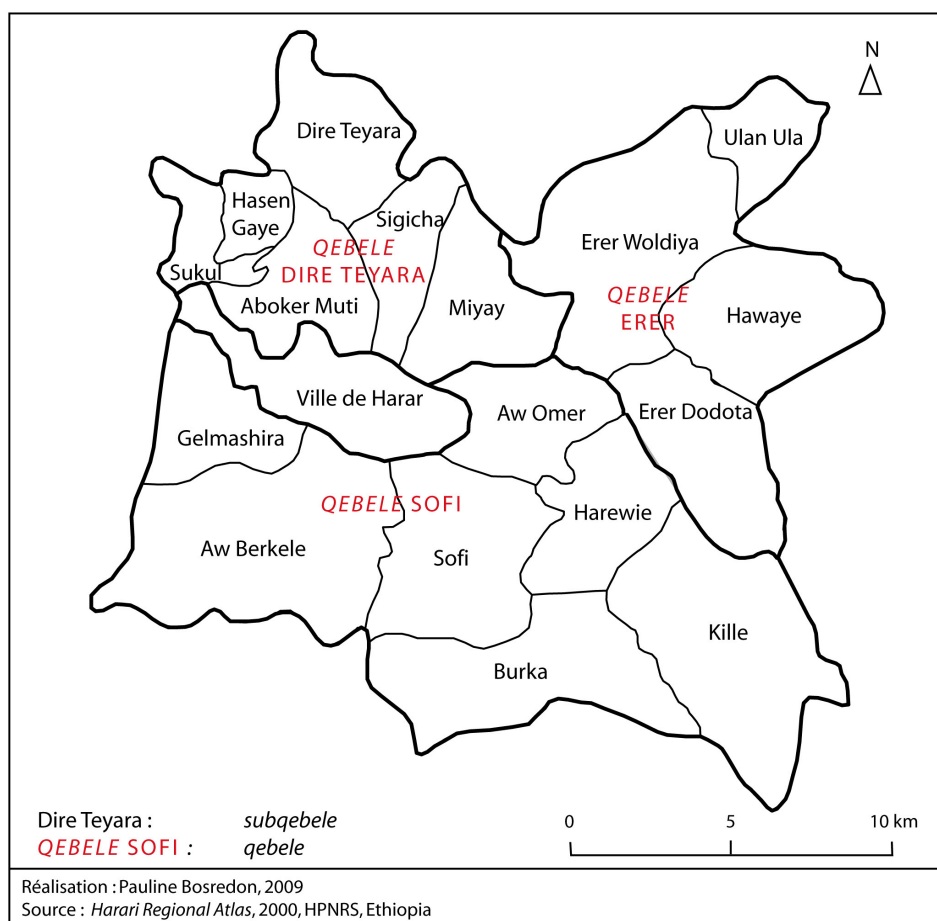
---

<sup>135</sup> Entretien réalisé avec le directeur adjoint du JCHCO (Jugol Cultural Heritage Conservation Office), 16 avril 2006.

fonction de maire, et il fait partie du cabinet de la présidence de la région. La région reste la plus haute autorité, celle qui détient le pouvoir de décision. La municipalité ne s'occupe quant à elle que des services techniques de la ville : collecte des taxes, gestion des déchets... Elle est donc censée travailler avec le JCHCO, et le contrôle du respect de la réglementation sur le patrimoine bâti lui incombe en principe. Toutefois les grandes orientations en matière de politique d'aménagement urbain reviennent à la présidence de la région hararie.

La région est ensuite découpée en *qebele* ; il y en a trois dans la zone rurale et six dans la zone urbaine, dont deux dans le Jugol. Les *qebele* sont en charge des problèmes de la communauté, du pavage des rues, de la poste, des écoles élémentaires, et il y a un poste de police dans chacun d'entre eux. Les *qebele* sont composés de cabinets dans lesquels sont présents des représentants de la municipalité (pour la zone urbaine) et sont dotés de leur propre conseil. Jusqu'à la fin de l'année 2007, ces conseils étaient nommés par le cabinet du président de la région. En 2008, ils sont pour la première fois directement élus pour 5 ans par la population. Les membres du conseil de *qebele* demeurent sous l'autorité du président de la région à qui ils doivent rendre des comptes.

**Carte 35 : Le découpage en *qebele* et *subqebele* de la région hararie**





### 3. 3. 2. Des partenaires internationaux : grâce au statut de ville du patrimoine mondial ?

#### La GTZ : un partenariat très institutionnel

La GTZ est pour la municipalité d'Alep à la fois un bailleur de fonds, un soutien technique et un soutien administratif. Elle est investie aux côtés de la municipalité d'Alep dans le Projet de réhabilitation de la vieille ville dès ses débuts, en 1992, en tant que bailleur de fonds et de soutien scientifique et technique.

*« Il est probable que la GTZ ne serait pas impliquée à Alep sans le classement au préalable. Le travail de la GTZ est de faire du développement, ce n'est pas de restaurer une vieille ville. Leur travail est de créer le développement. Et les autorités d'Alep, parce qu'il y a eu le classement de l'Unesco, ont accordé plus d'attention à la vieille ville. Cela a permis à la GTZ de se lancer dans un partenariat avec eux pour le développement de cette vieille ville. Sans la volonté des autorités locales, ce n'était bien sûr pas possible. »*

*« On peut beaucoup plus facilement établir un partenariat avec les autorités urbaines locales une fois que la ville a été classée et que l'Unesco a déjà fixé une ligne de conduite. Mais le travail de la GTZ n'est pas de restaurer : c'est le développement et le transfert de compétences, c'est créer des capacités de développement. Les autorités y ont été préparées grâce à l'Unesco qui a ouvert une première porte. Cela a averti les gens sur place, cela les a informés<sup>136</sup>. »*

La ville initie donc le Projet de réhabilitation de la vieille ville en 1992 avec le partenariat du gouvernement allemand et la participation financière du Fonds arabe pour le développement économique et social<sup>137</sup>. La GTZ apporte un soutien technique à l'ensemble du projet, apporte son expertise à la municipalité d'Alep sur quelques projets pilotes, et a financé en partie le projet à son lancement. En 1994, 70% du budget venait de la GTZ et 30 % de la municipalité. Aujourd'hui, les activités du DOC sont intégralement financées par la municipalité, la GTZ n'apportant plus qu'un soutien technique depuis 2004. L'autre source de subsides qui a permis d'initier ce vaste programme est l'Arab Fund qui dépense 1 Million de dollars pour des études préalables en 1994, et 1 Million de dollars en 1999 pour l'étude et la mise en œuvre du projet de réaménagement des abords de la citadelle et de l'esplanade de la grande mosquée.

<sup>136</sup> Entretien avec le directeur de la GTZ – Alep, 2 avril 2007.

<sup>137</sup> Le Fonds arabe pour le développement économique et social (AFESD) est une organisation financière de développement panarabe. Ses membres sont les mêmes que ceux de la ligue des Etats arabes.

### **Le financement de la restauration des maisons par les habitants**

La GTZ a aussi été à l'origine de la mise en place d'un système de micro-crédits pour aider les propriétaires à restaurer leurs demeures. La vieille ville, au début des années 1990 lors de la mise en place du Projet de réhabilitation, souffre en effet d'une multitude de maux dont l'un des plus importants est la détérioration de son bâti et de ses infrastructures à cause de son âge et du manque d'entretien. « *En 1992-1993, quand on a commencé les études sur la vieille ville, on a demandé aux gens pourquoi ils ne réparaient pas leurs maisons qui se dégradent. "Nous n'avons pas d'argent ! Donnez-nous de l'argent et nous pourrions réparer !". C'est de là qu'est née l'idée et que les Syriens ont sollicité les Allemands et ont négocié des prêts sans intérêt*<sup>138</sup>. »

L'administration créée pour la réhabilitation décide donc en 1993 de mettre en place un fonds spécial nommé Fonds d'urgence (E-Fund - Emergency Fund) auquel participent à parts égales le gouvernement allemand et la municipalité d'Alep, approximativement à hauteur de 40 000 euros chacun. Plus tard, l'ONG allemande Les amis de la vieille ville d'Alep (Freunde der Altstadt von Aleppo) ajoute au fonds le résultat d'une collecte (1 500 000 LS = 24 000 euros). Ce fonds permet aux habitants de contracter des emprunts d'un petit montant, sans intérêt, pour restaurer leur maison lorsque celle-ci se trouve véritablement dans un état de délabrement justifiant des travaux d'urgence. Il leur offre aussi la possibilité de bénéficier gratuitement de l'aide d'experts ingénieurs pour superviser les travaux.

Le fonds d'urgence ayant rencontré un succès satisfaisant compte tenu de la modestie de ses ambitions (les sommes investies au départ et prêtés aux résidents restant très faibles), un autre type de fonds est créé en 1997. Il s'agit du fonds de réhabilitation (Rehab-Fund - Rehabilitation Fund) qui délivre des prêts plus importants (jusqu'à 150 000 LS, soit approximativement 2400 euros), toujours sans intérêt et sans frais à verser à la municipalité notamment pour la demande de permis de construire. Le remboursement se fait ensuite en 3 ou 4 ans.

Ce fonds d'urgence, devenu fonds de réhabilitation, a donc été constitué à l'origine par la GTZ, l'association Les amis de la vieille ville d'Alep et la municipalité. Aujourd'hui, la municipalité y verse 10 000 dollars (7 500 euros) chaque année. Ces micro-crédits sont accordés aux habitants des maisons présentant un besoin plus ou moins urgent d'être restaurées. Les propriétaires ou les locataires peuvent accéder aux prêts. Mais dans tous les cas l'approbation du propriétaire est nécessaire, ce qui à Alep peut être parfois problématique lorsque la maison est détenue en indivision par plusieurs propriétaires, souvent des frères et sœurs qui en ont hérité : il suffit en ce cas que 60% des propriétaires soient d'accord pour que le locataire puisse engager des travaux.

<sup>138</sup> Entretien avec F., architecte (AKTC), créateur du Fond d'urgence et des micro-crédits, 28 avril 2007

Les prêts du E-Fund, puis du Rehab-Fund, sont sans intérêt afin de respecter la réprobation traditionnelle des musulmans pour l'usure ; mais il s'agit aussi d'une mesure très incitative, les propriétaires n'étant en aucun cas obligés de réaliser des travaux dans leurs maisons.

### **L'AKTC : programmes, position ambiguë, financements**

En 2000 est signé un accord de coopération entre l'AKTC (Aga Khan Trust for Culture) et le Ministère de la Culture pour des travaux autour de la citadelle d'Alep. C'est l'opération la plus importante de l'AKTC sur le territoire syrien du point de vue budget et 35 à 40% de la surface totale de la Citadelle sont concernés. L'AKTC est l'agence culturelle du réseau Aga Khan de développement (AKDN - Aga Khan Development Network), une fondation philanthropique privée créée en 1988 à Genève par le prince ismaélien Aga Khan, dont la mission est le soutien à la vie culturelle, en particulier le patrimoine bâti, des pays à forte présence musulmane. L'AKDN commence à s'investir en Syrie en 1999, en réponse à une demande d'assistance technique du Ministère des Antiquités pour la sauvegarde des citadelles syriennes. Trois sont à cette époque sélectionnées pour faire partie du programme de restauration de l'AKDN : les citadelles d'Alep, de Masyaf et de Saladin (ou château de Saône). Un accord de coopération pour le développement économique et social est par ailleurs signé entre l'AKDN et le gouvernement syrien en 2002. Il concerne les zones rurales et urbaines de six provinces : Alep, Damas, Hama, Lattaquié, Sweida et Tartous.

En 2003, trois ans après le début des travaux de la citadelle d'Alep, est signé l'accord entre la Direction de la vieille ville d'Alep et l'AKTC : alors que la GTZ participait au Projet de réhabilitation sur l'ensemble de la vieille ville, l'AKTC se concentre sur l'urbanisme et le développement social dans des secteurs urbains limités. Les recherches et les programmes d'action concernent l'état du bâti, le plan d'occupation des sols, l'évaluation physique et sociale des quartiers. A cette fin, de larges enquêtes ont été menées auprès des populations concernées par leurs interventions : *« L'AKTC s'est engagée dans la réhabilitation et la préservation des monuments à l'intérieur de la citadelle, mais aussi dans la préservation du tissu social et l'amélioration des conditions de vie de la population vivant dans le voisinage de la citadelle. L'objectif principal de l'intervention proposée [...] est l'amélioration de la qualité de vie des habitants du secteur adjacent à la citadelle, en particulier à l'est (Al Bayyada, Bab al-Ahmar et Al Ajjam) pour s'assurer une perception positive et un fort degré d'engagement dans les développements futurs. »* (AKTC, 2007).

Les zones d'intervention de l'AKTC sont multiples : leur travail a débuté dans le secteur de la citadelle, puis dans la zone adjacente (secteur mixte de résidents et d'activités commerciales à forte portée touristique). Le financement pour ces projets est mixte et le

secteur est découpé en 5 zones<sup>139</sup> : 2/3 du financement viennent de la Municipalité (pour les zones 1 et 2), et 1/3 de l'AKTC (pour la zone 3). Les zones 4 et 5 n'ont pas encore trouvé de financement et l'ensemble représente un coût total de 20 millions de dollars. Les échéances sont fixées à 2009 pour les zones 1 à 3 puis 2012 pour les zones 4 et 5. L'AKTC n'est donc pas l'unique bailleur de fonds, mais c'est l'AKTC qui réalise l'ensemble des études et des travaux.

L'autre projet d'envergure de l'AKTC est celui du parc Qinnasrin, situé au sud-ouest de la vieille ville, à l'extérieur du mur d'enceinte au niveau de la porte Bab Qinnasrin. Il était initialement prévu que ce projet coûterait environ 11,5 millions de dollars, payés intégralement par l'AKTC. Un contrat PPP (partenariat public privé : cf. point suivant sur les investisseurs privés) signé avec une société privée devait permettre à l'AKTC de récupérer 75% de la somme investie au départ : les revenus internes à la structure devaient servir au fonctionnement du parc et les revenus en surplus revenir à l'AKTC jusqu'à hauteur de 8 millions de dollars. Après une durée d'exploitation privée de 15 ans, le parc, sa gestion et ses revenus reviendraient à la municipalité. Après renégociation, il est finalement décidé en mai 2007 que l'AKTC financerait le tout, qui s'élèvera sans doute à 12 voire 15 millions de dollars, mais ne gérerait pas le parc commercialement. Une société privée sera donc créée pour entretenir et gérer le parc, et financer des projets de développement dans les quartiers limitrophes grâce aux revenus en surplus. Ce surplus généré par l'exploitation du parc, qui devait servir à rembourser 75% de l'investissement initial de l'AKTC, servira en fait à des projets de développement. Il s'agit donc en principe d'un projet beaucoup plus durable.

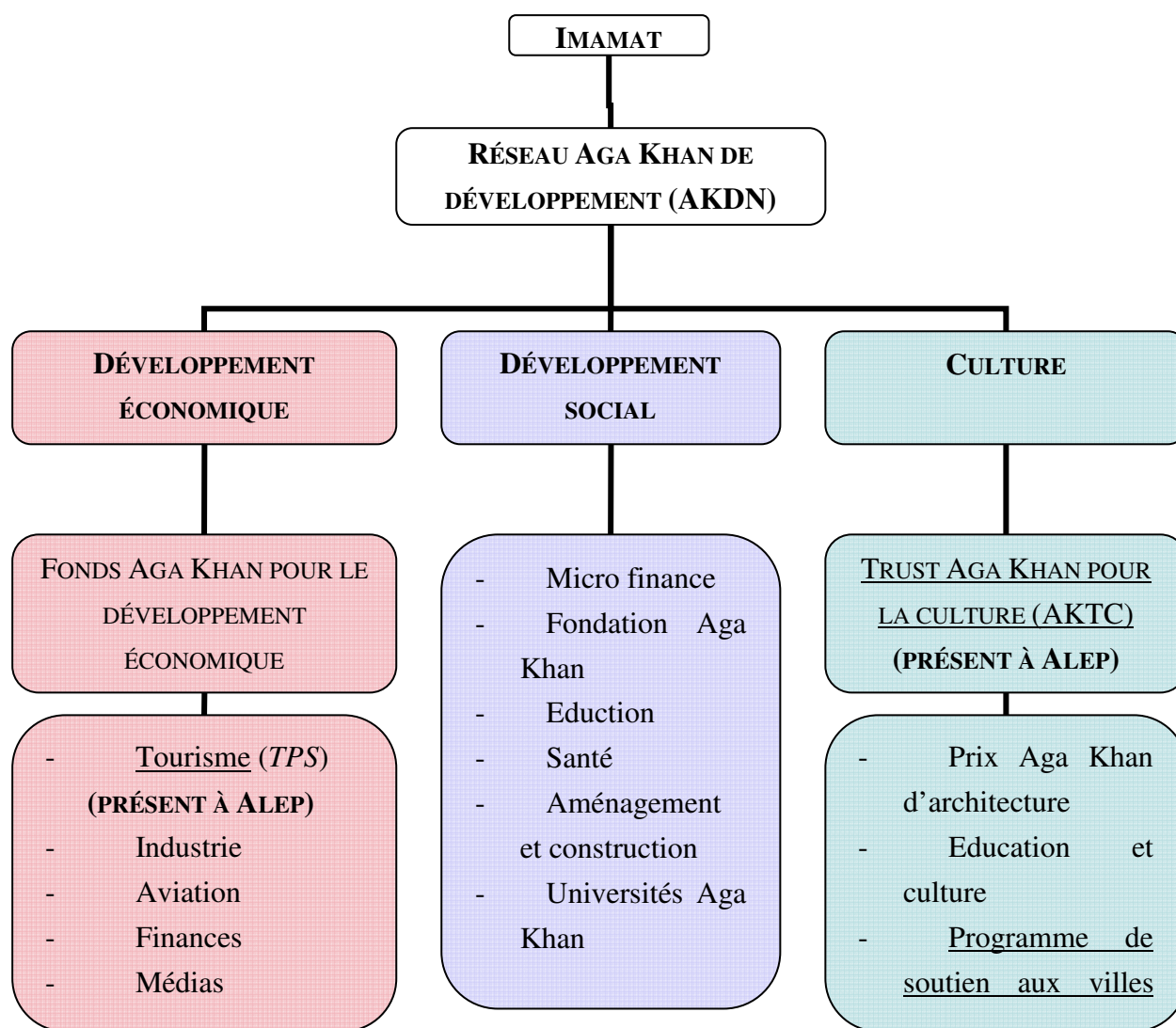
Un autre projet concerne directement l'AKTC et met en lumière l'ambiguïté de la position des filiales du réseau de l'Aga Khan. Il s'agit du projet de transformation du Sérail : ce projet s'insère dans un programme plus vaste de déménagement des administrations pour l'heure installées dans le périmètre direct de la citadelle vers les quartiers de la ville nouvelle. Le siège du muhafaza est concerné, de même que les services de l'immigration (qui ont déjà déménagé) et le service technique de la campagne. Seul le Palais de justice continue de poser problème : 3 à 4 % seulement des affaires traitées au palais concernent la population de la vieille ville. La vieille ville ne tire donc aucun bénéfice de la situation centrale de Palais de justice, l'afflux de personnes dans le secteur de la citadelle n'apportant rien en termes de tourisme ou de commerce, mais en revanche une intensification du trafic automobile. L'AKTC, dans un nouveau plan d'occupation du sol de ce secteur, a donc proposé de faire du Palais de justice un nouvel hôtel et de l'ancien Sérail un bâtiment culturel, Alep ne disposant pas d'un musée de l'histoire de la ville, mais seulement un musée des antiquités. D'autres acteurs, notamment des investisseurs dans des projets commerciaux, proposent plutôt de

---

<sup>139</sup> Cf. entretien avec G., architecte, directeur de projet pour l'AKTC Alep, 23/28 avril 2007.

transformer le Sérail en hôtel. C'est le cas de Tourism Promotion Services (TPS) qui est, tout comme l'AKTC, une des branches de l'AKDN, le réseau Aga Khan de développement. Il y a donc ici manifestement un problème de collusion entre les intérêts privés de TPS et le désintéressement de principe de l'AKTC, les deux appartenant à la même structure et le soupçon d'entente avec TPS pesant sur l'AKTC.

**Figure 4 : L'organigramme du Réseau Aga Khan de développement**



Source : <http://www.akdn.org>

### **Un soutien ponctuel de l'Ambassade de France et d'experts étrangers à Harar**

À Harar, point encore de programme de coopération sur la longue durée et engageant un soutien financier aussi important qu'à Alep. La municipalité a bénéficié jusqu'en 2007 d'un soutien de l'ambassade de France par le biais d'un fonds de solidarité prioritaire (FSP) : il

s'agissait alors d'une participation financière de l'Ambassade à la restauration de la maison Jorald, devenue maison Rimbaud, à la création du Musée Rimbaud installé dans cette même maison, et à son entretien.

L'ambassade de France a également apporté son soutien à la coopération décentralisée entre la région de Harar et la municipalité de Charleville-Mézières, ville natale d'Arthur Rimbaud. Cette coopération est fondée sur le souvenir commun que « *Harar et Charleville-Mézières sont les deux seules villes au monde où Arthur Rimbaud non seulement passa mais vécut plusieurs années* ». C'est ce « passé rimbaldien » qui amène les deux villes à signer en 2005 un accord dont l'objectif principal est l'établissement de relations durables entre les deux communautés fondées sur la multiplication d'échanges de tous ordres : soutien financier, matériel ou humain au développement local, soutien institutionnel aux autorités publiques de Harar. Les domaines d'intervention sont également variés : accès à l'eau, initiatives culturelles centrées ou non sur la Maison Rimbaud, éducation. Dans la réalité des faits, seuls des échanges scolaires ont été réalisés et une mission exploratoire a été menée par des experts de Charleville-Mézières en 2008 afin de définir plus précisément des axes de coopération à venir.

Harar a enfin noué une collaboration étroite avec le DSA (Diplôme supérieur d'architecture) « Villes et architecture » de l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville, et c'est cette coopération qui a sans doute représenté le gain le plus important pour la ville. Les responsables de cette formation, animés par un intérêt scientifique pour l'histoire et les caractéristiques sociales et urbaines de Harar, ont régulièrement envoyé de 2001 à 2003 des groupes d'étudiants (architectes, anthropologues et historiens) pour réaliser des études et des relevés en vue de la réalisation du dossier de candidature de la ville à la liste du patrimoine mondial. Le dossier de candidature et les études supplémentaires réclamées par l'Unesco, concernant notamment la définition de la zone tampon, ont été entièrement réalisés par ces experts, avec le soutien financier ponctuel du Service culturel de l'ambassade de France à Addis Abeba.

Depuis que le classement est acquis (2006), ces architectes continuent de conseiller la région hararie et lui apportent leur expertise en matière d'urbanisme et d'architecture, notamment pour ce qui concerne le nouveau schéma directeur et les projets d'aménagement à l'intérieur de la vieille ville. L'Unesco s'est en effet inquiétée au début de l'année 2008 des projets d'extension de la zone urbaine à l'intérieur de la zone tampon (c'est le projet du Millenium Village, cf. chapitre 4), et a envoyé une délégation évaluer la situation à Harar. C'est en considérant les remarques formulées par les experts de l'Unesco, et ses propres objectifs de développement, que la région hararie a en 2008 une nouvelle fois eu recours à une coopération de ses services d'urbanisme et des architectes français afin de trouver une solution alternative adaptée aux contraintes du classement.

### 3. 3. 3. Les investisseurs privés

#### À Harar, « il faut attirer les investisseurs »

Le directeur du JCHCO explique dans un entretien du 12 janvier 2008 que l'investissement privé est dans une phase dynamique : « *Certains individus riches sont revenus et ils essaient d'aider à la préservation de la vieille ville. Il y a par exemple la construction de maisons dans la ville nouvelle pour que des Hararis puissent s'y installer. Ils œuvrent selon leur bon vouloir financier et selon ce qu'est pour eux l'identité hararie. Il y a par exemple un homme qui rachète des bars dans Andennya Menged<sup>140</sup> pour les fermer car il estime qu'ils sont la marque des Amharas et de la conquête de la ville, et qu'ils vont à l'encontre de la culture harari islamique. Il en a racheté deux déjà et en a démoli un pour y construire une mosquée à la place, car à cet endroit se trouvait une mosquée avant la conquête.* » Nous reviendrons en détail dans le chapitre suivant sur les enjeux identitaires de cette « reconquête » hararie du Jugol.

La volonté de la région est affichée clairement : « *Il faut attirer les investisseurs. Nous en avons deux ou trois pour l'instant qui veulent construire des hôtels. Si les investisseurs viennent, nous pourrions développer Harar<sup>141</sup>.* » Il semble évident et bien compris que la région n'aura pas les moyens d'initier seule le vaste projet de développement économique qu'elle ambitionne. C'est en ce sens qu'il faut décrypter l'intérêt récent et appuyé qu'elle manifeste envers la diaspora hararie. L'influence de cette diaspora est importante sur l'investissement privé à Harar et les projets de développement. Le directeur du bureau de la diaspora, créé en 2007 par la région afin de mieux connaître les Hararis de l'étranger (leur nombre, les lieux où ils vivent, l'aide financière qu'ils fournissent à leurs familles etc.) et d'établir avec eux des relations officielles dont la région pourrait tirer profit, explique ainsi « *qu'il y a une cinquantaine de Hararis très riches qui investissent aujourd'hui dans Harar, qui construisent des maisons, des écoles, des mosquées et font du business, comme la famille T. par exemple dont un certain nombre vit aujourd'hui au Canada<sup>142</sup>.* » Mais ces Hararis de l'extérieur n'ont pas d'influence formelle sur la politique régionale car ils ne sont pas organisés. Il existe pourtant plusieurs associations de Hararis de la diaspora que le bureau essaie de rassembler afin de nouer avec eux des relations officielles d'intérêt réciproque. Cela a commencé avec le don de terres dans la zone agricole à l'est du Jugol, à l'occasion des fêtes données pour le Millénaire de Harar pendant l'été 2007 : environ 2000 Hararis sont à cette occasion venus de l'étranger, surtout du Canada et des Etats-Unis.

<sup>140</sup> Andennya Menged est la rue principale de la vieille ville qui relie la porte Harar (Harar Bari) à la place Faras Magala. C'est l'axe commercial majeur du Jugol.

<sup>141</sup> Entretien avec le directeur du Bureau du développement urbain, 30 janvier 2008.

<sup>142</sup> Entretien avec le directeur du Bureau de la diaspora.

« *Le rêve du Président de région est de construire une nouvelle ville au sud-est du Jugol. Il a choisi de donner des terres à la diaspora harari pour développer cette nouvelle ville, mais pour l'instant presque personne n'a commencé à construire. Cela a commencé pendant les fêtes du Millénum de Harar durant l'été 2007 : des milliers de Hararis de la diaspora sont venus de l'étranger et le président a profité de cette occasion pour leur donner des terres*<sup>143</sup>. »

### **Investisseurs privés et partenariats public-privé à Alep**

De gros investisseurs, essentiellement dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, sont fortement investis dans le développement du tourisme alépin et sont à ce titre des partenaires incontournables des autorités de la ville et de leur politique de gestion du patrimoine urbain. Ces investisseurs possèdent les grosses maisons arabes aujourd'hui restaurées et transformées en hôtels de luxe et grands restaurants, principalement dans le quartier de Jdeideh. Ce sont eux qui contribuent en partie à la hausse des prix de l'immobilier dans les quartiers voués à l'activité touristique (cf. chapitres 6 et 7).

Pour d'autres édifices appartenant à l'Etat, des partenariats public-privé ont été signés entre le *muhafaza* d'Alep et des investisseurs privés ; il s'agit de concessions pour l'usage de gros bâtiments publics comme le Sérail qui est l'ancien siège du *muhafez*, situé face à la citadelle. Les contrats sont de type BOT (Build-Operate-Transfer : construction, exploitation et transfert) et supposent que le partenaire privé prenne à sa charge la restauration et la transformation du bâtiment en vue de son nouvel usage (un hôtel, un musée et des espaces commerciaux dans le cas du Sérail). L'investisseur exploite ensuite le bâtiment pendant une durée déterminée à l'avance, généralement 40 à 45 ans, avant rétrocession au propriétaire (l'Etat). D'autres projets de ce type sont en cours, notamment l'aménagement d'un parc à la porte Bab Qinnasrin par l'AKTC ou la transformation en hôtel par le groupe Carlton du National Hospital, le long de la citadelle.

« *Conçu pour attirer l'investissement privé dans la construction de nouvelles entreprises, le BOT autorise le secteur privé à construire de nouvelles unités conformément aux normes établies par l'Etat et à l'exploiter sur une période suffisamment longue pour être remboursé de l'investissement initial et réaliser un profit. L'Etat redevient propriétaire au terme du remboursement. Une fois que l'infrastructure a été transférée à l'Etat, le secteur privé peut louer l'infrastructure à l'Etat (contrat de gestion)*<sup>144</sup>. »

<sup>143</sup> Entretien avec le directeur du JCHCO, 12 janvier 2008.

<sup>144</sup> Nicolas Ponty, *Les Partenariats Publics-Privés*, PNUD.



### Chambres de commerce, d'industrie et de tourisme

Évoquons enfin les chambres du commerce, de l'industrie et du tourisme qui rassemblent les professionnels de ces secteurs d'activité par essence fortement présents dans la vieille ville. Il s'agit ici de présenter ces acteurs, sans entrer dans le détail de leurs activités qui seront développées dans le chapitre 7. Ces activités sont en principe tenues de se faire enregistrer auprès de leurs chambres respectives mais, en 2007, le directeur de la **chambre d'industrie d'Alep** déclarait que 90% des activités de la vieille ville n'étaient pas déclarées. Il s'agit essentiellement de petites entreprises, dont environ 65% sont dans l'industrie textile. Le directeur de la chambre d'industrie regrette que la chambre n'ait aucun rôle clairement défini dans le projet de réhabilitation. *« Pendant treize ans, nous n'avons pas du tout été engagés dans le processus : nous n'avons jamais été invités à participer à la définition d'une stratégie, d'une ligne de conduite. M.S. [le représentant de la GTZ] ne veut pas changer la vieille ville en musée. Mais comment mettre son projet en œuvre ? Il faudrait impliquer l'industrie pour combiner le besoin des habitants d'avoir un emploi et la volonté des investisseurs de réaliser des bénéfices. [...] Il faut bien sûr mettre des limites à l'ambition des investisseurs de s'étendre partout. Et il faut améliorer les conditions de vie des habitants. Mais si le prix des maisons augmente et que les emplois disparaissent, comment les convaincre de rester dans la vieille ville "pour conserver leur vie traditionnelle" ?<sup>145</sup> »*

Face à cela, le directeur de la **chambre de tourisme d'Alep**, lui-même directeur d'un des hôtels-restaurants de luxe de Jdeideh, au sein du quartier le plus touristique de la vieille ville, milite pour la réduction drastique des activités industrielles qui gênent l'image idéale de ville propre, calme et aérée qu'il souhaite pour Alep afin d'y favoriser le tourisme : *« Selon moi, il faudrait interdire l'industrie dans la vieille ville et n'autoriser que l'artisanat. Avant, dans les vieilles rues il y avait des fleurs, du jasmin... Il faut retrouver des rues propres, qui sentent bon, et des vieilles femmes qui vendent de l'artisanat devant leur jolie porte, dans les jolies rues<sup>146</sup>... »* En dehors du fait qu'elle rassemble les plus gros investisseurs de la vieille ville, ceux qui rachètent et restaurent de gros édifices patrimoniaux, la chambre de tourisme n'a pas plus voix au chapitre du projet de réhabilitation que celle de l'industrie. Il faut aussi mesurer la portée des paroles de Boutros Assad en rappelant que les activités industrielles ont déjà largement décliné dans la vieille ville.

Le véritable **partenariat** s'est pourtant mis en place entre le secteur privé et l'administration de la vieille ville en 2008 : la chambre d'industrie coopère en effet désormais avec la vieille ville par le biais d'un programme de soutien à l'artisanat traditionnel mené par le CIM<sup>147</sup> (centre pour la migration internationale et le développement) qui est une filiale de la GTZ et

<sup>145</sup> Entretien avec le directeur de la chambre d'industrie, 17 mai 2007.

<sup>146</sup> Entretien avec le directeur de la chambre de tourisme et directeur de l'hôtel Beit Wakil, 22 mai 2007.

<sup>147</sup> CIM : Centrum für internationale Migration und Entwicklung

dont la mission est de fournir des experts, des ressources humaines sur des projets de coopération ciblés. Le projet lancé par le DOC est la création d'un centre d'artisanat exonéré de charges, une sorte d'incubateur de petites entreprises artisanales. L'objectif est bien sûr la revitalisation de l'économie locale de la vieille ville, dans la droite ligne du projet de réhabilitation. La mise en œuvre n'a pas encore commencé et menace d'être complexe, notamment parce qu'il manque encore un réseau de participants et que les critères de sélection des artisans n'ont pas encore été arrêtés.

Les commerçants enfin sont tenus d'être tous inscrits au registre du commerce qui est le service officiel du gouvernement, quelle que soit leur activité commerciale. L'inscription à la **chambre de commerce d'Alep** en revanche est fonction de la volonté de chacun, sauf en cas d'import-export, ou de participation à un programme d'État, auxquels cas elle est obligatoire. La chambre offre un certain nombre de services à ses adhérents : elle est considérée comme un pont entre le gouvernement et la communauté des commerçants dont elle défend les intérêts en cas de conflit. Elle joue également le rôle de pôle d'information sur tous les sujets qui touchent les commerçants, notamment les nouveaux décrets ou les nouvelles normes, et de formation dans différents domaines (commerce, finances, gestion). La chambre délivre aussi des certificats d'origine aux produits exportés à l'étranger et organise la mise en relation des compagnies étrangères et des commerçants alépins.

La chambre a ponctuellement collaboré avec le DOC sur certains aspects du projet de réhabilitation. Ce fut notamment le cas pour le développement de l'artisanat traditionnel dans le khan Shouné (face à la citadelle) qui a été le premier exemple d'une opération de ce type. La chambre y a participé, ainsi que la Direction des *Awqaf* qui est propriétaire du khan et le ministère du tourisme. Un autre projet du même type est actuellement en cours dont une des localisations sera le quartier de Bab en-Nasr. Environ douze boutiques/ateliers sont prévues, exonérées de charge, où le gouvernement paiera l'électricité, l'eau, et tout l'équipement. La condition pour participer au programme est un engagement de chaque artisan à former deux apprentis par an aux techniques traditionnelles.

**À Harar, la chambre de commerce et d'industrie** fonctionne peu ou prou de la même manière, à savoir qu'elle sert d'intermédiaire entre les entrepreneurs et le gouvernement : elle propose des séminaires de formation, s'assure que la législation est connue et suivie de tous, fait la promotion des différentes activités présentes à Harar et assure la défense des commerçants et des artisans en cas de litige notamment avec l'Etat régional. Elle est divisée en quatre branches pour ce qui est de l'industrie (construction, artisanat, minoteries, textile), auxquelles il faut ajouter le commerce. Les commerçants, artisans et petits entrepreneurs s'inscrivent volontairement à la chambre à qui ils versent une cotisation annuelle ; il n'y a pas

d'obligation d'en faire partie. Le montant de la cotisation est fonction du type de commerce et de son capital. Il est difficile d'évaluer si un secteur commercial est en progression à Harar, mais en revanche, d'après le directeur de la chambre, la contrebande est en plein essor. N'étant pas un acteur engagé auprès de l'administration dans le processus de patrimonialisation, il ne voit pas de changement notable sur l'activité commerciale depuis le classement à l'Unesco, hormis dans le secteur touristique.

### 3. 3. 4. La société civile

#### Les élites

À **Alep**, les élites jouent un rôle non négligeable depuis le début du processus de patrimonialisation. Il faut toutefois rappeler les liens très forts qu'entretient cette aristocratie alépine constituée d'intellectuels (universitaires, architectes et ingénieurs...) et de diverses personnalités, avec l'administration locale urbaine. Il serait faux de les imaginer totalement indépendant et en marge des réseaux de pouvoir, même s'ils gardent une marge de manœuvre généralement plus large que celle des élus. Dans cette catégorie entre le Syndicat des ingénieurs qui était avant les événements de 79-80 un bastion de l'opposition politique, avant que ses responsables élus n'aient été remplacés par des gens du parti Ba'ath nommés par le gouvernement (David, 1989). Après 1981, le contrôle du parti est redevenu plus théorique, c'est-à-dire après le départ d'Alep de l'armée et des forces spéciales qui avaient été envoyées au printemps 1980 pour réprimer les émeutes initiées par les Frères musulmans.

Aujourd'hui, le Syndicat rassemble 20 000 ingénieurs dans soixante unités de génie différentes. Chaque unité est responsable d'un secteur en particulier, l'un d'entre eux concernant les ingénieurs en architecture. Le rôle du syndicat dans les grands projets urbains relève à la fois de l'assistance, de l'étude et de la mise en œuvre des grandes lignes de la stratégie du gouvernement. D'après le directeur de la branche alépine du Syndicat des ingénieurs, le Syndicat est « *une aile du gouvernement* ». Ce n'est pas vraiment le cas d'un point de vue officiel, mais dans les faits ça peut être la réalité. Preuve de la grande proximité du Syndicat avec le pouvoir, le directeur alépin interrogé en mai 2007 a ensuite été élu député (élections de mai 2007). « *Notre association est considérée comme indépendante, mais elle a de très bonnes relations avec le gouvernement grâce au parti Ba'ath*<sup>148</sup>. » Le Syndicat reste donc sous la houlette du parti.

Dans chaque branche régionale existe un comité pour le patrimoine. Tous les deux mois, les directeurs de chaque comité régional se réunissent à Damas : chacun présente un rapport

<sup>148</sup> Source : entretien avec le Directeur du Syndicat des Ingénieurs d'Alep, 3 mai 2007.

d'activité de chaque branche, on y débat des problèmes principaux de chaque région et l'on soulève ces problèmes avec les Directeurs de la Culture et des Antiquités<sup>149</sup>. Par exemple, le Syndicat agit pour former les architectes et les ingénieurs à la restauration de la Citadelle. Le Syndicat fut sur ce sujet le premier corps à s'élever contre la construction d'une route asphaltée permettant aux véhicules et notamment aux cars de tourisme de circuler tout autour de la Citadelle. Ce projet était dans un premier temps soutenu par l'AKTC qui avait construit les piliers de béton destinés à soutenir la future route. Grâce à ses contacts étroits avec les media, le Syndicat a fait paraître un article dans un journal de Damas (*Tichrin*) pour dénoncer ce projet de route ce qui a fait réagir le *muhafez* qui a finalement fait stopper les travaux. En mai 2007, les piliers de béton ont été démantelés et l'AKTC s'est ralliée à la position des défenseurs d'une voie piétonne.

À Alep, l'École d'architecture est un autre pilier de cette société civile non directement liée au pouvoir central et engagée dans le processus de patrimonialisation. Jean-Claude David rappelle qu'elle fut dans les années 1970 un vecteur essentiel de propagation de l'idéologie du parti Ba'ath, comme l'ensemble de l'Université (David, 1989). Pendant les événements, les deux principaux dirigeants de l'École d'architecture sont les deux auteurs de l'ancien projet de Bab el-Faraj : il s'agit d'un communiste et d'un ba'athiste, proches du pouvoir, qui agissaient alors par idéalisme et intérêt personnel mêlés (David, 1989). Ils furent désavoués en même temps que la politique autoritaire menée jusqu'en 1980.

Après ces événements, la remise en cause du projet Bab el-Faraj a eu un effet considérable sur certains étudiants et leurs travaux : les recherches sur les quartiers anciens sont devenues à la mode. Une nouvelle génération d'enseignants est apparue alors qui prônait une architecture contemporaine intégrant les éléments traditionnels. C'est à cette génération qu'appartient C., professeur d'architecture et membre du Haut Comité de la vieille ville interrogé le 1<sup>er</sup> mai 2007. Il rappelle que le symposium international de 1983 sur le patrimoine a été organisé par les urbanistes et les architectes d'Alep, dont beaucoup enseignaient à l'École d'architecture. Trois années plus tard, le classement de la ville par l'Unesco était acquis et depuis cette date, la faculté d'architecture s'est beaucoup préoccupée de la question du patrimoine en développant des études sur le tissu urbain de la vieille ville. Dernièrement ont aussi été initiés des travaux sur le patrimoine de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Cela nous a été confirmé par le directeur de l'Institut du patrimoine scientifique arabe qui est un Institut universitaire voué à l'origine à l'étude de l'histoire des sciences arabes. À l'intérieur de l'Institut a été créé il y a quelques années le Département patrimoine architectural et urbain.

---

<sup>149</sup> Cf. entretien avec R., architecte, directeur du Comité du patrimoine du Syndicat des ingénieurs d'Alep, 2 mai 2007

Une partie de son programme est commun avec celui de la faculté d'architecture, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des vieilles villes, la restauration des monuments historiques, l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme arabes.

Seuls les architectes et les ingénieurs civils diplômés sont acceptés dans cette formation de niveau master considérée dans leur cursus comme une spécialisation. Le directeur de l'Institut convient que les études sur le patrimoine architectural et urbain rencontrent beaucoup de succès auprès des étudiants, mais qu'elles ne leur apportent pas encore beaucoup d'opportunités professionnelles. Le doyen de la faculté d'architecture se plaint lui aussi de la faiblesse de la collaboration entre la Municipalité et l'Université qui forme pourtant de plus en plus de professionnels dans le domaine du patrimoine. Remarquons toutefois que la plupart de ces universitaires ont dans le passé eu des responsabilités administratives importantes ailleurs qu'à l'Université et qu'ils font malgré tout partie des réseaux du pouvoir : le doyen de la faculté d'architecture a en effet été Directeur des Antiquités à Alep, et il a étudié en Allemagne où il a collaboré avec la GTZ, tandis que le directeur de l'Institut scientifique du patrimoine est l'ancien urbaniste en chef de la ville d'Alep et fut en charge du schéma directeur en 1994. Aujourd'hui, ce dernier espère beaucoup en une plus forte implication de l'Université dans le projet de réhabilitation de la vieille ville au vu des efforts qu'elle fournit pour former des spécialistes et de l'intérêt des jeunes générations pour cette question patrimoniale.

Dans cette catégorie « société civile », il faut encore mentionner à Alep l'association 'Adiyyât (littéralement « les très vieilles choses »), société d'archéologie fondée en 1924 par Sheikh Kamel Al-Ghazi, et sans doute la plus vieille société d'archéologie du monde arabe.

'Adiyyât fait partie du Haut Comité et du Comité Technique de la vieille ville en tant qu'association. Ses activités régulières sont variées : conférences, sorties de terrain (notamment des sorties destinés aux architectes engagés dans le Comité du patrimoine du Syndicat des ingénieurs), visites ouvertes au public de monuments ou de quartiers d'Alep, édition de livres sur l'archéologie et d'un magazine trimestriel sur le patrimoine en Syrie. L'association, qui s'intéresse aussi à la musique traditionnelle et à la mémoire des anciens, a l'ambition de créer un centre de documentation où seraient rassemblés lettres, photos, vieux magazines, journaux appartenant à de vieux habitants d'Alep, comme une collecte pour la mémoire des Alépins.

Quant à **Harar**, il n'y a que peu de personnalités engagées dans le processus de patrimonialisation, à quelque niveau que ce soit, en dehors de l'administration de la région proprement dite. Citons tout de même le cas d'Ahmed Zekaria, historien de l'Université

d'Addis Abeba spécialisé dans l'histoire et les traditions hararies, qui est de longue date un expert conseiller de la région, présent dans différents projets qui ont tous trait à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine de Harar.

Les **associations de voisinage**, si importantes pour les habitants de Harar dont elles rythment la vie (les mariages, les funérailles, les grandes cérémonies religieuses) et pour qui elles représentent une voie de sociabilité forte, ne sont pas concrètement intégrées au processus de mise en patrimoine, et aux projets urbains à venir. Pourtant, les *afocha* figurent dans le texte de programmation des missions du JCHCO et sont présentés comme des interlocuteurs incontournables du pouvoir pour la mise en œuvre de sa politique urbaine. La puissance publique hararie a bien conscience que la conservation du patrimoine, dans toutes ses déclinaisons (entretien et restauration du bâti, respect des règles concernant l'évacuation des déchets, respect des règles concernant les permis de construire ou de démolir etc.), doit nécessairement passer par une prise de conscience de l'importance et de la valeur du patrimoine urbain par les habitants. Le JCHCO, lorsqu'il a été créé, prévoyait donc la participation active des *afocha*, présentées comme à la base de « l'organisation traditionnelle des territoires locaux ». Remarquons que seules les *afocha*, qui sont les organisations hararies, sont mentionnées, pas un mot n'étant prononcé au sujet des *eder* qui sont les associations des chrétiens Amharas. Ces *eder* sont pourtant bien présents à Harar, y compris dans le Jugol. Il est précisé dans le texte de présentation du JCHCO que les membres des *afocha* « *sont voués à préserver l'apparence traditionnelle de la vieille ville pour des raisons historiques et culturelles*<sup>150</sup> ». Il est ici sous-entendu qu'étant des Hararis, les membres des *afocha* sont naturellement davantage portés sur la sauvegarde du patrimoine harari. L'idée est reprise plus loin dans le texte, lorsque la sauvegarde du patrimoine est subordonnée à celle des « valeurs culturelles hararies », elles-mêmes dépendantes de l'existence des Hararis dans le Jugol. Nous reviendrons en détail dans le chapitre 4 sur la portée identitaire du classement pour les différentes « nationalités », au sens éthiopien, ou ethnies, habitant Harar. Malgré l'affichage, la seule participation des *afocha* au processus patrimonial consiste à assister, lorsqu'ils sont organisés, aux ateliers de JCHCO aux quels sont également conviés les représentants des *subqebele* du Jugol. Ces ateliers sont surtout le lieu de la transmission d'informations, notamment d'un travail d'inventaire à venir (en 2008) qui devra être mené en collaboration entre les acteurs de la région et les représentants de la communauté (*afocha*), ou de l'organisation d'un nouveau système de collecte des déchets (en 2006).

De la même manière sont mises en avant les *jama'a* qui sont les groupes de prières attachés au culte des grands saints de Harar (Aw Abadir, Amir Nur etc.), et donc investis dans la préservation des tombeaux les plus importants où ils se réunissent régulièrement. Dans les

<sup>150</sup> JCHCO, 2006, *The Institutional Framework*.

faits, et de l'aveu même du vice-directeur du JCHCO<sup>151</sup>, la charge de l'entretien des tombeaux revient en grande partie à son gardien et propriétaire, le *murid*, à sa famille et éventuellement aux fidèles (grâce à leurs dons). Lorsque le lieu de culte (tombeau ou mosquée) a été inventorié comme un élément du patrimoine, et qu'il est en danger immédiat à cause de son état de dégradation importante, la région par l'intermédiaire du JCHCO peut intervenir. En ce cas, son intervention peut consister en une aide financière, mais le plus souvent elle se cantonne à une assistance technique pour les travaux.

### **La participation communautaire existe-t-elle ?**

La participation communautaire est aujourd'hui un des objectifs les plus mis en avant des programmes de revitalisation urbaine. Une abondante littérature, que nous ne pouvons détailler ici, existe sur le sujet de la participation qui est évoquée par l'autorité publique en Syrie où elle a été introduite par la GTZ dont elle fait partie des grands principes fondamentaux. Il est en effet entendu, dans les discours et les orientations des organismes internationaux, que la population locale concernée par le renouvellement urbain doit pouvoir être associée à la définition du programme et à sa mise en œuvre. On observe à Alep une tentative pour mettre en place la participation de la société civile, dans le cadre du Projet de réhabilitation de la vieille ville. Il s'agit d'une des priorités de la GTZ dont l'objectif premier est de stopper l'émigration des familles hors de la vieille ville. Pour ce faire, les conditions de vie des habitants sont la cible première du projet et la participation active de ses habitants est censée être un prérequis indispensable à la réussite du projet.

Les modalités de cette participation sont multiples : il s'agit d'abord de réunir les habitants par le biais de réunions de quartier organisées par le DOC, afin de recueillir idées et doléances en amont, et ensuite de transmettre des informations sur l'avancée du projet et sur sa mise en œuvre, plutôt en aval donc. L'interlocuteur privilégié du DOC reste le mukhtar, chef du quartier lié au pouvoir et représentant la communauté du voisinage.

« Alep est une ville vivante, une ville très active. Quand la planification pour la vieille ville a commencé, on s'est aperçu qu'il fallait que les gens soient partie prenante, acceptent de suivre la Direction de la vieille ville sur cette voie. Au début, les gens ont essayé de tirer profit des travaux de réhabilitation. Mais on a multiplié les actions d'information pour convaincre les gens. Il a fallu beaucoup de travail pour qu'ils nous suivent : des rendez-vous individuels, des rencontres avec les associations de voisinage et dans les écoles. Tous ceux qui représentent la communauté ont été vus et entendus. Pour les réunions publiques (public meetings), le

---

<sup>151</sup> Cf. Entretien avec le vice-directeur du JCHCO, 28 janvier 2008.

principe était très nouveau pour des gens qui ne se connaissaient même pas entre eux. On a organisé des réunions pour les hommes, et d'autres pour les femmes. »<sup>152</sup>

Cela dit, malgré la volonté du DOC et de la GTZ à mettre en place cette nouvelle pratique, la participation est restée à Alep très limitée. Le directeur de la GTZ à Alep met ce semi-échec sur le compte d'une société peu habituée à prendre la parole, et à contester le pouvoir central : « *La participation ? on est allé un peu sur cette voie, mais on peut bien sûr aller beaucoup plus loin. La culture arabe est introvertie, la capacité des Syriens à participer restera toujours limitée. Plus de quarante ans de culture socialiste et de pouvoir autoritaire ont cassé beaucoup de choses, et notamment la capacité à prendre part au débat public, à participer à la vie politique. Cela dit, il est possible d'enclencher le dialogue. Ça a été tenté à Alep et ça a fonctionné, bien que ce soit encore très modeste : ça a ouvert les yeux des autorités. Le revers de la médaille, c'est qu'il faut aussi parvenir à responsabiliser la population. Prenons l'exemple de la place Sahat el-Hatab à Jdeideh : elle a été restaurée il y a cinq ans environ et aujourd'hui elle commence déjà à se détériorer (ordures délaissées, bancs cassés...). Il faut absolument rendre les gens plus responsables. Dans les quartiers résidentiels, il s'agit de familles qui vivent ensemble et chacun refuse de travailler pour le voisin. La culture de clan est encore très présente*<sup>153</sup>. » La participation telle qu'elle est mise en œuvre à Alep est très cadrée par les institutions, ce qui peut en effet réduire son efficacité dans une société marquée par un pouvoir très centralisé et autoritaire peu enclin au partage de ses attributions. C'est aussi le diagnostic que pose en 2007 le Directeur de la chambre d'industrie d'Alep qui doute qu'un quelconque bienfait pour la ville ne sorte d'une implication des associations officielles et des mukhtars : « *Les gens évitent ces organisations qui sont politiques. Ils n'ont pas confiance. Je doute qu'elles puissent convaincre les habitants de participer à la réhabilitation*<sup>154</sup>. »

Au final, il s'avère que le principe de la participation se borne à Alep à la transmission d'information sur le projet et ses caractéristiques (sa durée, son coût). Les habitants n'ont pas réellement de rôle actif dans la définition du projet de renouvellement de leur quartier, et au plus haut de l'administration de la vieille ville on ne cherche pas à leur donner ce rôle : « *La participation de la communauté ? Elle nous fait beaucoup souffrir ! Nous essayons de faire participer les gens, mais c'est un projet très lourd à mettre en œuvre. En ce qui concerne la mise en place de comités de voisinage par exemple, les habitants pensent qu'ils partagent avec nous les responsabilités et aussi l'autorité ! Mais la Direction de la vieille ville établit*

<sup>152</sup> Entretien avec la responsable de la participation de la communauté au sein du Projet de réhabilitation, 12 avril 2007.

<sup>153</sup> Entretien avec le directeur de la GTZ – Alep, 21 mai 2007.

<sup>154</sup> Entretien avec le directeur de la chambre du tourisme, 17 mai 2007.



*ses priorités. Parfois ce ne sont pas les mêmes que celles des habitants. Ils font de leur mieux, mais ce n'est pas facile à gérer<sup>155</sup>. »*

K., architecte de la Suradec et expert pour le DOC, estime lui aussi qu'il n'est pas dans les attributions des habitants de prendre part à l'élaboration du projet : *« La participation, c'est au début et à la fin de chaque intervention : au début pour collecter les idées, sonder le terrain, et à la fin pour informer sur le projet qui a été adopté. Entre les deux phases, il n'y a pas de participation à l'élaboration des projets. C'est bien comme ça, car les habitants n'ont pas les compétences pour cela. Cela durerait des années sinon<sup>156</sup> ! »*

La participation ne semble donc n'être dans le cas du Projet de réhabilitation de la vieille ville d'Alep qu'un leurre, ou une formalité qui a dû apparaître dans les textes officiels et dans les discours sur le projet pour justifier, au moins au début du projet, l'obtention des subventions internationales si essentielles. Si la participation communautaire est évoquée à Alep, et si l'on fait à la Direction de la vieille ville quelques tentatives concrètes en ce sens, ce n'est pas par conviction comme le montrent les entretiens auprès des acteurs institutionnels, mais bien pour répondre aux injonctions des organismes internationaux partenaires.

## **Conclusion**

En conclusion sur le système d'acteurs de la mobilisation institutionnelle, ou de la politique urbaine, après le classement, nous pouvons remarquer que dans le cas de la Syrie, l'État est certes très centralisé mais pourtant pas tout-puissant. Les acteurs privés, parce qu'ils sont les premiers investisseurs dans la vieille ville, jouent un rôle important et influent sur la politique urbaine. Nous reviendrons en détail notamment dans le chapitre 7 sur l'influence des professionnels du secteur du tourisme.

En Éthiopie, nous sommes face à un État régional harari faussement décentralisé où s'empilent plus qu'ils ne s'enchaînent les échelons régional et municipal. Cela est dû, nous l'avons dit, à la petite taille de la région hararie, dotée de la seule ville de Harar. L'État est fort dans le discours, et potentiellement dans les faits (notamment parce qu'il est propriétaire du foncier et de la moitié de l'immobilier dans le Jugol), mais en réalité sa grande faiblesse est son manque de moyens. C'est ce qui le conduit à chercher à attirer le secteur privé apte à investir dans le développement de la ville.

---

<sup>155</sup> Entretien avec le directeur du DOC, 23 avril 2007.

<sup>156</sup> Entretien avec K, architecte et expert local du DOC, 18 mai 2007.

Le tournant patrimonial se déroule différemment à Alep et à Harar car les contextes politiques et culturels sont différents, mais aussi compte tenu de la chronologie. En vingt ans, les valeurs véhiculées par le Comité du patrimoine mondial ont en effet évolué et si l'on évoque encore au moment du classement d'Alep un ensemble monumental, la notion de monument finit par s'effacer pour laisser place à la « civilisation urbaine ». Par ailleurs, si la prise de conscience patrimoniale et les démarches qui s'en sont suivies sont le fruit à Harar d'une initiative exogène, en partie due au défaut de moyens financiers et techniques sur place pour les mener à bien, elles s'inscrivent fortement à Alep dans un contexte politique et culturel local où l'on a vu s'affronter les élites au sujet de l'identité profonde de leur ville. Ce qui réunit toutefois nos deux villes, c'est la reconnaissance par l'Unesco des dangers imminents ou latents qui pèsent sur leurs quartiers historiques, soit qu'ils soient menacés de destruction partielle, soit que leur état de dégradation ait été jugé alarmant.

Dans les deux cas, le classement va entraîner la création de structures politico-administratives aptes à assurer la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine fraîchement reconnu. L'analyse du système des acteurs en jeu dans la politique urbaine et la gestion patrimoniale après le classement montre à Harar comme à Alep la prégnance des acteurs politiques (élus et administratifs), les acteurs privés restant encore à la marge des projets. C'est surtout le cas à Harar malgré l'injonction lancée par la région d'attirer les investisseurs, ces derniers tirant mieux leur épingle du jeu à Alep. L'écart fondamental entre les deux villes, explicable entre autres par la différence d'échelle et la reconnaissance beaucoup plus large d'Alep au plan international, est la collaboration de partenaires internationaux au projet de réhabilitation. La GTZ issue du gouvernement allemand au premier plan, mais aussi l'AKTC de l'Aga Khan, influencent grandement le sens du projet et sa stratégie, qui seront développés dans le chapitre suivant.



## CHAPITRE 4

### TIRER PROFIT DU STATUT DE « PATRIMOINE MONDIAL » DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ?

---

On observe aujourd'hui un changement de perspective dans la manière de penser les projets de sauvegarde et de réhabilitation qui sont de plus en plus regardés comme des projets urbains et des projets de développement. Cette évolution permet d'en prendre en compte la dimension sociale : c'est particulièrement le cas à Alep, sous l'impulsion de la GTZ qui importe les nouvelles normes internationales en matière de développement local et de « *upgrading*<sup>157</sup> » des quartiers, c'est-à-dire d'amélioration des conditions de vie. L'intérêt pour la dimension sociale des projets urbains s'est largement diffusé depuis les années 1980, en lien avec les notions de durabilité et de participation (Navez-Bouchanine, 2004), et avec la prise en compte des intérêts des habitants (par exemple le maintien des populations modestes dans les quartiers en renouvellement, ou leur relogement dans des conditions convenables).

Si la notion de « durabilité » n'est pas affichée dans les projets qui nous intéressent en Syrie et en Ethiopie, celle de « participation » fait partie, comme on l'a déjà évoqué dans le chapitre précédent, du vocabulaire courant du Projet de réhabilitation de la vieille ville d'Alep où l'on prétend impliquer les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie, en les intégrant aux différentes phases du projet urbain, de sa conception à sa réalisation. « *Cette évolution semble aujourd'hui commune à des instances aussi différentes que les organisations internationales, à un nombre croissant de gouvernements centraux ou locaux, aux O.N.G., aux experts et aux chercheurs spécialisés en politiques urbaines. Elle a nécessité un grand changement dans les points de vue sur les projets comme sur les populations.* » (Navez-Bouchanine, 2004 : 45). La notion de « projet » suppose en effet la coproduction et va permettre à Alep l'émergence de nouveaux modes d'action que trahit le changement de vocabulaire : « *projet de réhabilitation* », « *approche intégrée* », « *participation communautaire* »...

Malgré ces avancées, force est de constater sur le terrain qu'il ne s'agit encore bien souvent que d'affichage. Nous verrons que la stratégie suivie par les autorités urbaines de Harar s'affranchit encore presque totalement de ces considérations, envisageant la réhabilitation de la vieille ville comme un projet de développement économique local, la dimension sociale passant au second plan des préoccupations. Nous observerons en revanche comment la reconquête du centre urbain passe en partie par la revalorisation de ses fonctions et de ses

---

<sup>157</sup> *Upgrading* : du verbe *to upgrade*, améliorer, revaloriser (définition du dictionnaire Harraps)

pratiques, à des degrés divers, et par la revalorisation de son image, en interaction avec le développement du tourisme. Le tourisme est en effet au cœur des stratégies de renouvellement urbain mises en œuvre par l'acteur institutionnel, et l'obtention du statut de patrimoine mondial n'est pas neutre dans cette perspective. Olivier Lazzarotti rappelle dans plusieurs de ses travaux que les deux réalités, tourisme et patrimoine notamment classement au patrimoine mondial, ont des itinéraires parallèles, bien que leurs relations soient diverses : « *Certains sites en effet, étaient déjà largement touristiques avant une inscription qui n'a fait que confirmer une position. Pour d'autres, en revanche, elle fait partie d'une stratégie de mise en tourisme* » (Lazzarotti, 2001 b : 15). Considéré comme une source de revenus et de connaissance, il arrive même que le tourisme soit mis en avant dans l'argumentaire de la ville en vue de son classement, et ses recettes sont en effet dans certains cas considérables. A tel point qu'il est devenu une préoccupation de l'Unesco comme le montre le rapport du séminaire de Dakar : « *Le Comité du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco, conscient des effets que peut avoir l'inscription sur la fréquentation touristique des sites, et soucieux de limiter ses effets pervers, a chargé le secrétariat d'étudier la question des liens entre patrimoine mondial et développement touristique [...]*<sup>158</sup> ».

Le terme de « gentrification » est utilisé pour la première fois par Ruth Glass (1963) pour désigner le processus de peuplement des anciens quartiers défavorisés de Londres par des ménages de classes sociales moyennes, un choix qui tranchait avec le modèle jusqu'à lors dominant de la résidence en banlieue résidentielle. Deux phénomènes sont alors compris par l'auteur dans la notion de gentrification : la transformation de la composition sociale des quartiers populaires (c'est le volet résidentiel) et le processus, spontané, de réhabilitation, d'appropriation et d'investissement par les couches sociales moyennes de ces quartiers. Le terme est ensuite largement repris dans la littérature des sciences sociales, avec parfois une acception très large : « *La gentrification est un phénomène à la fois physique, économique, social et culturel. Elle implique non seulement un changement social mais aussi un changement physique du stock de logements, à l'échelle de quartiers, enfin un changement économique sur les marchés fonciers et immobiliers. [...] C'est cette combinaison de changements sociaux, physiques et économiques qui distingue la gentrification comme processus ou ensemble de processus spécifiques* » (Hammet, 1984 ; cité par Bidou-Zachariasen C., 2003 : 11).

---

<sup>158</sup> Unesco et PNUE, 1993, *Rapport du séminaire international tenu à Dakar du 22 au 26 novembre 1993 : la gestion du tourisme dans les sites du patrimoine mondial*, p. 7 (cité par Lazzarotti, 2001 b : 15).

La gentrification, « *aujourd'hui [...] reconnue comme un élément saillant de la transformation des centres urbains* » (Smith, 1999<sup>159</sup>, cité par Bidou-Zachariassen, 2003 : 10) est semble-t-il devenue indissociable des processus de renouvellement urbain, et nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur sa pertinence dans les cas d'Alep et de Harar. Ne pouvant être considérée, dans son acception courante, comme l'une des stratégies mises en œuvre par l'acteur politique pour la revalorisation de l'image de la ville et de son attractivité puisqu'elle est un mouvement privé et spontané, la gentrification ne s'adapte pas à nos deux villes. En effet, le processus en cours à Alep ne concerne pas la fonction résidentielle, ce qui impliquerait des changements dans les populations habitantes (arrivée de classes sociales supérieures et éviction des plus pauvres), mais il concerne ses autres dimensions : la fréquentation du centre, ses activités, son image. Ce sont plutôt ces trois dernières évolutions qui concernent les villes d'Alep et de Harar (dans une moindre mesure), peu voire pas touchées par la gentrification résidentielle mais en revanche en pleine mutation pour ce qui concerne leur image et les activités que l'on cherche à y attirer. Ce n'est donc pas la gentrification, mais plutôt la revalorisation des fonctions et des pratiques, qui peut être conçu comme un moteur du développement économique de la ville : il s'agit d'un processus stratégique, initié par la puissance publique, de transformation du centre-ville dans ses dimensions matérielles, sociales et symboliques.

## **1. LA STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT URBAIN : ENTRE PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION SOCIALE ET IMPÉRATIF DE DÉVELOPPEMENT**

Le renouvellement urbain est une réutilisation de l'existant pour faire évoluer la ville à partir de ce qui existe, c'est-à-dire « savoir faire évoluer la ville sur elle-même » (Piron, 2002 : 366).

Il peut sembler difficile de parler de renouvellement dans le cas des centres classés comme patrimoine, une notion qui renvoie plutôt à la conservation de l'existant, de ce que fut la ville, des traces de son passé. Si l'on peut parler de renouvellement, c'est bien dans cette définition qui consiste à « faire évoluer la ville sur elle-même ». Les urbanistes et les politiques à Alep ne disent pas autre chose lorsqu'ils évoquent la réhabilitation de la vieille ville. Derrière le terme de réhabilitation se trouve l'idée de régénération, « *faire renaître ou renouveler en redonnant les qualités perdues* » (Giroud, 2007 : 25) : reconstituer la qualité du cadre de vie,

---

<sup>159</sup> Smith N., 1999, À propos de yuppies et de logements, la gentrification, la restructuration sociale et le rêve urbain, Géographie, Économie et société, n°1 : 157-189.

la forme urbaine dans son état originel, l'attractivité économique que connut la vieille ville dans le passé. Réactiver en somme ce qui a été altéré par le temps, ou le manque d'investissement : d'où l'idée de réinvestissement du centre par les acteurs politiques, institutionnels, économiques.

Nous conservons donc le terme de *renouvellement*, avec toutes ses imperfections lorsqu'il s'agit d'espaces patrimoniaux qui font l'objet d'une politique de conservation, compris comme la transformation des espaces et des formes urbaines (considérons la restauration de l'ensemble bâti comme une transformation, puisqu'elle est une action intentionnelle des acteurs sur leur espace) ayant, ou pouvant avoir, une dimension sociale forte.

Deux cas de figure se présentent dans tout projet urbain : dans le premier cas, « *le projet spatial projette un changement social* » (Navez-Bouchanine, 2004 : 50), et il porte dans ce cas sur des dispositifs spatiaux propres à engendrer ce changement. C'est le cas en ce qui concerne Alep où l'objectif affiché est l'arrêt de « l'hémorragie démographique » qui touche la vieille ville depuis un demi-siècle et l'amélioration générale des conditions de vie des habitants des quartiers anciens classés. Cette amélioration générale, désignée par le terme anglo-saxon de *upgrading* dans les documents d'urbanisme produits à Alep, est recherchée par la mise en place d'un panel d'actions touchant aussi bien les infrastructures et la restauration du bâti que les services et les activités économiques.

Dans le second cas, « *le projet poursuit un objectif externe, présenté comme relevant de l'intérêt général et justifié par des considérations de développement, d'aménagement ou de réhabilitation dont l'échelle dépasse le local* » (Navez-Bouchanine, *ibid.*). Nous montrerons (point 1.2.) que les projets qui se mettent en place à Harar suivent plutôt cette seconde voie en servant les intérêts du développement de la ville et de la région dans son entier alors qu'ils concernent le périmètre de la vieille ville classée. Il n'y a pas encore réellement de projet concerté à Harar, mais plutôt une vision planifiée par l'autorité urbaine de ce que va devenir la ville. L'évolution des pratiques se passe sur le temps long en ce qui concerne la politique urbaine, et la prise de conscience patrimoniale qui suppose une reconnaissance collective d'un bien commun n'est pas étrangère à ces mutations.

On observe dans l'histoire récente de l'urbanisme, la diffusion d'un langage autour de la notion de « **projet** », en rupture avec son sens traditionnel autrefois associée au dessin, à la forme urbaine et architecturale. Aujourd'hui, « *une des acceptions les plus répandues énonce le projet comme une démarche d'action* » (Arab, 2001 : 57). Dans le champ urbain, projet devient synonyme de nouveau modèle d'action sur la ville. Les théories sur le projet rejoignent donc celles de la gouvernance et désignent le projet comme une logique de coproduction de la ville.

La notion de projet urbain n'est pourtant pas stabilisée, loin s'en faut, et oscille entre plusieurs paradigmes. Elle est souvent définie par la négative. Nadia Arab dégage quatre grande orientations pour illustrer la polysémie du terme. Chez les architectes et les ingénieurs, le projet est la *représentation graphique d'un état projeté*. A l'échelle de la stratégie, le projet urbain correspond à l'activité de *se projeter dans l'avenir pour élaborer des objectifs destinés à orienter les activités humaines*. Par la négative, le projet *s'oppose au plan* qui est représentatif d'une action ajustée à une vision prévisible de l'avenir. Enfin, le projet peut être associé au *renouvellement urbain* : dans le dictionnaire permanent de la construction, le projet urbain est défini comme un projet de réhabilitation urbaine (réparer le tissu urbain tout en développant une capacité d'intégration sociale : remède au désordre). C'est dans cette acception qu'il est compris à Alep, où l'approche intégrée du projet de réhabilitation nécessite la collaboration d'acteurs multiples, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. « *Cette approche de la mise en projet des acteurs [...] reconnaît comme un fait que l'aménagement relève d'une action plurielle, parce que dans la ville le système de décision et d'action est multiple et éclaté. Elle relativise les modèles antérieurs [...] pour énoncer une nouvelle définition du projet où il s'agit d'abord de formuler des finalités, d'associer les associations comme le monde économique, de construire de la coopération entre les acteurs pour les amener à travailler ensemble, d'élaborer des dispositifs d'action , etc.* » (Claude, 2000 : 74).

L'évolution du vocabulaire, et l'apparition de la notion de projet dans le champ de l'urbanisme, sont liées à la mutation contemporaine des enjeux urbains, mutation qui se révèle flagrante dans nos deux villes et fortement liée à leur statut patrimonial. Alors qu'on construisait, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, des équipements, des routes et des logements en réponse à des besoins de modernisation et d'extension urbaines, dans un contexte de croissance démographique et économique, aujourd'hui l'intervention urbaine doit répondre à des problèmes d'un autre ordre car la perception de l'espace urbain est marquée par des crises économiques et sociales qui ont marqué les dernières décennies dans un contexte de mondialisation et de mise en concurrence des villes. Les villes semblent aujourd'hui en recherche d'identité, d'ancrage dans une histoire locale, en somme en recherche de patrimoine comme moyen reconstituer le fil de l'histoire, la continuité des différentes phases de croissance de la ville.

Le contexte est à l'heure du renouvellement urbain dont les enjeux majeurs sont ceux du développement local et de la solidarité : « *Aujourd'hui, produire la ville c'est produire de l'emploi, de la sécurité, de la cohésion sociale, du cadre de vie, de l'identité, de la mobilité. [...] C'est aussi produire de la compétitivité et du développement dans un contexte où le territoire est pensé comme un marché sur lequel les villes sont en concurrence et doivent se positionner pour attirer entreprises et investisseurs.* » (Arab, 2001 : 70-71). On observe



parallèlement un désengagement progressif de l'Etat qui impose le recours à l'investissement privé pour financer les opérations, le PPP (partenariat public-privé) étant perçu comme un atout à l'ère de la contractualisation et de la coopération explicite entre acteurs privés et acteurs publics. Dans le contexte des villes du sud, il faut toutefois nuancer ce point de vue, l'État étant de souvent peu engagé financièrement car il n'en a pas les moyens, ou la volonté. Le PPP n'est donc pas tant un volontaire retrait, ou « désengagement », de l'État qui reste présent par le contrôle qu'il continue d'exercer après la privatisation, qu'une réponse à l'impasse de la faiblesse de l'investissement public.

## **1. 1. LE PROJET DE RÉHABILITATION, UN VASTE PLAN POUR LA VIEILLE VILLE D'ALEP**

### **1. 1. 1. Le constat : la dégradation de la fonction résidentielle**

La « réhabilitation » est le terme utilisé à Alep pour désigner l'opération de renouvellement urbain ciblée sur la vieille ville depuis 1992. Il s'agit d'une approche qui intègre la conservation du bâti, sa restauration, l'amélioration des conditions de vie des habitants (renouvellement des infrastructures et développement des services), et la redynamisation économique (développement de nouvelles activités, mise en valeur du patrimoine pour une meilleure attractivité touristique, création d'emplois).

La Direction de la vieille ville est partie en 1994 (date de la création du Projet de réhabilitation de la vieille ville) du constat qu'Alep était une ville en croissance importante, qui gagnait près de 50 000 habitants chaque année, une ville que ses activités commerciales, artisanales, industrielles et ses fonctions administratives rendaient attractive pour son hinterland agricole et plus globalement pour tout le Nord de la Syrie. Cette croissance démographique et économique n'a pas eu que des effets positifs et c'est particulièrement le cas dans la vieille ville où les activités commerciales se sont rapidement étendues dans les secteurs résidentiels, provoquant un changement d'usage des maisons et de leurs cours, rompant avec la continuité des modes de vie en bouleversant l'atmosphère traditionnelle des quartiers résidentiels dont la conception repose sur la protection de l'intimité familiale. C'est ainsi que dans des secteurs entiers, des maisons à cours et des khans ont été progressivement transformés en boutiques et en petites unités industrielles.

Ces nouvelles activités profitèrent bien souvent à la ville toute entière, mais elles ont eu un effet négatif sur le voisinage immédiat : hausse du trafic automobile, pollution de l'air, de l'eau et du sol. Les infrastructures (conduites d'eau et égouts) se sont détériorées et connaissaient en 1994 un besoin urgent d'être réparées. La pression de l'eau était basse et sa distribution non satisfaisante.

La première conséquence de cette situation fut le départ de nombreuses familles des classes moyennes et hautes vers des logements modernes des quartiers nouveaux d'Alep, accessibles en voiture et correctement desservis par les services publics. Les maisons laissées vacantes dans la vieille ville ont été occupées par des habitants aux faibles revenus, transformées en ateliers et en boutiques ou totalement abandonnées. Certaines des maisons à cour les plus vastes, et d'un standing élevé, furent divisées entre plusieurs familles ou vendues en petites unités. Pour résoudre le problème de la hausse de la demande, des maisons furent ensuite surélevées verticalement avec parfois l'utilisation de matériaux non appropriés ; des cours intérieures ont été couvertes et les caractéristiques particulières de l'architecture traditionnelle modifiées. En conséquence, les secteurs résidentiels restants ont vu leur densité d'occupation augmenter de 300 à 650 personnes par hectare. Les habitants sont devenus uniformément pauvres et la mixité socio-économique qui garantissait la vitalité socio-économique de la vieille ville était en danger de disparition<sup>160</sup>.

### **1. 1. 2. La réponse : le Projet de réhabilitation de la vieille ville, « changement et conservation »**

Considérant les dangers pesant sur le centre historique, la ville créa son *Projet pour la réhabilitation de la vieille ville* en 1992. Le leitmotiv de ce projet est : « changement et conservation ». Il s'agit tout à la fois de faire la promotion du changement, de l'évolution (c'est la composante dynamique du projet) et de la préservation des espaces définis par leur caractère rare et précieux (c'est la composante « conservatoire »). Les habitants de la vieille ville sont mis au centre des efforts : c'est leur cadre de vie qui doit être préservé et amélioré.

Sous l'angle dynamique, le projet met en avant la nécessité d'améliorer les conditions de vie dans la vieille ville où elles sont détériorées. Sous l'angle de la conservation, il s'agit de préserver la mixité sociale et la diversité économique où cela est important, ainsi que les modes de vie séculaires dans les quartiers résidentiels.

Ce projet comporte plusieurs phases dont la première est aujourd'hui achevée : le plan de développement de la vieille ville (D-Plan) et les plans d'action sectorisés (*Action Areas Plans*) ont été préparés en même temps, et mis en œuvre entre 1998 et 2007.

Le principe des *Action Areas* est de cibler plusieurs quartiers en fonction de critères précis qui sont principalement les atouts du quartier en terme de développement économique (patrimoine riche, attractivité touristique préexistante, présence d'activités

<sup>160</sup> Cf. DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of the old city of Aleppo, Development Plan*.

traditionnelles) et son état de conservation. Ensuite sont mis en place un certain nombre d'actions dans des champs d'activité différents.

Pour ce faire, un plan d'occupation des sols a été réalisé comme état des lieux permettant de concevoir les plans d'action ciblés à venir. Les usages du sol à l'intérieur de la vieille ville ont été réparties comme suit :

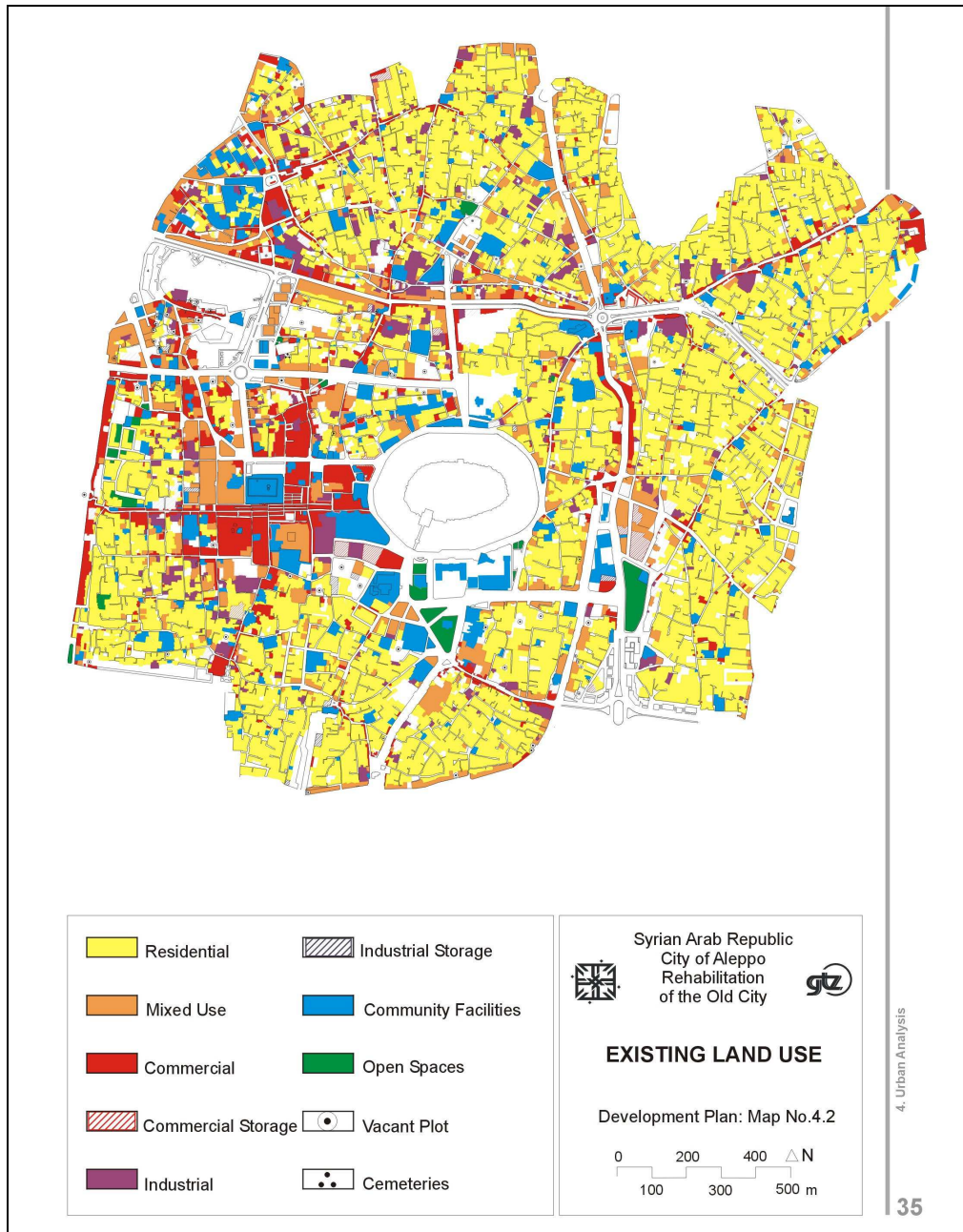
**Tableau 19 : Les types d'occupation du sol de la vieille ville d'Alep**

Type d'occupation du sol	Caractéristiques
<b>Zones spécifiques</b>	Zones où une fonction est prédominante, et où les autres fonctions doivent être compatibles avec elle.
<b>Préservation de l'habitat et zones de développement</b>	Zones résidentielles présentant un intérêt spécial pour la préservation de l'habitat et le développement : caractère arabo-islamique spécial du bâti, existence d'une structure physique spécifique. L'occupation résidentielle doit y être préservée et développée, les autres fonctions devant s'adapter au caractère spécifique de cette zone.
<b>Zones commerciales</b>	Zones où le commerce prédomine, pas de perturbation sérieuse de ce caractère commercial.
<b>Zone du souk principal</b>	Souk traditionnel de la médina, avec les activités qui lui sont liées.
<b>Zones administratives</b>	Fonction administrative prédominante. Développements permis : institutions administratives et activités liées comme des bureaux (privés), commerces informatiques...
<b>Espaces ouverts</b>	Espaces publics et espaces verts, petits terrains de sport et espaces à usage récréatif. Développements permis : parcs publics, petits terrains de sport, terrains de jeu pour les enfants et autres usages récréatifs, espaces verts.
<b>Zones touristiques</b>	Fonctions touristiques.
<b>Zones non spécifiques</b>	La fonction spécifique doit être définie.
<b>Zones d'occupation mixte du sol</b>	Zones où un mélange d'occupation résidentielle, commerciale et d'affaire est permise, y compris si l'une de ces fonctions prend l'ascendant sur les autres.
<b>Zones résidentielles mixtes</b>	Habitat et activités, mais qui ne doivent pas perturber la fonction résidentielle.

<b>Zones commerciales mixtes</b>	D'abord zone commerciale et centre d'affaires, mais aussi institutions administratives, culturelles et habitat.
----------------------------------	---

Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of The Old City of Aleppo, Development Plan.*

**Carte 36 : Plan d'utilisation du sol dans la vieille ville d'Alep  
(état des lieux de l'existant, 1998)**



Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of The Old City of Aleppo, Development Plan.*

Il apparaît à la lecture de ce plan que trois grandes zones se distinguent dans la vieille ville. Au Sud, à l'Est et au Nord se trouve une zone majoritairement **résidentielle**, seulement équipée de petits commerces de proximité. Une zone d'activités **mixte**, mêlant commerces, artisanat et petites industries, services et habitat s'étend à l'Ouest, au Nord-Ouest et dans la proximité de la Citadelle. Le **souk** traditionnel, ou *Mdineh*, constitue enfin un secteur à part entière, exclusivement composé de commerces et d'entrepôts, qui s'étend à l'ouest de la citadelle.

Les objectifs du zonage pour la vieille ville consistent à définir et à renforcer l'occupation du sol pour l'habitat, le commerce (y compris le souk principal) et les espaces ouverts. Ces objectifs peuvent être décrits comme suit : en ce qui concerne les fonctions résidentielles, il s'agit principalement de préserver l'habitat tout en adaptant les densités d'occupation aux standards internationaux, et de redéfinir les occupations mixtes pour si possible y renforcer la fonction résidentielle. Dans les quartiers à dominante commerciale (surtout touristique), il s'agit de cantonner les occupations commerciales existantes aux voies parallèles aux routes d'accès, de définir des zones spécifiques pour le développement du commerce et du tourisme, et de préserver l'espace du souk traditionnel comme une fonction spéciale. Un zonage très précis est donc censé regrouper les activités commerciales, et surtout touristiques, dans certains quartiers strictement délimités et ceci afin, dit-on de protéger l'habitat dans les autres secteurs. On s'aperçoit de ce fait que des quartiers autrefois mixtes ont vu leur fonction résidentielle régresser jusqu'à disparaître totalement comme c'est le cas dans certains secteurs de Jdeideh. En ce qui concerne enfin les espaces ouverts, la volonté est de fixer un coefficient d'occupation des sols, afin de sauvegarder les espaces ouverts privés (notamment d'empêcher la couverture des cours intérieures), de préserver et d'établir de nouveaux espaces verts publics.

Le plan de développement a été divisé en petites unités d'une taille n'excédant pas les 15 hectares, afin que l'ensemble des problèmes locaux puisse y être traité en globalité. Un des effets escomptés de la méthode des *Action Areas* est d'attirer l'investissement public et privé dans ces secteurs dont on aura valorisé le potentiel, la taille limitée des zones permettant en effet d'y percevoir rapidement les changements. En 1998, le constat est que l'investissement privé s'était jusque là surtout concentré sur les secteurs résidentiels, par le rachat et la restauration de maisons traditionnelles. La direction de la vieille ville espère donc développer davantage d'activités, notamment dans le secteur touristique et artisanal.

Le travail d'études et de planification dans les *Action Areas* ne s'est donc pas limité à la réhabilitation physique des maisons et des infrastructures, mais tente de mettre en place un

programme d'action global requérant la participation de plusieurs administrations (Direction des *Awqaf*, département des Antiquités, services de gestion de l'eau etc.).

### 1. 1. 3. Les grandes lignes du plan de développement

La ligne directrice du plan de développement qui a été écrit en 1998 pour la vieille ville est la coordination des idées et de chaque aspect du processus de réhabilitation. Une fois le constat des faiblesses de la vieille ville établi, un programme d'actions variées a en effet été mis en place. Ce dernier est présenté dans le *Development Plan* de 1998 en huit points principaux.

**Le premier** est l'amélioration de l'utilisation du sol, qui doit passer par un zonage strict de l'espace urbain qui donne la priorité à la fonction résidentielle (n'oublions pas que l'objectif premier du projet est de stabiliser la population résidente dans la vieille ville), mais prend en compte également les activités commerciales (cf. point 1. 1. 2. précédent).

**Le second** point concerne l'habitat. La fonction résidentielle doit être redéfinie en regard avec la densité d'habitat, l'architecture et la structure sociale.

La densité moyenne des zones résidentielles est d'environ 300 habitants par hectare<sup>161</sup>. Le plan de développement estime que la vieille ville peut aisément parvenir à une densité d'environ 250 hab/ha et prévoit donc de faire baisser la densité tout en maintenant l'équilibre entre les différentes fonctions, et en préservant ou en créant de nouveaux espaces verts à usage public. Il n'est pas précisé de quelle manière la ville entend faire baisser le nombre d'habitants des quartiers qu'elle juge trop densément peuplés ; la forte proportion de propriétaires laisse supposer qu'elle n'envisage pas d'évacuation autoritaire et de relogement de populations à l'extérieur de la vieille ville. Il semble que l'objectif de la dédensification est davantage un idéal qu'un véritable projet pour la ville. L'idée générale est d'éviter que les maisons continuent d'être divisées et donc transformées, et qu'une norme soit instituée pour les maisons à cour traditionnelles (un patio intérieur et une maison composée au maximum de deux étages). Le plan prévoit également de réguler le nombre de familles en proportion de la taille des maisons, de préserver les impasses et les espaces semi-privés.

En ce qui concerne la structure sociale, il s'agit enfin d'améliorer l'équilibre socio-économique de la vieille ville qui s'était gravement paupérisée durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les actions proposées par le plan sont les suivantes : encourager les Alépinois à acheter ou rénover les maisons de la vieille ville (notamment par le micro-crédit) ; encourager les familles à haut revenu à revenir dans leurs maisons de la vieille ville ; initier des programmes d'information basés sur la préservation de la culture ; accroître la capacité

<sup>161</sup> Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of The Old City of Aleppo, Development Plan*.

d'accueil des garderies d'enfants ; établir des centres de formation aux techniques de préservation.

Le **troisième** point concerne l'économie urbaine fondée dans la vieille ville d'Alep sur le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

**Tableau 20 : Estimation de la quantité des activités économiques et administratives et du nombre d'emplois dans la vieille ville**

Caractéristique	Nombre d'unités	Nombre d'emplois
Secteur secondaire	1400	7500
Secteur tertiaire	5100	24500
<b>TOTAL</b>	6500	32000

Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan*.

Les objectifs pour les activités économiques de la vieille ville sont complexes, quelques principes directeurs peuvent toutefois être décrits. La vieille ville a besoin d'espace pour développer ses activités commerciales qui nécessitent des entrepôts, des boutiques, des espaces de production et se sont souvent installées dans les anciens khans. Le plan escompte que ce type d'activités commerciales serve de noyau pour l'implantation d'un nouveau type de commerces, aux orientations nouvelles et technologiques. Les objectifs généraux du plan sont donc : concernant le commerce, déplacer tous les entrepôts loin du souk central ; concernant « la tradition », préserver le souk traditionnel et soutenir ses activités ; concernant les nouvelles technologies, solliciter les jeunes entrepreneurs pour qu'ils installent leur commerce dans les vieux khans ; concernant le tourisme enfin, développer des activités attractives pour les touristes.

Le **quatrième** point porte sur la qualité de l'environnement. Cinq objectifs principaux sont énumérés : l'élaboration de standards environnementaux, la qualité de l'air et le bruit, les espaces ouverts, la protection de l'eau et la protection des sols. Ces objectifs nécessiteront de réduire les flux de transport et de transformer le réseau de circulation automobile dans la vieille ville, d'accélérer le renouveau des infrastructures techniques afin de limiter les pollutions dues à des réseaux souterrains défectueux, de délocaliser les industries secondaires polluantes, d'intégrer des mesures environnementales dans le système de prêts accordés pour la rénovation des maisons et enfin d'accroître l'efficacité de la gestion des déchets solides.

Pour les espaces ouverts, il est prévu de les sauvegarder par le biais d'outils de planification adéquats, de mettre en oeuvre un programme de création de nouveaux espaces verts pour la vieille ville et d'intégrer à chaque Action Area un "plan de développement vert".

Le **cinquième** point établit les priorités du PTPP (transport public – parking – transport pédestre). La vieille ville est desservie par un système de transports publics et privés, individuels et collectifs. Elle est traversée par plusieurs lignes de bus et de micro bus, mais de nombreuses zones résidentielles ou mixtes, intra-muros et extra-muros, ne sont malgré tout pas directement accessibles par les transports publics. Il est parfois nécessaire de marcher sur des distances de plus d'un kilomètre. À l'intérieur de la vieille ville, aucun système particulier de transport public n'a encore été installé : à cause du tissu urbain complexe, avec ses rues étroites et ses impasses, les approches standardisées de la planification en matière de transport ne sont pas applicables.

Le **transport privé de marchandises** à l'intérieur de la vieille ville est caractérisé par des charrettes tirées par les ânes (il en reste peu) et des petites camionnettes Suzuki, suffisamment étroites pour pouvoir circuler dans les allées du souk. Ils distribuent les marchandises des entrepôts situés aux marges de la vieille ville et même dans la vieille ville.

Les **transports publics** sont donc à revaloriser et à compléter : améliorer les lignes de bus existantes en réalisant des voies prioritaires pour les bus ; assurer la continuité de la desserte des bus pendant la journée avec une augmentation de la fréquence aux heures de pointe ; allonger les lignes existantes pour qu'il y ait au moins un arrêt de bus à chaque porte ; organiser les lignes des micro-bus comme soutien au réseau des bus.

Les **transports privés** devront être régulés et facilités par l'établissement d'un système de parking. La structure du tissu urbain de la vieille ville (rues étroites, accès difficile pour les véhicules) rend difficile la circulation des véhicules, et cette structure ne peut être changée. En conséquence, certaines zones demeurent inaccessibles aux voitures, l'accessibilité aux véhicules privés ne devant se faire qu'aux franges. Pour améliorer l'attractivité de ces zones, il faut améliorer les conditions de parking aux franges de la vieille ville. Les objectifs du plan sont donc un accès aux véhicules individuels strictement interdit dans certaines zones désignées ; la garantie d'un accès permanent aux secours en cas d'urgence (notamment les pompiers) ; l'élaboration d'un système de parking adapté.

**Sixième** point, les infrastructures techniques à renouveler dans quatre champs : l'approvisionnement en eau, les égouts, l'approvisionnement en électricité et la collecte des déchets. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, trois problèmes majeures ont été détectés. La quantité en eau délivrée à la vieille ville n'est pas suffisante durant les mois d'été (cette question ne peut toutefois être entièrement réglée au seul niveau de la vieille ville) ; la qualité de l'eau est instable à cause des fuites ; ces fuites mettent en danger la



stabilité de la structure du sol. La conséquence logique est donc la rénovation nécessaire ou la construction de nouvelles conduites d'eau.

Les égouts (évacuation des eaux usées) ont eue un taux de connection des logements de 100%. Mais à cause de l'âge du réseau, dont la construction date d'il y a environ un siècle, son remplacement total est nécessaire. La réhabilitation proposée du système d'approvisionnement en eau augmentera la consommation d'eau et en conséquence la charge d'évacuation des égouts. Cela va donc détériorer encore plus la situation souterraine et les conditions de vie. Les objectifs suivants sont donc poursuivis : élaboration, planification et exécution de nouvelles conduites d'égouts, ou réparation adéquates des conduites existantes.

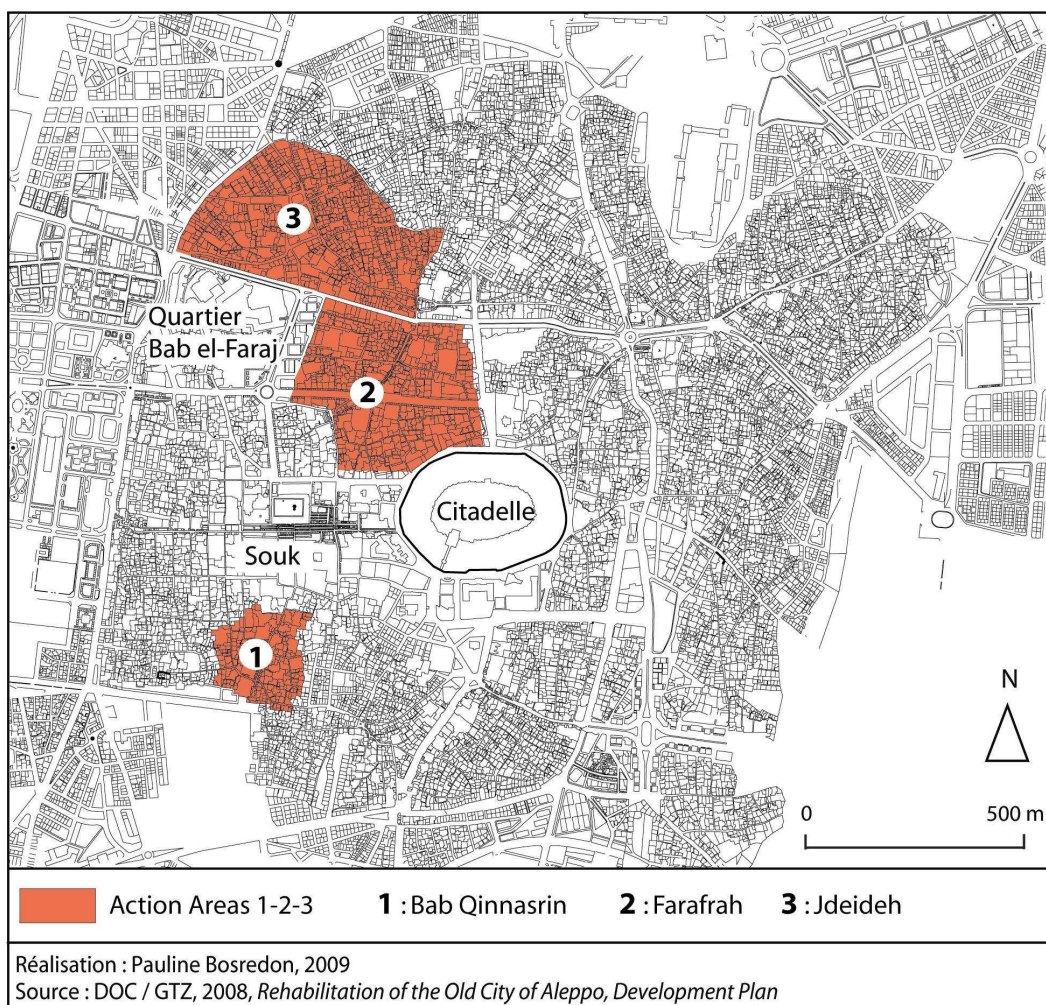
**Septième** point, les infrastructures sociales à améliorer. Dans le domaine de la santé, il est nécessaire de compléter le système des centres de santé et d'installer un système d'appels d'urgence. Dans celui de l'éducation, le plan prévoit de soutenir les initiatives de garderies d'enfants, de garantir la localisation des écoles primaires à l'intérieur des limites des quartiers et de créer ou de compléter au moins trois centres de formation.

Des guides de rénovation et de restauration des maisons devront enfin être mis en place, c'est le **huitième** et dernier axe du plan de développement. Chaque détail architectural ne peut être pris en compte à l'intérieur du code de construction de la ville. Cependant, le projet de réhabilitation a élaboré des guides qui permettent à chaque individu propriétaire d'une maison d'intégrer les règles globales d'architecture et les codes de construction de la vieille ville. Les propriétaires devraient être exemptés de frais de permis et des longues procédures administratives s'ils adhèrent aux guides officiels.

#### **1. 1. 4. Trois secteurs pilotes : une tentative pour revaloriser les quartiers ?**

Dans un premier temps, trois secteurs pilotes ont été choisis comme tests pour la mise en œuvre du plan : Bab Qinnasrin (AA-1), Al Farafrah (AA-2) et Jdeideh (AA-3).

**Carte 37 : La localisation des trois premières Action Areas**



**Tableau 21 : Présentation des trois premières Action Areas**

<i>Action Area</i>		Plan de développement			
		Problèmes majeurs	Potentiel de développement	Proposition de nouvelles fonctions	Nb d'ha
AA-1	Intramuros Bab Qinnasrin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mixité incontrôlée d'usage du sol</li> <li>Densité du trafic automobile en zone résidentielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tissu urbain bien préservé</li> </ul>	Fonction résidentielle mixte Axes commerciaux	6.5
AA-	Intramuros	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement</li> </ul>	Fonction	21

2	Farafrah	des nouvelles activités commerciales (commerces, ateliers, entrepôts)	privé conséquent <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreuses parcelles vides</li> <li>• Nombreux monuments historiques</li> </ul>	commerciale mixte	
AA-3	Extramuros* Jdeideh	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression accrue des nouvelles activités commerciales (commerces, ateliers, tourisme)</li> <li>• Bâti dégradé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement privé conséquent</li> <li>• Nombreuses parcelles vides</li> <li>• Nombreux monuments historiques</li> </ul>	Fonction résidentielle mixte	14
				<b>Total :</b>	<b>41.5</b>

Source : DOC / GTZ, *Development Plan, Aleppo, 1998.*

\* Jdeideh est un ancien faubourg de la ville fortifiée, le quartier est donc considéré comme extramuros bien qu'il fasse partie du secteur classé par l'Unesco.

Le quartier de **Bab Qinnasrin** est un secteur relativement complexe du fait de la mixité de ses fonctions, et il présente un champ des possibles très large pour l'avenir. Une des grandes orientations du plan de développement pour Bab Qinnasrin est l'implantation d'infrastructures techniques et sociales. Des entretiens ont été réalisés avec des habitant(e)s du quartier en 2007 et 2008 au sujet de l'amélioration des services publics (école, jardin d'enfants, centre de santé, commerces, accessibilité en voiture). La première habitante interrogée, qui s'est investie dans les réunions de quartier organisées par le DOC afin d'informer les résidents des projets et de recueillir leurs doléances, est relativement contente du processus en cours, mais estime que de nombreux besoins n'ont toujours pas été satisfaits : *« J'ai participé une seule fois à un meeting. On a demandé une garderie pour les enfants. Aujourd'hui il y en a une, mais elle est un peu loin de chez nous. Ce que je souhaite surtout, c'est un centre d'apprentissage pour les filles. Il y aura peut-être un centre pour apprendre l'informatique et les langues à l'école Shibani<sup>162</sup>. Nous sommes très volontaires pour ce genre de centre de formation. Il a quelques*

<sup>162</sup> Sur le site de Shibani se trouvait l'une des quatre églises les plus importantes d'Alep à l'époque pré-islamique ; elle fut ensuite transformée en école islamique et devint la Madrasa al-Zajaliya. La famille Shibani acquit plus tard la propriété de l'école et d'autres biens adjacents, et leur laissa son nom. Au 19<sup>e</sup> siècle, les

*temps, une femme faisait fabriquer des galabieh<sup>163</sup> à la maison par des femmes du quartier, mais nous nous sommes rendu compte qu'elle se faisait beaucoup d'argent sur notre travail et qu'on n'était pas assez payées, donc on a arrêté.*

*Ce dont nous avons besoin par-dessus tout, c'est un travail pour avoir un revenu. C'est très important. Moi, mon mari fait des grillades dans la rue. En principe, c'est interdit par la municipalité, mais il ne peut pas arrêter car nous avons besoin de ce revenu. Normalement, il faudrait qu'il ait une boutique<sup>164</sup>. »*

Une autre famille, composée des parents (60 et 49 ans) et de leurs quatre enfants, propriétaire de leur maison par héritage familial et ayant donc un ancrage long dans le quartier, exprime la même impatience à voir le quartier se transformer, bien qu'ils reconnaissent certaines améliorations dans leur vie quotidienne : *« Le quartier s'est amélioré (le sol a été repavé, les égouts et les canalisations d'eau ont été changés). Mais il faut encore développer le quartier : il n'y a pas de crèches, et il faudrait créer des formations pour les filles qui restent à la maison. Pour acheter des cigarettes à 9h du soir il faut marcher 2 kilomètres ! Tout est fermé le soir. L'État a ouvert un dispensaire, mais il ouvre très peu de temps dans la journée. La municipalité dit qu'elle fait quelque chose pour la vieille ville, mais elle ne fait pas grand chose. Ils s'intéressent surtout aux touristes, à embellir la ville, mais pas aux résidents et à leurs besoins. Nos interlocuteurs ? Il vient un groupe du DOC. Ils demandent à voir le mukhtar<sup>165</sup>, et celui-ci réunit les riverains. Ils demandent aux riverains ce qu'ils veulent, quels sont vos besoins, vos attentes ? Nous, on a demandé des écoles, des dispensaires, la résolution du problème des égouts (ça a été fait), la restauration des maisons. Mais ensuite il ne se passe rien. On nous dit qu'on peut avoir un prêt sans intérêt... mais en réalité, ce sont des paroles vides<sup>166</sup>. »*

Transparaît ici la tension entre le développement économique et le développement social qui perçait déjà dans la présentation du Plan de développement. Malgré le discours sur la réhabilitation et l'impératif d'amélioration des conditions de vie, ce sont les infrastructures techniques (c'est-à-dire l'urgence) puis le développement économique qui sont privilégiés, avant les infrastructures sociales et les besoins des résidents.

---

Franciscains firent l'acquisition de l'ensemble du site pour y faire construire leur école et leur église. Le site fut remanié en 1937 lorsque l'école franciscaine (le Collège de Terre Sainte) fut déplacée dans la ville nouvelle et que l'église fut démantelée. La République syrienne acquit les bâtiments qui furent transférés en 2000 à la Municipalité d'Alep. L'ancienne école Shibani accueille aujourd'hui une exposition de la GTZ sur la Réhabilitation de la vieille ville et des événements culturels ponctuels. Elle se trouve à proximité du quartier de Bab Qinnasrin.

<sup>163</sup> Vêtements traditionnels.

<sup>164</sup> Source : entretien réalisé le 6 mai 2007 avec une mère de famille, dans une maison du quartier Bab Qinnasrin.

<sup>165</sup> Chef de quartier.

<sup>166</sup> Source : entretien réalisé le 7 juillet 2008 avec la famille n°36.

**Farafrah** est beaucoup plus hétérogène car ce quartier a été coupé en deux par la percée d'un nouvel axe qui a détruit irrémédiablement de larges pans de l'ancien tissu urbain. L'ambition du projet est ici d'utiliser cet axe pour intégrer de nouvelles fonctions, tout en préservant le tissu résidentiel subsistant. Aucune mise en œuvre n'est encore prévue dans cette *Action Area*, et tous les efforts sont concentrés sur la planification afin de rendre possible un développement non traumatisant, donc pas trop rapide.

Dans **Jdeideh** enfin, les investisseurs se pressent depuis longtemps déjà et contribuent à l'implantation de nouvelles activités. Le problème dans ce cas est que le secteur résidentiel le plus traditionnel de ce quartier est aujourd'hui confronté à un style de vie moderne et à la présence des hôtels, restaurants et maisons d'hôte : son caractère traditionnel et préservé semble être en danger. Le DOC souhaitant pourtant voir les fonctions strictement délimitées dans la vieille ville et les activités liées au tourisme circonscrites, Jdeideh a été défini dès l'étape du *Development Plan* (1998) comme une zone touristique.

Le remplacement des infrastructures défectueuses fut la priorité fixée par le DOC, et de l'aveu même de l'équipe du Projet de réhabilitation, la mise en œuvre du programme d'action dans le quartier de Bab Qinnasrin (c'est-à-dire la première *Action Area*) a dû faire face à beaucoup de problèmes causés par le manque d'informations transmises aux résidents et aux usagers du quartier. Ces difficultés sont résumées comme suit dans le rapport concernant les *Action Areas* : « 1- Les gens du quartier n'étaient pas avertis des sérieux dégâts qui pouvaient être causés par le réseau d'égouts vieillissant, et donc de l'importance de sa rénovation.

2- L'équipe en charge de l'exécution des travaux a souffert de l'esprit peu coopératif des résidents.

3- À cause du manque de d'expérience technique, la réalisation des travaux a duré trois fois plus de temps que ce qui était prévu par contrat, ce qui a entraîné des plaintes de la part des résidents auprès des administrations responsables<sup>167</sup>. »

C'est pour éviter à l'avenir que ne se reproduisent de tels problèmes, liés au manque de coordination entre les administrations concernées et la population locale, que le DOC a décidé d'engager des campagnes d'information avant le commencement de tout projet. Ce thème du débat démocratique et de la participation de la société civile aux affaires publiques ayant fortement marqué ces dernières années la gestion urbaine et les discours sur la gouvernance, il n'est pas étonnant de le retrouver à Alep mis en avant dans les pratiques du DOC, fortement influencées par la GTZ. Il ne faut pourtant pas se laisser éblouir par les discours et les

---

<sup>167</sup> Abdul Wahhab R., 2001, *Participation activities in AA3, Report of the pre-informing Activities Of the project of infrastructure upgrading in AA3 - Second phase (the surrounding streets of Al Hatab square), Alep, DOC / GTZ.*

rapports qui font état de réunions publiques dans les quartiers, de transmission de l'information et de recueil de la parole habitante. Lorsque M.-H. Bacqué *et al.* se demandent dans l'éditorial d'un numéro de la revue *Espace et sociétés* consacré à la gouvernance et à la démocratie participative si « *la réappropriation d'un discours participatif par les élites et les institutions passe [...] par la canalisation et la domestication de l'action des groupes de citoyens et des mouvements sociaux* » (Bacqué *et al.*, 2005 : 10), ils touchent à l'ambiguïté de la participation citoyenne telle qu'on la conçoit à Alep. Cette participation a pour cadre strict les projets de renouvellement urbain touchant certains quartiers de la vieille ville : encadrée par les *mukhtar*, ou chefs de quartier liés au pouvoir central (œil et oreille du pouvoir central ?), elle ne peut s'exprimer que par le biais des réunions organisées par le DOC. Nous avons pu assister à certaines de ces réunions qui se déroulaient dans les locaux du DOC installés dans une grande demeure alépine restaurée. N'y étaient présents que les habitants qui ont un rapport privilégié avec le pouvoir, par leur fonction ou leur rôle social, et ce y compris lorsqu'il s'agit de réunions de femmes. Au final, il ne s'agit que d'une infime portion de la population.

La troisième phase de mise en œuvre du renouvellement des infrastructures dans la troisième *Action Area* (le quartier de Jdeideh) a rencontré davantage de succès que les expériences précédentes. Dans le rapport d'activité, les raisons évoquées de ce succès sont les suivantes : une exécution rapide des travaux, trois mois et demi au lieu des six mois initialement prévus – le pavement des rues y compris ; une relativement bonne collaboration de la population et de l'équipe du projet qui a transmis des informations aux résidents sur l'avancement des travaux et fur et à mesure de leur exécution ; de meilleures compétences techniques et une bonne coopération des différentes branches de l'administration concernées par le projet.

### **La place Sahet el-Hatab (Jdeideh) : revalorisation des pratiques et des activités**

Le principal secteur d'intervention de l'*Action Area 3* est la place El Hatab, qui est la place centrale du quartier, au cœur de la zone touristique et des activités commerciales. Avant l'intervention, la place était bordée par quatre rues asphaltées où circulaient les voitures, et encombrée en son centre par un certain nombre de constructions légères, notamment une petite halle de vente de volaille et un transformateur électrique qui ont été démolie pour la première et déplacé pour le second. Le reste du projet concernait le remplacement du réseau des égouts et la mise en place d'un nouveau système de circulation automobile et piétonnière.

Les groupes concernés par les travaux se trouvaient donc être, en plus des riverains résidents, les commerçants et les gérants des activités touristiques bordant la place dont l'activité allait nécessairement être bouleversée le temps de la durée des travaux qui ont rendu la place momentanément inaccessible au trafic automobile.

« Avant, Jdeideh c'était sale, délaissé. Il y avait des gens qui habitaient, pas d'hôtels, pas de restaurants... Depuis que Bachar<sup>168</sup> est au pouvoir, ça a beaucoup changé : j'aime beaucoup ce quartier, j'aime les choses anciennes. Moi je trouve que c'est bien fait, que c'est plus joli maintenant. Jdeideh est devenu le plus joli quartier d'Alep. Mais les gens ne sont pas très éduqués : il y a 2 ans, il y avait des tentes pour installer des artistes, des peintres, sur la place Sahet el Hatab. Mais les riverains sont irrespectueux, ça n'a même pas duré 3 mois... Aujourd'hui c'est propre, je trouve que c'est mieux. C'est une bonne chose<sup>169</sup>. »

« Ça a changé, Jdeideh ! Les hôtels, les restaurants, les maisons arabes restaurées, la place Sahet El Hatab. Avant on y vendait du charbon, ensuite il y a eu une épicerie d'État, et aujourd'hui ils ont refait un jardin (une place avec des arbres). C'est plus beau, je suis contente. Avant il y avait des trous partout, des volailles qu'on tuait dans la rue<sup>170</sup>... »

« Sol repavé, égouts refaits. Globalement, on a vu l'embellissement du quartier. Avant il y avait des odeurs désagréables très fortes. Aujourd'hui il est interdit de tuer des animaux dans la rue. Tout cela a été l'initiative de la ville. De temps en temps, ils viennent pour recueillir les souhaits des habitants. Par exemple, les riverains ont demandé un jardin avec des jeux pour les enfants. Ils ont refait la place, mais elle n'est pas spécialement aménagée pour les enfants<sup>171</sup>. »

Globalement, les résidents se disent satisfaits des travaux entrepris sur la place, et spécialement de la disparition du marché aux volailles qui engendrait une pollution de la rue (sang et déchets divers) et des odeurs nauséabondes. Il en va de même pour la plupart des commerçants pour qui la rénovation du quartier est allée de pair avec la revitalisation de ses activités et une amélioration de son attractivité, notamment pour ceux qui ont investi dans le secteur touristique : « Il y a 25 ans, sur la place on vendait du charbon, du bois, et il y avait quelques bijouteries vendant de d'or. Puis Sissi [restaurant très renommé installé dans une ancienne maison à cour restaurée] est arrivé : c'est le plus ancien restaurant de Jdeideh : ça fait 11 ans. Tout cela a eu un impact sur mon commerce. Je suis très connu aujourd'hui et de nombreuses personnalités sont venues dans ma boutique : le président Bashar, la reine d'Espagne... Le quartier s'est beaucoup amélioré. La place était bitumée et aujourd'hui le sol est pavé. Ça fait 5 ans que toutes les boutiques ont les volets en bois, c'est une initiative de la municipalité<sup>172</sup>. »

Certains portent un regard différent sur les changements qui ont affecté la place et l'impact que cela a eu sur le commerce, pour regretter notamment que l'on ait sacrifié la facilité

<sup>168</sup> Bachar el-Assad est le Président de la République Syrienne depuis juillet 2000.

<sup>169</sup> Entretien réalisé le 24 juin 2008 avec la famille n°24.

<sup>170</sup> Entretien réalisé le 26 juin 2008 avec la famille n°26.

<sup>171</sup> Entretien réalisé le 27 juin 2008 avec la famille n°28.

<sup>172</sup> Entretien réalisé le 24 juin 2008 avec le commerçant n°22.

d'accès par l'automobile à la mise en tourisme. Ceux-là ne vivent pas du tourisme, mais d'un commerce de proximité plutôt destiné aux riverains, et plus largement aux citadins. C'est le cas de ce propriétaire d'une grande pâtisserie située à quelques dizaines de mètres de la place : « *Il y a 25 ans, on ne pouvait même pas marcher dans la rue tant il y avait de monde ! C'était un vrai centre commercial pour les habitants et les touristes. Il y avait des Juifs, des Chrétiens, des Arméniens. Ça a beaucoup changé. Avant le commerce était meilleur : aujourd'hui, la circulation est difficile sur la place parce que les voitures ne peuvent plus faire le tour. Avant c'était un centre commercial très important et pas seulement pour les touristes. Aujourd'hui, c'est surtout pour les touristes. [...] Avant, on passait par là pour aller en ville à Azizié [c'est-à-dire dans la ville nouvelle, à l'ouest de Jdeideh ; au bout de la rue, sur la place, le passage est en effet coupé pour les voitures]. Aujourd'hui il faut faire un grand détour. La circulation difficile des voitures, ce n'est pas bon pour le commerce. On a aussi remplacé le bitume de la rue par des pavés. Et les portes en bois des boutiques [il fronce les sourcils], ça ne sert à rien, c'est pour les touristes. C'est pour faire joli, mais c'est dommage car ça cache un peu les vitrines*<sup>173</sup>. »

Le dernier poissonnier de la place témoigne lui aussi d'une époque différente, où le tourisme se faisait encore discret sur la place et n'imposait pas ses normes aux autres commerces : « *Le quartier a changé. À droite il y avait une voûte qui passait au-dessus de la rue. Maintenant la circulation automobile est coupée sur la place. En cas d'urgence, les ambulances ou les pompiers ne peuvent plus passer. D'une manière générale, c'était mieux avant, et pour le commerce aussi. Devant ma boutique, il y avait le café Sissi, depuis 30 ans. Ils l'ont détruit alors que c'était le meilleur café du quartier. Il y avait une boulangerie aussi qui a disparu. Le tourisme qui augmente, c'est sans doute une bonne chose, mais on a quand même toujours besoin de poisson ! Tous les commerces ne peuvent pas se transformer en boutiques pour les touristes*<sup>174</sup>. » Un troisième entretien résume le sentiment général que c'est l'objectif touristique qui a présidé au projet, avec ses effets positifs indéniables (amélioration sanitaire et esthétique, augmentation de la valeur touristique et de l'attractivité du quartier) et ses effets pervers : gêne pour les autres types de commerces vivant d'une clientèle quotidienne et locale qui se retrouvent contraints de se mettre aux normes exigeantes des activités touristiques – l'uniformisation des façades et des vitrines par exemple – et dont la fréquentation baisse à cause de la déviation de la circulation automobile. « *Le nombre de touristes continue à augmenter. Cette année, il y en a plus qu'avant. On a vu un groupe de 250 personnes sur la place cette année ! [...] Les gens qui fréquentent Jdeideh ont changé. Aujourd'hui ce sont des gens d'un niveau social plus élevé. Les couches populaires ont déménagé. Au niveau de l'électricité et de l'aménagement de la place : tout a été amélioré. Avant on ne voyait pas les*

<sup>173</sup> Entretien réalisé le 26 juin 2008 avec le commerçant n°25.

<sup>174</sup> Entretien réalisé le 26 juin 2008 avec le commerçant n°26.



*boutiques d'en face tellement c'était le bazar sur la place ! Il y a juste un défaut : avant, tout le monde fréquentait Jdeideh car c'était un passage obligé. On traversait Jdeideh en voiture. Maintenant la circulation est coupée sur la place, et les gens qui viennent sont ceux qui viennent exprès, parce qu'ils ont quelque chose de précis à y faire, alors qu'avant tout le monde venait dans le quartier car on y trouvait de tout : des légumes, de la viande, des bijouteries d'or<sup>175</sup>... »*

Difficile de démêler ici ce qui relève des effets d'un classement patrimonial de ce qui est la cause directe d'une stratégie de développement par le tourisme culturel haut-de-gamme. Nous constatons que les deux démarches sont intimement liées, dans leur mise en œuvre concrète dans le paysage urbain comme dans leurs effets sur les activités et la fréquentation du quartier. L'on peut indéniablement parler ici d'une stratégie de « gentrification » (ou de revalorisation, si l'on réserve le terme de « gentrification » à un mouvement spontané touchant les résidents) des activités et des pratiques de Jdeideh, initiée par l'apparition des premiers restaurants de luxe installés dans les grandes maisons à cour restaurées, et appuyée par la politique municipale qui scelle le destin touristique du quartier dès 1998, date du Plan de développement.

Les effets concrets de la planification sont encore discrets pour ce qui est de l'ensemble de la vieille ville, où l'on s'est en réalité surtout préoccupé des infrastructures techniques (canalisations d'eau, égouts) et du pavage des rues. Les demandes plus sociales des habitants, notamment en services de santé, en écoles élémentaires, en emplois pour les femmes, n'ont pas (encore ?) été prises en compte. En ce qui concerne les *Action Areas*, les effets du projet sont plus visibles, les habitants et les commerçants de ces quartiers le reconnaissent : l'aspect général des quartiers s'est amélioré, surtout dans le cas de Jdeideh dont le centre (Sahet el-Hatab) est l'une des zones touristiques du zonage de la vieille ville. Mais l'on perçoit déjà, grâce à l'observation et grâce aux entretiens avec les usagers de ces quartiers, les effets secondaires, peut-être pervers, du changement : l'interdiction des voitures a détourné la circulation automobile de la place qui est de fait beaucoup moins fréquentée qu'auparavant, ce dont souffrent les commerces généraux (c'est-à-dire non spécifiquement destinés aux touristes : alimentation, textiles, ameublement...); la hausse de la fréquentation touristique engendrée par la rénovation du quartier, la multiplication des hôtels-restaurants (cela n'est pas le fait de l'État, mais la puissance publique ne s'y est jamais opposée, au contraire), l'interdiction de la circulation automobile et d'une manière générale l'encouragement donné

---

<sup>175</sup> Les bijouteries « d'or » sont essentiellement fréquentées par les Alépins et les Syriens de la région d'Alep qui a été réputée pour ses bijouteries autrefois tenues en majorité par des Arméniens. Les bijouteries qui vendent de l'argent et des bijoux anciens sont davantage destinées aux touristes. Entretien réalisé le 1<sup>er</sup> juillet 2008 avec le commerçant n°28.

au tourisme dans ce quartier (par la signalétique notamment), ont conduit à l'augmentation des activités touristiques, mais aussi à la baisse d'activité des autres commerçants qui regrettent le temps d'une clientèle plus mélangée.

### 1. 1. 5. La deuxième phase : une stratégie de conservation et de développement

Après dix ans de coopération technique avec la GTZ, le projet est entré en 2007 dans une nouvelle phase dite « stratégique » couvrant des interventions dans l'intégralité de la vieille ville. Cette seconde phase est basée sur les concepts de « *strategic planning* » et de « *action planning* », notions qui ont émergé des discussions internationales et intègrent une fois encore la participation à l'approche classique de la planification. La « Stratégie de conservation et de développement » telle qu'elle est définie par le DOC répond à l'évolution des dynamiques urbaines. Elle souligne les interactions sociales, économiques et spatiales entre le centre historique d'Alep et l'agglomération urbaine (dans une approche cherchant donc à intégrer davantage la vieille ville à l'ensemble urbain). Elle prend en compte de façon concomitante les dimensions économique, sociale et physique de la conservation et du développement. Elle répond enfin à la diversité des problèmes et des potentiels des différents quartiers à l'intérieur de la vieille ville en identifiant les caractéristiques propres à chacun.

Les dynamiques urbaines diffèrent en effet selon où l'on se trouve dans le périmètre classé ou dans la zone tampon. Les forces et les faiblesses, les opportunités varient : une approche différenciée était donc nécessaire pour répondre aux problèmes et aux potentiels locaux. Sept zones stratégiques ont donc été identifiées à l'intérieur du périmètre classé et de la zone tampon. À chacune correspond un panel d'objectifs généraux à mettre en œuvre avec les outils appropriés dans cette zone. La variété des objectifs stratégiques fait écho à la diversité de la vieille ville : par exemple, sécuriser la fonction résidentielle, dynamiser l'économie, développer le tourisme etc.

Depuis que la vieille ville d'Alep est un site du patrimoine mondial est née l'absolue nécessité de définir une politique protectrice et contraignante. Le texte de la « Stratégie » reconnaît que la vieille ville doit **demeurer un lieu vivant** et s'adapter aux changements et aux développements, c'est-à-dire adapter les anciennes structures aux usages nouveaux, et que cela requiert de la flexibilité. De plus, La **nécessité de conservation** ne demande pas la même attention dans tous les quartiers de la vieille ville. Dans la plupart des quartiers, il semble raisonnable de se concentrer plutôt sur les conditions de vie en général, par exemple en combinant des mesures sur les infrastructures avec des opérations de rénovation ponctuelles.

Compte tenu de l'impératif de conservation, le DOC a mis en place un **guide pour la restauration et la rénovation** inspiré du Code de construction adopté par le conseil municipal d'Alep en 1990.

- La restauration de la construction originale est une priorité absolue et les travaux doivent être réalisés en suivant les techniques traditionnelles.
- La conservation des monuments est facilitée par le respect de leur usage adéquat : les équipements modernes nécessaires doivent donc être installés à la place « appropriée ».
- Les biens de valeur historique même très dégradés doivent être sauvegardés et restaurés.
- Toutes les interventions doivent respecter les constructions de l'environnement bâti de l'édifice concerné et l'intimité des logements environnants (ce qui suppose donc par exemple de ne pas aménager une terrasse d'où les regards pourraient plonger dans les cours des maisons voisines)
- Les détails architecturaux importants doivent être étudiés avant toute intervention.
- Les ruines enfin doivent être temporairement stabilisées.

Un autre guide concerne spécifiquement la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments dans les zones historiques, et donc dans le périmètre classé de la vieille ville :

- Concernant les usages et les fonctions des édifices : l'utilisation d'un bâtiment dans son usage traditionnel doit être encouragée mais l'installation de nouveaux usages compatibles et requérant des altérations minimum ne doivent pas être découragés si de telles interventions ne détruisent pas le caractère historique et/ou esthétique du bâtiment.
- Les bâtiments modernes annexes doivent s'accorder avec la taille, l'échelle, la couleur, les matériaux, l'apparence et le caractère du bien et/ou du quartier.
- Les matériaux de construction sur les façades doivent s'adapter aux matériaux historiques présents dans les constructions de l'environnement bâti immédiat. Les annexes aux bâtiments historiques doivent être facilement démontables.
- Toutes les interventions doivent enfin respecter les constructions voisines et l'intimité des logements.

### **Des quartiers ciblés en fonction de leurs difficultés propres**

Des options de développement ont été définies sur la base d'une évaluation comparative des multiples sources d'information : bases de données, observations du site, entretiens avec les représentants de chaque quartier et tous les autres acteurs. Selon ces options de développement, plusieurs zones stratégiques ont été définies à l'intérieur du secteur classé (y compris la zone tampon), chacun ayant un profil individuel particulier. Cela veut dire que chaque zone stratégique requiert une stratégie individuelle pour assurer la conservation durable de la vieille ville et son développement comme un tout et comme une partie du grand Alep.

Les zones stratégiques diffèrent des Actions Areas en taille et en type. Leur définition a été basée sur deux composantes liées entre elles : l'utilisation du sol (les fonctions : résidentielle, mixte, commerciale etc.) et les dynamiques à l'œuvre (zones en transition, en changement modéré, stagnantes, déclinantes ou consolidées). À chaque zone correspond un panel d'objectifs stratégiques globaux qui sont entrepris avec des méthodes et des outils appropriés à chacune. Ces objectifs répondent à la diversité de la vieille ville et peuvent inclure la consolidation de la fonction résidentielle, la promotion du développement touristique ou la réduction des espaces vides. La vieille ville est en effet diverse sur de nombreux aspects et c'est cette diversité qui perturbe l'équilibre fonctionnel et la cohésion de l'ensemble. Elle est le résultat des bouleversements qui ont affecté la vieille ville dans les années 1960, 1970 et 1980 :

- Les quartiers voisins au souk principal ont perdu un tiers de leurs résidents durant les vingt dernières années<sup>176</sup>. Les activités commerciales ont envahi les zones résidentielles, des maisons ont été transformées en entrepôts ou en ateliers.
- Les quartiers situés le long de la limite ouest du site ont connu une croissance urbaine et une intensification du trafic automobile importantes. Les routes nouvellement construites qui connectent la vieille ville avec la partie ouest d'Alep ont fondamentalement modifié le tissu urbain historique, spatial et social de la vieille ville.
- Les quartiers intra-muros sont généralement caractérisés par des maisons à larges cours intérieures, souvent classées comme monuments historiques. Mais les classes moyennes et aisées ont souvent émigré vers la partie moderne de la ville, et leurs maisons ont été laissées vides ou bien ont été subdivisées en petites unités d'habitation. Dans un cas comme dans l'autre, la part croissance des familles pauvres dans la vieille ville (les familles qui ont pris la place de celles qui sont parties) a radicalement changé le visage physique et social des quartiers.

---

<sup>176</sup> GTZ / DOS, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan* : 11.

- Les quartiers situés à la marge du site classé ont conservé des relations sociales et spatiales avec les zones résidentielles voisines, à l'extérieur de la vieille ville. Certaines appartiennent à la vieille ville (de par le caractère traditionnel de leur tissu) sans faire partie du périmètre classé, d'autres sont des zones d'installation illégales proches du bidonville pour certaines d'entre elles.
- Les quartiers proches de la citadelle et du souk ont été affectés par la croissance du tourisme. Beaucoup de bâtiments à usage résidentiels se sont transformés en boutiques ou autres commerces destinés aux touristes (hôtels, restaurants).
- Les quartiers correspondant aux aires d'action ont bénéficié d'une attention soutenue et d'un support financier pour leur renouvellement. On y observe un début discret de gentrification.

### **Des zones tampons mal définies ?**

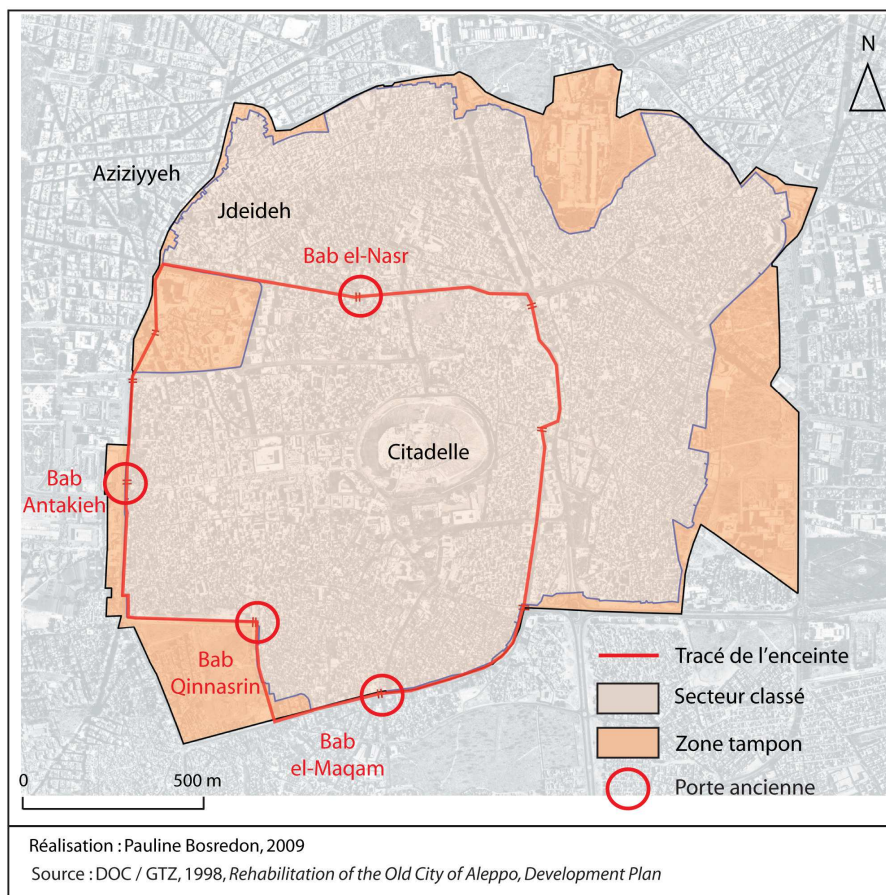
Des zones transitoires entre la vieille ville et le tissu urbain adjacent ont été définies : ce sont les zones tampon (*buffer zones*). Dans ces zones tampon doivent en principe être définies des réglementations spécifiques, notamment sur le bâti, afin de ménager une transition douce entre le secteur patrimonial classé et le reste de la ville.

À Alep, la zone tampon n'est pas conçue comme une zone transitoire, qui permettrait pourtant de faciliter une vision globale et intégrée du développement de la vieille ville dans la ville. La zone tampon est davantage vue comme une frontière, une limite. Pour preuve : une large rue avec son trafic automobile et son caractère de coupure est identifiée comme « tampon », alors qu'un quartier comme 'Aziziyyeh, collé au périmètre classé, ne l'est pas. La transition y est pourtant beaucoup moins brutale : on passe ainsi de Jdeideh à 'Aziziyyeh sans heurt, presque sans s'en rendre compte tant la continuité des activités et l'absence de césure forte nous y invite. *« En dépit de l'existence des zones tampon, en 2004 seules quelque-unes remplissaient leur fonction. Le seul espace marquant réellement une transition entre la vieille ville et son voisinage est une large route (Sahet Bizeh – Qasila / Bab Al Maqam). Ailleurs le tissu traditionnel de la vieille ville se fond progressivement dans le tissu moderne des quartiers voisins : c'est le cas entre Jdeideh et Azizié par exemple. Les seuls vestiges de l'ancien mur d'enceinte (qui délimite très clairement les espaces ancien et moderne) se trouvent à l'ouest du site, le long de la rue Bab Antakié<sup>177</sup>. »*

---

<sup>177</sup> DOC / GTZ, 2005, *Old City of Aleppo – Conservation and Development Strategy*, Alep-Berlin : 25.

Carte 38 : Le secteur classé et la zone tampon à Alep



Cette seconde phase du Projet est encore en discours et en projet ; il n'y a pas encore de mise en œuvre dont on puisse évaluer les effets. Elle semble bien répondre à la difficulté première à laquelle se heurte la Direction de la vieille ville, qui est de réhabiliter une zone urbaine vaste et très hétérogène, constituée en partie de secteurs à forte valeur patrimoniale (les quartiers de Jdeideh ou de Bab Qinnasrin, avec leur concentration d'anciennes demeures alépine de grand standing, la Mdineh ou les abords de la Citadelle à valeur monumentale indéniable) et de secteurs résidentiels, plus nombreux, parfois très dégradés, exempts de monuments et d'une quelconque attractivité touristique.

Le reproche que certains, dont le Doyen de la faculté d'architecture d'Alep, font au Projet tient dans cette difficulté à conjuguer les dimensions sociales, patrimoniales et économiques de la réhabilitation. « *Le projet est plutôt bon. En tout cas, c'est mieux que rien. Mais tout n'est pas clair. Par exemple, j'attends toujours une bonne analyse des besoins de la population. Certains disent des cliniques, des garderies pour les enfants... Mais ils ont besoin de plus que ça !!*

*Il faut comprendre que de profonds changements sociaux se sont produits. Il faut comprendre pourquoi les gens sont partis. [...] J'ai été directeur des Antiquités. Le directeur a autorité sur Saint-Siméon<sup>178</sup>, la Citadelle et la vieille ville : la même loi, la même réglementation s'applique pour ces trois « monuments » ! Saint-Siméon est un monument. Mais la vieille ville d'Alep, c'est très différent. Il faut une législation adaptée. J'ai souvent soulevé ce problème, mais il n'a jamais été résolu. Il n'y a pas de législation spécifique pour le patrimoine urbain, un patrimoine dans lequel vivent des gens.*

*La vieille ville est classée au patrimoine mondial. [...] Mais qui a dessiné le périmètre de protection ? L'Unesco, qui a inclus des quartiers qui ne font pas partie de la vieille ville. Mais ils ont dit que c'était le périmètre à protéger. Du coup, on ne peut rien faire à l'intérieur. Le problème, c'est que nous avons tout traduit des livres occidentaux. Ce sont des étrangers qui ont dessiné le périmètre, et qui ont inspiré la législation. Aujourd'hui la GTZ est venue et a mis sur pied tout le projet de réhabilitation. Mais tous ces gens ont fait des erreurs. Pour moi, il y a des zones sans valeur dans le périmètre de protection. Ça ne va pas. On ne peut pas tout mettre à niveau, dans le même sac<sup>179</sup>. »*

Nous pouvons résumer l'ambition du projet de réhabilitation à une approche qui se veut globale et intégrée, prenant en compte toutes les dimensions du renouvellement urbain : à la fois le bâti et sa restauration, et les infrastructures de la ville (c'est la dimension matérielle ou physique), les services aux habitants (la dimension sociale) et la « redynamisation » économique par le développement de nouvelles activités et par la mise en valeur à visée touristique de certains quartiers (la dimension économique). En réalité, et si l'on confronte ce qui a été fait à Alep avec la réception du projet par les habitants, l'effort a surtout porté sur la première dimension (physique) qui, par ricochet, a agi sur la troisième (économique).

Le principe des Action Areas a ensuite permis de mettre en œuvre davantage d'actions, et notamment quelques services publics dans le quartier de Bab Qinnasrin, mais encore insuffisamment aux yeux des habitants. Là encore, l'œuvre « d'embellissement général du quartier » est ce qui frappe l'observateur et ce qui ressort du discours des résidents. Dans les zones prévues pour le tourisme, il apparaît que tout est fait pour développer cette activité en attirant la clientèle touristique. Bienfait pour les uns, cette nouvelle fréquentation touristique passe par le changement de standing du quartier (développement d'activités commerciales de luxe, y compris en hôtellerie et en restauration, nettoyage et embellissement de l'espace public, piétonisation, harmonisation des devantures des boutiques etc.). Elle est regrettable pour d'autres qui voient surtout ses effets secondaires négatifs, c'est-à-dire une clientèle

<sup>178</sup> Saint-Siméon est une ancienne basilique datant du 5<sup>e</sup> siècle et située à une centaine de kilomètres au Nord d'Alep.

<sup>179</sup> Entretien réalisé le 17 mai 2007 avec le Doyen de la faculté d'architecture d'Alep.

moins nombreuse et moins variée, et par conséquent une baisse de fréquentation des commerces généraux qui attiraient autrefois les Alépins.

## 1. 2. À HARAR, DES ACTIONS D'URGENCE...

A la différence d'Alep, la ville de Harar n'a pas encore mené de réflexion globale sur la réhabilitation de la vieille ville, contrainte par l'urgence d'intervenir dans plusieurs secteurs de plus en plus préoccupants comme l'approvisionnement en eau potable et le problème sanitaire posé par un réseau d'égouts vieillissant et incomplet et des latrines en nombre dramatiquement insuffisant. Ces questions étaient déjà pointées du doigt dans le dossier de classement à l'Unesco, et inséparables de tout projet proprement lié à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine récemment classé. Nous évoquerons les plus importantes dont s'est déjà saisie la région et qui sont en cours de résolution (l'eau, les égouts, les latrines).

Un Bureau de la conservation a toutefois été créé (cf. chapitre 3) afin de réfléchir aux moyens de mettre sur pied une véritable politique de préservation du patrimoine et une réglementation spécialement définie pour le Jugol. Le JCHCO ne dispose pas pour le moment des moyens suffisants pour la mise en œuvre de cette politique, mais développe déjà un discours sur le patrimoine et ce qu'il faut en faire.

### 1.2.1. Un guide pour l'action patrimoniale

Le patrimoine selon la définition du JCHCO de Harar est un héritage du passé, à transmettre aux générations futures, composé des modes de vie, des traditions, de l'histoire et des valeurs d'un peuple. Ces éléments s'incarnent dans des « objets et des lieux », mais il n'est curieusement pas fait de mention explicite à un patrimoine bâti dans l'introduction générale du document de présentation du JCHCO. L'accent est donc mis sur la signification culturelle et historique du patrimoine pour la population. « *Pour le peuple harari, cette signification est la valeur spirituelle, sociale, historique et esthétique du patrimoine* »<sup>180</sup>. Difficile de comprendre ici s'il s'agit des Hararis au sens des habitants de Harar ou des Hararis au sens d'un groupe ethnique qui aurait hérité seul d'une tradition culturelle. L'analyse des projets écrits pour la ville en lien avec le classement nous fera plutôt pencher pour la seconde option (cf. Chapitre 4).

Pourquoi protéger le patrimoine ? « *Parce qu'il est notre lien avec le passé [...], parce qu'il est une part de notre identité dont on peut tirer un bénéfice social, culturel et économique,*

<sup>180</sup> JCHCO, 2006, *The Institutionnal Framework*.



*parce qu'il porte des valeurs qui doivent être transmises aux générations futures* ». Nous retrouvons dans ce préambule le discours attendu sur les « valeurs » à transmettre, mais aussi le patrimoine comme ressource puisqu'il est aussi un potentiel social, culturel et économique.

Le JCHCO met donc en place un guide de gestion patrimoniale pour parvenir à une gestion efficace de ce patrimoine, et à l'exploitation de son potentiel. Le premier devoir de cette gestion est la conservation et la réhabilitation du patrimoine dans sa dimension matérielle (bâti) ; le second concerne la promotion du patrimoine auprès du public et les bénéfices sociaux et profits économiques qui doivent en dériver. En ce qui concerne la conservation du bâti, les Hararis en sont encore au stade de l'organisation de workshops d'information, de formation aux techniques de l'inventaire et de recommandations aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leur maison. En février 2008 se tenait ainsi un atelier à la maison Rimbaud rassemblant des membres du JCHCO, le directeur du Musée Rimbaud qui venait d'être formé à Addis Abeba à un logiciel permettant de centraliser toutes les données concernant le patrimoine inventorié, et des fonctionnaires du Bureau de la culture.

Lors de cet atelier, le vice-directeur du JCHCO insista particulièrement sur deux points : la nécessité d'inventorier, et celle d'informer les habitants afin de rendre possible une politique de conservation efficace du bâti. *« La première chose à faire est l'inventaire. Il y a des différences entre notre patrimoine et celui d'Axum par exemple : les obélisques d'Axum, c'est un patrimoine mondial, mais c'est situé dans un petit site. 3 ou 4 personnes suffisent pour protéger ce patrimoine. Mais à Harar, chaque maison, où vivent des gens, est notre patrimoine. Quelqu'un peut dire : « ici, c'est chez moi, je peux faire ce que je veux, détruire si je veux ». Mais non ! Car sa maison est son patrimoine, mais aussi le patrimoine des Hararis et même le patrimoine de l'humanité. Ce n'est pas une maison que lui-même a construite, il en a hérité. Il faut que nous expliquions cela aux gens qui vivent dans ces maisons. Il faut leur expliquer l'importance de préserver leurs maisons : ils en ont hérité de leurs parents et doivent à leur tour pouvoir le transmettre à leurs enfants.*

*Si on n'enregistre pas les maisons et si on ne regarde pas dans quel état sont les maisons, si on ne cherche pas un moyen de les protéger, les habitants vont devenir eux-mêmes des constructeurs ! Par exemple, il y a dans le Subqebele 04 une maison très moderne. Avant c'était une maison hararie ! Elle a été complètement transformée. À partir de maintenant on doit s'assurer que ce genre de chose n'arrive plus. Il faut dire aux habitants qu'aucun type de transformation ne peut plus survenir par leur faute<sup>181</sup>.* » Perce ici la contradiction entre l'objectif de conservation, qui est surtout celui des autorités urbaines qui ont voulu le classement, et l'objectif de modernisation des logements et d'amélioration des conditions de vie qui est celui des habitants, plus ou moins ambitieux en fonction de leurs moyens.

---

<sup>181</sup> Discours du vice-directeur du JCHCO, workshop Maison Rimbaud, 20 février 2008.

« Pour conserver les maisons, les habitants ont eux-mêmes leurs plans. Mais il y a des matériaux difficiles à trouver pour eux : le bois d'abord [Derbi in'chi = bois de derbi ; c'est le type de bois utilisé pour la charpente], le hashi'un [La craie. C'est le type de pierre utilisée pour les murs]. Nous allons faire en sorte de rassembler les matériaux difficiles à trouver et les mettre à disposition de la population<sup>182</sup>. » C'est là une des contraintes fortes du classement pesant sur les habitants propriétaires de leur maison : la réglementation sur la construction s'est précisée et durcie, et les matériaux bon marché (tôle, poutres métalliques...) ne sont plus autorisés. Le problème majeur est que la plupart des habitants n'ont pas les moyens de se procurer les matériaux utilisés traditionnellement dans les maisons hararies, et que malgré sa bonne volonté affichée, le JCHCO n'en a pour l'instant pas non plus le budget.

L'inventaire proposé par le JCHCO ne concerne pas uniquement les maisons et les mosquées, mais aussi les livres, notamment la quantité de très anciens Corans manuscrits écrits à Harar au temps où la ville était un centre d'enseignement et de diffusion islamique. « Dans toutes les mosquées il y avait beaucoup de manuscrits, mais maintenant dans la plupart des mosquées il n'y a plus que les étagères. Plus de livres ! Nous n'avons pas de données qui nous permettent de savoir que tel manuscrit vient de telle mosquée. Mais si on fait l'inventaire, en prenant des photos, on saura d'où viennent les livres et à qui ils ont appartenu. On a perdu beaucoup de livres qui ont été emmenés ailleurs, qui ont été sortis des mosquées. Un de mes amis est allé au Pakistan et là-bas il a trouvé un Coran derrière une vitrine, et il a lu que ce livre avait été écrit à Harar. Si on avait enregistré ce livre auparavant, on aurait pu négocier pour récupérer ce Coran. »

En conclusion, constatons qu'il ne s'agit encore à Harar que de discours dans lequel on retrouve les leitmotifs préférés de l'Unesco : inventaire, conservation, réglementation sur la construction, participation de la société civile et information du public. L'affichage pour l'Unesco et les organismes internationaux se prépare en paroles, mais nous verrons au fil de ce chapitre que c'est là plus un écran de fumée que l'amorce d'une véritable politique patrimoniale.

### 1. 2. 2. Le renouvellement des infrastructures techniques

Un certain nombre de facteurs de dégradation affectent de manière négative le patrimoine du Jugol, et ces facteurs sont pointés du doigt dès la première soumission du projet de classement de la ville à l'Unesco (2005). Régler ces problèmes est une question de survie pour la ville, ce

<sup>182</sup> Ibid.

qu'a également bien compris l'Unesco qui la somme dans ses recommandations d'y remédier au plus vite, et avant tout autre chose.

L'eau est le problème d'urgence absolue à Harar, déjà identifié comme prioritaire dans les études préliminaires à la réalisation du dossier de classement de la ville en 2003<sup>183</sup>. Harar souffre en effet d'une pénurie d'eau, qu'elle soit potable ou d'usage domestique, à un point tel que la ville a acquis au cours des dernières décennies la réputation en Éthiopie de la ville où l'on manque d'eau. Elle fut pourtant pionnière dans l'organisation de la distribution d'eau en tant que deuxième ville d'Éthiopie à avoir été équipée d'un système de canalisations. L'homme qui en est à l'origine fut surnommé Hajji « Bomba » (« canalisation » en harari). Les tuyaux ont été importés de France via Djibouti et les travaux furent achevés en 1936 pendant l'occupation italienne. Les sources alors utilisées sont les sources de Genela (10 litres/s) et de Sofi (10 litres/s). Jusqu'en 1940, le système appartenait à Hajji « Bomba ». Il est ensuite passé sous la responsabilité de la municipalité.

Au début des années 1950, une étude fut menée sur les ressources en eau de la région de Harar, dans un rayon de 20 kilomètres. Le lac d'Alemaya (à une vingtaine de kilomètre au Nord-ouest, dans la direction de Dire Dawa) devint la première source d'eau pour la ville. Les ingénieurs avaient calculé à l'époque que l'on pomperait moins que la quantité d'eau qui alimente le lac. Mais ils n'avaient pas pris en compte les besoins industriels (seulement les besoins des citoyens et des paysans pour l'irrigation), ni la croissance de la population de Harar qui comptait 70 000 habitants à cette époque, chiffre qui n'a cessé d'augmenter depuis. Entre 1953 et 1959 fut donc construit le nouveau système d'adduction d'eau : 20 kilomètres de canalisations furent installées du lac jusqu'à Harar. Pendant 39 ans, le système a desservi les villes de Alemaya, Awaday (région Oromiya) et Harar<sup>184</sup>.

À partir de 2003, date à laquelle le lac s'est asséché, les habitants de Harar furent approvisionnés par une eau impropre, car polluée et en quantité nettement insuffisante. Il arrivait que certains quartiers ne soient pas alimentés en eau pendant plus de dix jours consécutifs. Il fallut donc trouver une solution alternative : *« cinq forages d'urgence avaient été prévus dans les environs du lac, sur des sites qui faisaient partie du lac quarante ans auparavant, et étaient alors sous l'eau. On les a finalement activés car tout s'était arrêté à Harar : plus d'eau, plus d'école, les bureaux fermés, plus d'activité. C'était une catastrophe totale<sup>185</sup>. »*

Le gouvernement fédéral, des ONG et des personnes privées dont un certain nombre de Hararis de la diaspora, apportèrent de l'argent pour pallier l'urgence et permettre à la région

<sup>183</sup> Cf. Alessandri R., Bonnet-Chelhi N. et Tsegaye K., 2002-2003, *Eaux et déchets*, atelier Harar, EAPB – Université Paris X Nanterre.

<sup>184</sup> Source : entretien réalisé le 26 février 2008 avec le directeur du Water Supply Authority.

<sup>185</sup> *ibid.*

d'acquérir soixante camions-citernes destinés au transport par route de l'eau puisée dans les forages. « *Harar est devenue la « ville jaune », la ville des jerry cans que l'on transporte partout dans la ville, des camions-citernes jusqu'aux maisons*<sup>186</sup>. » Les habitants venaient à l'époque chercher l'eau directement aux camions-citernes qui étaient équipés de robinets. L'eau est aujourd'hui stockée dans de grands réservoirs installés en plusieurs points de la ville. Le bidon de 20 litres coûte 50 centimes de birr (environ 3 centimes d'euro).

Harar a commencé par pomper aux cinq forages initialement prévus, puis la région Oromiya en ajouta deux supplémentaires. Mais cela ne permettait pas d'avoir de l'eau en ville plus qu'une fois tous les dix ou quinze jours, et le débit restait très faible : 39 litres/seconde seulement. En 2004, les deux forages supplémentaires entrèrent en service : on atteint un débit de 48 à 50 litres/seconde, et un approvisionnement en eau environ une fois par semaine. Les zones élevées conservèrent toutefois des problèmes de pression et l'eau peine toujours aujourd'hui à parvenir jusqu'aux maisons situées sur la crête. Par ailleurs, on utilise toujours à Harar en plus des citernes de stockage le vieux système de canalisation de la ville qui provoque 30% de perte en eau au cours de l'approvisionnement, et une pollution de l'eau à cause de tuyaux usés et par conséquent poreux. Un nouveau système de distribution est donc en cours de construction (en 2008), parallèlement au renouvellement du réseau des égouts. Ce nouveau système devra remplacer l'ancien en totalité.

Le ***Harar Town Water Supply and Sanitation Project*** a été créé pour la réalisation de cet objectif. Le projet a plusieurs composantes : la production (forages, pompage), l'installation des principales lignes d'adduction d'eau et la distribution aux logements. La solution pérenne qui a été trouvée pour un approvisionnement constant de Harar en eau de bonne qualité est l'adduction de l'eau depuis des forages situés à Dire Dawa, soit à environ 80 kilomètres au Nord. Ces travaux d'envergure commencés en 2004 représentent un budget imposant :

- 215 millions birrs empruntés à la BAD (Banque Africaine de Développement), soit 12 040 000 €.
- 12 millions birrs de dons (BAD), soit 672 000 €.
- 67 millions birrs pris sur le budget du gouvernement régional harari, soit 3 752 000 €.

Ce montant s'est révélé insuffisant et a donc dû être complété :

- 5 millions de birrs du gouvernement régional (somme représentant la compensation versée aux paysans en échange des terres confisquées pour faire passer la canalisation), soit 280 000 €.

---

<sup>186</sup> *ibid.*

- 4 millions du gouvernement régional pour le fonctionnement du bureau du projet, soit 224 000 €.
- 20 millions empruntés à l'Ethiopian Water Development Office, soit 1 120 000 €.

Ce montant s'est révélé à nouveau insuffisant, en partie parce que les coûts augmentent au fur et à mesure de l'avancée du projet. 47 millions de birrs (2 632 000 €) restaient à trouver en 2008 (à la date de l'entretien avec le directeur du Water Supply Authority), somme que le Ministère des Finances et de l'Économie a garanti de prendre à sa charge.

Les travaux ont commencé en 2004. Il était initialement prévu par le contrat qu'ils durent 20 mois, mais beaucoup de problèmes sont survenus : problèmes d'approvisionnement en ciment, problèmes sociaux, les paysans dépossédés de leurs terres se situant sur le trajet des travaux espérant souvent une compensation plus avantageuse. Par ailleurs, le projet est compliqué car il traverse deux régions et une ville autonome : Dire Dawa, Oromiya et Harar. Les nouvelles canalisations desserviront à terme les populations de Degagn, Adellé, Haramaya, Awaday et de tous les villages jusqu'à Harar. Les travaux, toujours inachevés, devraient être finis en principe à la fin de l'année 2009. Le coût de l'eau courante dont l'intégralité des logements devrait être équipé au final augmentera sensiblement : actuellement échelonnés de 1,25 birrs (7 cts €) à 2,50 birrs (14 cts €) le m<sup>3</sup>, les prix passeront à une fourchette comprise entre 3 (17 cts €) et 7 birrs (40 cts €) le m<sup>3</sup> en fonction de la consommation<sup>187</sup>. Il n'y a pas plus de 8 000 clients actuellement à Harar, sur 70 000 foyers (environ 130 000 personnes). Le Directeur du Water Supply Authority rappelle que dans la constitution de 1991, il est notifié que tous les habitants doivent avoir accès à l'eau courante, mais que cela n'a jamais été le cas. Les habitants devaient jusqu'à lors payer eux-mêmes le coût du raccordement de leur maison au système général de distribution, coût prohibitif pour de nombreux foyers.

En ce qui concerne **le réseau des égouts**, c'est en pratique la municipalité qui coordonne les travaux. Un réseau dense de rues, de ruelles et d'impasses permet d'accéder aux maisons dans le Jugol, mais la plupart de ces voies ne sont pas accessibles aux automobiles et sont trop étroites pour qu'un système d'écoulement des eaux usées ait pu y être aménagé.

La situation sanitaire est aggravée par l'interdiction faite aux habitants de modifier ou de reconstruire leur maison : la population se densifie et les infrastructures sanitaires demeurent telles quelles. Le système existant de drainage des eaux usées est devenu inadéquat tant sur le plan de la qualité que sur le plan de son extension, aujourd'hui trop limitée. La plupart des voies d'accès de Jugol sont ainsi dépourvues d'un système de drainage efficace. Beaucoup de

---

<sup>187</sup> Source : entretien réalisé le 26 février 2008 avec le directeur du Water Supply Authority.

rues et ruelles sont des égouts à ciel ouvert, ce qui pose en plus du problème sanitaire des problèmes d'érosion (du pavage ou de la terre lorsque la rue n'est pas pavée) et d'inondations en période de pluies. La généralisation d'infrastructures publiques de qualité était donc devenue urgente en ce qui concerne l'approvisionnement en eau nous l'avons vu, mais aussi en ce qui concerne le drainage des eaux usées et eaux de pluie, les équipements sanitaires etc. « *Tout le principe d'évacuation des eaux de Harar semble reposer sur ses caractéristiques topographique et géographique. Harar est une ville éperon dont l'épine dorsale, située sur une ligne de crête, relie les principaux équipements de la ville. De façon naturelle et inévitable, les eaux usées s'écoulent selon un système centrifuge sur les versants de Jugol de manière à évacuer les déchets liquides à travers des murailles jusque dans les « rivières égouts » qui se trouvent au Nord et au Sud de la ville. [...] Pourtant toutes les eaux usées ne terminent pas leur course dans les rivières, car le système d'évacuation hétéroclite, créé de multiples ruptures qui sont autant de poches de rétention à l'intérieur de la ville » (Alessandri et al., 2003b).*

Une société de consultants a proposé en 2006 un vaste système de collecte des eaux usées d'environ 18 kilomètres de long (18 546 m) ; le projet a été accepté et lancé par la région. Il a été financé à 90% par la région et à 10% par la communauté, et était au printemps 2008 en finition. Les travaux ont été réalisés en parallèle avec le repavement des rues, effectué sous l'autorité des *qebele*. « *Les routes ? Les travaux avancent. Les gens qui habitent dans ces quartiers se plaignent des travaux en cours. Ils disent qu'on a fait des trous et qu'on les laisse béants. Ça crée des problèmes de circulation, et si la pluie vient, les murs seront détériorés car les routes ne sont pas finies. C'est la municipalité qui est responsable de ces travaux*<sup>188</sup>. » Le problème majeur est le manque de concertation entre les différents acteurs, qui conduit parfois à des situations absurdes où le pavage est refait avant que les égouts ne soient changés... En janvier 2008, selon le directeur du département d'urbanisme de la région, 40% du renouvellement du réseau des égouts était achevé.

### **Le problème des latrines**

Le manque de latrines est l'autre problème majeur contribuant à la pollution des rues et à la diffusion de maladies, surtout chez les plus fragiles. Selon l'Atlas de Harar et les chiffres de l'étude démographique de Harar réalisée en 1998, un tiers des maisons du Jugol ne sont en effet tout simplement pas équipées du tout. Les entretiens avec les habitants nous apprennent que ces derniers utilisent dans ce cas la rivière (notamment les habitants du sud du Jugol), ou l'espace public (ruelles et zones mal définies).

---

<sup>188</sup> Entretien réalisé avec l'administrateur du *Subqebele* 04, le 17 mars 2008.

**Tableau 22 : L'équipement en latrines des logements dans le Jugol**

Type de latrine	Nombre de logements	Pourcentage
Latrines raccordées aux égouts	158	3,4
Latrines à fosse (couvertes)	1709*	36,3
Latrines à fosse (à l'air libre)	1109	23,7
Absence de latrines	1547	33,1
Autres	151**	3,2
Total	4674	100

\* Latrines à fosse privées : 794 ; latrines à fosse partagées : 915.

\*\* Latrines à l'intérieur de la maison : 26 ; latrines à l'extérieur du compound : 111 ; non renseigné : 14.

Les latrines couvertes sont installées dans une pièce de la maison, ou le plus souvent dans une petite « pièce » construite dans la cour avec des matériaux légers (tôle, clôture végétale), ce qui permet d'isoler les latrines des regards.

Source : Mohamud K. A., Bianchini R., Maimone F., 2006, Harar in maps, Atlas of the Ancient Walled City of Ethiopia, Rome, Harar, CIRPS, University La Sapienza - HPNRS.

« Nous avons un grave problème de latrines et d'hygiène. Les habitants qui n'ont pas de WC en informent le *subqebele*, et quand le *qebele* a le budget pour construire des WC, le *subqebele* l'informe des maisons qui en sont dépourvues. Le *qebele* construit alors des blocs de WC communautaires. L'autre solution est que le bureau de la santé fournisse du matériel pour construire des latrines individuelles. Le *subqebele* écrit dans ce cas une lettre au bureau pour demander son aide. Si les gens ont l'argent pour les construire eux-mêmes, le *subqebele* s'assure juste qu'ils ont le droit de le construire à l'endroit où ils le veulent<sup>189</sup>. » La solution au déficit de latrines est souvent la construction de blocs de WC partagés par le voisinage, compte tenu du manque de place disponible pour creuser une fosse dans les parcelles non encore équipées. Depuis 2 ans (entre 2006 et 2008), le *qebele* a ainsi construit quatre blocs de latrines publiques à 30 000 birrs dans le *subqebele* 02<sup>190</sup>. Lorsque les maisons sont équipées, l'entretien des latrines (notamment la vidange de la fosse) est à la charge des résidents.

Ces opérations de renouvellement des infrastructures souterraines et les actions menées pour améliorer la situation sanitaire du Jugol trouvent leur place dans le projet plus global pour la ville classée parce qu'ils étaient une urgence absolue et un préalable à tout autre opération d'aménagement. Quelle que soit l'ambition de la puissance publique en terme de conservation

<sup>189</sup> Entretien avec l'administrateur du *subqebele* 04.

<sup>190</sup> Entretien avec l'administrateur du *subqebele* 02, 25 février 2008.

et de mise en valeur du patrimoine, de hausse de la fréquentation touristique et finalement de développement économique, elle ne peut mettre en œuvre sa politique avant d'avoir résolu ces problèmes prioritaires du centre ancien. Il en va de la survie du bâti, du maintien des habitants dans leurs maisons, mais aussi de l'image de la ville, ce qui n'est pas à négliger lorsqu'on ambitionne de revaloriser son attractivité touristique.

### 1. 2. 3. Quelques actions en direction de l'habitat

Les *qebele* restaurent régulièrement quelques maisons, dans l'objectif de les restituer ensuite à leurs occupants. Ces actions ne concernent que des maisons hararies traditionnelles qui appartiennent au *qebele*.

Le responsable du *qebele* Abadir détaille ainsi ses missions : « *Pour les 4 ans à venir, la région a programmé de faire de Jugol une place propre : nous allons démolir les maisons collées au mur, à l'extérieur de l'enceinte et nettoyer la zone tampon des constructions interdites. Il y a également le projet de démolir 500 maisons à l'intérieur de Jugol, des maisons modernes construites sans autorisation, des ruines, ou des maisons non traditionnelles. C'est la responsabilité du gouvernement régional de reloger ensuite les habitants. Il y a aussi un certain nombre de maisons traditionnelles qui ont été réparées avec le budget propre du qebele. Il s'agit de maisons de qebele : des gens vivaient dedans, mais ces maisons étaient en ruines. Le qebele les a donc reconstruites (presque intégralement, avec des matériaux et des techniques traditionnels) pour les relouer ensuite à leurs anciens occupants. Cinq maisons ont ainsi déjà été reconstruites pour être relouées. Celle qui se trouve en face du tombeau Aw Bassor était occupée par un homme ; il vivait vraiment dans la maison en ruines. Quand elle sera finie, il reviendra y vivre. Pour la toiture, il faut déboursier 70 birrs par poutre : c'est très cher<sup>191</sup>. »*

---

<sup>191</sup> Entretien avec l'administrateur du *qebele* Abadir (Jugol, Harar).



**Photo 28 : La maison de *qebele* en cours de reconstruction à l'identique (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

On note sur ces photos la reconstruction à l'identique des détails architecturaux propres à la maison hararie (*nadaba*, niches) et l'emploi du bois traditionnellement utilisé pour les poutres du plafond.

Le projet de démolir plus ou moins 500 maisons à l'intérieur de la vieille ville (le chiffre changeant selon les interlocuteurs, y compris dans les services d'urbanisme de la région) est

dans toutes les bouches, mais aucun plan précis n'a en réalité été établi encore. Ces démolitions, si elles sont effectivement menées à bien, concerneront des maisons de *qebele*, et seraient réalisées dans l'objectif de dédensifier certains quartiers.

**Photo 29 : Exemple de maison en ruines accolée au mur d'enceinte (SQ 05, Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

On vient de voir dans ce premier point le contenu des projets de renouvellement urbain que la puissance publique met en œuvre dans la vieille ville classée au patrimoine mondial, ce qui entraîne un certain nombre de contraintes en terme de conservation du patrimoine bâti. Ces contraintes passent à Harar par la nécessité de résoudre les problèmes urgents qui mettent en péril le patrimoine. À Alep, la réhabilitation comporte une composante sociale plus forte qui est la volonté de donner les moyens à la population habitante de rester sur place. Ce volet social est au moins présent dans le discours, même s'il est inégalement mis en œuvre. Mais à Harar, la situation est tout autre : la vieille ville est très dégradée, et, dans la mesure des moyens de la région, c'est l'objectif d'éradication des taudis qui prime. C'est cela qui justifie la volonté de faire baisser la densité d'occupation, plutôt que d'améliorer globalement les conditions de vie pour que les résidents demeurent dans leurs maisons. C'est ce que nous voulons montrer dans ce dernier point, c'est-à-dire les stratégies des autorités urbaines, différentes à Alep et à Harar, qui sous-tendent les projets : une mise en valeur de la ville par l'instrumentalisation du label patrimoine mondial, qui se révèle une instrumentalisation très identitaire du groupe Harari, à Harar ; des choix stratégiques en matière de développement économique dont la composante principale est le tourisme à Alep.

## **2. L'ENJEU DU LABEL « PATRIMOINE MONDIAL » POUR LES ACTEURS INSTITUTIONNELS : UN RÉFÉRENT IDENTITAIRE ET UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

Il importe à ce stade de dépasser la simple présentation des actions mises en œuvre dans le centre ancien pour résoudre les problèmes prioritaires qui se posent à la vieille ville et menacent son patrimoine désormais identifié et classé.

Il s'agit donc de se pencher sur le sens du « projet urbain » au sens large, du projet des autorités pour la ville, et de comprendre quel bénéfice la puissance publique espère tirer du statut patrimonial. Quel est l'enjeu principal de ce classement, et du projet construit sur le classement ? À Harar, cet enjeu est surtout identitaire ; il sert à la fois les intérêts d'un groupe (les Hararis) et un objectif de développement économique. On escompte que les mesures prises en faveur de ce groupe (en particulier en faveur des investisseurs potentiels) porteront leurs fruits en terme de développement pour toute la ville. À Alep, l'accent est surtout mis sur le tout-tourisme, à la fois par l'action de l'acteur institutionnel et par celle des acteurs privés.

### **2. 1. LE LABEL PATRIMOINE MONDIAL ENJEU DE POUVOIR / ENJEU IDENTITAIRE ?**

#### **2. 1. 1. Patrimonialisation de l'identité et instrumentalisation (identitaire) du patrimoine à Harar**

Renforcer la position politiquement dominante, bien que numériquement minoritaire, des Hararis n'est-elle pas en définitive l'idée plus ou moins dissimulée de la région lorsque celle-ci cherche à mettre en avant et en valeur leur histoire, leur culture, leur langue, leur « identité » (c'est-à-dire leur patrimoine) ? Le vocabulaire employé pour évoquer le bien classé est à ce titre évocateur : « les maisons culturelles » sont les maisons de style harari. Dans les discours, la préservation du Jugol passe souvent par la préservation des modes de vie « hararis » : dans des maisons hararies, il faut des familles hararies ayant le mode de vie des Hararis... sinon, cela va à l'encontre de l'impératif de conservation. *« Si l'on compare les maisons de qebele et les maisons privées, il y a une grande différence dans l'état de conservation, d'entretien des maisons. De même observe-t-on une grande différence d'entretien entre les maisons occupées par des natifs de Harar et les autres maisons. La*

*plupart du temps, dans ce deuxième groupe de maisons, les gens n'ont pas de WC, pas de cuisine<sup>192</sup> ... »*

*« Les Hararis sont très peu nombreux, mais ils sont très soudés et veulent conserver leur patrimoine. Leur culture, qui est très forte, les a soudés. Chaque année, des Hararis qui vivent à l'extérieur de Jugol font construire des maisons hararies, en pierres chaulées etc. Les Hararis ont beaucoup d'amour et de respect pour leur culture. Maintenant la plupart des maisons de Jugol sont des maisons typiquement hararies. Celui qui ne prend pas soin de sa maison ne sera pas accepté par la communauté, il sera insulté et il aura honte de faire cela. C'est pour cela qu'ils prennent soin de leurs maisons, et que les femmes les nettoient chaque jour. C'est très important dans notre culture de conserver notre héritage tel qu'il est. De plus, les Hararis s'entraident. Donc s'il y a une personne faible, dans la difficulté, ses voisins vont l'aider, lui apporter ce dont il a besoin pour sa maison. On peut donc dire que la communauté est collectivement responsable du patrimoine hahari, notamment de la conservation des maisons<sup>193</sup>. »*

On pourrait considérer le classement de Jugol comme une sorte de revanche sur l'histoire impériale et chrétienne de l'Éthiopie. L'obtention d'une région compte tenu de la faiblesse numérique des Hararis<sup>194</sup> était une première étape dans la reconnaissance de l'ethnie, le classement par l'Unesco et la reconnaissance internationale de la valeur exceptionnelle de cette culture est considérée localement comme une seconde étape, ou du moins une confirmation. Il ressort des discours officiels une reconstruction en cercles concentriques de Harar et de son aire d'influence, au cœur desquels est placé le Jugol : ce premier noyau, la vieille ville, est l'essence même de l'identité hararie. Le terme *Jugol* désigne Harar dans sa première extension, la ville historique, homogène dans son organisation spatiale et sociale, en opposition à la campagne alentour. *Jugol* signifie « le mur », et il incarne la ville parce qu'il l'isole de l'extérieur et marque physiquement la limite entre urbanité et ruralité. La construction du mur et de ses cinq portes, le choix des matériaux pour les maisons, la structure urbaine participent chacun de l'identité et de l'importance historique de *Jugol*. Elle est dans le discours des Hararis qui vivent à Harar mais aussi dans celui des Harari de la diaspora<sup>195</sup> une sorte de mère patrie, symbole de leur histoire et de leur identité.

<sup>192</sup> Entretien réalisé le 30 janvier 2008 avec le directeur du département d'urbanisme de la région hararie.

<sup>193</sup> Entretien réalisé le avec le vice-directeur du JCHCO.

<sup>194</sup> Cf. Chapitre 1, point 3.2. (la fédéralisation de l'Éthiopie)

<sup>195</sup> Les Hararis partis à Addis Abeba ou à l'étranger sont aujourd'hui plus nombreux que ceux qui résident encore à Harar. Par ailleurs, les Hararis ne représentent plus que 11,9% des habitants de la ville d'Harar (où l'on dénombre plus de 55% de Amhara et 22% de Oromo), et 0,5% des habitants de la région harari si l'on inclut la zone rurale presque exclusivement peuplée de Oromo. Source : NUPI, 1998, Schéma directeur de Harar.

Le second cercle est la ville de Harar dans son périmètre actuel. La ville commence à sortir de ses murs dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle et sa conquête par les Amharas ; sa typologie est radicalement différente de celle de la vieille ville, beaucoup plus composite, mêlant de grands axes bordés d'immeubles modernes en béton et des quartiers ressemblant à des villages où les rues comme les maisons sont en terre.

Le troisième cercle est la région hararie : depuis la perte de son indépendance dans les années 1880 qui signa le début de son déclin, Harar a en effet toujours cherché à retrouver une part d'autonomie et surtout à faire reconnaître sa singularité par rapport à l'Oromiya voisine, région des Oromos dont l'expansion a été fulgurante depuis le 16<sup>e</sup> siècle, poussant les Harari à enfermer leur ville à l'intérieur d'une enceinte. L'amitié des Harari avec les Tigréens qui renversèrent le régime socialiste du Derg en 1991 leur a permis lors de la fédéralisation du pays de gagner une région, dont la surface est minime en comparaison du Harargué, aire d'influence historique d'Harar, aujourd'hui situé dans l'Oromiya, mais dont le statut est rigoureusement égal à celui des plus grandes régions d'Éthiopie.

Un quatrième cercle, plus symbolique, est incarné par la diaspora hararie. Le Harargué n'est plus qu'un souvenir de l'Histoire, et n'a de lien avec Harar que dans la mémoire des Hararis. En revanche, l'importante émigration hararie, surtout composée de commerçants, a conservé des attaches fortes avec Harar. Il s'agit bien souvent d'enfants de familles aisées, partis pour les uns à Addis Abeba<sup>196</sup>, pour les autres à l'étranger (Etats-Unis, Canada, Australie, Europe). Tous ceux qui ont été interrogés à Harar, qu'ils soient de passage ou de retour pour un temps plus long, ainsi que leurs familles restées dans le Jugol confirment la persistance des liens avec la ville et la culture de leurs ancêtres : ceux qui le peuvent se font ainsi construire une maison hararie, ils se font envoyer de Harar des éléments de décoration traditionnelle, et beaucoup financent l'entretien de la maison familiale en faisant parvenir de l'argent à Harar. Sur les 61 familles enquêtées à Harar, 21 ont déclaré avoir de la famille à l'extérieur de Harar, à l'étranger pour treize d'entre elles, dont douze familles Hararies. « *Mon frère est parti travailler à Dire Dawa. Il est commerçant. Il continue à parler le harari, mais il ne vit pas dans une maison harari. Il loue une maison. Par contre, il y a des paniers aux murs pour la décoration*<sup>197</sup>. »

<sup>196</sup> Il existe à Addis Abeba un quartier nommé Adre Sefer, littéralement « quartier des Harari ». Il s'agit pour la plupart de commerçants du Merkato, le grand marché de la capitale.

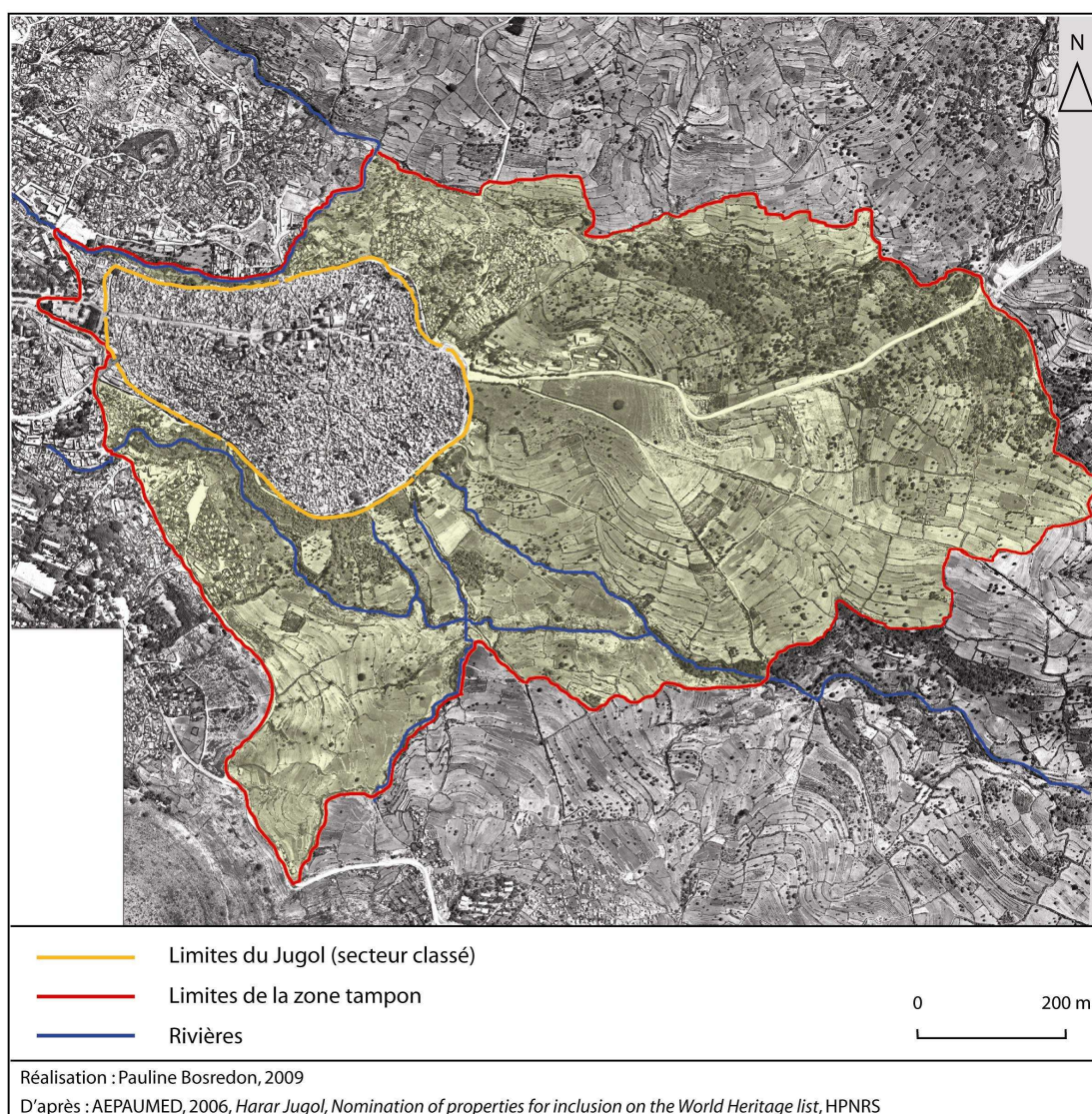
<sup>197</sup> Entretien réalisé le 23 janvier 2008 avec la famille n°5.

## 2. 1. 2. Remettre symboliquement et physiquement le Jugol « au centre »

### Deux options de développement autour du respect, ou non, de la zone tampon à Harar

L'affrontement de deux options de développement est aujourd'hui mis en lumière autour du problème de la zone tampon et de la « *ring road* » : comment en effet concilier le projet urbain et les contraintes liées au classement par l'Unesco ?

**Carte 39 : La zone tampon autour du Jugol (Harar)**



L'histoire urbaine de Harar ainsi que la topographie expliquent, nous l'avons vu, la linéarité du développement de la nouvelle ville hors les murs qui s'étend dans une seule direction, le long de la route de Dire Dawa et d'Addis Abeba. Le *Jugol* apparaît aujourd'hui

morphologiquement excentré, au contact de la campagne agricole à l'Est et de la ville moderne à l'Ouest. L'Unesco a donc requis pour le classement que soit définie à l'Est du *Jugol* une zone tampon d'où serait exclue toute activité autre qu'agricole. Cela entraîne la prise d'un certain nombre de mesures concrètes.

La première d'entre ces mesures concerne l'abandon du projet de route asphaltée autour du *Jugol* : la région voulait en effet construire une nouvelle voie asphaltée le long du mur d'enceinte afin d'intensifier le trafic, de développer le commerce et aussi le transport des touristes. L'Unesco a alors observé que ce projet n'était pas compatible avec l'enregistrement du *Jugol* sur la liste du Patrimoine Mondial. La région réfléchit donc aujourd'hui à la faisabilité d'une route pavée. Suivant cette première mesure, l'Unesco a demandé l'interdiction de toute construction dans la zone tampon qui entoure le périmètre dont la région demande le classement. Les seules constructions autorisées sont de simples huttes de terre et de bois à usage agricole. Enfin la zone tampon doit demeurer propre. Les ordures qui souillent les deux rivières seront nettoyées et les décharges strictement contrôlées.

Ce sont les trois principales recommandations concernant la conservation de la vieille ville. Le problème est que l'Unesco réduit par là le *Jugol* à un monument qui doit être préservé et isolé de la modernité de la ville nouvelle et de la pression urbaine. L'Unesco oublie que le *Jugol* est pour les autorités hararies le cœur vivant de leur ville et de leur identité.

Ce constat amène une réflexion sur la notion de **centralité** à Harar (cf. Carte 8 : Les quartiers de Harar). Les habitants de Harar associent préférentiellement les quartiers où se concentrent l'activité (commerçante, industrielle, administrative) aux quartiers centraux : il s'agit de Choa Ber, de Boté. Ensuite seulement vient le *Jugol*, puis la place Ras Makonnen que l'on pourrait définir comme le centre physique de la ville, mais qui est aussi à proximité des principaux organes de commandement (cf. Chapitre 7). Cet écart entre le centre historique et le centre fonctionnel peut paraître banal, mais il ne l'est pas dans le contexte de Harar dont les autorités souhaitent précisément que la vieille ville soit un véritable centre pour la ville entière.

Mais comment définir un centre ? Les villes africaines sont généralement marquées par un espace central regroupant les fonctions de commandement économique et politique, présentant un paysage spécifique (Gervais-Lambony, 1994). À Harar et suivant ce modèle, la centralité semble se partager entre un centre historique et marchand (le *Jugol*, la ville fortifiée) et un centre politique et économique (le quartier de la ville nouvelle regroupant les édifices municipaux et les grands marchés).

*« Le centre est par définition un espace complexe : il appartient généralement au secteur urbain le plus anciennement développé et il est la partie de l'espace urbain qui a subi les plus fortes modifications tout au long de l'histoire de la ville. »* (Gervais-Lambony, 1994 : 33).

Cette définition ne peut convenir à une ville comme Harar dont le centre ancien, ville fortifiée inchangée à l'intérieur de ses murs, n'a pas connu ces transformations. Tous les développements urbains postérieurs, les transformations, l'apparition d'édifices modernes, sont apparus dans ce qu'il est convenu d'appeler la ville nouvelle.

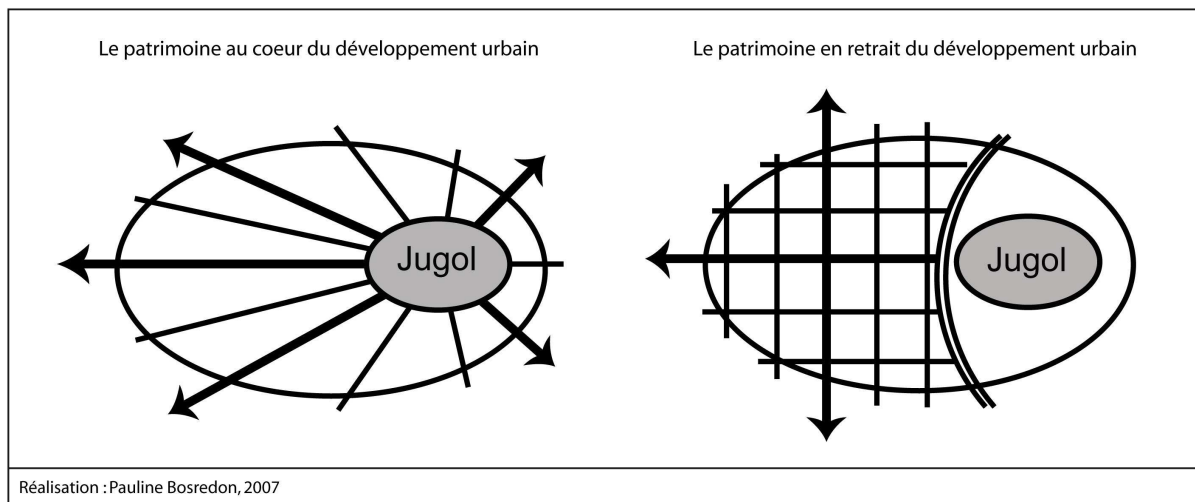
L'autorité régionale hararie veut pourtant « **remettre le *Jugol* au centre** » dans le nouveau schéma directeur en cours de réalisation par le FUPI (Federal Urban Planning Institute). La perspective à long terme est de transformer la région hararie en une région totalement urbaine qui correspondrait à la ville de Harar. Les planificateurs veulent en effet remplacer le modèle linéaire de la ville par un modèle concentrique, avec le *Jugol* en son cœur.

En 1937, le premier schéma directeur de Harar, préparé par les forces italiennes occupantes, concevait pour la première fois un plan d'urbanisme à l'extérieur de l'enceinte, à l'ouest de la vieille ville. Le schéma directeur de 1967, préparé par une équipe de consultants italiens, a donné ensuite à Harar sa morphologie actuelle, et le réseau viaire de la ville nouvelle en est directement issu. Étant donné la linéarité et la fragmentation de la ville, le schéma directeur de 1998 préconisait quant à lui la poursuite du développement urbain dans les zones vides, notamment sur l'emplacement des actuels camps militaires. Au-delà des limites actuelles de la ville, la poursuite de l'extension linéaire à l'ouest était encouragée. Ce schéma directeur fut refusé pour la raison qu'il prenait en compte dans l'étude régionale la région de Harar mais aussi la zone Harargué Est qui appartient à la région Oromiya. Le sens du développement proposé pour Harar était donc nettement tourné vers l'Ouest, trop peu centré sur la ville et singulièrement sur le *Jugol*. Dans le nouvel IDP, la région entend donc « remettre le *Jugol* au centre » et contrarier ce développement linéaire vers l'Ouest. L'autre projet est de créer des villes satellites autour de Harar<sup>198</sup>. Harar a l'ambition de devenir une ville-centre pour la région, offrant tous les services nécessaires : électricité, téléphone, voirie de qualité. L'avenir est à l'urbanisation, et les autorités hararies souhaitent qu'à long terme l'État régional harari devienne une région totalement urbaine ; Harar ambitionne même de devenir ville centre pour les régions voisines Oromiya, Somali et Dire Dawa<sup>199</sup>. Harar souhaite ainsi reconquérir son aire d'influence ancienne, le Harargué situé dans l'actuelle région Oromiya.

<sup>198</sup> Le master plan de 1966 prévoyait déjà un réseau de villes satellites, regroupée par quatre ou cinq, au nord et au sud du *Jugol*. L'idée ne semble pas s'appuyer sur une étude sérieuse des potentialités de Harar à attirer autant de nouveaux habitants et à offrir les services qui incombent à la ville centre d'un réseau de villes satellites secondaires.

<sup>199</sup> L'idée qu'Harar pourrait supplanter Dire Dawa qui se trouve sur la ligne de chemin de fer, possède un aéroport et une économie plus florissante que celle de Harar, semble relever de l'utopie. Il fut un temps où Harar était une ville bien plus importante que sa voisine Dire Dawa, mais les choses se sont inversées depuis les années 1960 et aujourd'hui Dire Dawa compte 270328 habitants, quand Harar n'en compte que 118000 (chiffres de l'Agence centrale de statistiques, 2005).



**Figure 5 : Les deux options de développement**

Dans la première option (à gauche), le Jugol est placé au centre du développement urbain (perspective dynamique) ; dans la seconde (à droite), il est placé en retrait de ce développement, et se trouve plutôt dans une perspective de conservation.

Ces positions antagonistes de la région hararie et de l'Unesco comportent chacune leurs contradictions. L'Unesco veut en effet isoler la vieille ville afin de la protéger quand les autorités locales veulent faire du *Jugol* le moteur du dynamisme urbain. La difficulté réside évidemment dans l'opposition de ces deux visions du rôle et de la place que doit tenir la vieille ville.

On peut craindre que les prescriptions de l'Unesco ne mènent à la muséification du *Jugol*, ou du moins à sa mise en retrait du développement urbain. Mais la position hararie comporte aussi le problème que le *Jugol* ne s'est jamais véritablement trouvé « au centre ». Le *Jugol* a été la ville de Harar jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, un noyau urbain à part entière pourvu d'un centre et d'une périphérie. Depuis que la ville s'est étendue hors les murs, et dans une seule direction, le *Jugol* s'est retrouvé comme une ville dans la ville, d'un caractère totalement différent de celui de la ville moderne. Le centre physique et actif de Harar s'est alors déplacé du centre du *Jugol* à sa périphérie ouest où se concentrent aujourd'hui les activités commerciales et le pouvoir politique. Mais le *Jugol* fonctionne encore comme une entité à part entière. L'habitant de la vieille ville, pour peu qu'il travaille également dans le *Jugol*, dans une boutique, sur un marché, dans une fabrique, a peu le besoin de sortir hors les murs. Parallèlement peut-on dire la même chose de celui qui réside hors de la vieille ville. Le rapport qu'entretiennent la vieille ville et la ville moderne est donc complexe et ne peut s'analyser seulement en termes de centre et de périphérie. Le *Jugol* est évidemment connecté à la ville moderne, mais il l'est aussi encore partiellement à la campagne, et cela est sa spécificité en comparaison de la ville hors les murs. Le *Jugol* n'a ainsi jamais été le centre

d'une ville de Harar étendue : depuis que cette dernière a commencé de s'étendre hors les murs, la ville dans ses murs a toujours conservé une position à part, en retrait, géographiquement repoussée à la limite est de la ville.

« Remettre le *Jugol* au centre » : il semble que l'opération soit illusoire compte tenu enfin de la réglementation qui régit aujourd'hui la conservation du *Jugol* et de ses alentours. Comment en effet venir à bout de la contradiction qui consiste à accepter une zone tampon de près d'un kilomètre de rayon au nord, à l'est et au sud du *Jugol*, où les constructions sont sévèrement limitées et réglementées, et à prévoir dans le même temps un large développement urbain mixte (habitat, industries, commerces, services) dans ces mêmes directions ? Certaines autorités urbaines disent à demi-mot qu'il faudra peut-être assouplir la réglementation prévue dans le dossier de classement de Harar par l'Unesco. D'autres estiment que l'option de la zone tampon est intenable compte tenu des besoins de développement de la ville. Toutefois la topographie à l'Est du *Jugol* constitue un autre obstacle bien plus sévère qu'une réglementation, obstacle qui rend assez improbable l'idée d'une extension urbaine au-delà des murs dans cette direction.

### **Le Millenium Village ou la diaspora hararie à la rescousse d'une « rehararisation » à peine masquée**

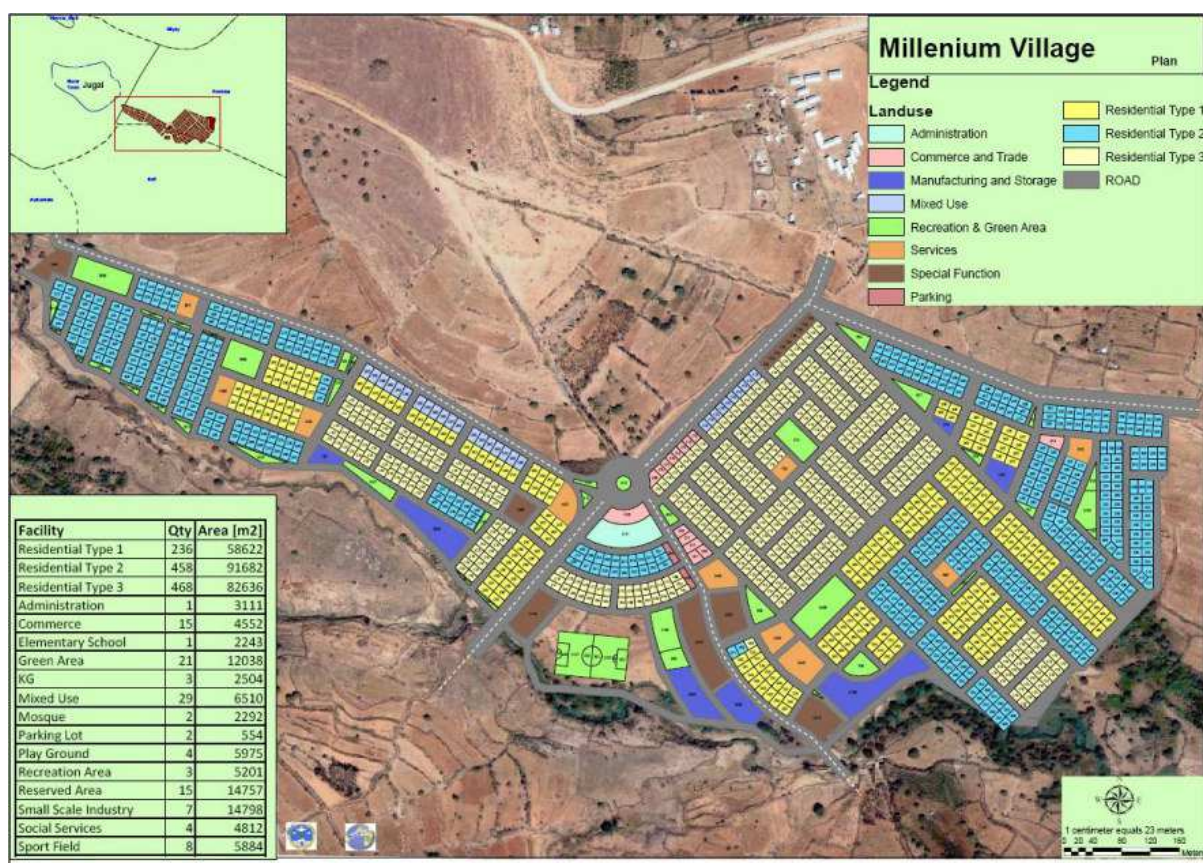
Le réinvestissement public des emblèmes du patrimoine urbain est, nous le voyons, l'expression du projet qui sous-tend le classement de la ville, à savoir l'instrumentalisation de la vieille ville, destinée à devenir la vitrine de Harar. Il s'agit bien d'un réinvestissement massif dans la mesure où les autorités urbaines avaient jusque-là largement ignoré la ville historique dans les schémas directeurs successifs et plus généralement dans le projet urbain. Le *Jugol*, qui était resté un lieu d'habitat très pauvre, en marge des projets de développement et de renouvellement urbain, symbolise aujourd'hui la puissance harari retrouvée.

Le schéma directeur qui devait prendre en compte les besoins spécifiques de la vieille ville classée en matière de protection de son bâti, de renouvellement de ses infrastructures et de ses équipements, et de développement économique et social n'est toujours pas achevé à ce jour. Le projet de *ring road* a été abandonné, mais les études et les discussions menées au département d'aménagement urbain de la région harari ont abouti en 2008 au projet d'édification d'un nouveau *Jugol*, surnommé « *Millenium Village* » en référence au premier millénaire de la fondation de Harar fêté en juillet 2007. Cette « nouvelle vieille ville » sera bâtie sur le modèle de la vieille ville fortifiée et de la tradition architecturale et urbaine hararie, sur des terrains cédés à des Hararis de la diaspora, comme une forme de « rehararisation » de la ville. Le projet a été imaginé à l'est de l'actuel *Jugol*, dans une zone encore rurale, dans l'objectif de rééquilibrer l'étalement urbain autour de la vieille ville :

celle-ci jusqu'à présent excentrée à l'extrême est de la ville devrait retrouver une position centrale aussi bien symbolique que physique.

« À l'Est du Jugol, on va réduire la taille des bâtiments et changer l'architecture. On ne va pas démolir ce qu'on a déjà construit, mais faire des bâtiments dans un style ancien. On appellera ça « Millenium Jugol »<sup>200</sup> : ça sera le même genre de maison que dans le Jugol, mais avec les commodités modernes (WC, salle de bain...). Dans la nouvelle aire, il n'y a pas encore de constructions. C'est la zone du dîner des hyènes. Ces terres ont déjà été achetées aux paysans [c'est-à-dire reprises contre compensation]. La compensation équivaut à une estimation des revenus tirés de ces terres sur 10 ans<sup>201</sup>. »

Figure 6 : Le « Millenium Village » (Harar)



Source : Harari People National Regional State, Trade Industry and Urban Development Bureau, 2008

« Le gouvernement régional a [...] décidé d'utiliser la zone tampon pour le développement résidentiel et industriel de la ville. Au sud-est, il s'agit de terres agricoles complètement vides

<sup>200</sup> Dans les discours, ce nouveau quartier en projet est indifféremment nommé « Millenium Jugol » ou « Millenium Village ».

<sup>201</sup> Entretien réalisé le 30 janvier avec le Président de la région hararie.

*de construction. Historiquement et aujourd'hui encore il a toujours eu des relations fortes entre le Jugol et la campagne. Ces relations vont disparaître avec la politique régionale actuelle. La terre appartient au gouvernement. Il peut donc récupérer ces terres contre une compensation versée aux paysans. La zone tampon est violée par le gouvernement régional lui-même. [...] Le rêve du Président de la région est de construire une nouvelle ville au sud-est du Jugol. Il a choisi de donner des terres à la diaspora harari pour développer cette nouvelle ville, mais pour l'instant presque personne n'a commencé à construire. Cela a commencé pendant les fêtes du Millénaire de Harar durant l'été 2007 : des milliers de Harari de la diaspora sont venus à cette occasion de l'étranger et le président a profité de cette occasion pour leur donner des terres. »* Dans cet entretien réalisé le 12 janvier 2008 à Addis Abeba, le Directeur du JCHCO se révèle plutôt critique à l'égard des projets de la région qu'il qualifie de « rêves de grandeur ». Lui qui avait été nommé à la tête d'un bureau censé prendre en charge la conservation du patrimoine, montre son amertume devant la réalité du dessein du président de région : il ne s'agit guère de protection patrimoniale, mais bel et bien d'une instrumentalisation de l'image de Harar revalorisée par le classement pour des projets de développement économique, teintés d'un communautarisme assez fort.

Dans le même esprit et pour illustrer les glissements qui s'opèrent aujourd'hui dans le Jugol, il donne l'exemple des riches Hararis qui rachètent tavernes et discothèques dans la rue principale Andennya Menged pour en changer la fonction, illustrant parfaitement par là la confrontation Amharas / Hararis, ces bars étant souvent des *tej bet*<sup>202</sup> tenus de longue date par des Amharas. « *Certains Hararis riches sont revenus et ils essaient d'aider à la préservation de la vieille ville. Par exemple, ils construisent des maisons dans la ville nouvelle pour que des Hararis puissent s'installer. Ils œuvrent selon leur bon vouloir, parce qu'ils ont de l'argent, et selon ce qu'est pour eux l'identité hararie. Il y a par exemple un homme qui rachète des bars dans Andennya Menged pour les fermer car il estime qu'ils sont la marque des Amharas et de la conquête de la ville, et qu'ils vont à l'encontre de la culture hararie islamique. Il en a racheté deux déjà et en a démolie un pour y construire une mosquée à la place, car à cet endroit se trouvait une mosquée avant la conquête*<sup>203</sup>. »

Ainsi à Harar, le classement semble bien être instrumentalisé d'abord au profit du groupe harari. On peut qualifier ce groupe d'ethnie, ou de nationalité au sens éthiopien, puisque c'est sur cette définition qu'a été constituée la région hararie. C'est davantage l'histoire et la culture de ce groupe, plus que celle de la ville dans sa diversité, qui sont valorisées par le classement, et surtout par ce que les autorités font du classement. C'est de cette manière que l'on peut

<sup>202</sup> *Tej bet* : littéralement « maison de *tej* », le *tej* étant une boisson alcoolisée artisanale très répandue dans l'Éthiopie chrétienne.

<sup>203</sup> Entretien réalisé le 12 janvier 2008 avec le Directeur du JCHCO.

interpréter la volonté de la région de « mettre le Jugol au centre », physiquement et symboliquement, de la ville de Harar. C'est également ce qu'on peut comprendre du projet de création d'un nouveau Jugol, initié par la puissance publique avec l'aide d'investisseurs privés dont un grand nombre sont des Hararis de la diaspora.

## **2. 2. EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LE CHOIX STRATÉGIQUE DU TOURISME**

Face à la conjoncture du classement patrimonial, et à la réalité du terrain, quelles stratégies les autorités essaient-elles de mettre en œuvre pour assurer le développement de la vieille ville ? Développer le petit artisanat, les activités non polluantes ni gênantes, les commerces destinés aux touristes... tout en conciliant la nécessité de préserver les emplois dans la vieille ville, c'est la difficile équation à laquelle se confrontent les acteurs politiques et économiques de la vieille ville. Des choix sont opérés, des activités évincées tandis que d'autres sont surreprésentées, mais ces changements sont difficiles à opérer sans bouleverser l'équilibre socio-économique de la vieille ville. La pérennisation des emplois dans la vieille ville est pourtant indispensable pour conserver l'équilibre socio-économique et réussir la réhabilitation dit-on à Alep dans les bureaux de la Direction de la vieille ville. Nous allons voir que dans ce contexte, c'est l'option touristique qui semble être choisie en priorité.

Le classement est en effet saisi comme une opportunité de développement économique local par l'acteur institutionnel. Ce développement économique, derrière lequel s'efface en grande partie le volet social affiché dans les discours, passe essentiellement par l'option touristique que nous allons développer ici. C'est une véritable stratégie à long terme que met en place la puissance publique, de manière assez parallèle à Alep et à Harar bien qu'à des degrés différents, l'attractivité touristique des deux villes n'étant pas la même.

### **2. 2. 1. Le tourisme : état des lieux à Alep et à Harar**

*« Intuitivement et empiriquement, la relation [du patrimoine] avec le tourisme semblait une hypothèse à explorer prioritairement : parmi les dix premiers pays par le nombre de leurs sites [classés par l'Unesco], sept font partie des dix premiers pays d'accueil des touristes internationaux » (Lazarotti, 2000 : 15). Évidemment, une grande variété de cas existent, certaines villes classées étaient déjà touristiques « avant une inscription qui n'a fait que confirmer une position. Pour d'autres en revanche, elle fait partie d'une stratégie de mise en tourisme : dans la majorité des cas, elle stimule en effet la fréquentation » (Lazarotti, 2000 :*

15). Le patrimoine n'est pas seulement un enjeu de pouvoir local, mais aussi un enjeu pragmatique en matière d'attractivité économique de la ville, et en particulier touristique.

Un **tourisme « culturel »** existe de longue date en **Syrie**, principalement focalisé sur les deux villes principales (toutes deux classées par l'Unesco), Damas et Alep, et sur les vestiges antiques et médiévaux de la Syrie (Palmyre, les châteaux croisés). Le tourisme y est toutefois fluctuant et dépendant de la stabilité de la région, de la réputation internationale de la Syrie (très différente de celle de la Turquie voisine par exemple, qui accueille aussi un tourisme culturel important). La Syrie a ainsi enregistré une grosse baisse de fréquentation durant la guerre lancée par les États-Unis en Irak en 2003-2004.

On note qu'il n'existe pas de tourisme balnéaire, et très peu de tourisme de nature malgré des atouts en ce domaine. Ce type de tourisme fait partie des options que souhaiteraient développer les acteurs du tourisme, en plaçant Alep au cœur d'un circuit touristique plus vaste intégrant des sites historiques (notamment tous les vestiges antiques du plateau calcaire) et des promenades dans la nature (Alep est située dans le croissant fertile, ce n'est pas une zone désertique, au contraire de la moitié Est du pays). *« Où vont les touristes qui veulent prendre du bon temps, s'amuser, se reposer ? Ils vont à Lattaquié, car il y a la mer. À Alep, ce type de tourisme n'existe pas. Il faudrait le développer. Il y a beaucoup de lieux où on pourrait le développer : la nature est belle et le climat agréable. Il y a la basilique Saint-Siméon par exemple, mais pas seulement. Il y a aussi beaucoup de sites près de la frontière turque. L'objectif est d'amener les touristes à rester plus d'une nuit à Alep, à prolonger leur séjour dans la région<sup>204</sup>. »*

**L'Éthiopie** connaît quant à elle une fréquentation touristique non nulle, mais Harar ne fait pas partie jusqu'à présent des circuits les plus fréquentés. Ces derniers sont plutôt axés sur les grands sites de l'Éthiopie chrétienne (Gondar, Axum, Lalibella) et sur les sites naturels (les massifs montagneux du Simiens et du Balé), qui correspondent aux premiers classements par l'Unesco. Harar est excentrée par rapport à ces circuits, avec sa situation très à l'Est et sa proximité (relative) de la Somalie et de Djibouti qui ne sont pas des destinations touristiques. Tout comme à Alep, les acteurs du tourisme à Harar réfléchissent à la construction d'un circuit touristique Est qui intégrerait Harar et d'autres sites intéressants (d'un point de vue culturel, historique ou naturel) aux alentours : la vallée et la réserve naturelle de l'Awash, et plus à proximité de Harar la Vallée des merveilles (ancienne réserve d'éléphants), les grottes rupestres autour de Dire Dawa, Jijiga et son marché aux dromadaires. *« Nous sommes une*

<sup>204</sup> Entretien réalisé le 10 avril 2007 avec le Directeur du tourisme à Alep.

*petite région entourée par 4 grandes régions : Oromiya, Somali, Afar, Dire Dawa<sup>205</sup>. Il faudrait promouvoir Harar en coopération avec ces autres régions voisines. Par exemple : pour aller dans le sanctuaire de Babile, les touristes partent de Harar et non de Jijiga (région Somali). Or Babile et la Vallée des merveilles, c'est la région Somali. Harar devrait être le centre d'une région touristique plus large (Dire Dawa, Kuromi<sup>206</sup>, Babile...). Les gens resteraient ainsi plus longtemps sur place<sup>207</sup>. »*

### **Le tourisme à Harar : une fréquentation aux chiffres modestes, mais en hausse**

À Harar, le nombre annuel de visites reste très modeste. Les chiffres dont nous disposons ne concernent que les touristes étrangers, car ce sont les seules statistiques disponibles, et s'arrêtent en 2005. À titre de comparaison, il n'y avait en 1998 pas plus de 10 000 visiteurs étrangers par an sur le site de Lalibela, une des destinations phares du tourisme éthiopien. Ces visiteurs y effectuaient en moyenne un séjour de deux jours<sup>208</sup>.

**Tableau 23 : Le nombre annuel de touristes étrangers à Harar et en Éthiopie (1998-2005)**

Année	Nombre de touristes étrangers*	Nombre total de touristes étrangers en Éthiopie***
1998	2 327	-
1999**	2 010	-
2000	1 608	136 000
2001	2 102	-
2002	2 688	-
2003	3 262	180 000
2004	3 917	210 000
2005	4 500	-

\* Source : Bureau du tourisme de Harar, 2006.

<sup>205</sup> Dire Dawa n'a pas de statut régional en réalité. C'est, avec Addis Abeba, l'une des deux villes qui possède un statut autonome.

<sup>206</sup> Kuromi est un village habité par une population Argoba, situé à une distance d'environ six heures de marches de Harar. De fortes similitudes existent entre l'architecture des maisons du Jugol et celle des maisons construites par les Argobas. Le village de Kuromi a été étudié par l'équipe d'architectes qui a réalisé le dossier de candidature de Harar à l'Unesco. Cf. Revault, Santelli, 2004a : 234.

<sup>207</sup> Entretien réalisé le 30 janvier 2008 avec le directeur du Bureau du tourisme de la région hararie.

<sup>208</sup> Source : Boukhari S., 1998, Lalibela : les églises sont fatiguées, *Courrier de l'Unesco*, Juillet-août 1998, n°8.

\*\* Le nombre de touristes étrangers à Harar est en hausse constante depuis ces huit dernières années. On note cependant une baisse ponctuelle et significative en 1999 et en 2000, années durant lesquelles l'Éthiopie était en guerre contre l'Érythrée.

\*\*\* Source : Organisation du tourisme mondial, 2006, *Tourism Market Trends*. Les données pour 1998, 1999, 2000, 2001 et 2005 sont manquantes.

La plupart des touristes à Harar viennent d'Europe occidentale : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie principalement. En moindre mesure viennent des touristes d'Afrique, des Etats-Unis, du Japon, d'Espagne, puis d'Asie, d'Océanie et du Moyen-Orient. Ils restent en moyenne de un à trois jours sur place.

En ce qui concerne l'accueil et les services aux touristes à Harar, le Bureau du tourisme dénombrait en 2008 neuf hôtels aux normes de confort internationales (notamment pourvus de douches), neuf restaurants pour les repas du midi et du soir (dont trois situés dans les hôtels déjà cités), et huit cafétérias servant des petits-déjeuners. Seules deux de ces cafétérias se trouvent à l'intérieur du Jugol. Tous les autres hôtels ou restaurants cités se trouvent dans la ville nouvelle. Certains, comme le Balayneh ou le Tewodros, sont à proximité des remparts, tandis que d'autres comme le Tana Hotel ou le Rewda Hotel en sont très éloignés (2 ou 3 kilomètres).

À l'intérieur du Jugol, les possibilités d'hébergement sont donc quasi nulles. Il existe bien un certain nombre de petits hôtels le long de la rue Andennya Menged qui mène de la porte principale à la place Faras Magala, mais ces derniers ne s'adressent pas à une clientèle touristique étrangère et s'apparentent pour certains à des hôtels de passe.

Toutefois ces dernières années de sont développées dans le Jugol un certain nombre de maisons d'hôtes, suivant l'exemple de la maison Wober qui est une des plus belles maisons de type harari traditionnel du Jugol et que les guides ont aujourd'hui intégrée dans leur circuit touristique d'Harar. D'autres propriétaires proposent maintenant la location de tout ou partie de leur maison aux touristes de passage souhaitant un mode d'hébergement plus « en contact » avec la population d'Harar. Pour l'instant, une seule autre maison (famille enquêtée n°52) a été aménagée par ses propriétaires comme une véritable maison d'hôte, équipée de tout le confort utile (salle-de-bain avec ballon d'eau chaude, toilettes fermées et privées, plusieurs chambres). D'autres maisons sont louées de façon plus informelle à des étrangers de passage pour un temps plus long, et dans la plupart des cas à des chercheurs ou des étudiants venus travailler sur Harar<sup>209</sup>.

---

<sup>209</sup> Ce fut notre cas à deux reprises dans le cadre de la thèse.



L'offre d'hébergement en hôtel est toutefois elle aussi en croissance : le Tana Hotel et le Central Café ont été construits en 2005, le Green Land Café en 2007, et il y a actuellement plus de six nouveaux bâtiments en construction<sup>210</sup>.

En ce qui concerne les autres services offerts aux touristes, le Bureau du tourisme a plusieurs chantiers en cours dont la création d'un centre d'information touristique, la formation des guides officiels (il y a actuellement quinze guides officiels titulaires d'une carte de guide délivrée par le Bureau du tourisme), le contrôle des prestations des hôtels afin de garantir des standards de qualité et l'encouragement à la transmission des savoir-faire artisanaux.

En 2008, deux ans après le classement, le Bureau du tourisme faisait le constat que le tourisme, grâce à l'appui de la patrimonialisation, pouvait être une des voies du développement futur de Harar : *« Harar est aujourd'hui la plus petite région d'Éthiopie. Avant la fédéralisation, le développement du Harargué (beaucoup plus vaste que la région actuelle) était basé sur l'agriculture. 80% de la population était alors rurale. Aujourd'hui, on fait du développement urbain la priorité. 60% de la population de l'État régional harari est urbaine. Et il n'y pas d'industrialisation. Donc le tourisme devrait devenir une des priorités du gouvernement<sup>211</sup>. »*

Plusieurs projets ont donc été présentés au Parlement dans ce sens :

- Préparer un schéma directeur touristique de la région.
- Promouvoir des activités touristiques aux trois portes que la région a le projet de restaurer et de réaménager (Assum Beri, Argobberi, Sucutat Beri) avec des spectacles, la vente de souvenirs, une cafétéria.
- Créer un centre harari de médecine traditionnelle et de plantes endémiques.
- Exploiter le patrimoine culturel comme attraction touristique : par exemple, le premier jour du Mawlud (fête musulmane célébrant la naissance du prophète Muhammad), les mariages traditionnels...
- Conserver les maisons harari traditionnelles en mauvais état et vides, et les réaménager pour en faire des lieux de services (des sanitaires par exemple)
- Créer un centre d'information touristique
- Préparer un film documentaire

Ces projets n'ont pas été approuvés encore. *« Il y a un problème de budget : la priorité de la région, c'est la construction. L'investissement privé est le deuxième problème que nous avons. Notre région est très petite et l'attraction touristique est focalisée sur le Jugol. La*

<sup>210</sup> Cf. entretien avec le Directeur du bureau du tourisme.

<sup>211</sup> Entretien avec le Directeur du bureau du tourisme, 30 janvier 2008.

visite peut se faire en une journée. Il pourrait y avoir d'autres attractions (les tombeaux autour de Harar, la montagne...) mais ce n'est pas développé. Pour encourager les investisseurs, il faut qu'ils soient sûrs que les touristes vont rester plus longtemps. Il faudrait par exemple une bonne route pour Kurumi et le tombeau d'Aw Djeilan. Ici, il n'y a que des guides individuels, pas de tours opérateurs. Ils n'ont pas les moyens. Il faudrait des infrastructures. Ça encouragerait des tours opérateurs à organiser des voyages dans la région de Harar et à rester plus longtemps à Harar<sup>212</sup>. » Malgré la bonne volonté du Bureau du tourisme, l'évidence est que le développement touristique n'est encore pas la priorité de la région. Un certain nombre d'idées germent tout de même autour de la valorisation de l'image de Harar et au final de son attractivité, y compris touristique.

### **Le tourisme à Alep : un potentiel à valoriser**

On dénombre trois millions d'arrivées en Syrie en 2000, dont 2,25 millions d'Arabes et 750 000 étrangers non arabes. À titre de comparaison, la même année la Jordanie recevait 3,02 millions de visiteurs et la Turquie 10,4 millions. La Syrie est donc un pays moyennement touristique, qui ne tire certainement pas tout à fait parti de son potentiel (en matière de sites culturels ou historiques, et de sites naturels) puisqu'il attire un peu moins de touristes que la Jordanie, le petit pays voisin, et beaucoup moins que la Turquie, le grand pays de la frontière Nord qui bénéficie d'une situation privilégiée, au contact de l'Europe. 1,8 % de la population syrienne est tout de même salariée dans le secteur du tourisme qui rapporte chaque année un revenu de 474 millions de dollars<sup>213</sup>.

Ce qui empêche le pays de tirer davantage de profit du tourisme, c'est sa localisation au cœur d'une région régulièrement déstabilisée par les guerres et les conflits, l'inexistence d'une police touristique spécialement vouée à la protection des étrangers en visite, et un déficit important en matière de marketing touristique, d'infrastructures et de capacités d'accueil.

**Tableau 24 : Le nombre annuel de nuits à Alep (1997-2002)**

Année	Syriens	Arabes	Étrangers	Total
1997	253 348	90 411	266 595	610 354
2000	226 093	71 878	177 227	475 198
2001	201 009	84 985	137 522	423 516
2002	215 413	104 021	125 823	445 257
2003	217 261	141 401	154 400	513 062

Source : Alamiri N., 2005, *Tourism Policy for the Old City of Aleppo*, Alep, N'N Design Studios / GTZ, 210 p..

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> Source : Nihad Alamiri, *Tourism Policy for the Old City of Aleppo*, N'N Design Studios / GTZ, 210 p.

Les visiteurs arabes viennent principalement du Liban, de la Jordanie et des pays du Golfe. Les étrangers sont d'abord Français, puis Allemands, Russes, Italiens et Turcs. Les motifs de voyage et de séjour à Alep sont variés : commerce et affaires (Russes), pèlerinage (Iraniens), transit (Turcs), shopping, tourisme culturel. En moyenne chaque année, c'est ce dernier secteur qui est de loin le plus important : 80% du marché des visiteurs concerne le tourisme culturel (qui consiste surtout en tourisme de groupe, avec seulement 5% de tourisme individuel) et 8% les pèlerinages religieux. Le marché du tourisme culturel s'adresse prioritairement aux Français, Allemands, Italiens, Espagnols, Britanniques, aux Nord-Américains et aux Australiens. Ce sont surtout des groupes du « troisième âge », et aux revenus plutôt élevés, que l'on rencontre à Alep dans les voyages organisés.

La stratégie en matière de tourisme est mise au point par le Ministère, et chaque Direction locale du tourisme est tenue de les suivre. Toutes les Directions en Syrie ont les mêmes missions :

- Concernant les hôtels, les restaurants et les complexes touristiques : la Direction accorde des licences touristiques pour les hôtels de une à trois étoiles (au-delà, c'est du ressort du Ministère), pour les tour-opérateurs et pour les guides.
- Une autre mission importante est la réhabilitation des bâtiments publics (appartenant à la municipalité ou au *muhafaza*) destinés à changer de fonction et à accueillir des activités pour le tourisme. « *Par exemple à Alep, la municipalité possède des terrains dans la ville, y compris dans la vieille ville. La Direction prépare ces terrains, fait de la promotion pour attirer des investisseurs dans le secteur du tourisme : hôtels, restaurants, complexes, malls... C'est notamment le cas autour de la citadelle : il y a un hôtel 4 étoiles en construction, et un contrat d'exploitation est en cours avec un investisseur pour un autre hôtel, de cinq étoiles*<sup>214</sup>. »

« *Nous avons besoin de construire de nouveaux hôtels, et des restaurants. Leur taux d'occupation est très important. Il y en a de plus en plus, de toutes catégories. Dans la vieille ville, beaucoup se sont ouverts récemment. Ils n'ont pas de grosses capacités (moins de 20 chambres). De nouveaux projets plus importants sont prévus dans la ville moderne. Il ne faut pas oublier qu'il existe une autre sorte de tourisme à Alep : le tourisme commercial. Alep est une ville industrielle où les activités d'import, export, business sont importantes. C'est un genre de tourisme qu'il faut prendre en compte (tourisme d'affaire)*<sup>215</sup>. »

La stratégie la municipalité, en coordination avec le muhafaza et la Direction du tourisme, est en effet le développement d'un tourisme haut-de-gamme, de luxe et d'affaires. C'est dans cette perspective que sont pensés les grands projets d'hôtellerie en cours autour de la citadelle,

<sup>214</sup> Entretien réalisé le 10 avril 2007 avec le Directeur du tourisme à Alep.

<sup>215</sup> *Ibid.*

dans le quartier anciennement voué à la fonction administrative dont nous allons voir qu'il est en pleine mutation aujourd'hui.

### **2. 2. 2. Valorisation de l'image de la ville et mise en tourisme : le marquage dans la ville**

L'action politique de renouvellement urbain intègre une combinaison complexe d'actions sur la ville, opérations urbanistiques à petite ou grande échelle, renouvellement des infrastructures, aménagement et requalification d'espaces délaissés, et de discours à la fois sur la ville et sur l'action menée. Michel Lussault explique dans sa thèse (*Tours : images de la ville et politique urbaine*), que le « langage de l'image de la ville », c'est-à-dire les discours et toutes les productions qui « parlent » de la ville, contribuent tout autant que les opérations menées par l'acteur politique sur l'espace urbain à faire la ville et à lui donner son sens. Opérations et discours sont inextricablement mêlés pour définir les contours d'une politique urbaine, surtout lorsqu'il s'agit d'agir sur un espace en redéfinition, comme à Harar où tout reste à faire. Le discours est dans ce cas le support d'une véritable idéologie spatiale, dans le sens que lui donne A. Gilbert : « un système d'idées et de jugements, organisé et autonome, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité dans l'espace » (Gilbert, 1986 ; cité par Giroud, 2007 : 27).

Ainsi, la rupture avec le passé dont on ne veut plus (une vieille ville dégradée, sale, obsolète, dont les catégories les plus aisées sont parties, et qui n'intéresse plus le monde économique) passe bien davantage – dans un premier temps tout au moins – par le discours (rupture symbolique) que par les opérations urbaines. Le renouvellement commence donc par le langage et la production d'une image renouvelée et positivée de la ville, avant de s'incarner dans la matérialité spatiale, et sociale, des quartiers.

La seconde phase constitue le moment de l'action sur le cadre bâti. Dans le cadre d'une vieille ville classée comme patrimoine, et plus encore comme patrimoine mondial, la préservation et donc la restauration des édifices dégradés prend une place nécessairement importante, la destruction totale n'étant plus envisageable compte tenu de l'impératif de conservation du patrimoine. Quand la restauration consiste à remettre en état le bâti ancien, la réhabilitation intervient davantage comme une action de revalorisation, d'amélioration des conditions de confort ou d'accès aux services par exemple d'un quartier. La réhabilitation est donc à comprendre selon deux dimensions : une dimension sociale (amélioration des conditions de vie, maintien des habitants dans leurs logements) et une dimension symbolique associée au discours sur l'ancien et ses valeurs. La réhabilitation permettrait la revalorisation des traces du passé (Bourdin, 1980 : 16).

## Le marquage de la ville

Les panneaux d'information touristique, sur les édifices restaurés, mentionnant par exemple à Alep les sigles de la GTZ-DOC et de l'Unesco, peuvent être considérés comme la mise en avant du label patrimoine mondial et de l'action de la municipalité dans la vieille ville. C'est un outil de marquage pour l'autorité urbaine qui signale ainsi sa présence dans l'espace urbain, et au passage signale les labels valorisants pour la ville : l'Unesco, la GTZ à Alep, l'Ambassade de France à la Maison Rimbaud, à Harar. Les travaux d'embellissement peuvent être à ce titre considérés aux aussi comme un marquage de la ville par l'autorité urbaine : le pavage des rues (à Alep comme à Harar) ou l'installation de portes en bois aux boutiques des secteurs touristiques à Alep en font partie ; même si ces dernières ont été payées par les commerçants, elles ont été imposées par la municipalité et c'est bien l'action de la municipalité que les riverains perçoivent derrière ces « grands travaux » qui ne font d'ailleurs pas toujours consensus (la forme du pavage choisi pour les rues à Harar ou les portes en bois à Alep ont leurs détracteurs). Enfin, bien évidemment, les démolitions de maisons jugées incompatibles avec l'ensemble patrimonial et les restaurations de monuments emblématiques par la ville sont des phénomènes de marquage, plus violent encore que les précédents, de l'espace par l'autorité urbaine.

L'instrumentalisation du label Unesco est totalement assumée par la municipalité d'Alep dans le cadre de sa politique en faveur du tourisme. *« Le tourisme, peut-être plus que toute autre industrie, est basé sur la production, la reproduction et le renforcement d'images. Ces images servent à mettre en lumière l'attractivité et la singularité du lieu auprès des consommateurs [de produits touristiques] et, en cas de succès, de participer à la construction d'un réseau d'attractions qui font une destination. La vieille ville d'Alep offre de nombreux atouts pratiques à l'industrie touristique, et recèle de nombreux éléments qui font le succès de ses produits et attractions touristiques. Le classement au patrimoine mondial est l'un de ces éléments ; il est un label clair et reconnaissable, de portée internationale, et renforce en même temps l'idée d'authenticité. Il existe bien sûr d'autres éléments<sup>216</sup>. »*

Ainsi à Harar la région expose-t-elle son projet de revalorisation culturelle et touristique du Jugol par la présence de panneaux présentant les projets architecturaux et urbains aux trois portes (avec l'état projeté).

---

<sup>216</sup> DOC / GTZ, 2007, *The Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Tourism Policy For The Old City of Aleppo*, Cdrom.

## Photo 30 : Le marquage de la ville par l'autorité urbaine à Harar (2008)



© Pauline Bosredon

1, 2, 3 : trois photos de la porte sud-est Sucutat Bari. L'ancienne porte, de taille modeste, existe toujours (vue de l'intérieur du Jugol sur la photo 3), mais une ouverture plus large a été percée juste à côté pour permettre le passage des automobiles (photo 2). Le projet, tout comme celui de la porte Nord Assum Bari, est monumental comme on peut le voir sur les panneaux de présentation (photo 1). La région souhaite en effet créer à chaque porte un lieu d'activités diverses (commerces, boutiques de souvenirs, cafétéria), et un lieu d'exposition et d'événements culturels. Ces projets n'ont pas été approuvés par le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco qui s'inquiète du non-respect des matériaux et de l'architecture traditionnelle à l'intérieur du Jugol. Il est donc probable que la région adaptera le projet en fonction des remarques de l'Unesco. Il n'en demeure pas moins que

---

*l'affichage est déjà présent, et que ces panneaux représentent un support de communication pour l'action de la ville.*

**4** : le projet de la porte Assum Bari (il s'agit du même panneau que celui de Sucutat Bari)

**5** : le monument dressé au centre de la place Faras Magala à l'occasion des cérémonies de célébration du millénaire de Harar en juillet 2007, qui ont correspondu au premier anniversaire du classement.

**6** : les panneaux d'accueil des visiteurs à Harar. On remarque l'utilisation de la langue française, inhabituelle en Éthiopie où elle compte très peu de locuteurs, mais renvoyant pour Harar à un lien particulier noué avec la France par l'intermédiaire de la figure de Rimbaud et d'une coopération longue avec l'Ambassade de France. Sur le petit panneau de gauche, une présentation rapide des « figures imposées » du tourisme à Harar : les remparts du Jugol, les éléments de décoration traditionnelle des maisons hararies (les paniers, les vases de terre cuite).

A Alep, les panneaux informent sur le patrimoine monumental (en donnant par les exemples les directions de la citadelle, de la grande mosquée etc.) et signalent également les efforts fournis en vue de la réhabilitation de la ville et le processus de « renouveau » de la vieille ville sur des panneaux indiquant la restauration des infrastructures, et les services créés par le projet de réhabilitation, comme les centres de santé.

Photo 31 : Les panneaux d'information DOC / GTZ dans la vieille ville d'Alep (2008)



© Pauline Bosredon

1 : panneau expliquant que la Direction de la vieille ville a créé à cet endroit un « Point Santé » (quartier Bab Qinnasrin). On note la présence des logaux de la GTZ et du DOC.

2 : panneau expliquant la fonction d'un point d'écoulement des canalisations d'eau (servant à réguler le débit de l'eau), après que le bassin en pierre a été restauré

3 : panneau expliquant que les façades traditionnelles de la rue ont été à cet endroit restaurées. On note que le financement des travaux est précisé (Conseil municipal d'Alep, DOC et GTZ).



Ce marquage de l'espace, exposant les projets de la ville (à venir à Harar) en terme de valorisation de son patrimoine, ou ses actions concrètes (réalisées, à Alep) en direction de habitants, est tout à la fois destiné aux résidents et usagers quotidiens de la vieille ville et aux touristes. À Harar, ce marquage physique des lieux révèle toute l'ambition des autorités urbaines à devenir un site du tourisme patrimonial mondial, statut auquel a déjà accédé Alep même s'il ne s'agit pas d'une destination de premier rang.

### 2. 2. 3. À Alep, la tentation du tout-tourisme

Les commerçants d'Alep ressentent fortement la hausse du tourisme dans leur ville et essaient de façon plus ou moins directe d'en tirer les bénéfices. Nous l'avons déjà évoqué dans le premier point de ce chapitre, mais leur point de vue et leurs pratiques seront étudiés en détail dans le septième chapitre. Il ressort de leurs entretiens<sup>217</sup> qu'ils ont conscience que les autorités urbaines appuient nettement le phénomène de hausse touristique : ce dernier n'est pas seulement un effet du classement et du projet de réhabilitation urbaine, mais il est aussi envisagé comme un outil de revalorisation de la vieille ville, au cœur de toutes les préoccupations. « *Il y a de plus en plus de commerces pour les touristes : les commerçants essaient de les attirer. L'association 'Adiyyat a d'ailleurs demandé au muhafaza de créer une police touristique pour assurer la tranquillité des touristes* » affirme le commerçant n° 1 interrogé dans sa boutique de *galabiyyeh*, ce vêtement traditionnel que portent les hommes, dans la Mdineh. Lui ne profite pas de cette nouvelle manne qui ne constitue qu'une part infime de sa clientèle. En 2003, le Projet de réhabilitation de la vieille ville et la municipalité d'Alep ont en effet lancé une consultation en vue de la création d'une police touristique spécifiquement destinée à la vieille ville. Cela montre bien, d'après le rapport qui a été fait de cet atelier de réflexion, « *que la ville croit que cette attention qu'elle apporte au secteur touristique peut participer à lui fournir les outils nécessaires à l'intégration du développement de cette industrie aux efforts de réhabilitation*<sup>218</sup> ». Les objectifs principaux dégagés par l'atelier sont au nombre de trois : le maintien de l'identité de la vieille ville et de ses modes de vie, la revitalisation de l'économie locale et la conciliation des intérêts des résidents avec ceux des touristes.

<sup>217</sup> Cf. Enquête commerçants, Alep 2008.

<sup>218</sup> DOC / GTZ, 2007, *The Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Tourism Policy For The Old City of Aleppo*, Cdrom.

## Hôtellerie de luxe et aménagements touristiques

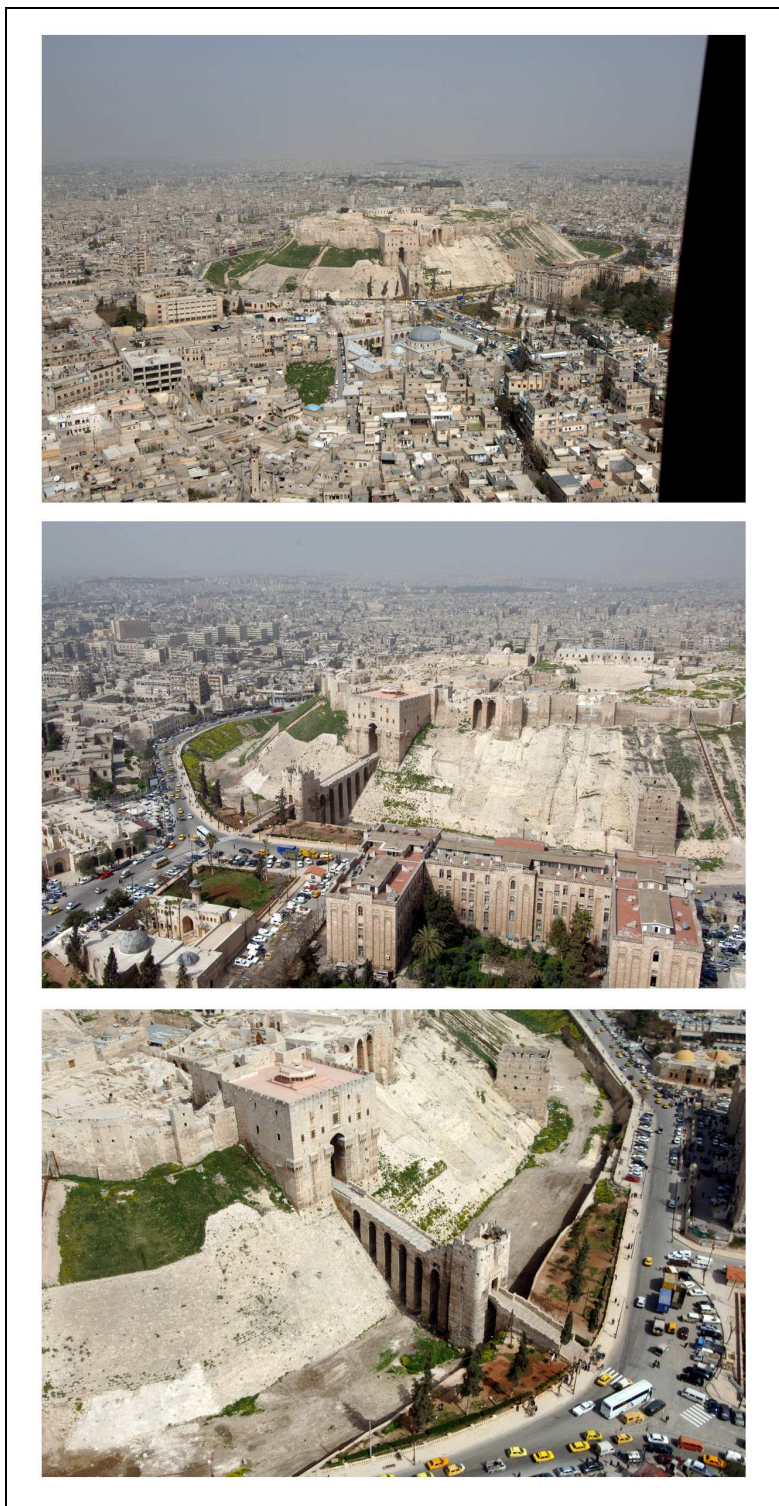
*« Le siège du muhafaza a déménagé dans la ville nouvelle et le muhafez a approuvé la transformation de l'ancien bâtiment en hôtel. C'est un bâtiment célèbre à Alep. Devant la citadelle, les cafés-terrasses sont achevés. De l'autre côté de l'entrée, un autre bâtiment est en train d'être transformé en hôtel [futur hôtel Carlton]. Tout autour de la citadelle, il y aura seulement des restaurants, des cafés, des hôtels et des boutiques. Et bientôt toute la voie circulaire sera piétonne<sup>219</sup>. »*

Le déplacement des administrations présentes au cœur de la vieille ville, autour de la citadelle, par de grands hôtels et des équipements touristiques et culturels est en effet le grand projet de la municipalité destiné à adapter Alep à son rôle de grande ville touristique, mais aussi à développer ce que le Directeur du tourisme d'Alep appelle le tourisme d'affaire. De nombreux projets de nouveaux hôtels de haut standing, notamment pour permettre aux hommes d'affaire de prolonger leur séjour et faire qu'Alep gagne ses galons de ville d'affaire internationale sont ainsi en cours de réalisation. Rappelons qu'Alep est pourvue d'un aéroport, et qu'elle est la seconde ville du pays.

Les premiers travaux entrepris ont été ceux du réaménagement des abords de la Citadelle, dont l'esplanade a été totalement reconçue au bénéfice des piétons puisque la décision a été prise, non sans conflits et opposition de la part des commerçants riverains, de rendre la voie circulaire qui en fait le tour totalement piétonnière.

---

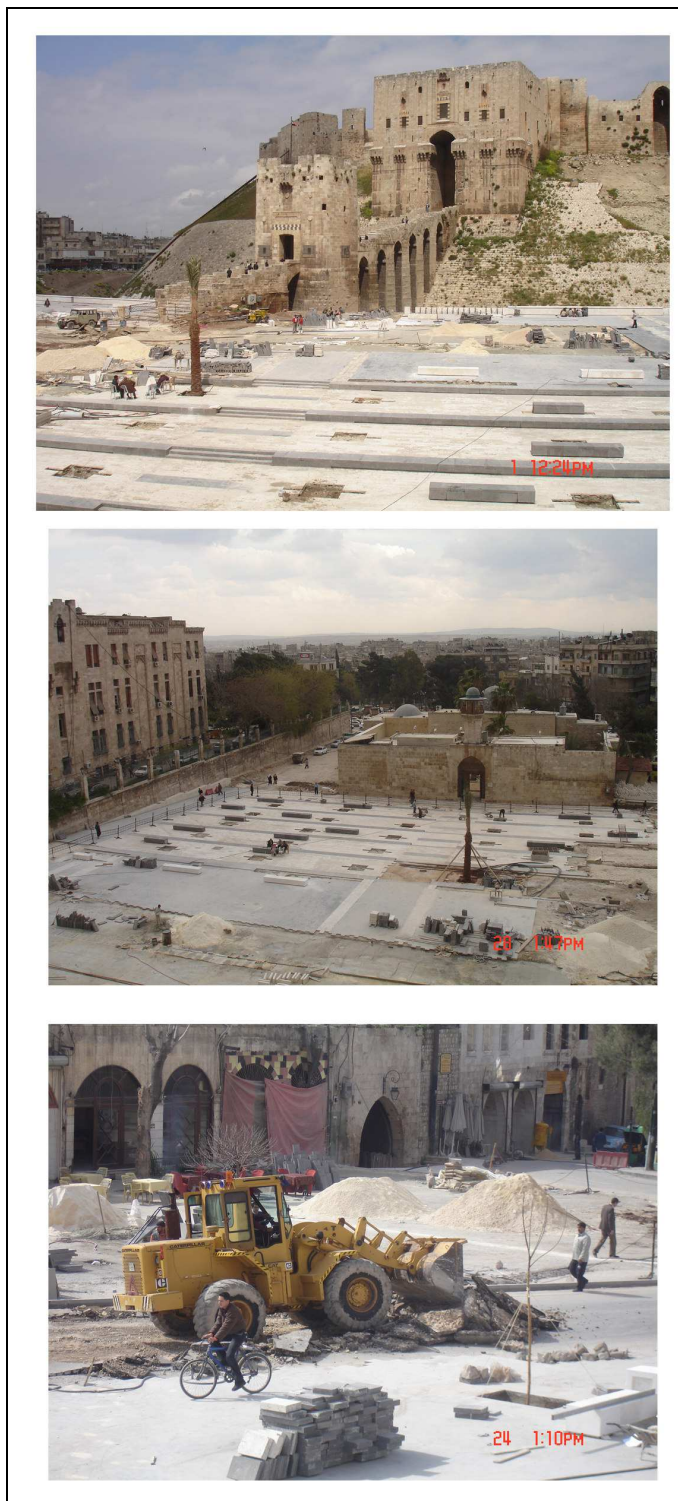
<sup>219</sup> Entretien réalisé avec le Directeur de la chambre d'industrie d'Alep, 2 juillet 2008.

**Photo 32 : Le périmètre de la citadelle en 2003 (Alep)**

© AKTC

La Citadelle est bâtie au sommet d'un tell qui s'élève au cœur de la vieille ville. Les plus anciennes traces bâties datent de l'Antiquité et de l'époque byzantine. La forteresse, notamment son mur d'enceinte et son entrée monumentale, date quant à elle de l'époque Ayyoubide. Des éléments ont été ajoutés sous les Mamlouks et sous les Ottomans. Notons sur les photos du milieu et du bas la présence d'une circulation automobile dense aux abords de l'entrée de la citadelle, composée surtout de taxis. Cette place était encore en 2003 le lieu de parking des cars de tourisme.

### Photo 33 : Les travaux d'aménagement des abords de la Citadelle (Alep, 2007)



L'esplanade comprise entre l'entrée de la citadelle, la mosquée et le Sérail, siège du muhafaza. Des gradins dallés de pierres noires et blanches sont en cours d'installation.

Les travaux de la place destinée à accueillir les terrasses des cafés qui se trouvent de l'autre côté de l'entrée (adjacentes à l'ancien hôpital).

© AKTC

**1** : panneau expliquant que la Direction de la vieille ville a créé à cet endroit un « Point Santé » (quartier Bab Qinnasrin). On note la présence des locaux de la GTZ et du DOC.

**2** : panneau expliquant la fonction d'un point d'écoulement des canalisations d'eau (servant à réguler le débit de l'eau), après que le bassin en pierre a été restauré

**3** : panneau expliquant que les façades traditionnelles de la rue ont été à cet endroit restaurées. On note que le financement des travaux est précisé (Conseil municipal d'Alep, DOC et GTZ).

**Photo 34 : Les abords réaménagés de la citadelle en 2008 (Alep)**



© Pauline Bosredon

**1 :** L'esplanade de la citadelle, vue face à l'entrée. Remarquons l'aménagement de gradins qui tournent le dos à la citadelle et les palmiers qui coupent la vue panoramique, ce qui a fait dire à certains que c'est était fini des photos « cartes postales » prises de face.

**2 :** Les cafés-terrasses installés sur l'esplanade.

**3 :** l'esplanade et l'entrée du khan Shouneh au fond.

**4 :** l'ancien siège du *muhafaza* destiné à être transformé en hôtel .

**5 :** L'ancien hôpital situé de l'autre côté de l'entrée du souk, en cours de transformation en hôtel par le groupe Carlton.

Pas moins de trois hôtels de luxe et de grande capacité sont d'ores et déjà prévus, voire en construction pour ce qui est du Carlton qui s'installe dans l'ancien hôpital localisé entre les cafés-terrasses et l'entrée du souk, face à l'entrée de la citadelle. La fin des travaux sur le périmètre direct de la citadelle est prévue pour la fin de l'année 2009. Le Sérail, c'est-à-dire le siège du *muhafaza*, aura alors déménagé, de même que les services de l'immigration (les *Jawazât*) et les services techniques de la campagne d'Alep, le cœur de la vieille ville cessant tout à fait d'être son cœur administratif pour se transformer définitivement en zone d'attractions et d'accueil touristiques.

« *Devant la citadelle, il y a trois très gros projets touristiques en cours : le Carlton Hotel, au coin du café dans l'ancien hôpital ; en face, il y a un autre bâtiment, mais rien n'est encore signé ; et puis le vieux bâtiment français, avec ses 6000 m<sup>2</sup> de terrain. Ça va devenir un grand hôtel de 120 chambres. Tous ces bâtiments appartiennent au gouvernement. [...] Le Sérail va aussi devenir un hôtel, le plus bel du Moyen-Orient. Limiter les zones touristiques à deux zones majeures, je pense que c'est une très bonne idée. Si ce n'est pas investi par des investisseurs du tourisme, ça va se détériorer. Le gouvernement devrait soutenir les investisseurs privés pour qu'ils restaurent les bâtiments de la vieille ville : les habitants y trouveront du travail, des petites boutiques par exemple. La municipalité n'a pas des moyens de toute façon de faire seule, de restaurer seule. Elle a besoin du privé<sup>220</sup>.* » milite le Directeur de la chambre du tourisme. Il est aussi le patron d'un des hôtels de Jdeideh installés dans d'anciennes maisons arabes à cours. Il a acquis cette maison en 1994 avec l'idée de la transformer en hôtel. Débutent alors un an et demi d'études : « *à cette époque, c'était nouveau et compliqué. Il y avait des problèmes d'infrastructures. Tous les problèmes ont été résolus lentement. Au même moment ont ouvert le Dar Yasmin, le Mandaloun, l'hôtel Zamaria. Le Beit Wakil a ouvert un mois avant le Dar Zamaria. Ils ont été les deux premiers. Les frais étaient moins importants à l'époque, mais tout était compliqué. [...] À l'époque, couvrir la cour était compliqué. Aujourd'hui, un cap a été franchi pour faciliter les projets touristiques<sup>221</sup>.* » C'est pour cette raison majeure que le Directeur de la chambre de tourisme est un partisan du zonage des activités : cela permet aux investisseurs d'obtenir des facilités dans les zones prévues pour le développement touristique, et d'y adapter les réglementations. Il est en cela parfaitement dans son rôle, la chambre de tourisme étant une structure privée regroupant l'ensemble des professionnels du tourisme et défendant leurs intérêts.

L'historien d'Alep Mahmud Hreitani note lui un changement dans les mentalités qui va dans le sens d'un investissement privé toujours plus fort, à la fois par des Alépins mais aussi par des étrangers comme ce fut le cas pour la création de l'hôtel Mansouriyyé, initialement ouvert grâce à un investissement suisse. « *Une dizaine de projets ont été menés à Jdeideh par des*

<sup>220</sup> Entretien avec le Directeur de la chambre de tourisme, et directeur de l'hôtel Beit Wakil, 22 mai 2007.

<sup>221</sup> *Ibid.*

*investisseurs locaux ; à Bab Qinnasrin et Bab Maqam, il s'agit surtout d'investissements étrangers dans les activités touristiques. Mais pas seulement : récemment, Ziyad az-Zaim, un millionnaire syrien, a acheté des dizaines de parcelles vers Bab Qinnasrin<sup>222</sup>. »*

### **Problèmes posés par le tout-tourisme**

Certains s'enthousiasment pour cette nouvelle manne touristique et ne parient que sur cette industrie pour pérenniser une économie locale attractive et dynamique dans la vieille ville. C'est le cas du Directeur de la chambre du tourisme qui calque sur Alep des représentations idéalisées de la vieille ville méditerranéenne, gommant au passage la continuité de modes de vie spécifiques et d'activités économiques traditionnelles s'accommodant mal du tout-tourisme. *« En face de l'hôtel [le Beit Wakil], il y a une imprimerie. Ce sont de grosses machines, qui font du bruit, des ordures... Selon moi, il faudrait interdire l'industrie dans la vieille ville et n'autoriser que l'artisanat. Avant, dans les vieilles rues il y avait des fleurs, du jasmin... Il faut des rues propres, qui sentent bon, et des vieilles femmes qui vendent de l'artisanat devant leur jolie porte, dans les jolies rues... [...] Nous devons y parvenir en communauté ; il faut travailler tous ensemble. Ce sont nos maisons, nos rues. Il faut que nous nous en occupions. Et pour que les gens s'engagent, il faut de l'argent. Il devrait y avoir beaucoup d'hôtels, partout dans la vieille ville : cela encouragerait à nettoyer les rues, à rendre le cadre joli, accueillant. Si cette politique en faveur de l'activité touristique est menée, le tourisme va augmenter. Pour cela, il faut résoudre les problèmes politiques<sup>223</sup>. »* De son évocation de la vieille ville, avec ses vieilles femmes, ses petites rues, ses boutiques de souvenirs, ses petits cafés... perce l'idée d'une muséification des vieux quartiers d'Alep, qui seraient entièrement voués à la visite.

La suite de son discours va dans ce sens ; on y comprend que selon lui, c'est aux habitants de s'adapter au tourisme, de transformer leurs mentalités (leur « culture ») pour le bien-être des touristes etc. *« Attention ! à Alep, il y a un problème culturel. Dans certains quartiers, on n'accepte pas que les touristes se promènent bras nus. Ce problème peut être résolu par la discussion. Si ces gens gagnent suffisamment d'argent, ils vont être plus souples. Et la seule façon de gagner de l'argent, c'est avec le tourisme. Aujourd'hui, la Direction de la vieille ville n'a rien fait dans cette direction. On ne peut pas voir la vieille ville, la sentir : les maisons sont closes. Les habitants des quartiers résidentiels ne veulent pas ouvrir leurs maisons aux touristes. Pour moi, c'est l'isolement de ces quartiers qui va entretenir la pauvreté des habitants et les maintenir en dehors du progrès. Beaucoup d'Européens viennent pour acheter des maisons et les restaurer. Par exemple, le Mansouriyeh. Cela veut*

<sup>222</sup> Entretien avec Mahmud Hreitani, historien spécialiste de la Mdineh, 3 mai 2007

<sup>223</sup> Entretien avec le Directeur de la chambre de tourisme, et directeur de l'hôtel Beit Wakil, 22 mai 2007.

*dire que les pauvres partiront, car ils vendront. Et pourquoi pas ? C'est une bonne chose. Tout le monde s'enrichira. Les Européens auront de vieilles et belles maisons à des prix bas pour eux, et les pauvres gagneront beaucoup d'argent en vendant leurs maisons<sup>224</sup>. »*

Ce plaidoyer pour le tourisme conçu comme l'avenir de la vieille ville, a sa contrepartie que met en lumière Mahmud Hreitani en remarquant que la vieille ville est en constante évolution et que tout miser sur une seule activité est un pari dangereux. *« Attention : quand l'ancienne génération des commerçants va mourir, il est probable que la nouvelle ne continue pas sur la même voie. La ville se modernise : les gens recherchent des marchandises plus luxueuses, et donc en dehors de la vieille ville. Le tourisme a fait naître des dizaines et des dizaines de nouveaux commerces qui mourront si jamais le tourisme décline. Ça se développe sur la rue droite<sup>225</sup> et même sur l'axe de Bab Qinnasrin qui devient un axe touristique majeur, à cause du parking à la porte, et des restaurations dans le quartier. Mais en contrepartie, l'ancien commerce a tendance à décliner<sup>226</sup> »* et par conséquent des dizaines d'emplois déclinent au fur et à mesure que les activités touristiques se multiplient. Plusieurs acteurs rappellent en effet que la vieille ville a toujours eu un tissu urbain mixte, où la fonction résidentielle est mêlée aux fonctions commerciales et industrielles, et qu'elle a toujours été un lieu de production.

*« Les gens sont mécontents car ils n'ont pas d'emprise sur les décisions qui les concernent. C'est fou de croire qu'on peut obliger les gens à faire ceci ou cela, à développer telle activité plutôt que telle autre. Il n'existe pas de quartiers seulement résidentiels à Alep : il y a toujours eu des petites industries et des commerces mêlés. Les khans ne sont pas seulement dans la Mdineh, mais aussi dans les quartiers dits résidentiels aujourd'hui. Jusqu'à aujourd'hui, il y a toujours eu de petites activités un peu partout, y compris dans les maisons. Légales ? Illégales ? Difficile à savoir. On n'en voit rien. Mais des tas d'activités, des tas de sources de revenus existent<sup>227</sup>. »* Transparaît ici très clairement que malgré la puissance théorique de l'État, les discours du DOC et les priorités qu'il se donne, les acteurs « ordinaires » conservent leur libre arbitre : l'État peut favoriser telle ou telle activité, mais les commerçants, les artisans, les entrepreneurs de la vieille ville d'une manière générale, ne suivront cette tendance que s'ils y trouvent leur intérêt. La municipalité n'a pas les moyens de les contraindre tout à fait.

Un autre pose la question de l'incohérence des objectifs posés par le Projet de réhabilitation et des actions menées concrètement, à moins que ces objectifs ne soient tout simplement contradictoires, ou que les intérêts privés ne priment sur les intérêts collectifs des habitants et

<sup>224</sup> *Ibid.*

<sup>225</sup> « La rue droite » est l'axe principal du souk, une allée qui va de la porte Bab Antakieh à la citadelle.

<sup>226</sup> Entretien avec Mahmud Hreitani, historien spécialiste de la Mdineh, 3 mai 2007.

<sup>227</sup> Entretien avec le Doyen de la faculté d'architecture, 17 mai 2007.



des petits acteurs économiques (commerçants, artisans, petites industries). Le Directeur de l'Institut du patrimoine scientifique arabe prend l'exemple de la zone définie comme touristique autour de la Citadelle, qui a été selon lui établie sans que l'on étudie précisément la nature des fonctions présentes dans les bâtiments, et leur utilité. « *Il y avait un hôpital : on l'a vidé pour proposer à la vieille ville un hôtel. Pourquoi ne pas garder la fonction hôpital, alors qu'il n'y a pas de points santé dans la vieille ville [alors que cela fait partie des services les plus fréquemment réclamés par les résidents, et qu'il est de ce fait une des priorités du DOC] ? Au nom du principe aveugle que cette zone est pour le tourisme, à l'exclusion de tout autre chose ? Ce bâtiment était conçu comme hôpital. Ce sont les intérêts privés qui ont primé ici. [...] Le Sérail : c'est fait, on va y installer in hôtel. Les autorités préparent le terrain autour de l'hôtel, là encore non dans l'intérêt de la citadelle, mais dans l'intérêt de l'hôtel*<sup>228</sup>. » Le dilemme entre les intérêts privés des investisseurs dont la puissance publique a besoin, n'ayant pas elle-même les moyens de prendre en charge la restauration de ces édifices et leur entretien, et les intérêts des résidents qui sont pourtant sur le papier au cœur des préoccupations, est flagrant.

Autre problème posé par la politique en faveur du tourisme circonscrit dans certaines zones : la hausse des prix de l'immobilier différenciée selon les quartiers, ce qui crée des inégalités spatiales de plus en plus fortes au sein de la vieille ville. « *Les habitants sont contents de ce qui a été fait pour les infrastructures. Mais ils ne sont pas contents quand la Municipalité les force à adopter leur point de vue dans leur maison. Dans la partie moderne de la ville, les habitants font ce qu'ils veulent dans leurs maisons, mais dans la vieille ville, on ne fait pas ce qu'on veut à cause du classement et de la réglementation. [...] Or les prix ont augmenté seulement dans les quartiers touristiques. Dans les quartiers résidentiels, les prix n'ont pas grimpé autant. Les propriétaires de maisons dans ces quartiers résidentiels sont mécontents : ils n'ont que des contraintes et la valeur de leur propriété n'a pas franchement monté*<sup>229</sup>. » Difficile en effet de sensibiliser les propriétaires de maisons arabes des quartiers les plus populaires à la préservation du patrimoine et aux nouvelles règles de construction, lorsque ceux-ci ne semblent recueillir que les contraintes du classement, sans ses bienfaits. Dans un quartier comme celui de Bab el-Hadid (cf. chapitre 5), la majorité des habitants interrogés dans l'enquête 2008 sont propriétaires, et beaucoup des maisons visitées ont déjà subi des transformations dans le passé, transformations qui sont désormais interdites. D'après leurs estimations, le prix des maisons n'a pas sensiblement augmenté depuis le classement, ce qui n'est pas le cas des quartiers touristiques.

<sup>228</sup> Entretien avec le Directeur de l'Institut du patrimoine scientifique arabe, 19 mai 2007

<sup>229</sup> Entretien avec le directeur de l'Association 'Adiyyat, 16 mai 2007.

« Du coup, dans les quartiers où la propriété n'est pas chère, il n'y a que des pauvres. Les riches s'en vont. Or il y a un siècle, riches et pauvres cohabitaient dans les mêmes quartiers. Aujourd'hui, les riches n'acceptent plus de vivre à côté des pauvres. Par exemple, à Bayada (tout au bout de la rue Sejn), il y a des petites et des grandes maisons. Les grandes maisons appartenaient aux riches familles commerçantes. Les générations cohabitaient. Aujourd'hui, les riches sont partis et les grandes maisons sont vides. Elles ne sont pas vendues parce que les prix sont trop bas. Personne n'en veut. Il y a 50 ans, le gouvernement avait ouvert des écoles. Mais aujourd'hui elles disparaissent car la population n'est pas intéressée : les enfants commencent à travailler très jeunes. Ces quartiers qui étaient dynamiques il y a un demi-siècle, sont en plein déclin aujourd'hui (par exemple, Farafrah)<sup>230</sup>. »

Le tourisme a également des effets contraignants et négatifs sur la circulation dans les quartiers. Le directeur de l'Association 'Adiyyat, passablement pessimiste sur l'évolution future de la vieille ville, se moque aussi de l'engouement récent pour l'artisanat, présenté comme un moyen de redynamiser une économie déclinante, mais qui est plutôt un gadget destiné à détourner l'attention du tourisme et des efforts investis dans l'industrie touristique à l'exclusion de toute autre. « Comment va-t-on circuler dans la vieille ville désormais ? Il va falloir faire des détours énormes. Ça va être très compliqué. Ça revient à ne réfléchir que par le prisme du tourisme : on veut faire un espace touristique, c'est bon pour ceux qui vont exploiter économiquement le lieu, mais sûrement pas pour les habitants. L'AKTC dit qu'il réalise des études sociales auprès des familles et qu'il va mettre en place des micro-projets économiques : pour moi, c'est de la propagande. Il y a 100 000 habitants ! Ils ne vont pas tous devenir des petits artisans traditionnels<sup>231</sup> ! »

#### 2. 2. 4. La dimension sociale oubliée au profit du développement économique à Harar

Faire du cœur de la vieille ville un espace dédié au tourisme, par l'implantation d'activités artisanales, d'hôtellerie et de restauration, de musées etc. est aussi dans l'air du temps à **Harar**, bien qu'à une autre échelle. La grande différence avec Alep est que ces projets sont pour l'instant à Harar à **l'initiative exclusive de la puissance publique** et que nul investisseur privé n'y participe encore. Cela pourrait devenir le cas, si la région aide effectivement le développement de maisons d'hôtes ou de services de restauration.

Ce réinvestissement par la puissance publique de l'espace intra-muros passe donc par la décision de transformer le cœur de la vieille ville en un espace culturel et touristique destiné à concentrer les musées, les centres d'artisanat traditionnel, les hôtels et les maisons d'hôte, les cafés et les restaurants. La maison qui sert de modèle à ces projets est la maison Rimbaud, la

<sup>230</sup> Ibid.

<sup>231</sup> Ibid.

première à avoir bénéficié d'une restauration et d'une mise en valeur culturelle et touristique. Elle a été régulièrement entretenue jusqu'en 2007 avec l'aide financière de l'Ambassade de France<sup>232</sup>.

Cinq autres maisons en tout sont identifiées, dont l'une est déjà en cours de transformation. Il s'agit de la maison Ras Téféri<sup>233</sup> dont le rez-de-chaussée a été aménagé en musée afin d'accueillir les collections d'Abdullah Sherif, collectionneur privé d'objets anciens traditionnels variés (armes, bijoux, monnaie etc.), essentiellement de fabrication hararie, mais aussi oromo. La maison Ras Téféri n'a pas encore fait l'objet d'une restauration mais une convention a été signée entre la région hararie, Abdullah Shérif et l'Unesco, cette dernière devant financer la rénovation et la transformation en musée de la maison. La maison Ras Téféri, construite par le Ras Makonnen (père du Ras Téféri, futur empereur Hailé Sélassié) au tournant du 20<sup>e</sup> siècle est considérée comme l'un des édifices emblématiques de la ville. Elle est représentative d'un style architectural unique, mélangeant des caractères indiens et européens. Après avoir été la demeure d'enfance du Ras Téféri, elle accueille plusieurs dignitaires de Harar, et des marchands étrangers.

**Photo 35 : La maison Ras Téféri (Harar, 2008)**



© Maxime Lachal

<sup>232</sup> Cf. photos de la maison Rimbaud avant et après restauration, chapitre 2, point 1. 1. 3

<sup>233</sup> Il s'agit de la maison où le Ras Téféri, futur empereur Haile Selassie, a grandi.

La maison Abdullahi Ali Sadiq<sup>234</sup> est l'une des plus anciennes maisons du Jugol, construite il y a environ 450 ans. Elle fut la résidence des Émir de Harar, et sa grande valeur réside également dans son architecture traditionnelle hararie non transformée.

**Photo 36 : La maison Abdullahi Ali Sadiq (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon

La maison Abdullahi Ali est quant à elle bâtie sur deux étages selon un mélange des styles harari et indien. Les deux derniers projets concernent les maisons Menen et Mohamed Ali<sup>235</sup>, deux grandes maisons de pur style indien dans lesquelles vivent à l'heure actuelle de nombreuses familles. Il est prévu d'y installer, après restauration du bâti, un musée et un centre culturel.

**Photo 37 : La maison Menen (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

<sup>234</sup> Un entretien a été réalisé avec la famille occupant actuellement la maison (entretien n° 21, 6 février 2008).

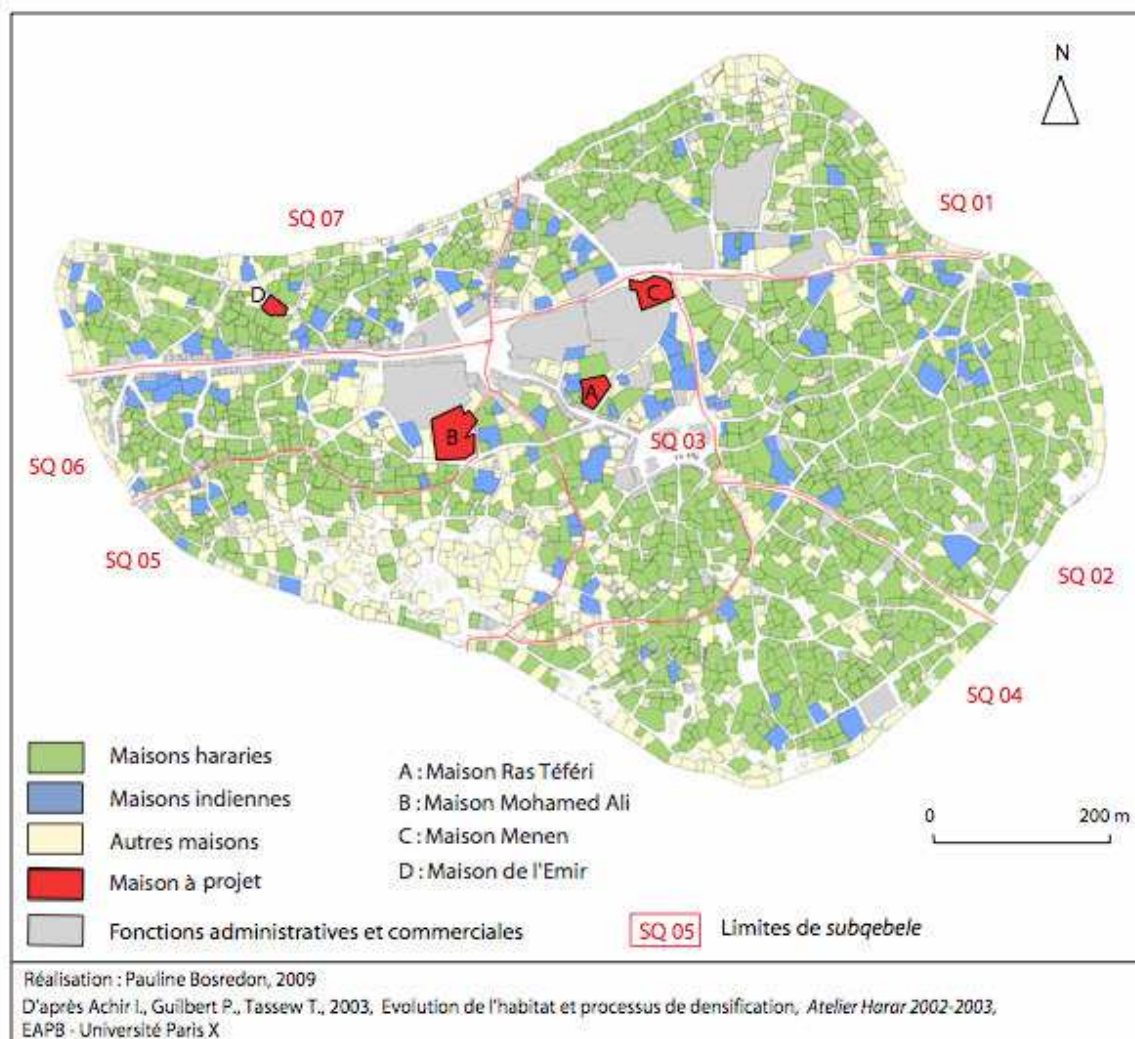
<sup>235</sup> La maison Menen porte le nom de l'épouse du Ras Téféri ; la maison Mohamed Ali était celle d'un riche commerçant indien. Des entretiens ont été réalisés dans trois des familles habitant dans la maison Menen (entretiens n° 1, 2 et 3, 22 janvier 2008).

**Photo 38 : La maison Mohamed Ali (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

**Carte 40 : Le Jugol et la localisation des projets**



Toutes ces maisons sont aujourd'hui dans un état de délabrement inquiétant dont les causes sont identifiées par la région comme le fait du temps qui passe et du climat (causes naturelles), mais aussi comme le fait d'une trop grande densité d'occupation et d'un manque d'entretien (causes humaines). Les objectifs sont donc dans un premier temps de déplacer les familles résidentes (cf. Chapitre 6), puis de restaurer les maisons et de réaliser des aménagements propres à les transformer en attractions pour les visiteurs.

La région souhaite donc récupérer la jouissance des édifices monumentaux (comme c'est le cas des grandes maisons indiennes) ou historiques (la maison de l'émir Abdullahi), afin de les transformer en lieux de culture, symboles de l'histoire de la ville de Harar. Ce projet de faire du cœur de la vieille ville (grossièrement, le triangle délimité par le marché Gidir Magala, la place Faras Magala et la grande mosquée) un lieu d'exposition, d'artisanat traditionnel et d'accueil (puisque l'un des usages envisagés pour ces maisons est une maison d'hôte) est surtout destiné à la clientèle touristique dont la région espère la hausse grâce à la nouvelle renommée internationale de Harar.

## **Conclusion**

La stratégie qui fonde les projets de renouvellement urbain dans les centres anciens de Harar et d'Alep s'inscrit donc dans la double perspective de la réhabilitation des quartiers, c'est-à-dire redonner aux quartiers leurs qualités perdues pour améliorer les conditions de vie en premier lieu, et de leur développement économique. Tandis qu'à Alep le changement social (pour l'amélioration du cadre de vie, des infrastructures techniques et sociales...) est largement mis en avant dans le projet et aussi dans sa mise en œuvre, il n'apparaît pas aussi nettement à Harar où transparaît plutôt le dessein économique de la région.

À Alep, cette prise en compte du social est sous-tendue par une stratégie de revalorisation de certains quartiers, sinon par le résidentiel, du moins par les pratiques (évolution du type d'activités, introduction du luxe, évolution du type de fréquentation...), processus dont on attend (avec succès d'ailleurs) qu'il entraînera un cercle vertueux de restauration du bâti et d'amélioration de l'attractivité économique et touristique du quartier. C'est particulièrement le cas dans le secteur de Jdeideh, ce qui provoque des réactions contrastées de la part de ses usagers (habitants et commerçants) selon qu'ils en profitent directement ou non.

À Harar, le renouvellement des infrastructures est une urgence absolue – c'était déjà le cas avant le classement – et sa mise en œuvre est en cours dans les deux domaines les plus pressants, l'adduction d'eau potable et l'évacuation des déchets liquides (égouts). Les conditions de vie étant beaucoup plus précaires qu'à Alep, et les ressources de la région

réduites pour y remédier, cette phase est loin d'être achevée. On pressent toutefois très fortement dans le discours et les projets à venir que l'ambition de la région hararie est bien plus vaste et qu'elle s'appuie sur le classement Unesco pour légitimer des projets qui tendent à réaffirmer la prééminence des Hararis sur la région, peuplée surtout de Amharas et d'Oromos.

Ce qui réunit fortement les deux villes, c'est finalement l'attention portée au développement économique et à l'instrumentalisation du label patrimoine mondial en ce sens. Ce développement s'appuie essentiellement sur les activités touristiques qui sont encouragées par la puissance publique, notamment par la mise en œuvre de projets de restauration d'édifices importants et de transformation de leur usage pour accroître l'attractivité de la ville (à l'initiative seule de la ville à Harar, ou en partenariat avec les investisseurs privés à Alep). La grande différence est que si Alep possède les atouts nécessaires à son ambition touristique (c'est déjà une destination internationale), Harar ne peut pour l'instant qu'en rêver.

## Conclusion de la deuxième partie

**Tableau 25 : Présentation comparative des processus patrimoniaux à Harar et à Alep**

		HARAR	ALEP
<b>CHRONOLOGIE</b>	<b>L'idée de patrimoine</b>	<p><b>1966</b> : législation sur les antiquités en Éthiopie</p> <p><b>1985</b> : Schéma directeur pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine harari (Flemming Aalund, Unesco)</p> <p><b>1992</b> : Création du Conseil harari qui décide la création d'un Bureau de la conservation</p> <p><b>1998</b> : Début de la restauration du mur et de la future Maison Rimbaud</p> <p><b>2001</b> : Début des études en vue du classement</p> <p><b>2003/2004</b> : Création du JCHCO et rédaction du dossier de candidature</p> <p><b>2005</b> : Première soumission de la candidature ; classement ajourné</p>	<p><b>1884</b> : Direction Générale des Musées Impériaux en charge du service des antiquités sur tout l'Empire Ottoman</p> <p><b>1919</b> : Cadre réglementaire et définition des antiquités (Mandat français)</p> <p><b>1929</b> : 1<sup>e</sup> loi sur les monuments historiques à Alep</p> <p><b>1960-65</b> : Premières études poussées sur la vieille ville, son bâti et son tissu social</p> <p><b>1978</b> : Classement de la vieille ville comme monument</p> <p>Mission d'expertise d'Arno Heinz (Unesco)</p> <p>Première candidature à l'Unesco</p> <p><b>1979</b> : Début des démolitions dans le quartier Bab el Faraj</p> <p><b>1980</b> : Création d'un Département de la sauvegarde</p> <p><b>1983</b> : Abandon du projet de Bab el Faraj par la municipalité</p>
	<b>Le classement</b>	<b>2006</b>	<b>1986</b>
<b>ACTEURS DU CLASSEMENT</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association AEPAN-MED (architectes français, Paris)</li> <li>• DESS Villes, architecture et patrimoine de l'École d'architecture de Paris-Belleville</li> <li>• Localement : soutien du Bureau des sports et de la culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association 'Adiyyat</li> <li>• Syndicat des Ingénieurs d'Alep</li> <li>• Initiatives privées d'architectes et d'historiens (Adli Qudsi notamment)</li> <li>• Municipalité et <i>Muhafaza</i> d'Alep (dans un second temps)</li> </ul>
<b>ÉLÉMENTS</b>		<p>« <i>Jugol</i>, la ville historique fortifiée »</p> <p>Focus mis dans le rapport de nomination sur :</p>	<p>« L'ancienne ville d'Alep »</p> <p>Focus mis dans les programmes de restauration sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La citadelle et ses</li> </ul>



<b>PATRIMONIALISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mur d'enceinte</li> <li>• Les portes</li> <li>• Les mosquées</li> <li>• Les tombeaux</li> <li>• Les maisons</li> <li>• La préservation d'une zone tampon non bâtie</li> </ul>	<p>alentours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le souk</li> <li>• La place Sahet el Hatab</li> <li>• La porte Bab Qinnasrin (projet)</li> <li>• La porte Bab Antakieh (projet)</li> </ul>
<b>PRINCIPAUX RESULTATS</b>	<p><b>En cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration sanitaire (latrines, égouts, déchets, eau)</li> </ul> <p><b>Projets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des biens meubles et immeubles</li> <li>• Restauration de maisons, mosquées, tombeaux</li> <li>• Réhabilitation de 3 portes</li> <li>• Restauration et changement d'usage de 5 édifices monumentaux</li> <li>• Construction du Millenium Village sur le modèle du Jugol</li> <li>• Dédensification du Jugol : démolitions de maisons et déplacement de population à l'extérieur de la vieille ville</li> </ul>	<p><b>1992 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord signé entre la municipalité et la GTZ</li> <li>• Création d'un comité officiel pour la protection de la vieille ville</li> <li>• Symposium de réflexion sur la conservation</li> <li>• Création du Projet de réhabilitation de la vieille ville</li> </ul> <p><b>1998 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de développement de la vieille ville</li> <li>• Début de la mise en œuvre des Action Areas</li> </ul> <p><b>2000 :</b> création du DOC</p> <p><b>2007 :</b> 2<sup>e</sup> phase, Stratégie de conservation et de développement</p>

Nous avons évoqué en première partie le contexte de la recherche et montré comment les vieilles villes d'Alep et de Harar avaient évolué, dans les représentations locales et externes et dans la vision des aménageurs vers le statut de cœurs historiques, symboliques de l'identité de la ville. Ces espaces centraux souffraient avant le classement par l'Unesco de la dégradation générale de leur bâti et des conditions de vie de leurs habitants dont les plus aisés étaient massivement partis, à Alep, vers les quartiers de la ville nouvelle.

C'est à partir de ce constat que s'est opéré le tournant patrimonial qui a mené, en 1986 à Alep et en 2006 à Harar, au classement au patrimoine mondial des deux villes. C'est ce processus, capital pour notre sujet, ainsi que les stratégies que les acteurs institutionnels ont ensuite mises en œuvre dans leur politique urbaine liée à la gestion patrimoniale, que la deuxième partie a mis en évidence.

La notion de patrimoine mondial s'applique aujourd'hui de manière universelle à une grande variété de sites culturels et naturels. Dans cette grande variété de classements, les vieilles villes d'Alep et de Harar ont en commun d'être des sites urbains vivants, toujours habités, lieux d'activités diverses (administratives, commerciales et industrielles) et quotidiennement fréquentés. Si Alep possède, à la différence de Harar, un patrimoine monumental non négligeable, identifié et protégé de longue date, la mise en patrimoine des deux villes concerne surtout l'architecture domestique (les maisons) et le tissu urbain traditionnel caractérisé par sa densité et son système viaire en impasses.

Les deux villes ont connu une montée en puissance de l'idée de patrimoine, décalée chronologiquement et qui s'est opérée dans deux contextes très différents. À Alep, la prise de conscience de la nécessité de sauvegarder la vieille ville comme un tout ainsi que ses modes de vie, s'est diffusée par l'intermédiaire des élites locales dans un contexte d'opposition au pouvoir central et local, avant de se répercuter au niveau des autorités urbaines. L'impulsion fut nettement exogène à Harar, malgré les travaux menés de longue date sur la vieille ville par des chercheurs locaux, la ville n'ayant pas eu les moyens de mener à bien seule le lourd processus de classement.

Les stratégies ensuite mises en place par les acteurs institutionnels ont pris des chemins différents compte tenu de l'urgence (les travaux à réaliser immédiatement) dont dépendait la survie de la vieille ville, et des acteurs impliqués dans cette mobilisation. L'action institutionnelle est en effet renforcée à Alep par la collaboration d'organismes internationaux apportant à la fois leur expertise et des fonds pour la réhabilitation, ce qui n'est pas le cas à Harar. L'autre écart important est la présence des investisseurs privés, acteurs incontournables de la réhabilitation alépine alors que la région hararie cherche encore aujourd'hui à les attirer sans y parvenir tout à fait.

Enfin, les deux volets principaux des projets, le volet social et le volet économique, s'imbriquent différemment dans les deux villes dont les atouts et les ressources ne sont pas les mêmes. En effet, si Alep met dans ses priorités la nécessité de stopper l'émigration de la population du centre ancien et met pour cela en œuvre un panel d'activités concrètes bien que certainement encore insuffisantes, les autorités hararies essaient plutôt – dans une ville dégradée à la population très pauvre – de faire disparaître les poches de grande précarité et de logements insalubres. C'est l'objectif de la dédensification : ces quartiers sont très dégradés, certains sont de vrais taudis, les conditions de vie y sont parfois inacceptables, et la région a la volonté de faire du Jugol une vieille ville attirante pour les touristes, propre, plus aérée. C'est l'image de Harar qui est en jeu. Ce qui retarde le processus à Harar, c'est le manque de moyens pour le mettre en œuvre.

Le volet économique est dans une ville comme dans l'autre principalement axé sur le tourisme pour lequel on valorise le label de patrimoine mondial. Là encore, il s'agit d'une

réelle stratégie à Alep, relayée par les acteurs économiques privés, tandis que ce n'est encore à Harar qu'un mirage.

Ces mobilisations institutionnelles, différemment appuyées par les investisseurs privés, ne s'opèrent pas dans des sites vierges et vides de tout habitant. Ces habitants et les usagers ordinaires des centres, notamment les commerçants, en sont des acteurs à part entière, parce qu'ils sont les propriétaires ou les occupants des maisons de la vieille ville, parce qu'ils sont au cœur de son économie et parce qu'ils en fréquentent quotidiennement les espaces. La troisième partie va s'attacher à se placer de leur point de vue pour comprendre comment s'articulent leurs propres stratégies avec celles de l'acteur institutionnel et de quelle manière ils s'adaptent ou non aux transformations de leur lieu de vie.

**PARTIE 3 – L’ INVESTISSEMENT QUOTIDIEN**  
**DES CENTRES ANCIENS : HABITER, PRATIQUER ET**  
**ANIMER LA VIEILLE VILLE**



## Introduction

C'est dans les dynamiques spatiales et sociales du centre ancien que nous tentons de saisir les mouvements et les continuités de l'investissement des acteurs dans l'espace urbain, et les tactiques ou stratégies (termes sur lesquels nous reviendrons dans l'introduction du chapitre 6) qu'ils déploient pour résister ou s'adapter à ces changements. Posons d'emblée que la ville est un objet constamment en mouvement, dont les formes matérielles, sociales, symboliques, bougent et se transforment, du fait de l'interaction permanente de ses acteurs. Au terme de « changement », emprunté à Matthieu Giroud dans le sens de « *processus qui induit la modification d'un trait, aspect ou caractère, d'une entité quelconque – individu, objet, espace, idée, institution -, la transformation de l'état d'une réalité sociétale* » (Giroud, 2007 : 9), nous préférons l'emploi de « dynamique », déclinable en fonction de ses deux principales dimensions : spatiale et sociale.

Les dynamiques spatiales dans le centre ancien sont autant de changements de formes par la réhabilitation, le renouvellement des quartiers dégradés, les changements d'usage. Les dynamiques sociales peuvent s'incarner dans ce cadre par les processus de gentrification sinon du résidentiel du moins des pratiques, l'arrivée de nouveaux acteurs (par exemple de nouveaux investisseurs) et le mouvement des populations résidentes (opération de déportation/relogement à Harar). À la charnière de ces deux dynamiques se trouvent la dimension symbolique des espaces et les représentations mouvantes d'un patrimoine dont les contours ne sont pas toujours les mêmes selon que l'on parle du patrimoine officiellement défini et classé par l'acteur institutionnel, ou du patrimoine tel que le vivent et le racontent les habitants.

Il s'agit bien dans cette troisième partie de saisir l'espace urbain du centre ancien à la fois dans sa dimension matérielle et symbolique, spatiale et sociale, individuelle et collective. Il est important de considérer l'habitant comme un acteur, plus ou moins apte à mettre sur pied des stratégies – souvent défensives –, tout en conservant à l'esprit que cette capacité d'action est conditionnée par ses ressources mobilisables, ressources qui sont propres à chaque individu.

Cette dernière partie s'attachera donc à confronter la position des habitants et des usagers aux transformations des espaces anciens, afin de mettre en lumière la manière dont ces transformations affectent leur rapport à la ville. Pour cela, l'analyse de leurs modes d'habiter sera effectuée sous un angle dynamique, afin de comprendre ce qui est en jeu dans les permanences et les évolutions observées, aussi bien en ce qui concerne la fonction résidentielle qu'en ce qui concerne les activités, et principalement la fonction commerciale. Car l'ensemble des pratiques d'un individu dans un lieu définit son mode d'habiter ce lieu, notion sur laquelle

nous reviendrons dans le chapitre 5, ce qui suppose que la résidence n'est pas une condition unique de l'habiter. Cela suppose aussi que d'autres pratiques, comme les activités commerciales et touristiques, relèvent de l'habiter. « *Ainsi, comment peut-on distinguer les pratiques touristiques d'un lieu des pratiques des résidents ? [...] ne faut-il pas distinguer plusieurs manières de faire avec les lieux ? Par exemple, les touristes ne sont-ils pas à leur place dans des lieux constitués pour eux alors qu'ils sont considérés comme étant des "outsiders" par Relph (1976)<sup>236</sup> ?* » (Stock, 2004 : 7). La ville n'a pas le même sens pour ses résidents, ses commerçants, ses touristes, ses aménageurs, ses politiques du fait que ces groupes d'acteurs n'y ont pas les mêmes pratiques, et n'y projettent pas les mêmes actions pourrait-on ajouter. Les modes d'habiter la ville sont donc divers, à l'instar de la diversité de leurs pratiques et de leurs représentations.

La troisième partie de la thèse va s'attacher à mettre en évidence les particularités des modes d'habiter la ville des acteurs « ordinaires » que sont ses habitants et ses commerçants, et la façon dont ils réagissent face aux évolutions des quartiers anciens (mise en patrimoine, politiques de réhabilitation, mise en tourisme). L'objectif est de parvenir à une typologie des différents positionnements vis-à-vis de la patrimonialisation. Cette typologie devra prendre en compte, lorsqu'elles existent, les stratégies concrètes de « résistance » (Giroud, 2007) ou d'accompagnement du changement (notamment la façon d'en tirer bénéfice), les intérêts propres à chaque groupe (selon qu'ils sont aménageurs, investisseurs, petits commerçants ou habitants, et selon qu'ils sont propriétaires ou non de leur bien), leurs pratiques de la ville, de ses lieux, de ses ressources, et les représentations de chacun sur la ville et le patrimoine. L'intérêt de la comparaison dans ce cadre est de mettre en lumière les conditions propres à susciter ces différents positionnements, le contexte de la patrimonialisation n'étant pas le même à Harar et à Alep. Ces conditions sont les moyens d'action de l'État, la présence ou non de partenaires et de bailleurs de fonds, les atouts touristiques de la ville, le niveau de son économie locale, la stratification sociale de la vieille ville, la proportion de propriétaires, l'état de dégradation du bâti et des infrastructures.

---

<sup>236</sup> Relph E., 1976, *Place and Placelessness*, Londres, Pion.

## CHAPITRE 5

### HABITER LA VIEILLE VILLE

---

Les quartiers centraux anciens, lorsqu'ils deviennent patrimoine, sont en prise à de nouveaux investissements : symboliques avant tout (changement de statut, de valeurs, d'image, de discours), mais aussi économiques et politiques (ce qu'on a appréhendé par le prisme des projets de réhabilitation urbaine et des plans d'urbanisme des acteurs institutionnels et des projets portés par les investisseurs privés), et enfin pratiques par la présence et l'action des habitants et des usagers.

Afin de mener ce va-et-vient entre les changements produits par l'investissement des centres par la puissance publique, et la réaction de la population habitante à ces changements – résistance (cf. Giroud, 2007), accompagnement ou résignation – il est nécessaire d'interroger les pratiques et usages quotidiens de l'espace urbain de cette population ainsi que ses représentations. Ces pratiques ordinaires sont constitutives de leur « habiter », appréhendé à la fois dans le cadre résidentiel et dans le cadre urbain (du quartier, de la vieille ville). Il est utile de rappeler ici que les habitants sont des acteurs de premier plan de la ville en patrimonialisation notamment parce que l'habitat traditionnel a valeur patrimoniale dans les deux cas qui nous occupent. L'habitat est même un constituant essentiel du patrimoine de Harar et d'Alep. Par le fait qu'ils habitent le patrimoine, les résidents contribuent à le rendre vivant en éloignant le spectre de la ville-musée et ils sont les premiers acteurs de son entretien (ou de son manque d'entretien selon les cas), c'est-à-dire de son amélioration ou de sa dégradation (Gravari-Barbas, 2005).

On observe aujourd'hui une large ouverture du sens restrictif que la géographie française a tout d'abord attribué à l'« habiter », confondu avec le verbe résider, et désignant « *le fait d'avoir son domicile en un lieu* » (Théry, Brunet, 1993 : 250). Quand la résidence renvoyait à l'habitat dans sa forme construite (demeure, maison, logement), l'habiter recouvre, dans l'acception que nous retiendrons, les modes d'occupation d'un lieu (et non plus seulement d'une demeure) et « *les manières dont les individus pratiquent les lieux* » (Stock, 2004 : 1). Ce concept trouve son origine en France dès les années 1970 grâce à Armand Frémont, dans



son ouvrage *La région, espace vécu*, « l'espace vécu » signifiant à la fois l'espace des pratiques quotidiennes et l'espace des interrelations sociales. L'apport du concept d'habiter à la notion d'espace vécu, c'est la relation d'interaction entre l'individu et son environnement ou la dialectique habiter un espace / être habité par lui. Cette dialectique passe par le « placement », c'est-à-dire « *le processus par lequel chaque habitant construit sa propre place dans le monde et, ce faisant, se construit soi-même* » (Lazarrotti, 2006), qui permet la répétition des pratiques de l'espace habité et des habitudes qui participent à rendre cet espace familier : « *on se sent alors chez soi* » (Lazarrotti, 2006), les règles de fonctionnement du lieu ayant été totalement intériorisées à force de répétition.

Le questionnement sur l'habiter est donc multidirectionnel : il touche à la fois à la *manière* de pratiquer les différents lieux, à la *signification* des lieux ainsi pratiqués et aux *choix* faits par les individus de pratiquer tel ou tel lieu, c'est-à-dire leur rapport aux lieux. Il renvoie donc également au champ des représentations qui participent au rapport à l'espace des individus et des groupes. « *La question de l'habiter est donc fondamentalement une question de pratiques, associées aux représentations, valeurs, symboles, imaginaires qui ont pour référent les lieux géographiques* » (Stock, 2004 : 2). L'expression « pratique des lieux » a deux sources principales : la première est Michel de Certeau, pour qui le lieu devient espace à partir du moment où il est pratiqué (De Certeau, 1994) ; la seconde est de Benno Werlen<sup>237</sup> et concerne une « *pratique de l'ancrage dans le monde avec laquelle les sujets [...] se mettent en rapport avec le monde* » (cité par Stock, 2004 : 6).

Si nous retenons sans réserve que l'habiter concerne à la fois la manière de pratiquer l'espace et le sens des lieux, une précision doit être apportée à l'intentionnalité supposée par la notion de choix dans les pratiques. Cette intentionnalité opère bien sûr à différents degrés selon les ressources dont disposent les différents groupes d'acteurs. Dans le cas des habitants les plus précaires, disposant des revenus les plus modestes ou fragilisés par une émigration récente, l'intentionnalité des pratiques est tempérée par les contraintes : contrainte de vivre là faute de moyens financiers permettant la mobilité résidentielle, contrainte d'être déplacé ailleurs, contrainte de pratiquer la rue comme espace semi-privé à cause de l'exiguïté du logement etc. Il faut pourtant reconnaître à chacun sa marge de manœuvre, sans quoi toute recherche sur les modes d'habiter se vide de sens. Cette marge de manœuvre, intentionnalité ou capacité d'exercer des choix, transparaît en effet dans différents domaines : fréquentation des lieux de culte (églises, mosquées, tombeaux), des associations de quartier, choix de l'école des enfants et du marché où l'on se ravitaille ; investissement personnel dans le logement (agrandissement de la maison, travaux de rénovation, construction d'une pièce

---

<sup>237</sup> Werlen B. 1996, *Geographie globalisierter Lebenswelten*, *Österreichische Zeitschrift für Soziologie*, vol. 21, n°2 : 110.

supplémentaire, démarches auprès de la région pour la construction de latrines personnelles ou communautaires).

L'ensemble des pratiques d'un individu dans un lieu définit donc son mode d'habiter ce lieu. Ce chapitre six tentera d'analyser à la fois comment l'on est *de* la vieille ville, au sens où l'on y réside, et comment l'on est *dans* la vieille ville, au sens où l'on pratique ses espaces, dans l'objectif de saisir quel degré d'ancrage attachent les habitants aux quartiers anciens. Cet ancrage passe, nous le verrons, par la fonction résidentielle, la qualité des réseaux sociaux de voisinage, et les autres pratiques de la vieille ville, notamment commerciale.

## **1. MAISON, QUARTIER, VIEILLE VILLE, VILLE : ANCRAGE ET PARCOURS RÉSIDENTIELS**

Ce chapitre, et le suivant, sont fondés sur les résultats de l'enquête habitants réalisée en 2008 à Harar (de janvier à mars) puis à Alep (de mai à juillet), et dont la méthodologie a été détaillée dans le premier chapitre. L'objectif de l'enquête était de retracer le parcours résidentiel de chaque enquêté et de la famille habitant la maison d'une manière plus large et de décrire ses modes d'habiter, ce qui a induit un questionnement à la fois sur la maison, la durée et le statut d'habitation, mais aussi sur le quartier et sur la vieille ville, les pratiques et la durée de l'ancrage dans le quartier d'habitation. Les résultats de l'enquête nous permettent ici décrire la façon dont les familles interrogées *sont de* la vieille ville. Dans chaque maison enquêtée, c'est un adulte référent qui a été interrogé, parfois en compagnie de son époux ou épouse, d'un parent âgé ou d'un enfant adulte. Les questions ont ensuite porté sur le ménage dans son ensemble, c'est-à-dire sur l'ensemble des personnes, apparentées ou non, vivant sous le même toit.

Ces familles ont été choisies à Alep dans trois quartiers aux caractéristiques différentes : un quartier périphérique résidentiel de la vieille ville mêlé de petits commerces, qui ne possède aucun édifice monumental faisant figure d'attraction touristique et qui est de ce fait peu fréquenté par les visiteurs, et qui n'a pas fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du Projet de réhabilitation. Bab el-Hadid a simplement bénéficié comme l'ensemble de la vieille ville du programme de renouvellement des égouts et des canalisations d'eau et du repavage de ses rues. Les deux autres quartiers choisis, Jdeideh et Bab Qinnasrin, sont deux des trois premières *Action Areas* délimitées en 1998 dans le Plan de développement (cf.

chapitre 4) et ont à ce titre bénéficié d'un programme de réhabilitation, sur le plan social et sur le plan de l'embellissement de l'espace public, plus poussé. Jdeideh, au centre duquel se trouve la place Sahet el Hatab, est aujourd'hui un des quartiers dont la fréquentation touristique a connu la hausse la plus forte, et regroupe la majorité des hôtels et des restaurants installés dans de grandes maisons arabes restaurées. Bab Qinnasrin jouit de la proximité du souk traditionnel et de la présence de plusieurs attractions touristiques (khans, savonneries, ancien hôpital médiéval).

Les familles enquêtées ont été choisies à Harar dans quatre quartiers caractérisés par leur population (l'ethnie majoritaire), le style de maison (harari traditionnel ou non) et l'état général du bâti et des infrastructures sanitaires. Le *subqebele* 05, situé dans une zone topographiquement défavorable à cause de la pente, est un quartier majoritairement pauvre où l'habitat est précaire et très faiblement équipé (latrines, raccordement aux égouts, canalisations d'eau potable). Les maisons, habitées par une majorité de Oromos, sont pour la plupart des constructions en terre. Le *subqebele* 02 est au contraire caractérisé par la forte proportion de population hararie et de maisons traditionnelles qui sont en moyenne dans un bon état de conservation. Le *subqebele* 07, à majorité chrétienne Amhara, est un quartier densément peuplé et le type d'habitation y est mixte. Le *subqebele* 01 enfin est un quartier à majorité hararie, composée de maisons traditionnelles, et dans un état de conservation moyen.

## 1. 1. LES FAMILLES DANS LEURS MAISONS

### 1. 1. 1. Composition des foyers : la fréquence des familles élargies

**Tableau 26 : La composition des ménages enquêtés et la taille de leurs maisons à Alep et à Harar (2008)**

	Ménage : parents + enfants	Ménage : 3 générations ou +	Taille moyenne du ménage (nb de personnes)	Nombre de pièce moyenne de la maison
<b>Harar</b>	77%	23%	4,7	3
<b>Alep</b>	53,3%	46,7%	6,3	4

Total des entretiens à Harar : 61 ; total des entretiens à Alep : 45.

Tableaux en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

À **Alep**, plusieurs générations cohabitent le plus souvent. Sur l'ensemble des familles enquêtées, environ la moitié (24 foyers) se compose des parents et des enfants, l'autre moitié (21 foyers) étant élargie à plus de deux générations. Dans deux cas, quatre générations vivent

sous le même toit : la famille n° 12, résidente du quartier de Bab el-Hadid, se compose de douze personnes. L'arrière-grand-mère, veuve, vit dans sa maison avec un de ses fils et sa belle-fille, et ses six petits-enfants dont une petite-fille mariée qui vit avec eux avec son mari et ses deux enfants. Cette situation est rendue possible par la taille des maisons généralement vastes (4 pièces de vie en moyenne sur le total des maisons visitées). Dans le cas de cette famille, il s'agit d'une maison arabe, à cour, de sept pièces réparties sur deux étages : chaque couple dispose d'une chambre, ainsi que l'arrière-grand-mère, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants se répartissant dans les deux chambres restantes, les filles dans l'une, les garçons dans l'autre. Le cas de la famille n° 26 est un peu différent puisque cette famille de dix personnes s'est répartie sur les trois étages de la maison par noyaux familiaux. La maison est donc physiquement divisée, chaque étage étant pourvu des commodités nécessaires (cuisine, sanitaires), le premier étage possédant un accès privé, le rez-de-chaussée et le deuxième étage communiquant par le même escalier. Il s'agit d'une vaste maison à cour sur laquelle ont été construits deux étages supplémentaires et dont la cour est bâchée. Au rez-de-chaussée vivent la petite-fille, son mari et leurs trois enfants ; au premier, les grands-parents ; au second, les frères du grand-père, son épouse et un de leurs fils.

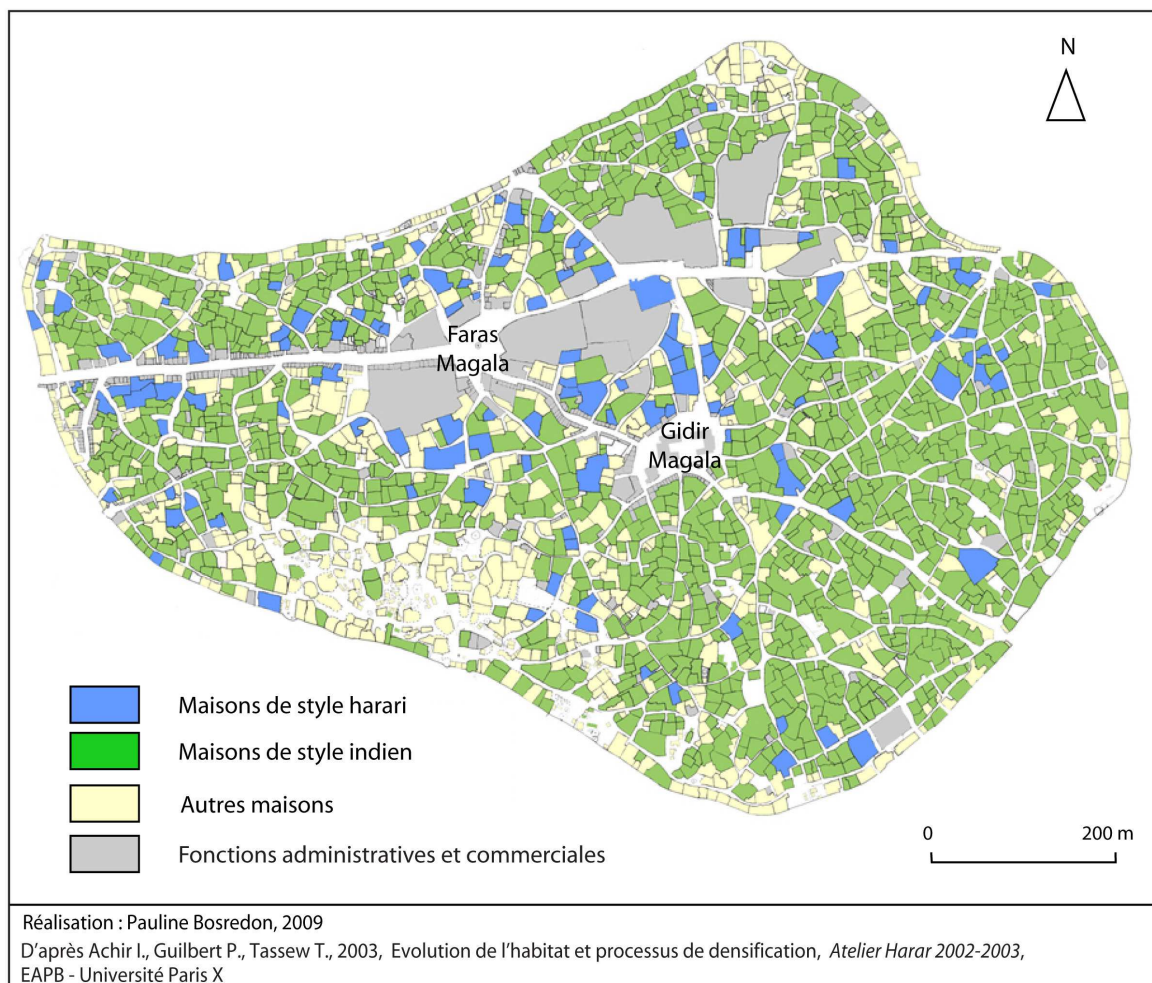
Cette cohabitation est souvent contrainte par la difficulté d'accès à l'achat immobilier (cf. chapitre 6, point 2). Le résultat en est souvent le réaménagement interne des maisons, qui subissent des transformations à mesure que la famille s'agrandit et que de nouveaux noyaux familiaux se forment à l'intérieur du foyer, par exemple lorsque le fils aîné se marie et que son épouse vient s'installer avec lui sous le toit parental. Il n'est pas rare que ces couples demeurent dans la maison familiale à la naissance du premier enfant, voire à beaucoup plus long terme. Toutefois, la plupart espèrent être rapidement en capacité de déménager. Il ressort des entretiens une envie d'indépendance, exprimée surtout par les femmes, et de déménagement. À **Harar**, le cas des familles élargies est beaucoup moins fréquent (14 familles sur 61 interrogées), et en règle générale les familles sont moins nombreuses qu'à Alep (une moyenne de 4,7 personnes à Harar, contre une moyenne de 6,3 personnes à Alep). Les maisons sont également en moyenne plus petites (3 pièces en moyenne sur l'ensemble des familles enquêtées) et la densité d'occupation des logements élevée.

### 1. 1. 2. Les différents types de logement

La **cour**, plus ou moins close et fermée aux regards de la rue, est une constante à Harar et à Alep dont elle est l'un des points communs, malgré des traits architecturaux traditionnels sensiblement différents dans l'une et l'autre ville. Si les maisons arabes à cour sont le modèle de logement encore le plus répandu dans la vieille ville d'Alep, il n'en est pas de même à Harar où, sur 61 familles enquêtées, trente-deux vivent dans une maison de type harari, sept

dans une maison de type indien ou mixte (c'est-à-dire que la maison possède des traits caractéristiques à la fois du style harari et du style indien) et vingt-deux dans une maison sans style particulier, simple case de terre et de tôle ondulée la plupart du temps. Les différents style de maison correspondent à Harar à des types de construction bien identifiés qui seront décrits plus loin. D'après l'Atlas de Harar (Mohamud *et al.*, 2006), la vieille ville compte 1809 maisons traditionnelles hararies (sur un total de 5115 unités de logement au total<sup>238</sup>).

**Carte 41 : Les différents types de maisons dans le Jugol (Harar)**



### La maison à cour alépine

La maison arabe traditionnelle possède en commun avec la maison hararie deux traits majeurs : la distribution en impasses qui constituent des espaces semi-privés et les murs aveugles sur la rue, toute l'activité de la maison étant tournée vers la cour intérieure. Comme

<sup>238</sup> Berhane T., 1997, *Problems and Prospects of Sanitation in Harar Town*, Ministry of Works and Urban Development : 7.

à Harar, les maisons sont construites en pierre et sont pourvues de toits plats pouvant servir de terrasses. Les variantes tiennent ensuite à la position sociale de la famille : les maisons les plus modestes ne comportent qu'une ou deux pièces aux destinations multiples selon l'heure de la journée quand les plus riches peuvent être de véritables palais, encadrant la cour sur quatre côtés et plusieurs niveaux. Dans ces maisons, les pièces sont différenciées, et il est fréquent qu'elles soient distribuées par deux ou trois cours intérieures.

**Photo 39 : Impasse dans le quartier de Bab Qinnasrin (Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

Les murs sont hauts et aveugles mis à part quelques fenêtres étroites et hautes pourvues de barreaux. Au-dessus de la porte sur la gauche de l'image, la Ka'aba a été dessinée au pochoir, signe qu'un membre de la famille est récemment rentré du pèlerinage à la Mecque.

**Photo 40 : Cour intérieure de la maison n°24 (Jdeideh, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

Grande maison de Jdeideh, avec deux cours en enfilade. La seconde est pourvue d'un sol dallé et décoré, et d'une pièce ouverte par trois arches sur la cour

**.Photo 41 : Cour intérieure et escalier de la maison n°23 (Jdeideh, Alep, 2008)**

© Pauline Bosredon

Maison de dimension et de confort plus modestes, qui s'étend sur deux côtés de la cour. Un escalier permet de monter au premier étage. La cour est comme souvent très végétalisée.

**À Harar : le principe du compound**

Le compound (ge abad en harari), terme anglais que l'on peut traduire imparfaitement par « enclos » en français, est une notion importante à Harar. Avant le gouvernement du Derg et la nationalisation des terres, le compound ou ge abad était un espace clos par un mur et regroupant plusieurs unités de logement dont une maison principale sur le modèle architectural harari et des « blocs » supplémentaires, juxtaposés ou non à la maison, construits au fil du temps et de l'agrandissement de la famille. Le ge abad regroupait donc les membres d'une seule et même famille, élargie la plupart du temps. La nationalisation ayant entraîné l'expropriation des propriétaires de plusieurs maisons, tous les logements construits autour de la maison hararie principale (restant généralement entre les mains de son propriétaire) sont devenus des logements de qebele et ont été loués par l'Etat à de nouvelles familles.

**Photo 42 : Cour du *compound* de la famille n°14 (SQ 02, Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon

Le *compound* est divisé en deux parties par une porte en fer visible à l'arrière-plan de la photo. La maison hararie est le bâtiment qui se trouve sur la gauche, sa façade est peinte en blanc et bleu, et elle possède une porte en bois ouvragé.

Le *compound* n'est donc plus aujourd'hui l'unité de vie de la famille, mais un espace de cohabitation de plusieurs familles, la mise en commun des aménités comme la cuisine, le robinet de distribution de l'eau courante ou les latrines, pouvant demeurer dans certains cas. Dans l'exemple de la famille n°31, le jeune couple (23 et 28 ans) vit dans une maison hararie qui appartient à la mère de l'épouse, qui vit avec eux, dans un *compound* constitué de cinq logements. Le grand-père était, avant la nationalisation par le Derg, propriétaire de l'ensemble des maisons ; quatre d'entre elles sont aujourd'hui louées par le *qebele* à des familles qui n'ont pas de liens de parenté entre elles. Le *compound* est équipé d'un accès à l'eau courante, utilisé par les cinq familles qui s'en partagent le coût (environ dix birrs par mois, soit deux birrs par famille). Comme partout dans le Jugol, la quantité d'eau disponible ne permet pas un approvisionnement en permanence, ce qui oblige les habitants du *compound* à remplir un réservoir qu'ils possèdent en commun une fois par semaine. Les latrines, une simple fosse dissimulée derrière une petite clôture végétale, sont également partagées. Cette fosse a été creusée grâce à une aide financière de la municipalité, mais les opérations d'entretien (vidange de la fosse lorsqu'elle est remplie) sont à la charge des familles du *compound*.

Le cas de la famille n°52 est similaire dans l'entraide et le partage des charges communes qu'il impose : la maison, de type harari, est habitée par trois sœurs qui en font un usage commercial de maison d'hôte et ont à cette fin réalisé de nombreux travaux (notamment la construction d'une extension latérale pour y aménager une véritable salle de bain équipée d'un ballon d'eau chaude). Le père des trois sœurs était avant le Derg propriétaire de cette maison située au fond du *compound*, et de deux petits blocs supplémentaires construit à l'entrée. Ces deux pièces sont aujourd'hui louées par le *qebele* à une autre famille. Les deux familles ont dans ce cas été capables de s'entendre pour partager le coût de la construction d'un système d'évacuation de leurs eaux usées vers l'extérieur du *compound*, système par la suite raccordé au réseau général des égouts par la municipalité. Le coût de l'accès à l'eau courante est également partagé. Les trois sœurs essaient pourtant de récupérer l'usage de ces deux pièces : elles ont entrepris des démarches qui n'ont pour l'heure toujours pas abouti afin de faire rétablir leur titre de propriété, à la faveur de la récente loi sur la privatisation (cf. chapitre 7). À défaut de recouvrer leur bien, leur projet est d'en obtenir la location auprès du *qebele* afin de le restaurer et d'agrandir ainsi la maison d'hôte.



**Photo 43 : La maison d'hôte 1 (SQ 06, Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon

Photo prise du premier étage de la maison d'hôte qui se situe au fond du *compound*. De part et d'autre de la cour, des extensions ont été bâties. Sur la droite, en hauteur, le réservoir qui permet à la famille de disposer d'eau en permanence. À l'entrée du *compound*, derrière les fleurs, se trouvent les deux maisons de *qebele* occupées par l'autre famille.

**Photo 44 : La maison d'hôte 2 (SQ 06, Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon

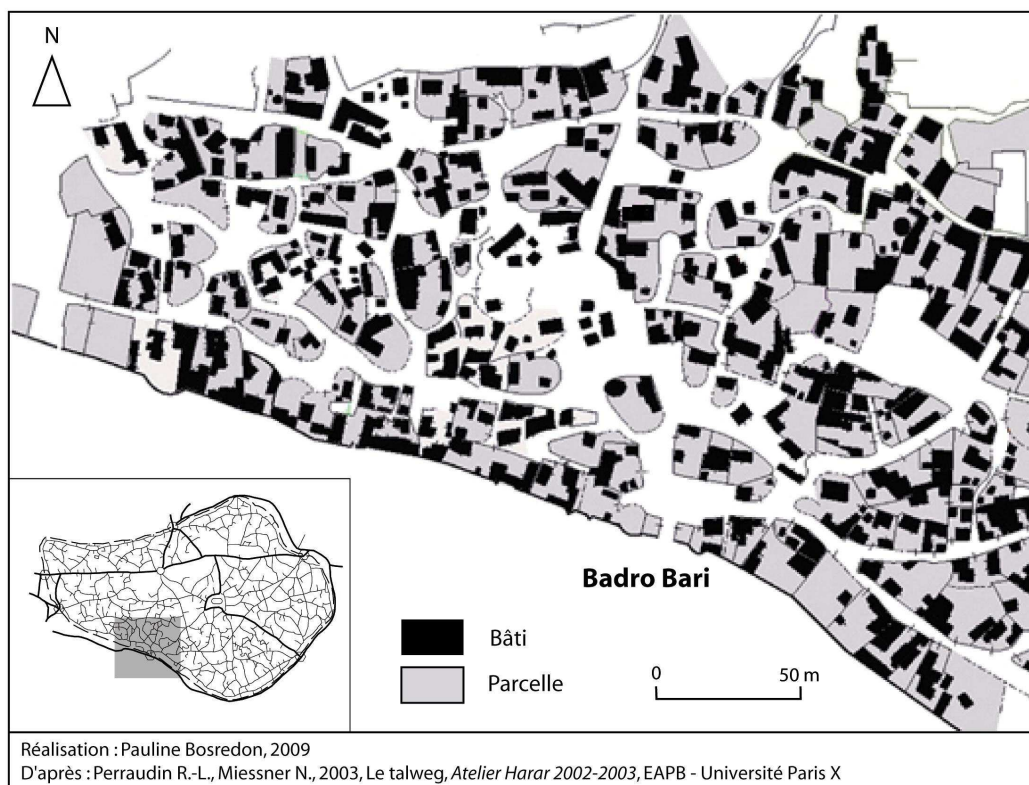
Première partie du *compound* où se trouvent les maisons de *qebele* confisquées à leur propriétaire sous le Derg et aujourd'hui occupées par une autre famille.

La cohabitation de ne se déroule pas toujours dans ce climat d'entraide ou au minimum de partage et de mise en commun. L'enquêté de la famille n°42, locataire du *qebele*, raconte ainsi qu'il avait construit des latrines à côté de sa maison qui en était dépourvue, mais que ces dernières ont été démolies par les propriétaires de la maison voisine qui ont bâti à la place une extension leur servant de cuisine.

Le *compound* n'a par ailleurs pas toujours une forme strictement fermée, et dans certaines zones il n'existe pas. On trouve ainsi dans le Jugol des exemples de *compounds* ouverts sur l'espace public, regroupant dans ce cas non pas de maisons de type harari, mais plus souvent des maisons en terre de construction plus récente. Les parcelles sont en effet dans certains quartiers du Jugol très peu dessinées, à cause de la topographie. C'est le cas dans le *subqebele* 05, localisé dans une zone dite de talweg, c'est-à-dire fortement sujette au ruissellement des eaux. Cet espace constitue un secteur d'habitat précaire et insalubre, sous-équipé en ce qui concerne l'accès à l'eau et la présence de latrines, dont les parcelles sont mal définies voire inexistantes et les limites entre espace public et espace privé de ce fait très floues. Rues et

espaces vides se confondent, et les parcelles lorsqu'elles sont matérialisées, le sont par des clôtures légères généralement végétales. Nous sommes loin dans ce quartier de la notion de *compound*, les clôtures isolant l'espace privé de chaque maison lorsqu'elles existent.

**Carte 42 : Le parcellaire dans le talweg (SQ 05, Harar)**



**Photo 45 : Le talweg, une zone peu dense et végétalisée (SQ 05, Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

### La maison hararie et ses variantes

On compte dans le Jugol 793 maisons hararies bien conservées et 1083 maisons légèrement ou plus sévèrement transformées<sup>239</sup>. Les **maisons hararies**, que l'on appelle *ge gar* (littéralement, « maison de la ville »), sont formées de plusieurs unités d'habitation, séparées ou juxtaposées, regroupées autour d'une cour intérieure fermée. Le bloc principal comprend trois pièces au rez-de-chaussée et une pièce à l'étage : ce plan est resté le même dans les maisons hararies les plus récemment construites. Les espaces de services, les toilettes et la cuisine sont situés à l'extérieur, dans la cour. Ils sont généralement accolés au bloc principal, mais on ne communique de l'un à l'autre que par la cour. C'est en effet le lieu le plus important de la maison : elle est séparée et isolée de la rue par un mur équipé d'une porte. La cour regroupe plusieurs activités variées (cuisine, lavage du linge, vannerie), toutes exécutées par les femmes.

**Photo 46 : La Ge gar (famille n°61, SQ 01, Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

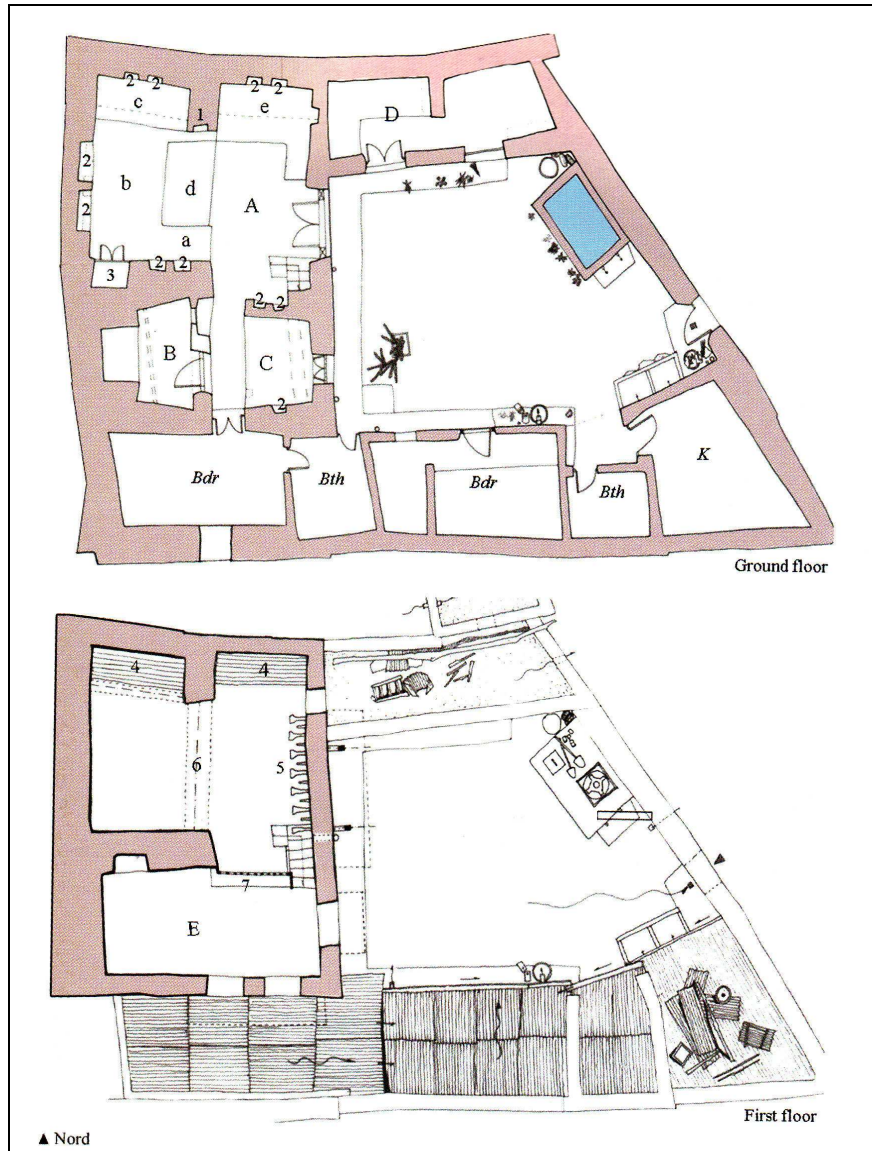
Le *gidir gar*, littéralement la “grande maison”, est la principale pièce de réception de la maison. L'entrée se fait par une porte haute et large, décorée la plupart du temps et qui est traditionnellement le reflet de la position sociale de la famille. Ces anciennes portes, constituées de doubles battants en bois, fabriqués d'une seule pièce et sculptés, ne sont pas visibles de la rue, mais seulement de la cour.

L'espace intérieur de la grande pièce est occupé presque entièrement par des banquettes que l'on nomme *nadaba*. Au nombre de cinq, elles constituent un assemblage hiérarchique de sièges, tant pour les visiteurs que pour les membres de la famille. Elles sont

<sup>239</sup> Cf. Workshop JCHCO / Musée Rimbaud, Harar, 20 février 2008.

traditionnellement peintes en rouge, couleur qui rappelle symboliquement les morts de la bataille de Chalenko lors de laquelle Ménélik conquiert Harar.

**Figure 7 : Le plan typique de la maison hararie**



Source : Revault, Santelli, 2004a : 97 ; Relevé: Alessandri R.  
 La maison Wober, maison harari traditionnelle. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage  
 A : *Gidir Gar* (pièce principale) ; a, b, c, d, e : *Nadaba* (banquettes)

**Photo 47 : La *Gidir Gar* et les *nadaba* (SQ 01, Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon

### La maison indienne

Le second type de maisons que l'on peut trouver à Harar est de style indien ; il s'agit surtout de grosses maisons partagées par plusieurs familles. Harar a accueilli de fortes populations indiennes commerçantes qui se sont installées en important certains éléments architecturaux, d'où l'apparition de maisons de style mixte, lorsqu'il s'agit de maisons de type harari agrandies et transformées par une famille indienne, ou de style purement indien. Le trait dominant de cette architecture est la véranda en façade qui se matérialise par des balcons et des galeries de bois ouvragé sur la façade principale face à la rue ou à la cour intérieure. Il s'agit de simples rectangles recouverts d'un toit et elles sont généralement plus hautes que les maisons harari. Rappelons la maison « Rimbaud » et la maison « Ras Téféri » qui fut habitée par le futur empereur Hailé Sélassié à Harar (cf. photo chapitre 4, point 2. 2. 4.).

**Photo 48 : Maison mixte hararie-indienne (maison n°38, SQ 02, Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon

Dans le cas de cette maison, un premier étage a construit sur la maison hararie, étage équipé d'un balcon de bois. A l'intérieur, au rez-de-chaussée, la maison a conservé tous les éléments architecturaux de la maison hararie.

## La maison en terre

Un certain nombre de maisons du Jugol n'ont pour finir aucun trait architectural caractéristique, hormis celui d'avoir été construit rapidement avec des matériaux non onéreux. La plupart sont intégralement en terre, et couvertes de tôle ondulée. Plus ou moins grandes, ces maisons ont pour caractéristique d'être à géométrie variable, facilement agrandies lorsque le terrain le permet d'une pièce contiguë supplémentaire.

**Photo 49 : Une maison en terre du Jugol (exemple 1, maison n°47, SQ 05, Harar, 2008)**



Trois personnes vivent dans cette maison constituée d'une pièce unique : la jeune femme de la photo, qui était enceinte en février 2008, son mari et son beau-père. Toutes les activités se déroulent dans ces conditions à l'extérieur (cuisine, linge...). La maison, située dans le quartier de Bedro Beri, n'appartient pas à un *compound* clôt, et ne bénéficie d'aucune commodité (pas de latrines ni d'accès à l'eau courante). Toit en tôle ondulée.

© Pauline Bosredon

**Photo 50 : Une maison en terre du Jugol (exemple 2, maison n°50, SQ 05, Harar, 2008)**



Six personnes (les parents et leurs quatre enfants dont un nouveau-né en février 2008) vivent dans cette maison composée de deux pièces, faiblement éclairées par la porte (pour la première) et une petite fenêtre (pour la seconde). Ils ne disposent ni de latrines, ni d'accès à l'eau courante. Toit en tôle ondulée.

© Pauline Bosredon

### 1. 1. 3. La transformation des maisons

Les maisons subissent des travaux d'entretien qui vont parfois à **Alep** jusqu'à des transformations radicales. Cela est lié au fait que la majorité des occupants sont propriétaires (cf. point 2 sur les statuts d'occupation) et que la réglementation n'est pas toujours suivie à la lettre, tout comme les demandes d'autorisation sont parfois oubliées.

Tous déclarent effectuer les travaux d'entretien annuels obligatoires pour que la maison ne se dégrade pas : refaire les peintures, entretenir le toit terrasse... Mais une foule de petits travaux pourtant interdits sont effectués sans autorisation : ainsi le remplacement du dallage ancien des cours par un carrelage moderne, l'installation de faux plafonds pour éviter d'entretenir les plafonds en bois d'origine, le placage de carrelage sur les murs à l'intérieur des pièces pour lutter contre le problème de l'humidité (ce qui ne risque pas pourtant de résoudre un problème structurel d'humidité, mais bien de dégrader plus encore les murs).

**Photo 51 : Fermeture partielle de l'iwan pour l'aménagement d'une chambre (maison n° 35, Jdeideh, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

On observe à **Alep** plusieurs cas de figure menant à une transformation de la maison dont l'objectif peut-être soit l'agrandissement (par la construction d'une pièce supplémentaire), soit la division. La construction d'une pièce supplémentaire s'opère la plupart du temps sur le toit-terrasse, avec des matériaux légers, moins fréquemment dans la cour. La couverture de la cour peut être une première étape vers l'agrandissement, étant donné que l'opération est réversible (il s'agit la plupart du temps d'une simple bâche) et donc autorisée.

**Photo 52 : Salle de bain construite sur le toit (maison n° 9, Bab el Hadid, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

La division pure et simple de la maison en deux voire trois parties est réalisée par la construction d'un mur qui coupe la cour en deux. Ce genre de division a lieu lorsque la maison est héritée par plusieurs familles qui ne souhaitent ou ne peuvent cohabiter.

**Photo 53 : Maison divisée en trois parties - 1 (maison n° 8, Bab el Hadid, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

**Photo 54 : Maison divisée en trois parties - 2 (maison n° 8, Bab el Hadid, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon



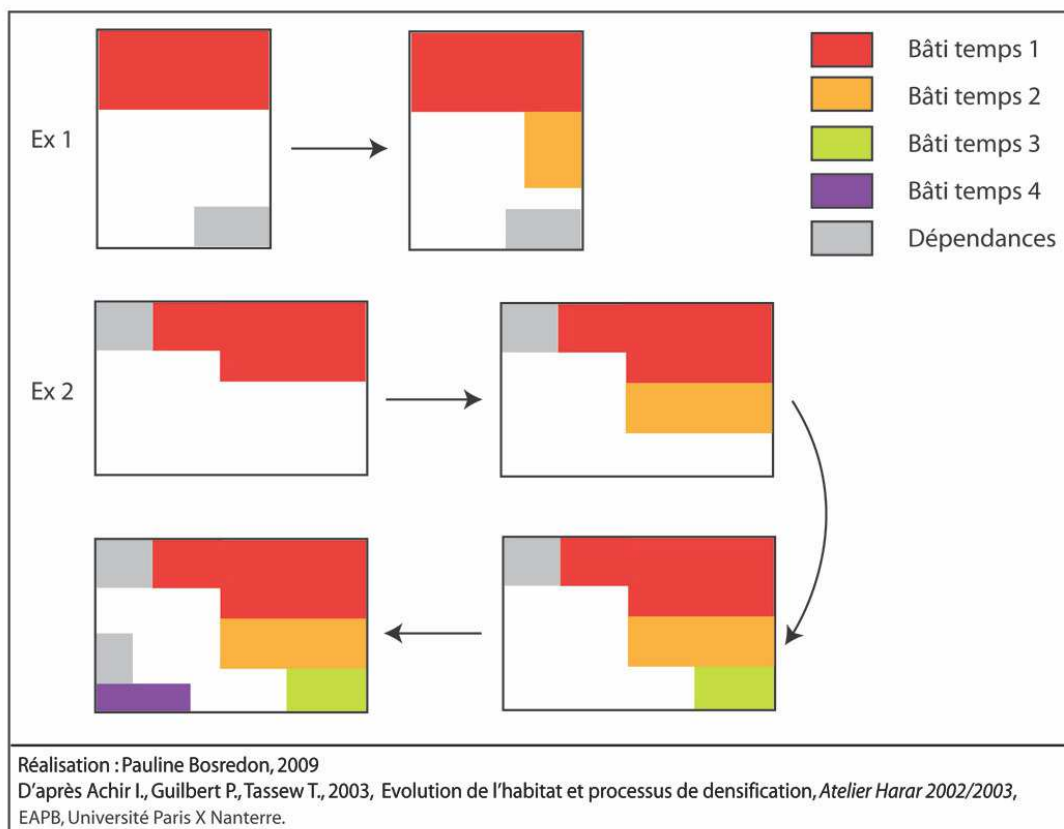
La maison n°8 est une grosse maison arabe qui a été divisée entre 3 familles : « *quand j'étais petit* [l'enquêté est un homme de 70 ans environ qui vit avec sa femme, son fils, sa belle-fille et ses sept petits-enfants dans quatre pièces], *ma famille occupait toute la maison. Quand je me suis marié, j'ai occupé une partie de la maison (où je suis encore aujourd'hui), et l'autre est resté pour mes parents. Quand mes parents sont morts, c'est ma sœur qui a gardé leur partie. Quand le fils de ma sœur s'est marié, ils ont divisé leur partie en deux et mon neveu s'est installé avec sa femme et ses enfants dans une partie à lui*<sup>240</sup>. » Il y a donc trois logements distincts : le sien, celui de sa sœur et celui de son neveu. C'est assez courant dit-il de procéder ainsi, et souvent le partage est décidé par les parents, par contrat avant leur mort, afin d'éviter les querelles d'héritage.

Il convient toutefois de garder à l'esprit que ces modifications de l'aspect originel des maisons sont aujourd'hui interdites par la loi dans la vieille ville classée. La plupart de ces transformations ont été réalisées il y a longtemps (avant le classement) et dans certains cas ont entraîné des poursuites. Certains propriétaires ont le projet encore aujourd'hui de construire une pièce supplémentaire, mais ils reconnaissent dans le même temps que la chose est interdite par la législation surveillée par le DOC.

À **Harar**, on observe une densification des parcelles par ajout de pièces bâties dans des matériaux plus ou moins « durs » à l'intérieur du *compound*. C'est la nationalisation des terres (ajoutée à la hausse de la population) qui a en partie favorisé dans les années 1980 cette densification des parcelles : dans celles où un seul propriétaire possédait plusieurs maisons, de nouvelles familles sont arrivées dans les maisons désormais louées à bas prix par le *qebele* : la densité d'habitat s'est donc rapidement accrue et avec elle le besoin de nouveaux logements ou d'agrandissement des maisons existantes. Les maisons hararies sont composées traditionnellement d'un seul bloc à deux étages, avec escalier intérieur et étage de petite dimension. On leur a parfois adjoint de nouveaux blocs d'habitation sur les côtés.

---

<sup>240</sup> Entretien réalisé le 10 juin 2008 (Bab Qinnasrin, Alep)

**Figure 8 : Schéma de densification des parcelles du Jugol**

En ce qui concerne les maisons de terre et de tôle : les occupants ont souvent construit de nouvelles pièces au gré de leurs besoins et selon la place disponible (par exemple une deuxième chambre ou une cuisine).

**Photo 55 : Maison hararie du Jugol transformée avec des matériaux modernes (SQ 06, Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

Ce type de transformation est aujourd'hui interdit. Lors du workshop organisé au Musée Rimbaud le 20 février 2008, le vice-directeur du JCHCO prenait l'exemple de cette maison pour justifier l'urgence d'un inventaire des maisons hararies et d'une réglementation stricte les concernant.

Aujourd'hui, depuis le classement, la politique est à la dédensification de la vieille ville, du moins dans les discours des acteurs institutionnels. Les nouvelles constructions sont interdites, de même que l'utilisation de matériaux modernes (on pense notamment à la tôle ondulée et aux portes métalliques qui ont largement remplacé les traditionnelles portes en bois).

## 1. 2. ANCRAGE DANS LA MAISON ET LE QUARTIER

Afin de comprendre le degré d'investissement des habitants dans leur maison et dans leur quartier en général, leurs réactions face à la réhabilitation, à la mise en patrimoine et à la mise en tourisme, et ce sentiment *d'être du lieu* que l'on perçoit dans leurs réponses à la question « qu'est pour vous le patrimoine de votre ville ? », il est nécessaire d'orienter l'enquête sur l'ancrage de la famille dans la maison et dans le quartier. Nous avons choisi de « mesurer » cet ancrage par la durée d'occupation de la maison, ou la durée de vie dans le quartier, la mobilité des familles et les raisons qui les ont poussées à s'enraciner de manière durable dans une maison et un quartier, ou au contraire qui les ont menés à déménager. Il faut également se pencher sur les statuts d'occupation des maisons, puisque nous faisons l'hypothèse que le fait d'être propriétaire ou d'être locataire (pour généraliser les statuts à ces deux grandes catégories qui ne sont pas exhaustives, nous le verrons), le fait d'avoir ou non hérité de son logement, et le fait de vivre ou non dans une certaine sécurité résidentielle influe sur le comportement des habitants face au lieu qu'ils habitent et sur leurs stratégies pour faire face aux transformations du quartier, éventuellement en profiter, y demeurer ou en partir etc.

### 1. 2. 1. Durée d'occupation et mobilité des familles

#### Les origines de la famille

**Tableau 27 : Les origines des familles enquêtées à Harar et à Alep**

	Parents natifs de la ville	Un des parents né ailleurs	Les deux parents nés ailleurs
Harar	73,8%	16,4%	9,8%
Alep	82,2%	13,3%	4,5%

Total des entretiens à Harar : 61 ; total des entretiens à Alep : 45.

Tableaux en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

Dans les 61 foyers enquêtés à **Harar**, une question a porté sur les origines de la famille. Il était demandé à la personne interrogée (le plus souvent la mère ou le père de famille, lorsque ce dernier était à la maison) où sont nés l'ensemble des membres de la famille. Dans les trois quarts des cas, toute la famille est née à Harar (parents et enfant). Il ne s'agit pas forcément de Hararis et certains ont précisé depuis combien de générations la famille était installée à Harar. Il s'agit en effet surtout de familles Amharas, arrivées dans le Hararghé à l'époque de Hailé Sélassié, depuis au moins trois générations.

Dans dix des foyers enquêtés, un des deux parents est né ailleurs qu'à Harar. Pour environ la moitié d'entre eux, il s'est agi d'une émigration de travail depuis les régions du Welo ou du Guraghe. D'autres viennent de la campagne de l'Oromiya, et sont nés à proximité de Harar, et pour certains d'entre eux ont conservé des champs et une activité agricole bien que la famille se soit implantée dans la ville.

Enfin, dans six cas, les deux parents sont nés ailleurs et se sont ensuite installés à Harar, soit enfants, soit à l'âge adulte. La plupart sont des Oromos, nés dans la campagne proche. Une famille, venue de l'Ogaden, s'est réfugiée à Harar au moment des révoltes qui ont secoué la région Somali. Une autre, venue d'Addis, est en fait composée de Hararis installés dans la capitale et qui ont fait le choix de revenir vivre à Harar.

À **Alep**, seules huit familles sur les quarante-cinq interrogées ont un parent ou les deux qui ne se dit pas Alépin. Dans deux cas, les familles n° 9 et 13 du quartier de Bab el-Hadid, il s'agit d'une immigration récente à Alep. La famille n° 9 (visitée et interrogée le 10 juin 2008) est constituée de cinq personnes : les parents (la mère a trente ans environ), et leurs trois enfants. Elle vient de 'Azaz, un village à la frontière turque. Ils sont arrivés dans cette maison il y a 8 ans. Son oncle travaillait avec le père de son mari : c'est de cette façon qu'elle a rencontré son futur époux et qu'ils se sont mariés. Toute la famille de son mari vient d'Aberq, un village à une demi-heure d'Alep, mais ils ont fait leurs études à Alep et ils y vivent tous aujourd'hui. Ils ne retournent à la campagne que l'été. Elle, en revanche, a toujours de la famille à 'Azaz, notamment ses deux sœurs. Ses grands-parents maternels y étaient paysans et son père boucher.

La famille n°13 est affiliée à la famille n° 9 : les deux pères de famille sont frères. La mère quant à elle est originaire de Marj Dabeq, dans la campagne d'Alep. Cela fait seulement quatre ans qu'ils habitent à Alep : ils résidaient auparavant à Raqqa, dans l'est de la Syrie, et ont déménagé pour suivre le père de famille fonctionnaire qui était muté. Leur belle-fille qui vit avec eux vient de 'Azaz ; elle est donc elle aussi originaire d'un village de la campagne.

En ce qui concerne les autres familles affichant une origine extérieure à Alep, il s'agit de personnes arrivées très jeunes à la ville. Tous sont venus avec leurs parents, contraints par

l'emploi (ou la recherche d'emploi) du père. Dans deux cas enfin, la personne interrogée (la mère de famille) s'est dit Arménienne bien qu'elle soit née à Alep : il s'agit des familles 24 et 35, toutes deux familles arméniennes d'origine venues de Turquie à l'époque des grands-parents aujourd'hui décédés.

Le discours de certains acteurs institutionnels et de certains habitants sur la **transformation sociale** du quartier à cause de l'arrivée massive de Syriens venus de la campagne alentour semble donc à relativiser. « *La vieille ville n'est pas restée une vieille ville. Je voudrais déménager d'ici, car les meilleures familles sont parties de ce quartier. Elles ont été remplacées par des villageois, qui sont moins cultivés. Le quartier a changé. J'aime ma maison mais pas les nouveaux arrivants. Avant, il y a 25 ans, tout le monde se connaissait : quand un étranger entrait dans le quartier, on lui demandait où il se rendait. Aujourd'hui, ce n'est plus comme ça. Je sens bien que ça a changé*<sup>241</sup>. » Sans chercher à interroger des familles dont l'ancrage familial dans le quartier remonterait à plusieurs générations, nous n'avons en effet rencontré que huit familles venues de l'extérieur, et en réalité seulement six si l'on excepte les familles Arméniennes. Un autre témoignage d'une femme vivant à Jdeideh depuis 43 ans (date de la naissance de son deuxième enfant) apporte un éclairage différent à cette question : « *Tous les voisins du quartier sont restés les mêmes : quand les parents meurent, les enfants héritent et s'installent dans la maison à leur tour. Il n'y a pas eu de maison vendue à de nouveaux arrivants*<sup>242</sup>. »

La situation de Harar est légèrement différente car l'ensemble de la population résidente est installée dans le Jugol depuis plusieurs générations, la différence se jouant davantage sur l'appartenance ethnique (sur l'ensemble des familles interrogées, la moitié sont Hararies, et les autres se répartissent à peu près à parts égales entre Oromos et Amharas).

**Tableau 28 : La répartition ethnique des familles enquêtées à Harar (2008)**

Ethnie	
Harari	47,7%
Oromo	18%
Amhara	26,8%
Guragué	4,5%
Autre	3%

Total des entretiens : 61 ; tableau en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

<sup>241</sup> Entretien réalisé le 10 juin 2008 dans le quartier de Bab el-Hadid à Alep (famille n° 7). Le propos est à nuancer d'autant plus que le jeune homme interrogé n'a que 24 ans, et qu'il ne peut avoir vraiment fait lui-même l'expérience de la transformation sociale de son quartier. Il est plus probable qu'il énonce un discours ambiant, répété ici ou là, sans trop en connaître le fondement.

<sup>242</sup> Entretien réalisé le 31 juin 2008 avec la famille n° 32 (Jdeideh, Alep).

## Durée d'occupation dans la maison, logement antérieur et raisons de la mobilité

**Tableau 29 : Les durées d'occupation à Harar et à Alep**

	Héritage	> 20 ans	11-20 ans	6-10 ans	≤ 5 ans
Harar	40%	16,5%	9,8%	13,1%	13,1%
Alep	31,1%	33,3%	13,3%	6,7%	15,6%

Total des entretiens à Harar : 61 ; total des entretiens à Alep : 45.

Tableaux en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

Il y a 5 non réponses parmi les 61 enquêtés à Harar, ce qui explique que le total des pourcentages est inférieur à 100.

On constate à **Harar** une forte proportion de logements hérités de la génération précédente, qu'il s'agisse de maisons détenues en propriété privée ou de maisons louées au *qebele* (à l'Etat), qui se transmettent (cf. point 2 sur les statuts d'occupation) peu ou prou de la même manière. 24 familles, soit plus d'un tiers, disent en effet avoir hérité de leur logement (c'est-à-dire qu'au minimum les parents d'un adulte de la famille y vivaient avant lui). Les durées d'occupation des autres familles s'échelonnent ensuite : pour dix d'entre elles, elle sont supérieures à vingt ans, et seulement pour huit inférieures à cinq ans.

La proportion de maisons héritées est moindre à **Alep** (quatorze maisons sur quarante-cinq soit environ un tiers) et égale au nombre de maisons détenues depuis au moins vingt ans (quinze maisons). Ce dernier groupe de familles a pour caractéristique commune de s'être souvent installé dans la maison au moment du mariage des parents, parfois après une courte période de vie chez les parents de l'époux. C'est le cas de la famille n° 25 (Jdeideh), qui a acheté sa maison il y a trente ans après le mariage du couple ou de la famille n° 41 (Bab Qinnasrin), composée d'une femme d'environ 70 ans qui s'est installée dans cette maison il y a plus de cinquante ans, après son mariage, et de son fils. Aujourd'hui, son mari est mort et elle vit seule avec son fils de cinquante ans. Elle souhaite, lorsque ce dernier se mariera, qu'il reste vivre dans la maison familiale avec son épouse. Le cas des familles n° 28 (Jdeideh) et n° 39 (Bab Qinnasrin) est un peu différent : dans les deux cas, la maison était la maison familiale de l'un ou l'autre des époux qui a racheté les parts de ses frères et sœurs à la mort des parents. *« Moi je vis dans cette maison depuis soixante ans : mon père avait acheté cette maison à une famille qui travaillait dans le coton. C'était difficile d'acheter à l'époque. Mes parents avaient un locataire, qui est devenu mon mari. On a racheté la maison avec mon mari à ma mère et à mes frères à la mort de mon père. Avant, nous partageons tous la maison. Il est courant de racheter les parts des frères et sœurs en cas d'héritage quand on en a les*

*moyens, mais il n'était pas facile de convaincre tout le monde ! J'avais une grande famille, mais ça va diminuer. J'ai eu neuf enfants, et j'ai vécu dans cette maison avec mes enfants et mes beaux-parents. Mais la plupart de mes enfants sont aujourd'hui partis vivre ailleurs<sup>243</sup>. »*

Si l'on analyse maintenant les **raisons du choix du quartier** pour les familles qui ont déménagé au cours de leur parcours (on excepte donc les familles ayant hérité de la maison de leurs parents), trois grands cas de figures se présentent. Le plus courant est de choisir **le quartier où l'on a grandi, où continuent de vivre les membres de sa famille**. C'est le cas en ce qui concerne la jeune femme n° 4, seconde épouse et également cousine du sheikh (n° 3), qui dit s'être installée dans cette maison après son mariage il y a vingt ans, alors qu'elle habitait auparavant à deux rues de là. Elle et le sheikh appartiennent à une famille implantée de longue date dans le quartier de Bab el-Hadid où ils possèdent de nombreux biens immobiliers. *« Je suis né dans la maison de famille, à côté d'ici. C'était la maison familiale depuis 700 ans, dans un quartier où autrefois vivaient Musulmans, Juifs, Chrétiens, Arméniens. Dans ce quartier, la famille H. possède 25 maisons. C'est une grande famille d'au moins 3000 membres ! On habite presque tous dans Haret Zira<sup>244</sup>. »* Une autre habitante de Bab el-Hadid qui a déjà déménagé deux fois à quelques rues de distance dit son même attachement familial au quartier : *« Quand j'étais petite, avant mon mariage (j'ai été mariée à 15 ans), je vivais déjà dans une maison arabe de Bab el-Hadid. Je ne veux pas m'éloigner de mon quartier où vit toute ma famille<sup>245</sup>. »*

L'autre motivation pour choisir un quartier en particulier tient dans **les qualités propres au quartier** : on peut encore y trouver de grandes maisons arabes à un coût abordable (c'est surtout le cas du quartier Bab el-Hadid), le quartier est central et bien achalandé (Bab el-Hadid, Jdeideh), ou bien encore le quartier a bonne réputation (Jdeideh).

*« Avant, j'habitais à Masken Hanano, déjà avec mon mari. Je me suis mariée il y a 15 ans. Nous avons un bel appartement à Masaken Hanano, mais nous avons eu des problèmes d'argent et on a dû déménager. C'était le choix de mon mari. Nous nous sommes installés ici car ce n'était pas cher : 400 000 LS [6 120 €]<sup>246</sup>. »* Une autre habitante de Bab el-Hadid témoigne de la même expérience : *« Ça fait 5 ans que nous sommes installées ici. Avant on vivait à Bab el Nerab : on habitait dans une maison arabe, mais c'était trop petit. On l'a donc revendue pour acheter ici. On a cherché une maison arabe, parce que je suis habituée à ce genre de vie, par l'intermédiaire d'un marchand de biens et on a trouvé ici par hasard. Ce*

<sup>243</sup> Entretien réalisé le 9 juillet 2009 avec la famille n° 39 (Bab Qinnasrin, Alep).

<sup>244</sup> Entretien réalisé le 2 juin 2008 avec la famille n°3 (Bab el-Hadid, Alep)

<sup>245</sup> Entretien réalisé le 2 juin 2008 avec la famille n°6 (Bab el-Hadid, Alep)

<sup>246</sup> Entretien réalisé le 10 juin 2008 avec la famille n° 9 (Bab el-Hadid, Alep)

*n'est pas très cher dans cette rue*<sup>247</sup>. » « Ça fait 7 ans que je suis installé ici. Je voulais absolument acheter une maison dans ce quartier car j'y trouve de nombreuses boutiques pour les plantes. L'emplacement est stratégique ! Et bien sûr je voulais une maison arabe. Ce n'est pas très difficile de trouver une maison arabe, mais une grande et belle maison comme la mienne c'est plus dur. J'avais posé des conditions<sup>248</sup>. » La réputation de quartier chic, bien fréquenté, est plutôt associée à Jdeideh : « Nous avons déménagé ici il y a 40 ans car notre maison était devenue trop petite. Nous avons choisi ce quartier car c'est joli, c'est huppé, il y a beaucoup de belles maisons. Par exemple, les légumes sont plus chers mais meilleurs ici<sup>249</sup>. » Il faut donc relativiser le discours misérabiliste souvent relayé par l'acteur institutionnel sur le vieux centre en déclin. Les habitants interrogés dans Bab el-Hadid reconnaissent que leur quartier pourrait encore s'améliorer et chacun a ses doléances en fonction de ses intérêts. Mais ils ont pour la majorité d'entre eux choisi de vivre là, et y restent pour les qualités du quartier. Quant à Jdeideh, sa réputation de quartier huppé n'est plus à faire ; cette réputation date d'il y a quelques années seulement, lorsque les commerces touristiques et l'hôtellerie de luxe s'y sont installés.

Enfin, les familles venues de l'extérieur pour s'installer à Alep mettent en avant **le réseau familial élargi** pour expliquer le choix du quartier : on ne s'installe pas par hasard, n'importe où, mais plutôt là où l'on connaît déjà une famille plus ou moins liée à la nôtre. C'est le facteur « réseau social » qui joue cette fois. Dans la famille n° 12 qui vit dans une maison arabe de sept pièces du quartier Bab el-Hadid, quatre générations cohabitent. Les grands-parents sont venus d'Idlib il y a une cinquantaine d'année, et se sont installés dans une maison que la belle-mère de leur fils, une Alépine qui vivait déjà dans le quartier, leur avait indiquée. Une autre habitante, dans le quartier de Jdeideh cette fois et locataire de l'église, a la même expérience : « Je connaissais la voisine. C'est elle qui m'a prévenue que le logement était libre et on l'a obtenu. On ne cherche pas à devenir propriétaires ! C'est très bien ici, en location waqf. C'est pas cher<sup>250</sup>. »

Il peut sembler à **Harar** que l'attachement au quartier en tant que tel est moins fort. Cela tient sans doute à la taille très réduite de la vieille ville, qui peut s'assimiler en elle-même à un quartier, même si l'on se rend compte dans le détail qu'il existe tout de même des attachements au voisinage. Si l'on analyse les raisons qui ont poussé les familles mobiles à déménager dans le passé (pour celles qui n'ont donc pas hérité de leur logement), la plupart

<sup>247</sup> Entretien réalisé le 18 juin 2008 avec la famille n° 17 (Bab el-Hadid, Alep)

<sup>248</sup> Entretien réalisé le 11 juin 2008 avec la famille n° 11 (Bab el-Hadid, Alep)

<sup>249</sup> Entretien réalisé le 27 juin 2008 avec la famille n° 27 (Jdeideh)

<sup>250</sup> Entretien réalisé le 20 juin 2008 avec la famille n° 23 (Jdeideh)



ont été contraintes à déménager lors du mariage, la taille moyenne des maisons ne permettant pas une cohabitation de longue durée des générations.

Certaines ont été contraintes à changer de logement par le *qebele* qui souhaitait récupérer la maison pour en changer l'usage : c'est le cas de la famille n° 1 qui habite aujourd'hui dans la maison Menen, une grosse maison de style indien, en très mauvais état de conservation. Cette famille en est à son troisième logement de *qebele*, leur précédente maison ayant été transformée en bureau pour l'administration du *qebele*. La mère de famille qui a été interrogée souhaiterait pourtant rester dans la vieille ville, près du centre : « *Je ne veux pas déménager, mais je sais bien que le gouvernement veut qu'on s'en aille. Nous n'aurons pas le choix. Mais le gouvernement devrait nous reloger. Je préférerais rester ici, au centre du Jugol : c'est facile d'y trouver tout ce qu'on veut*<sup>251</sup>. » Une autre mère de famille, habitant dans la même maison Menen, près de la place Faras Magala, donne les mêmes arguments : « *Ici, c'est un bon endroit pour vivre, c'est le centre de la ville, c'est bien pour trouver du travail*<sup>252</sup>. » Par ailleurs, comme à Alep, on vit souvent dans le Jugol dans un quartier où l'on a grandi : « *Je ne souhaite pas déménager, mais si le gouvernement décide qu'on doit partir, nous devons partir. [...] Je préférerais rester dans le Jugol, car tout est à proximité. J'ai grandi ici, et je ne veux pas m'installer dans un quartier que je ne connais pas*<sup>253</sup> » explique cette jeune femme qui a hérité de ses parents son logement de *qebele* où elle vit désormais avec son mari et leur enfant. De manière assez logique, les propriétaires de maisons hararies, ou de maisons possédant un degré de confort suffisant, disent leur attachement au logement dont ils ont pour la plupart hérité, à l'image de l'enquêté n° 34, un homme de quarante ans qui vit dans sa maison, héritée de ses parents, avec son épouse, leurs deux enfants et une employée de maison. La famille s'est installée dans la maison à la mort du père, la mère d'origine yéménite ayant décidé de rentrer au Yémen auprès de ses deux autres enfants. L'actuel propriétaire explique que la famille a toujours été attentive à ne jamais transformer la maison, à ne jamais « *changer son identité, car les maisons hararies, c'est la culture des Hararis*<sup>254</sup> ».

Ceux qui vivent dans une maison au confort plus précaire, trop exiguë pour la taille de la famille, ou dépourvue des aménités les plus essentielles (comme des latrines), sont pour la plupart moins attachés au logement, et bien davantage au quartier et à la vie sociale du quartier.

<sup>251</sup> Entretien avec la famille n°1, 22 janvier 2008 (SQ 03, Jugol)

<sup>252</sup> Entretien avec la famille n°3, 22 janvier 2008 (SQ 03, Jugol)

<sup>253</sup> Entretien avec la famille n°6, 23 janvier 2008 (SQ 03, Jugol)

<sup>254</sup> Entretien avec la famille n°34, 17 février 2008 (SQ 01, Jugol)

### 1. 2. 2. Déménager ?

On a noté le très fort attachement au quartier à **Alep**, les adultes s'installant souvent là où ils ont grandi, à proximité de la famille. La vie de quartier et l'ancienneté des voisins semblent particulièrement importants aux yeux des résidents des quartiers enquêtés. Nombreux sont ceux qui font allusion au fait qu'ils se côtoient depuis longtemps, qu'ils ont leurs habitudes communes, qu'ils se rendent visite, ou au contraire qu'ils ont remarqué que de nouvelles familles s'étaient récemment installées dans le voisinage proche. Il est toutefois important de réfléchir en terme de cycle de vie, ou de parcours résidentiel, les jeunes gens en âge de se marier ou les jeunes couples mariés ayant pour la plupart un discours différent à Alep.

Dans le quartier de **Bab el-Hadid**, qui est un quartier populaire n'ayant pas bénéficié du traitement d'exception administré aux quartiers touristiques (Jdeideh, Bab Qinnasrin), plusieurs habitants insistent sur le fait que tous les voisins « *sont des Alépins, comme nous*<sup>255</sup> ». Ils se reconnaissent entre eux dans **leurs habitudes et leur mode de vie** qui passent entre autres notamment par le fait de vivre dans une maison arabe, et près des siens, de ceux qui vivent de la même manière. « *Un proverbe dit : "les voisins, avant la maison !"* », c'est-à-dire qu'il faut privilégier la qualité des relations sociales et le réseau familial et amical de son quartier plutôt que les qualités de la maison lorsqu'on a un choix résidentiel à effectuer. C'est ce qu'explique un habitant du quartier de Bab el-Hadid<sup>256</sup>, en regrettant pourtant dans la même phrase le caractère très populaire du quartier. Un autre se plaint que beaucoup de ses voisins ont déménagé et qu'ils ont été remplacés par des familles venues de la campagne. « *Avant, tout le monde se connaissait. Quand un étranger entrait dans le quartier, on lui demandait où il se rendait. Aujourd'hui, ça, ça n'existe plus*<sup>257</sup>. » L'arrivée massive de familles arrivées de l'extérieur d'Alep semble donc, nous l'avons vu, relever plus du fantasme que de la réalité dans le cas des quartiers enquêtés. Ce préjugé, qui s'ajoute au préjugé de classe (« *le quartier est beaucoup plus populaire qu'avant* »), est entretenu par une partie des acteurs institutionnels. Parmi les habitants d'ailleurs, cette remarque sur l'arrivée d'« étrangers » qui remplaceraient les vrais Alépins est très minoritaire. La plupart des personnes interrogées ont au contraire insisté sur la permanence du voisinage : « *ici il n'y a pas de touristes, ni de chrétiens. Que des musulmans, des gens d'ici, dans des rues populaires, traditionnelles*<sup>258</sup> » dit une femme de Bab el-Hadid, mettant en valeur une société traditionnelle, ayant conservé ses valeurs et ses modes de vie anciens. Une autre dit qu'elle ne veut pas partir de ce quartier où vit toute sa famille. Elle y a vécu lorsqu'elle était enfant, s'y

<sup>255</sup> Cf. entretien avec la famille n° 5 (Bab el-Hadid, Alep)

<sup>256</sup> Entretien réalisé le 11 juin 2008 avec la famille n° 11 (Bab el-Hadid, Alep)

<sup>257</sup> Entretien réalisé le 10 juin 2008 avec la famille n° 7 (Bab el-Hadid, Alep)

Cf. aussi entretien avec la famille n° 17 (Bab el-Hadid, Alep)

<sup>258</sup> Entretien réalisé le 2 juin avec la famille n° 6 (Bab el-Hadid, Alep)

est installée dans un appartement après son mariage et y a trouvé une maison avec son mari dès qu'ils ont été dans la possibilité d'en acheter une.

Dans le quartier de **Jdeideh**, les discours sont différents selon que l'on interroge les habitants résidant autour de la place Sahet el Hatab qui est le cœur de la zone touristique (restaurants, hôtels, boutiques) ou ceux des petits secteurs résidentiels un peu plus reculés. Les premiers ont vu leur environnement immédiat se transformer radicalement ces dix dernières années : « *Jdeideh, c'est le plus joli quartier d'Alep. [...] Les habitants sont partis les uns après les autres. Aujourd'hui, c'est propre, c'est une bonne chose*<sup>259</sup>. » La fonction résidentielle a reculé autour de la place, les plus grosses maisons ayant été vendues les unes après les autres aux hôteliers et aux restaurateurs. En revanche, dès que l'on s'éloigne de Sahet el Hatab, de part et d'autre de la rue commerçante qui descend vers le Sud-Est, les impasses résidentielles ne semblent pas avoir connu de changement important : « *Dans ma rue, et à l'intérieur des quartiers, il y a encore beaucoup d'habitants. De l'autre côté de la place, il n'y en a plus beaucoup car les maisons ont été transformées en restaurants. Ici ça n'est pas arrivé. Il y a des gens qui acceptent de vendre, d'autres, non. [...] Ici ce sont les mêmes familles depuis longtemps, ça ne change pas dans ce quartier*<sup>260</sup>. »

« *Mes voisines sont comme mes sœurs, on se connaît tous très bien*<sup>261</sup>. » Dans une autre maison, on explique que dans Jdeideh, et particulièrement dans cette impasse, les voisins sont les mêmes depuis quarante ans. « *Les filles sont devenues les belles-filles*<sup>262</sup> ! », tout le monde se connaît, et c'est pour cela que cette mère de famille de 33 ans, qui a pourtant grandi dans un appartement d'Achrafiyyeh dans la ville nouvelle, déclare qu'elle aime vivre dans ce quartier et ne songe pas à en partir.

Dans le quartier de **Bab Qinnasrin**, le sentiment est le même : « *Les voisins sont comme des parents. On se connaît bien car on est voisins depuis plusieurs générations. Dans d'autres quartiers, on n'a pas ces relations humaines. Chacun reste seul. Ici on se rend visite souvent*<sup>263</sup>. » Fréquent est le discours qui consiste à dévaloriser les autres quartiers et, en particulier, la ville nouvelle soupçonnée de reproduire tous les travers de la modernité telle qu'elle est perçue par ces familles de la vieille ville (des modes de vie plus individualistes, moins de contacts avec le voisinage, des femmes moins repliées sur l'intimité du foyer). On entend exactement les mêmes arguments dans des quartiers à la composition sociale très différente (comme Bab el-Hadid).

<sup>259</sup> Entretien réalisé le 24 juin 2008 avec la famille n° 24 (Jdeideh, Alep)

<sup>260</sup> Entretien réalisé le 26 juin 2008 avec la famille n° 26 (Jdeideh, Alep)

<sup>261</sup> Entretien réalisé le 31 juin 2008 avec la famille n° 32 (Jdeideh, Alep)

<sup>262</sup> Entretien réalisé le 2 juillet 2008 avec la famille n° 34 (Jdeideh, Alep)

<sup>263</sup> Entretien réalisé le 10 juillet avec la famille n° 42 (Bab Qinnasrin, Alep)

On retrouve à **Harar** ce même **attachement au quartier**, « *je ne connais que ça* », et au voisinage, « *là sont mes amis, ma famille, mon afocha* ». Et pourtant, le Jugol n'est pas toujours un choix : « *Si je pouvais obtenir un terrain à bâtir, j'aimerais faire construire ma propre maison et vivre en dehors de Jugol, spécialement à Bira ou à Daker*<sup>264</sup>. » C'est un homme d'une trentaine d'année, célibataire, vivant pourtant dans une maison hararie héritée de sa grand-mère, qui parle. Il est parti de chez ses parents lorsqu'il a commencé à travailler et à gagner sa vie, il y a dix ans.

L'attachement au quartier et à la maison est généralement fort : « *Je suis née à Harar dans cette maison, j'y ai grandi, je m'y suis mariée et mes enfants y sont nés. C'était la maison de mon grand-père, et mon père l'a occupée pendant environ 40 ans avant moi. Déménager ? Non*<sup>265</sup> !! » témoigne cette femme d'environ quarante ans, mariée et mère de deux enfants. Sous son toit vivent aussi sa mère et la bonne. Ils vivent dans une maison hararie en bon état de conservation, avec un étage pourvue d'une coursive en bois, dont ils sont les propriétaires et qui est un héritage familial. Une autre femme (famille n° 53), vivant dans une maison de *qebele* avec sa mère et ses cinq fils, dit également son attachement à la maison, transmise de ses parents bien qu'elle n'en soit pas propriétaire : « *Mes enfants sont tous nés dans cette maison. Moi je vis ici depuis le temps d'Hailé Sélassié. Je louais la maison à un propriétaire privé à l'époque. Après la nationalisation, nous sommes restés ici. J'ai vécu ici presque toute ma vie et je n'ai pas l'intention d'en partir. De plus pour devenir propriétaire, il faut trouver un terrain pour faire construire : ce n'est pas facile à moins de connaître des gens à la région*<sup>266</sup>. » La césure entre propriétaires et locataires n'est pas déterminante dans l'attachement au logement. Ce qui semble compter davantage, c'est la durée d'occupation du logement et particulièrement le fait qu'il s'agit ou non d'un bien de famille hérité. Il peut dans ce cas s'agir d'un bien détenu en propriété ou d'une location dont on a hérité le bail. Rentre également en compte les qualités propres à la maison, certains logements étant réellement insalubres, ou trop petits. C'est notamment le cas dans le talweg, c'est-à-dire le sud du *subqebele* 05, ou dans certaines grandes maisons comme la maison Mohamed Ali.

Malgré l'attachement exprimé par le plus grand nombre à la maison et au quartier, un certain nombre d'habitants interrogés aussi bien à Alep qu'à Harar disent **vouloir déménager**, ou plutôt, pour la plupart, ceux-là en caressent l'espoir. Mais déménager pour aller où ? Pour devenir propriétaire ou pour faire construire sa propre maison, pour accéder à plus de confort tout en conservant un petit loyer, pour rejoindre ses enfants partis vivre dans la ville nouvelle sont les raisons les plus fréquemment évoquées.

<sup>264</sup> Entretien réalisé le 1<sup>er</sup> mars avec la famille n° 60 (Jugol)

<sup>265</sup> Entretien réalisé le 1<sup>er</sup> mars avec la famille n° 59 (Jugol)

<sup>266</sup> Entretien réalisé le 28 février avec la famille n° 53 (Jugol)

« Tous les résidents du voisinage interrogés regrettent la tendance des couples mariés à quitter la vieille ville dès qu'ils acquièrent les capacités financières suffisantes pour le faire. Ils préfèrent vivre dans des quartiers bien pourvus en services, dans des appartements modernes avec salle de bain et cuisine. Les jeunes familles ont aussi tendance à quitter les traditionnelles maisons à cour pour échapper au contrôle étroit de leur famille élargie. C'est une tendance qui a été confirmée par le recensement officiel de 2004. Les jeunes générations sont de plus en plus nombreuses à quitter la vieille ville à cause du manque d'opportunités en terme d'emplois. Dans le secteur du tourisme par exemple, les emplois se font rares et ils sont saisonniers<sup>267</sup>. » L'enquête menée par les services de la Direction de la vieille ville auprès des résidents atteste bien d'une tendance qui ressort des entretiens et qui est le désir plus fort chez les jeunes que chez leurs parents de quitter leur quartier et d'une façon générale la vieille ville. Ce choix est ici bien sûr guidé par l'envie d'accéder à un autre mode de vie, incompatible avec la vie dans une maison traditionnelle au contact permanent avec la famille.

Il ressort des entretiens que les femmes sont plus enclines que les hommes à désirer ce mode de vie moderne. Les jeunes femmes expriment ainsi parfois leur désir de déménager afin de quitter la maison arabe pour un appartement. Il ne s'agit pas forcément d'un désir de sortir de la vieille ville, mais bien de changer de lieu d'habitat et donc aussi par extension de mode de vie.

Les femmes sont en effet dans une situation particulière. Dans les quartiers de la vieille ville qui ont été enquêtés, et on peut généraliser la remarque à l'ensemble de la vieille ville, les modes de vie sont restés très traditionnels. Les femmes sont mariées très jeunes, et le plus souvent cantonnées au rôle de mère et à l'entretien de la maison. Mises à part des familles chrétiennes de Jdeideh dans lesquelles les modes de vie et de sociabilité sont différents, les femmes sortent très peu de la maison. Les courses de nourriture sont le plus souvent effectuées par les hommes (le père de famille ou un des enfants). Les déplacements des femmes sont donc cantonnés aux visites à la famille et aux amies résidant dans le voisinage immédiat.

Par ailleurs, comme on l'a expliqué, beaucoup de jeunes femmes habitent dans leur belle-famille une fois mariées, et n'accèdent parfois jamais à un logement indépendant après le mariage. Elles passent donc par une phase de cohabitation, le plus souvent contrainte et pas toujours bien acceptée, avec la famille de l'époux. Un certain nombre d'entre elles disent en entretien qu'elles souhaitent déménager pour quitter la famille, mais aussi parce qu'elles ne souhaitent plus vivre dans une maison arabe. « *J'habite dans cette maison depuis huit ans. C'était la maison du père de mon mari, la maison familiale depuis plusieurs générations. Moi j'y vis depuis mon mariage, quand j'avais quatorze ans. Je voudrais déménager bien sûr ! On*

<sup>267</sup> Source : DOC / GTZ, 2004, *Conservation and Development Strategy* : 28

*n'y pense pas encore avec mon mari, mais moi je voudrais partir du quartier. Le problème ici ? Tout ! La maison, le quartier, la vieille ville, ma belle-mère ! [...] En hiver, il fait très froid. Et quand il y a beaucoup de pluie, les égouts débordent et ça remonte dans la cour*<sup>268</sup> » témoigne une jeune femme de 22 ans qui vit avec son mari, ses deux enfants et sa belle-mère. Les principales raisons invoquées sont la difficulté de l'entretien - car ces maisons sont vastes - et le manque de confort. Elles rêvent d'appartements dans la ville nouvelle d'Alep. Il est difficile de démêler leurs motivations réelles, et sans doute qu'il faut entendre, dans le discours orienté contre les maisons arabes, l'envie d'un changement plus global de mode de vie. On retrouve ce discours dans la bouche de leurs mères lorsque les enfants se sont mariés et sont partis vivre ailleurs, et que le couple se retrouve seul dans une maison désormais trop grande.

Dans l'exemple de la maison n° 39 (enquête le 9 juillet 2008), douze personnes cohabitent dans cette grande maison traditionnelle du quartier de Bab Qinnasrin, dans sept pièces de vie : les parents, un fils marié avec un enfant, un autre fils marié avec 3 enfants (bientôt 4), deux filles célibataires. Les hommes sont dans le textile : ils fabriquent des vêtements en coton. Le père est à la retraite. « *Nous sommes une famille, nous vivons tous ensemble ! En ce moment par exemple, on regarde tous la télé au salon ensemble !* » dit la mère, une femme d'une soixantaine d'année qui a vécu toute sa vie dans cette maison. Sa belle-fille quant à elle rêve d'un autre genre de vie, conditionnée par les capacités du couple à devenir propriétaire : « *Moi, je veux être indépendante. Nous vivons avec bientôt quatre enfants dans une seule chambre. Je voudrais un appartement dans un autre quartier. J'espère que nous pourrions déménager, mais c'est difficile car nous n'avons pas assez d'argent pour acheter. Nous ne déménagerons pas pour louer, seulement si on peut acheter*<sup>269</sup>. »

Un autre motif de **désir de déménagement** concerne quelques familles vivant dans des quartiers qui ont vu leur paysage urbain se transformer. A Bab el-Hadid par exemple, près du rond-point (au sud du quartier), des immeubles hauts de plusieurs étages ont été construits en bordure d'îlots résidentiels composés de maisons traditionnelles à cours. Le résultat est que les cours de certaines maisons ont perdu ce qui fait leur caractéristique première, à savoir d'être à l'abri des regards. Des fenêtres des immeubles, des vues plongeantes dans les cours des maisons ont été créées qui violent l'intimité des familles qui y résident. Le problème est le même lorsqu'on transforme les maisons en restaurants ou en hôtels et que des terrasses en surplomb, en principe désertes, sont aménagées et utilisées. Cela justifie le zonage des

<sup>268</sup> Entretien réalisé avec la famille n° 43 le 10 juillet 2008 (Bab Qinnasrin, Alep)

<sup>269</sup> Entretien réalisé avec la famille n° 39 le 9 juillet 2008 (Bab Qinnasrin, Alep)

activités prévu dans le schéma directeur de la vieille ville : les activités touristiques sont réservées à certains quartiers où elles ne perturbent pas la fonction résidentielle.

À **Harar** dans le Jugol, la plupart des familles qui disent leur volonté de déménager (ou plus souvent, leur rêve, car ils n'en ont pas les moyens), le justifient par leur **désir d'accéder à la propriété**. La plupart des personnes interrogées vivant en maison de *qebele*, lorsque celle-ci est d'un degré de confort correct, sont conscients à la fois de la chance qu'ils ont de détenir ce type de bail, le plus souvent hérité, et en même temps de la possibilité qui existe qu'ils en soient délogés par la région. Plusieurs cas existent qui prouvent que c'est une possibilité non nulle, surtout dernièrement avec l'avènement des projets touristiques dans les grosses maisons indiennes du centre de la vieille ville.

La plupart déclarent que la propriété de son logement est un idéal. Malgré tout, devenir propriétaire est largement inaccessible à l'immense majorité de ces familles aux revenus très modestes. Les possibilités qui s'offrent à eux sont d'acheter une maison à son propriétaire, d'acheter leur logement de *qebele* à la région comme cela commence à être envisagé par l'Etat régional, ou d'obtenir un terrain en *leasing* (location de très longue durée) et d'y construire leur propre logement. « *Déménager ? Si je pouvais devenir propriétaire, je déménagerais. Mais je préférerais rester dans ce quartier*<sup>270</sup>. » Il apparaît aussi que certains ne sont pas prêts à quitter leur quartier. Or la probabilité de devenir propriétaire dans Jugol est quasi nulle, à moins de posséder une fortune conséquente, suffisante pour acquérir une maison hararie à restaurer par exemple.

On note peu de différences entre les maisons traditionnelles (dites « culturelles ») et les autres types de logement en ce qui concerne l'investissement mis par les résidents dans l'entretien, l'amélioration et la transmission de la maison. On vit de la même manière dans une maison hararie et dans la plus simple des maisons en terre rectangulaire : le sol, souvent en terre battue, nécessite un balayage quotidien et on le recouvre partout de grands tapis de plastique tressé ; des *nadaba* qui sont une caractéristique de la maison hararie, sont souvent construites dans la pièce principale des autres types de maisons ; le principal des activités diurnes se déroule à l'extérieur dans la cour (cuisine, lavage du linge, toilette, jeux des enfants).

On note toutefois un nouvel attrait pour les maisons hararies qui semble en corrélation avec le classement du Jugol. Un certain nombre de Hararis de l'extérieur (vivant à l'étranger ou dans une autre ville, Addis Abeba le plus souvent) investissent ainsi dans l'achat et la restauration d'édifices traditionnels, soit qu'ils souhaitent posséder une maison traditionnelle dans le Jugol

<sup>270</sup> Entretien réalisé avec le famille n° 49 (SQ 05, Jugol)

pour pouvoir y loger pendant les vacances, soit qu'ils souhaitent remettre en fonction un bâtiment d'usage collectif. C'est le cas de cette ancienne école coranique en ruines du *subqebele* 07, actuellement restaurée par un Harari de la diaspora (résident américain) dans l'objectif de la rouvrir.

**Photo 56 : L'école coranique en restauration – 1 (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

**Photo 57 : L'école coranique en restauration – 2 (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

On note sur ces photos l'usage qui est fait des matériaux traditionnels pour la restauration de l'édifice, notamment les poutres en bois pour le plafond.

*« Il y a une école coranique dans le subqebele qui était devenue une maison pour six familles au moment de la nationalisation. Le qebele a eu l'autorisation du tribunal de reloger les familles. Nous sommes donc en train de restaurer le bâtiment pour en refaire une école coranique. Le bâtiment appartient au qebele et le personnel de l'école est organisé en*



*association. La reconstruction du bâtiment est financée par un Harari riche, qui vivait aux Etats-Unis et qui est revenu à Harar, et l'association des Jeunes Hararis Musulmans. Cette maison appartenait auparavant à l'émir Abdulahi ; il l'avait destinée à devenir une école coranique. Le subqebele supervise les travaux, pour s'assurer que la maison est bien reconstruite selon le plan et les procédés traditionnels<sup>271</sup>. »*

## **2. LES DIFFÉRENTS STATUTS D'OCCUPATION DES LOGEMENTS**

L'ancrage des familles dans leur maison et dans leur quartier ainsi que leur capacité d'action sur le patrimoine qu'ils habitent, puisqu'ils l'occupent et le possèdent parfois, sont conditionnés en partie par leur statut d'occupation de leur logement. Il est important de saisir par exemple si les propriétaires sont à même de développer des stratégies particulières face à la réhabilitation et aux projets d'aménagements de leur quartier, s'ils sont mieux armés que les locataires pour cela, ou s'ils subissent davantage de contraintes (ce point sur les stratégies sera développé dans le chapitre 6). Pour cela, une étude précise des différents statuts d'occupation, comme autant de façon d'habiter son logement, s'avère nécessaire.

Un premier point s'intéressera à la propriété, dont les enjeux sont différents à Alep et à Harar compte tenu du contexte très particulier de l'Éthiopie où la terre appartient à l'État et où de nombreux propriétaires ont été expropriés suite à la nationalisation des terres en 1975. Le second point détaillera les différents statuts de locataires : locataires de l'État, de personnes privées, des Églises ou des mosquées. Ces diverses manières d'être locataires influent à Alep comme à Harar sur la stabilité des parcours résidentiels, et il est important de les prendre en compte pour comprendre les réactions des familles face aux projets urbains. Il existe d'autres formes d'occupation des logements, comme l'hébergement, mais nous avons choisi de nous intéresser prioritairement aux deux catégories qui nous semblaient les plus intéressantes pour l'étude de l'investissement des habitants dans leur logement et de leur impact sur le bâti de la vieille ville.

---

<sup>271</sup> Entretien avec le responsable du *subqebele* 07.

## 2. 1. L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE : UN IDÉAL ?

**Tableau 30 : Les statuts d'occupation (enquête habitants Alep et Harar, 2008)**

	Propriété	Location privée	Location de <i>qebele</i>	
<b>Harar</b>	34,5%	11,5%	54%	
	Propriété	Location privée	Location <i>waqf</i>	<i>Rahniyyeh</i>
<b>Alep</b>	84,5%	6,6%	6,6%	2,3%

Total des entretiens à Harar : 61 ; total des entretiens à Alep : 45.

Tableaux en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

### 2. 1. 1. Accession et fragmentation de la propriété en Syrie

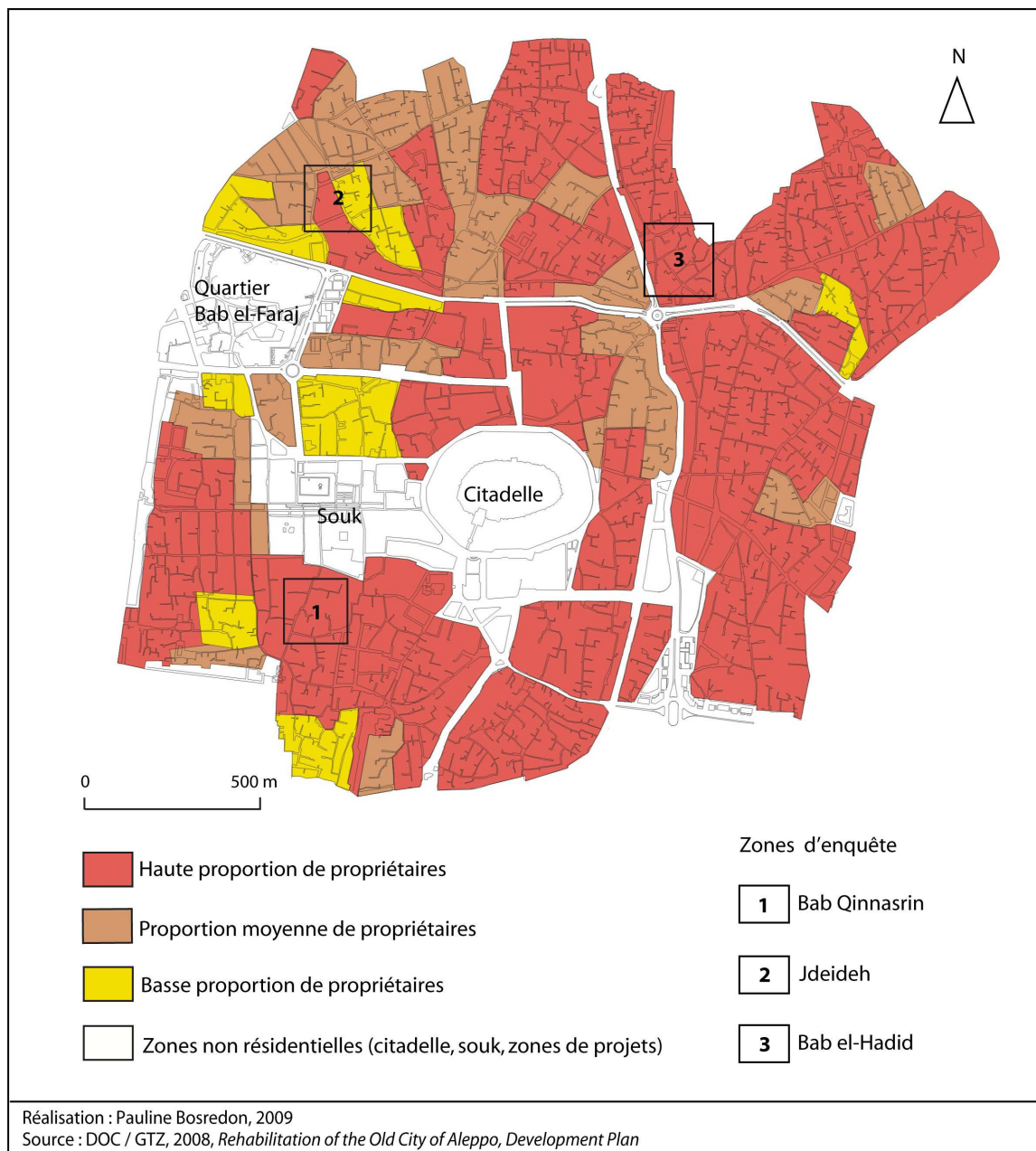
La part de propriétaires à Alep est beaucoup plus importante qu'à Harar, et d'une manière générale les propriétaires sont plus nombreux que les locataires, en particulier au nord-est à l'est de la vieille ville hors les murs (DOC / GTZ, 1998 : 42). Il en résulte moins d'insécurité résidentielle qu'à Harar où la proportion de locataires est plus élevée, mais aussi peu de moyens pour l'entretien, même si des aides existent en théorie.

**Tableau 31 : Proportion des maisons héritées et achetées parmi les propriétaires enquêtés dans la vieille ville d'Alep (2008)**

<b>Maison acquise par héritage</b>	42%
<b>Maison acquise par achat</b>	58%

Total des propriétaires : 38. Tableau en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

Carte 43 : La propriété dans la vieille ville d'Alep (1998)



Le cas le plus simple d'accès à la propriété est l'héritage de parent à enfant. Lorsqu'il n'y a pas de partage entre frères et sœurs, ce qui est très rare, la transmission en ligne directe ne pose pas de problème particulier. Mais le plus souvent, les héritiers sont multiples : les frères et sœurs reçoivent la maison en indivision. En ce cas, plusieurs cas de figure sont possibles. Soit l'un des héritiers vit avec sa famille dans la maison, ses frères et sœurs vivant ailleurs. C'est souvent ce qui se passe lorsque les aînés ont déjà déménagé avec leur famille : l'enfant qui vit encore dans la maison de ses parents avant leur décès y demeure. Dans d'autres cas, plusieurs frères se partagent la maison avec leurs familles. La maison subit ou non dans ce cas

un découpage physique plus ou moins net. Il peut arriver que les familles cohabitent dans le même espace, faisant alors partie du même foyer. Mais la maison peut être aussi découpée, et deux entités rendues indépendantes l'une de l'autre sont occupées par chaque famille. Ce genre de division est en principe interdit du fait de la réglementation sur le patrimoine bâti dans la zone classée. Enfin, un des héritiers rachète parfois leurs parts à ses frères et sœurs et en devient le seul propriétaire.

Le système d'héritage en Syrie pose le problème de la fragmentation de la propriété et de nombreuses difficultés en découlent, notamment pour la vente de la maison et son entretien. Le résultat est qu'il y a dans la vieille ville un nombre non négligeable de maisons vides, détenues en copropriété par un nombre d'individus trop important pour qu'ils puissent s'accorder. En 1926, alors que la vieille ville constituait toujours la plus grande partie de la ville d'Alep, le pays subit en effet une restructuration majeure de son cadre législatif<sup>272</sup>. Le Mandat français introduit à cette époque une série de lois créant le concept de domaine public, les enregistrements cadastraux et les enregistrements des titres de propriété. Le nouveau système, codifié par une série de procédures très bureaucratiques, peut désormais enregistrer des propriétés fractionnées, quelle que soit leur taille. Cela a eu pour effet d'encourager les héritiers de biens immobiliers au partage de leurs biens, ce phénomène conduisant à la fragmentation des titres de propriété. Le résultat en fut la grande fragmentation du maillage immobilier dans la vieille ville : après trois générations d'héritiers, la plupart des lots dans la vieille ville étaient partagés entre un grand nombre d'héritiers. L'État n'a pas le pouvoir légal d'inverser la tendance : la seule solution légale au problème peut être apportée par un propriétaire lorsqu'il détient la part majoritaire de la maison, ou lorsqu'il est en capacité de racheter leurs parts aux copropriétaires.

La majorité des maisons sont toujours occupées par un seul des propriétaires et sa famille. D'ordinaire, ce dernier reste dans la maison car il ne peut trouver d'autres options. Les autres propriétaires sont le plus souvent absents. Cela fait que la plupart des résidents sont en possession d'un acte de propriété légal et sont donc assurés de pouvoir demeurer dans leur maison. Mais d'un autre côté, la fragmentation des titres de propriété conduit souvent à un défaut d'investissement dans l'entretien de la maison. Cela contribue structurellement à la vacance de nombreuses maisons dans la vieille ville et, de ce fait, à leur rapide dégradation. Ce n'est pas le seul facteur en jeu, de nombreuses familles ayant tout simplement quitté la vieille ville pour les quartiers modernes sans pour autant vendre leur maison. On estime qu'environ 10% des maisons de la vieille ville sont actuellement vides.

---

<sup>272</sup> Cf. DOC / GTZ, 2007, *The Rehabilitation of the Old City of Aleppo*, Cdrom.

L'autre moyen d'accéder à la propriété est **l'achat**. Il existe en ce cas des personnes relais dans les quartiers qui mettent en lien les vendeurs et les acheteurs, et jouent le rôle d'agents immobiliers : le *mukhtar* du quartier (chef de quartier en lien avec les autorités de la ville) peut jouer ce rôle. Dans d'autres cas, l'acheteur fait jouer son réseau de relations personnelles, le plus souvent familial. Pour l'accession des jeunes adultes à la propriété, il existe enfin un moyen financier qui est la mise en **association** : un jeune homme de 24 ans (entretien n° 7), ouvrier à l'usine et vivant dans la maison de ses parents dans le quartier de Bab el-Hadid, fait ainsi partie d'un organisme gouvernemental, « la Maison des jeunes ». Depuis cinq ans, il verse à l'organisme chaque mois une somme d'argent. Au bout de ces cinq années, il a la possibilité d'accéder à la propriété d'un logement par le biais de la Maison des Jeunes à qui il continuera de payer pendant quinze ans des mensualités jusqu'à ce que le logement soit intégralement payé.

### 2. 1. 2. Le retour à la propriété privée en Ethiopie

La terre est nationalisée en Éthiopie depuis 1975, date de l'arrivée au pouvoir de la junte militaire du Derg et de son régime socialiste. Toutes les terres urbaines appartiennent à l'Etat depuis cette date et la politique foncière est depuis l'application de la loi liée à celle du logement : à l'origine en effet était encouragée la constitution d'associations de propriétaires à qui l'Etat allouait des parcelles du sol urbain quasi gratuitement. À charge ensuite aux individus d'y faire construire leur logement à leurs frais : ils en étaient alors propriétaires. Deux groupes se sont retrouvés exclus de ce processus : ceux qui avaient déjà un domicile, puisque la possession d'un logement secondaire avait été interdite, et les plus démunis qui se trouvaient dans l'incapacité financière de faire construire leur maison par eux-mêmes.

Il s'agissait d'une collectivisation du foncier et d'une partie de l'immobilier. La loi interdisait en effet les logements secondaires et la pratique de la location privée ; les propriétaires de biens immobiliers ont pu conserver la propriété de la maison où ils vivaient, leurs autres biens ayant été confisqués et loués à loyers modérés par l'État. Ce sont les *subqebele* qui gèrent aujourd'hui ces logements qui représentent environ 50% de l'ensemble résidentiel dans la vieille ville.

Aujourd'hui, en suivant les informations fournies par les *subqebele*, la répartition des propriétés dans le Jugol est la suivante :

**Tableau 32 : Les statuts d'occupation des maisons dans le Jugol (Harar, 2008)**

<i>SUBQEBELE</i>	Maisons <i>Qebele</i>	Maisons privées	Maisons <i>Kiraybetoch</i>	Waqf	Total
<b>SQ 01</b>	405	262	15	29	711
<b>SQ 02</b>	554	1114	0	24	1692
<b>SQ 03</b>	717	100	0	15	832
<b>SQ 04</b>	406	434	0	15	855
<b>SQ 05</b>	681	561	100	6	1348
<b>SQ 06</b>	472	230	140	5	847
<b>SQ 07</b>	600	100	100	80	880
<b>Total</b>	3835	2801	355	174	7165
<b>Pourcentage</b>	<b>53,5%</b>	<b>39%</b>	<b>5%</b>	<b>2,5%</b>	<b>100%</b>

Source : Statistiques des *subqebele* 01 à 07 du Jugol.

Par « maison », il faut entendre unité d'habitation, qu'il s'agisse d'une résidence ou d'un local commercial.

Les résultats de l'enquête réalisée en 2008 auprès des habitants du Jugol concernant les statuts d'occupation sont représentatifs de la répartition des statuts sur l'ensemble de Jugol. Pour rappel, 54% des enquêtés sont locataires de *qebele*.

Aujourd'hui, une loi sur la privatisation datant de 1990 permet sous certaines conditions très strictes à un ancien propriétaire exproprié de recouvrer son bien. Le processus est très long, mais la chose est possible à la condition de n'avoir jamais reçu de compensation financière de la part du *qebele* : en moyenne, cette compensation mensuelle représentait la moitié du loyer demandé au mois par le *qebele* pour la location du bien ; elle a été versée à la plupart des anciens propriétaires qui en faisaient la demande, puis à leurs enfants. Si cette compensation n'a jamais été perçue, l'ancien propriétaire (ou un membre de sa famille s'il est décédé) peut lancer la procédure ; dans le cas contraire, le bien ne peut pas être récupéré. C'est le Bureau de la Privatisation d'Addis Abeba qui est en charge de ces dossiers. Si la demande est acceptée, une fois toutes les vérifications nécessaires effectuées, la cour de la région harari doit confirmer la décision du Bureau de la Privatisation et le bien (maison, boutique, atelier ou même champ agricole) est rendu à son propriétaire initial. Le *qebele* est alors chargé de reloger le locataire expulsé.

*« Si l'ancien propriétaire ne gagne pas plus de 200 birrs par mois, il peut toucher une compensation financière du qebele pour la maison qu'il a perdue et qu'il louait avant la nationalisation. La somme dépend du nombre de biens nationalisés et du loyer perçu par le*

qebele sur ces biens. Ça peut aller jusqu'à 50% du loyer. Si l'ancien propriétaire qui recevait une compensation financière meurt, sa veuve continue de percevoir l'argent, ou ses enfants avant 18 ans. Après cela, c'est terminé et aucun autre membre de la famille ne peut continuer de toucher cette somme. Dans le subqebele 02 par exemple, **130** personnes touchaient cette compensation au moment où la loi est passée (sur **554** maisons de qebele au total). Aujourd'hui, ils ne sont plus que 35<sup>273</sup>. » La proportion d'anciens propriétaires expropriés touchant une compensation était donc 23,4% en 1975. Elle est tombée à 6,3% aujourd'hui.

Le responsable du subqebele 02 a retrouvé dans les archives d'un particulier un ancien registre de comptes datant de 1985.

- 2753,90 birrs étaient au total perçus par le qebele chaque mois
- 1441,59 birrs étaient rendus sur cette somme par le qebele au titre de compensation, à 125 personnes
- Restaient donc 1312,31 birrs chaque mois pour le qebele

Aujourd'hui pour 35 personnes restantes, le subqebele 02 verse encore 555 birrs de compensation.

**Photo 58 : Registre du qebele 02 (Harar), 1985**

No.	Nom	Montant	Statut
26	አባይ አብበ	1.75	2.50 ✓
27	አባይ አብበ	1.5	2.50 ✓
28	አባይ አብበ	0.3	2.2 = 1.1 ✓
29	አባይ አብበ	0.2	1.25 = 1.250 ✓
30	አባይ አብበ	0.1	9 = 4.50 ✓
31	አባይ አብበ	0.1	9 = 4.50 ✓
32	አባይ አብበ	0.2	1.8 = 9.00 ✓
33	አባይ አብበ	0.5	9.150 = 45.75 ✓
34	አባይ አብበ	0.2	1.3 = 6.50 ✓
35	አባይ አብበ	0.1	1.1 = 5.50 ✓
36	አባይ አብበ	0.5	2.0 = 2.0 ✓
37	አባይ አብበ	0.1	5 = 2.50 ✓
38	አባይ አብበ	0.2	1.4 = 7.0 ✓
39	አባይ አብበ	0.1	1.40 = 7.0 ✓
40	አባይ አብበ	0.1	2.0 = 1.0 ✓
41	አባይ አብበ	0.2	1.4 = 2.0 ✓
42	አባይ አብበ	0.1	3 = 1.50 ✓
43	አባይ አብበ	0.3	3.2 = 1.6 ✓
44	አባይ አብበ	0.4	1.9 = 4.50 ✓
45	አባይ አብበ	0.2	1.5 = 7.50 ✓
46	አባይ አብበ	0.1	6 = 3 ✓
47	አባይ አብበ	0.2	1.3 = 6.50 ✓
48	አባይ አብበ	0.1	7.50 = 3.75 ✓
49	አባይ አብበ	0.1	3.6 = 1.8 ✓
50	አባይ አብበ	0.1	9.50 = 4.75 ✓

© Pauline Bosredon

« Sous le Derg il y avait de gros problèmes de gestion : il y a dans le registre des gens qui vivent dans le qebele 02 et qui ont perdu des biens dans d'autres qebele voire dans d'autres

<sup>273</sup> Entretien avec le responsable du subqebele 02.

villes. Le problème est alors le suivant : comment savoir quel qebele doit payer la compensation ?

La loi sur la privatisation prévoit deux cas de figures possibles pour être en mesure de récupérer la propriété de sa maison. Les anciens propriétaires qui n'ont jamais perçu la compensation financière du qebele peuvent espérer récupérer leur maison. Le gouvernement devra reloger les locataires qui occupent actuellement ces maisons (la plupart du temps ce relogement se fait à l'extérieur de Jugol, dans des bâtiments construits par le gouvernement à cette fin). Les maisons nationalisées « sauvagement », sans décision de loi (par exemple, des maisons occupées par le gouvernement après que leur propriétaire avait fui le régime), sont également récupérables.

En 1990 est parue la loi qui institue le bureau de la privatisation à Addis : les anciens propriétaires doivent écrire, expliquer leur situation, prouver leur titre de propriété. Un délégué du bureau de la privatisation vient dans le qebele, vérifie la situation (et notamment vérifie que l'ancien propriétaire n'a jamais perçu de compensation financière), et rend sa décision. S'il approuve la demande, il faut encore que son avis soit entériné par le tribunal localement. Si le tribunal entérine, le qebele a une année pour restituer la maison à son ancien propriétaire, faire sortir et reloger les locataires. Deux solutions s'offrent alors à lui : soit il cherche pour les locataires un autre logement de qebele, soit le gouvernement régional leur donne un terrain, s'ils ont les moyens de faire construire leur propre maison<sup>274</sup>. »

Le responsable du subqebele 02 donne ensuite l'exemple d'une dispute au tribunal : l'ancien propriétaire avait obtenu gain de cause, la loi l'autorisait à récupérer sa maison. Mais le locataire réfuta la décision du tribunal en arguant du fait qu'il avait acheté - et cher - la clé de cette maison au précédent locataire, et il refusa de partir. La loi était contre lui, la pratique de l'achat de la clé d'une maison de qebele étant usuelle et très répandue mais pourtant illégale. Le propriétaire a généreusement acheté pour 10 000 birrs une autre maison qu'il a donnée au locataire en guise de compensation et pour qu'il accepte de partir. Cet histoire montre bien la difficulté pour l'Etat à faire appliquer cette loi sans dommage pour les résidents en place. Dans le subqebele 02, les procédures de privatisation ont été lancées il y a quatre ou cinq ans et seulement six personnes sont parvenues à récupérer leur bien.

L'accès à la propriété se fait dans le Jugol par **héritage** le plus souvent : 34,5% des foyers interrogés sont propriétaires de leur logement. Pour l'immense majorité d'entre eux, il s'agit d'un héritage familial transmis sur deux générations voire davantage. Dans quatre cas seulement, la maison a été acquise par **achat**. L'un des couples propriétaires est même

---

<sup>274</sup> Ibid.



propriétaire d'une seconde maison, en construction, à Arategna (à l'entrée ouest de Harar). Cette maison qu'ils sont en train de construire correspond à un investissement locatif.

**Tableau 33 : Proportion des maisons héritées et achetées parmi les propriétaires enquêtés dans le Jugol (Harar, 2008)**

<b>Maison acquise par héritage</b>	81%
<b>Maison acquise par achat</b>	19%

Total des propriétaires : 21. Tableau en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

Pour les autres, le logement est le seul bien détenu en propriété. Beaucoup de ces familles possédaient plus d'une maison du temps d'Hailé Sélassié, mais ces demeures ont été nationalisées. Les seuls biens qui ont été conservés sont ceux qui étaient occupés par des membres de la famille, ce qui a conduit plusieurs propriétaires à distribuer leurs maisons au sein de leur famille pour éviter qu'elles ne soient confisquées par l'Etat.

Une autre façon d'acquérir une maison en propriété est de la **faire construire**. Il est possible, mais difficile, d'obtenir une terre de la région. Dans ce cas la terre est détenue en *leasing* (attribuée par l'État pour une durée déterminée en échange d'un loyer), et l'on peut faire y construire son logement. En ce cas, l'opération se déroule nécessairement hors de la vieille ville car il n'y a pas de terrain disponible dans le Jugol où par ailleurs la politique n'est pas à la densification. D'autres enfin appartiennent à une **association** qui rassemble des gens s'unissant pour obtenir un terrain constructible. C'est le cas de l'enquêtée n° 55, institutrice d'environ trente ans qui vit avec sa mère et son fils sans une maison hararie traditionnelle : « *Nous louons notre maison à un propriétaire privé pour 300 birrs par mois. On n'a pas vraiment eu le choix de la maison. On a cherché une maison proche de la rue asphaltée car ma mère est invalide. On a cherché une autre maison, mois chère, mais on n'a pas trouvé.*

*Je fais partie d'une association qui a demandé de la terre à la municipalité. Ça fait un an et demi ou deux ans pour l'instant, donc ça ne devrait plus tarder. Je pense que ça sera à Shenkor [dans la ville nouvelle, au nord-ouest du Jugol]. On ne peut pas choisir l'emplacement. Une fois la terre obtenue, nous allons faire construire des maisons : l'association prend en charge les travaux qui sont financés par les membres<sup>275</sup>. »*

En **conclusion**, le rapport à la propriété est assez différent à Alep et à Harar. Dans le premier cas, la proportion de propriétaires est très haute, ce qui confère aux familles une relative sécurité résidentielle. Il faut toutefois prendre en considération le fait que certains de ces

<sup>275</sup> Entretien réalisé le 28 février 2008 dans la maison n° 55 (Jugol).

logements ont été acquis par héritage et qu'ils sont souvent détenus en indivision par les frères et sœurs (ce n'est pas la majorité des cas). Dans ce cas, ou dans celui où parents et enfants continuent de vivre sous le même toit après le mariage des enfants, plusieurs noyaux familiaux et/ou plusieurs générations cohabitent. Cette situation engendre chez les jeunes couples un désir d'accès à l'indépendance par l'accession à la propriété. Plusieurs jeunes femmes en effet disent leur volonté de quitter la maison familiale, qui est celle de leur mari dans l'immense majorité des cas, lorsque le couple aura la possibilité d'acheter sa propre maison.

Dans le cas de Harar, la proportion de propriétaires est moindre. Cela est dû en grande partie à l'histoire du foncier et de l'immobilier en Éthiopie : environ la moitié des résidents de la vieille ville occupent en location un logement à faible loyer appartenant à l'État régional. Les propriétaires ont acquis leur bien par héritage pour l'immense majorité d'entre eux, et pour les autres l'accès à la propriété, bien qu'il soit extrêmement valorisé, est financièrement hors d'atteinte. L'accès à la propriété par l'achat d'un bien est beaucoup plus fréquent à Alep, et l'on peut émettre l'hypothèse que la raison en est double. D'une part, la population de la vieille ville de Harar est pauvre et l'achat d'un bien immobilier n'est pas dans les moyens de beaucoup de ses habitants. D'autre part, il y a assez peu de mobilité dans le Jugol : les maisons de famille restent dans la famille, et l'on n'a pas observé comme à Alep de départ des familles les plus aisées.

## **2. 2. LES LOCATAIRES : DIFFÉRENTS STATUTS, POUR UNE STABILITÉ RELATIVE**

### **2. 2. 1. Locataires de l'Etat**

À Harar, la plupart des locataires sont locataires de l'Etat régional et vivent dans ce qu'on appelle une « maison de *qebele* », c'est-à-dire une maison nationalisée sous le Derg et louée depuis à un loyer très bas, et fixe, aux familles en principe les plus nécessiteuses. Les logements de *qebele* sont donc assimilables à des logements sociaux. Selon la loi de 1975 et jusqu'à aujourd'hui, il suffit en principe de s'inscrire sur le registre du *subqebele* pour accéder à la location. En réalité, la pression est telle sur ce type de logement que rares sont les familles qui parviennent encore à accéder par ce biais à la location d'une « maison de *qebele* ». C'est en substance ce qu'explique le responsable du *subqebele* 01 : « *C'est le subqebele qui reçoit les demandes et attribue les maisons. C'est très difficile car il y a très peu de logements de libres. [...] Le subqebele a la liste des demandeurs : il satisfait les demandes en fonction de l'ancienneté de l'inscription sur la liste et de la situation de la famille* ».

Pour obtenir en location une « maison de *qebele* », comme elles sont généralement nommées, le principe est donc à la fois celui de la liste d'attente et des critères de revenus. Ces logements sont en effet censés bénéficier avant tout aux familles les plus démunies, et c'est dans cet esprit que le régime socialiste du Derg les a instituées. Cela reste le cas, mais la pression sur le logement est devenue telle qu'un système parallèle, illégal mais toléré, de transmission de ces logements s'est mis en place : il s'agit de la « vente (ou de l'achat) de la clé ». Il s'agit en somme de la mise en place d'un marché parallèle au marché privé, mais sur lequel les prix pratiqués sont beaucoup plus bas. Lorsqu'il décide de partir, le locataire d'une maison de *qebele* va ainsi « vendre la clé » de son logement à son successeur. Les loyers pratiqués ensuite étant quasi insignifiants, on peut considérer qu'il s'agit véritablement d'une vente, sans acte de vente ni titre de propriété. Une maison traditionnelle hararie de taille moyenne peut ainsi coûter jusqu'à 400 000 birrs (35 000 €) dans le marché privé, mais il en coûtera 20 000 ou 30 000 birrs (de 1500 à 2500 €) pour en acheter la clé à son locataire.

*« La vente de la clé est un procédé très difficile à contrôler. Tout le monde se connaît dans le Jugol. Quelqu'un part de son logement pour construire sa maison et revend sa maison de qebele 5000 ou 10 000 birrs. Le subqebele dépendait autrefois de la municipalité : il avait moins d'autonomie mais plus de soutien financier. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et les subqebele manquent de moyens d'action. La famille qui a acheté la clé se rend à l'administration du subqebele pour changer le nom enregistré. Comme c'est illégal, ils paient 500 birrs au subqebele et ce dernier ferme les yeux en empochant l'argent. On est tellement démuné qu'on essaie plutôt de tirer profit de cette pratique illégale que de lutter contre. On n'a de toute façon pas les moyens de lutter et personne ne craint le subqebele<sup>276</sup>. »*

Schématiquement, trois solutions sont donc possibles pour accéder à une maison de *qebele* : ou bien la maison était auparavant louée par les parents, et les enfants en reprennent le bail. Il s'agit dans ce cas d'une sorte d'héritage du bail. Ou bien ils ont été en capacité d'en racheter le bail au précédent locataire. Dans le troisième cas, la famille s'est inscrite légalement sur le registre des demandeurs de maisons de *qebele*, et il faut alors attendre très longtemps, parfois des années pour voir sa demande satisfaite. Si la famille souhaite vivre dans la vieille ville, l'opération se révèle quasiment impossible, à moins d'avoir de solides relais au sein de l'administration du *qebele*.

La moitié des familles enquêtées vit dans une maison de *qebele*, et l'on a vu que cette proportion était représentative de l'ensemble du Jugol. Pour la majorité de ces familles, il s'agit d'une maison dans laquelle un des deux parents est né, ou bien où il vivait déjà enfant. Les maisons de *qebele* se transmettent donc d'une génération à l'autre. Cette capacité à « hériter » du bail de location ne doit pas faire oublier pour autant que la région peut à tout

<sup>276</sup> Entretien avec le responsable du *subqebele* 01.

moment décider de récupérer le logement, par exemple lorsqu'elle veut en changer l'usage pour le transformer en local commercial ou lorsqu'elle souhaite le réhabiliter pour y installer une activité touristique comme ce fut le cas de la maison Rimbaud. Deux familles sont dans ce cas, et ont été contraintes de changer de logement. Il est alors de la responsabilité du *qebele* de reloger la famille dans une autre maison de l'Etat à faible loyer, ce qui a été fait.

On trouve aussi à l'intérieur du Jugol le cas de personnes ayant construit une maison sur une terre non bâtie attribuée par le *qebele*. La plupart de ces familles habitent dans la partie sud de la vieille ville où la densité d'occupation est relativement basse. Ils ont reçu le terrain du *qebele*, ont construit leur maison à leurs frais, mais sont pourtant locataires : la maison reste gérée par le *qebele*, et ils doivent verser un petit loyer chaque mois.

Les maisons de *qebele* sont indifféremment des maisons hararies ou indiennes à valeur patrimoniale, et des maisons en terre et toits de tôle ondulée.

**Tableau 34 : Les types de maisons de *qebele* enquêtées dans le Jugol (Harar, 2008)**

Maisons hararies	Maisons indiennes	Autres maisons
39,4%	12,1%	48,5%

Total des maisons de *qebele* enquêtées : 33. Tableaux en chiffres absolus : cf. chapitre 1.

Plus de la moitié des maisons de *qebele* enquêtées ont donc une valeur patrimoniale. Leur propriétaire (le *qebele*, sous l'autorité de la région) est donc en principe tenu de réaliser sur ces maisons les travaux de restauration nécessaires à leur sauvegarde, en utilisant les matériaux traditionnels de ce type de construction. Les occupants ont quant à eux à leur charge l'entretien régulier du logement, comme la peinture des murs et des façades, ce dont s'acquittent la plupart. Le problème majeur est que les *qebele* n'ont pas les moyens de restaurer et d'entretenir toutes les maisons dont ils ont la charge. Nous avons vu dans le chapitre précédent que quelques opérations de sauvegarde de l'habitat étaient menées à grands frais, mais elles sont encore très ponctuelles.

### 2. 2. 2. Locataires des *Awqaf* et des Eglises

Les *waqfi* sont à **Harar** des bâtiments (résidentiels ou commerciaux) appartenant à une mosquée et dont elle tire des revenus pour son entretien et son fonctionnement. Ces biens étaient généralement des dons faits aux mosquées par des individus privés fortunés ; ils ont été nationalisés comme tout le reste de la propriété privée sous le Derg et sont passés sous le contrôle des *qebele*. À la faveur de la loi sur la privatisation, les mosquées ont récemment commencé de récupérer leurs biens.

Les Affaires islamiques ont été chargées avec les *qebele* de l'identification et de la récupération des biens *waqfi*. « Tous n'ont pas encore été récupérés faute de moyens : le travail commence juste et il est long car il faut prouver l'origine *waqfi* du bien. »<sup>277</sup> Les *waqfi* sont la seule source de revenu des mosquées, revenu complété parfois, lorsqu'il est insuffisant, par les Affaires Islamiques quand il s'agit de faire des travaux urgents par exemple. Si l'on prend l'exemple de la mosquée Jumma, la grande mosquée du vendredi, la liste des biens *waqfi* qu'elle possède n'est pas très longue et les revenus qu'elle en tire chaque mois très modestes (moins de 30 € par mois).

**Tableau 35 : Les biens *waqfi* possédés par le mosquée Jumma (subqebele 01, Harar, 2008)**

Numéro	Type	Loyer mensuel (birrs/mois)	Loyer mensuel (€/mois)
1	Maison	12,50	0,7
2	Maison	3	0,17
3	Maison	3	0,17
4	Maison	3	0,17
5	Entreprise	420	23,52
6	Entreprise	10	0,56
7	Entreprise	2,50	0,14
8	Maison	7,50	0,42
9	Maison	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>461,50</b>	<b>25,84</b>

Source : Chiffres du bureau des Affaires Islamiques, Harar.

« Après la loi sur les *waqfi*, tous les *waqfi* ont dû être rendus aux mosquées ce qui a permis de les recenser. Certains *waqfi* sont passés sous l'administration de la mosquée, d'autres sont encore sous l'administration du *qebele*. Les gens qui ont une maison ou une boutique *waqfi* paient désormais leur loyer au comité des *waqfi* qui est une des branches des Affaires Islamiques. [...] Le problème est qu'il y a beaucoup de maisons autour des mosquées dont il est difficile de prouver si elles sont *waqfi* ou privées. [...] On peut être sûr que la plupart des maisons et des boutiques collées aux mosquées sont des *waqfi*, mais toutes n'ont pas encore été récupérées. Il y a des exemples de terrains qui étaient *waqfi*, où des gens ont construit une maison et sont devenus propriétaires. Il y a quelques exemples comme cela, mais ils sont peu

<sup>277</sup> Entretien réalisé le 21 février 2008 avec le directeur des Affaires islamiques à Harar.

nombreux. Avant la nationalisation, les gens qui vivaient dans un *waqfi* payaient leur loyer à la mosquée et il y avait en principe une trace écrite de leur paiement, un reçu. Ces documents ont servi à établir la liste des maisons *waqfi*. Mais ces reçus n'ont pas été systématiques. Il a fallu compter sur la mémoire des gens aussi pour établir que tel ou tel bien était *waqfi* avant la nationalisation. L'enquête a duré longtemps<sup>278</sup>. »

« 29 maisons appartiennent aux *waqfi*. En tout 39 sont inscrites comme *waqfi* : 29 seulement ont été rendues pour l'instant et sont sous l'administration des Affaires islamiques. Nous sommes en période de transition. Les personnes qui habitent dans des maisons *waqfi* veulent souvent rester sous l'administration du *qebele* car les loyers sont inférieurs et fixes. Les habitants ont peur que les mosquées augmentent les loyers bien que les Affaires islamiques aient promis de n'en rien faire<sup>279</sup>. »

### Les *awqaf* à Alep et le parc immobilier des Eglises

Les *awqaf* (pluriel de *waqf*) sont au contraire des *waqfi* éthiopiens très nombreux en Syrie, mais ils sont passés sous le contrôle de l'Etat syrien. Au 20<sup>e</sup> siècle, l'État met en effet la main sur l'administration des *awqaf* en Syrie : il aura fallu attendre l'arrivée au pouvoir de dirigeants n'ayant aucun lien personnel, religieux ou politique avec les *awqaf* pour que la Syrie, nouvellement libérée du Mandat français, puisse réorganiser son infrastructure sociale et économique (cf. Deguilhem, 1994). L'État n'a pas purement et simplement nationalisé les biens *awqaf* : le phénomène est plus complexe que cela. Le gouvernement a promulgué à partir de mai 1949 deux séries de lois sur la transformation de l'ancien système des *awqaf*, l'une traitant des fondations publiques (*khayrî*), l'autre des fondations familiales (*ahlî* ou *durrî*). L'État a intégré la gestion des propriétés tenues par les *awqaf* publics dans son administration (sans pour autant priver les fondations de leurs biens), mais a exigé la vente des biens appartenant aux *awqaf* familiaux. L'État a donc aujourd'hui la gestion des biens établis en *awqaf* publics. Pour autant, les *ulama* (les dignitaires religieux) ont conservé leur influence dans le système : ils sont présents dans le ministère des *awqaf* à la demande de l'État, soucieux de désamorcer la résistance organisée des *ulama* opposés à l'incorporation administrative des *awqaf* dans l'État.

En 1949, le général Husni al-Za'îm arrive au pouvoir à la faveur d'un coup d'État. Pour la première fois, le chef d'État syrien n'appartient pas à la classe des grands propriétaires, ni à celle des *ulama*, ni à celle des grands commerçants (Husni al-Za'îm vient d'une modeste famille kurde de la ville Hama). Al-Za'îm se trouve donc en réelle possibilité de mener à bien des réformes jusque là repoussées, et il réussit notamment à institutionnaliser de manière

<sup>278</sup> Entretien avec le responsable du *subqebele* 02.

<sup>279</sup> Entretien avec le responsable du *subqebele* 01.

irrévocable le système des *awqaf* malgré la courte durée de son passage au pouvoir<sup>280</sup>. Cette loi ordonne la liquidation des *awqaf* familiaux (les bénéficiaires sont privés ; le bénéfice du *waqf* est héréditaire d'où l'appellation de *waqf* familial) : chaque fondation familiale est dans l'obligation de vendre ses biens aux enchères publiques.

Les *awqaf* dits partagés, c'est-à-dire les *awqaf* dont les revenus sont partagés entre des bénéficiaires d'ordre public et des particuliers, sont également purement et simplement abrogés. L'État exige dans ces cas-là la vente du pourcentage des biens correspondant à la part des bénéficiaires réservée aux particuliers, et garde intacte la part correspondant au pourcentage alloué au destinataire public.

Enfin, la loi prévoit que l'État assume désormais la responsabilité des *awqaf* publics : gestion des biens, décisions relatives à l'orientation de l'utilisation de leurs ressources, nomination du personnel (depuis les plus hauts postes au sein du ministère jusqu'aux fonctionnaires religieux et autre personnel travaillant dans les mosquées, les écoles, les instituts religieux, les dispensaires et autres centres d'aide sociale subventionnés par les *awqaf*).

Un réseau de sociétés de bienfaisance parallèle aux *awqaf*, existant depuis le mandat et subventionnant des lieux d'apprentissage religieux et des lieux d'accueil et de secours à la population, demeure toutefois. Ces associations, situées hors de portée directe du contrôle de l'État, sont rejointes par de nombreux *ulama* protestant contre la transformation des *awqaf*.

Du côté des réformateurs, on insiste à l'époque sur le fait que la nouvelle loi va « *établir la justice sociale, en ouvrant au public la possibilité d'accéder en tant que propriétaire aux biens immobilisés autrefois dans les awqaf familiaux* » (Deguilhem, 1994 : 132, note 16<sup>281</sup>). On appuie également l'idée d'une caisse commune alimentée par les revenus provenant des biens appartenant aux *awqaf* publics afin d'en distribuer plus équitablement les ressources.

L'organisation actuelle du Ministère des *awqaf* est directement issue des lois de 1961. Le principe premier qui fonde cette administration est la suivante : « *les awqaf islamiques de la République Arabe Syrienne, dirigés et surveillés par le ministère des Awqaf, sont la propriété de tous les musulmans*<sup>282</sup> ». En nationalisant le système des *awqaf*, l'État syrien entend en quelque sorte revenir à la notion fondamentale de *waqf* qui avait été, d'après les législateurs, largement corrompue et détournée au profit de quelques individus.

Les Eglises chrétiennes possédaient le même type d'organisation en *awqaf* ; ceux-ci ont été abrogés, mais à la différence des *awqaf* islamiques, ils ont été transformés en propriété privée

<sup>280</sup> Al-Za'im est renversé du pouvoir 4 mois et demi après son avènement par le deuxième des trois coup d'État qui se déroulèrent en Syrie en un an.

<sup>281</sup> Cf. journal al-Ayâm n°4213, 20 mai 1949, p.6.

<sup>282</sup> Source : loi n°204 concernant l'organisation du ministère des *Awqaf*.

des Eglises qui restèrent donc autonomes dans leur gestion, ce qui leur donne notamment la possibilité de vendre leurs biens. Dans la vieille ville, c'est dans le quartier de Jdeideh que l'on trouve encore des bâtiments appartenant à l'Eglise : de nombreuses familles modestes vivent dans les logements que leur loue la paroisse (l'Eglise maronite, Eglise grecque orthodoxe, Eglise syrienne catholique...), mais ces derniers se raréfient. « *Dans Jdeideh, il n'y a plus grand chose. L'Eglise a beaucoup vendu car ça ne rapportait rien. Ils louaient leurs maisons à des familles pauvres, pour des loyers très bas. Aujourd'hui l'Eglise privilégie les immeubles de rapport, et achète des terrains à bâtir. Par exemple dans Jdeideh ils ont transformé un asile pour vieillards en boutique*<sup>283</sup>. »

### 2. 2. 3. Les locations privées

Les écarts de prix entre la location privée et la location de *qebele* à **Harar** sont très importants, ce qui explique qu'une minorité de familles vit dans un logement loué à un locataire privé (environ un dixième de l'échantillon). Ces familles n'y sont pas installées depuis très longtemps (entre trois et huit ans) et cette situation n'est pour la plupart pas le résultat d'un choix. En effet, beaucoup stigmatisent le fait que l'obtention d'une maison de *qebele*, et donc à loyer modéré, est aujourd'hui très difficile. Les loyers pratiqués par les locataires privés sont en effet bien supérieurs à ceux du *qebele* : une maison traditionnelle hararie de deux pièces correctement équipée (pour une famille de quatre ou cinq personnes) est louée en moyenne dix à quinze birrs par le *qebele*, mais entre 100 et 150 birrs (entre 5,6 € et 8,4 €) sur le marché privé.

Deux types de contrats de location existent en **Syrie** : le premier est le plus ancien et a été aujourd'hui réformé. Il s'agit du *fru'* qui concernait essentiellement les commerçants, mais également quelques résidents : c'est un contrat qui protège le locataire à l'extrême et interdit au propriétaire de rompre le contrat de location et de mettre le locataire dehors. C'est un type de location surtout usitée pour les commerçants de la Mdineh. L'autre contrat de location de droit privé est moins protecteur pour le locataire, la durée du bail fixée par contrat est notamment plus courte.

Dans un effort pour stabiliser le marché de l'immobilier et pour réduire la spéculation, de nombreux décrets sont passés. La loi de contrôle de la location a très récemment été amendée pour encourager les propriétaires et les locataires à se mettre d'accord sur la durée du bail ou sa fin. Aujourd'hui, la durée légale du bail est fixée généralement à trente ans. Mais dans le passé, les locataires bénéficiaient d'une protection très poussée qui empêchait le propriétaire

<sup>283</sup> Entretien avec le vicaire de l'Eglise syrienne catholique (Jdeideh, 26 juin 2008)



de récupérer la jouissance de son bien. Toutefois, les locataires étaient aussi liés par une clause stipulant qu'ils ne peuvent changer quoi que ce soit dans la maison qui touche à ses caractéristiques. Ils étaient donc à la merci d'une expulsion par le propriétaire dans le cas où ils auraient entrepris d'importants travaux d'entretien dans la maison. Le propriétaire, contraint par un loyer souvent sous-évalué du fait de la durée du bail, refusait souvent d'investir dans de coûteux travaux. C'est le cas pour la maison de Jdeideh n° 24 occupée par un frère et une sœur, et leurs parents avant eux, depuis plus de cinquante ans maintenant, pour le loyer modeste de 120 € par an. Le propriétaire ne peut augmenter le loyer, mais il cherche à valoriser son bien aujourd'hui et à le vendre. Située en plein cœur de Jdeideh, à proximité de la place Sahet el Hatab et des grands restaurants et hôtels de luxe, nul doute que cette immense maison composée de deux grandes cours intérieures, et qui possède toutes les caractéristiques de la maison arabe (iwan, fontaine, ancien dallage) hautement valorisables malgré le manque d'entretien, trouvera un repreneur décidé à investir pour la remettre en état et peut-être l'exploiter commercialement. Son actuel propriétaire en demande 50 millions LS, soit 850 000 €, selon le locataire.

Il est difficile de confirmer ce montant très important que nous ne tenons pas directement du propriétaire. Tout juste pouvons-nous le comparer avec l'évaluation que font de leur maison plusieurs habitants du même quartier de Jdeideh. La famille n° 29, composée de onze personnes (le couple parental et les neuf enfants), vit dans une grande maison à cour de huit pièces extrêmement bien entretenue, pourvue d'un double iwan sur la cour, d'anciens carrelages, de pièces décorées au rez-de-chaussée avec d'anciens placards de bois peints, d'un bassin et d'une fontaine dans la cour. La maison qui date de 1858 (une inscription sur le mur nous l'indique) possède une indéniable valeur historique et esthétique et semble n'avoir subi aucune transformation dans sa structure, ni même dans sa décoration. La mère de famille nous assure que les visites d'acheteurs sont fréquentes, et qu'on leur en a déjà proposé entre 40 et 50 millions LS. Cette somme semble confirmer l'évaluation de la maison n° 24. Une autre maison, voisine de la maison n° 29 dont elle semble être la sœur jumelle, est elle aussi l'objet de la convoitise des investisseurs (un accès à la rue principale peut être aménagé, comme c'est le cas également pour la maison précédente, ce qui est intéressant dans la perspective d'y installer une activité commerciale). Dotée de sept pièces dans un état de conservation de la structure et des décors anciens excellent, cette maison de 1851 est évaluée par sa propriétaire entre 20 et 25 millions LS (entre 306 000 € et 382 500 €). Cette somme est basée sur des propositions d'achat qui lui ont été faites durant les deux dernières années.

D'autres propriétaires enfin choisissent de mettre en **gage** leur maison : il s'agit du contrat *rahniyyeh*. Ils reçoivent une somme d'argent au début du contrat qu'ils devront rembourser à l'issue d'une période fixée par le contrat, en échange de la jouissance du logement pour la

durée déterminée.. Le propriétaire peut utiliser cet argent pour le faire travailler et en tirer des revenus, ou résoudre des problèmes urgents, tandis que le locataire peut ainsi accéder au marché de la location souvent fermé pour lui puisque les propriétaires ont tendance à ne pas établir de bail aux étrangers notamment, de peur de perdre le contrôle de leur bien.

C'est le cas d'une famille de huit personnes du quartier de Bab Qinnasrin (maison n° 40) vivant dans une grande maison arabe de huit pièces et une grande cour arborée : le contrat stipulait un versement de 500 000 LS (8 500 €) en échange de la maison pour une durée de quatre ans. Dans leur cas, il ne s'agit pas réellement d'un choix, la mère de famille expliquant que le couple était propriétaire de son logement mais qu'ils ont dû vendre à cause de graves problèmes financiers. Cherchant à rester dans leur quartier, ils n'ont trouvé que cette solution transitoire de quatre années seulement, en contrat *rahniyyeh*.

## Conclusion

Les modes d'habiter compris comme l'ensemble des pratiques d'un individu renvoient en premier lieu à la résidence, et à la relation qu'entretient l'occupant avec son logement. Cette relation se décline selon plusieurs modalités : le statut d'occupation du logement, qui détermine les possibilités d'agir sur la maison (notamment de la transformer, bien que cela soit interdit dans les maisons traditionnelles, à Harar comme à Alep, depuis le classement), la sécurité résidentielle du ménage et la possibilité de profiter de la hausse des prix de l'immobilier lorsque celle-ci se produit ; le sentiment d'attachement au logement et au quartier, qui recouvre à la fois un attachement à la maison considérée comme un bien de famille, un attachement aux réseaux sociaux développés dans le voisinage et des pratiques quotidiennes du quartier ; le parcours résidentiel enfin qui informe sur la durée d'occupation de la maison et sur la mobilité des personnes à l'intérieur et à l'extérieur du quartier.

Il ressort des enquêtes que la densité d'occupation des parcelles est élevée, aussi bien à Alep où les maisons sont majoritairement habitées par des familles élargies à trois générations au moins, qu'à Harar où les unités d'habitation comprises dans le *compound* sont multiples et réunissent plusieurs familles. La cohabitation des générations ou des familles non affiliées est donc une constante, ce qui est un des facteurs du départ des jeunes couples dans la ville nouvelle à Alep. Cette donnée renvoie aussi au modèle de la maison à cour, commun à Alep et à Harar, qui induit un cantonnement des activités domestiques dans l'espace privé de la cour. Ce cantonnement est toutefois beaucoup plus fort à Alep qu'à Harar, pour des raisons culturelles et religieuses d'abord – l'islam très conservateur pratiqué dans la vieille ville

d'Alep ne favorisant pas des modes de vie féminins tournés vers l'extérieur – mais aussi pour des raisons spatiales – le *compound* n'étant pas toujours un espace parfaitement clos à Harar.

La densité d'occupation et la cohabitation forcée a parfois entraîné dans les deux villes la transformation des maisons en vue de leur partage ou de leur agrandissement, transformation plus ou sévère et aujourd'hui réglementée. Cette nouvelle réglementation, issue directement de la mise en patrimoine, semble admise par les habitants. Mais force est de constater qu'ils continuent aujourd'hui encore à contourner la loi pour effectuer dans leurs logements des travaux moins voyants, mais pourtant non réglementaires.

Cet investissement dans le logement est l'une des manifestations de l'ancrage de ces familles dans leurs maisons : on constate en effet une forte proportion de logements « hérités », qu'il s'agisse de maisons détenues en propriété privée ou en location (en ce cas, il s'agit d'un héritage du bail). Le statut d'occupation – la moitié des résidents de la vieille ville de Harar sont locataires de l'État, rappelons-le – ne semble donc pas influencer vraiment sur le sentiment d'être du lieu. En revanche, pour une question évidente de stabilité, ce statut de propriétaire est recherché par la plupart des familles ; il est considéré comme un idéal, même si elles n'ont pas les moyens d'y accéder. On peut considéré en effet à Harar que le statut des locataires de *qebele* est privilégié, puisque ces derniers paient un loyer très bas, mais il est aussi précaire car la région est en droit de les déloger n'importe quand en contrepartie d'un relogement.

Le dernier enseignement important de l'enquête sur l'habiter est enfin l'attachement très fort qui lie les familles au quartier, compris comme le lieu des habitudes quotidiennes : le lieu où l'on fait ses courses, où l'on conduit les enfants à l'école, où l'on rend visite à la famille et aux amis du voisinage immédiat. Il s'agit maintenant de voir comment ces familles réagissent aux transformations de leurs quartiers, compte tenu de la variété de leurs situations et des ressources dont elles disposent pour s'adapter aux changements.

## CHAPITRE 6

### POLITIQUES DE LOGEMENT ET PARCOURS RÉSIDENTIELS

---

Le rapport entre la mise en patrimoine et la politique de la ville, et les stratégies mises en œuvre par les habitants des quartiers anciens s'incarne dans les parcours résidentiels. L'analyse de ces parcours permet de mettre en lumière une des dimensions de l'articulation entre la mobilisation institutionnelle et l'investissement de la vieille ville par ses résidents, acteurs parce qu'ils habitent et font vivre ce patrimoine défini et réglementé par la puissance publique.

Nous avons essayé de comprendre et de montrer comment, selon quelles **modalités**, et pourquoi, selon quelles **stratégies**, les espaces centraux anciens se transformaient à la suite de leur classement patrimonial. Il s'agit cette fois de comprendre comment les habitants « font **face à** » ou « font **avec** »<sup>284</sup> les transformations de leur espace de vie. Faire face au changement suppose l'idée d'une menace, d'un conflit : quels sont les moyens dont disposent les habitants en ce cas pour affronter ou contourner cette menace ? Quelles ressources peuvent-ils mobiliser pour développer à leur tour une stratégie d'adaptation aux mutations de leurs quartiers ? Faire avec le changement suggère au contraire la potentialité d'une opportunité à saisir. Tout dépend en ce cas des ressources disponibles, et de la possibilité qui est laissée aux habitants de se saisir de l'opportunité de tirer profit des dynamiques à l'œuvre.

Quand on considère le premier volet, « faire face », on pense aux déplacements et aux relogements contraints de la population à Harar. Il faut toutefois prendre garde à ne pas considérer a priori les habitants comme des victimes : les entretiens prouvent que pour un certain nombre d'entre eux, ces opérations sont vécues comme une chance d'accéder à un logement salubre et plus confortable, même s'ils n'ont pas l'initiative du déplacement. À Harar, les populations concernées sont les plus fragiles économiquement (les locataires des *qebele*) et sont donc une population captive et condamnée à accepter ce que l'on décide pour eux. Sur le plan résidentiel, le choix est quasi inexistant.

Dans la notion de « **choix résidentiel** » (Arbonville, Brun, 2002 : 69-72) se trouve la prise en compte par l'acteur de plusieurs facteurs permettant de définir « *les stratégies possibles* » en

---

<sup>284</sup> Nous empruntons ces deux notions de « faire face » et « faire avec » à H. Coing (1966 : 21), repris par M. Giroud dans sa thèse : « H. Coing insiste ainsi finalement autant sur le « faire (avec) » le changement que sur le « faire face » : les habitants saisissent et composent avec les conditions nouvelles (logements et bâtiments neufs ; proximité spatiale d'autres catégories sociales), agissent chacun à leur manière, selon leurs propres ressources et trajectoires (personnelle/familiale/sociale), participant en retour, par leurs comportements, aux changements générés par la rénovation. » (Giroud, 2007 : 31, note 1).

matière de choix du logement, « *dans la limite des ressources disponibles* ». Les trois facteurs principaux de ce choix résidentiel sont **la localisation**, dont la valeur est déterminée en fonction de l'histoire familiale et du lieu de travail (on peut y ajouter d'autres composantes comme la proximité de l'école des enfants, des commerces, des transports publics etc.), le **type de construction** (maison individuelle ou appartement, ce à quoi on peut ajouter la surface du logement, ses aménités ou son degré de confort) et le **statut d'occupation**. Toutes ces caractéristiques sont évidemment interdépendantes et font le prix du logement. De ce fait, chaque individu établit une hiérarchisation selon ses critères propres et réalise des arbitrages qui sont fonction de ses ressources disponibles.

Quelles sont dans ce choix la part des contraintes et la marge d'autonomie des individus ? Il faut prendre garde pour répondre à cette question à l'observation et à l'interprétation des choix qui relèvent souvent en partie du hasard, de l'adaptation aux circonstances, du poids des situations héritées et de l'autonomie de chaque individu. Cette question reste le grand dilemme des sciences sociales, entre poids des contraintes structurelles et liberté individuelle : « *Comment l'espace des possibles pour chaque individu, à chaque ou à certains moments de son existence, se décale de celui des destins probables (destins définis par la probabilité pour un individu de suivre une trajectoire plutôt qu'une autre)* » (Godard, 1990 : 9). C'est pourquoi l'utilisation du terme de stratégie est problématique et nécessite une mise au point.

Crozier et Friedberg (Crozier, Friedberg, 1977) partent de plusieurs observations afin de définir le concept de stratégie. La première est que l'acteur ne suit pas toujours un projet cohérent et clair, il en poursuit la plupart du temps plusieurs, parfois contradictoires, il en change, en abandonne certains avant leur réalisation, il découvre en chemin d'autres voies. La seconde observation est que « *son comportement est actif* » et non déterminé : il fait toujours un choix. La troisième est que ce comportement a toujours un sens, qu'il est rationnel par rapport aux opportunités qui se présentent, au contexte, et par rapport au comportement des autres acteurs. La quatrième observation est que le comportement de l'acteur se compose toujours d'un aspect offensif, « *la saisie d'opportunités en vue d'améliorer sa situation* », et d'un aspect défensif, « *le maintien et l'élargissement de sa marge de liberté, donc de sa capacité à agir* ». Il n'y a donc plus de comportement irrationnel, la stratégie étant précisément le fondement de la régularité que l'on peut observer dans les comportements de l'acteur, aussi incohérents puissent-ils paraître. « *Il s'en suit qu'une telle « stratégie » n'est nullement synonyme de volonté, pas plus qu'elle n'est nécessairement consciente* » (Crozier, Friedberg, 1977 : 57).

Michel de Certeau introduit la notion de *propre* pour définir les termes de stratégie et de tactique : la différence entre les deux se situe pour lui au niveau de la relation qu'entretient

l'individu avec son environnement. S'il est capable de s'en extraire, et donc de composer avec ses contingences, il est à même de mettre en œuvre des stratégies. « *J'appelle « stratégie » le calcul des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un « environnement ». Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et donc de servir de base à une gestion de ses relations avec une extériorité distincte.* » (De Certeau, [1980] 1994 : introduction, 46). Dans le cas contraire, il ne pourra que « *jouer avec les événements pour en faire des "occasions"* ». La tactique est en effet « *un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre [...]. Sans cesse le faible doit tirer parti de forces qui lui sont étrangères.* » (De Certeau, [1980] 1994 : introduction, 46).

Partis de la définition donnée par le sens commun de stratégie comme un « *projet longuement réfléchi et finalement réalisé* » (Bonvalet, Fribourg (éd.), 1990 : 1), les chercheurs ayant participé au séminaire organisé par C. Bonvalet et A.-M. Fribourg sur les stratégies résidentielles en 1988 retiennent que la stratégie serait « *un compromis acceptable entre les contraintes (contraintes du marché du logement, contraintes économiques et financières) et les fins fixées* », ou « *l'agencement des moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif précis dans un système de contraintes* » (Bonvalet, Fribourg (éd.), 1990 : 1), ce qui ressemble le plus à ce que nous observons sur nos terrains, spécialement dans la vieille ville de Harar.

Attention toutefois à ne pas tordre la réalité afin de voir des stratégies là où il n'y a en fait que « *des décisions prises de proche en proche qui, in fine, apparaissent comme des stratégies aux yeux du chercheur* ».

La stratégie résidentielle peut se décomposer en trois domaines. **La stratégie liée au statut d'occupation** concerne l'importance donnée ou non à l'accession à la propriété dans le choix du logement. Attention, le fait d'être propriétaire n'est évidemment pas un choix parfaitement libre, et il est soumis à de multiples contraintes comme le statut matrimonial, les capacités financières, la taille de la famille, l'héritage ou non d'un bien et dans ce cas l'entente ou non avec les cohéritiers etc.

**La stratégie liée à certains moments du cycle de vie** concerne le rôle du changement de statut matrimonial, l'importance du temps où l'on devient parents, où la famille s'agrandit, du moment où les enfants commencent à quitter la maison. À Alep, de nombreuses familles sont concernées par ce moment où le nombre de personnes vivant dans le foyer diminue du fait du départ des enfants ; la mère est souvent celle qui exprime le souhait de déménager parce que la maison est devenue inutilement trop grande ou bien parce qu'elle voudrait aller s'installer

près de ses enfants partis habiter dans les quartiers de la ville nouvelle. La volonté d'accéder à la propriété ou du moins de changer de logement pour éviter la cohabitation avec la famille est un autre paramètre à prendre en compte, ce désir d'indépendance familiale étant parfois retardée jusqu'à la naissance du deuxième ou du troisième enfant. À l'âge de la retraite, la notion de choix se restreint : dans le premier cas de figure, une très petite retraite ne permet aucune stratégie alternative (c'est le cas à Harar), dans le deuxième cas de figure, le parent âgé vit en état de dépendance vis-à-vis des enfants et la famille, élargie à trois générations ou plus, cohabite le plus souvent.

**La stratégie liée à l'espace** est enfin le rôle de la localisation. La localisation renvoie souvent à un mode de vie, ou à l'importance des réseaux familiaux et de voisinage. Dans le Jugol, il faut également prendre en compte le rôle de la dimension ethnique car il existe une certaine ségrégation ethnique dans l'espace urbain, et l'on habite la plupart du temps près des « siens », au sens de famille, famille élargie ou ethnie, c'est-à-dire les gens qui ont le même mode de vie, qui fréquentent la même association, le même lieu de culte etc.

A. Gotman (1990 : 23-34), qui propose une relecture des travaux de l'École de Chicago à la lumière du concept de stratégie insiste sur le lien entre stratégies et ressources : sans ressources, point de stratégies. La propriété de sa maison est ainsi à Alep une ressource primordiale, qui permet d'opérer des choix. Cette ressource est toutefois conditionnée par la localisation de la maison, sa taille et sa valeur, ce qui est à mettre en lien avec la localisation et avec le marché de l'immobilier qui est lui-même en lien avec les programmes de réhabilitation.

*« Si la notion de stratégie suppose l'existence de choix, l'emprise de contraintes fortes suppose elle aussi le recours à des stratégies spécifiques, destinées précisément à desserrer ces contraintes »* (Gotman, 1990 : 30). C'est précisément ce qu'on peut observer dans le cas des situations résidentielles les plus captives, par exemple les logements de *qebele* dans le Jugol, soit fortement dégradés et exempts des qualités qui font les maisons traditionnelles qui sont à ce titre protégées de la démolition, soit au contraire fortement valorisables dans le cadre d'une politique de mise en valeur touristique des « hauts-lieux » hararis. C'est le cas des grosses maisons indiennes dont la ville a l'ambition de recouvrer la jouissance et l'exploitation à des fins économiques et à des fins d'image.

Lorsque les situations résidentielles captives sont aggravées parce qu'elles concernent les populations socialement les plus défavorisées, ce qui est le cas à Harar où les habitants des maisons de *qebele* vivent pour leur immense majorité dans une grande pauvreté, le poids des contraintes l'emporte sur le « champ des possibles ». La précarité résidentielle des individus leur impose de jongler avec les opportunités lorsqu'elles se présentent. Dépendants des

éléments extérieurs, ils n'ont guère la possibilité de réaliser des choix : leur liberté individuelle se loge dans leur investissement affectif du lieu (c'est le sentiment d'appartenir au lieu et que le lieu est constitutif de leur vie et de leur histoire), et dans leur investissement matériel du logement qui est entretenu, repeint et décoré quelle que soit sa valeur et quel que soit le statut d'occupation de ses résidents.

Pour étudier l'impact des projets urbains et de la mise en patrimoine sur la fonction résidentielle dans ce chapitre 6, nous évoquerons dans un premier temps les politiques du logement en Ethiopie et en Syrie afin de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit avant de concentrer le propos sur les stratégies possibles des habitants de Harar soumis au relogement, et sur la relative permanence de l'habiter observée à Alep.

## **1. LES POLITIQUES DE LOGEMENT**

Dans le cadre des mobilisations institutionnelles autour de la mise en patrimoine de la vieille ville, des projets urbains ciblés qui s'en sont suivis (réhabilitation du vieux centre, projets de développement économique local, réinvestissement d'édifices centraux), et de la façon dont ils influent sur les parcours et les choix résidentiels, il est important d'évoquer les politiques de logement à Alep et à Harar. Ces politiques, en lien avec les nouveaux objectifs de la puissance publique dans la ville classée, entrent en interaction avec les stratégies mises en œuvre par les habitants. À Harar, la ligne directrice de la région est focalisée sur la privatisation du logement et sur la dédensification de la vieille ville. Cet objectif a nécessairement des répercussions sur la façon dont la région entend gérer la délocalisation et le relogement des familles chassées par les grands projets de mise en valeur patrimoniale et sur les réactions des habitants concernés. À Alep, on observe un écart important entre l'offre de logement – insuffisante – et la demande, et un secteur public qui s'est davantage investi dans la moitié Ouest de la ville nouvelle.



## **1. 1. EN SYRIE, L'OFFRE DE LOGEMENT ENTRE PUBLIC, PRIVÉ ET INFORMEL**

### **La demande en logements dans la ville d'Alep**

Dans le Cdrom publié en 2007 par la Direction de la vieille ville et la GTZ sur le processus de réhabilitation et l'évaluation de ses résultats, Omar Abdulaziz Hallaj publie un rapport sur le secteur du logement et ses politiques publiques à Alep. Il y explique qu'à Alep le secteur du logement est en grande partie orienté par la demande. Le parc immobilier excédait les 300 000 unités de logements en 2002, parmi lesquelles 40% construites de manière spontanée sur des zones informelles, ce qui reflète bien que l'offre légale et planifiée est inadaptée ou insuffisante.

La demande en logements dans Alep est résumée comme suit : 10 000 nouveaux logements sont requis chaque année pour faire face à la croissance urbaine et la majorité de ces logements est désormais construite dans des sites encore non bâtis en périphérie de la ville. Ces logements sont construits à la fois dans le secteur formel (privé ou public) et informel. Par ailleurs, environ 10 000 logements ont besoin d'une réhabilitation chaque année. Le parc immobilier d'Alep requiert en effet un entretien et des travaux de réhabilitation réguliers, toutefois le taux de remplacement des vieilles structures et de réhabilitation des ensembles dégradés est faible. Enfin, environ 40% de la population ne peut accéder au secteur légal, qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé.

Les données fournies par le document du DOC et de la GTZ semblent montrer que l'offre de logement légale ne répond pas à cette demande. Seules 1 500 unités de logements sont rendues disponibles chaque année par les secteurs coopératif (l'Etat procure la terre et les infrastructures) et public (l'Etat construit et distribue). Le secteur privé bâtit quant à lui environ 2 500 nouvelles unités par an, mais les emplacements disponibles se sont raréfiés ces dernières années. Enfin environ 5000 unités sont fournies par le secteur informel.

### **Un accès inégal à l'offre de logement**

La fragmentation de la propriété dans la vieille ville, due au système d'héritage et de partage des biens évoqué dans la partie sur les statuts d'occupation dans le chapitre 5, a conduit nous l'avons vu à réduire l'investissement dans l'entretien des maisons et à la vacance de nombreux logements. Parallèlement à ce problème, bien que la participation de l'État dans le marché de l'immobilier soit considérable, elle demeure insuffisante en regard de la demande. Omar Abdulaziz Hallaj note par ailleurs que la plus grande part de l'offre publique de logement s'adresse aux individus dont la position sociale permet un accès privilégié au

système, ce qui laisse bon nombre d'habitants en marge du système d'attribution des logements publics.

Les banques ont également une responsabilité forte dans cette inégalité d'accès au logement. Leur efficacité est souvent nulle dans la vieille ville et dans les quartiers spontanés, puisqu'elles refusent le plus souvent d'investir dans les zones de pauvreté. La plupart des gens doivent donc auto-financer la production ou l'achat de leur logement, les banques n'offrant qu'environ 1500 prêts personnels par an pour ce type de projet. Comme les nouvelles locations sont très limitées du fait du contrôle de la location (cf. chapitre 5 sur le contrat *fru'*), et comme les institutions de financement sont d'une aide également limitée, les logements doivent généralement être payés sur une période très courte n'excédant pas une année.

### **Inégalités spatiales dans les investissements immobiliers publics et privés**

En 1979 fut promulguée la loi n° 60 qui régula la croissance des plus importants centres urbains en Syrie. Les municipalités devaient par cette loi procurer des terres et des infrastructures aux coopératives et aux projets publics de logement. Après deux décennies de mise en œuvre, deux effets négatifs majeurs sont apparus. D'un côté, le secteur privé était exclu du processus et cantonné dans la zone centrale : cela a conduit à une hausse importante des prix dans le centre, à la densification de ces zones d'habitat et à l'encouragement aux violations du code de construction. D'un autre côté, les secteurs public et coopératif ne pouvaient pas construire suffisamment de logements suffisamment vite pour répondre à la demande résultant de la croissance urbaine et de l'immigration des ruraux vers la ville. De ce fait les maisons étaient achetées par les familles aux revenus les plus hauts, ces dernières investissant largement dans ces maisons pour des raisons spéculatives. En terme de localisation à Alep, le secteur privé a surtout concentré ses investissements dans la zone périphérique ouest, les secteurs public et coopératif continuant leurs implantations dans l'ouest et sporadiquement dans l'est. Le résultat est qu'une large moitié est s'est retrouvée délaissée à la fois par le public et le privé et investie par le secteur informel.

### **Implications socio-spatiales pour la vieille ville**

La concentration spatiale des investissements publics et privés a ainsi créé une certaine ségrégation résidentielle dans la ville. Cette ségrégation se matérialise dans les différentes densités urbaines : hautes dans les zones les plus pauvres, et plus basses dans les quartiers riches. La forte demande en terre à construire dans les quartiers pauvres signifie que le prix de la terre elle-même n'a pas beaucoup évolué, contrairement au prix du mètre carré bâti.

Ne pouvant être densifié davantage, l'espace urbain de la vieille ville était défavorable à cette croissance urbaine. Mais souffrant déjà du problème de la fragmentation de la propriété des maisons à cause des héritages successifs et d'un manque général d'entretien du bâti, les quartiers de la vieille ville se sont pourtant vidés. La seule valeur économique encore attribuable à ses maisons résidait dans un changement de leur usage (transformation en atelier ou en entrepôt commercial), les maisons de la vieille ville étant devenues trop chères pour la location à cause du coût entraîné par leur entretien. Les subsides de l'Etat se sont donc progressivement déplacés hors de la vieille ville où le marché du logement s'est dévalué et dont on a vu sans surprise la population émigrer en direction de la ville nouvelle<sup>285</sup>.

Alep souffre donc d'une offre de logement insuffisante, et d'une inégalité d'accès à cette offre qui vient s'ajouter à une offre de crédit immobilier insuffisante. On note par ailleurs une concentration du secteur privé dans les quartiers centraux, et d'une manière plus générale une moitié ouest davantage investie par les secteurs légaux (public et privé) alors que l'est est en grande partie investi par l'informel. Dans ce cadre de difficulté d'accès au logement et particulièrement à la propriété, la vieille ville connaît un problème structurel qui est la fragmentation de la propriété qui conduit à une réduction des transactions. Cette photographie du logement alépin nous aide à comprendre les positionnements adoptés par les habitants de la vieille ville et particulièrement par les propriétaires, dans le contexte des transformations urbaines en cours.

## **1. 2. LA POLITIQUE DU LOGEMENT À HARAR : L'OBJECTIF DE PRIVATISATION**

Da la même manière, il nous faut comprendre le contexte du logement à Harar pour saisir les enjeux des projets que la ville met en œuvre dans la vieille ville et qui ont un impact immédiat sur certaines catégories de résidents. Ce contexte est celui de l'objectif de privatisation d'un parc immobilier dont l'État est aujourd'hui le principal propriétaire et répond à un problème de moyens. Dans le cadre d'une politique de réhabilitation qui suit la mise en patrimoine de la vieille ville, l'État souffre en effet d'un manque de moyens pour mettre en œuvre des projets ambitieux de mise en valeur du patrimoine, par la restauration du bâti et son exploitation économique. Tout comme il souhaite attirer les investisseurs privés dans ses projets de développement local (cf. chapitre 4), l'État régional tente aujourd'hui de privilégier la privatisation du secteur de l'immobilier.

---

<sup>285</sup> Le point 1.1. sur l'offre de logement à Alep s'appuie sur l'article de Omar Abdulaziz Hallaj, *The Housing Sector in Aleppo : Institutional, Legal and Financial Framework* (2002), in DOC / GTZ, 2007, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo*, Cdrom.

### 1. 2. 1. Les différents types de logement

Les occupants des maisons de *qebele* ne paient pas de taxes à la municipalité, mais seulement un loyer. Les propriétaires de leur maison paient quant à eux une taxe à la municipalité pour l'occupation de la terre qui appartient toujours à l'Etat.

Deux options existent pour faire construire sa propre maison : demander et obtenir un terrain libre à construire à la municipalité, ou faire partie d'une « house cooperation », une association qui regroupe les candidats à la propriété qui souhaitent faire construire et qui se partage en ce cas les taxes pour l'occupation du terrain.

Au-delà de 200 m<sup>2</sup> de terrain, il faut payer le *lease* au gouvernement. En-deça, il s'agit d'un autre type de taxe d'occupation du sol. Le *lease* est un système de concession de la terre pour un temps déterminé, le plus souvent 99 ans. Il s'agit d'un accord passé avec la municipalité. Contre l'occupation de la terre, l'occupant paie une taxe qui demeurera constante durant la durée du *lease*. Cela fonctionne pour n'importe quel usage de la terre (résidentiel, commercial, artisanal, industriel, de service...). Il existe aussi à Harar des projets de construction par des promoteurs privés exemptés de *lease*, de façon à encourager l'investissement<sup>286</sup>.

Le directeur du département d'urbanisme explique que ce système existe en théorie, mais qu'il y a aussi en ville une part non négligeable de terrains qui sont occupés illégalement, c'est-à-dire que les constructions n'y sont pas enregistrées par la municipalité, et que leurs occupants ne paient pas de taxe. Le problème posé par ces installations illégales est que sur certains de ces terrains, des usages différents et non résidentiels ont été prévus dans le schéma directeur : route, zone industrielle etc. « *Ce qui est compliqué, c'est qu'il est difficile maintenant de détruire toutes ces constructions illégales car il faut reloger les habitants. C'est pour ça que la ville a grand besoin de construire ces nouveaux condominiums*<sup>287</sup>. »

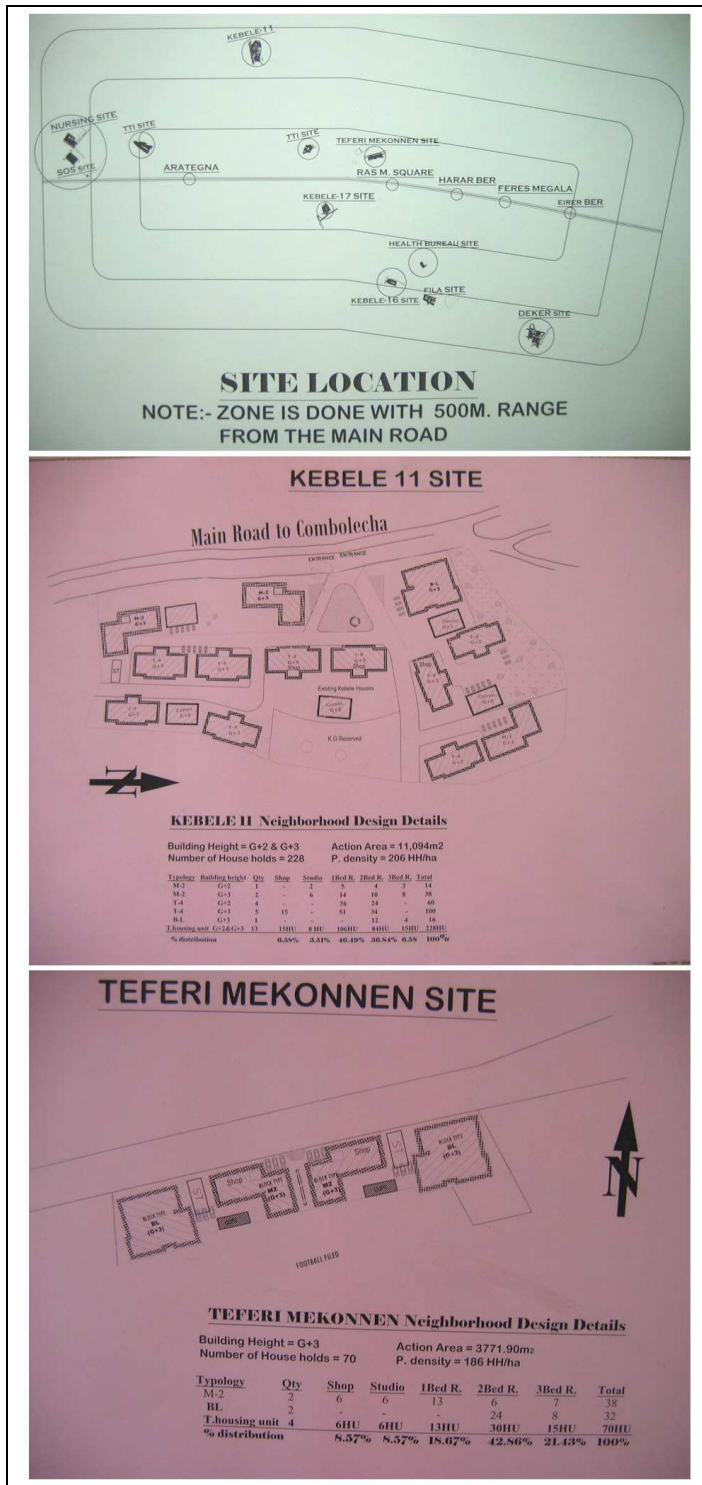
L'heure est donc à Harar à la construction en périphérie urbaine de nouveaux *condominiums*, selon le terme consacré à Harar, c'est-à-dire des lotissements résidentiels, afin de loger une population en croissance et d'être en capacité de reloger les habitants de la vieille ville qui en seront déplacés. L'autre ambition de la région est en effet de faire baisser la densité de certaines zones ciblées du Jugol ; les résidents concernés étant des locataires de maisons de *qebele*, il appartiendra à la région de les reloger. Pour ce faire a été créé le Housing Development Project Office, ou Office du logement, qui dépend de la région hararie. Son objectif, aux dires de son directeur interrogé le 3 mars 2007, est double. Il s'agit tout à la fois

<sup>286</sup> Cf. Entretien avec le directeur du département d'urbanisme de la région hararie, 30 janvier 2008.

<sup>287</sup> *Ibid.*

de créer des emplois dans le bâtiment pour résoudre en partie le problème de chômage qui s'élève à environ 30% dans la ville de Harar, et de résoudre le problème de logement. En 2007, 1100 unités d'habitation avaient été commencées, et il en était prévu 1540 pour 2008.

**Figure 9 : Localisation des projets de construction dans Harar, et deux exemples de sites**



Localisation des sites : la ville est schématisée en rectangles emboîtés les uns dans les autres, organisés autour d'un axe est-ouest. Le Jugol s'étend de Harar Ber (Harar Bari) à Erer Ber (Argobbari).

Le site « *Kebele 11* » se situe au Nord, en périphérie de la ville nouvelle, le long de la route pour Kombolcha. Il y est prévu des immeubles de trois et quatre étages, pour 228 logements (du studio au trois pièces) et quinze boutiques au total.

Le site « *Téféri Mekonnen* » se situe à proximité de la place Ras Makonnen, en plein cœur de la ville. Il y est prévu des immeubles de quatre étages pour 70 logements, du studio au trois pièces, et six boutiques au total.

Source : Housing Development Project Office (2008)

Ces constructions nouvelles sont de différents types, allant de l'immeuble de 4 étages à l'écart de la ville à l'immeuble plus bas, de deux ou trois étages seulement, dans la ville. De même, différents types de logements sont prévus, du studio comprenant une pièce, une cuisine, un WC et une salle de bain), aux 2 pièces, 3 pièces etc. Il est prévu que ces immeubles soient pourvus de toutes les aménités, y compris un accès à l'eau courante, ce qui n'est pas encore le cas partout. Ce n'est notamment pas le cas des *condominiums* construits à l'été 2007 dans lesquels ont été relogés les anciens locataires de la maison Ras Téféri (nous y reviendrons dans le point suivant). Il est par ailleurs prévu que les types d'appartements (T1, T2, T3...) soient mixtes à l'intérieur de chaque immeuble, ceci afin de favoriser la mixité sociale.

*« L'objectif est double : nous voulons résoudre le problème du logement urbain et améliorer les conditions de vie. La plupart des maisons dans Harar sont en mauvais état, sans eau courante, sans WC. L'objectif est donc de construire des immeubles de qualité<sup>288</sup>. »* Cet objectif va de pair avec celui de voir déménager un nombre conséquent d'habitants du Jugol hors de la vieille ville, et vise principalement ceux qui vivent dans les conditions les plus précaires. Nous avons vu dans le chapitre 4 que ce projet ne dépassait pas encore le stade du discours d'intention ; la politique de construction de logements dans la ville nouvelle par l'État régional en est une étape préalable indispensable.

Ce programme de construction n'est pas destiné à la location : les gens deviendront propriétaires grâce à des prêts sur des durées de 20 à 30 ans. Le principe est qu'ils paient à la signature 30% de la valeur totale de l'appartement, puis remboursent le reste mensuellement. La longueur du prêt et le montant des remboursements mensuels sont en fonction des revenus du ménage.

---

<sup>288</sup> Entretien avec le directeur du Housing Development Project Office, 3 mars 2007.

**Figure 10 : Condominiums en projet à Harar et mise en œuvre**

Source : Housing Development Project Office (2008)

### **La vieille ville**

Concernant le Jugol, l'idée est de faire baisser la densité d'occupation pour améliorer des conditions de vie très difficiles. La région envisage donc de transférer des habitants de Jugol à

l'extérieur, notamment dans le secteur d'Aw Omer<sup>289</sup> : ce projet comprendra à la fois des terrains cédés à des investisseurs privés – c'est le Millenium Village (cf. chapitre 4) – et des terrains que la région bâtira elle-même.

**Photo 59 : Le site du Millenium Village et des projets de nouveaux condominiums (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

On discerne le tracé des routes qui délimitent le futur site du Millénium Jugol si ce dernier est effectivement bâti.

*« L'idée est d'installer de la vie et de l'activité à l'Est de la vieille ville, avec la construction de maisons traditionnelles. Tout autour, il y aura toujours de la verdure. Pour l'instant il n'y a rien d'arrêté [l'Unesco doit en effet donner son feu vert pour rendre constructible cette partie de la zone tampon]. Il faut obtenir l'accord du bureau de la culture.*

*Il s'agit du même secteur que celui des terres données à la diaspora hararie. Mais ils n'auront pas les mêmes obligations, les mêmes contraintes de constructions que l'office régional : étant donné qu'ils construisent à leurs frais, cela relève du secteur privé et c'est moins réglementé. Si le bureau de la culture refuse de donner son accord, le Housing Project a d'autres options de localisation : la route de Kombolcha ou Hamaressa<sup>290</sup>. »* Plusieurs condominiums ont ainsi déjà été bâtis le long de la route de Jijiga, au sud-est du Jugol. *« Les nouveaux condominiums sur la route de Jijiga : c'est du résidentiel. Il faut réduire la zone tampon car le Jugol est très petit et nous avons besoin d'étendre la ville. On est contraint par la montagne. »*

<sup>289</sup> Aw Omer est un tombeau situé à une dizaine de kilomètres à l'Est du Jugol. Le site du Millenium Jugol et des projets de condominiums est quant à lui beaucoup plus proche de la vieille ville, à moins d'un kilomètre.

<sup>290</sup> *Ibid.*



**Photo 60 : Les *condominiums* de la route de Jijiga (Harar, 2006)**

© Pauline Bosredon

En 2006, Les travaux commençaient le long de la route de Jijiga au Sud-Est du Jugol. On voit à l'arrière-plan les nouvelles routes. La photographie est prise de l'intérieur de la vieille ville, dont on voit le bâtiment rose qui est le marché Gidir Magala à mi-plan.

Ces nouvelles constructions ont pour but de résoudre le problème du logement dont l'offre légale est insuffisante aux dires de la région, et de donner la possibilité aux habitants des logements les plus insalubres (principalement dans le Jugol) de déménager. Plusieurs problèmes se posent toutefois : l'accès à la propriété ne peut concerner que les habitants qui ont suffisamment de ressources pour supporter les conditions du prêt proposé par la région ; les condominiums sont pour la plupart prévus dans les zones périphériques de la ville et supposent donc éloignement non négligeable, surtout pour les résidents de la vieille ville ; enfin se pose le problème des constructions prévues dans la zone tampon qui n'avaient pas obtenu l'aval de l'Unesco en mars 2008 lors de la visite du Directeur du Comité du patrimoine mondial à Harar.

## 1. 2. 2. L'objectif de privatisation du logement

### Les maisons de *qebele*

Le problème principal est posé par les maisons de *qebele* en mauvais état, qui se dégradent de jour en jour faute de moyens investis dans leur rénovation et dans leur entretien. Elles représentent presque la moitié du parc résidentiel de la vieille ville. Les *qebele* rencontrant de très grosses difficultés financières, les loyers étant fixes depuis l'époque de la nationalisation des habitations secondaires sous le Derg (1975), l'orientation que souhaite prendre la région est une privatisation progressive de ces logements.

« *Il faut privatiser les maisons de qebele : ça nous semble être la solution. Mais d'abord il faut convaincre le Parlement. Ça va être difficile, car les occupants des maisons de qebele sont surtout des pauvres qui y vivent depuis 30 ou 35 ans. Il sera très compliqué de retrouver les anciens propriétaires de ces maisons. C'est même quasi impossible*<sup>291</sup>. » Le directeur de l'Office du logement évoque ensuite le déplacement massif d'habitants de la vieille ville hors les murs, idée que l'on a déjà retrouvé dans le discours de nombreux acteurs, mais encore très imprécise. Les chiffres qu'il avance ne sont ainsi pas vérifiés par nos autres sources d'information.

« *Il y a 40 000 habitants dans Jugol : 50% devront être déplacés et relogés à l'extérieur. Il faut aérer, décongestionner la vieille ville. Les maisons construites récemment, en béton, ou les maisons en ruine, ou les maisons en torchis (tout ce qui n'est pas maison traditionnelle) seront démolies.* »

La privatisation présente toutefois deux obstacles majeurs : il est très compliqué pour l'État de retrouver les anciens propriétaires quand ceux-ci sont partis de Harar, et il est difficile pour les occupants actuels d'acheter leur maison de *qebele* à l'État régional car ils sont majoritairement pauvres et n'en ont pas les moyens.

### Les maisons *kiraybetoch*

La volonté régionale est également de privatiser progressivement une partie de l'immobilier appartenant à la région et géré par l'office des *kiraybetoch*. Cet office est né en 1995<sup>292</sup> et gère les « *kiraybetoch* », c'est-à-dire les édifices appartenant à l'Etat régional et loués à un prix excédant 100 birrs par mois. Il s'agit essentiellement de locaux commerciaux, pour la plupart situés dans la ville nouvelle. Le prix des loyers est fixe et volontairement bas : de 15 à 20

<sup>291</sup> *Ibid.*

<sup>292</sup> Source : entretien avec le directeur de l'Office des *kiraybetoch*, 3 mars 2008.

birrs/m<sup>2</sup> (de 0,84 à 1,12 € par m<sup>2</sup>) en moyenne contre 30 birrs/m<sup>2</sup> (1,68 €/m<sup>2</sup>) dans le secteur privé selon les chiffres fournis par le directeur de l'office. Selon ses dires, les loyers pratiqués par les *kiraybetoch* sont bas afin d'encourager le développement des activités. Mais aujourd'hui, les *kiraybetoch* ne peuvent survivre en continuant de pratiquer ces prix qui ne leur permettent pas de tirer un revenu suffisant pour entretenir correctement les édifices : « *Le problème est que parallèlement, les prix dans le privé augmentent beaucoup. Il y a donc deux solutions : ou bien les kiraybetoch augmentent leurs prix de location, ou bien tout repasse dans le secteur privé. Le gouvernement ne nous donne pas un budget suffisant pour continuer de survivre*<sup>293</sup>. » Des deux solutions envisagées par la région, augmenter les loyers ou revendre un certain nombre de biens qui passeront dans le secteur privé concurrentiel, c'est l'option de la vente qui a été choisie. Les édifices seront donc transférés vers le secteur privé, à l'exception des quelques maisons traditionnelles hararies que possède la région et que gère les *kiraybetoch* dans le Jugol. Ce transfert est prévu pour durer deux ans. L'office fusionnera ensuite avec la House Renting Agency, l'agence régionale pour le logement qui continuera de construire et de louer des habitations.

Les prix de vente des logements et des locaux commerciaux ont déjà été fixés. Il y a en tout 837 logements et boutiques *kiraybetoch* dans Harar, ce qui représente un revenu de 65 577 birrs / mois (3 672,3 €), ou 786 924 birrs / an (44 067,75 €).

- 306 logements à loyer réduit = 21 786 birrs / mois (1 220 €)
- 218 commerces = 19 180 birrs / mois (1 074 €)
- 51 bureaux = 11 598 birrs / mois (649,5 €)
- 153 maisons individuelles = 4 895 birrs / mois (274,12 €)
- 109 logements rachetés à l'armée = 8 116 birrs / mois (454,5 €)

Les *kiraybetoch* sont nés pendant le Derg. « *À l'époque il y avait des subventions, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi nous voulons transférer les kiraybetoch progressivement vers le privé. La vente des logements et des boutiques des kiraybetoch permettra de gagner de l'argent pour construire de nouveaux logements. Ces nouveaux immeubles seront construits principalement en périphérie de la ville, et dans la zone rurale. Ils ne seront pas proposés à la location mais à la vente, avec un bénéfice de 30% pour l'office. Ils pourront aussi être vendus par étage*<sup>294</sup>. »

<sup>293</sup> Entretien avec le directeur de l'Office des *kiraybetoch*, 3 mars 2008.

<sup>294</sup> *Ibid.*

**Tableau 36 : Nombre d'unités de logement ou de commerce *kiraybetoch* par *subqebele* (Harar)**

<i>Subqebele</i>	Nb logements	Nb commerces	Total
01	11	8	19
03	0	2	2
06	28	89	117
07	0	38	38
13	0	1	1
14	84	77	161
15	21	2	23
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>217</b>	<b>361</b>

Source : Office des *kiraybetoch*, 2008.

Les *subqebele* numérotés de 01 à 07 (en gris foncé) sont situés dans le Jugol. Les autres ceux de la ville nouvelle. Les *subqebele* indiquées dans le tableau sont ceux où la région possède des logements et des locaux commerciaux gérés par les *kiraybetoch*. Les autres en sont dépourvus.

Tous les bâtiments *kiraybetoch*, mises à part ceux qui sont situés dans le Jugol, ont été construits après la loi sur la nationalisation. Il ne s'agit donc pas des biens nationalisés ce qui écarte la possibilité que d'anciens propriétaires cherchent à récupérer leur bien. Le Jugol fait toutefois exception : 80% des commerces de la rue Andennya Menged appartiennent en effet aux *kiraybetoch*. Dans ces boutiques, les anciens propriétaires reçoivent une compensation fondée sur le même principe que la compensation versée par le *qebele* aux habitants qui ont été expropriés sous le Derg. Dans le cas des *kiraybetoch*, il s'agit d'un pourcentage du prix de la boutique, versé en une fois.

Les rares maisons hararies traditionnelles gérées par l'office des *kiraybetoch* ne seront pas transférées quant à elles et demeureront dans le domaine public. La gestion des loyers de ces maisons sera transférée au Housing Development Project Office avec lequel il est prévu que fusionne à terme l'office des *kiraybetoch*.

À Harar, la région fait donc face au problème du logement public à bas coût. Il s'agit là d'une conséquence négative de la politique sociale du Derg qui, par la mise en place de loyers fixes très bas, a engendré la fixité d'une population très pauvre et un manque de moyen chronique pour l'entretien de ces logements. La conséquence est un parc de logements publics dégradé et dans certains secteurs insalubres dans la vieille ville. La région fait aujourd'hui le constat

que cette situation ne peut se résoudre qu'en privatisant ces logements et en déplaçant les habitants des maisons les plus délabrées dans de nouveaux lotissements construits principalement en périphérie de la ville. Le contexte de mise en patrimoine de la vieille ville et les objectifs de réhabilitation que s'y fixe la puissance publique viennent appuyer cette option.

## 2. L'IMPACT DE LA RÉHABILITATION SUR LA FONCTION RÉSIDENTIELLE

Les habitants sont-ils les victimes de la reconquête urbaine ? Nous faisons l'hypothèse que l'objectif de réhabilitation par la disparition progressive des poches de grande pauvreté à Harar et par la « touristification » de certains quartiers à Alep, posée comme une véritable option de politique urbaine, peut conduire à l'exclusion et finalement au déplacement forcé des populations habitantes les plus fragiles. Les raisons en sont la hausse du coût des logements, la destruction des réseaux de sociabilité et la transformation de l'environnement.

La pression sur l'immobilier à cause du profit potentiel à tirer de la nouvelle donne patrimoniale entre en effet en jeu, les investisseurs étant attirés par la nouvelle attractivité de la ville et par l'opportunité qui se crée de se lancer dans l'activité touristique. Cette pression peut être le fait des acteurs économiques privés ou de l'acteur public dans le cas de Harar, où la région est le plus gros propriétaire immobilier de la ville (le foncier restant entre les mains de l'Etat).

La destruction des réseaux de sociabilité et la transformation de l'environnement sont quant à eux des processus induits plus indirectement par les politiques publiques, et qui peuvent tout autant – par la perte de repères qu'ils entraînent – provoquer le départ de certaines populations résidentes parmi les plus précaires. L'exclusion intervient lorsque les habitants ne peuvent suivre, ou accompagner, le changement, « *c'est-à-dire composer convenablement avec les nouvelles conditions générées par les opérations ou l'arrivée de nouvelles populations* » (Giroud, 2007 : 38). Le résultat de cette incapacité peut être la mobilité résidentielle, plus ou moins contrainte, ou une exclusion des mouvements, des changements en cours, et des opportunités à saisir dans ce cadre.

Les cas de Harar et d'Alep sont de ce point de vue très différents compte tenu de la situation de leurs habitants vis-à-vis de leurs logements et des politiques publiques mises en œuvre. Comme nous l'avons vu, la vieille ville de Harar est caractérisée par une proportion importante de résidents pauvres et locataires de l'État régional. Ils doivent faire face à un réinvestissement massif du centre par l'acteur institutionnel et sont pour certains concernés de

manière très concrète par des opérations de déplacement. La vieille ville d'Alep quant à elle compte une majorité de propriétaires, qui ne connaissent pas cette précarité résidentielle et sont au contraire dans certains cas en position de profiter de la hausse des prix de l'immobilier engendrée par la réhabilitation et la mise en tourisme.

## 2. 1. EXPULSIONS ET RELOGEMENT : QUELLES STRATÉGIES POSSIBLES ?

### 2. 1. 1. Vivre en maison de *qebele* : une situation précaire ?

À Harar, les conditions de vie les plus difficiles sont incontestablement celles des locataires des « maisons de *qebele* », premiers concernés par les projets de transformation des grands édifices ou de démolition de certaines maisons. Il peut aussi arriver que les locataires soient expulsés lorsque le *qebele* récupère la jouissance d'un bien, par exemple pour le transformer en commerce. C'est l'expérience racontée par la famille n° 42 : cette famille de cinq personnes, composée des parents et de leurs trois enfants vit dans une maison de *qebele*, simple maison rectangulaire de terre et de tôle ondulée d'une pièce unique mais vaste, sans latrines, située dans le *subqebele* 05, à proximité de la porte Bedro Bari.

*« Du temps du Derg, nous habitons à Faras Magala. Aujourd'hui cette maison est devenue un commerce. Avant, c'était une maison de qebele : le gouvernement a voulu récupérer la maison pour la transformer en boucherie et nous avons été obligés de partir. Durant 5 ans, le qebele nous a relogés dans une maison du qebele 05. Mais l'ancienne propriétaire de cette maison a entamé une procédure avec le gouvernement pour récupérer sa maison. Elle y est parvenue et on a dû partir une nouvelle fois. Le qebele nous a donc ensuite relogés dans cette maison-ci<sup>295</sup>. »* Ce témoignage illustre un cas de déplacement d'une famille d'un logement de *qebele* à l'autre, à l'intérieur du Jugol. Cette situation ne pourrait sans doute pas se reproduire aujourd'hui compte tenu de la non disponibilité des maisons de *qebele* dans le Jugol et de la difficulté, voire de l'impossibilité, des *subqebele* à y loger de nouveaux arrivants.

Le système des maisons de *qebele* fonctionne jusqu'au moment où le logement a besoin de subir des travaux coûteux, par exemple la construction de latrines, ou la réparation d'un toit traditionnel en bois dans le cas des maisons hararies, car personne n'en a alors les moyens. Ni le *subqebele* dont le budget dépend entièrement de la collecte des loyers, ce qui représente une somme très faible, ni le locataire généralement trop pauvre.

<sup>295</sup> Entretien réalisé avec la famille n° 42 le 18 février 2008 (Jugol).

Les loyers recueillis par le *subqebele*, fixes depuis la loi sur la nationalisation de la terre, sont compris dans la vieille ville de Harar en moyenne entre 3 et 15 birrs par mois (soit entre 0,25€ et 1,25€) alors que pour louer une maison équivalente sur le marché privé, un locataire déboursa en moyenne de 100 à 250 birrs par mois (soit de 8,50€ à 20€). L'office des *kiraybetoch* gère quant à lui les logements et les locaux commerciaux dont le loyer excède les 100 birrs mensuels (5,6€), et très peu de logements dans la vieille ville (39 au total), composée pour moitié de petits logements à très bas coût occupés par une population à revenus modestes voire très pauvre, et pour moitié de propriétés privées.

Une partie du parc résidentiel appartenant à l'État et gérée par les *qebele* se retrouve donc dans la vieille ville dans un état très délabré. « *Les subqebele n'ont pas de budget propre, ils collectent les loyers et c'est tout. Les loyers perçus par le subqebele servent à payer les salaires des fonctionnaires. Les subqebele font ce qu'ils peuvent mais ils ne peuvent pas s'occuper des besoins primaires des habitants, les latrines, les toits qui fuient. Dans le subqebele 02 depuis deux ans on a réussi à construire seulement quatre blocs de latrines publiques*<sup>296</sup>. » Quant à l'hypothèse d'une augmentation des loyers des logements : « *il y a dans le Jugol des gens qui ne parviennent même pas à payer leur loyer au qebele ! Si on augmentait les loyers, les gens ne paieraient plus du tout ! Les loyers sont fixes depuis la nationalisation jusqu'à aujourd'hui*<sup>297</sup> ». Les administrateurs des *subqebele* en charge de la collecte des loyers doivent en effet parfois rendre visite aux locataires pour obtenir le paiement. Aucun n'a évoqué de situations où une famille se serait complètement arrêtée de payer son loyer. Rappelons que ces loyers sont en moyenne compris entre 3 et 10 birrs par mois (entre 17 et 56 cts €)<sup>298</sup>.

L'impuissance est la même lorsqu'on évoque la possibilité d'un transfert dans le secteur privé des maisons de *qebele*, par la vente : « *L'achat par le locataire de la maison de qebele qu'il loue : ça n'existe pas dans le Jugol car les habitants sont trop pauvres. Même si on estimait le coût de la maison, ce qui a déjà été payé en loyers et ce qui reste à payer, ils ne pourraient jamais ! Les loyers sont beaucoup trop bas. [...] Une Gey Gar traditionnelle ça peut coûter jusqu'à 400 000 birrs (22 400€) à l'achat sur le marché privé. Alors que pour en acheter la clé, il faut compter 20 000 ou 30 000 birrs (1 120 ou 1 680€) voire plus cher si la maison est*

<sup>296</sup> Entretien avec l'administrateur du *subqebele* 02, 25 février 2008.

<sup>297</sup> *Ibid*

<sup>298</sup> La région hararie est celle qui possède les statistiques les plus hautes après Addis Abeba en termes d'indice de développement humain et d'économie, mais la pauvreté y est importante. En 2005, le total des dépenses par tête était dans la région hararie de 2523,73 birrs, ce qui représente 11,80€ par mois (Source : CSA, 2005). Pour l'ensemble de l'Éthiopie, le revenu national brut par tête était de 160,58€ en 2007, soit 13,38€ par mois (source : BM, *World Development Indicators database*, avril 2009). Selon le recensement de 1994 (CSA, 1994), le revenu mensuel moyen des habitants de la zone urbaine de la région hararie était inférieur à 500 birrs/mois (28€/mois selon le taux de change de 2009).

*grande, jusqu'à 70 000 birrs (3 920€)<sup>299</sup>. » Il n'y donc pas vraiment de solution aujourd'hui, chaque acteur étant tenu dans une grande faiblesse, le *subqebele* comme le locataire, liés l'un et l'autre par un par une impossibilité à sortir de ce système.*

Les administrateurs des *qebele* se plaignent aujourd'hui de leur incapacité à répondre aux besoins de leurs administrés, à cause de l'insignifiance de leur budget qui ne dépend que des loyers mensuellement perçus. L'administrateur du *subqebele* 02 ajoute qu'un nombre non négligeable de maisons du Jugol n'est pas enregistré, ce qui représente un manque à gagner certain : *« Du temps de Hailé Sélassié ont été construites à chaque porte des maisons pour les agents de l'Empire. Aujourd'hui, les occupants de ces maisons ne paient pas de loyer, certains sont même dans une totale illégalité car ils ne paient pas non plus la taxe sur la terre. C'est la responsabilité de la municipalité d'enregistrer les maisons mais Harar souffre d'une très mauvaise gestion. Il n'existe aucune loi qui permettrait au gouvernement de récupérer ces maisons « dembe bet ». Elles ne sont ni privées, ni de qebele, ni kiraybetoch. Le problème est qu'il n'y a pas de cadastre, donc il est très difficile de savoir avec précision quelles maisons sont illégales, ne paient pas leurs taxes ou leur loyer<sup>300</sup>. »*

Les locataires des maisons de *qebele* détournent le système lorsqu'ils mettent en place le principe de la vente de la clé et qu'ils se transmettent le bien par héritage de génération en génération. Cette appropriation des logements les place sur un autre marché que le système des logements de *qebele*, au profit de leurs occupants certes mais au désavantage de ceux qui cherchent à accéder à un logement par les voies légales et s'en voient de fait exclus. La pénurie de logements de *qebele* ne donne aux entrants pas d'autre choix que de se conformer au principe de l'achat de la clé. Il devient de plus en plus rare qu'un logement soit récupéré par la région du fait du départ volontaire de son occupant, et réattribué à une famille inscrite sur les listes d'attente comme le cas de la famille n° 44 installée depuis huit ans dans une maison que le *qebele* lui a attribuée après deux ans d'attente et qu'ils ont dû restaurer à leurs frais car elle était en mauvais état (le toit en particulier).

Certains habitants vont même plus loin dans le détournement de la loi en sous-louant une partie de leur bien au prix du marché privé : *« Il y a le problème des gens qui louent une maison à un loyer très bas, et font construire dans leur cour quand il y a de la place une deuxième pièce qu'ils louent au prix du marché, parfois jusqu'à 100 birrs (5,60€) par mois. C'est pourtant interdit, mais certains le font et il est difficile de tout contrôler<sup>301</sup>. »*

<sup>299</sup> *Ibid.*

<sup>300</sup> *Ibid.*

<sup>301</sup> Entretien réalisé avec l'administrateur du *subqebele* 04.



Vivre en logement de *qebele*, c'est donc en premier lieu bénéficier d'un loyer très bas, ce qui est un atout recherché par le plus grand nombre dans son choix résidentiel. Nombreux sont les habitants pour qui la location privée représente une étape transitoire, dans l'attente de l'obtention d'un logement de *qebele* moins onéreux. L'offre étant supérieure à la demande, la vieille ville vit aujourd'hui une situation de pénurie : la maison de *qebele* est en effet un logement auquel on ne renonce pas et qui présente beaucoup d'avantage. Un de ces avantages, en plus du faible loyer, est que ce type de logement possède intrinsèquement une valeur non négligeable sur le marché parallèle de la vente de la clé. La maison de *qebele* est un bien de valeur, qui se vend, s'achète et s'hérite. La contrepartie est que l'État régional, qui en est propriétaire, déloge parfois ses locataires, et les déplace dans un autre logement. Aujourd'hui, la région choisit le plus souvent de déplacer ces locataires à l'extérieur des murs, les logements de *qebele* libres se faisant rares dans la vieille ville. Difficile donc de conclure que vivre en logement de *qebele* est une situation de précarité : selon les témoignages des habitants, il s'agit plutôt d'une chance qu'il est de plus en plus difficile de saisir. Toujours est-il que le grand problème de ces maisons est leur état de conservation et leur équipement : une partie importante de ces logements est en effet dans un état de dégradation avancée due au manque d'entretien, voire de totale insalubrité et dépourvue des équipements sanitaires de base.

### **2. 1. 2. Conséquences prévisibles d'une dédensification du Jugol**

La question du relogement se pose d'abord pour les habitants qui seront concernés par une opération de « dédensification » de la vieille ville, supposant des démolitions de maisons non traditionnelles et le changement d'usage d'édifices auparavant résidentiels. Le projet, qui est lié à la mise en valeur du patrimoine – il convient de « nettoyer », aérer, embellir et rendre attractive la vieille ville – ne semble pas définitivement arrêté. Aucun acteur n'a été en mesure de fournir un plan précis des maisons concernées par l'opération, mais chacun était au courant du projet et de ses objectifs. Les administrateurs des *subqebele*, qui sont en première ligne au plus près de la population, commençaient d'ailleurs en 2008 à anticiper les problèmes sociaux, notamment de relogement, que ces démolitions et ces changements d'usage de maisons poseraient.

*« Les habitants des maisons qui sont collées au mur, à l'extérieur, vont être relogés en priorité et ces maisons démolies. À l'intérieur du Jugol, il y a des projets de dédensification ; on connaît déjà un certain nombre des maisons concernées : il s'agit de maisons illégales. On ne sait pas encore quand on va commencer à démolir ces maisons. »*

*Il y aura une compensation pour toutes les familles délogées, sauf pour celles qui vivaient dans des maisons illégales, c'est-à-dire non enregistrées, construites sans permis. En général,*

*ce qui s'est passé c'est que quelqu'un a construit une maison sur un terrain libre et l'a louée à une autre famille. Dans ce cas, la famille délogée devra chercher une autre maison privée à louer, et le propriétaire perdra sa maison si elle a été construite illégalement.*

*Les maisons à démolir sont les maisons construites en empiétant sur la rue par exemple, et qui gênent la circulation. Ça peut aussi être des maisons de qebele. Les gens seront relogés en ce cas dans les mêmes conditions (même nombre de pièces, même loyer). Ils ont déjà du mal à payer 2 ou 3 birrs par mois... on ne peut pas augmenter leur loyer<sup>302</sup>. »*

L'administrateur du *subqebele* dit avoir déjà évoqué avec la municipalité la façon dont ils pouvaient reloger ces résidents expulsés : le prix du loyer n'est pas le pire problème. La plus grande difficulté selon lui, c'est de leur faire quitter leur quartier, leur *afocha* ou leur *eder*, leur *equb* (c'est une association d'épargne), les *awash* où ils vont en famille ou avec leur *afocha* etc. Le déracinement est ce qui est le plus difficile. Mais ce n'est pas au *subqebele* de décider où les gens seront relogés et à quel prix : l'administrateur du *subqebele* a dit tous ces problèmes à la municipalité, et notamment que les gens étaient très réticents à partir etc. Mais au final, ça ne dépend pas d'eux.

*« Il y a un projet de démolir des maisons pour ne laisser que 20 à 30 000 personnes dans Jugol. Aujourd'hui il y a plus de 60 000 personnes. Le projet prévoit de reloger ces gens à l'extérieur de la vieille ville<sup>303</sup>. »* C'est en partie pour la réalisation de cet objectif que la région a lancé un programme de construction de condominiums dans la ville nouvelle (cf. figure point 1. 2. 1.). *« L'objectif est de dédensifier le Jugol. Mais ce projet n'est pas encore arrivé sur les bureaux des qebele. Il sera de la responsabilité du bureau du patrimoine de désigner les maisons. Le qebele s'occupera du relogement, de la compensation financière, et d'établir un consensus parmi les habitants. En ce qui concerne l'exemple de la maison Mohamed Ali : le gouvernement est en train de construire un nouveau condominium pour les habitants de cette maison. La responsabilité du qebele est d'informer les gens qu'ils vont devoir partir et d'obtenir leur accord.*

*Le gouvernement va leur offrir des conditions de vie bien meilleures, pour un loyer toujours très bas. S'ils refusent de partir malgré les compensations financières, le gouvernement peut au final les forcer à déménager<sup>304</sup>. »*

*« Dans le qebele Amir Nur, des personnes du Bureau de la culture sont venus pour compter les maisons en ruine, les maisons à réparer et celles à démolir complètement. Les maisons traditionnelles ont été repérées. Le projet du bureau de la culture est de nommer quelqu'un du qebele pour travailler avec lui sur ce recensement.*

<sup>302</sup> Entretien réalisé avec l'administrateur du *subqebele* 05, 17 mars 2008.

<sup>303</sup> Entretien avec l'administrateur du *subqebele* 06, 13 mars 2008.

<sup>304</sup> *Ibid.*

*Parmi les maisons à démolir, il y en a où il y a des locataires. Le gouvernement régional va les reloger ou leur donner une compensation financière (pour acheter ou faire construire par exemple). Mais le subqebele 07 est très dense : on ne peut pas les reloger dans ce subqebele, donc il faut chercher des logements ailleurs dans la ville<sup>305</sup>. » Les locataires de qebele délogés par la région auront donc le choix d'être relogés dans un autre logement de qebele (dans ce cas, les qebele de Harar ont la responsabilité de leur proposer un autre logement), ou de recevoir une compensation financière dont le montant ne nous a pas été précisé. Cette compensation est censée leur permettre d'accéder à un logement sur le marché privé (par l'achat ou la construction par exemple).*

*« Il y a par exemple une maison traditionnelle hararie et une pièce adjacente en ruine dans le subqebele. Une femme vit ici. L'ensemble va être démoli et une maison hararie reconstruite. La femme va être relogée. C'est un Harari de la diaspora qui finance les travaux de reconstruction à l'identique. Mais la maison est une maison de qebele et le restera. Le loyer était de 30 ou 40 birrs par mois et la famille du Harari qui paie les travaux de reconstruction continuera de payer le loyer au qebele (ils sont nombreux, les Hararis de la diaspora, à vouloir une maison traditionnelle dans le Jugol). C'est de toute façon un projet du gouvernement et de son bureau de la culture. Au subqebele, nous ne sommes pas sûrs de la manière dont ça va se passer. Peut-être que le gouvernement autorisera une hausse du loyer de 10 ou 15%<sup>306</sup>. »*

Le projet de dédensification la vieille ville est être encore très flou, mais les solutions de relogement sont déjà envisagées par les autorités urbaines. Compte tenu de l'objectif, il semble certain que les habitants des maisons dont la démolition est prévue seront relogés dans la ville nouvelle. Ces maisons, non traditionnelles, seront sélectionnées parce qu'elles sont de construction illégale, ou bien parce qu'elles appartiennent à la région qui a décidé de les démolir à cause de leur état de dégradation. Le résultat pour les habitants concernés est à double tranchant : on peut faire l'hypothèse que certaines familles, relogées dans des conditions de confort meilleur, y trouveront un bénéfice. Mais d'autres acceptent mal de s'éloigner de leur quartier, pour les raisons déjà évoquées dans le chapitre 5 et sur lesquelles nous allons revenir en détail ci-dessous. Toutes enfin peuvent craindre une hausse de loyer ; les habitants en capacité d'acheter ou de produire leur propre logement sont peu nombreux, même dans le cas d'une compensation financière importante (ce dont on peut douter compte tenu des moyens de l'État régional).

<sup>305</sup> Entretien avec l'administrateur du subqebele 07, 12 mars 2008.

<sup>306</sup> *Ibid.*

### 2. 1. 3. Réhabilitation, expulsion et relogement : le cas des grandes maisons indiennes

#### Présentation des projets

La décision a été prise par la région de faire du cœur de la vieille ville le lieu des attractions touristiques (musées, restaurants, hôtels...). Cinq projets ont d'ores et déjà été identifiés. Le premier concerne la maison Ras Téféri qui a déjà été transformée en musée, ses anciens occupants ayant été relogés dans de petites maisons bâties hors les murs. Les familles concernées n'ont pas eu le choix de rester ou de partir de leur logement, tout comme ils n'ont pas eu celui de rester ou non à l'intérieur de la vieille ville. La maison Ras Téféri accueillait vingt familles, dont sept venaient en réalité de la Maison Rimbaud qui avait fait l'objet en 2001 d'une première expulsion de ses résidents<sup>307</sup>. À sept ans d'intervalle, ces familles ont donc été contraintes au relogement par deux fois, une première fois à proximité de leur lieu de résidence, la seconde en périphérie urbaine.

Un entretien avec une mère de famille, ex-résidente de la maison Ras Téféri, relogée en périphérie nous renseigne sur les conditions de ce déplacement. La famille compte huit personnes, la mère et ses sept enfants, qui vivent dans une maison composée de deux pièces, d'une cuisine et d'un bloc sanitaire sans eau courante. Une deuxième maison peut être attribuée lorsque la famille excède 13 personnes. Quatre des enfants vont encore à l'école, trois dans la vieille ville ou à proximité, un quatrième près de leur nouveau logement. *« Rien n'a vraiment changé, hormis le fait qu'il faut prendre le taxi beaucoup plus souvent. Je fais toujours mes courses à Shoa Ber pour le plus important, sinon j'achète les petites choses près de chez moi. La difficulté, c'est d'avoir des enfants qui continuent d'aller à l'école dans le Jugol. Cela fait 9 mois qu'on est installé et pour l'instant on ne paie pas de loyer. On ne paie que l'eau et l'électricité. On espérait une compensation financière mais on n'a rien eu. Pour les jeunes, c'est peut-être bien de quitter la maison Ras Téféri. Mais pour moi... j'aurais préféré rester là-bas. C'est très dur pour tout le monde de vivre ici. On attend des améliorations comme l'eau courante chaque jour<sup>308</sup>. »*

<sup>307</sup> Rappelons que la Maison Rimbaud a été transformée en centre culturel et musée Rimbaud après une restauration à laquelle ont financièrement participé plusieurs donateurs dont l'Ambassade de France.

<sup>308</sup> Entretien avec une ancienne habitante de la maison Ras Téféri, mars 2008 (Harar)

**Photo 61 : Le relogement des ex-résidents de la maison Ras Téféri (Harar, 2008)**

© Pauline Bosredon

Les deux autres projets concernent les maisons Menen et Mohamed Ali<sup>309</sup>, deux grandes maisons de style indien dans lesquelles vivent à l'heure actuelle de nombreuses familles. Il est prévu d'y installer, après restauration du bâti, un musée et un centre culturel.

Les familles vivent dans de très mauvaises conditions de confort et d'hygiène et sont trop pauvres pour anticiper ou contourner ces projets. Il leur est impossible d'accéder à un autre logement de *qebele* à l'intérieur de Jugol, le prix de la clé demeurant un obstacle infranchissable à la plupart ; ils n'ont pas plus les moyens de faire construire leur propre maison. Dans ces conditions, ils n'ont que le choix d'attendre que la région les relogé, en périphérie de la ville, loin de leur quartier d'origine.

Le projet du site de la maison Mohamed Ali concerne en réalité la maison Mohamed Ali elle-même et dix maisons en terre et entrepôts situés dans sept *compounds* adjacents. La surface globale du site est de 4300 m<sup>2</sup>, pour une population de 150 personnes (42 familles au total). Dans la présentation officielle du projet, il est précisé que « *la principale contrainte du site est la nécessité de reloger les habitants des édifices historiques qui vivent dans de très pauvres conditions. Le site du projet étant très proche du centre, il est accessible pour les touristes et proche du marché local. Ce qui pose principalement problème sur le site, ce sont les édifices effondrés, habités par des familles aux revenus très bas et qui ne sont pas propriétaires*<sup>310</sup>. »

Dans le même temps sont donc évoqués l'objectif premier du projet, à savoir la valorisation touristique du site, et sa contrainte majeure, c'est-à-dire la nécessité de reloger de trop

<sup>309</sup> Cf. photos chapitre 4, point 2. 2. 4.

<sup>310</sup> Source : HPNRS, Trade Industry and Urban Development Bureau, 2007, *Revitalization of historic building sites of Jegol* : 3.

nombreuses familles, locataires et très pauvres. La précarité des conditions de vie (pas de latrines, ou latrines communes, pas d'eau courante, pas de cuisine) et la pauvreté des occupants les empêchant d'entretenir les bâtiments sont présentées comme justification au relogement (« *Il est pratiquement impossible pour les gens de vivre là* ») et comme justification au choix du site de la maison Mohamed Ali pour le projet touristique.

### **Les conséquences sociales du projet**

Le relogement des familles est prévu à l'extérieur de la vieille ville car cette dernière est déjà trop congestionnée et les autorités publiques ont la volonté d'y faire baisser la densité d'occupation, pour le confort de vie des résidents mais aussi et surtout pour être en capacité de donner l'image d'une vieille ville aérée, qui a réglé ses problèmes sanitaires (eau courante, latrines, déchets), toutes sortes de questions plus facilement réglables avec une population moins dense. La volonté, ne l'oublions pas, est de développer l'attractivité touristique de la vieille ville.

L'éloignement est donc une donnée incontournable : les résidents de la maison Mohamed Ali pour les raisons évoquées ci-dessus seront relogés en périphérie de la ville nouvelle de Harar, loin de leur quartier d'origine et de leur voisinage. Cette situation crée un problème au niveau de leur travail, car certains gagnent leur vie grâce à la fréquentation touristique de la vieille ville. Le réseau social et familial s'en trouvera également distendu voire rompu, notamment pour le cas – majoritaire – des individus appartenant à un afocha ou un eder, ces associations de quartier qui prennent une part importante dans la vie sociale de leurs membres. Les enfants devront changer d'école ou leurs parents faire des frais supplémentaires de transport pour qu'ils continuent à fréquenter leur école de la vieille ville : beaucoup d'enfants relogés qui vivaient autrefois dans la maison Ras Téféri se rendent ainsi à l'école en taxi.

Quels relogements sont-ils proposés et à quels prix ? Les autorités urbaines, qui ont la volonté de développer la propriété privée, proposent aux familles relogées de devenir propriétaires de leur habitation dans de nouveaux condominiums de logements collectifs actuellement en construction. Cette solution se révèle trop coûteuse pour la plupart des familles concernées, incapables de payer plus que leur loyer actuel. « *On m'a dit que dans les nouveaux condominiums qu'on construit pour nous, on paierait environ 100 birrs par mois et qu'on serait propriétaire après 15 ans. Moi, mon mari me donne 300 birrs par mois pour payer le loyer, l'eau, l'électricité, la nourriture et tout le reste. Je ne peux pas payer un loyer de 100 birrs par mois, c'est impossible. Mais on n'aura pas le choix*<sup>311</sup>. » Cette famille est

---

<sup>311</sup> Entretien avec la famille n° 6 du compound Momhamed Ali, 11 mars 2008.

actuellement logée dans une maison de deux pièces pour un loyer mensuel de 3 birrs (17 cts €).

### **Etude des familles vivant dans le *compound***

Dans le cas de la maison Mohamed Ali, c'est en réalité tout le *compound* qui est concerné, c'est-à-dire un ensemble d'unités d'habitation réunies dans un espace généralement circonscrit par une clôture (mur, muret, rue, mur de maison). L'espace du *compound* Mohamed Ali est relativement ouvert sur celui de la rue ; il s'agit donc d'un espace semi-privé partagé entre les familles qui y vivent. On y cuisine, on y lave le linge, les enfants y jouent, on se partage des sanitaires voire un accès à l'eau dans certains cas.

Le *compound* Mohamed Ali compte quatorze familles parmi lesquelles neuf ont été enquêtées, faisant l'objet de plusieurs entretiens en mars 2008. Par famille, nous entendons les individus vivant sous le même toit. Le plus souvent il s'agit de familles nucléaires (parents et enfants), mais dans trois cas, trois générations cohabitent.

- Composition des familles habitant sur le *compound* et conditions de vie

Neuf familles ont été enquêtées, composées de deux personnes (un couple à la retraite dont les enfants sont tous partis vivre ailleurs) à neuf personnes (un couple d'environ 50 ans et leurs sept enfants dont deux sont encore à l'école, trois travaillent et deux sont au chômage). Aucun des logements n'excède deux pièces de vie pour des loyers de 5-6 birrs en moyenne (30 cts €), mise à part la maison à demi écroulée, beaucoup plus vaste avec ses deux étages, dont le loyer pour la famille entière (trois générations) s'élève à trente birrs (1,68€).

**Photo 62 : La grande maison à demi-écroulée du *compound* Mohamed Ali, extérieur (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

**Photo 63 : La grande maison à demi-écroulée du *compound* Mohamed Ali, intérieur (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

Au sein des neuf familles, treize personnes ont déclaré avoir un travail leur procurant des revenus (un des parents ou les deux, et les enfants quand ils sont en âge de travailler). Deux sont retraités et touchent une petite pension de l'État (100 birrs par mois, c'est-à-dire 5,60€). La moitié des actifs travaille dans la vieille ville : quatre mères de famille fabriquent à domicile des paniers de velours qu'elles revendent dans les boutiques d'artisanat traditionnel de la rue Makina Girgir, à proximité. Une jeune femme est guide touristique et préside l'association des guides de Harar ; vivre au cœur de la vieille ville est pour elle une aubaine qui lui permet d'inviter chez elle des touristes pour la traditionnelle cérémonie du café. Une autre vend des légumes sur le marché de Shoa Ber, et un dernier travaille dans une boutique de fournitures automobiles de la rue Andennya Menged. Les six autres actifs, policiers, garagiste, ouvriers ou chauffeur de taxi, ne travaillent pas en lien direct avec la vieille ville.

- Durée d'occupation et origine ethnique

Toutes ces familles, sans exception, sont Amharas et chrétiennes orthodoxes et révèlent dans leur discours un fort sentiment de discrimination, voire d'abandon pur et simple de la part des Hararis contre qui certains développent une franche rancœur à peine voilée dans les entretiens. « *Moi je suis Amhara et aujourd'hui il faut être Harari pour pouvoir vivre dans Jugol et travailler. Le gouvernement veut que seuls les Harari habitent dans Jugol. Les Amhara, les Oromo, les Guraghe sont beaucoup plus nombreux, mais ils n'ont droit à rien.* »<sup>312</sup>. « *Depuis six ans, ça a changé. Les Harari nous regardent comme si nous n'étions rien du tout, ils se prennent pour les patrons. Ils ne se préoccupent que d'eux, que de leurs*

<sup>312</sup> Entretien avec la famille n° 4 du *compound* Mohamed Ali, 11 mars 2008.



*parents, des gens de leur ethnie. Et nous ne pouvons nous plaindre à personne, personne ne nous écoute*<sup>313</sup>. » Ce sentiment est alimenté par la fait que les Hararis semblent être majoritairement propriétaires dans le Jugol. Dans l'enquête effectuée en 2008 auprès des habitants de la vieille ville de Harar, 32 familles Hararies et 29 familles non Hararies ont été interrogées. La moitié des familles Hararies sont propriétaires de leur logement, alors que seulement cinq familles non Hararies le sont. A contrario, les trois quarts des familles non Hararies sont locataires des *qebele*, mais seulement un tiers des familles Hararies le sont.

**Tableau 37 : Les statuts d'occupation par ethnies (Harar, enquête habitants 2008)**

	Propriété privée		Location de <i>qebele</i>		Location privée	
Familles hararies	16	50%	11	34%	5	16%
Familles non hararies	5	17%	22	75%	2	8%

Source : enquête habitants 2008 – Harar. Total des entretiens : 61.

Il est important de considérer ces chiffres avec précaution, puisqu'il s'agit de 61 entretiens qualitatifs qui ne peuvent avoir valeur statistique. Toutefois, en l'absence de chiffres officiels sur ce sujet, les résultats de l'enquête nous donnent une indication intéressante. La mise en patrimoine alimente sans doute des tensions inter-ethniques dans le cas des familles de la maison Mohamed Ali qui sont menacées de déplacement, mais il faut garder à l'esprit que le statut prétendument privilégié des Hararis provient surtout du fait qu'ils sont aussi un groupe socialement favorisé, et donc moins souvent en situation de précarité.

À la question des origines, tous se disent de Harar, un précise du Jugol, un autre « *de ce quartier* ». Ceux qui expliquent dans un second temps que leur famille (leurs parents ou leurs grands-parents) vient d'une autre région précisent tous qu'elle est arrivée à Harar il y a longtemps (« *du temps d'Hailé Sélassié* »), et qu'ils n'ont plus de contact ni de famille dans la région d'origine (« *c'est Harar ma ville* »). Ainsi aucun n'est né en dehors de Harar, et la famille la plus récemment arrivée dans la maison Mohamed Ali s'y est installée il y a 20 ans.

- Sentiment d'ancrage dans le logement et dans le quartier

Le sentiment d'ancrage dans la maison et plus généralement le *compound* est fort. Ces familles se côtoient depuis plus de vingt ans et certaines sont liées (la mère de famille n° 7 est

<sup>313</sup> Entretien avec la famille n° 7 du compound Mohamed Ali, 11 mars 2008.

la tante de la jeune femme guide touristique de la famille n° 4). Les travaux d'entretien, notamment de peinture des façades, ont été régulièrement effectués dans les maisons (c'est particulièrement crucial pour les maisons construites en terre), deux cuisines collectives ont été construites dans l'espace commun de la cour ainsi que des latrines, communes elles aussi. Il existe donc un investissement individuel ou collectif, à la mesure des moyens dont disposent les résidents, dans la maison et le *compound*.

**Photo 64 : Cuisine collective (Compound Mohamed Ali, Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

**Photo 65 : Bloc de sanitaires collectifs (Compound Mohamed Ali, Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

La première maison perpendiculaire à la maison Mohamed Ali est sans doute la plus confortable. Elle est composée de deux pièces et d'une cuisine. La mère de famille raconte : « au départ il n'y avait qu'une pièce, c'est mon mari qui a construit les extensions. Aujourd'hui, on a trois pièces et aussi des WC. On les a construits nous-mêmes ». Le

sentiment d'appartenance est lié bien sûr à la durée de l'occupation, mais aussi à l'investissement de chaque famille dans son logement si pauvre et inconfortable fut-il. Dans le cas de cette famille, plutôt mieux lotie que la moyenne, ils vivent aujourd'hui dans une relativement grande maison pourvue de latrines et de l'eau courante (ils sont les seuls à avoir une canalisation d'eau dans le *compound*), dont deux pièces ont été construites de leurs mains. Ils ont naturellement développé un sentiment de propriétaire qui rend insupportable l'idée d'un relogement.

**Photo 66 : Maison n° 1 du *compound* Mohamed Ali (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

Pour les autres, l'ancrage est davantage lié à la durée d'occupation : « *mes parents vivaient là avant moi* », « *on est arrivé du temps d'Hailé Sélassié* ». Tous me signifient que leur famille a traversé trois époques (l'Empire, le Derg, la République fédérale), et qu'ils sont installés ici depuis en moyenne deux ou trois générations qui se sont transmis ce lieu de vie.

- Sentiment lié au relogement

Toutefois, sur les neuf familles enquêtées, seules trois personnes se déclarent irréductiblement attachées à leur maison, et sont farouchement opposées à un déménagement. Tous les autres s'accordent à trouver leurs conditions de vie améliorables, et sont prêts à voir dans le projet qui les forcera à partir une occasion d'être relogés dans de meilleures conditions. « *Ici ce n'est pas confortable. Cela manque d'hygiène, et on n'est pas en sécurité. Il n'y a pas de*

*verrou aux portes*<sup>314</sup> ». « *Bien sûr, si on nous propose un logement plus grand, avec plus de confort, on sera content*<sup>315</sup> ».

Tous sans exception se révèlent pourtant extrêmement attachés au quartier et au voisinage.

« *Etre relogés, oui, à condition de rester tous ensemble. Pour moi il n'y a pas de problème, si tout le voisinage reste ensemble. Je veux continuer de vivre près de mes amis et des membres de mon eder*<sup>316</sup>. »

« *Je préférerais rester dans Jugol, car tout est à proximité. J'ai grandi ici, je ne veux pas partir m'installer dans un quartier de la ville que je ne connais pas*<sup>317</sup>. »

« *La municipalité est venue nous voir deux ou trois fois, pour prendre des photos. Nous on ne veut pas partir du quartier. On ne sait pas quand il faudra déménager. Bien sûr si on nous propose une maison plus grande avec plus de confort, on serait content, mais on veut rester dans notre quartier*<sup>318</sup>. »

Ils évoquent « leur » quartier, celui où ils ont grandi, la proximité de l'eder, de l'école des enfants, des commerces, le voisinage de la famille et des amis qui se reçoivent les uns les autres dans les maisons, la proximité des touristes et donc d'une source de revenus. Les entretiens mettent ici en lumière la faible mobilité spatiale des familles. Peu ont changé de quartier au cours de leur vie, et la plupart des individus entretenus, quel que soit leur âge, n'ont une réelle connaissance et une pratique régulière que de leur quartier.

L'autre sentiment partagé est celui de l'inéluctable : « *Nous devons partir* », et on ne leur demande pas leur avis. « *Personne ne nous écoute* ». Personne ne semble informé de la date ni des modalités du relogement. Or plusieurs incertitudes pèsent lourd : le lieu (pour les raisons évoquées ci-dessus) et le prix. Ceux qui admettent qu'ils devront partir et acceptent même l'éloignement signalent qu'ils ne pourront de toute façon pas payer davantage que leur loyer actuel.

Face à de telles contraintes, quelles stratégies les résidents sont-ils en capacité d'adopter ?

Les tactiques d'accommodement atteignent leurs limites : la population se révèle trop pauvre et fragile pour résister aux projets de rénovation urbaine qui les touchent. Réduites à l'impuissance, elles n'ont aucune velléité de devancer la mise en œuvre de ces projets, d'anticiper par exemple leur expulsion et leur relogement, car elles n'en ont pas les moyens. Retrouver par leurs propres moyens un logement de *qebele*, au même coût, se révèle

<sup>314</sup> Entretien avec la famille n° 2 du compound Mohamed Ali, 11 mars 2008.

<sup>315</sup> Entretien avec la famille n° 6 du compound Mohamed Ali, 11 mars 2008.

<sup>316</sup> Entretien avec la famille n° 9 du compound Mohamed Ali, 11 mars 2008.

<sup>317</sup> Entretien avec la famille n° 8 du compound Mohamed Ali, 11 mars 2008

<sup>318</sup> Entretien avec la famille n° 6 du compound Mohamed Ali, 11 mars 2008

impossible compte tenu de la pression démographique sur ces habitations à petits loyers. Ils n'ont pas les revenus suffisants pour louer un logement à un propriétaire privé. Profiter de l'opération pour acquérir un terrain en compensation de leur expulsion et faire construire leur propre maison est également financièrement hors de portée.

L'éloignement, contraint et forcé semble dans leur cas inéluctable. Aucune mobilisation collective n'est observable, et il règne plutôt un fatalisme hérité de longues décennies de pouvoir autoritaire et centralisé. Ces familles ont profité un temps de la politique du Derg en matière de logement en bénéficiant durant des années de très petits loyers bloqués, mais n'ont jamais eu accès aux allocations de terre, gratuites du temps du Derg, transformées en *lease* (location de la terre pour 99 ans dans le cas d'un logement) aujourd'hui. Leur statut de locataires de l'Etat ne les protège plus aujourd'hui et fait d'eux la catégorie de population la plus démunie, au statut le plus précaire.

## **2. 2. PERMANENCES ET CONTINUITÉ DE L'OCCUPATION À ALEP**

Alep et Harar connaissent un écart fondamental par rapport aux stratégies résidentielles que les habitants de leurs vieilles villes respectives sont en capacité de développer. Nous avons vu qu'une partie des résidents du Jugol connaissent à Harar une grande précarité résidentielle, des conditions difficiles dans leurs logements et un manque de ressources pour s'adapter aux projets qui risquent de provoquer leur déplacement hors de leur quartier. Les habitants de la vieille ville d'Alep ne connaissent pas la même précarité. La proportion de propriétaires y est importante ; ces derniers sont contraints par la réglementation sur les maisons qui sont un élément patrimonial, mais la mise en patrimoine représente pour eux une opportunité positive plutôt qu'un risque – du moins pour ceux qui vivent dans les quartiers où s'est concentré l'effort de réhabilitation et de mise en valeur. Il s'agit de voir comment ces résidents se saisissent ou non de cette opportunité, s'ils ont conscience du profit qu'ils pourraient tirer de la prise de valeur de leur logement, et si cette prise de valeur est générale dans toute la vieille ville.

### 2. 2. 1. Composer avec la hausse des prix de l'immobilier et l'attractivité commerciale et touristique du quartier (Jdeideh, Bab Qinnasrin)

Dans un quartier comme Jdeideh, au cœur de toutes les attentions de la ville, et en lisière de la zone touristique et commerciale, les maisons ont pris de la valeur. Un point primordial à prendre en compte dans ce contexte est le voisinage : quand un habitant du quartier vend sa maison, les voisins n'y restent pas indifférents et se tiennent au courant de la valeur de la transaction. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une première vente peut initier un mouvement en ce sens dans le voisinage. Il n'a pas été possible d'obtenir des chiffres sur la valeur du marché immobilier alépin (cf. chapitre 1, méthodologie), mais les indications fournies par les résidents donnent une idée de la hausse des prix, ou de ce que les propriétaires pensent pouvoir tirer de la vente de leur bien compte tenu souvent de ce qu'ils connaissent des ventes qui ont été effectuées dans le voisinage.

À Alep, la majorité des propriétaires résiste toutefois aux sirènes de la hausse de l'immobilier et refuse pour l'instant de vendre. Un certain nombre admet attendre que les prix augmentent davantage avant de penser éventuellement à vendre. Cela n'empêche pas que dans les quartiers les plus prisés, comme Jdeideh et Bab Qinnasrin, les maisons soient souvent visitées par des acheteurs potentiels, et que les propriétaires soient tous plus ou moins capables d'évaluer le prix de leur maison et de dire pour quel montant ils seraient prêts à vendre. Nous conservons à l'esprit que seul le prix effectif de vente est fiable.

*« Moi j'habite là depuis plus de 50 ans. C'était la maison de famille de mon mari, qui est né là. Déménager ? Mon mari ne veut pas déménager, il restera là jusqu'à sa mort. Mais moi j'aimerais vivre près de mes enfants qui sont tous à Seif Dawlé, à l'entrée d'Alep. [...] Il y a cinq ans, nous avons failli vendre le Rez-de-chaussée de la maison [il s'agit d'une maison arabe sur laquelle ont été montés deux étages supplémentaires et dont la cour a été bâchée]. Des gens voulaient acheter le tout pour cinq millions LS (76 500€) mais nous avons trouvé que ce n'était pas assez. Mon mari accepte que des gens viennent visiter, mais je sais qu'il n'acceptera jamais de vendre !*

*Ça a changé, Jdeideh ! Dans notre rue, et à l'intérieur du quartier, il y a encore beaucoup de résidents. De l'autre côté de la place [Sahet el Hatab], il n'y en a plus beaucoup car les maisons ont été transformées en restaurants. Ici, ça n'est pas arrivé. Pourquoi ? Il y a des gens qui acceptent de vendre, d'autres non. Là-bas il n'y a pas beaucoup de petites impasses, de ruelles. Ici, il y en a beaucoup : c'est pour cela que les gens préfèrent acheter des maisons*

*là-bas. Ici ce sont les mêmes familles depuis longtemps, ça ne change pas dans ce quartier<sup>319</sup>. »*

La maison n° 30 de Jdeideh est une très belle maison arabe, restaurée dans son style d'origine. Elle comprend sept pièces, dont une pièce décorée avec fontaine, une cours arborée, une terrasse et plusieurs niveaux de caves (l'entrée de la plus profonde ayant été bouchée). Un souterrain part de ces caves et mène à l'intérieur des murs de la vieille ville, mais il a été condamné. La maison, qui date de 1851, est également équipée d'un puits qui communique avec un réseau de canaux qui vont jusqu'à la citadelle. La famille en est propriétaire, le père de famille ayant racheté leurs parts à ses frères il y a dix ans. Depuis, une dizaine de personnes sont venues visiter la maison dans l'intention de l'acquérir. Le couple pense que la maison vaut aujourd'hui entre 20 et 25 millions LS (entre 306 000 € et 382 500 €). *« Des gens nous ont proposé d'acheter la maison, et ils l'ont aussi proposé aux voisins. Leur projet était d'ouvrir un restaurant avec une entrée dans la rue principale [la rue commerçante qui débouche sur Sahet el Hatab]. Ça n'aurait donc pas dérangé le voisinage. Ça, c'était il y a deux ans. Personne n'a accepté de vendre, car le prix proposé était trop bas<sup>320</sup>. »* À ce moment de l'entretien, la mère me demande si ses voisins m'ont dit s'ils voulaient vendre. Elle pense qu'ils ont des problèmes d'héritage, et ne croit pas qu'ils soient vendeurs dans l'immédiat, mais une sorte de concurrence entre voisins la pousse à rechercher les informations qui lui manquent.

*« Déménager ? Pour l'instant, on est bien là, après on ne sait pas... Quand ses enfants vont se marier et quitter le foyer, la maison sera peut-être trop grande et dure à entretenir. [...] Avec le prix de cette maison [qu'elle évalue à 20/25 millions LS], nous pourrions acheter deux maisons dans un autre quartier. Donc pourquoi ne pas déménager à terme<sup>321</sup> ? »*

Par ailleurs, dans ce qui retient les propriétaires de chercher à profiter de la nouvelle attractivité de leur quartier et de leurs maisons, les modes de vie sont primordiaux, c'est-à-dire l'importance des liens familiaux et des liens de voisinage. On observe dans les entretiens une volonté forte de préserver cette vie et ces liens. *« Nous, on ne veut pas déménager. On aime vivre dans une maison arabe. Ici, le seul problème c'est que le quartier est un peu vide le soir. Mais on est heureux ici ! Si on veut fumer le narguilé dans la rue, on ne dérange personne<sup>322</sup> ! »*

Dans les quartiers où les maisons ont pris de la valeur, l'ambition de vendre au meilleur prix est aussi souvent une question de génération. Les plus vieux ne souhaitent globalement pas vendre. Ils vivent dans leur maison depuis plusieurs décennies, et la conçoivent comme un

<sup>319</sup> Entretien dans la maison n° 26, 26 juin 2008 (Jdeideh)

<sup>320</sup> Entretien dans la maison n° 30, 31 juin 2008 (Jdeideh)

<sup>321</sup> *Ibid.*

<sup>322</sup> Entretien réalisé dans la maison n°36, 7 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

héritage à transmettre à leurs enfants : c'est tout à la fois la transmission d'un bien immobilier et celui et d'un mode vie particulier, dans une maison arabe, et la vie dans le quartier.

Et d'une manière générale, les femmes sont plus enclines que les hommes au déménagement. Ce n'est pas l'argument du prix qui revient le plus souvent en ce cas, mais davantage le fait que la maison est devenue trop grande (les enfants sont partis) ou que les enfants s'en sont éloignés.

*« Beaucoup de gens viennent pour me proposer de vendre et les prix ont beaucoup augmenté. Mais même si on me proposait un milliard, je refuserais de vendre. On m'a proposé 5 millions LS (76 500€). J'adore cette maison, et je n'ai jamais voulu déménager car j'aime les maisons arabes. Tous mes enfants vivent dans des appartements et veulent me faire vendre cette maison. Moi je ne peux pas vivre dans un appartement. Mon fils, quand il se mariera, restera vivre avec moi si son épouse accepte ! Je resterai là jusqu'à ma mort, après mes enfants feront ce qu'ils veulent<sup>323</sup>. »* Ce témoignage (n°41) est celui d'une femme d'environ 70 ans, qui est arrivée de Rakka il y a cinquante ans et s'est installée dans cette maison avec son époux aujourd'hui décédé après leur mariage. Elle vit seule avec son dernier fils encore célibataire dans une grande maison de six pièces en bon état de conservation.

**Photo 67 : La cour et l'iwan de la maison n°41 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

<sup>323</sup> Entretien réalisé dans la maison n°41, 9 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)



**Photo 68 : Le salon de réception de la maison n°41 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

La famille n° 31 de Jdeideh est composée de trois personnes : le grand-père, la grand-mère et leur fille, qui a environ 35 ans et est fiancée. Le reste de la famille (quatre garçons et trois filles) ne vit pas dans la maison. Une des filles y a vécu avec mari et enfants pendant 24 ans avant de déménager à Syrian Jdeideh où ils ont fait construire leur propre maison. Un des fils, présent lors de l'entretien, possède un hôtel-restaurant près de la citadelle, installé dans un très ancien khan. Le grand-père, retraité, était commerçant. Selon le fils, cette maison coûtait 2 millions LS (30 600€) avant que le projet de réhabilitation ne soit mis en œuvre dans Jdeideh et que le quartier ne devienne très touristique. Aujourd'hui, il l'estime à 100 millions LS (1 530 000€), ce qui est sans doute très exagéré. Selon lui, on leur a déjà proposé de vendre pour 50 millions LS (765 000€) : « *c'est Rami Martini [le propriétaire de l'hôtel Dar Zamaria qui se trouve juste à côté, de l'autre côté de la place] qui voulait acheter pour ouvrir un autre restaurant là. Pourquoi ne pas vendre en ce cas ?* [Le fils sourit et prend la parole]. *Moi je suis propriétaire d'une grande maison à Syrian Jdideh et j'ai déjà proposé à mes parents de venir habiter chez moi. Mais mon père refuse de partir. Mes parents ne supportent pas de vivre ailleurs qu'ici*<sup>324</sup>. »

« *Quand je me suis marié, [c'est le grand-père, originaire de Bab el Nerab, qui s'exprime], j'ai acheté cette maison, d'abord une moitié, puis l'autre. Nous n'avons jamais songé à déménager. Beaucoup de gens viennent aujourd'hui nous voir pour acheter. Mais nous ne*

<sup>324</sup> Entretien dans la maison n° 31, 31 juin 2008 (Jdeideh)

*voulons pas vendre. Les gens qui viennent pour acheter veulent transformer les maisons en hôtels ou en restaurants*<sup>325</sup>. »

La grand-mère (une femme d'environ 70 ans) de la famille n° 32 de Jdeideh et qui vit dans sa maison depuis 43 ans, avec son fils et sa belle-fille, tient sensiblement le même discours. « *Tous les voisins du quartier sont restés les mêmes : quand les parents meurent, les enfants héritent et s'installent dans la maison à leur tour. Il n'y a pas eu de maison vendue à de nouveaux arrivants. Moi je ne quitterai jamais cette maison, je n'en partirai que le jour de ma mort*<sup>326</sup>. » Ces témoignages tendent à montrer que la gentrification n'est pas encore à l'œuvre à Alep. La sociologie des quartiers ne change guère, et pour l'instant peu d'habitants ont accepté de vendre leur bien. Le mouvement en cours tient davantage à la touristification et au changement d'usage des quartiers les plus touristiques. Jdeideh est en cela un cas particulier, très différent d'un secteur résidentiel comme Bab el-Hadid.

Un autre impact de l'attractivité touristique toujours plus grande, lié à la récente possibilité faite aux étrangers non Arabes de devenir propriétaires immobiliers en Syrie, c'est l'achat par des étrangers de maisons arabes : « *C'est devenu plus touristique, on voit plus d'étrangers qu'avant. Rien que dans le quartier, il y a une Libanaise au bout de l'impasse, un Soudanais dans l'impasse d'en face (du côté du Bimaristan), Julien Weiss*<sup>327</sup> *vers la porte*<sup>328</sup>. »

« *Certains propriétaires pensent que les maisons du quartier vont devenir très chères, donc ils les gardent en attendant qu'elles augmentent encore. Il y a des étrangers qui ont acheté des maisons par ici, ça fait monter les prix. Mais les gens gardent leurs maisons la plupart du temps, ils spéculent. Certains ont acheté des maisons pour les transformer en hôtels, comme dans le cas de l'hôtel Mansouriyyé.*

*Des gens viennent pour chercher une maison à acheter dans le quartier, mais c'est très cher. Il y a des gens qui veulent vendre, mais ils demandent des prix très élevés. Nous, notre maison est petite, elle a été divisée en deux. Mais à côté, une Libanaise a acheté une grande maison pour 7,5 millions LS (114 750€). Elle n'y vit pas. En face, un commerçant de la rue Bab Qinnasrin a acheté une grande maison pour 5 millions LS (76 500€). Personne n'y vit pour l'instant. Elle va devoir être restaurée. Je suppose qu'il y a un projet commercial pour cette maison*<sup>329</sup>. » Ces prix sont beaucoup plus bas que ceux énoncés plus hauts par le propriétaire de la maison n°31, et sans doute plus proches de la réalité. Ces chiffres ne sont que des

<sup>325</sup> *Ibid.*

<sup>326</sup> Entretien dans la maison n° 32, 31 juin 2008 (Jdeideh)

<sup>327</sup> Julien Weiss est un musicien français propriétaire d'une grande maison à cour proche de la porte Bab Qinnasrin. Il est l'un des premiers étrangers non arabes à avoir été autorisé à accéder à la propriété d'un bien immobilier en Syrie.

<sup>328</sup> Entretien dans la maison n° 37, 8 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

<sup>329</sup> Entretien dans la maison n° 36, 7 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

estimations, et les 100 millions LS avancés par le propriétaire n°31 relèvent sans aucun doute du fantasme pur et de la volonté de bien faire comprendre que les prix des maisons se sont envolés à Jdeideh.

*« Il y a 6 mois une Allemande et un Irakien sont venus pour visiter la maison, ils voulaient l'acheter. L'Allemande est restée toute une après-midi, elle a pris des photos. Il y a une Russe aussi qui est venue récemment, et il y a un mois une Américaine [...]. J'ai proposé la maison à l'Allemande pour 10 millions LS (153 000€). Je l'ai restaurée pour y vivre, mais comme je me suis beaucoup endetté peut-être que je la revendrai. Ma fille vient de se fiancer il faudra bientôt payer sa dot. Et les prix des maisons du quartier ont beaucoup augmenté : la maison qui est aujourd'hui l'hôtel Mansouriyyé a été vendue 3 millions LS (45 900€) il y a environ dix ans à deux Alépiennes résidentes en France. Muammar Hreitani est l'architecte qui a restauré cette maison. Les travaux ont duré 4 ans. Les deux Syriennes ont ensuite revendu la maison à un Suisse pour 90 millions LS (1 377 000€). C'est lui qui y a ouvert l'hôtel de luxe Mansouriyyé. Il y a deux mois, Faysal Qedsi, fils d'un ancien président syrien, a racheté l'hôtel pour 300 millions LS (4 590 000€).*

*Quant au Soudanais au coin de l'impasse, il a acheté sa maison 2 millions LS (30 600€) il y a 4 ans, mais en a dépensé 12 millions (183 600€) pour sa restauration (les travaux ont duré 3 ans). Aujourd'hui, tu peux lui proposer 50 millions LS (765 000€), il ne vendrait pas<sup>330</sup> ! »*

Certains entendent profiter de l'attractivité touristique et sont prêts à vendre, même dans l'hypothèse où leur maison serait transformée en hôtel. Ceux-là attendent de profiter de la meilleure offre : *« Si on nous proposait un bon prix, on vendrait la maison. En 4 ans les prix des maisons ont augmenté. Nous l'avons achetée 1 million LS et on nous en a proposé 3 millions LS il n'y a pas longtemps. Nous avons refusé. Mais je connais des gens qui ont vendu leur maison dans Jdeideh : le quartier est très recherché, spécialement au centre (autour de la place Sahet el Hatab), près des restaurants et des hôtels. A priori je ne serais pas contre vendre ma maison sachant qu'elle va être transformée en restaurant. Chacun est libre de faire ce qu'il veut<sup>331</sup>. »*

D'autres ont une position de principe sur la question et ne souhaitent pas voir leur maison transformée en hôtel ou en restaurant, même au meilleur prix : *« Dans la ruelle, il n'y a que des propriétaires. Tout a augmenté, les prix des maisons aussi ! Mais j'ai entendu dire que c'était un quartier touristique ici, et que les maisons prenaient de la valeur.*

<sup>330</sup> Entretien dans la maison n° 38, 8 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

<sup>331</sup> Entretien dans la maison n° 34, 2 juillet 2008 (Jdeideh)

*Il y a des gens qui viennent visiter car ils cherchent une maison à acheter. Des gens sont venus ici, et chez ma voisine pour nous proposer d'acheter la maison. Ils avaient le projet d'acheter les trois maisons pour en faire un ensemble à transformer. On nous a déjà proposé 7 millions LS pour la maison il y a 5 ans, mais nous avons refusé. Si on nous proposait un peu plus aujourd'hui, avec la garantie que la maison ne sera pas transformée en hôtel ou en restaurant, on partirait pour acheter un terrain et faire construire une maison. Pour l'instant il n'y a encore que des résidents dans l'impasse<sup>332</sup>. »*

*« Non, nous n'avons jamais pensé à déménager ! Non, non, non ! Mais il y a des gens qui viennent visiter la maison car ils cherchent à acheter. Ici, c'est dans l'objectif d'y habiter, mais chez d'autres c'est avec un projet de restaurant ou d'hôtel. Ça fait monter les prix. Le futur hôtel au début de la rue n'est toujours pas achevé. Peut-être que le propriétaire attend une autorisation de l'État. C'est une maison qui appartenait à la famille Maktabé, ils ont vendu car il y avait beaucoup d'héritiers et un problème de partage. Nous, on est très religieux, et ça nous embête qu'un hôtel s'installe dans l'impasse. Car alors il y aura des étrangers à la rue, des gens qui viennent de l'extérieur. Mais on n'a aucun moyen de refuser. Ça fait 3 ans que les travaux se sont arrêtés, on ne sait pas vraiment pourquoi<sup>333</sup>. »*

D'autres se retrouvent exclus du quartier par le simple fait qu'ils ne sont pas propriétaires, et qu'ils vivent dans une maison mise en vente par un propriétaire décidé à tirer parti de son potentiel commercial. C'est le cas de la famille n° 24 composée d'un frère et d'une sœur qui vivent depuis cinquante ans dans une immense maison de Jdeideh, louée à un propriétaire privé à un loyer aujourd'hui dérisoire (100 euros l'année), et dont ils n'occupent qu'une petite partie autour de la seconde cour. Quand leur père a trouvé cette maison à louer il y a 52 ans, elle appartenait à une famille arménienne. La famille a ensuite émigré aux Etats-Unis et a vendu la maison. Ils ont voulu acheter la maison à ce moment, lorsque le premier propriétaire a vendu, mais c'était déjà trop cher et ils ont dû renoncer. Ils sont restés depuis les locataires du nouveau propriétaire qui cherche aujourd'hui à vendre. Il demande 50 millions LS pour la maison et a déjà refusé une offre à 40 millions (pour ce qu'en sait le locataire). La famille se retrouve donc un peu en sursis : la maison finira par être vendue et eux devront partir.

La hausse des prix de l'immobilier est principalement due à Alep à l'attractivité commerciale et touristique du quartier : les offres d'achat qui sont faites aux propriétaires proviennent en effet majoritairement d'investisseurs ayant pour ces maisons des projets commerciaux. Cette hausse est également due à la mise en valeur patrimoniale des « beaux quartiers » : ils attirent

<sup>332</sup> Entretien dans la maison n° 28, 27 juin 2008 (Jdeideh)

<sup>333</sup> Entretien dans la maison n° 45, 10 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

de plus en plus les étrangers qui ont depuis peu en Syrie le droits d'acheter des biens immobiliers, possibilité qui était alors réservée aux Syriens et aux ressortissants des pays arabes. Ces acheteurs n'achètent pas de maisons dans Alep dans la perspective d'y vivre en permanence, mais la plupart leur conservent leur fonction résidentielle. Cette hausse ne semble enfin pas entraîner de départs massifs des résidents. Les grosses maisons sont les premières concernées par les offres d'achat : des familles entières, souvent nombreuses, les occupent, et les anciennes générations qui sont aussi les propriétaires ne souhaitent pas en partir. La notion d'héritage et de transmission du bien de famille et des modes de vie qui lui sont associés priment sur un possible bénéfice financier. On note à ce sujet que les plus jeunes sont davantage enclins à encourager leurs parents à la vente. Ainsi, même si l'on aime parler des offres, et des prix qui augmentent, le constat est à Alep celui d'une permanence, ou d'une continuité, de l'habiter.

### **2. 2. 2. Les quartiers Est moins privilégiés ? Le cas de Bab el-Hadid**

On dénote une certaine frustration commerciale dans les zones résidentielles, mêlée du sentiment que l'ouest a été privilégié dans les projets de renouvellement urbain et les actions en faveur de l'attractivité économique du quartier.

Dans le quartier de Bab el-Hadid qui n'a pas l'attractivité touristique et commerciale de Jdeideh ou de Bab Qinnasrin, les propriétaires établissent déjà une nette différence de la valeur des maisons entre celles qui sont situées sur la rue principale, facilement accessibles et proches des commerces, et celles qui sont situées en fond d'impasse, dans le haut du quartier. Les premières ont semble-t-il beaucoup plus de valeur, notamment dans le cas d'un projet commercial : c'est le cas de la maison n° 3 de Bab el-Hadid que le propriétaire estime à 25 millions LS (382 500€), alors que les maisons situées en arrière sont estimées à 2-3 millions LS (30 600 - 45 900€) en moyenne. Il explique cette différence par l'emplacement des maisons : celle-ci se situe à l'angle de trois rues et possède donc un potentiel important, notamment dans le cas d'un projet commercial ce qui est son cas puisque son propriétaire voudrait construire un mall à la place.

Cela dit, le sentiment général est que le quartier n'a pas vraiment été revalorisé par le Projet de réhabilitation. *« À Bab el-Hadid, peu de gens veulent acheter car il est interdit de transformer les maisons. Les investisseurs préfèrent Jdeideh où il est possible d'avoir un projet commercial (restaurant ou hôtel) et c'est donc plus rentable. Ici, il est difficile de faire un hôtel ou un restaurant car il n'y a pas de services, on est loin de la route et une voiture ne*

*peut pas accéder aux petites rues. Si un jour on peut arriver à mener un projet commercial dans ce quartier, je veux être le premier ! J'aimerais que ces projets touristiques s'installent ici : ça améliorerait le quartier, le prix des maisons augmenterait... Les Syriens aiment bien les touristes, ils sont accueillants. Pour avoir la permission de monter une activité touristique, il faut faire venir des gens de la municipalité qui viennent évaluer l'impact sur le voisinage. S'il n'y a pas de problème, ils accordent la permission<sup>334</sup>. »*

Chez certains, le décalage entre les quartiers résidentiels et des quartiers touristiques comme Jdeideh est en effet fortement ressenti. Jdeideh est depuis longtemps le cœur touristique d'Alep, et cet état de fait est surtout lié à la concentration de très grosses maisons traditionnelles et à la bonne conservation générale du tissu urbain du quartier. Mais Jdeideh a aussi été un des quartiers concernés par la mise en œuvre de la première phase du Projet de réhabilitation et de ce fait a fait l'objet d'une attention poussée de la part du DOC en tant que quartier pilote (Action Area). D'où ce sentiment que l'on profite du statut patrimonial et de l'afflux des touristes, économiquement rentable, dans certaines parties de la vieille ville alors que d'autres semblent un peu négligées de ce point de vue. La comparaison avec Bab el-Hadid ne tourne évidemment pas à la faveur de ce dernier.

Dans le même esprit, un homme propriétaire d'une grande maison à cour dallée décorée d'un bassin trace la comparaison avec Jdeideh : *« Bab el-Hadid est plutôt un quartier bon marché. Avant, Jdeideh, c'était comme ici. Mais avec les activités touristiques, le quartier a pris beaucoup de valeur. [...] On n'a pas vraiment vu de changement, hormis les portes des boutiques dans le souq par exemple. Ce n'est pas grand-chose. La municipalité s'est occupée de certains quartiers, mais pas de tous. A Bab el-Hadid, il ne s'est pas passé grand-chose<sup>335</sup>. »*

Ce sentiment est partagé par les habitants de Jdeideh : *« Les Allemands se sont beaucoup occupés du quartier, ils ont donné beaucoup d'argent. Il y a 30 ans, l'Etat a voulu détruire Jdeideh : l'Unesco s'y est opposé, et depuis les Allemands donnent beaucoup d'argent. L'hôtel Martini<sup>336</sup> puis le restaurant Sissi ont ouvert. L'Etat a commencé à s'intéresser au quartier. Il est interdit d'y faire quoi que ce soit sans autorisation. Il y a douze restaurants aujourd'hui<sup>337</sup>. »*

<sup>334</sup> Entretien réalisé dans la maison n° 10, 11 juin 2008 (Bab el-Hadid)

<sup>335</sup> Entretien réalisé dans la maison n° 11, 11 juin 2008 (Bab el-Hadid)

<sup>336</sup> Le véritable nom de cet hôtel-restaurant de luxe est Dar Zamaria (du nom de la maison, qui fut autrefois la propriété de la riche famille Zamaria). Martini est le nom de l'actuel propriétaire des lieux, Rami Martini, qui est celui qui a restauré et transformé les bâtiments.

<sup>337</sup> Entretien réalisé dans la maison n° 32, 31 juin 2008 (Jdeideh)

L'écart entre la situation des quartiers Est et celle de certains quartiers Ouest repose sur quelques explications logiques. Tout d'abord, les palais et les grandes maisons sont beaucoup plus nombreux à l'Ouest, et principalement dans Jdeideh qui fut le quartier de la bourgeoisie chrétienne. Les investisseurs l'ont compris depuis longtemps, et ce n'est pas un hasard si les maisons transformées en restaurants et en hôtels de luxe y sont concentrées. Cette concentration est antérieure aux premiers programmes de réhabilitation. Mais la politique urbaine n'est pas non plus étrangère au décalage qu'on observe entre est et ouest : la moitié ouest de la vieille ville a en effet regroupé les premières Action Areas et les premières opérations ciblées de réhabilitation (restauration des façades, embellissement, renouvellement des infrastructures, réponse aux demandes sociales des résidents).

En ce qui concerne Jdeideh, on peut considérer que les qualités propres au quartier lui ont donné l'avantage dès avant le projet de réhabilitation. En ce qui concerne, Bab Qinnasrin, le fait d'avoir constitué une zone d'action pilote a sans aucun doute constitué un atout pour le quartier qui connaît depuis une attractivité nouvelle, notamment sur le plan touristique (fondée sur la proximité du souk et des monuments comme le Bimaristan). Les autres quartiers résidentiels ne possèdent pas les mêmes atouts d'une manière générale, même s'il existe dans Bab el-Hadid par exemple des maisons au fort potentiel et des propriétaires prêts à se lancer dans le tourisme. Le zonage empêche ces quartiers de se transformer.

## Conclusion

Le contexte national dans lequel s'inscrivent les politiques foncières et les politiques de logement, et de ce fait les stratégies possibles des résidents en matière de choix résidentiel et d'adaptation à la nouvelle donne patrimoniale, sont très différents à Harar et à Alep.

La terre est en effet en Ethiopie un moyen pour l'Etat d'investir l'espace urbain puisqu'il en est le propriétaire foncier, et qu'il est aussi dans la vieille ville le plus gros propriétaire immobilier. Cela induit pour les locataires des « maisons de *qebele* » louées par l'Etat régional, une situation ambiguë, à la fois bénéfique et précaire : bénéfique car il s'agit de logements à faible loyer et qu'il est admis que ce type de bail peut s'hériter (transmission des parents aux enfants) – la contrepartie étant une difficulté d'accès par les voies réglementaires pour les jeunes couples désireux d'en bénéficier – ; précaire puisque ces familles restent à la merci de la volonté de l'Etat.

Lorsque ce dernier choisit de récupérer la jouissance de ces biens pour en transformer l'usage – comme c'est le cas de plusieurs gros édifices destinés à devenir les hauts lieux culturels et

---

touristiques de la ville – les locataires n’ont d’autre choix que de se soumettre au relogement à l’extérieur de la vieille ville, n’ayant pas les ressources nécessaires à une solution alternative.

En Syrie, le parc immobilier se partage essentiellement entre les propriétaires privés et les *Awqaf*. Le type de contrat de location, le *fru'*, pratiqué par les *Awqaf* protégeant à l’extrême le locataire (la possibilité de transmettre et même de vendre le bail existe là aussi), il n’existe pas ou peu (dans des cas exceptionnels) d’habitants se trouvant dans la même situation de précarité que les locataires de *qebele* de Harar.

Dans les quartiers les plus touchés par la hausse de l’immobilier, entraînée par la revalorisation de l’attractivité commerciale et touristique et dans une moindre mesure par l’attrait nouveau de quelques étrangers fortunés pour les grosses maisons arabes traditionnelles, les propriétaires réagissent sans précipitation et l’on n’observe pas de mouvement massif de vente. L’attachement à la maison et au quartier semble bien être le frein premier à une éventuelle ambition de tirer un bénéfice financier de la gentrification ciblée à certains quartiers.





## CHAPITRE 7

### LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : ENTRE MISE EN TOURISME ET PATRIMOINE POPULAIRE

---

La patrimonialisation des centres anciens peut apparaître aux yeux de certains acteurs comme une opportunité de réinvestir ces espaces : y attirer de nouvelles activités économiques, y fonder la légitimité de son pouvoir politique, tirer profit de la revalorisation de l'image de la ville en y développant des structures touristiques... C'est ce que nous avons évoqué dans la deuxième partie consacrée aux politiques publiques. Cette mise en patrimoine est-elle stratégique, au sens où elle induit une anticipation de ce qu'on peut en tirer ? La stratégie semble bien là se trouver du côté des acteurs politiques et économiques, aptes à mobiliser de multiples ressources et à participer à la transformation de l'espace urbain. La requalification des espaces centraux dégradés et patrimonialisés entraîne en effet une redéfinition des fonctions et des rôles des quartiers anciens, redéfinition qui doit être mise en relation avec leur nouveau statut patrimonial, et qui permet de construire cet « *horizon d'attente* » (Lévy, 2003) champ de tous les possibles.

Faire du centre ancien un cœur patrimonial et touristique conduit à renouveler les activités présentes au centre et à favoriser celles qui sont liées au tourisme et qui sauront rehausser l'attractivité touristique de la ville. Cela conduit, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, à changer l'image de la ville, image qui peut entrer en contradiction avec les représentations qu'ont les populations résidentes de ce qui *fait* leur ville, leur quartier.

Ce dernier chapitre s'intéresse donc à l'économie du centre ancien, à la façon dont elle est orientée par les choix politiques liés à la mise en patrimoine et à la contradiction qui apparaît entre un patrimoine institutionnel et le patrimoine populaire décrit et vécu par les « acteurs ordinaires » de la vieille ville. Après avoir saisi dans un premier temps la question du développement économique du point de vue des politiques publiques, nous décalons cette fois notre regard pour nous intéresser aux acteurs qui font l'activité du centre, et parmi eux en particulier les commerçants.

Sur quoi repose cette économie ? Qui en sont les acteurs ? Quelle évolution suit-elle, alors qu'aujourd'hui la ville est classée patrimoine mondial ?

Comment ses acteurs s'adaptent-ils à la nouvelle donne patrimoniale et touristique ? Sont-ils ceux qui le mieux à en tirer profit ?

À partir des choix de développement opérés par les acteurs institutionnels, entre le tout-tourisme et la poudre aux yeux constituée par la volonté affichée de développer le petit artisanat et par l'injonction environnementale, il est difficile de concilier l'impératif économique et l'impératif de réhabilitation, c'est-à-dire la volonté à Alep d'enraciner la population dans la vieille ville (en réalité il s'agit d'arrêter l'émigration de la bourgeoisie et éventuellement la faire revenir, sinon par le logement, du moins par les pratiques) et la volonté à Harar de « nettoyer la vieille ville » physiquement et socialement.

Un dernier point, révélant la contradiction entre ce que la mise en patrimoine et la mise en tourisme révèlent de la ville et ce qui fait la ville pour ses habitants, essaiera de dégager ce patrimoine populaire qui survit aux projecteurs du patrimoine mondial.

## 1. L'ÉCONOMIE DU CENTRE ANCIEN

Il importe de saisir le commerce en ville dans une perspective évolutive. Alep et Harar ont en effet toutes deux connu un passé de carrefour commercial, où s'opéraient des échanges de volume important. Le commerce représentait alors pour l'une comme pour l'autre une des pierres angulaires de l'économie de la ville. Aujourd'hui, le commerce a décliné dans les deux villes, même si Alep conserve compte tenu de sa taille des indicateurs économiques bien plus élevés que ceux de Harar.

Les deux villes ont aussi été caractérisées par l'existence d'une société commerçante nombreuse. Qu'en est-il aujourd'hui ? Le commerce est-il encore un métier valorisé, que l'on transmet à ses enfants ? Qui compose aujourd'hui cette société des commerçants ? Pour répondre à ces interrogations, nous nous appuyons à Alep sur l'enquête commerçants 2008<sup>338</sup> et sur les travaux de Anika Rabo qui a longtemps arpenté le vieux souk et ses acteurs ; à Harar, sur les entretiens réalisés en 2008 auprès de boutiquiers, héritiers de la tradition commerciale hararie, mais aussi auprès de vendeurs et surtout vendeuses de produits vivriers venant quotidiennement de leur village sur les marchés de Harar.

---

<sup>338</sup> Cf. chapitre 1, méthodologie, enquêtes commerçants 2008 à Alep et à Harar.

## 1. 1. LES ACTIVITÉS DE LA VIEILLE VILLE

Que reste-t-il de l'histoire commerçante de nos deux villes ? À Alep, le souk reste central dans l'économie, mais les activités ont changé. On ne vend plus la même chose, ni à la même échelle, et la clientèle a évolué. Mais la réputation de la Mdineh, le souk principal, demeure : c'est toujours la vitrine du commerce alépin. La renommée du souk s'est de fait répandue à l'extérieur de la ville, et celui-ci est aujourd'hui devenu l'un des arguments touristiques d'Alep (le plus grand souk du Moyen Orient). À Harar, le commerce a connu un déclin très important et atteint aujourd'hui un niveau régional voire très local. Les séquences commerciales et les marchés principaux décrits au 19<sup>e</sup> siècle par les voyageurs existent pourtant encore. Leur ampleur a décliné, mais ils marquent toujours le paysage urbain de la vieille ville.

### 1. 1. 1. À Alep, « le sol de la Mdineh, c'est de l'or »

Le Projet de réhabilitation de la vieille ville indique clairement, et cela dès le Plan de développement de 1998, que « *la protection des petites et moyennes entreprises est primordiale, alors que ces dernières sont en train de perdre pied face aux conditions macroéconomiques qui changent. Les PME sont la principale source d'emplois dans la vieille ville : si elles ne sont pas protégées et encouragées, la vieille ville risque de perdre sa position économique, surtout dans les secteurs qui emploient les catégories de travailleurs les plus pauvres. Le tourisme peut potentiellement être un soutien actif du processus de réhabilitation en créant des emplois*<sup>339</sup> ». La municipalité d'Alep a donc conscience que le projet de réhabilitation ne peut faire l'économie d'un diagnostic de la situation économique de la vieille ville et d'un effort afin d'en revaloriser l'attractivité. C'est à ce prix que la réhabilitation, comprise comme l'amélioration générale des conditions de vie dans la vieille ville, pourra être complète.

Alep est historiquement une ville de commerce comme en témoigne l'ancienneté de sa chambre de commerce qui a été fondée en 1885, et qui est considérée comme la plus ancienne chambre de commerce du monde arabe. La Mdineh, son souk et ses commerçants, sont restés le cœur de cette activité commerciale : le grand marché central d'Alep s'étale sur plus de dix kilomètres au cœur de la vieille ville. Le souk est composé de portions couvertes et d'autres à l'air libre, de rues étroites, de boutiques et d'étals de tailles diverses. Ce marché est très important dans l'économie locale, régionale et nationale, mais aussi en tant qu'attraction touristique comme le montrent ses descriptions en termes romantiques dans les guides de

<sup>339</sup> DOC / GTZ, 2007, *The Rehabilitation of the Old City of Aleppo*, Cdrom.

voyage. La nature inchangée et historique du souk y est mise en avant, il est décrit comme un espace et un modèle économique radicalement différent du reste de la ville. Ces descriptions du souk oriental, sur un mode culturaliste, appuient l'idée qu'il est un symbole de la tradition, non affecté par les changements sociaux, et que les habitants y ont développé des liens affectifs. Un proverbe alépin dit même que « le sol de la Mdineh est de l'or<sup>340</sup> ». « *Même si tu n'as qu'un petit placard, il est toujours intéressant d'avoir un emplacement dans la Mdineh. La plupart des commerçants ont des ateliers ou des usines ailleurs mais la boutique est en quelque sorte une vitrine d'exposition<sup>341</sup>.* »

La localisation d'Alep à la rencontre des routes commerciales venues d'Europe, d'Asie et d'Afrique en a fait pendant des siècles un carrefour commercial, et notamment une étape incontournable de la route entre la Chine, l'Inde et les pays européens où circulaient la soie, le thé, les épices, les pierres précieuses. De nombreux marchands de soie européens s'y sont installés au 15<sup>e</sup> siècle. Du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, Alep est restée la première ville ottomane d'Asie, dépassée en nombre d'habitants seulement par Le Caire et Istanbul. C'est la raison pour laquelle s'est développée à Alep une population importante de marchands : « *Alep est aujourd'hui considérée comme la capitale économique de la Syrie, en particulier selon les aspects suivants :*

- *Le commerce : Alep était une école de commerce reconnue partout dans le monde. Les Européens y envoyaient leurs enfants afin qu'ils apprennent les principes et les conventions du commerce.*
- *L'agriculture : grâce à ses ressources en eau, la fertilité de son sol et la clémence de son climat, Alep est connue pour la variété de ses productions agricoles dont les importantes sont le blé, le coton, les olives et les pistaches.*
- *L'industrie : depuis des siècles, Alep est bien connue pour ses diverses industries, les plus importantes étant les industries textiles et alimentaires.*
- *Le tourisme : Alep est reconnue pour l'abondance de ses sites historiques d'époques variées, et son nombre important de sites religieux<sup>342</sup>.* »

Destinée à attirer les investisseurs étrangers, cette présentation optimiste et promotionnelle de l'économie alépine par la chambre de commerce d'Alep ne doit pas occulter les transformations qui affectent les activités de la vieille ville. De nos jours en effet, si Alep est restée la première ville industrielle et commerciale de Syrie, elle a définitivement perdu sa réputation mondiale en tant que centre de commerce. Ce déclin est essentiellement dû au découpage des frontières modernes à l'issue de la Première Guerre Mondiale qui ont privé

<sup>340</sup> Cf. Entretien avec le directeur de la chambre de commerce d'Alep, 10 juillet 2008.

<sup>341</sup> *Ibid.*

<sup>342</sup> Chambre de commerce d'Alep, *Invest in Syria*, Powerpoint de présentation de la Chambre de commerce d'Alep.

Alep de ses liens avec l'Anatolie de l'Est. Le parti Baath dans les années 1960 a ensuite contribué à fermer encore davantage le pays au commerce étranger : la Syrie n'a ainsi jamais rejoint le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et n'a commencé qu'en 2001 à négocier avec l'OMC (organisation mondiale du commerce). « *Maintenant, on pourrait définir Alep comme une ville placée sur les marges de l'économie globale* » (Rabo, 2007 : 620). Toutefois, la mondialisation en tant qu'ensemble d'interconnexions économiques, politiques et culturelles peut prendre des formes variées, et en Syrie, même si les gens, le capital, les marchandises et les idées ne circulent pas librement, les commerçants d'Alep ont su maintenir d'anciens liens commerciaux et même en établir de nouveaux sur une échelle presque globale durant ces dernières décennies<sup>343</sup>.

En 1984, Mahmud Hreitani observait les changements récents très profonds qui affectaient le souk de la Mdineh, semblait-il de manière irréversible : « *Il s'agit cette fois d'un bouleversement devant entraîner une mutation complète dans la répartition des fonctions urbaines et la désaffectation des sites traditionnels. [...] Actuellement, la Mdineh conserve son originalité et surtout réussit à s'adapter à l'évolution ; elle n'a pas été rabaissée au niveau de satellite du centre moderne. Le mouvement interne de modernisation est très lent et progressif ; on peut le noter dans les modifications du paysage des souqs* » (Hreitani, 1984 : 125-126). Toutefois, « *si les apparences extérieures changent, le mode de vie, les mentalités des commerçants et en général des habitants de la ville évoluent très lentement, notamment les habitudes commerciales* », ce qui a permis une permanence des activités et des pratiques du souk traditionnel.

« *L'étude des pas-de-porte a pourtant suggéré que le centre moderne était valorisé et la Mdineh dévaluée non pas comme élément fonctionnel mais comme représentation, de même que l'ensemble des structures traditionnelles* » (Hreitani, 1984 : 125-127). Le danger pour la Mdineh, c'est ensuite d'être dévaluée dans sa fonction commerciale, et d'être donc désertée, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui bien que Mahmud Hreitani pressente que le danger qui la guette, c'est la muséification à l'usage des touristes et des nostalgiques du passé. C'est le danger à la fois d'une certaine mode pour la modernité et d'une désuétude de la vieille ville, parallèlement à un développement du tourisme dans ces mêmes lieux délaissés par les Alépins. Cette inquiétude, accentuée par la patrimonialisation de la vieille ville et la hausse de la fréquentation touristique, n'a pas disparu des discours aujourd'hui (cf. point 2. 1. de ce chapitre).

Dans la vieille ville, ailleurs que dans la Mdineh, les petits commerces sont généralement, et historiquement, situés dans des zones mixtes où se côtoient les activités économiques et la

---

<sup>343</sup> Cf. Rabo, 2007.

fonction résidentielle. Cette structure urbaine mixte est toujours vivante : y sont mêlés le commerce, les services, les industries et les logements. En 1998, ces activités se répartissaient comme suit :

**Tableau 38 : Les activités dans la vieille ville d'Alep**

Type d'industrie	Nombre d'unités	Nombre d'emplois
Industrie / artisanat	1 400	7 500
Commerce / services privés	4 500	18 500
Services publics	600	6 000
<b>Total</b>	<b>6 500</b>	<b>32 000</b>

Source : DOC / GTZ, 1998, *Rehabilitation of the Old City of Aleppo, Development Plan*.

Le commerce et l'industrie d'Alep continuent aujourd'hui comme hier de se fonder surtout sur le textile, et dans une moindre mesure sur le fer, le métal et l'acier. La majorité des boutiques sont de petite taille et leur clientèle se compose surtout d'Alépins. Le coton issu des cultures bordant l'Euphrate, était travaillé et commercialisé dans les années 1940 et 1950, remplacé dans les années 1980-1990 par le textile synthétique fabriqué avec un fil importé d'Asie du Sud-est (Corée du sud, Indonésie, Malaisie). Le coton syrien est réapparu comme une matière première importante pour l'industrie de la ville depuis la fin des années 1980 grâce à la production de textile en coton de haute qualité exporté vers l'Europe. De nombreux petits ateliers travaillent en sous-traitance pour de plus grandes entreprises, au service de grandes multinationales comme Adidas ou Benetton (Rabo, 2007). On fabrique aussi à Alep des produits traditionnels comme les petits calots blancs que portent les hommes, ou des objets vendus à La Mecque au moment du pèlerinage.

Certaines activités commerciales atteignent donc l'échelon international, dans le domaine du textile, et bien entendu dans celui des activités liées au tourisme qui commence à Alep à miser sur les standards du luxe et s'adresse en partie à une clientèle internationale. Reste enfin le petit commerce de détail qui continue d'attirer surtout une clientèle traditionnelle et rurale.

Au regard du contexte spatial urbain, les entreprises semblent pour la plupart être localisées idéalement pour le type d'activité développée et offrir un accès aisé aux clients. Toutefois, les conditions de circulation et de transport ne sont pas optimales et les améliorations au système sont difficiles à mettre en place malgré la volonté du DOC de s'y atteler. Une minorité des implantations se situe à l'intérieur des zones strictement résidentielles : il s'agit principalement d'entrepôts et de quelques ateliers de production. Les entreprises sont de tailles différentes, et d'une grande variété pour ce qui concerne leur productivité et leurs

standards techniques (leur degré de modernisation). La majorité d'entre elles sont d'une importance locale ou régionale : le commerce de détail trouve ses clients principalement parmi les familles traditionnelles et aux revenus les plus modestes, et parmi les familles des villages ruraux de la région. Ce type de clientèle préfère acheter des produits traditionnels qui sont souvent aussi meilleur marché.

On trouve encore une grande part de ces boutiques dans le souk, dont la clientèle se compose principalement de résidents de la vieille ville et de villageois du *muhafaza* d'Alep. Ainsi trouve-t-on dans l'allée principale l'échoppe d'un commerçant fabricant de tamis : il s'agit d'une boutique d'environ 8 m<sup>2</sup> sans aménagement intérieur, dans laquelle rien n'a changé depuis que la famille l'occupe (depuis les années 1920). On y a toujours vendu des objets issus du travail du bois, autrefois des boîtes pour le yaourt (avant que celles-ci ne soient remplacées par les pots de plastique), aujourd'hui des tamis pour le tri des fèves et des pois chiches. La particularité de cette boutique est qu'elle se situe dans le dernier tronçon de l'allée centrale du souk, celui qui débouche sur la citadelle, qui a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la municipalité et qui regroupe la quasi totalité des commerces touristiques. À cet endroit du souk en effet, la voûte a été remaçonée et repeinte, les fils électriques cachés, les volets des boutiques changés pour qu'ils s'harmonisent.

**Photo 69 : La boutique des tamis (commerçant n° 6, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

Le souk, dont les activités étaient autrefois strictement regroupées par secteurs, tend à devenir de plus en plus mixte surtout dans l'allée centrale où les pâtisseries succèdent aux vendeurs de chaussures, aux torréfacteurs de graines et aux boutiques d'épices variées. Seule la dernière partie est plus spécifiquement réservée aux boutiques de souvenirs, de marqueterie, de bijoux anciens, de tapis et de foulards dont la clientèle est plutôt touristique.



Photo 70 : Les boutiques du souk (Alep, 2008)



À gauche, une boutique de souvenirs (commerçant n° 4)

À droite, une boutique de kilims et de foulards (commerçant n° 7)

À gauche, une bijouterie (commerçant n° 5)

À droite une boutique de savons, produits de beauté et épices (commerçant n° 3)

© Pauline Bosredon

### 1. 1. 2. La longue histoire commerciale de Harar... et ce qu'il en reste

« Harar est le grand entrepôt des pays Galla et du Shoa. Ces régions produisent le café, la cire, l'encens, les peaux, le froment, l'or, l'ivoire. La fertilité du pays même d'Harar est extraordinaire, l'étagement en gradins des montagnes, ses chaudes vallées permettent toutes les cultures depuis celles des pays tropicaux jusqu'à celles des zones tempérées. » (Madrolle, 1902). Ainsi Harar est-elle décrite dans le Guide Madrolle en 1902<sup>344</sup>, une région fertile où

<sup>344</sup> Madrolle Claudius, 1902, *Guide du voyageur, Indo-Chine, Canal de Suez, Djibouti et Harar, Indes, Ceylan, Siam, Chine méridionale*, Paris, Comité Asie Française.

tout semble pouvoir pousser, dans un « *pays [...] élevé, mais non infertile [où] le climat est frais et non malsain*<sup>345</sup> » (Rimbaud, lettre du 13 décembre 1880).

Et en effet, les cultures qui entourent Harar sont riches et variées : Alfred Bardey, commerçant français installé à Aden dans les années 1880, décrit ainsi ses jardins : « *Tout autour de la ville, de grands jardins de bananiers alternent avec les cultures de dourak (sorgho) et de café. [...] Les plantations de caféiers sont une grande ressource pour les Hararis. Elles pourraient être étendues presque indéfiniment. On trouve le café à l'état sauvage dans presque toute la région. [...] Les Hararis cultivent encore le kâte, arbrisseau dont ils arrachent les nouvelles pousses pour les mâcher. Cette plante est aussi très connue en Arabie du Sud, où elle est assez rare et très chère. [...] Au Harar, où la plante est commune, les habitants font un véritable abus de cette sorte de haschich*<sup>346</sup>. »

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tous les marchés encore existants aujourd'hui dans le Jugol sont déjà en place et des témoins comme Bardey ou Rimbaud les décrivent avec force détails, impressionnés par leur multitude, leur taille, l'affluence qu'on y rencontre et la diversité des marchandises proposées. Ainsi Bardey évoque-t-il le marché central, Gidir Magala : « *De la place descendent cinq rues principales, se dirigeant assez directement vers les cinq portes. L'une de ces rues*<sup>347</sup>, *qui aboutit à Bab-es-Salam, traverse, à mi-chemin, une autre place où se tient un marché permanent (souk magallah), marché de la ville. Autour de cette place, s'alignent quelques magasins et boutiques, où l'on vend des cotonnades, de la verroterie, du fil de laiton et du cuivre, etc. Au temps des Égyptiens, elles étaient approvisionnées, comme les magasins d'Égypte, de tous les produits, vêtements, boissons, conserves, etc., nécessaires à une garnison. Sur la place même, et dans les rues avoisinantes, se tiennent les femmes du pays*<sup>348</sup>, *qui viennent vendre du beurre ou du miel logés dans des gourdes sèches, des baies de café encore vertes que les indigènes mangent cuites dans du beurre, des feuilles de caféiers, dont ils boivent l'infusion, des piments, du sel, etc.* ».

Bardey décrit aussi le marché à la viande, qui se trouve près de Gidir Magala, à côté des abattoirs. « *Notre maison étant très voisine du marché à la viande, qui est aussi l'abattoir, il est prudent de bien fermer les portes, sans quoi les hyènes, qui font la corvée sanitaire, pourraient nous rendre visite. [...] Dès que le jour paraît nous sommes dehors. Une grande animation règne dans la courte rue qui part du "Faras Magala" (marché aux chevaux), nommé aussi "Souk Magala", pour aboutir au marché à la viande*<sup>349</sup>, *qui occupe une assez grande place près de chez nous, et sur lequel des piquets de bois et des fourches de plusieurs*

<sup>345</sup> Rimbaud Arthur, 2001, *Lettres du Harar*, Paris, Mille et une nuits.

<sup>346</sup> Bardey Alfred, 1898, *Notes sur le Harar* (extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive n°1, 1897), Paris, Imprimerie Nationale.

<sup>347</sup> Il s'agit de Makina Gir Gir et le marché permanent que Bardey évoque est Gidir Magala.

<sup>348</sup> Il faut ici entendre par « femmes du pays » les femmes Oromos de la campagne de Harar.

<sup>349</sup> Il s'agit de Makina Gir Gir.

*dimensions sont plantés. [...] L'importance de ce massacre nous paraît excessive, mais on nous a appris que la garnison comprend environ 4000 hommes*<sup>350</sup>. » À l'époque où Bardey visite Harar, les abattoirs n'ont pas encore quitté l'enceinte de la vieille ville, ce qui ne manque pas d'attirer les hyènes jusqu'à son cœur. Mis à part ce détail, la description des marchés et de l'animation qui y règne est assez conforme à l'activité que conserve Harar par la suite, et jusqu'à nos jours, le principal changement, on va le voir, étant un changement d'échelle. Jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle en effet, les routes commerciales partant de Harar ou passant par la ville couvraient un territoire très vaste, du Shoa (le cœur de l'Empire éthiopien) jusqu'aux ports de la Mer Rouge (Zeila et Berbera, aujourd'hui sur la côte somalienne, Tadjourah, aujourd'hui sur la côte djiboutienne), au Golfe d'Aden et à la péninsule arabique.

Madrolle dit alors des Hararis qu'ils « *sont presque tous marchands*<sup>351</sup> », et que ces derniers ont souvent impressionné leurs contemporains par leur capacité à traverser les plus longues routes, au mépris des dangers qui les y guettaient parfois, pour porter toujours plus loin leur commerce. Les plus gros négociants étaient les Émir, les autres commerçants d'Harar voyageant loin la plupart du temps et jouissant du respect des Hararis. 1875, date à laquelle une occupation de Harar par les Égyptiens qui devait durer dix ans, est une césure importante qui casse la position de monopole de l'Émir. Paulitschke (1888) dit que de 70 par an sous les Émir, le nombre de caravanes traversant la ville est passé à 400 sous les Égyptiens. Après l'occupation égyptienne, un grand nombre de commerçants étrangers (Indiens, Syriens, Grecs, Italiens) s'est installé dans la ville et beaucoup de boutiques de type égyptien se sont montées, complétant ainsi le marché traditionnel, vendant des articles comme des vêtements de coton, verroterie, laiton et cuivre, boissons et conserves.

Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il est évident que l'activité commerciale d'Harar a entamé son lent mais inexorable recul. Il existe des facteurs politiques internes au déclin commercial qui sont la perte de son indépendance pour Harar, et donc de sa liberté d'action, et la perte de l'influence des émir qui étaient les plus gros commerçants de la cité. Harar entre à cette époque dans une phase de troubles politiques qui affectent la sécurité des routes et désorganise son commerce.

Il y a par ailleurs des raisons économiques à ce déclin à la fois liées à la conjoncture générale en Éthiopie et à la situation particulière d'Harar dont le statut vient de changer. Harar se voit en effet intégrée dans un Empire économiquement faible et qui le demeure malgré les efforts de Ménélik puis de Hailé Sélassié pour le sortir du sous-développement. On a, à la lecture des témoignages des commerçants étrangers, le sentiment qu'Harar prospérait davantage du

---

<sup>350</sup> Bardey, *op. cit.*

<sup>351</sup> Madrolle, *op. cit.*

temps de l'occupation égyptienne : elle avait ses routes et ses marchés privilégiés ; or le nouveau pouvoir réorganise le trafic, les droits de douane etc. Et cela se déroule au détriment d'Harar.

Enfin, la montée en puissance de nouveaux centres potentiellement commerciaux gêne l'activité d'Harar. L'installation du chemin de fer par exemple se révèle être un des facteurs clés de son déclin : ne pouvant passer par Harar qui se trouve dans une zone montagneuse, la ligne reliant Djibouti à Addis Abeba passe par Dire Dawa, dans la plaine. De ce fait, contrairement aux prédictions de Makonnen, ce n'est pas Harar qui prend son envol mais Dire Dawa qui prospère et fait de l'ombre à sa voisine.

Les activités dans le Jugol sont malgré tout demeurées essentiellement tournées vers le commerce, le poids des marchés déclinant au profit de séquences commerciales denses : la rue Endennya Menged et la rue Makina Girgir sont les deux principales, spécialisées comme nous l'avons dit, dans les produits manufacturés modernes et surtout d'importation pour la première, dans le textile traditionnel et l'artisanat pour la seconde. L'importance du marché central Gidir Magala a largement décliné, les boutiques situées à l'intérieur du marché étant vides pour une bonne partie d'entre elles. Evoquons enfin les marchés localisés aux portes de la vieille ville, aux lieux de pénétration des produits agricoles dans la ville : les activités des portes de l'Est (Argobberi et Sucutat Bari) sont de faible intensité mais permanentes ; en revanche, le marché de la porte Nord a pris beaucoup d'importance grâce à la concentration des vendeuses de kat qui ont migré de Faras Magala jusqu'à Assum Bari (à l'extérieur des murs) depuis 2007.

Le plus remarquable est le développement rapide et intense des activités commerciales au niveau de la porte Shoa, à l'extérieur des murs : un marché de légumes et de fruits y côtoie un vaste marché d'épices et de petit artisanat ainsi que le marché dit marché Taiwan où l'on trouve pêle-mêle vêtements, chaussures, ferraille, quincaillerie etc. Cette zone commerciale, la plus importante de Harar, est en quelque sorte la zone tampon entre la ville nouvelle et le Jugol.

## **1. 2. LES COMMERÇANTS DANS LA VILLE**

Les commerçants, parce qu'ils sont au cœur de l'économie de la vieille ville et de son animation, sont des acteurs incontournables du processus de réhabilitation. Nous avons choisi de focaliser notre enquête sur les boutiquiers, qui occupent et font vivre à Harar une partie importante du patrimoine bâti et dont les activités sont susceptibles d'être bouleversées par les évolutions de la vieille ville. À Harar toutefois, nous ne pouvions faire

l'impasse sur la question des nombreux marchés de produits agricoles qui sont une des spécificités de la ville et qui concentrent surtout des vendeurs producteurs de la zone rurale. Les marchés ont en effet évolué au cours du 20<sup>e</sup> siècle, les Hararis s'en étant progressivement éloignés au profit des ruraux qui marquent quotidiennement la vieille ville par leur présence. Cette relation de Harar avec la campagne environnante est un des enjeux du maintien de la zone tampon à l'Est du Jugol.

### 1. 2. 1. Les statuts d'occupation

À **Alep**, une majorité des trente-trois commerçants enquêtés ne sont pas propriétaires des murs de leurs boutiques, mais la détiennent en *fru'* (cf. chapitre 6, point 2. 2. 3.), c'est-à-dire qu'ils en ont acheté le bail, équivalent au fonds de commerce, au précédent détenteur du *fru'*, mais qu'ils ne sont pas les propriétaires des murs pour lesquels ils versent chaque année un loyer généralement modeste. Le commerçant n° 3, détenteur en *fru'* d'une grande boutique de savons et épices diverses dans l'allée principale du souk, explique que toutes les boutiques de la Mdineh (3 855 en tout, dont 163 dans l'allée principale qui relie la porte Bab Antakié à la Citadelle) étaient il y a peu encore propriété des *Awqaf*. « *Il n'y a que dans le souk an-Nahassîn (le souk du cuivre) que les boutiques appartiennent à la municipalité et pas aux Awqaf. Les Awqaf ne peuvent pas nous demander de partir. Il y a quelques années, ils ont offert la possibilité aux commerçants de racheter leur boutique (l'État voulait vendre car il avait besoin d'argent), mais moi je ne l'ai pas fait car ça ne sert à rien. Il faut toujours demander l'autorisation pour planter un clou et il faut toujours payer 13 000 LS par an aux Awqaf, c'est une taxe obligatoire*<sup>352</sup>. » Aujourd'hui dans la Mdineh, environ 40% des boutiques appartiennent aux *Awqaf*, 40% à des propriétaires privés et 20% à la municipalité<sup>353</sup>.

Les contrats *fru'* ne sont obligatoirement conclus avec la Direction des *Awqaf*, mais peuvent aussi l'être avec des propriétaires privés (*mallâk*), comme c'est le cas pour cinq des commerçants enquêtés. Un individu détenant une boutique en *fru'* a également la possibilité de la louer à son tour à un autre commerçant, selon un contrat *istismar*, qui est un contrat de location simple sans les garanties associées au *fru'* (c'est-à-dire que le loueur a la possibilité de rompre le contrat de location). C'est le cas du commerçant n° 30 du quartier de Bab Qinnasrin qui, après avoir travaillé quinze ans comme employé dans une boutique de la Mdineh, s'est installé en *istismar* à son propre compte pour vendre des souvenirs (kilims, bijoux, vêtements traditionnels, bols, marqueterie...) dans un local situé juste en face du

<sup>352</sup> Entretien avec le commerçant n° 3, 26 mai 2008 (Mdineh)

<sup>353</sup> Entretien avec le commerçant n° 8, 27 mai 2008 (Mdineh)

Bimaristan Al-Argun, un ancien hôpital psychiatrique d'époque médiévale bénéficiant d'une importante fréquentation touristique.

Sur les vingt contrats *fru'* répertoriés parmi les entretiens, il s'agit pour la moitié d'entre eux d'un héritage familial transmis sur au moins deux générations. Cinq autres sont des boutiques localisées dans le Khan Shouneh et bénéficient d'un statut particulier réservé aux artisans utilisant des méthodes de production traditionnelles<sup>354</sup>, et les cinq restants ont signé leur contrat il y a 3 ans et 7 ans pour les plus récemment installés, il y a plus de vingt-cinq ans pour les trois autres.

Les onze autres commerçants enquêtés sont propriétaires, ou *mallâk*, de leur local commercial, et il s'agit pour six d'entre eux d'un héritage familial. Le cas du commerçant n° 9 est un peu particulier. Sa vaste boutique située sous une voûte en pierre est un lieu de stockage et de vente de chaussures. Il a fait l'acquisition de la boutique à la faveur de la loi sur la disparition des *awqaf* familiaux (*waqf ahli* ou *waqf zerri*). Ces *awqaf*, dont les revenus étaient destinés au fondateur, à sa famille et à ses descendants jusqu'à l'extinction de la lignée, puis ensuite aux œuvres religieuses ou de bienfaisance, ont en effet été dissous au début des années 1950 par division des parcelles et distribution à tous les anciens bénéficiaires du *waqf*, ou vente de la parcelle et partage du prix de la vente.

**Photo 71 : La boutique de la Mdineh n°9 (Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

Tous les anciens *awqaf* familiaux sont ainsi devenus propriété privée. « *Avant il s'agissait d'un waqf familial. L'État a décidé la vente de ces biens car avec le temps, ils s'étaient transformés en héritage familial ce qui était un détournement de la fonction première du waqf. L'État a donc vendu ces awqaf et réparti l'argent de la vente aux héritiers. Pour moi*

<sup>354</sup> Le Khan Shouneh a été rénové et transformé en lieu d'exposition et de vente de l'artisanat traditionnel il y a vingt ans. Cf. chapitre 8, point 2. 1.

*qui suis très pratiquant c'était haram [un péché] que d'acheter un waqf : il y a donc eu un intermédiaire, et j'ai pu acheter la boutique<sup>355</sup>. »*

Aucun de ces commerçants ne se trouve, on l'a compris, dans une situation de précarité par rapport à l'occupation de son local et au maintien de son activité. Le contrat fru' se rapproche tellement du statut de propriétaire, que nombreux sont ceux qui ont commencé par se dire propriétaire au cours de l'entretien, avant d'entrer dans le détail de leur situation. Preuve en est la capacité des contrats fru' à se transmettre par héritage (en toute légalité), à se vendre et s'acheter. Le véritable prix de la boutique est d'ailleurs dans le prix du fru' bien plus que dans celui des murs détenus par le propriétaire. Le commerçant n° 20, locataire en fru' d'une bijouterie d'or de la place Sahet Farhat dans Jdeideh, donne l'exemple d'une boutique située dans un immeuble neuf à côté de la poste (sur une place centrale de la ville nouvelle au nord-ouest de la vieille ville) dont le bail a été vendu aux enchères pas les Awqaf. *« C'est souvent le cas lorsque les Awqaf font construire un bâtiment : ils vendent ensuite les boutiques aux enchères. Les enchères ont commencé à 3,4 millions LS et se sont finies à 20 millions LS. Ici, dans Jdeideh, on paie un loyer de 15 000 LS / an parce qu'on a la plus petite boutique de la rue. La plus grande paie 30 000 LS / an. La valeur du bail, c'est peut-être 6 millions LS. Mais une boutique dans Telal [la longue rue très commerçante qui sépare Jdeideh d'Aziziyé] coûte jusqu'à 20 millions LS<sup>356</sup>. »*

Le commerçant n° 22, autre bijoutier de Jdeideh renchérit : *« Acheter le fru' d'une boutique waqf ou acheter une boutique à un propriétaire privé : c'est le même prix<sup>357</sup>. »* Son voisin, bijoutier lui aussi, a choisi de s'installer dans Jdeideh avec son frère en 2001 après avoir travaillé pendant quinze ans comme ouvrier dans un atelier. Il dit l'avoir achetée 5 millions LS, ce qui semble un peu sous-estimé mais correspond peu ou prou à la somme avancée par le commerçant n° 20 pour la valeur du fru' de sa boutique qui est voisine.

À **Harar**, sur 31 commerçants interrogés, vingt-quatre occupent des locaux appartenant à l'État régional, qu'ils soient gérés par les qebele ou par l'office des kiraybetoch. Seuls quatre sont propriétaires de leur boutique et trois locataires d'un propriétaire privé.

Dans la rue Andennya Menged, la quasi totalité des boutiques sont aujourd'hui louées par l'office des kiraybetoch qui gère les logements et les locaux commerciaux loués par l'État régional pour un montant supérieur à 100 birrs. Avant la nationalisation, ces boutiques étaient détenues par quelques très gros commerçants qui possédaient à l'époque des îlots entiers des subqebele 06 et 07, le long de cette rue qui était déjà le premier axe commercial du Jugol. Le

<sup>355</sup> Entretien avec le commerçant n° 9, 28 mai 2008 (Mdineh)

<sup>356</sup> Entretien avec le commerçant n° 20, 30 mai 2008 (Jdeideh)

<sup>357</sup> Entretien avec le commerçant n° 20, 24 juin 2008 (Jdeideh)

commerçant n° 16 occupe une papeterie du côté droit de la rue (en regardant vers Faras Magala). Il a repris l'activité de son père il y a trente-cinq ans. *« Je paie mon loyer aux kiraybetoch. Tout ce pâté de maisons appartenait à la famille du Ras avant le Derg et la nationalisation (toute cette portion de rue, jusqu'au palais de l'émir Abdullahi<sup>358</sup>). Mon père leur louait la boutique avant la nationalisation et depuis le Derg nous louons aux kiraybetoch<sup>359</sup>. »* Le commerçant n° 18 est quant à lui bijoutier dans une boutique située en face, de l'autre côté de la rue. *« J'ai acheté la clé au précédent locataire. C'est une boutique de kiraybetoch. C'était la boutique d'un Grec, un personnage très connu qui possédait de nombreuses boutiques de ce côté-ci de la rue, avant le Derg. Elle a ensuite été nationalisée. Tout le bloc appartenait au même propriétaire : ma boutique et cinq autres en direction de Faras Magala, les étages et le compound derrière. Ce Grec avait une industrie de sodas, il était très riche<sup>360</sup>. »*

Depuis la nationalisation, ces gros propriétaires héritiers des grandes familles de commerçants de Harar ont disparu. La moitié des commerçants enquêtés (dix-sept sur trente et un) ont hérité leur activité de leur père, ou dans deux cas de leur oncle. Pour les autres, l'accès à l'activité commerciale et à la boutique s'est souvent fait par achat de la clé au précédent locataire (dans le cas des boutiques de qebele ou des kiraybetoch) ou dans un seul cas par demande d'un local au qebele. C'est le cas de la commerçante n° 7 qui fait partie d'une association de femmes, Allah Women Association, qui fabriquent et vendent pour leur compte des paniers et des vêtements hararis traditionnels. Le qebele leur a attribué une boutique sur la place Faras Magala. Le cas de la commerçante n° 10 est un autre cas particulier puisque cette femme, propriétaire de sa maison, a décidé d'empiéter sur une partie de la cour intérieure pour y faire construire un petit souk ouvert sur la rue. Elle vit seule avec ses enfants, après avoir passé dix ans à Djibouti en famille, avoir divorcé et être rentrée à Harar, et cette activité lui procure un revenu d'appoint. Enfin, trois enquêtés indiquent s'être servi de leur réseau familial et avoir loué la boutique d'un membre de la famille dont les enfants ne voulaient pas reprendre l'activité (n° 32, 23 et 14).

---

<sup>358</sup> Le palais de l'Émir Abdullahi qui fut le dernier émir de Harar avant son rattachement à l'Empire éthiopien, se situe sur la place Faras Magala, au bout de la rue Andennya Menged.

<sup>359</sup> Entretien réalisé avec le commerçant n° 16, 21 février 2008 (Jugol, Andennya Menged)

<sup>360</sup> Entretien réalisé avec le commerçant n° 18, 21 février 2008 (Jugol, Andennya Menged)



## 1. 2. 2. Une identité commerciale ?

Qui sont les commerçants ? Il est important, au-delà de leur statut d'occupation, de caractériser cette population et ce métier afin d'en décrire les permanences et les changements. Il est essentiel, dans le cadre d'une politique de patrimonialisation qui prétend, notamment à Alep (cf. chapitre 4), vouloir sauvegarder les activités dites « traditionnelles », de comprendre en quoi les commerçants sont eux aussi des acteurs de cette politique.

### *Ahl as-sûq*, « les gens du souk » d'Alep, une société commerçante

« *What is a trader ? A trader buys and sells. Trade is the essence of everything. A producer might produce, but without a trader nothing will be sold and the producer will not make money. A trader must be nice with his customers. He must smile and talk because nobody likes a nasty or awkward trader. The tongue of the trader must be sweet*<sup>361</sup>. » Annika Rabo (Rabo, 2005) débute son ouvrage consacré aux commerçants alépins par cette citation tirée d'une enquête anthropologique qu'elle a réalisée auprès des commerçants entre juin 1997 et mars 2002.

Membre à Alep « *d'une importante catégorie sociale indigène* » (Rabo, 2007 : 618), un commerçant pourrait se définir simplement comme une personne qui achète et qui vend. Plus de 70 000 sociétés de commerce sont en effet enregistrées à Alep, et il existe en parallèle un nombre incalculable de commerçants non déclarés. Le terme arabe utilisé est *tâjer*, dont la traduction est proche du concept de commerce (*tijâra*). Le « commerçant » relève donc d'une catégorie très importante à Alep où l'on sait dire qui est commerçant et qui ne l'est pas, même sans être capable de définir ce concept à l'aide de critères spécifiques : Annika Rabo explique en effet que tous ceux qui achètent et vendent ne sont pas forcément des « commerçants ». Les propriétaires de petites épiceries sont ainsi souvent qualifiés de « vendeurs ». Leurs marges de profits sont généralement étroites et aucune qualification particulière n'est requise, selon les Alépins, pour effectuer ce travail. Pour être considéré comme commerçant, on doit surtout s'inscrire dans une longue tradition commerciale. Les fils de commerçants sont donc de ce fait avantagés et ils expriment souvent dans les enquêtes d'Annika Rabo qu'ils en ont acquis automatiquement, sans y penser, l'envie et les compétences. Néanmoins les fils de commerçants ont à faire leurs preuves et à établir leur propre réputation. Être du marché, faire partie des « gens du marché » (*ahl as-sûq*), c'est donc avant tout partager et reproduire des

---

<sup>361</sup> « Qu'est-ce qu'un commerçant ? Un commerçant achète et vend. Le commerce est l'essence de toute chose. Un producteur peut produire, mais sans commerçant il ne vendrait rien et ne gagnerait pas d'argent. Un commerçant doit être aimable avec ses clients. Il doit être souriant et volubile parce que personne n'aime les commerçants désagréables ou peu commodes. La langue du commerçant doit être douce. »

pratiques et des valeurs liées à son statut de commerçant : avoir des boutiques, parler de ses relations avec ses clients, de sa présence sur le marché, de son habileté.

Sur la totalité des 31 enquêtes que nous avons effectuées en 2008 à Alep, vingt-trois commerçants (soit deux tiers) s'inscrivent dans la continuité d'un « métier de famille », hérité de leurs parents et leurs grands-parents. Cette continuité d'activité n'est pas forcément liée à une permanence d'occupation de la même boutique, certaines familles gérant même plusieurs boutiques, dans des quartiers différents comme c'est le cas des pâtisseries de la famille Mahrousseh (entretien n° 10, Mdineh) ou dans le même secteur comme pour le cas des boutiques d'antiquités n° 19 et 24, toutes deux situées autour de la place Sahet el Hatab à Jdeideh, ou des bijouteries du commerçant n° 5 : « *Je possède également un étalage extérieur un peu plus loin dans le souk qui nous permet d'attirer les clients et de les emmener ensuite dans la boutique. Toute mon activité est dans la bijouterie, mes enfants travaillent avec moi*<sup>362</sup>. »

Toujours est-il que l'ancienneté de l'activité commerciale dans la famille est valorisée dans les entretiens par les acteurs qui savent pour certains dire avec précision depuis quand la famille « fait ce métier » : « *Cette boutique appartenait à mon grand-père qui l'a achetée en 1917. Mon père l'a reprise en 1950, et moi en 1970. Mes fils travaillent avec moi depuis 2004 : ça fait donc quatre générations*<sup>363</sup> ! » explique un commerçant installé dans une allée secondaire du souk et tenant une boutique de galabiyeh, le vêtement traditionnel pour homme. Une des préoccupations profondes des commerçants du souk est en effet de conserver et maintenir leur propre boutique ou bureau. « *Etre quelqu'un dans le souk, c'est posséder sa boutique* » (Rabo, 2005 : 47). Dans le marché d'Alep, l'indépendance (*istiqlâl*) et la stabilité (*istiqrâr*) sont des valeurs fondamentales. Certains de nos enquêtés ont déménagé d'emplacement en emplacement dans le souk, d'autres sont restés dans la boutique héritée de leur père. Beaucoup s'installent dans une partie du souk où ils ont grandi, mais d'autres sont de nouveaux arrivants.

La plupart des commerçants sont à Alep propriétaires et gestionnaires d'une petite affaire. Le commerce et la production sont extrêmement hétérogènes et fragmentés. L'entreprise est le plus souvent gérée en famille, ou avec des proches. L'aspect extérieur et la taille des boutiques, des bureaux et des établissements industriels ne révèle pas les chiffres d'affaire : une petite échoppe étroite du souk peut très bien cacher en réalité un vaste commerce économiquement florissant, alors que d'autres grandes boutiques élégantes seront au bord de la faillite. C'est ce que montrent la plupart des entretiens réalisés dans le souk : la boutique

<sup>362</sup> Entretien réalisé avec le commerçant n° 5, 27 mai 2008 (Mdineh)

<sup>363</sup> Entretien réalisé avec le commerçant n° 1, 26 mai 2008 (Mdineh)

dans le souk sert souvent de vitrine et les véritables affaires, la réalité des échanges, se déroulent ailleurs, dans le bureau du patron à l'entrepôt de stockage ou à l'atelier de fabrication où l'on négocie des ventes en gros bien plus importantes que celles qui se déroulent dans la boutique.

**Photo 72 : Artisans-commerçants du khan Shouneh (n° 14 et 17)**



Atelier-boutique de tissage  
de tapis dans le khan  
Shouneh.  
(commerçant n°14)



Étal d'ouvrages de  
vannerie dans le khan  
Shouneh (commerçant  
n° 17).



Il s'agit ici d'un lieu  
d'exposition et de vente.  
Le jeune homme sur la  
photo, qui est le fils du  
patron, vient dans la  
journée tresser quelques  
paniers afin de montrer son  
travail aux clients.

© Pauline Bosredon

« On fabrique un peu sur place, pour montrer notre travail aux clients, mais le gros est fabriqué ailleurs, dans d'autres ateliers que mon père possède. [...] L'emplacement n'est pas mauvais, mais en fait on se fiche un peu de ce qu'on vend ici, ce n'est pas là [c'est-à-dire dans la boutique du souk] qu'on gagne de l'argent principalement. Ici, c'est surtout un lieu d'exposition ». C'est le témoignage du commerçant n° 17 qui fabrique et vend des ouvrages de vannerie dans le khan Shouneh. La grande boutique de kilims et de tapis voisine

fonctionne de la même manière : trois métiers à tisser sont installés dans le fond de la boutique, mais leur fonction n'est pas réellement la fabrication (qui est minime) mais plutôt la démonstration, destinée à attirer les touristes. La famille, tisserande depuis 450 ans selon le commerçant enquêté (n° 14) possède des ateliers et des entrepôts ailleurs dans Alep où la plus grande partie de la marchandise est fabriquée et vendue en gros à des commerçants détaillants de Syrie et au-delà (Turquie, Liban).

Ce que ces commerçants ont en commun, c'est un ensemble de valeurs communes, leur réputation de commerçant et les liens qu'ils ont tissés entre eux. Leur interdépendance est en effet forte dans le souk, la bonne santé de leurs affaires dépendant de la bonne santé du souk en général, une boutique seule étant forcément moins attractive. De ce point de vue, on peut dire qu'une certaine culture commerçante se transmet de génération en génération. Mais il faut aussi prendre en compte la dynamique de changement du marché, car même si ce dernier est resté économiquement très important, ce n'est plus le même souk qu'il y a quelques décennies : les activités et les commerçants ont changé, et la mise en patrimoine et en tourisme de la vieille ville n'est pas étrangère à cette évolution. C'est ce que nous aborderons dans le deuxième point de ce chapitre.

### **Des boutiques aux marchés alimentaires : diversité du métier de commerçant à Harar**

Nous avons vu que dix-sept boutiques sur un total de 31 enquêtes ont été héritées par leur actuel occupant (c'est la continuité d'occupation). Vingt-et-un des enquêtés, soit les deux tiers, sont toutefois issus d'une famille de commerçants et ont donc hérité de leur métier (c'est la permanence de l'activité). Cette activité relève parfois simplement du commerce, mais elle est souvent associée à l'artisanat. Neuf d'entre eux sont en effet des tailleurs, un est menuisier.

Quelles ont été les motivations des dix individus qui ont choisi de devenir commerçant et d'acquérir une boutique, sans qu'il s'agisse d'une tradition familiale ? Dans trois cas, il s'agit de femmes qui ne travaillaient pas auparavant et qui ont cherché à se procurer un revenu d'appoint. La commerçante n° 3 vend du sorgho en grains dans une boutique proche de la porte Nord Assum Bari depuis dix ans. Elle est locataire du *qebele*. « *Avant, je ne travaillais pas et j'élevais mes enfants. J'ai décidé ensuite de travailler pour gagner de l'argent, pour manger. J'ai demandé au qebele une boutique, et j'ai pu acheter celle-ci. Le commerce est bon ; ici [à Harar] c'est un endroit où tout le monde peut travailler. Par contre, ce n'est pas vraiment un bon emplacement. Regarde, ici, on ne voit passer que des chèvres ! Shoa Ber serait une meilleure place. Mais il est impossible de changer de lieu, impossible de vendre ici pour acheter ailleurs. Je peux vendre ma boutique ici, mais jamais je ne trouverai une*

*boutique à acheter à Shoa Ber, tout est déjà occupé*<sup>364</sup>. » La commerçante n° 7 quant à elle appartient à une association de femmes qui vend des souvenirs hararis dans une boutique de la place Faras Magala. Le loyer est payé par l'association, les femmes venant à tour de rôle tenir la boutique, et se partageant les bénéfices réalisés. Les autres se sont lancés dans leur activité après les études, ou dans un seul cas après avoir exercé un autre métier, chauffeur routier en l'occurrence (commerçant n° 12 aujourd'hui patron d'une boutique de vêtement et employeur de quatre tailleurs).

L'élite commerçante de Harar a disparu avec la fin des Émirats, et il est bien difficile d'établir une typologie de cette population aujourd'hui. Il est tout de même aisé de différencier les propriétaires et les gérants des boutiques de biens manufacturés, construites en dur et principalement localisées dans les rues Andennya Menged et Makina Girgir, des vendeuses de produits vivriers des marchés de la vieille ville. Les femmes ont la quasi-exclusivité sur ces marchés, et à l'intérieur de ceux-ci de tout le secteur alimentaire : fruits, légumes, épices, graines, café et bien sûr kat sont des produits vendus par les femmes. Elles jouent également un rôle clé dans le commerce de l'artisanat traditionnel dont elles sont aussi les productrices. Vannerie et poterie sont leur domaine réservé et la marchandise est vendue dans les boutiques de souvenirs et sur les étals des marchés, principalement dans la rue Makina Girgir et à Gidir Magala. Il y a historiquement, en plus de Gidir Magala, un marché à chacune des cinq portes originelles, approvisionnant à la fois la population riveraine et les passants du trafic incessant et quotidien de Harar. Ce trafic est aujourd'hui limité, les marchés de Dire Dawa étant devenus plus grands et plus lucratifs. L'un de ces marchés, à la porte Sud Bedro Bari, a complètement disparu, tandis que les autres ont fortement décliné, hormis ceux de Shoa Ber et d'Argobbari par où passent la plupart des Oromos pour entrer dans la ville, et celui d'Assum Bari où se concentre la vente du kat.

On observe une spécialisation par ethnie dans la vente des produits alimentaires. Fruits et légumes, épices et graines sont généralement vendus par des femmes Oromos, occasionnellement par des Hararies et des Amharas. Le pain est le domaine des femmes Hararies, le lait et le beurre celui des femmes Oromos et occasionnellement celui des femmes Somalis. La viande enfin relève des bouchers Oromos et Hararis, tandis que le bétail vivant est vendu par les bergers Oromos et Somalis. Le kat était traditionnellement le domaine réservé des femmes Hararies, mais il est maintenant entre les mains d'une majorité de femmes Oromos.

---

<sup>364</sup> Entretien réalisé avec la commerçante n° 3, 23 janvier 2008 (Jugol, Assum Bari)

Les Hararis, avec leur longue tradition de marchands, se sont en effet largement éloignés des marchés pour se déplacer dans les boutiques en dur où ils vendent des biens importés et manufacturés. La ville était traditionnellement entourée de champs et jardins qui appartenaient aux Hararis, principalement au Nord et à l'Est de la vieille ville. C'est ce qu'on appelait « les jardins de Harar ». La réforme agraire qui a été mise en place sous le Derg a limité le droit à la propriété de la terre aux individus qui cultivent eux-mêmes. Or la plupart des Hararis louaient leur terre à des paysans Oromos en échange de la moitié de la récolte. De ce fait, les propriétaires ont dû avoir recours à diverses stratégies pour conserver leurs terres : la plupart du temps, ils sont parvenus à un arrangement avantageux pour chacun avec leurs tenanciers, mais nombreux sont ceux qui ont purement et simplement été expropriés. Il appartenait aux femmes Hararies de continuer à travailler aux champs, de rassembler la récolte pour la consommation du foyer et de vendre les surplus au marché. Toutefois, la violence politique et l'insécurité ont fait que la présence des femmes dans les champs a chuté (surtout autour de 1995, en période d'élections). Désormais le marché agricole est majoritairement détenu par les femmes Oromos qui viennent chaque jour dans les marchés de la ville pour vendre leurs produits, fruits et kat en priorité (Gibbs, 1997).

Les entretiens auprès de vendeuses de produits de la ferme permet de mettre en lumière quelques permanences (entretiens vendeurs ambulants, 2008, Harar). Ces femmes sont installées soit sur l'un des marchés des portes (Assum Bari pour le kat, Argobbari pour les fruits, les légumes et le bois), soit dans la rue (Andennya Menged surtout, et dans son prolongement, au niveau de l'hôpital du Jugol et de la grande mosquée), assises par terre et parfois protégées du soleil par un parapluie ou une bâche sommairement tenue par des piquets. Le temps fort de la vente, à Argobbari aussi bien que dans la rue est plutôt l'après-midi, après le repas et la prière d'*Asr*<sup>365</sup>. Les femmes qui vendent leurs fruits et légumes n'arrivent que rarement avant cette heure à Harar. En revanche, le marché au kat commence bien plus tôt.

La vendeuse n° 14 qui est une Oromo de Mawir, un village de la campagne de Harar, explique ainsi que son mari vient tous les matins à Harar vendre son qat à une revendeuse, et qu'elle-même vient l'après-midi vendre des fruits ou du bois. Elle s'installe à Arbobbari puisqu'il s'agit de la porte par laquelle elle arrive à la ville, et que le marché y est très fréquenté. Les hommes qui se déplacent eux-mêmes pour le kat le vendent toujours à une revendeuse (*dellalla*) qui est une citadine Hararie ou Oromo, et repartent aussitôt au village.

---

<sup>365</sup> Dans l'islam, la prière d'*Asr* est la troisième prière de la journée. Elle a généralement lieu en milieu d'après-midi, mais l'horaire est variable en fonction du lieu et de la tradition.

Parfois, ce sont les femmes qui apportent le kat et qui le vendent ensuite au détail elles-mêmes, ce qui nécessite qu'elles demeurent sur place une bonne partie de la journée.

**Photo 73 : Les vendeuses dans les rues et sur les marchés du Jugol (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

Chaque jour, les femmes de la campagne viennent vendre leurs produits dans les rues et sur les marchés de la

vieille ville (photos de gauche). En haut, à droite : Assum Bari, le marché au kat. Sur ce marché, l'activité commence dès le matin et bat son plein en début d'après-midi après le repas de la mi-journée. Les femmes viennent aussi vendre du bois (photos de droite, au milieu et en bas), et de la paille pour le bétail vivant.

La vente se déroule quasi exclusivement en oromifa, parfois en harari, et les femmes viennent souvent en famille : la vendeuse n° 3, une Oromo venue de Miyay, vend du kat à Arobbari deux à trois fois par semaine. Elle explique que dans sa famille, c'est elle qui est responsable de vendre le kat et qu'elle a commencé à l'âge de dix ans. Elle a toujours vendu ses produits à Argobbari, un marché qu'elle connaît parfaitement et où elle a ses habitudes, et une clientèle fidèle. Aujourd'hui, la plupart du temps, une de ses filles l'accompagne. Les paysans venus de la campagne pour vendre ne repartent jamais les mains vides de la ville : c'est une autre permanence. Ils fréquentent surtout les souks situés à proximité des portes, sur le trajet du retour, et les boutiques du marché central Gidir Magala où ils achètent de l'huile, de sel, du kérosène et de la farine principalement, parfois du matériel de cuisine, des outils, et bien sûr du tissu voire des vêtements confectionnés par les tailleurs de la rue Makina Girgir dont ils sont les principaux clients.

Les parcours des ruraux dans le Jugol se reproduisent à peu près à l'identique chaque jour, et aux mêmes heures, et leur présence marque fortement le paysage rural des rues et des places de la vieille ville. Ils sont symboliques de la relation forte que Harar a jusqu'à présent entretenus avec la campagne alentour. Si Harar a toujours projeté à l'extérieur l'image de la ville du commerce, et même du commerce international jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les Hararis étaient aussi investis dans l'activité agricole et ils étaient, avant la réforme foncière, propriétaires terriens tout autour de la ville. Les paysans Oromos qui peuplent la zone rurale de la région hararie, et au-delà de ses limites, la zone Harargué Est de l'Oromiya, ont toujours été les cultivateurs de ces terres. Les marchés de Harar étaient donc, et continuent d'être à une échelle moins importante, le débouché naturel de ces productions : le lien entre la ville et la campagne agricole se faisait aux portes, ce qui explique la localisation des marchés.

Cette activité qui était protégée par la définition d'une zone tampon verte à l'est du Jugol, semble être remise en cause par les projets de construction du Millenium Village et des nouveaux condominiums voulus par l'autorité régionale. De l'aveu même d'une personnalité hararie proche du pouvoir qu'elle conseille activement depuis le classement, « *conserver les relations entre le Jugol et la campagne, c'est un rêve. La réalité, c'est que la population urbaine va continuer de croître, comme partout. Il y a déjà beaucoup d'installations illégales aux marges de la ville, construites à flanc de colline, qui attestent de cette pression*<sup>366</sup>. »

<sup>366</sup> Entretien avec Ahmed Zekaria, juin 2006.



## 2. COMMENT S'ARTICULENT CONSERVATION ET VITALITÉ ÉCONOMIQUE ?

Conservation et vitalité économique prennent souvent la couleur du tourisme à Alep (cf. chapitre 4), et il est indéniable que cette nouvelle donnée affecte les acteurs économiques de la vieille ville. À Harar, la mise en tourisme est dans les esprits et dans le discours de beaucoup d'acteurs institutionnels, nous l'avons vu, mais n'a pas encore franchi le cap des actions concrètes en ce sens. La ville ne possède pas les atouts d'Alep pour pouvoir prétendre au même type d'attractivité touristique, et le domaine touristique est pour l'instant saisi par la puissance publique bien plus que par les acteurs privés.

Comment les commerçants, ces acteurs quotidiens de l'économie de la vieille ville, s'adaptent-ils à ces changements ? L'économie de la vieille ville se transforme par la disparition de certaines activités, le développement d'autres et l'augmentation du tourisme : ces transformations sont dues à une évolution des modes de vies, de la fréquentation de l'ancien centre commercial et à une certaine modernisation des pratiques qui rend obsolètes certains commerces. Mais elles sont aussi appuyées et peut-être même figées par la stratégie de touristification choisie par la puissance publique (cf. chapitre 4) dont nous allons voir ici les conséquences pour les « petits » acteurs économiques, « petits » au sens où ils ne sont pas les gros investisseurs partenaires des autorités urbaines, mais sont détenteurs et héritiers d'une culture commerçante séculaire, à Alep comme à Harar.

### 2. 1. FRÉQUENTATION DE L'ANCIEN CŒUR COMMERÇANT ET PERCEPTION DE LA CENTRALITÉ

Afin de comprendre la place que tient l'économie dans les projets de renouvellement urbain liés au classement patrimonial, ou comment ces deux objectifs potentiellement contradictoires que sont l'attractivité économique et la conservation se combinent, il est indispensable de saisir les dynamiques actuelles de l'économie dans la vieille ville, la façon dont celle-ci se transforme, et comment est aujourd'hui perçu le cœur commerçant historique.

L'ancien cœur commerçant de la vieille ville est aujourd'hui en pleine mutation, de façon inégale à Harar, dans le Jugol, et dans la vieille ville d'Alep. Un questionnaire passé en 2006 auprès de deux cents personnes dans différents quartiers de Harar sur leurs pratiques de la ville et leur fréquentation du Jugol (cf. chapitre 1, présentation de l'enquête n°1 (2006) sur les pratiques spatiales des habitants de Harar) a permis de montrer une forte tendance au déplacement des activités vers l'Ouest et donc vers la ville nouvelle. Ce questionnaire a mis

en lumière les quartiers les plus fréquentés par les habitants de Harar, à quelles fins, et surtout quelle position tient le Jugol, la ville historique, dans leur pratique quotidienne de la ville.

Parallèlement à Alep, les entretiens réalisés auprès des commerçants en 2008 (cf. chapitre 1, présentation de l'enquête commerçants n°2 – 2008) mettent en évidence l'évolution des activités dans les quartiers commerçants de la vieille ville, essentiellement le souk et Jdeideh, certaines disparaissant purement et simplement, d'autres se déplaçant dans la ville, d'autres encore se multipliant au gré des changements qui affectent la clientèle.

### **2. 1. 1. Le déplacement des activités vers l'Ouest du Jugol**

Les résultats de l'enquête n°1 (2006) sur les habitants de Harar ont permis de croiser plusieurs variables et de faire apparaître des quartiers aux caractères forts variés. Cette enquête, dont la méthodologie a été détaillée dans le premier chapitre, a consisté en deux cents questionnaires passés auprès de passants choisis dans différents quartiers de la ville nouvelle et de la vieille ville de Harar. Les passants enquêtés ont été interrogés sur leur identité (ethnie, âge, lieu de résidence) et sur leurs pratiques de la ville.

Les Hararis sont incontestablement les plus attachés au Jugol puisque 72,7% des Hararis enquêtés y résident. Pour 45,5% d'entre eux, ils y travaillent également. On observe en effet une corrélation importante entre lieu de travail et lieu de résidence, particulièrement dans le Jugol, puisque 85% de ceux qui travaillent dans la vieille ville y vivent aussi.

En revanche, on note que le *qebele* Genela, situé au sud-ouest de la vieille ville, et qui est le premier pourvoyeur d'emplois – presque 30% des habitants de Harar interrogés y travaillent – est bien moins sensible à cette corrélation. Seuls 52,4% des personnes qui travaillent à Genela y vivent aussi. Ce résultat s'explique facilement par la présence de multiples secteurs d'activités dans ce quartier de Harar. Genela est le *qebele* qui regroupe les plus grands marchés de la ville : le marché aux épices et aux légumes, le « Taiwan Market » où l'on trouve des produits manufacturés d'importation et des marchandises issues de la contrebande, le marché des ferrailleurs et le petit artisanat. C'est aussi dans ce quartier que sont installées deux des trois grosses industries de Harar : la brasserie de bière de Harar (Harar Beer Brewery) et l'usine de mise en bouteille de l'eau de Babile (Babile Water Factory). Enfin de nombreux hôtels et bureaux de l'administration publique, particulièrement dans le petit quartier de Boté, sont aussi pourvoyeurs d'emplois.

Cette concentration des activités explique que 77% des personnes interrogées disent faire leurs courses à Choa Ber, c'est-à-dire la zone des grands marchés située à proximité de la porte Choa qui est l'une des cinq portes de la vieille ville. La moitié des répondants déclarent également s'y rendre lorsqu'ils doivent consulter un médecin.

**Photo 74 : L'installation du marché aux légumes à Shoa Ber (Harar, 2006)**



© Pauline Bosredon

Au vu des ces résultats semble se dessiner une typologie des quartiers de Harar : Genela, qui comprend le quartier Choa Ber (les grands marchés), Boté (les cafés, restaurants et les administrations), la municipalité, la présidence de la région et les usines, est de très loin le quartier le plus fréquenté pour travailler, faire ses courses, se faire soigner. La vieille ville n'est pas délaissée pour autant, mais sa fréquentation est majoritairement le fait de ses résidents, et peu nombreux sont les habitants des autres quartiers qui s'y rendent régulièrement. Un bémol doit être apporté en ce qui concerne les lieux de culte, les plus fréquentés étant situés pour 37,1% dans le Jugol qui demeure un pôle de pratique religieuse important avec la mosquée du vendredi Jamia et l'église orthodoxe Medhane Alem.

Lorsque l'on demande enfin « quel est pour vous le centre de Harar ? », 27,7% répondent Choa Ber et 16,9% Boté : ils sont donc presque 45% à citer un lieu du *qebele* Genela. Seuls 20,7% répondent le Jugol ou un lieu central du Jugol comme la place Faras Magala ou le marché Gidir Magala. Parmi ceux qui voient dans le Jugol le centre de Harar, la moitié sont des résidents du Jugol et un peu plus de 40% sont des Hararis.

Ainsi se confirme l'image d'une ville dont le cœur historique a cessé d'occuper le centre tant au niveau des activités et de sa fréquentation quotidienne, qu'au niveau des fonctions de commandement qui se trouvent à l'extérieur des murs. Le Jugol reste pourtant pour ceux qui y vivent et d'une manière générale pour les Hararis (dont 72,7% habitent dans la vieille ville) un quartier central, le cœur symbolique de Harar. Les entretiens réalisés en 2008 à Harar dans le Jugol confirment la prééminence du marché de Shoa Ber, celui-ci étant cité par la majorité des habitants comme lieu des courses, parfois associé à un autre petit marché de proximité du lieu de résidence, selon les cas Gidir Magala ou une des portes du Jugol.

## 2. 1. 2. Évolution et déplacement des secteurs d'activités à Alep

À Alep, la Mdineh et son souk ne sont cités que quatre fois par les habitants interrogés sur leur fréquentation de la vieille ville dans le cadre de l'enquête par entretiens réalisée en 2008 auprès de 45 habitants de la vieille ville d'Alep. La moitié des enquêtés expliquent que toutes leurs activités, hormis le lieu de travail pour les hommes, se concentrent dans leur quartier, huit fréquentent prioritairement leur quartier mais également quelques quartiers de la ville nouvelle spécialisés dans un type de commerce en particulier (notamment 'Aziziyyeh et la rue Tellal qui fait la limite entre 'Aziziyyeh et Jdeideh et qui concentre beaucoup de magasins d'habillement et de chaussures). Il ne faut pas oublier qu'une majorité de mères de famille a été interrogée ; or les femmes dans la vieille ville ont un taux d'emploi très faible, et la plupart disent ne sortir quasiment jamais de la maison, y compris pour les courses qui sont le plus souvent une mission dévolue aux hommes. « *Les courses, c'est mon mari qui les fait, pas moi. Moi, je fais la cuisine*<sup>367</sup>... » « *Je ne sors de chez moi que pour rendre visite à mes sœurs ou à mes enfants, une ou deux fois par semaine. C'est mon fils qui fait les courses. Ma belle-fille - elle ne vit plus ici - continue d'aller à la Mdineh, près de la citadelle... elle aime bien sortir, c'est une question de génération ! Mais moi je ne sors presque pas*<sup>368</sup>. » Le souk ne semble donc pas être régulièrement fréquenté par les habitants de la vieille ville qui lui préfèrent souvent des commerces de proximité.

Les commerçants, interrogés dans le cadre de l'enquête de 2008 qui a totalisé trente et un entretiens, perçoivent eux aussi dans leur activité quotidienne les transformations de la vieille ville en général qui affectent leur commerce et qui contribuent à la montée du tourisme. Ces évolutions ont touché tous les quartiers commerçants et artisans en général, et en premier lieu le souk de la Mdineh et le cœur de Jdeideh.

D'un point de vue formel, les pratiques de sont modernisées, et la mise en place de normes concernant le système de circulation automobile et la pollution du sol dans la vieille ville par le DOC a porté ses premiers fruits. Le système traditionnel de circulation des marchandises acheminées à dos d'âne est presque révolu aujourd'hui, et ce qu'il en reste relève plutôt d'une attraction touristique. « *Le toit a été restauré grâce à une association allemande qui s'intéresse beaucoup à Alep*<sup>369</sup>. *Ils ont retiré l'enduit pour qu'on voie les pierres apparentes. En ce qui concerne la circulation, il doit rester à peu près 5% d'ânes, mais ils sont peu à peu interdits à cause des excréments. Ils sont remplacés par des mini camionnettes dans les rues les plus larges et des brouettes. Moi, j'amène la marchandise en voiture jusqu'à la place de la*

<sup>367</sup> Entretien réalisé avec l'habitante n° 43, 10 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

<sup>368</sup> Entretien réalisé avec l'habitante n° 45, 10 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

<sup>369</sup> Il s'agit d'une confusion entre la GTZ et l'Association des amis de la vieille ville d'Alep. La rénovation des plafonds du souk couvert a commencé par tranches.

*mosquée ou jusqu'à la citadelle et je paie quelqu'un pour qu'il l'amène ensuite à la boutique<sup>370</sup>. » « Autrefois on circulait sur des ânes. Moi, j'avais l'habitude d'amener la marchandise en voiture, mais ça aussi ça a été interdit ; en plus on ne circule plus en voiture devant la citadelle. Il reste les brouettes<sup>371</sup>. »*

**Photo 75 : Les derniers ânes de la Mdineh (Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

Cet âne transporte les sacs de farine destinés à la pâtisserie Mahrousseh (commerçant n° 10, 28 mai 2008)

Par ailleurs, nombre d'activités ont disparu, comme la fabrication de boîtes en bois pour le yaourt aujourd'hui remplacées par les boîtes en plastiques produites de manière industrielle. Deux commerçants expliquent ainsi avoir dû s'adapter et changer leur fusil d'épaule. L'un vend aujourd'hui des souvenirs aux touristes (darboukas, narguilés, objets de marqueterie...), l'autre des tamis à cadre de bois aux paysans.

D'une manière générale, on vend dans la Mdineh de moins en moins de produits destinés aux Bédouins comme les toiles de tente et les tapis pour les ânes, alors qu'ils étaient les principaux clients de la dernière section est du souk. Ce souk s'appelle d'ailleurs Sûq az-Zarb, ce qui désigne dans les tentes bédouines la cloison de toile qui sépare la pièce des hommes de celle des femmes. « Avant on vendait dans ce souk des tentes de Bédouins et des tissus pour les Arabes, et des galabiyyeh. Maintenant, c'est surtout des tissus et des vêtements pour femmes et de plus en plus de boutiques de touristes. »<sup>372</sup> « Mon père l'a achetée [la boutique] en 1950. À l'époque, c'était une boutique où l'on vendait des tentes, des tapis pour les ânes, et des vêtements traditionnels comme dans le reste du souk. Depuis 25 ans ça évolue<sup>373</sup>. »

<sup>370</sup> Entretien avec le commerçant n° 1, 26 mai 2008 (Mdineh)

<sup>371</sup> Entretien avec le commerçant n° 4, 27 mai 2008 (Mdineh)

<sup>372</sup> *Ibid.*

<sup>373</sup> Entretien avec le commerçant n° 5, 27 mai 2008 (Mdineh)

L'artisanat, et les activités de production, ont également décliné au profit de la vente, et souvent de la vente de produits d'importation. Le commerçant n° 31, vendeur de sacs installé dans un ancien khan proche du souk où il occupe en *fru'* un petit emplacement (le propriétaire, privé, possède l'ensemble du khan) explique qu'il appartient à une association d'artisans : « *quand il y a un problème, elle nous défend collectivement en principe. Elle nous protège notamment en fixant les prix, ce qui annule les effets de la concurrence. Avant, l'importation de produits chinois était interdite. Aujourd'hui, depuis trois ans, c'est permis : ça a fait beaucoup de mal aux artisans et commerçants locaux*<sup>374</sup> ».

Si certaines activités ont disparu, d'autres se sont déplacées comme la bijouterie, ou se sont multipliées comme les boutiques spécifiquement destinées aux touristes. Le commerçant n° 20 explique que la rue dans laquelle se trouve sa boutique est devenue dans les années 1980 seulement le souk des bijoutiers. Il s'agit de la rue qui entre dans Jdeideh et débouche sur la place Sahet Farhat. La boutique appartient à son père, avec qui il travaille. Ils sont installés à Sahet Farhat en 1977-1978, après avoir occupé une autre bijouterie près de la place des Quarante Martyrs, dans l'ancien souk de l'or. « *Mon père l'a vendue pour acheter ici quand le souk de l'or s'est déplacé ici. Dans les années 1980 ce quartier, une seule rue en fait, est devenu le souk des bijoutiers. Autrefois, l'or était vendu dans la Mdineh. Avec le développement de l'activité, les bijouteries se sont déplacées ici. Au début il n'y avait que des Arméniens travaillant dans la bijouterie. En 1985, un musulman a ouvert la première boutique non chrétienne. Ce n'est pas très difficile de trouver un emplacement ici car il y a des gens qui vendent. Ce souk commence à être ancien et aujourd'hui on voit des bijouteries ouvrir dans tous les quartiers d'Alep. Il y a aussi beaucoup de Chrétiens qui émigrent, et donc ils vendent leur commerce. Autrefois tous les villageois venaient ici pour acheter de l'or car on n'en vendait pas ailleurs. Mais depuis cinq ans environ, les bijouteries se sont multipliées, même à la campagne. Les clients qui continuent à venir ici, c'est qu'ils ont une relation spéciale avec le bijoutier. Depuis cinq ans, les clients venant de l'extérieur d'Alep sont moins nombreux*<sup>375</sup>. »

### 2. 1. 3. S'adapter et tirer profit de la nouvelle donne touristique

L'évolution la plus significative est certainement à **Alep** l'adaptation des commerçants à la nouvelle donne touristique et le glissement progressif des activités vers la restauration et la vente d'objets anciens et traditionnels (bijoux, antiquités, textile) dans les secteurs les plus touristiques (la Mdineh, la place Sahet el Hatab de Jdeideh). Pas moins de onze commerçants, soit un tiers de notre panel, expliquent que la hausse de la fréquentation touristique a touché

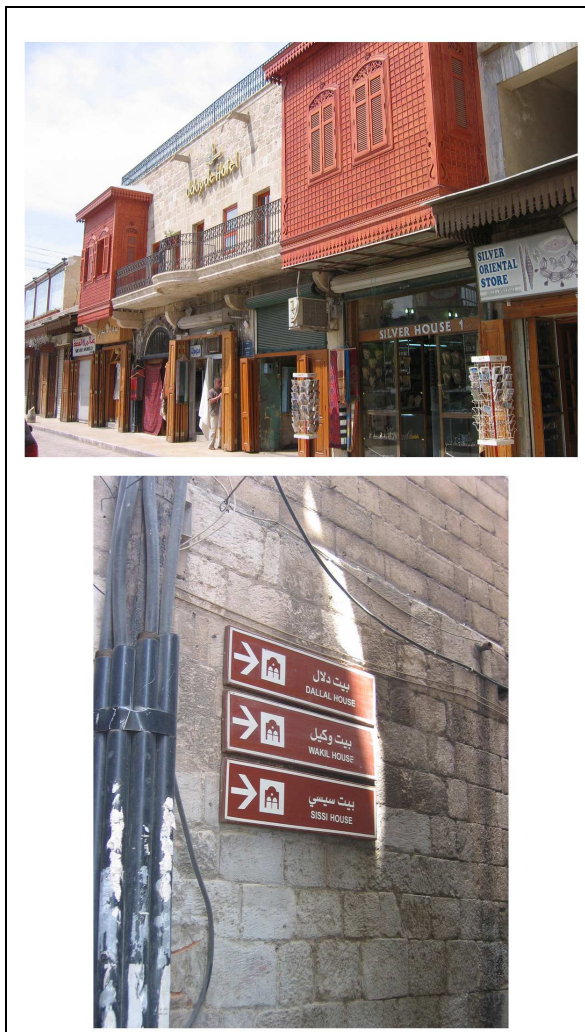
<sup>374</sup> Entretien avec le commerçant n° 31, 16 juillet 2008 (Bab Qinnasrin)

<sup>375</sup> Entretien avec le commerçant n° 20, 30 mai 2008 (Jdeideh)

d'une manière ou d'une autre son activité, soit qu'il ait choisi d'adapter sa marchandise au goût de cette nouvelle clientèle, soit qu'il ait fait le choix de se lancer purement et simplement dans une nouvelle activité liée au tourisme, soit encore qu'il ait choisi son emplacement en fonction de cette donnée.

Le commerçant n° 28 s'est installé en 1972 dans une boutique qui jouxte le restaurant Sissi sur la place Sahet el Hatab de Jdeideh, qui est aujourd'hui l'un des plus renommés d'Alep. *« Quand je me suis installé, je vendais des meubles d'occasion. C'était mon métier. Ensuite, Jdeideh est devenu de plus en plus touristique et les antiquités sont devenues à la mode : avec mon père, on a donc acheté une autre boutique ailleurs [dans la ville nouvelle] pour les meubles, et ici on s'est spécialisé dans les antiquités. C'était il y a environ 12 ans. Il y a une forte demande pour l'artisanat traditionnel<sup>376</sup>. »*

**Photo 76 : Les commerces touristiques de la place Sahet el Hatab (Jdeideh, Alep, 2008)**



On observe la succession des bijouteries dites « orientales », et l'uniformisation de la façade, toutes les boutiques étant pourvues de volets de bois. Au premier étage, un nouvel hôtel-restaurant récemment ouvert (à l'été 2008), dont les kiosques en bois s'harmonisent avec les boutiques du rez-de-chaussée préexistantes.

Indications de direction vers trois restaurants de Jdeideh à destination des visiteurs.

© Pauline Bosredon

<sup>376</sup> Entretien avec le commerçant n° 28, 1<sup>er</sup> juillet 2008 (Jdeideh)

Le commerçant n° 7, dont l'emplacement se trouve tout au bout de l'allée principale du souk, proche de la citadelle, sur le passage obligé de tous les groupes de touristes, vend aujourd'hui essentiellement des tapis tissés et des foulards, de coton et de pashmina (importés). La boutique appartient depuis près d'un siècle à la famille qui était spécialisée dans les tentes bédouines et tout l'ameublement textile des tentes. Le commerçant a conservé la vente des grands tapis de tente (dont la clientèle n'est que rarement touristique compte tenu de la taille de ce genre de tapis), mais a abandonné les tentes pour se spécialiser dans les textiles plus légers, plus au goût de la clientèle occidentale, et qu'il exporte même de façon épisodique, notamment en France.

Certains sont des modèles d'entrepreneurs attentifs aux glissements imperceptibles qui s'opèrent dans certains quartiers de la vieille ville depuis des années et qui transforment peu à peu des quartiers anciennement populaires en quartiers bourgeois, attirant l'hôtellerie de luxe et les étrangers. Le commerçant n° 19, antiquaire de la place Sahet el Hatab, se veut un précurseur en la matière. Son père s'est installé en 1984 dans cette boutique située au premier étage et à laquelle on accède par un escalier et un balcon ouvragés en extérieur. Il était passionné d'antiquités et en avait accumulé un grand nombre, raison pour laquelle il transforma cet atelier de tissage en boutique pour ses collections. *« Mon père était le premier à s'installer comme commerçant sur cette place pour ouvrir une boutique d'antiquités. Grâce à lui, les touristes ont été attirés par ce quartier. Dans la maison d'à côté, il y avait un café qui s'appelait Sissi. Mon père a voulu racheter la maison, mais il n'a pas pu : c'est un médecin arménien qui l'a achetée. Il l'a restaurée et y a créé le restaurant Sissi qui a ouvert en 1992. C'est un très bon emplacement, de grande renommée. Il y a beaucoup de touristes<sup>377</sup>. »* Il convient de relativiser le rôle de cet antiquaire dans l'attraction des touristes, l'ouverture du restaurant Sissi puis des autres établissements du quartier ayant eu un impact sans doute plus net.

Le commerçant n° 29 est propriétaire d'une bijouterie de grand luxe de la place Sahet el Hatab, au cœur de Jdeideh. C'est la troisième boutique ouverte par la famille qui a débuté son activité il y a soixante ans dans un quartier de ville nouvelle, Suleymaniyeh, avant d'acquérir consécutivement deux locaux à Jdeideh, choisi car *« Jdeideh était le plus grand quartier chrétien [...] ; ici, c'est un bon emplacement : il a beaucoup d'églises, beaucoup de bijouterie d'or, beaucoup de passants<sup>378</sup> »*. La famille possède également depuis trente ans une grande maison qui fait l'angle de la place et d'une rue qui descend vers le sud-ouest. Le bijoutier explique qu'il y a fait beaucoup de travaux de restaurations, notamment la toiture qui

<sup>377</sup> Entretien avec le commerçant n° 19, 30 mai 2008 (Jdeideh)

<sup>378</sup> Entretien avec le commerçant n° 29, 1<sup>er</sup> juillet 2008 (Jdeideh)



menaçait de s'effondrer. Lui et ses trois frères s'étaient associés pour créer un restaurant dans cette maison, une fois les travaux achevés. Ils ont donc eu l'intuition, avant que Jdeideh ne devienne vraiment touristique, que l'accueil et les services étaient dans ce quartier un bon investissement. Ce restaurant n'a jamais été ouvert car les quatre frères ne s'entendaient pas, et le bijoutier enquêté a résolu ce problème en rachetant leurs parts à ses frères. Il a aujourd'hui l'ambition d'y ouvrir un pub et recherche à cette fin un associé qui puisse gérer l'activité à sa place, lui n'étant que l'investisseur. Le problème est qu'il est en principe impossible d'obtenir une licence de vente d'alcool dans un bâtiment possédé par les Awqaf islamiques, problème que notre commerçant n'a pas encore réussi à contourner. La maison étant pour l'instant vide, il rapporte que les offres de rachat se sont multipliées ces dernières années, la hausse du tourisme aiguisant les appétits des investisseurs potentiels. Outre sa localisation très centrale, sur la place Sahet el Hatab, cette demeure a en outre l'intérêt de n'avoir qu'un seul propriétaire aujourd'hui, ce qui faciliterait grandement la transaction pour le cas où le bijoutier décide finalement de la vendre.

Le commerçant n° 30 est locataire d'une boutique de souvenirs dans le quartier de Bab Qinnasrin. Il rapporte que son frère a acheté il y a trois ans dans l'impasse qui fait face au Bimaristan Al-Argun une grande maison arabe pour 20 millions de LS (soit environ ?? euros). Son idée est de la transformer en hôtel ou en restaurant, et il a cherché pour cela à racheter ensuite la maison voisine, afin de s'agrandir. Le propriétaire en demandait 40 millions de LS, ce qui l'a fait renoncer. Le frère possède également l'entresol du Khan Sahliyyeh, voisin du Bimaristan, donc un étage semi-enterré situé sous l'étage des boutiques, des ateliers et des entrepôts. Il attend l'autorisation de la municipalité pour y ouvrir un café.

**Photo 77 : Le futur hôtel-restaurant 1 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008)**



© Pauline Bosredon

**Photo 78: Le futur hôtel-restaurant 2 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008)**

© Pauline Bosredon

D'autres commençants expliquent que leur choix de localisation a été orienté par la fréquentation touristique de certains quartiers, ou du moins que cette fréquentation explique leur longévité dans ces lieux. Le commerçant n° 22 est bijoutier sur la place Sahet el Hatab de Jdeideh, et voisin du restaurant Sissi. Bijoutier de formation, il a longtemps travaillé comme artisan dans un atelier de bijouterie d'or avant de s'installer dans cette boutique qui était, il y a vingt-cinq ans, une bijouterie classique, vendant de l'or, à la clientèle alépine. Il vend aujourd'hui des bijoux anciens, et quelques pièces modernes qu'il fabrique lui-même, toujours dans le style des bijoux traditionnels, en pierres et en argent puisque c'est ce qui plaît le plus aux touristes occidentaux. *« Moi je suis arrivé à Jdeideh par chance. À l'époque, avec la somme dont je disposais, je ne pouvais pas acheter ailleurs. Jdeideh était un quartier un peu mort. Le restaurant Sissi n'existait pas encore. [...] Aujourd'hui, il y a beaucoup de touristes, surtout des Français. Il y a de plus en plus de touristes chaque année. [...] Ce sont les clients qui te disent ce qu'il faut faire, la demande crée l'offre. Je ne vends plus d'or, mais des bijoux anciens, je me suis adapté<sup>379</sup>. »*

Les deux frères propriétaires de la bijouterie n° 23 de la place Sahet el Hatab se sont installés il y a six ans. Le commerçant interrogé était lui aussi artisan bijoutier en atelier depuis quinze ans, lorsque lui et son frère ont décidé d'investir et d'ouvrir leur propre boutique. *« Nous avons choisi Jdeideh parce que c'est un quartier touristique. Il y a six c'était encore relativement facile de trouver une boutique ici. C'est devenu très difficile<sup>380</sup>. »*

La difficulté d'accès aux emplacements commerciaux dans les quartiers touristiques est reconnue par tous. *« Mon père a acheté cette boutique il y a cinquante ans, et moi j'y travaille*

<sup>379</sup> Entretien réalisé avec le commerçant n° 22, 24 juin 2008 (Jdeideh)

<sup>380</sup> Entretien réalisé avec le commerçant n° 23, 24 juin 2008 (Jdeideh)

*depuis vingt ans. C'était facile d'avoir une boutique dans le souk principal à l'époque, mais aujourd'hui c'est difficile car les commerçants ne vendent pas*<sup>381</sup>. » Les boutiques ne tournent plus ou peu, les commerçants conservant leur patrimoine dans l'attente que les prix continuent d'augmenter, et dans l'attente des l'achèvement des projets de renouvellement urbain touchant leur secteur. Les commerçants de la Mdineh sont en effet généralement d'importants propriétaires immobiliers : leur boutique constitue surtout nous l'avons vu une vitrine et assurant leur visibilité dans le souk, mais ils possèdent aussi presque tous des entrepôts pour leur marchandise et parfois des ateliers lorsqu'ils sont aussi fabricants. C'est le cas du commerçant n° 3 qui vend dans sa boutique du souk principal savons, huiles et épices variées. « *Mon entrepôt à Bab Qinnasrin*<sup>382</sup> *coûte environ cinq millions LS. Des Allemands m'en ont proposé cent millions LS ! Mais j'ai refusé de le vendre. Ils ont beaucoup insisté, ils ont fait fait pression, ils ont augmenté leur offre. Ils veulent y installer un commerce. Beaucoup d'étrangers achètent des maisons comme ça pour les transformer en cabarets, en boîtes de nuit, et ils transforment le caractère de la ville. Moi je suis contre, mais je connais des propriétaires qui ont vendu*<sup>383</sup>. » Il faut bien sûr prendre les chiffres que ce commerçant avance avec précautions. Mais dans le quartier de Bab Qinnasrin, il est indéniable qu'un certain nombre de grosses maisons ont récemment été achetées et restaurées à grands frais par des étrangers. Citons pour leur exemplarité la maison du musicien français Julien Weiss et l'hôtel Mansouriyyé dont les prix ont atteint des sommets.

Ces évolutions concernent à Alep un nombre restreint de quartiers : Jdeideh, Bab Qinnasrin et les abords immédiats de la citadelle. Les autres secteurs de la vieille ville, essentiellement résidentiels, ne connaissent pas la montée du tourisme. On a lu dans le point 2. 2. 3. du chapitre six un habitant de Bab el-Hadid se plaindre de la difficulté de créer une activité touristique dans son quartier compte tenu du manque d'infrastructures et selon lui du désintérêt des autorités urbaines qui n'ont pas cherché à rendre le quartier attractif. Il se dit pourtant volontaire pour profiter lui aussi de la manne touristique dont d'autres, notamment à Jdeideh, tirent les bénéfices depuis longtemps déjà.

À **Harar**, la mise en tourisme consiste aujourd'hui en quelques grands projets imaginés par l'État régional au cœur de la vieille ville. Mais les acteurs privés, les commerçants en activité notamment, sont pour l'instant muets, et très peu investis dans une potentielle hausse du tourisme. On ne dénombre dans la vieille ville que deux chambres d'hôtes officielles et

<sup>381</sup> Entretien avec le commerçant n° 2 (boutiques d'épices et de savon), 26 mai 2008 (Mdineh)

<sup>382</sup> Il s'agit d'un entrepôt installé dans une portion d'ancien khan voûté, qui possède un potentiel indéniable de transformation en lieu d'accueil voire en résidence.

<sup>383</sup> Entretien réalisé avec le commerçant n° 3, 26 mai 2008 (Mdineh)

organisées selon des standards de confort relativement élevés. Les artisans commerçants proposant des objets « traditionnels » (notamment de la vannerie et de la poterie) indiquent en entretien que leur clientèle n'est que très épisodiquement étrangère. Ainsi dans l'association de femmes qui vendent des paniers et des vêtements traditionnels sur la place Faras Magala (commerce n°7 de l'enquête 2008), on explique que la clientèle est surtout composée de Hararis de Harar et d'ailleurs, et d'autres commerçants de détail qui viennent s'approvisionner chez elles.

Pourtant, certains commerçants sont désireux de développer des activités en lien avec la fréquentation de Harar par les étrangers. Ainsi le commerçant n°16, patron d'une papeterie et frère aîné des deux sœurs qui tiennent les deux chambres d'hôte de la ville, affirme que le tourisme a augmenté. « Depuis le classement de la ville, le nombre de clients des chambres d'hôte a vraiment augmenté. Il suffit de regarder dans les rues pour s'apercevoir que le nombre de touristes a augmenté. Maintenant, tout dépend de la volonté du gouvernement. Il a organisé un séminaire début février pour les commerçants : on nous a demandé de réfléchir au type de commerces qu'il faudrait développer dans le futur. Moi je veux développer quelque chose avec les touristes. [...] Mais, pour donner un exemple qui te montre que ça dépend du gouvernement, le bureau du tourisme n'a jamais imprimé de cartes postales. Alors que moi, pour commencer, je pourrais vendre des cartes postales dans ma papeterie ». Dans le secteur économique, comme dans celui du logement, la région semble prendre des initiatives destinées à associer les acteurs privés aux transformations à venir de la vieille ville. Mais les projets ne dépassent pas le stade du discours, et l'on peut avancer que l'État régional manque de moyens pour la politique qu'il ambitionne.

## **1. 2. DES ALTERNATIVES POUR SAUVER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU CENTRE ANCIEN**

À Alep, des voix s'élèvent pour mettre en garde contre les possibles effets néfastes d'une politique de réhabilitation et de développement misant sur le tout-tourisme (cf. chapitre 4) et proposent des alternatives. Ces alternatives, qui passent entre autres par le soutien à l'artisanat traditionnel, existent aussi à Harar mais à une échelle beaucoup plus modeste. Il faut pourtant prendre garde au discours qui accompagne ces initiatives, la référence touristique n'étant pas évacuée en réalité, loin s'en faut. Entre la poudre aux yeux d'un développement de l'artisanat traditionnel qui concerne davantage les touristes que la sauvegarde de métiers et de savoir-faire, et l'injonction environnementale venue, comme la participation, de l'extérieur, les acteurs de l'économie de la ville ont pour beaucoup conscience des limites d'un développement local trop appuyée sur le couple patrimoine-tourisme. Ils proposent pour

certaines des solutions alternatives, plus ou moins farfelues ou pragmatiques, qui témoignent de la vision concrète qu'ils ont de la situation et des changements qui s'opèrent, entre l'inéluctable (c'est-à-dire la réalité sociale et les besoins vitaux des habitants), et ce qu'on peut améliorer. Là encore pointe une vision de la vieille ville qui n'est pas celle de l'acteur institutionnel auteur de la patrimonialisation.

### 2. 2. 1. Promotion de l'artisanat traditionnel (Alep, Harar)

À Harar comme à Alep, est affichée la promotion de l'artisanat traditionnel qui semble être l'activité économique s'accordant le mieux avec l'image d'une ville classée patrimoine mondial aux ambitions touristiques fortes.

L'initiative de la région n'est pas allée très loin à **Harar**, la réalisation la plus aboutie étant la création d'un centre d'artisanat traditionnel au sein de la maison Rimbaud, géré par une association de femmes fabriquant des paniers hararis et d'autres objets de la décoration traditionnelle de la maison (vases en terre cuite, objets en bois de la vie courante). En 2006 était lancé, en partenariat avec la Banque Mondiale, un programme d'ateliers de formation à l'artisanat traditionnel où l'on essayait de transmettre des techniques de fabrication dans un esprit de création plus moderne, avec notamment l'introduction de nouvelles formes et de nouveaux matériaux afin de diversifier l'activité et de la rendre plus attractive à une clientèle étrangère. La ville de Harar s'était portée candidate pour faire partie de ce projet pilote qui était également lancé dans deux autres sites classés d'Éthiopie, Gondar et Axum. Les efforts portés sur le secteur de l'artisanat devaient permettre à Harar de s'ouvrir à un marché international, l'objectif étant l'exportation dans les grandes villes d'Éthiopie et même à l'étranger. Ce programme a tourné court relativement vite et Harar était sorti du dispositif en 2008. La seule entreprise artisanale traditionnelle qui fonctionne véritablement est donc celle de la maison Rimbaud ; elle demeure anecdotique si l'on considère la modestie de la production et des ventes de l'association.

À **Alep**, le premier exemple d'une opération de ce type destinée à favoriser l'artisanat traditionnel, fut le Khan Shouneh. La chambre d'industrie en a été partie prenante il y a une dizaine d'années, avec les Awqaf et le ministère du tourisme. Le khan appartenait en effet aux Awqaf avant que le Ministère du tourisme ne l'investisse et ne décide de le transformer en un lieu de vente et d'exposition de l'artisanat alépin. 46 artisans classés parmi les métiers menacés ont été sélectionnés pour s'y installer, bénéficiant de conditions privilégiées (pas de taxes, loyer symbolique). En contrepartie, les artisans n'ont le droit d'y vendre que leur production propre.

La Direction de la vieille ville développe actuellement un nouveau projet en partenariat avec la chambre d'industrie dont l'une des localisations se situe dans le quartier de Bab en-Nasr. Il y est prévu environ douze boutiques/ateliers, exemptées de taxes, attribuées à des artisans. Il est prévu que le gouvernement leur paie toutes leurs charges, comme l'électricité, l'eau et tout l'équipement. La contrepartie est que chaque artisan devra s'engager à former deux apprentis par an à son savoir-faire et ses secrets de fabrication. L'objectif est que dans dix ans, au moins 24 nouveaux artisans soient formés aux techniques traditionnelles.

Le projet est dirigé par un expert de la CIM, Centre for International Migration, qui est une filiale de la GTZ et exporte des experts sur les projets de coopération menés par la GTZ. *« Dans le quartier de Bab Qinnasrin, il y a de moins en moins d'industrie et le tourisme a beaucoup augmenté. Le projet de développement de l'artisanat concerne un certain type d'artisanat, traditionnel, et l'objectif est qu'il ne disparaisse pas. [...] La GTZ s'occupe de rénovation urbaine (façades, rues, infrastructures...). Mais l'Unesco dit qu'il y a deux types de patrimoines à conserver : le patrimoine tangible et le patrimoine intangible. Il faut s'occuper aussi de l'économie de la vieille ville et donc de l'artisanat : c'est la nouvelle étape<sup>384</sup>. »* Ce patrimoine intangible, ou immatériel, concerne la sauvegarde des activités et parmi elles des activités traditionnelles qui ont décliné, notamment à cause de l'entrée dans la modernité industrielle et du changement des pratiques de consommation. Ces activités traditionnelles ont aujourd'hui une valeur ajoutée importante, non plus (ou moins) dans le cadre de pratiques et d'habitudes locales, mais dans celui d'une production destinée à une clientèle touristique.

*« Le projet lancé par le DOC est la création d'un centre d'artisanat exonéré de charges. Une sorte d'incubateur de petites entreprises artisanales. La condition pour y participer : suivre des formations et s'associer à plusieurs.*

*C'est une bonne idée mais la mise en œuvre est compliquée : il nous manque encore un réseau de participants. Qui va choisir les candidats ? L'État ? Selon quels critères ? Quels secteurs d'activité seront-ils ciblés ? Quels promoteurs ? Il y a beaucoup d'intérêts en jeu : les artisans eux-mêmes, l'État qui veut influencer le programme, les investisseurs dans le secteur touristique. »* Beaucoup d'acteurs sont donc en jeu, et tous veulent tirer bénéfice de ce projet. Les acteurs du secteur touristique y sont associés. Il est évident que l'artisanat tel qu'il est conçu dans ce programme de sauvegarde est intimement lié à la clientèle touristique : l'artisanat traditionnel est devenu un patrimoine immatériel, il est donc traité comme tel et n'échappe pas à la dialectique patrimoine / tourisme.

*« L'objectif final, c'est comment faire pour que les gens restent dans la vieille ville ? Il faut pour cela soutenir l'économie, leur donner une chance de rester. Alep a toujours été une ville*

---

<sup>384</sup> Entretien avec l'expert de la CIM, 2 juillet 2008.

*commerçante, pas une ville administrative comme Damas. Le problème est que la vieille ville a perdu ce caractère. Et si l'on ne soutient pas l'artisanat, il va disparaître tout à fait.* » Apparaît ici la volonté d'assortir le projet d'un objectif social, ou prétendu comme tel. Il s'agit de soutenir l'emploi qui est une des conditions nécessaires pour que la population de la vieille ville cesse d'en partir. Cet objectif est lié à celui de la « conservation » (au sens patrimonial) de l'artisanat, mais il semble qu'il s'agit presque là de recréer artificiellement une activité disparue.

*« Les artisans traditionnels sont réellement en danger : la compétition est dure ; les nouveaux investissements se font à la périphérie d'Alep, pas dans la vieille ville ; les gens ne veulent plus faire cet artisanat traditionnel pour des revenus très bas ; du coup, le savoir-faire se perd, les artisans régressent et on trouve de plus en plus d'objets bons marché importés de Chine. »* Ce tableau est confirmé par l'entretien mené auprès du commerçant n°31, installé dans un ancien khan près de la Mdineh où il vend des sacs (cf. citation point 2. 1. 2. de ce chapitre). Lui aussi se plaint de la concurrence chinoise autorisée depuis peu sur le sol syrien, et dont son commerce souffre cruellement.

*« Si l'on pense à l'avenir économique de la vieille ville, on ne peut pas tout substituer par le tourisme. Ce n'est pas une voie sûre. Attention à la transformation en musée. Soutenir l'économie, c'est donner des emplois et donc des revenus aux habitants. Leur fournir un avenir, rendre l'endroit viable. Or, l'identité de la vieille ville, c'est le commerce. Les gens continuent de venir de l'extérieur d'Alep pour cela. »* Cette déclaration est contradictoire avec ce qui précède et qui mettait au contraire en avant l'inexorable disparition du commerce de l'artisanat traditionnel. Faire revivre cette activité par des programmes de soutien comme celui qui nous est présenté, et comme ce fut déjà testé dans le khan Shouneh, ce n'est pas « soutenir l'économie ». Le profit en terme d'emplois et de revenus générés est bien trop faible. En revanche, cela va tout à fait dans le sens de la touristification dont on prétend pourtant se méfier. Le représentant de la CIM responsable du projet l'admet d'ailleurs lui-même : *« Les artisans disent qu'ils sont la dernière génération à savoir faire ce qu'ils font. La prochaine ne suivra pas si rien ne change. Le savoir-faire se perdra. Et derrière l'artisanat il y a bien sûr l'industrie du tourisme<sup>385</sup>. »*

---

<sup>385</sup> *Ibid.*

### 2. 2. 2. L'objectif environnemental du Projet de réhabilitation à Alep

Toujours dans l'objectif social de conserver activités et emplois dans d'autres secteurs que celui du tourisme, un autre axe de travail pour la vieille ville d'Alep est le secteur de l'environnement et l'aide aux industries encore présentes dans la vieille ville à se moderniser afin de se conformer à un certain nombre de normes en matière de pollution. La croissance urbaine et le développement d'activités industrielles nouvelles ont en effet entraîné dans la vieille ville d'Alep une dégradation sévère de l'environnement. Ce point est central dans la stratégie du Projet de réhabilitation qui a la volonté d'aider les PME à gérer leur production et à travailler dans le respect de l'environnement. Car la dégradation de l'environnement signifie à long terme la dégradation des conditions de vie, des problèmes sanitaires et la délocalisation d'activités économiques, notamment le tourisme. Cette situation, telle qu'elle est présentée dans le projet de réhabilitation, peut donc induire de graves effets sur l'économie locale pourvoyeuse d'emplois pour les résidents de la vieille ville. Parier sur l'environnement serait donc à la fois éviter la délocalisation des industries (et conserver ces emplois dans la vieille ville), mais aussi se conformer à des normes qui rendraient la ville plus attractive pour ses visiteurs. L'environnement peut donc aussi être conçu comme un atout du développement touristique.

La structure économique du secteur des PME en Syrie est très hétérogène, mais c'est un secteur créateur d'emplois. 97% des industries syriennes sont des PME et le capital investi par les PME en 1999 représentait environ 69% de l'investissement total dans le secteur industriel. L'économie de la vieille ville d'Alep est principalement basée sur le secteur secondaire (artisanat et petites industries) et tertiaire (activités de service, publiques et privées). Toutes les entreprises appartiennent à la catégorie des PME, avec une moyenne de cinq employés par entreprise<sup>386</sup>. Ces PME sont importantes quantitativement parce qu'elles fournissent environ 25 000 emplois dont environ un tiers est occupé par des résidents de la vieille ville, mais aussi parce qu'elles ont un impact social positif. Au sein du marché du travail de la vieille ville, les femmes ont ainsi plus d'opportunités de travail dans ce secteur des PME, les entreprises restant souvent familiales.

Il était donc nécessaire d'aider le secteur privé à continuer d'offrir des emplois dans la vieille ville en soutenant l'effort d'investissement. Dans le cadre du projet de réhabilitation, la GTZ a donc créé un fonds d'aide des PME à partir d'un don initial de 100 000 DM (environ 51 000€). L'objectif du fonds est d'aider les PME à être plus performantes sur le terrain **environnemental** dans la vieille ville, ce qui l'engage à la promotion de nouveaux procédés de production et à l'introduction de nouvelles techniques. Cette subvention est destinée à

---

<sup>386</sup> Cf. Main Chibli, 2001, *The Environmental Management in the Small & Medium Sizes Enterprises in The Old City of Aleppo*, Alep, GTZ – Suradec (Cdrom Evaluation du Projet de réhabilitation).



soutenir les investissements et les mesures prises en faveur de l'environnement dans les PME de la vieille ville d'Alep. Le fonds propose une meilleure délimitation des conditions d'installation et de développement des activités industrielles propres, et l'encouragement des PME à changer leurs pratiques pour y intégrer la question environnementale.

En 2000, une étude fut réalisée afin d'inventorier les activités économiques de la vieille ville (9 271 activités recensées) et d'identifier celles qui pourraient bénéficier du fonds. En effet les activités du secteur privé dans la vieille ville ne sont pas toutes en harmonie avec les standards spécifiés dans le Plan de développement de 1998. Il a donc été nécessaire de définir les champs d'activités génératrices de pollution. La première catégorie est celle des activités qui entraînent une hausse du trafic automobile ; cela concerne notamment des activités situées autour de la citadelle et dans les ruelles étroites de la vieille ville, dans d'anciens khans rénovés. La seconde est celles des activités ayant un impact négatif sur l'environnement, par la pollution de l'air ou du sol. Ces activités rejettent également le plus souvent des substances toxiques pour les ouvriers. Toutefois certaines sont importantes pour la vieille ville car elles sont pourvoyeuses de nombreux emplois, incluant les emplois ouverts aux femmes. La troisième catégorie concerne les activités qui accompagnent la dégradation physique des bâtiments historiques : ces petites entreprises, installées dans des monuments classés, ne génèrent en effet pas suffisamment de revenus pour les entretenir correctement. Enfin une dernière catégorie regroupe les activités qui s'insèrent de façon optimale dans l'environnement de la vieille ville : il s'agit principalement du petit artisanat, des petits marchés, des consulats, des écoles de formation professionnelle etc. Ce sont surtout ces activités que l'on cherche à attirer dans la vieille ville.

Vingt types d'activités nuisibles (pour 1 075 entreprises au total), mais pouvant être conservées dans la vieille ville, ont été recensées. Cela va de la poissonnerie et de la pâtisserie à l'imprimerie et à l'hôpital. Dix types d'activités ont ensuite été sélectionnés pour faire partie du programme destiné à améliorer leur insertion environnementale et à réduire leur impact négatif sur l'environnement urbain. Pour chacune de ces activités, des mesures sont proposées. Par exemple : le remplacement des camions acheminant les marchandises par des véhicules légers et moins polluants, la collecte et le recyclage des produits chimiques utilisés par les bijouteries, l'installation de récupérateurs de déchets spécifiques pour les poissonneries et les boucheries, afin d'éviter le rejet de ces déchets dans la rue, l'établissement de normes à respecter pour éviter le gaspillage de l'eau dans les teintureries, les savonneries, les hôtels et les restaurants etc. La justification de ce programme se fonde sur la réhabilitation urbaine, l'amélioration générale des conditions de vie dans la vieille ville, mais on peut supposer que l'objectif environnemental est également sous-tendu par l'idée qu'il sert aussi le tourisme.

### 2. 2. 3. Propositions alternatives des acteurs économiques

Aujourd'hui à **Alep**, les efforts les plus importants semblent portés sur le tourisme et de manière symbolique sur l'artisanat, accompagnant la disparition progressive des industries, et l'éloignement des administrations. L'objectif affiché est de faire que les habitants de la vieille ville y restent, et cessent de fuir vers les quartiers modernes, et pour cela de dynamiser l'économie et l'emploi.

Le constat est qu'un certain nombre d'acteurs, des investisseurs privés surtout, militent en effet en faveur du développement de l'industrie touristique comme remède miracle aux maux de la vieille ville. Mais d'autres s'en inquiètent, et s'alertent des transformations trop rapides de l'identité de la vieille ville qui est longtemps restée un secteur urbain mixte, dans ses fonctions à la fois résidentielles, commerciales et industrielles, mais aussi dans les catégories sociales qui la composaient. La vieille ville tend aujourd'hui en effet à se spécialiser par secteurs. Des propositions alternatives ressortent des entretiens réalisés en 2008, ce qui nous montre l'inquiétude ressentie par beaucoup, ou leur scepticisme face aux discours des acteurs du projet de réhabilitation.

Émerge tout d'abord l'idée que l'identité profonde de la vieille ville est incomprise, et que ses habitants sont les grands oubliés du projet de réhabilitation. *« Il faut savoir de quoi on parle, faire un état des lieux, des études »* estime le directeur du Comité du patrimoine du Syndicat des ingénieurs d'Alep. *« Il faut travailler avec les habitants, mais très soigneusement : les traditions, les mentalités. On pense qu'ils sont pauvres et incultes. C'est faux. Quand on a fait l'étude au début du projet, il y avait en pourcentage plus de lettrés dans la vieille ville d'Alep que dans la Syrie en général. Ils sont de tradition islamique. Ils entretiennent des relations très fortes de famille et de voisinage. Et ce qui est très important, c'est la mixité sociale : il y avait autrefois des petites et des grandes maisons mêlées, car dans l'islam existe une grande solidarité. Aujourd'hui on a oublié cela. Or réhabiliter, c'est aussi s'occuper de la population : alphabétisation, culture, fournir du travail aux femmes. C'est ce qui manque beaucoup et qui n'a pas été fait jusqu'à présent<sup>387</sup>. »*

La volonté affichée du projet de réhabilitation de ne pas muséifier la vieille ville, mais au contraire de conserver son caractère vivant et d'offrir à ses résidents les opportunités d'y rester est reçue avec scepticisme, étant donné que les activités industrielles ne semblent plus être les bienvenues : *« Le directeur de la GTZ à Alep ne veut pas changer la vieille ville en musée. Mais comment mettre son projet en œuvre ? Il faut impliquer l'industrie pour associer volonté des habitants, c'est-à-dire avoir un emploi, et volonté des investisseurs qui ne voient*

---

<sup>387</sup> Directeur du Comité du patrimoine du Syndicat des Ingénieurs d'Alep, 19 mai 2007.

que leur bénéficie. Alep est un cas particulier : on ne peut appliquer les recettes d'une autre ville. Les mentalités, les relations entre les habitants, l'État et le secteur privé sont particulières. [...] Il faut bien sûr mettre des limites à l'ambition des investisseurs de s'étendre partout. Et il faut améliorer les conditions de vie des habitants. Mais si les prix des maisons augmentent, comment les convaincre de rester dans la vieille ville "pour conserver leur vie traditionnelle" ? »<sup>388</sup> se demande le directeur de la chambre d'industrie en 2007. Il propose une solution pour renforcer le lien attachant les habitants à la vieille ville. Son idée est de créer une « *share holding company* » (une société par actions) : chaque propriétaire (les maisons étant estimées à leur juste valeur, sans spéculation) ferait partie de cette compagnie dont il serait un actionnaire. Il s'agirait d'un contrat passé entre les habitants, l'État et des investisseurs. Cette compagnie jouerait le rôle de modérateur. À chaque opération bénéficiaire, les bénéfices seraient partagés entre les propriétaires, et il serait interdit de vendre sans l'autorisation de l'ensemble des actionnaires. Il s'agirait en somme d'une sorte d'association qui organise le partage de la vieille ville en copropriété.

D'autres enfin imaginent des solutions pour assouplir la réglementation et ainsi faciliter l'investissement et la création d'emplois. Le directeur de l'hôtel Dar Zamaria situé dans Jdeideh explique qu'il est propriétaire d'une autre grande maison de 400 m<sup>2</sup> dans le quartier de Bab Qinnasrin. Que peut-il en faire ? Il voudrait y installer un restaurant, mais le plan d'occupation des sols lui interdit, sa maison n'étant pas située dans une zone touristique, mais une zone résidentielle. « *C'est gênant d'utiliser les terrasses dans une zone résidentielle car la vue plonge dans les cours des voisins. On ne peut pas tout interdire complètement aux propriétaires, mais il faut mettre des règles. On pourrait par exemple imaginer de demander à un investisseur de faire une garderie pour les enfants, comme un cadeau à la vieille ville, et en contre-partie l'exempter de taxes pendant une durée donnée pour un projet touristique ou tout autre projet rentable et créateur d'emplois. L'objectif est bien sûr que les gens restent. Mais les conditions de vie sont encore difficiles dans la vieille ville. Par exemple, les conditions de circulation, les infrastructures, il n'y a pas de conduites de gaz... Pour faire des travaux, il faut des centaines de documents et de permis. C'est difficile d'investir dans la vieille ville, c'est plus simple dans la ville moderne. Ça coûte plus cher dans la vieille ville. Donc dans les quartiers où les prix montent, le plus simple c'est de vendre et de partir. Le DOC n'a pas tout fait pour fixer les gens : la loi devrait être assouplie. Il faut attacher les gens à leur quartier*<sup>389</sup>. »

Cette position, très nuancée, est intéressante de la part d'un professionnel du tourisme. Il essaie là en effet de concilier le point de vue social (le respect des modes de vie et l'emploi), le point de vue économique des investisseurs (l'assouplissement de la réglementation pour

<sup>388</sup> Entretien avec le directeur de la chambre d'industrie d'Alep, 17 mai 2007.

<sup>389</sup> Directeur de l'Hôtel Dar Zamaria, 16 mai 2007.

---

faciliter l'investissement créateur d'emplois), le point de vue de la conservation (la réglementation sur l'usage et la transformation des maisons). Il plaide également pour une collaboration des différents acteurs, notamment privés et publics, qui peuvent selon lui s'entendre vers les mêmes objectifs.

L'articulation dans la politique publique des objectifs de conservation et de vitalité économique semble donc imposer pour les acteurs économiques de savoir s'adapter au changement. Dès avant le classement et l'impératif de réhabilitation, on constate déjà que l'économie de la vieille ville a changé. Elle est fondée à Alep et à Harar en grande partie sur le commerce qui a connu tout au long du 20<sup>e</sup> siècle dans les deux villes une baisse de volume et une réduction d'échelle. Cela se marque à Harar par une baisse de l'importance économique du Jugol et par un déplacement du cœur commerçant de la ville vers l'Ouest, à l'extérieur des murs. Cela se marque à Alep par une diminution globale des bénéfices commerciaux. Le souk ancien demeure toutefois un haut lieu du commerce alépin.

La mise en tourisme, qui est l'option principale des autorités urbaines dont les investisseurs privés ont emboîté le pas, est indéniablement à Alep l'élément nouveau qui oblige les commerçants à se repositionner. Les activités liées au secteur touristique en remplacent d'autres, qui se déplacent ou disparaissent purement et simplement du fait de l'évolution des usages de consommation. Les autres initiatives de l'acteur institutionnel destinées à soutenir l'économie locale et l'emploi (l'artisanat traditionnel et l'environnement) sont en réalité étroitement liées elles aussi au développement touristique.

Si à Alep, les commerçants semblent majoritairement en capacité de s'adapter à la situation, et même de profiter de la manne touristique dans certains quartiers, il n'en va pas de même à Harar où puissance publique et acteurs économiques peinent à créer cette valeur ajoutée touristique.

### 3. LA CONTRADICTION FONDAMENTALE ENTRE LA VILLE INVISIBLE (LES PRATIQUES ET LES PERCEPTIONS DES ACTEURS « ORDINAIRES ») ET LA VILLE SOUS LES PROJECTEURS (LA VITRINE URBAINE)

Olivier Lazzarotti explique que le tourisme alimente le patrimoine et vice-versa, par la création de lieux qui font sens. Il démontre en somme l'utilité du patrimoine pour attirer le tourisme. Le patrimoine fonctionne selon deux logiques : il a à la fois besoin de se légitimer par un appel au sol (la matérialité du patrimoine), et par un appel au passé (la référence à une histoire). La mise en patrimoine est déjà en soi « *un processus sélectif* » (Lazzarotti, 2003 : 98), qui met en lumière certains traits d'une culture, d'un ensemble urbain ou d'un milieu naturel. Cette sélection s'opère selon deux modes, juridique et symbolique. L'appel au sol renvoie à la « *valorisation de ce que l'on voit* », l'appel au passé à « *cette histoire unique qui a fait le lieu* » (Lazzarotti, 2003 : 98).

Dans la dialectique qui renvoie dos à dos patrimoine et tourisme, il apparaît que la mise en tourisme vient renforcer ce tri, car il est un outil de figement de certains traits caractéristiques révélés par la patrimonialisation. Si la patrimonialisation *révèle*, la mise en tourisme qui suit *fige*. Or ce qui est mis en vitrine par les faiseurs de patrimoine, ce qui est exposé aux regards de l'intérieur mais aussi au regard de l'autre, n'est pas nécessairement en adéquation avec la réalité sociale de la ville, avec ce que ses habitants mettraient pour leur part spontanément dans la vitrine patrimoniale.

« *En outre, la patrimonialisation d'un lieu induit une part d'oubli, certaines de ses réalités historiques [ou non] pouvant être "refoulées"* » (Lazzarotti, 2003 : 99). Le lieu est ainsi « *naturalisé* » (on oublie les conditions et les acteurs de sa production) et « *sanctuarisé* » : il est devenu intransformable. Il cesse d'être dans la vie, en constante évolution, en mutation permanente. Sa définition est également arrêtée, la mise en patrimoine faisant du lieu un espace fini, figé dans ce qui le compose : « *en ne pouvant transformer le lieu, c'est toute la société qui y vit et la manière dont s'organisent les relations entre ses membres qui semblent figées* » (Lazzarotti, 2003 : 99). Comment est-ce possible dans un ensemble urbain où vivent et travaillent des milliers de gens ? Par la magie de l'opération patrimoniale dont la mise en tourisme renforce le trait, comme on redessine indéfiniment les contours d'une image.

« *Finalement, parce qu'elle cultive ce qu'il y a d'unique, ou ce qui est prétendu l'être, dans son histoire et, éventuellement, dans ses dimensions physiques, leur mise en patrimoine renforce la singularité des lieux, leur unicité, leur caractère non reproductible, immuable et non "délocalisable"* ». Et cette logique est confortée par celle du tourisme, le patrimoine ayant besoin du regard de l'autre, le touriste étant l'altérité par excellence, pour exister. « *Ne*

*serait-ce que comme éléments d'un jeu de regards et de discours transactionnels, le tourisme et les touristes sont, finalement, mis au cœur du processus de mise en patrimoine ».* (Lazzarotti, 2003 : 99).

Ce *figement* de la ville historique par l'action combinée de la patrimonialisation et de la mise en tourisme conduit à des décalages importants entre les perceptions et les pratiques des habitants, celles des politiques, celles des acteurs économiques et celles des touristes au sujet de ce qu'*est* la ville. Si le patrimoine est ce que l'on juge utile voire indispensable de transmettre aux générations futures, ce qui compose *notre* identité, *notre* histoire, il est frappant de comparer ce qui fait partie du bien classé par l'Unesco, qui correspond peu ou prou à ce que les autorités urbaines cherchent à mettre en valeur et ce sur quoi misent les acteurs économiques pour attirer les touristes, aux réponses des habitants à la question « qu'est-ce que le patrimoine de votre ville ? ».

Comment classer les pratiques ordinaires et empruntées de mysticisme des Hararis sur les tombeaux des pères de Harar, des lieux « invisibles » à bien des égards si l'on excepte les deux ou trois tombeaux « phares » dont l'image est reproduite à l'infini sur les prospectus touristiques ? Et les modes de vie dans la maison traditionnelle alépine, qui révèlent le lien très étroit entre une architecture singulière, une organisation spécifique des relations familiales et des pratiques de l'espace intime définies selon la place que l'on occupe dans la maison ? Il peut résider un danger d'écrasement de ces pratiques ordinaires qui font le « petit patrimoine », le patrimoine non institutionnel. Cet écrasement peut suivre différentes voies, certaines pratiques et certains lieux pouvant devenir obsolètes à cause du désintérêt que leur portent les acteurs institutionnels. Ces pratiques ou ces lieux seraient alors abandonnés non pas à cause des changements, des évolutions ordinaires, des mutations « normales » des modes de vie, mais leur abandon hâté de manière artificielle par un processus de sélection (opéré par les acteurs politiques et économiques), ou par le fait que ceux qui les pratiquaient sont partis de la vieille ville.

### **3. 1. DU PATRIMOINE INSTITUTIONNEL AU PATRIMOINE POPULAIRE**

Dans les entretiens, les habitants de la vieille ville d'**Alep** interrogés sur leur patrimoine et sur le classement à l'Unesco disent généralement qu'Alep est une ville ancienne, et qu'elle recèle à l'intérieur de ses quartiers des trésors qu'ils qualifient d'« antiques » : maisons, objets divers, meubles, tapis... autant de choses dont ils ont pris conscience qu'elles ont de la valeur.

Une mère de famille interrogée dans sa maison du quartier de Bab el Hadid répond par exemple à la question portant sur sa connaissance de l'Unesco et du classement sur la liste du patrimoine mondial qu'elle n'en a pas entendu parler, mais que ça ne l'étonne pas « *car à Alep, on a beaucoup de choses anciennes : de la citadelle jusqu'ici, toutes les rues sont de très vieilles rues* »<sup>390</sup>. Un autre affirme qu'Alep est la plus vieille ville du monde. Ils associent donc spontanément la notion de patrimoine à celle d'ancienneté, et la renvoient à une réalité matérielle. « *Avant, on vendait nos objets anciens, on ne faisait pas attention. Aujourd'hui, on voit que ça a de la valeur. Il suffit de regarder la décoration dans les restaurants et les hôtels [de Jdeideh]. Donc on les garde et on en rachète* »<sup>391</sup>. »

Dans une autre famille du quartier de Jdeideh, vivant dans une magnifique maison arabe à double iwan sur la cour, décorée d'anciens carrelages, de boiseries peintes et d'un bassin dans la cour, le patrimoine est une affaire d'héritage et d'ancêtre : « *Oui nous connaissons l'Unesco, bien sûr. Depuis longtemps, les gens gardent les maisons de leurs ancêtres, et même s'ils font des restaurations, ils conservent le style des maisons arabes* »<sup>392</sup>. » Perce ici l'idée que le patrimoine se loge aussi – surtout – dans la permanence d'un style et de traditions qui s'expriment non seulement dans le bâti, dans les formes, mais aussi – et surtout – dans les modes de vie. Une lecture globale des 45 familles résidentes interrogées dans les différents quartiers d'Alep met en lumière de manière très claire que si nous ne précisons pas le mot « patrimoine »<sup>393</sup>, 80% des personnes interrogées ne font pas référence à un patrimoine matériel, bâti (aux maisons, à la citadelle, à la mosquée des Omeyyades, à la forme des quartiers par exemple) mais bien aux modes de vie et aux valeurs qualifiées d'alépine et de traditionnelles, c'est-à-dire transmises de génération en génération.

Ces valeurs morales présentées comme traditionnelles sont la religion, le respect des aînés, le port des vêtements traditionnels (la *galabiyyé* pour les hommes, le *hijab* noir pour les femmes), la cuisine d'Alep, le soufisme et la musique des soufis d'Alep (dans le quartier de Bab el Hadid, il est plusieurs fois fait mention de Sheikh Habboush qui est un grand chanteur soufi résidant dans le quartier), le respect de la séparation entre *harâm* et *halâl* (c'est-à-dire entre le sacré et le profane, ou l'interdit et le licite)... « *Le patrimoine, c'est la religion. Oui la religion. Je suis allée en Egypte, là-bas les gens sont trop modernes. Nous on a gardé la religion. Les riches s'occupent des pauvres* »<sup>394</sup>. « *Je ne connais pas l'Unesco, mais notre patrimoine c'est le pain tannour, les habitudes, les maisons arabes. Tout ce qui est ancien,*

<sup>390</sup> Entretien n° 6, 2 juin 2008 (Bab el Hadid).

<sup>391</sup> Entretien n° 33, 31 juin 2008 (Jdeideh).

<sup>392</sup> Entretien n° 29, 27 juin 2008 (Jdeideh).

<sup>393</sup> Le mot employé par mon interprète pour traduire « patrimoine » est *turâth*, qui est le terme utilisé par les scientifiques et les acteurs du patrimoine en Syrie. Lorsqu'il n'était pas compris, mon interprète donnait la définition suivante du patrimoine : « ce que vous souhaitez voir transmis à vos enfants ».

<sup>394</sup> Entretien n° 27, 27 juin 2008 (Jdeideh).

*puiser l'eau au puits*<sup>395</sup>... ». « *Le patrimoine, c'est ce qu'on transmet aux enfants : la cuisine, entretenir la maison... Ce que chante Sheikh Habboush, c'est aussi le patrimoine* ».

Dans une autre maison du quartier Bab el Hadid où vivent un père et l'une de ses filles, l'accent est mis une fois encore sur les valeurs morales : à la question des changements qui ont affecté le quartier où ils vivent depuis quarante ans, la première remarque formulée concerne les habitants eux-mêmes « *qui ne sont plus comme avant : l'éducation a changé* ». Pour le père, un vieil homme de 80 ans, le patrimoine, c'est les vêtements traditionnels. Il décrit le costume masculin composé d'une *galabiyyeh* (longue robe) et du *tarboush* (sorte de calot) ; pour sa fille de 35 ans, ce sont les relations humaines. Je précise ma question, pour leur demander ce qui est d'après eux le patrimoine de la ville d'Alep : là encore, ils font plutôt mention de ce qui se rapporte aux modes de vie : la citadelle, les hammams, la Mdineh font partie d'un ensemble matériel bâti, et il y ajoutent en le plaçant sur le même plan les chants, les vêtements, la cuisine.

Observe-t-on la confrontation d'un espace de vie, d'un ensemble de modes de vie inscrits dans des lieux quotidiens et ordinaires dont la maison est l'unité de référence, face à une certaine « disneylandisation » de la ville ? La mise en valeur sélective d'une seule dimension de la ville, essentiellement adressée au tourisme international, au détriment de toutes ses autres dimensions entraîne que « *les frontières entre espace réel et espace fictif se brouillent* » comme l'explique Maria Gravari-Barbas dans une table-ronde organisée en 2001 dans le cadre du Festival International de Géographie de Saint-Dié sur les nouveaux loisirs et l'urbanisme (Gravari-Barbas, 2001). La ville devient un lieu virtuel, où la distinction entre le réel et l'imaginaire devient floue, la ville réelle se confondant avec son (ses) image(s), avec les représentations qu'on a d'elle (la ville authentique). Or qu'est-ce d'autre que la ville du patrimoine mondial sinon la « ville authentique » par excellence ?

Une contradiction apparaît donc entre le patrimoine désigné par la puissance publique et le patrimoine populaire tel que le définissent les habitants, c'est-à-dire surtout les modes de vie, les pratiques quotidiennes dans la maison, avec les voisins etc. Or ces modes de vies semblent mis en danger par les changements qui s'opèrent dans la vieille ville : ces changements tiennent aux générations qui se renouvellent et ont d'autres rêves que leurs aînés (vivre en appartement, centrés sur leur noyau familial, sans cohabitation avec toute la famille...). Mais ils tiennent aussi à une vision fantasmée de la vieille ville par certains acteurs : quand le directeur de la chambre du tourisme évoque une petite ville proprette (cf. chapitre 4, point 2. 2. 3.), ouverte aux regards des touristes qu'il envisage comme des clients, il déforme ce qu'était la vieille ville authentique, pour en forcer le trait artificiellement, pour en gommer les

<sup>395</sup> Entretien n° 25, 26 juin 2008 (Jdeideh).



caractères les moins attirants pour l'étranger (par exemple les modes de vie tournés vers l'espace privé, invisible de la rue), finalement pour faire disparaître la vérité du patrimoine populaire et le redessiner. C'est ici qu'en effet « *les frontières entre espace réel et espace fictif se brouillent* » (Gravari-Barbas, 2001).

### **3. 2. À HARAR, METTRE EN LUMIÈRE CERTAINES PRATIQUES PAR LA PATRIMONIALISATION, AU RISQUE D'EN FAIRE DISPARAÎTRE D'AUTRES ?**

L'analyse du cas d'Alep permet par un effet miroir de mettre en lumière ce qui se déroule à Harar, où la contradiction entre les ethnies est bien plus forte que la contradiction entre acteurs institutionnels et acteurs ordinaires, ou entre faiseurs de la politique urbaine et résidents.

Il ne s'agit pas de considérer les *awash*, les tombeaux des pères de Harar vénérés plus ou moins fréquemment par une partie de la population, comme un élément des pratiques courantes invisibles ou peu visibles, oublié de la mise en patrimoine et qui serait de ce fait en danger. Dans le programme de sauvegarde du patrimoine, il est en effet prévu la restauration de huit *awash* mis au même niveau que les trois portes nord et est du Jugol, soixante mosquées, les cinq grosses maisons et une centaine de maisons hararies traditionnelles.

Ces *awash* sont présentés non seulement comme des « *manifestations spirituelles de la société, mais aussi comme des éléments essentiels de l'identité et de la culture hararie au travers des rituels et des pratiques qui s'y déroulent, et comme le support de récits sur l'histoire de la ville, les saints et le monde invisible*<sup>396</sup> ». Le groupe social ciblé comme bénéficiaire de ce programme de restauration est « *la population du Jugol en général et les musulmans en particulier* ».

On se rend pourtant compte à l'analyse des entretiens réalisés en 2008, dont la moitié concernait des Hararis et l'autre moitié des Oromos musulmans et des Amharas chrétiens, que la fréquentation des *awash* est très majoritairement le fait des Hararis. Sur vingt-neuf habitants disant leur pratique régulière des tombeaux, vingt-cinq sont en effet Hararis, et quatre Oromos, les Amharas étant totalement absents de ces lieux. Sur les trente-trois ne fréquentant jamais les *awash*, seuls sept sont Hararis. Il n'y a guère de vestiges non harari dans le Jugol, hormis l'église Medhane Alem sur la place Faras Magala, mais le résultat de la politique patrimoniale est qu'un tiers de la population de la vieille ville ne se reconnaissent pas dans la « culture hararie » désignée par le classement.

<sup>396</sup> JCHCO, *Projects Proposals for Revitalization of Jegol*

Les *awash* sont de tailles, de formes et d'importance variées. Une centaine sont répertoriés à l'intérieur des murs du Jugol, mais il en existe aussi un certain nombre situés à l'extérieur, dont certains font l'objet d'un culte majeur et rassemblent une fois l'an des centaines de personnes à l'occasion d'une grande cérémonie. C'est le cas par exemple des tombeaux de Ummi Koda et d'Abdulkader Djeilan, son fils, situés à l'Ouest de Harar. Le dernier dimanche de *Safar*, qui est le deuxième mois du calendrier lunaire utilisé par les musulmans, se déroule la *ziyyara* de Ummi Koda. La *ziyyara*, « visite » en arabe, désigne la cérémonie : des Hararis de partout viennent pour célébrer ce rituel, y compris de Dire Dawa voire d'Addis Abeba. « *Le matin on se rend sur le qubbi de Ummi Koda, et en fin de journée on va sur l'awash de Djeilan, à environ un kilomètre de là dans la montagne. Ce n'est pas une journée du calendrier musulman. On célèbre un miracle qui a eu lieu à l'endroit où s'élève aujourd'hui le qubbi d'Ummi Koda*<sup>397</sup>. »

Le dernier mardi soir du mois de *Safar* a aussi lieu la *ziyyara* de sheikh Ashim qui est l'un des grands *awash* de l'intérieur du Jugol. La cérémonie se déroule en souvenir du jour où le sheikh Ashim rendit visite à Aw Abadir, grand sheikh considéré comme le père de la ville. Ils passèrent la nuit ensemble à prier, et en mémoire de ce jour le *murid* d'Abadir et sa *jama'a* laissèrent la place à la *jama'a* de sheikh Ashim. On y récite un *zikri* spécial, récitation chantée en hommage au sheikh. Cette nuit-là, d'autres *murid* ainsi que les habitants sont invités à participer à la longue récitation.

Le cinquième mois, ou mois de *Shishtagn Mawlud* en harari, on célèbre la fête Juma Adul Berkhelé sur les tombeaux d'Aw 'Omer Ziyad, à cinq kilomètres de Harar environ et d'Aw Berkhelé. C'est le jour spécial de la *ziyyara* d'Aw 'Omer Ziyad

---

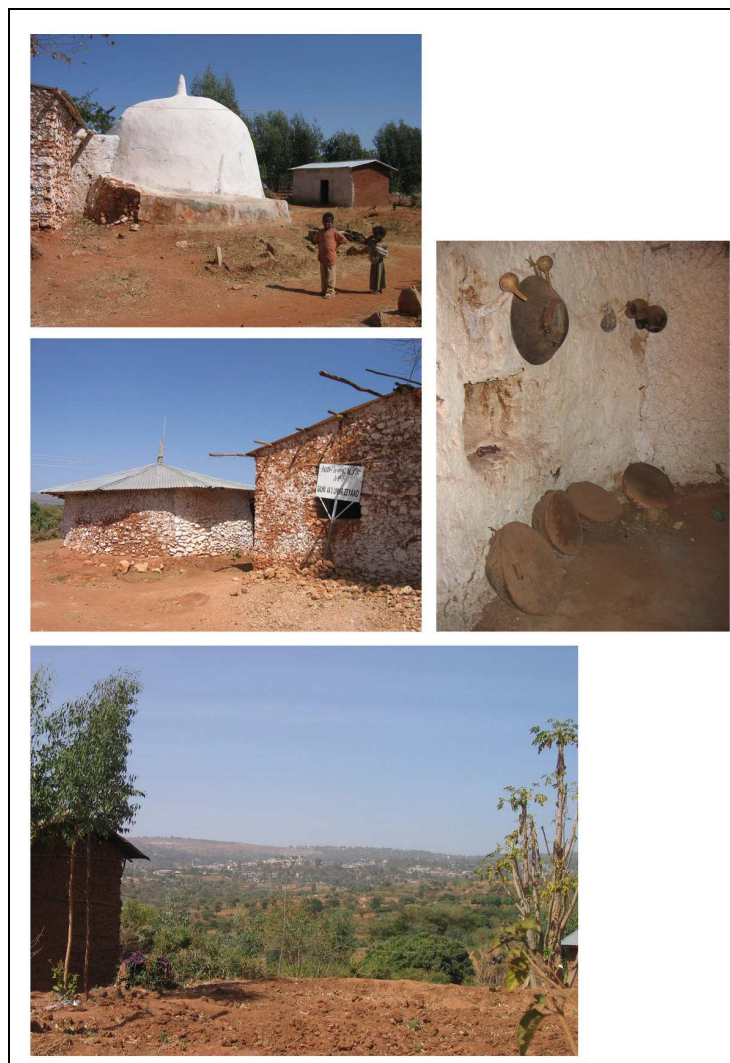
<sup>397</sup> Entretien réalisé avec Amir Redwan, membre de la *jama'a* d'Amir Nur.

Photo 79 : Aw ‘Omer Ziyjad (Harar, 2008)

Le *qubbi* d’Aw ‘Omer Ziyjad

La *gelma* et le *tukul* (la *gelma* est le lieu de célébration des cérémonies, le *tukul* est le lieu d’enseignement et lieu de vie du sheikh)

Harar, au loin, vue du tombeau de Aw ‘Omer Ziyjad



À l’intérieur du *tukul*, les percussions dont on se sert lors de la *ziyyara* (il s’agit de *kerebo*, des tambours de 50 cm de circonférence construits avec une *gebeta*, la coupe de bois que les femmes utilisent pour transporter des fruits ou de la nourriture sur leur tête, recouverte d’une peau de chèvre).

© Pauline Bosredon

Comme nous l’avons précisé en préambule de ce point, il existe différents types d’*awash*. Certains sont des lieux extrêmement importants, concentrant la tombe du saint et une *gelma*, c’est-à-dire le lieu où la *jama’a* du saint vient pour prier, réciter le Coran et chanter durant les *ziyyara*. Les *awash* d’Aw Abadir, d’Amir Nur, de Sheikh Ashim sont parmi les plus vénérés de Harar. Le *murid*, qui est un descendant du saint, entretient l’*awash* dont il est responsable et conduit la *ziyyara*. Il reçoit généralement de l’argent et des dons de ceux qui viennent participer aux cérémonies.

Photo 80 : Les différents types d'*awash* (Harar, 2008)

© Pauline Bosredon

1 : Entrée payante (10 birrs) du tombeau d' Amir Nur

2 : L'enclôt et le *qubbi* d'Aw Amir Nur

3 : Aw Bassor. Petit *qubbi* situé sur une place assez grande où l'on se réunit lors des deux grandes cérémonies annuelles. Devant le *qubbi* et les arbres, plusieurs petites tombes (les proches d'Aw Bassor). On marche dessus sans précaution particulière, mais le lieu est tenu propre et le *qubbi* est régulièrement entretenu. Les deux cérémonies ont lieu pour le jour de *Badr* (17<sup>e</sup> jour de *Ramadan*, c'est le jour de la victoire du Prophète) et pour *Khatima* (27<sup>e</sup> jour de *Ramadan*). Un peu plus loin, une *gelma* où a lieu une *ziyyara* tous les jeudis soirs

4 : Bedi Abadir . Une cérémonie par an ; l'on y vient pour tenter de retrouver quelque chose que l'on a perdu.

5 : Aw Siraj Harewaj. Un arbre, des rochers. Il y a là aussi une journée spécifique dans l'année où les gens viennent prier sur ce lieu. On s'installe sur des nattes avec du qat, on fait brûler de l'encens, on prie et l'on chante. En face se trouve une maison dont la forme de la porte extérieure indique à coup sûr la présence d'une mosquée, d'un *awash* ou d'une *gelma*. Il n'y a plus de *murid*, mais ici était autrefois sa maison.

Mais il existe aussi une foule de petits *awash*, il s'agit parfois seulement d'un arbre ou d'un rocher, partout dans le Jugol. Des cérémonies se déroulent toujours sur certains d'entre eux, une fois par an la plupart du temps. Les gens viennent aussi parfois seuls pour brûler de l'encens et formuler un vœu auprès du personnage attaché à l'*awash*. La plupart du temps en effet, il ne s'agit pas d'une tombe, mais d'un lieu associé à un personnage ou à un événement précis. Le culte s'attache alors généralement à un élément naturel, un rocher ou un arbre. Les *awash* construits peuvent quant à eux prendre différentes formes, dont la plus courante est le *qubbi*, un dôme maçonné plus ou moins haut et généralement repeint chaque année.

Ces lieux sont par nature des lieux ouverts à tous, d'où le problème posé sur les grands *awash* comme celui d'Amir Nur par la visite des touristes dont les *murid* ont la tentation de faire payer l'entrée. C'est une tentative de rentabilisation de la fréquentation touristique, et l'argument avancé est toujours celui du coût de l'entretien des tombeaux, mais l'entrée payante pose problème à certains, car l'*awash* est un lieu de recueillement et de prière, pas monument touristique. Le bureau de la culture de Harar est également réticent pour le moment, car rien n'a encore été harmonisé : les tarifs d'entrée sont imposés sauvagement par les *murid*, ce qui peut toutefois se concevoir de leur point de vue étant donné que les *awash* n'appartiennent pas à la ville, ni à la région, mais bien au *murid* et à sa famille.

**Photo 81 : Aw Abadir Tayfuq, un lieu abandonné (Harar, 2008)**



© Pauline Bosredon

L'*awash* est un arbre poussé sur un rocher, et plus loin au milieu de la rue sur une tombe. Il y a pu avoir un *qubbi*, mais peut-être ce dernier a-t-il été détruit. Aujourd'hui le lieu n'est plus entretenu, les maisons tout autour sont occupées par des familles qui ne rendent pas de culte aux *awash* et ignorent sans doute même que cet arbre, contre lequel a été élevée une clôture de tôle et de branchages, en est un.

La communauté prend soin, ou non, de ces lieux invisibles à l'œil du profane dont certains sont aujourd'hui totalement abandonnés. Cet abandon peut avoir plusieurs origines : l'oubli du lieu par les jeunes générations ou l'arrivée de populations « ignorantes » du lieu. Beaucoup de petits *awash* sont en effet situés sur des parcelles privées, ou inclus à l'intérieur du compound. Les familles Amharas par exemple étant chrétiennes et ne vénérant pas les *awash*, la désacralisation du lieu, sa transformation voire sa disparition totale peuvent survenir.

Il apparaît clairement que les *awash* sont surtout des éléments de la culture et du quotidien des Hararis. Dans le classement, les projets qui lui sont liés, la mise en tourisme de la ville, tout renvoie à une identité hararie largement privilégiée, grande gagnante de l'opération de sélection et de valorisation de la mise en patrimoine. Cela ressort aussi nettement des entretiens menés auprès des habitants où perce chez les Amharas, et notamment chez les familles menacées d'expulsion, un sentiment de négligence de la part des autorités, voire d'exclusion. Ces familles sont « de Harar », mais ne se sentent pas Hararis... le classement et les projets appuient cette opposition. Les trois premiers entretiens, qui se sont déroulés auprès de familles de la maison Menen, en voie d'expulsion et de relogement eux aussi, vont dans ce sens. « *Je ne me sens pas du tout Hararie ! [rires] Les paniers au mur, c'est juste pour la décoration ! [ce sont de petits paniers modernes, en plastique, dont la forme rappelle celle des paniers traditionnels Hararis]. Personne ne mâche de kat dans la famille, c'est pas bien, et ça coûte cher. Ce n'est pas dans notre culture. Les Hararis ont leur propre culture, une culture différente. Notamment, leurs fêtes ne sont pas les mêmes que les nôtres, ils ne célèbrent pas de la même manière*<sup>398</sup> » dit la mère de famille n° 1 qui est Amhara et qui est née dans le Shoa, la région d'Addis Abeba. À une question portant sur ce qui fait la culture hararie, sa voisine, une jeune femme Amhara dont la famille vit à Harar depuis trois générations, répond « *je ne connais pas la culture hararie, je ne suis pas hararie* », avant de la résumer au mur d'enceinte et aux cérémonies religieuses. Pourtant, elle est née dans le Jugol et y vit avec son mari et son nouveau-né.

« *Je suis née ici, mais je ne me sens pas Hararie : la culture est différente, la façon de vivre. La différence la plus importante, c'est la religion : les fêtes sont différentes. Nous, nous sommes orthodoxes, et les Hararis sont musulmans. La façon dont nous célébrons notre culture est différente ; chez nous, il y a la tela, le tej, le doro wot*<sup>399</sup>. *Nous invitons les voisins. Les musulmans, eux, font une beursha*<sup>400</sup> *à la maison.*

<sup>398</sup> Entretien n° 1, 22 janvier 2008 (Jugol)

<sup>399</sup> La *tela* est une bière artisanale, le *tej* un alcool préparé à base de miel et d'eau et le *doro wot* un plat traditionnel amhara à base de poulet.

<sup>400</sup> La *beursha* est le nom de la séance de consommation de kat de l'après-midi (généralement collective).

[Qu'est-ce qui fait selon vous la culture hararie ?] *La ville ou l'ethnie ? Pour la ville, je dirais que c'est une ville où l'on vit dans la paix et dans l'amour entre les différentes religions. Pour ce qui est de l'ethnie, moi je ne sais pas. Il faudrait leur poser la question à eux. Mais nous sommes un peu jaloux, nous vivons ensemble, nous avons été à l'école ensemble, nous avons travaillé ensemble, mais aujourd'hui nous n'avons rien, et ils ont tout. Ils ne nous aiment pas, on ne les aime pas. Enfin... ils ne nous aiment pas, mais nous avons du respect pour eux. Nous voulons garder le Prix de la paix et de la tolérance<sup>401</sup>, il ne faut pas parler mal comme ça ! Il y a beaucoup de monde dans la ville et pas de travail. S'il y a une opportunité de travailler, la priorité est donnée aux Hararis. Moi j'ai fait des études, et je suis obligée de vendre des cacahuètes. Ca ne rapporte pas grand-chose<sup>402</sup>. »*

Quelle est la part de la culture des Amharas et des Oromos du Jugol dans le patrimoine de Harar classé par l'Unesco ? Faible, peut-être nulle. L'église Medhane Alem n'est par exemple presque jamais citée dans le patrimoine du Jugol : construite à l'emplacement de l'ancienne mosquée du vendredi par l'empereur Ménélik, elle est le symbole de la conquête de la ville (1887). L'église est pourtant un élément central du Jugol dont elle marque fortement le paysage urbain : l'entrée se fait sur la place centrale Faras Magala, elle attire beaucoup de fidèles, notamment lors des grandes fêtes orthodoxes, et participe à l'ambiance sonore de la place en diffusant la voix du pape par des hauts-parleurs.

L'observation va un peu dans le sens de ce sentiment de vies parallèles des Hararis et des non Hararis (il y a des quartiers entiers où les voisins sont tous Amharas, d'autres, où il n'y a que des Hararis, et l'on sort assez peu de son quartier finalement), mais il serait tout de même caricatural de dépeindre la ville de cette manière. Beaucoup de passerelles existent entre ces différents groupes. Tous sont plurilingues, tous vivent à peu près de la même manière dans les maisons, on construit souvent des *nadaba* dans les maisons non traditionnelles qui en sont dépourvues, on fabrique des paniers quelle que soit son appartenance ethnique pour les vendre et on en décore ses murs, on consomme du kat dans certaines familles Amharas, même si cette pratique y est moins répandue que chez les Hararis etc.

Il n'en demeure pas moins un sentiment d'injustice ou tout au moins le sentiment qu'on fait plus de cas des Hararis que des autres habitants. Qu'il soit totalement justifié ou non, ce sentiment est renforcé par la mise en patrimoine. Si la région va au bout de son projet de démolition des maisons dégradées non traditionnelles ou de construction illégale, les conséquences de l'opération sont prévisibles. Une grande majorité de Hararis restera de fait

---

<sup>401</sup> Harar a reçu le Prix des Villes pour la paix 2002-2003 de l'Unesco (The Unesco Cities for Peace Prize 2002-2003, for Africa : « The City of Harar (Ethiopia), In recognition of its outstanding contribution to the promotion of values of peace, tolerance and solidarity in everyday life »)

<sup>402</sup> Entretien n° 3, 22 janvier 2008 (Jugol)

dans le Jugol, et les modes de vie en seront affectés d'une manière ou d'une autre, la mixité qui *fait* Harar se réduisant. La région fantasma elle aussi largement la vieille ville : elle réécrit son histoire, sa culture, ses modes de vie, et risque ce faisant de lui faire perdre sa vérité dans l'avenir.

## Conclusion

Alep et Harar, deux anciens centres de commerce importants, situés autrefois sur des routes de négoce de premier rang et accueillant des commerçants de différents continents, misent chacune à des échelles différentes sur une revalorisation des activités commerciales dans le cadre de leurs projets de réhabilitation. Alep comme Harar ont en effet vu leur réputation (mondiale pour la première, régionale pour la seconde) et le volume des échanges opérés en leur sein largement décliner au 20<sup>e</sup> siècle. La société commerçante demeure pourtant à Alep une catégorie sociale nombreuse, composée d'individus s'inscrivant pour la plupart dans la continuité d'une tradition familiale, et plus que d'autres encline à investir dans les nouvelles opportunités ouvertes par la hausse du tourisme entraînée par la mise en patrimoine de la vieille ville.

Ce groupe des commerçants est beaucoup plus hétérogène à Harar, l'élite commerçante du 19<sup>e</sup> siècle ayant disparu et les gérants des boutiques de produits manufacturés ne pouvant être assimilés aux vendeurs et vendeuses de produits vivriers des marchés. Ces vendeurs et vendeuses constituent en effet un groupe très différent, les commerçants Hararis s'étant éloignés de ces marchés au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

D'une manière générale, on observe que les activités ont évolué et se sont déplacées à Alep comme à Harar. S'il s'agit à Harar d'un déplacement vers l'ouest, au contact de la ville nouvelle, contribuant ainsi à décaler le centre de la ville à l'extérieur du Jugol, le souk de la Mdineh à Alep n'a pas perdu de sa vigueur. On observe toutefois la montée en puissance de nouveaux quartiers commerciaux entraînés par la hausse du tourisme, moteur puissant de tout un pan de l'économie alépine. Les commerçants l'ont bien compris, et l'autorité urbaine appuie ce mouvement. C'est une tendance commune aux deux villes qui forcent le trait d'une vieille ville idéale, s'adressant ce faisant indubitablement plus aux touristes qu'aux résidents. C'est ce qui ressort finalement du discours des habitants au sujet de leur perception d'une vieille ville devenue un lieu d'attraction touristique.

Nous en arrivons à une contradiction patrimoine populaire versus patrimoine institutionnel. L'idée de patrimoine naît quand ce qu'on définit comme patrimoine est en danger : le risque de disparition, ou la disparition programmée, suscite l'urgence de la sauvegarde. En ce sens, la conservation est une forme de rupture, une rupture de l'évolution en cours de la ville qui est



le changement permanent. Elle suppose une extériorisation du regard, nécessaire pour la prise de conscience du danger de disparition. Le patrimoine pour exister a donc besoin de ce regard extérieur, et comme le suggère Olivier Lazzarotti, ce regard est souvent celui du touriste.

La mise en patrimoine réécrit donc l'histoire, redessine la culture dans des contours immuables, en force le trait et la déforme parfois pour la faire rentrer dans le moule adapté à la mise en tourisme qui ne tarde pas à suivre le mouvement. La touristification, réelle ou rêvée, vient figer l'image ainsi produite.

## Conclusion de la troisième partie

Les investissements quotidiens de la ville par les acteurs que nous avons définis comme « ordinaires », acteurs parce qu'ils habitent et pratiquent ces espaces et sont à ce titre en capacité d'agir sur eux, se confrontent à la transformation de ces espaces. La ville ancienne se transforme en effet, comme nous l'avons analysé dans la deuxième partie, par l'effet de la mise en patrimoine dont l'acteur institutionnel s'est saisi pour justifier de nouveaux projets d'aménagement et de développement.

Ces changements ont un impact sur les habitants, les usagers et les acteurs de l'économie de la ville : tous ont en commun de ne pas appartenir à la sphère institutionnelle et politique, ni à celle des experts et des professionnels du patrimoine et de l'aménagement urbain. Pourtant, ils habitent, pratiquent et animent la ville quotidiennement. L'analyse des modes d'habiter des résidents a permis de montrer la force de leur sentiment d'ancrage dans la maison et dans le quartier, sentiment fondé en partie par leurs parcours résidentiels et par l'ancienneté de leur habiter, renforcé par leur statut d'occupation et la possibilité de transmettre leur bien, et par la force des liens sociaux et familiaux ancrés dans le voisinage immédiat.

Les stratégies mises en place par les habitants vis-à-vis de leur logement sont affectées par la nouvelle donne patrimoniale. Tandis qu'à Harar les grands projets régionaux fragilisent la population des locataires de l'état menacés de déplacement, à Alep le statut de propriétaire – majoritaire – protège davantage les habitants et les met en position d'effectuer un choix dans les quartiers où l'immobilier connaît une hausse des prix.

Les petits commerçants boutiquiers des centres anciens connaissent eux aussi des destins variés à Alep où l'on observe une forte attractivité touristique, bien que très localisée, dont certains savent tirer profit, et à Harar dont le commerce globalement déclinant n'est pas relayé par le secteur touristique.

La mise en perspective des points de vue, des stratégies et des discours de ces différents acteurs permet finalement de montrer le hiatus entre le patrimoine tel que le définit l'acteur institutionnel et ce qui constitue le « patrimoine populaire » tel qu'en parlent les acteurs ordinaires de la ville. C'est cet écart qui nous permet d'affirmer que le projet patrimonial est éminamment politique et qu'il ne concerne pas vraiment en réalité la sauvegarde d'une culture vivante. Il sert en effet d'autres intérêts.



Nous avons cherché dans ce travail à questionner le rapport à l'espace des acteurs, et la façon dont il est modifié par le classement de la ville au patrimoine mondial. Ce rapport à l'espace renvoie à deux grands champs de l'action sur la ville, qui font eux-mêmes référence à deux grandes catégories d'acteurs : *l'habiter* au sens large d'une part, c'est-à-dire les stratégies résidentielles, les pratiques de l'espace urbain et les représentations de la ville ; les politiques territoriales d'autre part, c'est-à-dire les projets d'aménagement urbain, la vision de la ville sous-tendue par ces projets et les stratégies sous-jacentes.

Au terme de la comparaison des mises en patrimoine des centres historiques d'Alep et de Harar et des jeux d'acteurs au cœur de ce processus, des divergences mais aussi des permanences sont observables dans la signification que les « inventeurs » de l'objet patrimonial donnent à ce processus, et dans les effets que ce dernier entraîne sur les stratégies mises en place par les différents groupes d'acteurs dans l'espace urbain. C'est la somme de ces stratégies, des représentations, des modes d'habiter et d'agir sur l'espace qui constituent ce que nous avons appelé le « rapport à l'espace » des acteurs et qui est remis en question par la patrimonialisation.

Il apparaît que la patrimonialisation est un processus qui intervient au moment où l'on prend conscience de l'image et de la valeur de la vieille ville, une vieille ville qui avait jusqu'alors été perçue comme un témoignage de l'histoire urbaine vieillissant au regard de la modernité et de ses nouveaux usages, et qui, sous l'éclairage nouveau du patrimoine, devient un haut lieu historique, indispensable support de l'identité et de la mémoire de la ville, voire du groupe (Gravari-Barbas, 1996). C'est lorsqu'on se rend compte que ce qui constitue la vieille ville est en train de disparaître, ou court le danger de disparition, que le regard porté sur elle et sur la société qui la compose, avec tous ses usages et ses modes de vie, se décale. C'est le moment où les acteurs de la ville – quels acteurs ? Nous allons y revenir – prennent conscience d'eux-mêmes et de la ville comme s'ils se plaçaient devant le miroir. Il s'agit dans la patrimonialisation d'objectiver la culture, les modes de vie, ce qui constitue le cadre de vie : autant d'éléments qui faisaient la ville et qui constituent désormais son « patrimoine ».

Sur quoi porte en effet le danger de disparition ? Sur un ensemble complexe composé d'une forme matérielle (le bâti et d'une manière générale le tissu urbain), de modes de vie liés à cette forme et notamment liés à l'architecture domestique, d'une histoire (histoire de la ville et/ou histoire d'un groupe habitant) : c'est-à-dire d'une « culture ».

Qui est à l'origine de la prise de conscience portant en germe le processus de patrimonialisation ? Ceux qui prennent le recul nécessaire pour objectiver cette culture, pour y poser un regard distancié, et en observer les changements. Il ne s'agit donc pas nécessairement des acteurs institutionnels, de la puissance publique, mais d'un groupe pour qui la patrimonialisation répond à un projet, à un objectif précis. Ce qu'on observe à Alep comme à Harar, c'est que la mise en patrimoine n'est jamais une fin en soi, que la désignation d'un patrimoine sert toujours d'autres objectifs.

L'objet de la patrimonialisation est-il enfin un objet « authentique », au sens de vivant, et « intègre »<sup>403</sup>, au sens où il prend en compte la culture dans sa totalité ? Nous ne pouvons pas ici répondre par la positive, car la patrimonialisation est un processus de sélection de certains traits de cette culture, qu'elle fige à un moment où ils sont en train de changer. Par conséquent, elle impose qu'on extraie de la ville en perpétuel changement des photographies forcément partielles et désormais immuables.

À partir du moment où les acteurs fabriquent le patrimoine, ils « artificialisent » ce qui le compose. Les artisans parlent ainsi de leur métier « traditionnel » : la fabrication de tapis tissés n'est plus une activité qui correspond à une demande et à un savoir-faire, mais est devenue un métier patrimonial à sauvegarder. Mise en vitrine, cette activité devient un sujet d'observation et de discours, et tout un lexique est inventé pour en parler. Un regard extérieur est donc essentiel pour faire vivre le patrimoine, pour le faire exister. Et, comme le dit Lazzarotti (2003), le regard du touriste est extérieur par nature. Sa position d'observateur fait de lui celui qui fait vivre ce nouveau métier, un métier recréé selon d'autres normes, celles du patrimoine culturel à sauver. À Harar les habitants parlent de la même manière des maisons « culturelles » pour désigner les maisons construites selon les habitudes hararies. Elles ont par ce qualificatif acquis un autre sens qui s'ajoute à leur fonction de logement et d'abri des pratiques domestiques.

Si l'on revient aux critères de classement de l'Unesco, « l'authenticité » semble donc pervertie d'emblée. Désigner un patrimoine, c'est déjà être devant un miroir, et n'être plus dans la vie. L'image renvoyée par ce miroir reflète la réalité, mais n'est déjà plus la réalité.

C'est là qu'apparaît la dichotomie fondamentale entre le patrimoine et ce qui constitue la réalité et la quotidienneté de la culture, des modes de vie, de la vie elle-même. L'un et l'autre

---

<sup>403</sup> Nous faisons ici référence aux concepts « d'authenticité » et « d'intégrité » développés par l'Unesco et son Comité du patrimoine mondial.

renvoient à deux objets de natures différentes. Si la ville est en perpétuel changement, le patrimoine est un figement.

La patrimonialisation ne relève donc pas de l'unique volonté de sauvegarder. Elle n'a finalement que peu de choses à voir avec la vie quotidienne. C'est par essence un projet politique, une opération sur la ville : le patrimoine *sert* à quelque chose, il sert un projet. C'est l'analyse des changements qui sont intervenus dans la ville, et qui continuent d'opérer, ainsi que l'analyse des acteurs en jeu (qui sont dans l'action, dans l'accompagnement, dans la réaction, dans le contournement etc., c'est-à-dire autant de stratégies mises en œuvre pour faire avec la patrimonialisation), qui nous permet de comprendre finalement l'enjeu du patrimoine. Il rassemble une multitude de joueurs différents n'ayant pas les mêmes intérêts. Ceux qui en ont créé les règles savent s'en servir, tandis que d'autres peinent à entrer dans la partie.

Les acteurs dont nous avons essayé de comprendre et d'analyser les stratégies et les interactions face à la patrimonialisation se répartissent de manière schématique en trois groupes. Les acteurs institutionnels sont les élus et les faiseurs de la politique urbaine, c'est-à-dire les détenteurs du pouvoir, ainsi que les élites de la ville qui influent sur cette politique parce qu'ils y jouent un rôle de conseils ou d'experts. Les acteurs dits « ordinaires » sont les résidents et les usagers du centre ancien ; ils sont acteurs non par leur fonction, mais parce qu'ils habitent et pratiquent les espaces centraux. Nous avons choisis de distinguer les acteurs privés des institutionnels bien qu'ils appartiennent pour certains à cette catégorie – nous pensons ici surtout aux acteurs investis dans les contrats publics-privés. Ces acteurs privés sont tous ceux qui participent à l'économie de la vieille ville ; il s'agit d'un groupe diversifié allant des gros investisseurs partenaires de la puissance publique aux petits commerçants.

Pour **les acteurs institutionnels**, le label de patrimoine mondial représente un statut valorisable en terme d'image. Il est le signe d'une reconnaissance internationale et les projette dans une nouvelle stratégie d'action sur la ville. Les acteurs institutionnels sont en effet légitimés par l'obtention du statut patrimonial délivré par l'Unesco dans leur action politique et aménagiste sur la ville. C'est cela qui permet à Alep d'attirer des partenaires internationaux, tout à la fois experts et bailleurs de fonds, et de remettre la vieille ville au cœur des préoccupations politiques pour essayer d'en sauvegarder le tissu urbain et la population, résidente et active. Le soutien des acteurs internationaux qui, de leur propre aveu, ne se seraient peut-être pas intéressés à Alep si elle n'était pas ville du patrimoine mondial, joue dans ce cadre un rôle essentiel car c'est en grande partie grâce à ces soutiens qu'est née une dynamique de réhabilitation prenant en compte la question sociale.

Cette légitimité appuie parallèlement d'autres types de projets sous-tendus par une nouvelle vision de la ville. C'est ce qu'on a appelé la tentation du tout-tourisme à Alep et qui se manifeste par un vaste programme de revalorisation des quartiers centraux. Marquées par l'implantation d'activités commerciales de luxe, ces opérations correspondent à une stratégie de revalorisation des pratiques et de la fréquentation de la ville pour les tirer vers un standing plus élevé.

À Harar, il s'agit des projets urbains qui tendent à valoriser tout ce qui renvoie à la culture hararie et à renforcer la position dominante de ce groupe au niveau politique et économique. Il ne faut sans doute pas ici envisager ce processus selon la seule lecture ethnique, mais plutôt selon une lecture sociale, les Hararis étant de fait le groupe social privilégié au point de vue politique, mais aussi à l'échelon des habitants, les propriétaires étant majoritairement des Hararis dans le Jugol. Les difficultés rencontrées par les autres ethnies qui font face notamment aux menaces d'expulsion sont donc sans doute moins à mettre en relation avec leur « nationalité » au sens éthiopien, qu'avec leur position sociale, généralement plus précaire.

L'analyse des modes d'habiter montre un fort attachement des **résidents** au quartier, au voisinage immédiat et à la maison. Cet attachement est toutefois à nuancer dans le cas des logements très précaires du Jugol à Harar. Preuve en est l'investissement personnel et familial dans la maison, sous la forme de travaux de restauration, d'agrandissement et de transformation réalisés dans le logement même lorsque la famille n'en est pas propriétaire. L'autre critère de cet attachement est l'ancrage le plus souvent de longue durée dans la maison – l'héritage restant la norme même dans le cas des locations. Les types de logement habités sont par ailleurs à Harar comme à Alep en adéquation avec un mode de vie spécifique : la cohabitation familiale (principalement à Alep) et une vie domestique tournée vers l'espace intime de la maison restent en effet la norme. L'attachement au voisinage enfin est une donnée importante : les visites quotidiennes à la famille et aux amis, la proximité des lieux de fréquentation courante comme le marché ou l'appartenance à Harar à une association de quartier sont cités comme des critères à prendre en compte dans les stratégies résidentielles.

En règle générale à Alep, ces modes d'habiter ne sont pas bouleversés par les transformations de la vieille ville. La hausse des prix de l'immobilier n'est pas ressentie comme une opportunité à saisir d'urgence, même si les propriétaires des quartiers concernés sont conscients de la valeur de leur bien. Les modes de vie ne sont pas réellement affectés et moins encore dans les quartiers peu touchés par les transformations comme Bab el Hadid. Le discours de ces familles survalorise en effet la continuité, c'est-à-dire la permanence du lieu

de vie (la maison ou le quartier), un voisinage inchangé depuis des générations, la stabilité des commerces de proximité, la continuité des pratiques et des modes de vie où ces familles ont tendance à inscrire leurs valeurs patrimoniales.

À Harar, les propriétaires Hararis, très majoritaires dans le Jugol, sont donc non seulement en position d'héritiers du bâti de la vieille ville mais aussi d'héritiers de ses valeurs, de sa culture. La donnée fondamentale est qu'environ la moitié des résidents interrogés dans la vieille ville n'est pas propriétaire. Les conditions de vie sont difficiles pour beaucoup et l'attente se situe essentiellement au niveau de l'amélioration à venir de ces conditions de vie, notamment par le renouvellement des infrastructures souterraines (eau, égouts). Reste la menace d'une expulsion et d'un relogement loin du quartier qui pèse sur de nombreuses familles. Pour certaines, cette menace est très précise : il s'agit des familles locataires de l'État vivant dans les maisons où il existe des projets de mise en valeur déjà bien avancés. Mais elle est encore vague pour d'autres. Certaines familles vivent en effet dans des maisons que la ville souhaiterait voir être démolies un jour parce qu'elles ne sont pas des maisons traditionnelles et que leur état est dégradé, ou parce qu'elles ont été construites contre le mur d'enceinte ou dans une zone inadéquate. Ces familles-là n'ont d'autre choix que la résignation : s'inscrire dans une stratégie résidentielle déterminée requiert des ressources et des moyens dont elles sont dépourvues. Ces ressources nécessaires et manquantes sont avant tout financières. Leur statut de locataires pauvres de l'Etat les protège donc et les fragilise tout à la fois, leur permettant de se loger à de très faibles loyers, mais les exposant à la possibilité (probabilité dans certains cas) d'un relogement autoritaire.

Pour ces familles, le classement cristallise les inégalités. La piste identitaire se révèle donc importante et il apparaît à Harar que le patrimoine est, comme l'annonce Rautenberg (2003), une façon de « *dire socialement le passé* » par la construction d'un discours mythique des origines et de l'histoire communes. Quand l'État reprend la main dans la vieille ville, réinvestit les lieux et décide de faire de la vieille ville la perle d'Harar, son « cœur culturel et touristique » selon ses propres termes, c'est cette population-là, la plus fragile, qui en pâtit la première.

**Les acteurs économiques**, commerçants petits et grands, et investisseurs, sont le troisième groupe dont nous avons interrogé les pratiques et les stratégies face à la patrimonialisation. Nous faisons l'hypothèse au démarrage de cette recherche que le patrimoine agissait selon un processus *top-down*, initié par l'acteur institutionnel, les experts et les scientifiques, et qu'il affectait les pratiques quotidiennes des acteurs ordinaires du centre, leur ancrage dans la vieille ville, leur habiter. En réalité, ceux qui sont en position de bénéficier du classement patrimonial savent en tirer parti : c'est le cas des commerçants dont l'activité est attractive



pour la clientèle touristique, et des investisseurs qui saisissent au vol l'opportunité de réaliser de gros bénéfices grâce au classement et à la hausse du tourisme en se lançant, par exemple à Alep, dans le rachat et la restauration de grandes maisons à cour pour les transformer en hôtels ou en restaurants. On observe qu'à leur échelle, les petits commerçants d'Alep s'adaptent eux aussi au tourisme en faisant évoluer leur activité et en prenant en compte l'évolution de la clientèle. Ce n'est pas le cas à Harar qui ne connaît pas cette attractivité touristique et dont la puissance publique peine à attirer les investisseurs privés.

L'étude des stratégies mises en œuvre par les différents acteurs à Alep et à Harar et d'autre part l'analyse des caractéristiques propres aux deux villes nous permettent finalement de réaliser une typologie des positionnements vis-à-vis du patrimoine, selon les ressources et les intérêts de chacun. Ce positionnement est également fonction du contexte urbain, c'est-à-dire de son niveau de développement, de la pauvreté de sa population, de la présence plus ou moins forte de l'État, de la renommée de la ville à l'extérieur et du niveau de son tourisme etc. C'est ce que la comparaison de deux cas d'étude a permis de mettre en lumière, grâce à un jeu de miroir permanent, tout au long de ce travail de thèse, depuis la récolte des données sur le terrain jusqu'à leur analyse.

**La position instrumentale** est celle de la puissance publique lorsqu'elle utilise le patrimoine comme un outil de légitimation lui permettant de renforcer sa position lorsque celle-ci est fragile. C'est le cas de la position des Hararis dans leur région et dans leur ville, une position institutionnellement et politiquement dominante mais numériquement minoritaire. La reconnaissance internationale du patrimoine harari justifie par l'argument historique et culturel la position d'un groupe sur toute une région ; elle conforte et même renforce l'acteur institutionnel dans son rôle, et lui permet d'imposer une politique urbaine qui peut s'avérer brutale pour les résidents les plus précaires si elle est mise en œuvre.

Une instrumentalisation similaire s'est produite à Alep, lors de l'affrontement entre une partie de la société alépine et le pouvoir central dans les années 1970, la lutte se cristallisant autour de références identitaires brandies comme une arme et justifiant le combat. La sauvegarde du patrimoine intervient là comme le support de ces revendications : en position de faiblesse face à un pouvoir très centralisé répressif et dans le contexte de la perte d'influence d'Alep, les élites alépinnes se sont élevées contre les démolitions ordonnées par la puissance publique. Ces démolitions et les projets de réaménagements associés représentaient pour le pouvoir une forme de reprise en main de la ville. Face à cela, la défense du patrimoine alépin faisait figure de résistance, et les quartiers anciens se chargeaient d'une valeur symbolique dépassant largement celle d'un ensemble urbain et architectural traditionnel.

On peut associer à l'instrumentalisation du patrimoine par ses « inventeurs » l'opportunisme de ceux qui ont la possibilité d'en tirer un profit pour eux-mêmes bien qu'ils ne soient pas à l'origine de la désignation du patrimoine. La comparaison des deux villes met en évidence que cet opportunisme n'intervient qu'à condition que les acteurs concernés (principalement les petits commerçants et les habitants) disposent de certaines ressources personnelles, et que le contexte urbain leur soit favorable.

Qui est en position de profiter du classement ? Les propriétaires des maisons dont les prix augmentent : ceux-là ne seront effectivement bénéficiaires que le jour où la transaction aura effectivement été réalisée. Malgré tout, ils sont à Alep conscients de la valeur grandissante de leur bien et le statut d'occupation du logement est donc à cet égard primordial. Par ailleurs, ce type de profit lié à la hausse des prix de l'immobilier suppose que tout ou partie de la vieille ville ait vu son attractivité augmenter, de telle manière que la demande dépasse désormais l'offre et que les prix augmentent. La comparaison des deux villes montre que cette attractivité passe presque exclusivement par la hausse de la fréquentation touristique, qui entraîne une augmentation d'un large faisceau d'activités qui lui sont liées. Les conditions sont les mêmes pour les commerçants, qui ne peuvent saisir l'occasion de miser sur le patrimoine qu'en cas d'un développement économique, et souvent touristique, suffisant. Ce développement étant inexistant à Harar, ces acteurs urbains n'ont pas les moyens de mettre en œuvre quelque stratégie que ce soit en lien avec le patrimoine.

**La position touristique** découle logiquement de la précédente. Elle ne consiste pas simplement à récolter les fruits de la mise en patrimoine mais joue un rôle actif dans la façon de valoriser cette dernière en s'appuyant sur les activités touristiques. Cette position a foncièrement besoin du regard et de la consommation touristique pour fonctionner. Car dans la mise en patrimoine intervient l'exposition de certains traits de la culture urbaine que l'on aura auparavant nettoyés et embellis, pour pouvoir ensuite les « vendre » à la clientèle touristique. Le tourisme est donc une option qui permet de vivre du patrimoine, et pour certains d'en retirer même de très gros profits. Comme pour la position opportuniste, l'opération nécessite de disposer d'un certain nombre de ressources : de l'argent pour investir, restaurer des édifices et créer de l'activité, mais aussi éventuellement des connaissances dans les réseaux proches du pouvoir politique pour pouvoir contourner ou accommoder une réglementation souvent lourde. Mais la condition *sine qua non* d'un véritable développement économique est que la ville dispose d'un potentiel touristique et d'une taille suffisante, ce qui là encore sépare nettement Alep, ville touristique à l'échelle mondiale, de Harar, largement méconnue et faiblement fréquentée.

Pour les tenants de **la position sociale**, la mise en patrimoine doit servir les intérêts de la société habitante, c'est-à-dire des résidents et des usagers. L'objectif est d'améliorer leurs conditions de vie, de leur permettre de rester sur place, dans leurs logements, et de leur donner les moyens de continuer de vivre dans la vieille ville, notamment par l'emploi. Il s'agit donc cette fois de conserver une économie équilibrée de la vieille ville qui permette aux modes de vie de se transmettre. C'est la position tenue par les acteurs internationaux (Unesco, GTZ) qui font du volet social de la réhabilitation une injonction prioritaire, position reprise par certains acteurs locaux qui ont, avec le temps, construit une analyse précise de la situation. La réussite du volet social de la réhabilitation dépend grandement des moyens dont dispose la puissance publique, et d'une manière générale du niveau de développement de la ville. La mise en œuvre du vaste projet de réhabilitation de la vieille ville à Alep a été nettement facilitée par les financements des partenaires de la ville (la GTZ, le Fonds arabe de développement). Ce projet, bien qu'inégal et inachevé, a concerné l'ensemble des quartiers anciens et une population nombreuse. Il s'est également appuyé sur de solides relais techniques locaux, la ville d'Alep ne souffrant pas, comme c'est le cas de Harar, d'un manque d'experts et de techniciens à même de mener les études et les programmes de réhabilitation. Il s'adresse enfin à une population majoritairement propriétaire et d'un niveau de vie plus élevé qu'à Harar, ce qui lui permet davantage d'agir sur son logement. En comparaison, la grande difficulté d'une ville comme Harar est son cruel manque de moyens à la fois financiers et techniques. La seule opération d'envergure aujourd'hui financée et en cours de réalisation est celle qui concerne l'adduction de l'eau potable, c'est-à-dire l'urgence absolue de la ville.

**La position des conservateurs** est assumée par ceux qui, dans la mise en patrimoine, voient d'abord le monument à conserver, le bâti, le tissu urbain. C'est l'esprit de la Charte de Venise, c'est-à-dire le sens premier du patrimoine que l'Unesco elle-même a dépassé aujourd'hui. Ces « conservateurs » ne jurent que par l'inventaire, la réglementation et le contrôle. L'important est la survivance et la transmission du bâti dans sa forme aux générations futures. C'est souvent la position tenue, au moins dans le discours, lorsque la patrimonialisation est récente : c'est le cas des acteurs de la politique de gestion patrimoniale à Harar. La ville n'a en effet pas les atouts et les ressources suffisantes pour qu'ils puissent y appuyer un projet de développement économique. Pour l'heure à Harar, en dehors de grands projets que la région rêve plus qu'elle ne les programme, c'est donc le bureau de la conservation qui tient le discours le plus cohérent, en focalisation son attention sur la sauvegarde de l'ensemble bâti.

**La position culturelle** enfin se démarque tout à fait de la mise en patrimoine institutionnelle. Si nous reprenons la définition de l'Unesco, « *dans son sens le plus large, la culture peut*

*aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances et les comportements* »<sup>404</sup>, nous notons que la culture renvoie principalement aux activités humaines et à leur transmission. Pour les habitants des vieilles villes exposées comme Alep aux regards extérieurs, le patrimoine tel qu'on le voit, tel qu'on en parle, tel qu'il est mis en lumière et « vendu » à l'étranger, ce patrimoine-là est destiné aux touristes. Le patrimoine populaire, que les habitants ne nomment pas comme tel, est au contraire constitué d'un ensemble de pratiques culturelles que l'on pourrait rassembler sous le terme de « mode de vie ». Le patrimoine institutionnel n'appartient pas à ces pratiques, à ces modes de vie : il ne fait pas partie de leur *culture*. Ce sentiment est présent à Alep comme à Harar où les non-Hararis se sentent rejetés précisément parce qu'on n'évoque jamais leur culture alors qu'ils habitent Harar et font partie de son histoire. Il est particulièrement fort à Alep où la mise en tourisme a participé à « artificialiser » le patrimoine qui peine aujourd'hui à concilier attraction touristique et culture populaire.

Cette analyse s'ouvre sur l'impression que l'acteur institutionnel a fait erreur dans sa désignation du patrimoine, manifestation éloignée de ce qui constitue la réalité, la quotidienneté des modes de vie et de la culture vivante de la société urbaine. Mais l'erreur est sans doute ailleurs : lorsqu'on demande aux habitants ce qui constitue leur patrimoine, ils ne peuvent fondamentalement pas répondre à la question. Le patrimoine est en effet l'affaire d'une désignation politique et institutionnelle qui sert des objectifs précis ; cette désignation et ces objectifs ne sont pas obligatoirement en lien avec la vie des habitants et des usagers. Ils suivent un objectif politique autre. La contradiction survient lorsque la patrimonialisation se réclame pourtant de la culture et de sa sauvegarde, et qu'elle a des conséquences très concrètes sur la vie, les pratiques et les stratégies des habitants des centres anciens. La mise en patrimoine est en réalité un projet politique d'action sur la ville qui répond aux objectifs que se sont fixés ses auteurs.

Les types de positionnements face au patrimoine que nous proposons ne sont pas incompatibles entre eux. Nous avons par exemple recueilli le discours de professionnels du tourisme également défenseurs de la position sociale, car elle est sans doute la plus viable à long terme. Cette typologie ne se prétend pas universelle. Elle se fonde sur la comparaison de deux villes des suds, localisées pour l'une dans un pays en développement, la Syrie, et pour l'autre dans un des pays les plus pauvres, encore peu urbanisé et peu industrialisé, l'Éthiopie.

---

<sup>404</sup> Unesco, 1982, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City.

Elle met donc en lumière certaines permanences de ces villes des suds, et désigne aussi les conditions nécessaires à certains positionnements. La position opportuniste et la position touristique nécessitent ainsi que la ville bénéficie d'atouts permettant son développement économique. Si elle ne jouit pas d'une fréquentation touristique culturelle ou d'affaire, ni d'aucune autre ressource propre à attirer les visiteurs, la ville ne peut transformer le patrimoine en ressource économique. La simple désignation d'un patrimoine, suivie de son classement officiel, ne suffit pas. Nous observons les mêmes limites à la position sociale qui nécessite que la puissance publique dispose d'importants moyens, en terme de capacité d'intervention et de finances, car le volet social coûte cher.

Le décalage de développement et de ressources entre Alep et Harar a donc permis de réaliser cette typologie. Le décalage temporel entre le classement de la première et celui de la seconde a permis d'analyser à Alep des projets déjà parvenus à leur terme et d'en constater les effets. Il nous a donné la possibilité à Harar d'être en prise directe avec les discours des acteurs encore emplis de rêves et d'idéaux sur la mise en patrimoine et le classement. L'analyse des discours sur leurs attentes rendait presque plus facile le décryptage du sens caché qu'ils donnaient au classement.

Ce décalage temporel a enfin permis de voir l'évolution des modalités de classement de l'Unesco. Vingt ans après Alep, l'Unesco a en effet pris de nouvelles orientations, la notion de patrimoine immatériel a fait son chemin, le monumental n'a plus la même valeur. Le travail sur les valeurs locales du patrimoine a progressé et sans doute Harar n'aurait-elle pas été classée dans les années 1980.

L'adjectif d'universel, accolé au patrimoine mondial, demeure pourtant. Nous avons exprimé, avec d'autres, dans le chapitre 3 la crainte d'une non-reconnaissance de la diversité des cultures et le problème de l'existence même de la notion de patrimoine partout dans le monde. Il faut bien être conscient que cet universalisme, qui part d'un principe humaniste, est la condition *sine qua non* de l'existence de l'Unesco et de toutes les organisations issues de l'ONU. Pour autant, dans nos deux villes ayant connu pour l'une l'ère coloniale et l'ayant traversé brièvement pour l'autre, le classement à l'Unesco apparaît comme un outil importé. C'est ce que nous apprend la position culturelle. Lorsque nous posons en introduction que le patrimoine naissait forcément d'un consensus, au moins apparent, de toute une société qui y reconnaît son histoire, ses valeurs, sa culture, autrement dit son identité, on évoquait en réalité les sociétés occidentales où le patrimoine peut en effet avoir cette signification. La société entière s'en empare. À Alep et à Harar, le patrimoine – dans la forme que lui donne le classement Unesco – est un objet utilitaire d'importation, un outil aux mains d'un nombre restreint d'acteurs. Ignoré du plus grand nombre, il ne peut faire l'objet d'un consensus. Ce n'est d'ailleurs pas son objectif.

## **ANNEXES**



N°	Genre	Age	Foyer	Famille (type)	Origine	Emploi	Ethnie	Religion	Com-pound	Type maison	Etat de conser-vation	Nb pièces	Egouts	Eau courante	WC	Cuisine	Statut occu-pation	Loyer ou taxe	Durée occu-pation	Mobilité passée et à venir	Travaux	Unesco	
1	F	50	6	nucléaire	Harar et Amhara	Région	Amhara	Musulmans	23	Indien	Délabré	2	Non	Non	Oui	Oui	Kebele	3 birrs/mois	28 ans	Avant : Jugol ; ne veulent pas déménager	Entretien superficiel	Non	
2	F	20	3	nucléaire	Harar et campagne oromo	Police	Guraghe + Oromo	Musulmans	23	Indien	Délabré	1	Non	Non	Oui	Non	Kebele	3 birrs/mois	2 ans	Avant : Jugol ; souhaite déménager mais impossibilité	Entretien superficiel	Non	
3	H&F	45	4	élargie	Harar	Petit commerce	Amhara	Orthodoxes	23	Indien	Délabré	1	Non	Non	Oui	Non	Kebele	5 birrs/mois	28 ans	Souhaite déménager ds Jugol (+ de confort)		Non	
4	F	50	5	nucléaire	Harar		Harari	Musulmans	5	Harari	Bon	3	Oui	Oui	Oui	Non	Propriétaire		Héritage familial	Ne veulent pas déménager	Toiture et peintures	Oui	
5	F	45	4	nucléaire	Harar	Cuisine	Oromo	Musulmans	3	Harari	Bon	3	Non	Oui	Oui	Oui	Kebele	8 birrs/mois		Héritage familial	Ne veulent pas déménager	Peintures, toiture	Non
6	F	25	3	nucléaire	Harar (gd-parents Amhara)	Commerce	Amhara	Orthodoxes	6	Indien	Délabré	2	Non	Non	Oui	Non	Kebele			Héritage familial	Ne veulent pas déménager	Peintures	Non
7	F	50	4	nucléaire	Harar (origine turque)	Région / petit commerce	Harari	Musulmans	4	Harari	Moyen	2		Oui	Oui	Oui	Location privée	60 birrs/mois	8 ans				Non
8	F	40	5	élargie	Harar	Région / commerce	Harari	Musulmans	3	Harari	Bon	2	Non	Oui	Oui	Non	Location privée	100 birrs/mois				Beaucoup de restaurations (toit)	Non
9	F	30	8	élargie	Harar	Tailleur	Harari + Oromo	Musulmans	8	Harari	Bon	2	Non	Oui	Oui	Non	Kebele	3,5 birrs/mois	40 ans	Avant : Jugol ; souhaite déménager (+ confort)	Cloison dans pièce principale, peintures	Oui (égouts, canalisations, pavage)	
10	F	20	5	nucléaire	Harar	Commerce	Amhara	Orthodoxes et protestantes	3	Ø	Moyen	2	Non	Oui	Oui	Oui	Kebele			Héritage familial	Souhaite déménager ds ville nvlle	Peintures, réparation torchis (murs)	Oui
11	F	30	3	élargie	Harar (gd-mère Amhara)	Tourisme	Amhara	Orthodoxes	3	Ø	Moyen	2	Non	Oui	Non	Non	Kebele	6,50 birrs/mois	30 ans	Ne veulent pas déménager		Très peu	Oui
12	F	20	2	élargie	Harar et Erythrée	Municipalité	Amhara et Erythréen	Protestantes	1	Ø	Moyen	2	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele	18 birrs/mois		Héritage familial	Ne veulent pas déménager	Peintures	Oui
13	F	40	6	nucléaire	Harar	Commerce	Amhara	Orthodoxes	3	Ø	Moyen	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele	5 birrs/mois			Avant : ville nvlle ; souhaite déménager (+ confort)	construction des WC	Oui (renovation de la ville)
14	F	30	6	nucléaire	Dire Dawa	Commerce	Harari	Musulmans	3	Harari	Bon	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Location privée		5 ans	Avant : Dire Dawa ; ne veulent pas déménager	Peintures (gros travx : propr)	Oui (bien pour la ville, rien pour eux)	
15	H	60	10	élargie	Harar		Harari	Musulmans		Harari	Moyen	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele		10 ans	Ne veulent pas déménager	Non	Non	



N°	Genre	Age	Foyer	Famille (type)	Origine	Emploi	Ethnie	Religion	Composant	Type maison	Etat de conservation	Nb pièces	Egouts	Eau courante	WC	Cuisine	Statut occupation	Loyer ou taxe	Durée occupation	Mobilité passée et à venir	Travaux	Unesco
16	F	40	7	nucléaire	Harar	Artisanat, bâtiment	Amhara et Oromo	Musulmans	1	Ø	Moyen	1	Non	Non	Non	Non	Kebele	1 birr/mois	20 ans	Souhaitent faire construire mais impossibilité financière	construction nadaba, toiture	Non
17	H	40	7	nucléaire	Harar	bâtiment (?)	Oromo	Musulmans	2	Ø	Moyen	2	Non	Non	Oui	Oui	Kebele	2 birrs/mois	6 ans	Avant : Jugol	Peintures	Non
18	H&F	50	10	nucléaire	Harar et Oromiya	Petit commerce	Amhara	Orthodoxes	1	Ø	Délabré	2	Non	Oui	Non	Non	Kebele	10 birrs/mois	40 ans	Avant : autre région ; souhaitent quitter Jugol		Non
19	H	50	5	élargie	Harar	Tailleur	Amhara	Orthodoxes	1	Ø	Moyen	1	Non	Non	Oui	Non	Propriétaire / kebele	Taxe 24 birrs/an	Héritage familial	Souhaitent quitter Jugol mais impossibilité	Plafond	Non
20	F	30	2	nucléaire	Harar	Artisanat	Harari	Musulmans	2	Harari	Bon	2	Non	Non	Oui	Non	Kebele	10 birrs/mois	16 ans	Avant : Jugol	Murs et peintures	Non
21	F	50	5	élargie	Harar		Harari	Musulmans		Harari	Bon	3	Non	Oui	Oui	Oui	Propriétaire		Héritage familial	Ne veulent pas déménager	Sol, nadaba (ciment)	Oui (pas d'effet pour l'instant)
22	F	50	4	nucléaire	Harar (gd-père de Gondar)	Cuisine	Amhara	Orthodoxes	3	Ø	Délabré	1	Non	Non	Non	Non	Kebele	4 birrs/mois	Héritage familial		Non	Non
23	H	40	6	nucléaire	Harar	Chauffeur, artisanat	Harari	Musulmans	6	Mixte	Moyen	2	Non	Oui	Oui		Kebele	2,5 birrs/mois	Héritage familial	Souhaitent faire construire mais impossibilité financière	Nadaba	Non
24	F	30	4	nucléaire	Guraghe	Police	Guraghe	Musulmans	2	Harari	Moyen	2	Non	Non	Oui	Oui	Kebele	3 birrs/mois	10 ans	Souhaitent émigrer	Peûtes réparations	Non
25	F	55	6	élargie	Harar	Artisanat	Harari	Musulmans	1	Harari	Bon	4	Non	Oui	Oui	Oui	Propriétaire		30 ans	Ne veulent pas déménager		
26	F	35	2	nucléaire	Harar	Commerce	Harari	Musulmans	4	Harari	Moyen	3	Non	Oui	Oui	Non	Propriétaire		Héritage familial	Ne veulent pas déménager	Peintures et sol ciment, 1 pièce supplém	Non
27	H&F	30/35	7	nucléaire	Harar et campagne oromo	Agriculture	Oromo	Musulmans	1	Ø	Bon	2	Non	Non	Oui	Oui	Propriétaire	Taxe 30 birrs/an	11 ans	Ne veulent pas déménager		Non
28	H	25	3	nucléaire	Harar		Harari et Oromo	Musulmans	3	Harari	Bon	3	Non	Oui	Oui	Oui	Propriétaire	Taxe 28 birrs/an	Héritage familial	Ne veulent pas déménager		Oui
29	H	40	4	nucléaire	Harar et Oromiya	professeur & commerçant	Amhara	Orthodoxes	1	Indien	Bon	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire	Taxe 49 birrs/an	Héritage familial	Ne veulent pas déménager		Oui
30	H	40	3	élargie	Harar		Harari	Musulmans	2	Harari	Bon	3	Non	Oui	Oui	Oui	Location privée	300 birrs/mois	3 ans	Avant : Jugol ; souhaitent faire construire		Oui (pas d'effet ds la ville)
31	H	23	3	élargie	Harar	Infirmier	Harari	Musulmans	4	Harari	Bon	3	Non	Oui	Oui	Oui	Propriétaire	Taxe 30 birrs/an	Héritage familial	Ne veulent pas déménager	1 pièce supplém	Oui
32	H	25	?		Harar	Commerce	Harari	Musulmans		Harari	Bon	2	Non	Non	Oui	Oui	Propriétaire		Héritage familial		Réparations importantes et entretien	Non
33	H	25	3	nucléaire	Harar		Harari	Musulmans		Harari	Moyen	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Location privée		5 ans	Avant : Jugol ; souhaitent faire construire	Peintures	Non

N°	Genre	Age	Foyer	Famille (type)	Origine	Emploi	Ethnie	Religion	Compound	Type maison	Etat de conservation	Nb pièces	Egouts	Eau courante	WC	Cuisine	Statut occupation	Loyer ou taxe	Durée occupation	Mobilité passée et à venir	Travaux	Unesco
34	H	40	5	nucléaire	Harar (gd-mère yéménite)	Commerce	Harari et Arabe	Musulmans		Harari	Bon	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire		Héritage familial	Ne veut pas déménager	Entretien superficiel	Oui (mais peu de changements)
35	H	40	1	nucléaire	Harar	Commerce	Harari	Musulman		Harari			Non	Oui	Oui	Oui	Propriétaire		Héritage familial	Ne veut pas déménager	Entretien régulier	Oui
36	H	35	6	nucléaire	Addis Abeba	Région	Harari	Musulmans	9	Harari	Bon	2	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele		5 ans	Souhaite déménager ds Jugol (+ de confort)	Entretien régulier	Oui
37	H&F	30	3	nucléaire	Harar	Région	Harari	Musulmans	9	Harari	Bon	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele		Héritage familial	Souhaite déménager ds Jugol (+ de confort)	Oui, gros travaux	Oui (grande fierté)
38	H	20	3	élargie	Harar	Commerce	Harari	Musulmans	9	Harari	Bon	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele		Héritage familial	Souhaite déménager ds Jugol après mariage	Cuisine, WC (avec permission kebele)	Oui
39	H&F	35	6	nucléaire	Harar et village oromo	Police et hôpital	Harari	Musulmans	9	Harari	Bon	4	Oui	Oui	Oui	Oui	kebele		7 ans	Ne veut pas déménager	Cuisine et entretien	Oui
41	F	50	5	nucléaire	Village oromo	Paysans	Oromo	Musulmans	1	Ø	Moyen	2	Oui	Non	Non	Oui	Propriétaire		12 ans	Ne veut pas déménager	Non	Oui (travaux dans la ville)
42	H	60	5	nucléaire	Guraghe et Harar		Guraghe	Musulmans		Ø	Moyen	1	Non	Oui	Non	Oui	Kebele	2,50 birrs/mois	25 ans	Avant : Jugol ; impossibilité financière de partir	Peintures	Non
43	F		6	nucléaire	Harar	Petit commerce	Oromo	Musulmans		Ø	Moyen	2	Non	Non	Non	Non	Kebele		15 ans	Ne veut pas déménager	Reconstruction d'une pièce	Non
44	F		4	nucléaire	Harar		Harari	Musulmans		Ø	Moyen	2	Non	Non	Oui	Oui	Kebele		8 ans	Avant : Jugol ; souhaitent déménager (+ confort)		Oui
45	F	55	3	nucléaire	Ogaden (réfugiés à Harar pdt guerre)		Amhara	Orthodoxes		Ø	Médiocre	2	Non	Non	Non	Oui	Kebele	1,50 birrs/mois	10 ans	Avant : Jugol ; impossibilité financière de partir	1 pièce supplém	Non
46	H	23	3	élargie	Harar	Commerce	Amhara	Orthodoxes		Ø	Mauvais	1	Non	Non	Non	Non	Propriétaire		Héritage familial	Souhaite déménager ds Jugol (+ de confort)	Non	Oui
47	H&F	20	3	élargie	Harar	Instituteur & bâtiment, petit commerce	Amhara	Protestants		Ø	Moyen	1	Non	Non	Non	Non	Kebele	2,50 birrs/mois	7 mois	Avant : Jugol ; souhaitent déménager (+ confort)	Mur (crépis)	Non
48	F	42	4	nucléaire	Harar	chauffeur, vendeuse légumes	Oromo	Musulmans		Ø	Bon	2	Non	Non	Non	Non	Kebele		Héritage familial	Ne veut pas déménager	Non	Oui
49	F	30	5	nucléaire	Harar	Petit commerce	Amhara	Orthodoxes		Ø	Médiocre	1	Non	Non	Non	Non	Kebele	2,50 birrs/mois	Héritage familial	Souhaite devenir propriétaire	Non	Non
50	H	42	6	nucléaire	Harar	Employé	Oromo	Musulmans		Ø	Mauvais	2	Non	Non	Non	Non	Location privée	45 birrs/mois	3 ans	Avant : Jugol ; ne veut pas déménager	Non	Non

N°	Genre	Age	Foyer	Famille (type)	Origine	Emploi	Ethnie	Religion	Compound	Type maison	Etat de conservation	Nb pièces	Egouts	Eau courante	WC	Cuisine	Statut occupation	Loyer ou taxe	Durée occupation	Mobilité passée et à venir	Travaux	Unesco	
51	F	60	5	nucléaire	Harar	oui	Harari	Musulmans	1	Harari	Bon	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire		60 ans	Ne veulent pas déménager	3 pièces supplém	Oui	
52	F	60	4	nucléaire	Harar	Maison d'hôte	Harari	Musulmans	2	Harari	TB	8	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire				Extensions, rénovation et aménagement	Oui (bon pour leur commerce)	
53	F	30	7	élargie	Harar		Amhara	Orthodoxes	3	Harari	Bon	4	Non	Oui	Oui	Oui	Kebele	24 birrs/mois	30 ans environ	Ne veulent pas déménager	Entretien	Non	
54	F	42	3	nucléaire	Campagne oromo	Employé	Amhara	Orthodoxes	4	Ø	Moyen	2	Oui	Non	Oui	Non	Kebele		16 ans	Avant : Jugol	Non	Non	
55	F	70	3	élargie	Oromiya	Institutrice	Oromo	Musulmans	5	Harari	Bon	4	Non	Oui	Oui	Oui	Location privée	300 birrs/mois	3 ans	Avant : Jugol ; souhaitent faire construire	Aménagement intérieur par le propr.	Non	
56	H	25	5	élargie	Harar		Harari	Musulmans		Harari	Bon	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire		Héritage familial	Souhaitent faire construire après mariage	Construction d'une pièce supplém	Oui (conditions de vie des habitants ?)	
57	F	50	4	élargie	Harar	oui	Harari	Musulmans	4	Harari	Bon	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire			Ne veulent pas déménager	Non	Oui. Pas d'impact dans la ville.	
58	F	70	7	élargie	Harar	oui	Harari	Musulmans	2	Harari	Bon	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire		9 ans	Ne veulent pas déménager	Non	Non	
59	F	30	6	élargie	Harar	oui	Harari	Musulmans		Mixte	Bon	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire			Héritage familial	Ne veulent pas déménager	Entretien	Oui. Pas d'impact dans la ville.
60	H	40	1	nucléaire	Harar	Commerce	Harari	Musulman		Harari	Bon	4	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele		10 ans	Souhaitent faire construire après mariage	Entretien	Oui. Pas d'impact dans la ville.	
61	H	50	8	élargie	Harar	Commerce	Harari	Musulman		Harari		7	Oui	Oui	Oui	Oui	Kebele				Entretien	Oui. Pas d'impact dans la ville.	
62	F	30	6	élargie	Harar	oui	Harari	Musulmans		Harari	Bon	6	Oui	Oui	Oui	Oui	Propriétaire			Héritage familial		Entretien	Oui. Pas d'impact dans la ville.

## Annexe 2 – Tableaux Habitants Alep (enquête 2008)

N°	Zone	Genre	Age	Ménage	Famille (type)	Origine	Emploi	Religion	Type maison / description	Nb pièces	Etat de conservation
1	J	F	53	1	nucléaire	Alep	Professeur de français	Chrétienne	Appartement	3	TB
2	J	H	73	4	nucléaire	Alep	Pompes funèbres chrétiennes (entreprise familiale)	Chrétiens	Appartement + pièce sur toit-terrasse	5	TB
3	BH	H	45	7	élargie	Alep	Chanteur soufi	Musulmans	Maison	4	TB
4	BH	F	30	4	nucléaire	Alep	Femme au foyer	Musulmans	Maison	3	Moyen
5	BH	F	65	2	nucléaire	Alep	Couturière	Musulmans	Maison	4	Bon
6	BH	F	46	11	élargie	Alep	Atelier textile (père)	Musulmans	Maison + pièce sur le toit	6	Bon
7	BH	H	24	7	élargie	Alep	Père fonctionnaire	Musulmans	Maison, cour couverte	5	Bon
8	BH	H	70	11	élargie	Alep	Fils bibliothécaire, petit-fils ouvrier	Musulmans	Maison divisée en 3	4	Médiocre
9	BH	F	30	5	nucléaire	'Azaz et Aberq (villages)	Père fonctionnaire	Musulmans	Maison, cour couverte	3	Moyen
10	BH	H	60	7	nucléaire	Alep	Père chauffagiste	Musulmans	Maison double	9	Moyen
11	BH	H	50	7	élargie	Alep	Père ingénieur agronome, fils pâtissier	Musulmans	Maison	7	Bon
12	BH	F	40	12	élargie	Idlib	Fils couturier	Musulmans	Maison	7	Moyen
13	BH	F	50	8	élargie	Marj Dabeq (campagne)	Père fonctionnaire, fils ouvrier en usine	Musulmans	Maison	3	Moyen
14	BH	F	35	7	nucléaire	Alep	Père boucher + épicerie familiale	Musulmans	Maison divisée, cour couverte	4	Moyen
15	BH	F	25	5	élargie	Alep	Employée au hammam	Musulmans	Maison	5	Médiocre
16	BH	F	65	9	élargie	Turquie et Alep	Père retraité, fils chauffeur	Musulmans	Maison	5	Bon

N°	Statut occupation	Durée occupation	Mobilité passée et à venir	Travaux	Unesco / patrimoine
1	Propriétaire	23 ans	Avant : ville nouvelle	Non	Oui. Aménagement Citadelle
2	Propriétaire	32 ans	Avant : Jdeidé	Construction d'une pièce supplémentaire sur le toit	Oui. Pas de changement
3	Propriétaire	40 ans	Avant : maison Bab el Hadid	Aménagements intérieurs (plafond en bois, placages de bois sur les murs, placards...)	Oui : les infrastructures, les portes des magasins, les rues pavées... Patrimoine : toute la culture alépine
4	Propriétaire	20 ans	Avant : maison Bab el Hadid	Non	
5	Propriétaire	43 ans (mariage)	Avant : maison Bab el Hadid	Restauration générale	Oui. Patrimoine : le respect des aînés
6	Propriétaire	5 ans	Avant : maison puis appart Bab el Hadid	Cuisine, SDB + volonté de construire pièce supplém. Sur la terrasse	Non. Patrimoine : les choses anciennes (Citadelle...)
7	Propriétaire	Héritage familial	Après : appart Bab el Hadid	Reconstruction totale il y a 40 ans	Oui. Pas d'effet positif
8	Propriétaire	Héritage familial		Division en deux de la maison	
9	Propriétaire	8 ans	Avant : ville nouvelle	Murs	Non
10	Propriétaire	Héritage familial	Souvent, les femmes veulent déménager vers la ville nouvelle. Attention : difficile ensuite de revenir dans la vieille ville	Non	Oui : hausse du tourisme. Patrimoine : les coutumes alépinnes, l'éducation des enfants
11	Propriétaire	7 ans	Avant : vieille ville A déménagé dans ce quartier car bcp de commerces	Dallage du sol (cour), construction d'une pièce dans la cour (sans permis, il y a 10 ans)	Oui. Pas d'effet positif. Déséquilibre est-ouest (priorités de la municipalité)
12	Propriétaire	15 ans	Avant : ville nouvelle Ont déménagé dans ce quartier car ils y ont de la famille	Portes et fenêtres au RDC, cuisine	Non. Patrimoine : les savoir-faire
13	Propriétaire	4 ans	Avant : la campagne de Rakka Ont déménagé dans ce quartier car ils y ont de la famille, et c'est bon marché La belle-fille voudrait un appartement dans la ville nouvelle.	Murs et plafonds	Non. Patrimoine : habitudes anciennes, traditions.
14	Propriétaire	5 ans	Aimeraient déménager dans la ville nvelle	Gros travaux	Non. Patrimoine : la religion
15	Propriétaire	11 ans	Aimeraient déménager dans la ville nville : plus confortable. Mais impossibilité financière	Non	Non. Patrimoine : la cuisine, l'éducation, le voile, la religion, l'intimité familiale
16	Propriétaire	Héritage familial	La fille n'aime pas les maisons arabes	Murs, dallage du sol (cour), carrelage à l'intérieur	Non. Patrimoine : la religion, la prière

N°	Zone	Genre	Age	Ménage	Famille (type)	Origine	Emploi	Religion	Type maison / description	Nb pièces	Etat de conservation
17	BH	F	32	9	nucléaire	Alep		Musulmans	Maison	3	Bon
18	BH	F	45	4	nucléaire	Alep	Père boulanger, fils employé (quincaillerie)	Musulmans	Maison	4	Moyen
19	BH	F	40	5	élargie	Alep	Cuisinière	Musulmans	Maison	4	Bon
20	BH	H&F	80 et 35	2	nucléaire	Alep	Père retraité	Musulmans	Maison	4	Bon
21	BH	F	38	7	nucléaire	Alep et Idlib	Père sheikh	Musulmans	Maison	4	Bon
22	J	F	50	7	élargie	Alep et Hama	Père et fils aîné tapissiers	Chrétiens	Maison divisée en 4	2	Moyen
23	J	F	45	5	nucléaire	Alep	Père peintre en bâtiment	Chrétiens	Maison divisée en 2	3	Bon
24	J	H	58	2	élargie	Turquie puis Liban puis Alep	Fils garagiste	Chrétiens	Maison double (2 cours)	10	Dégradé
25	J	F	46	10	élargie	Alep	Père poissonnier	Musulmans	Maison	6	Bon
26	J	F	70	10	élargie	Alep		Musulmans	Maison + 2 étages, cour couverte	12	AB
27	J	F	65	2	élargie	Alep		Musulmans	Maison + étage	3	AB
28	J	F	52	2	nucléaire	Alep		Musulmans	Maison	5	Bon
29	J	F	45	11	nucléaire			Musulmans	Maison	8	Bon
30	J	F	45	6	nucléaire	Alep		Musulmans	Maison	7	Bon

N°	Statut occupation	Durée occupation	Mobilité passée et à venir	Travaux	Unesco / patrimoine
17	Propriétaire	5 ans	Avant : vieille ville Voudraient redéménager dans le même quartier	la cave, les peintures, les lumières.	Oui. Patrimoine : les traditions
18	Propriétaire	11 ans	Avant : même quartier Elle voudrait redéménager dans un appartement (moins d'entretien), dans le même quartier	Construction de 2 pièces supplém. (pbs avec le DOC, amende), carrelage sur les murs, entretien régulier	Non. Patrimoine : la cuisine, le ménage, la musique... (ce qui se transmet)
19	Propriétaire	24 ans	Avant : locataire dans le même quartier Veulent déménager car maison en copropriété	Non	
20	Propriétaire	40 ans	Avant : ville nvelle (appartement) Il ne veut pas vendre, jamais !	Entretien régulier des murs	Oui : pavement des rues comme avant. Patrimoine : pour le père, c'est les vêtements traditionnels ; pour la fille, c'est les relations humaines. Folklore, chants, vêtements, nourriture.
21	Propriétaire	4 ans	Avant : maison familiale puis autre maison du même quartier Ne déménageront pas	Carrelage de la terrasse, cave	Oui. Patrimoine : pratiques soufies. Le souk, le musée, la grande mosquée, les grands monuments...
22	Waqf de l'église syrienne catholique	Héritage familial	Se sont installés dans cette maison dès leur mariage. N'ont jamais pensé à déménager	Entretien des murs (chaux)	Non. Patrimoine : vêtements traditionnels, cuisine...
23	Waqf de l'église grecque catholique	18 ans	Ont obtenu le logement grâce à la voisine qui les a prévenus. C'est bon marché	Rénovation des sols et des murs	Elle ne connaît pas le classement Unesco. La fille dit que le patrimoine c'est la citadelle.
24	Locataires	52 ans	Locataires depuis leur enfance. Devront partir quand le propriétaire aura vendu	Restauration style ancien après incendie	Oui
25	Waqf islamique	30 ans	Elle voudrait peut-être déménager (inconfort), mais lui jamais !	Il y a 10 ans : gros travaux de restauration (surveillance du DOC)	Non. Patrimoine : le pain tannour, les traditions les maisons arabes. Tout ce qui est ancien. Puiser de l'eau au puits...
26	Propriétaire	50 ans	Elle voudrait peut-être déménager (se rapprocher des enfants) mais lui jamais !	Construction des étages, modification de l'entrée, construction de l'escalier (il y a 50 ans)	Non. Patrimoine : les chansons, les réunions de famille
27	Propriétaire	40 ans	Avant : vieille ville. Choix de ce quartier : socialement élevé	Plafonds (autrefois en bois), sols, cuisine, construction d'une SDB	Non. Patrimoine : la religion
28	Propriétaire	30 ans	Aime les maisons arabes et ne souhaite pas déménager.	Carrelage, démolition d'un escalier	Non. Patrimoine : la nourriture, les quartiers anciens, les maisons arabes, les décorations des murs...
29	Propriétaire	Héritage familial		Réparation de la fontaine et des placards en bois	Oui
30	Propriétaire	Héritage familial	Avant : la vieille ville. Ne souhaite pas déménager maintenant (plus tard, quand les enfants se marieront)	Restauration à l'ancienne (plafonds, murs, fenêtres)	Oui : les restaurants, les hôtels, les touristes. Patrimoine : les maisons arabes, la nourriture...

N°	Zone	Genre	Age	Ménage	Famille (type)	Origine	Emploi	Religion	Type maison / description	Nb pièces	Etat de conservation
31	J	H	70	3	nucléaire	Alep	Fils patron d'un hôtel-restaurant	Musulmans	Maison		AB
32	J	F	70	3	élargie	Alep	Belle-fille professeur d'anglais, fils couturier	Musulmans	Maison	5	Moyen
33	J	H	50	7	nucléaire	Alep	Père menuisier	Musulmans	Maison	5	Moyen
34	J	F	33	7	nucléaire	Alep	Père magasinier	Musulmans	Maison + 2 étages	5	Moyen
35	J	F	60	2	nucléaire	*Ain el Arab (village)		Chrétienne	Maison partagée (3 familles)	2	Médiocre
36	BQ	H	60	6	nucléaire	Alep	Père boucher à la retraite	Musulmans	Maison divisée en 2	2	Moyen
37	BQ	H	35	11	élargie			Musulmans	Maison	5	Moyen
38	BQ	H	50	10	nucléaire	Alep	Père professeur de sport et artisan	Musulmans	Maison		
39	BQ	F	30	12	élargie		Père et fils : atelier textile	Musulmans	Maison	7	
40	BQ	F	35	8	nucléaire			Musulmans	Maison	8	
41	BQ	F	75	2	nucléaire	Alep et Raqqa		Musulmans	Maison	6	AB
42	BQ	F	35	6	nucléaire	Alep	Père et fils imprimeurs	Musulmans	Maison	4	Bon
43	BQ	F	22	5	élargie	Alep	Père commerçant	Musulmans	Maison + étage	6	AB
44	BQ	H&F	80 et 35	9	élargie	Alep et Idlib	Fils commerçants (fourrage pour les bêtes)	Musulmans	Maison	6	Moyen
45	BQ	F	65	3	élargie		Fils couturier	Musulmans	Maison + atelier	5	Moyen



N°	Statut occupation	Durée occupation	Mobilité passée et à venir	Travaux	Unesco / patrimoine
31	Propriétaire	50 ans	Le père refuse de partir vivre plus près de ses enfants (ville nvlle)	Reconstruction des parties démolies. Problèmes avec la réglementation du DOC	
32	Propriétaire	43 ans	Avant : vieille ville (maison d'enfance : Dar Halabia, aujourd'hui un hôtel) La belle-fille veut déménager (ville nvlle)	Non	
33	Propriétaire	4 mois	Avant : même quartier (locataires)	Non	Oui. Patrimoine : la citadelle, la grande mosquée
34	Propriétaire	Héritage familial	Préférerait vivre dans un appartement, s'il est grand et propre.	Carrelage au sol et aux murs	Oui. Patrimoine : la citadelle, Jdeidé...
35	Locataire	30 ans	Déménager pour acheter ? Pas la possibilité financière	Non	Oui
36	Locataires en contrat fru'	Héritage familial	Ne veulent pas déménager. Aiment le quartier	Maison divisée entre deux frères. Volonté de construire pièce supplém. sur la terrasse (logiquement interdit par le DOC)	Oui. Pas d'effet positif.
37	Propriétaire	17 ans	Avant : vieille ville Déménageront si bon prix de vente	Aucune transformation. Seulement des travaux d'entretien	
38	Propriétaire	25 ans		Beaucoup de restaurations sous la surveillance des experts du DOC	
39	Propriétaire	60 ans	Avant : partage de la maison (grande famille). Aujourd'hui : départ des enfants. La mère souhaite déménager près d'eux.	Maison divisée en deux (mur et escalier au milieu de la cour)	
40	Contrat rahniyyé	4 ans	Avant : même quartier. Problèmes financiers : obligés de déménager à nouveau		
41	Propriétaire	50 ans	Avant : campagne Ont choisi de vivre dans une maison arabe où s'installera plus tard leur fils et sa famille	Plafonds (autrefois en bois, il y a maintenant une chape)	
42	Propriétaire	Héritage familial	Avant : ville nvlle. Préfère ce quartier	Sols (carrelage selon un modèle ancien), et cave	
43	Propriétaire	8 ans	Volonté de déménager : n'aime pas la maison, ni le quartier, ni la vieille ville, ni vivre avec sa belle-mère !	Non	
44	Propriétaire	30 ans	Avant : vieille ville.	Non	
45	Propriétaire	Héritage familial		Modification du dallage ancien dans la cour : refus du DOC	

## Annexe 3 – Tableaux commerçants Harar (enquête 2008)

N°	Localisation boutique	Marchandise	Description boutique	Transformations / travaux	Durée occupation	Statut occupation	Perception emplacement (1>5)	Clientèle	Unesco
1	Makina Girgir	Textile	Boutique	Toit, remplacement porte, sol en ciment	48 ans	Kebele	5	Oromos (campagne)	Non
2	Makina Girgir	Textile	Boutique	Remplacement porte	16 ans	Kebele	5		Non
3	Assum Beri	Sorgho	Boutique / entrepôt	Toits et murs	10 ans	Kebele	2	Gens de Harar, surtout Oromos	Non
4	Argobberi	Epicerie	Boutique / entrepôt	Murs et aménagement intérieur	2 ans	Propriétaire		Voisinage	Oui. Attend des changements
5	Gidir Magala	Epicerie	Souk	Aménagement intérieur	10 ans	Kebele	5		Non
6	Gidir Magala	Casserolles	Boutique	Non	2 ans	Propriétaire		Oromos (campagne)	Non
7	Faras Magala	Souvenirs	Boutique	Non		Kebele	4	Hararis, revendeurs, peu de touristes	Oui. Ville repeinte
8	Andennya Menged	Textile	Boutique	Non	50 ans (son père puis lui)	Propriétaire		Des orthodoxes	Non
9	Argobberi	Epicerie	Souk	Remplacement porte et plafond	50 ans (son père puis lui)	Kebele		Oromos (campagne)	Non
10	Bedro Beri	Epicerie	Souk-fenêtre	Création du souk	5 ans	Propriétaire	1	Voisinage	Non
11	Andennya Menged	Chaussures	Boutique	Toit, porte, aménagement intérieur, façades	30 ans	Kiraybetoch	5	Gens de Jugol / Harar	Oui. Pas de changement
12	Andennya Menged	Tailleur	Boutique / entrepôt	Rénovations et réaménagement intérieur	3 ans	Kiraybetoch	5	Oromos (campagne), gens de Harar	Oui. Pas de changement
13	Andennya Menged	Textile	Boutique	Remplacement porte, faux-plafond, aménagement intérieur	35 ans	Kiraybetoch		Gens de Harar, touristes	Oui. Hausse tourisme
14	Andennya Menged	Tailleur	Boutique	Non		Location privée		Gens de Harar	Oui. Pas de changement
15	Andennya Menged	Matériel électronique	Boutique	Aménagement intérieur, murs, porte	18 ans	Kebele	5	Oromos (campagne), gens de Harar	Oui. Pas de changement
16	Andennya Menged	Papeterie	Boutique	Aménagement intérieur, plafond, sol carrelé, porte, mur extérieur carrelé	60 ans (son père puis lui)	Kiraybetoch		Gens de Harar, HPNRS	Oui. Espoir (tourisme, reconnaissance)
17	Andennya Menged	Quincaillerie	Boutique	Remplacement porte, aménagement intérieur	10 ans	Kiraybetoch		Gens de Harar	Oui. Pas de changement

N°	Localisation boutique	Marchandise	Description boutique	Transformations / travaux	Durée occupation	Statut occupation	Perception emplacement (1>5)	Clientèle	Unesco
18	Andennya Menged	Bijouterie	Boutique	Aménagement vitrine et atelier	15 ans	Kiraybetoch		Gens de Harar, touristes	Oui. Pas de changement pour son commerce
19	Andennya Menged	Matériaux de construction	Boutique	Porte, sol et plafond	7 ans	Kiraybetoch	5	Gens de Harar (ville nvlle)	Oui. Ville nettoyée, éclairage public. Espoir : tourisme
20	Andennya Menged	Cafétéria	Boutique	Non	40 ans	Kiraybetoch		Voisinage	Oui. Pas de changement pour son commerce.
21	Andennya Menged	Matériaux de construction	Boutique	Aménagement intérieur	7 ans	Kebele	5	Diaspora hararie	Oui. Impact sur son commerce (élargi)
22	Andennya Menged	Chaussures	Boutique	Non	20 ans	Kebele	5	Gens de Harar	Oui. Espère davantage.
23	Makina Girgir	Souvenirs	Boutique	Non	5 ans	Location privée	5	Hararis Jugol et diaspora	Oui. Ville repeinte à l'occasion, hausse du tourisme
24	Makina Girgir	Textile	Boutique	Remplacement porte	35 ans	Kebele		Oromos (campagne)	Oui. Pas de changement sur le commerce
25	Makina Girgir	Textile	Boutique	Non	15 ans	Kebele		Oromos (campagne)	Oui. Pas de changement
27	Makina Girgir	Textile	Boutique	Remplacement porte, murs	15 ans	Kebele		Oromos (campagne), gens de Harar	Oui. Pas de changement sur le commerce
28	Makina Girgir	Textile	Boutique	Remplacement porte et plafond	20 ans	Kebele	4	Oromos (campagne), gens de Harar	Oui. Beaucoup de travaux
29	Makina Girgir	Textile	Boutique	Non	23 ans	Location privée			Oui. Jugol se transforme, hausse du tourisme
30	Makina Girgir	Textile	Boutique	Remplacement porte, électricité	40 ans ?	Kebele		Oromos (campagne), gens de Harar	Oui. Fierté. Changements pour la ville déjà visibles
31	Makina Girgir	Souvenirs	Boutique	Non	20 ans	Kiraybetoch		Oromos (campagne), gens de Harar	Oui. Espoir : hausse du tourisme
32	Makina Girgir	Menuiserie	Atelier	Vitrine	8 ans	Kebele		Gens de Harar et de la région	Oui. Pas de changement pour le commerce, mieux dans le Jugol

## Annexe 4 – Tableaux commerçants Alep (enquête 2008)

N°	Localisation boutique	Marchandise	Description boutique	Transformations / travaux	Durée occupation	Statut occupation	Perception emplacement (1>5)	Clientèle	Unesco / patrimoine
1	Mdiné	Vêtements		Ptes transformations (entrée), électricité, porte	Héritage familial	Propriétaire	3	Alépins	Oui. Pas d'impact sur le commerce. Hausse du tourisme
2	Mdiné	Epices, savons, huile		Non	50 ans	Waqf islamique et contrat fru' : ils sont donc quasi propriétaires.	5	De partout	Non
3	Mdiné	Epices, savons, huile		Sol (surélévation et dallage), faux-plafond	Héritage familial	Waqf islamique et contrat fru'	5	Gens de la campagne, Alépins, touristes	Oui. Pas de changement
4	Mdiné	Souvenirs		Sol (abaissement)	Héritage familial	Waqf islamique et contrat fru'	4	Syriens et touristes	Oui. Pas de changement
5	Mdiné	Bijouterie		Transformation de l'entrée	60 ans	Propriétaire	4	Touristes (Turcs et européens), Syriens	Non
6	Mdiné	Tamis		Non	Héritage familial	Fru' (propriétaire privé)	4	Gens de la campagne	Non
7	Mdiné	Tapis		Portes (bois)	Héritage familial	Propriétaire	4	Bédouins et touristes	Non
8	Mdiné	Souvenirs (luxe)		Non	40 ans	Propriétaire		Touristes et Syriens	Oui. Pas de changement
9	Mdiné	Chaussures	Boutique / entrepôt	Restaurations	35 ans	Propriétaire	3	Gens de la campagne, quelques Alépins.	Non
10	Mdiné	Pâtisserie		Non	50 ans	Waqf islamique et contrat fru'	3	Syriens surtout	Non
11	Mdiné	Cordes et harnais		Non	33 ans	Fru' (propriétaire privé)	4	Paysans	Non
12	Mdiné	Parfums	Petit étal	Non	15 ans	Propriétaire	2	Gens de la campagne surtout	Oui. Changements dans la ville
13	Mdiné	Pistaches, graines	Boutique / atelier	Aménagement intérieur n bois (vitrines, tiroirs)	Héritage familial	Waqf islamique et contrat fru'	4	Gens de la campagne, Alépins, touristes	Non
14	Khan Shouné	Tapis	Boutique /atelier (métiers à tisser)	Non	20 ans	Locataire de l'Etat		Syriens, gens de la campagne, touristes	Oui. Changement positif pour le commerce
15	Khan Shouné	Iconographie chrétienne		Non	18 ans	Locataire	5	Touristes, Alépins	Oui. Changements dans la ville

N°	Localisation boutique	Marchandise	Description boutique	Transformations / travaux	Durée occupation	Statut occupation	Perception emplacement (1>5)	Clientèle	Unesco / patrimoine
16	Khan Shouné	Textile		Non	20 ans	Locataire de l'Etat		Clientèle de partout.	Oui. Changements dans la ville
17	Khan Shouné	Vannerie	Étal	Non	12 ans	Locataire de l'Etat	4	Alépins	Non
18	Khan Shouné	Marqueterie		Non	20 ans	Locataire de l'Etat		Touristes surtout	Oui. Pas de changement
19	Jdeidé	Antiquités	Boutique en étage (escalier extérieur)	Restauration (balcon, escalier, armoires de bois)	25 ans	Waqf islamique et contrat fru'		Touristes, gds commerçants turcs et libanais	Oui. Changements dans la ville
20	Jdeidé	Bijouterie (or)		Non	30 ans	Fru' (propriétaire privé)	3	Alépins et gens de la campagne	Non
21	Jdeidé	Sacs		Aménagement intérieur	20 ans	Propriétaire	4	Alépins, Syriens, qq touristes	Non
22	Jdeidé	Bijouterie		Non	25 ans	Waqf islamique et contrat fru'		Touristes surtout	Oui. Changements dans la ville
23	Jdeidé	Bijouterie		Murs (décapage)	6 ans	Propriétaire		Touristes surtout	Non
24	Jdeidé	Antiquités		Restaurations	7 ans	Fru' (propriétaire privé)	5	<i>idem 19</i>	<i>idem 19</i>
25	Jdeidé	Pâtisserie		Murs (carrelage)	25 ans	Waqf islamique et contrat fru'	3	Alépins	Oui. Hausse du tourisme
26	Jdeidé	Poissonnerie		Non	40 ans	Waqf islamique et contrat fru'	4	Hôtels et restaurants	Oui. Changements dans la ville
27	Jdeidé	Antiquités		Non	40 ans	Propriétaire	4	Syriens	Oui. Changements dans la ville
28	Jdeidé	Antiquités		Non	40 ans	Propriétaire	3	Touristes, Syriens aisés	Non
29	Jdeidé	Bijouterie (or)		Non	60 ans	Waqf islamique et contrat fru'	3	Syriens	Non
30	Bab Qinnasrin	Souvenirs		Plafond, sol carrelé, étagères, tapis aux murs	1,5 ans	Locataire (d'un locataire fru')	4	Touristes	Non
31	Bab Qinnasrin	Sacs	Boutique khan	Non	3 ans	Locataire (propriétaire privé)	4	Clients de Jordanie, Irak, Syrie	Non

---

**GLOSSAIRE HARARI ET AMHARIQUE**


---

*Afocha* : association de voisinage, réservée aux adultes mariés. L'*afocha* organise principalement les mariages et les funérailles, et parfois les cérémonies sur les tombeaux.

*Aw*, pl. *awash* : terme désignant le tombeau d'un homme, et signifiant « père »

*Awrajja* : province éthiopienne jusqu'en 1991

*Ay*, pl. *ayash* : terme désignant le tombeau d'une femme, et signifiant « mère »

*Bari* : porte

*Beursha* : séance de consommation de kat de l'après-midi

*Dellalla* : revendeuse (de produits frais, sur le marché)

*Dembe bet* : maison construite sous le règne de Hailé Sélassié pour y loger les agents impériaux.

*Derg* : comité, junte (Junte militaire au pouvoir en Éthiopie entre 1974 et 1987)

*Doro wot* : plat amhara à base de poulet

*Eder* : équ. à *afocha* en amharique

*Equb* : association volontaire d'épargne (tontine)

*Faqih* : homme de loi

*Ge abad* : *compound* (angl.) ou enclôt qui sépare l'espace privé de la maison et de la cour, de l'espace public de la rue. Généralement délimité par une clôture (mur de pierre ou clôture plus légère)

*Ge ada* : « tradition de la ville » (culture hararie)

*Gebeta* : coupe de bois utilisée par les femmes pour transporter des fruits ou de la nourriture sur leur tête

*Ge gar* : « maison de la ville » (maison traditionnelle hararie)

*Ge fage* : jardins de Harar

*Gelma* : pièce de prière associée à un tombeau, lieu de célébration des cérémonies

*Ge sinan* : « langue de la ville » (langue hararie)

*Ge usu* : « homme de la ville » (Harari)

*Gidir gar* : « grande maison » (pièce principale de la maison hararie)

*Injera* : crêpe de *tef* (céréale), base de l'alimentation éthiopienne

*Jama'a* : groupe, communauté

*Jugol* : « le mur » (par extension, nom de la vieille ville)

*Kerebo* : sorte de tambour utilisé pour les *zikri*

*Kiraybetoch* : maisons ou locaux commerciaux appartenant à l'État et d'un loyer supérieur à cent birrs par mois.

*Magala* : marché

*Murid* : responsable d'un tombeau, et descendant du saint qui y est enterré

*Nadaba* : banquette en pierre de la maison hararie traditionnelle

*Nebigar* : « maison du prophète ». Lieu dédié à la lecture du Coran et au chant des *zikri*, associé à Harar à un tombeau.

*Qebele* : division administrative

*Qubbi* : de l'arabe *qubba*, « coupole ». Désigne à Harar le dôme d'un tombeau.

*Saïd* : noble (pour un homme)

*Sefer* : quartier

*Sharif* : descendants du prophète Muhammad

*Shur* : porridge servi aux hyènes lors de la fête de *Ashura*

*Sitti* : noble pour une femme

*Subqebele* : division administrative

*Tela* : boisson fabriquée à base de céréales fermentées

*Tej* : sorte d'hydromel

*Tukul* : maison ronde (pierre et/ou terre) au toit de chaume

*Wali* : terme arabe pluriel. Saint dans la religion musulmane

*Waqfi* : de l'arabe *waqf*. Désigne les biens (maisons, locaux commerciaux) appartenant à une mosquée qui tire des revenus de leur location. Il s'agit à l'origine de dons faits par des particuliers à une mosquée (acte pieux).

*Waraba nudule* : trous de hyènes

*Woreda* : division administrative

*Zawiya* : contrairement au Maghreb où la *zawiya* est un sanctuaire, le terme désigne à Harar la pièce de la mosquée destinée à l'enseignement du Coran.

*Zikri* : de l'arabe *dhikr*, chant religieux de la tradition soufie (prière pour les saints ou le Prophète)

*Ziyyara* : (terme arabe) visite rendue à un saint sur son tombeau

---

**GLOSSAIRE ARABE**

---

*Ahl as-sûq* : « gens du marché », communauté des commerçants du souk

*Asr* : en islam, troisième prière de la journée

*Awqaf* : pl. de *waqf*

*Bab* : porte

*Beit* : maison

*Fru'* : Type de contrat de location

*Galabiyyeh* : vêtement traditionnel masculin

*Hadîth* : en islam, parole du prophète Muhammad. Par extension, recueil qui comprend l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles du prophète.

*Hallal* : licite ou profane (d'un point de vue religieux, en islam)

*Haram* : illicite ou sacré (d'un point de vue religieux, en islam)

*Hijab* : vêtement couvrant intégralement le corps et la tête de la femme, généralement noir

*Istismâr* : type de contrat de location

*Istiqlâl* : indépendance

*Istiqrâr* : stabilité

*Iwan* : ouverture en forme d'arcade d'une pièce de la maison sur la cour

*Khan* : équ. à caravansérail. Bâtiment servant à accueillir les marchands en transit dans une ville.

*Mallâk* : propriétaire

*Muhafaza*, pl. *muhafazât* : région (échelon administratif le plus important du découpage syrien)

*Muhafez* : gouverneur du *muhafaza*

*Mukhtar* : chef de quartier

*Rahniyyeh* : contrat de mise en gage d'un bâtiment

*Saha* (Sahet Farhat, Sahet el Hatab...) : place

*Shî'a* : le parti (de ce mot dérive le mot « chiite » qui désigne les partisans de 'Ali)

*Soueika* : petit souk

*Tâjer* : commerçant

*Tarboush* : sorte de calot porté par les hommes



*Tijâra* : commerce

*Tûrath* : patrimoine

*Waqf ahli* ou *waqf zerri* : *waqf* familial (les bénéficiaires sont privés – les descendants du fondateurs – et le bénéfice du *waqf* héréditaire)

*Waqf khayrî* : *waqf* public (les revenus sont exclusivement affectés aux œuvres religieuses ou de bienfaisance)

*Waqf*, pl. *awqaf* : immeuble (ou un terrain ou parfois un objet précieux) dont la propriété a été abandonnée à Dieu, à titre irrévocable ; l'usage qui doit être fait de son revenu est fixé par le fondateur dans l'acte qui établit « l'immobilisation » (*waqf*) de l'immeuble. Le *waqf* est généralement établi dans un but de charité et de soutien de la religion (les revenus du *waqf* alors attribués à une œuvre religieuse ou de bienfaisance).

---

## GLOSSAIRE ANGLAIS

---

*Compound* : *ge abad* (cf. glossaire harari) ou enclôt

*Condominium* : lotissement résidentiel (terme utilisé à Harar pour désigner les immeubles collectifs construits par la région pour loger la population en croissance et les habitants du Jugol appelés à quitter la vieille ville).

---

**LISTE DES SIGLES**


---

AA	Action Area (Zones d'action, Alep)
AFESD	Fonds arabe pour le développement économique et social
AKDN	Aga Khan Development Network (Réseau de développement Aga Khan)
AKTC	Aga Khan Trust for Culture (Trust Aga Khan pour la culture)
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque mondiale
BOT	Build Operate Transfer (Construction, exploitation, transfert)
CIM	Centrum für Internationale Migration und Entwicklung (Centre pour la migration internationale et le développement)
CSA	Central Statistical Authority (Addis Abeba, Ethiopie)
CT	Comité Technique (Alep)
DGA	Direction générale des antiquités (Alep)
DOC	Directorate of the Old City of Aleppo (Direction de la vieille ville d'Alep)
D-Plan	Development Plan (Plan de développement, Alep)
FUPI	Federal Urban Planning Institute (Institut fédéral de planification urbaine Addis Abeba, Éthiopie)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence allemande pour la coopération technique)
HC	Haut Comité (Alep)
HPNRS	Harari People National Regional State (État national régional du peuple harari, Région hararie)
ICOMOS	International Council of Monuments and Sites (Conseil international des monuments et des sites)
JCHCO	Jugol Cultural Heritage Conservation Office (Bureau de la conservation du patrimoine culturel du Jugol, Harar)
LS	Livre syrienne
NUPI	National Urban Planning Institute (Institut national de planification urbaine, Addis Abeba, Éthiopie)
OMC	Organisation Mondiale du Commerce

PPP	Partenariat Public Privé
UNESCO	United Nations for Education, Science and Culture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

---

**TAUX DE CHANGE (AOÛT 2009)**

---

Livre syrienne	100 LS = 1.53 €
Birr éthiopien	100 Br = 5.6 €

**SOURCES DOCUMENTAIRES – ALEP**

<b>CARTES D’ALEP :</b>			
<b>Nom / Type</b>	<b>Provenance</b>	<b>Date</b>	<b>Contenu</b>
« <i>Plan de Halab levé par les ingénieurs du Wilâyet</i> »	N. Jdeidel, Franckfurt, ed. P.J. Mulder 1 Fils, Lith.	19 <sup>e</sup> siècle	1/20000
« <i>Aleppo</i> »	Relevés : 7th Campagne de relevés, Coy., REEEF.	1918	1/10000
« <i>Kharita Halab</i> »	Collection de la Bibliothèque Nationale de France	1919	1/5000
« <i>Ville d’Alep. Plan général</i> »	Relevés et impressions : La Régie du cadastre	1928-1929	1/5000
« <i>Madina Halab</i> »	Edité par la Direction générale des Antiquités et des Musées de la région Nord de Syrie (Alep)	1954	1/5000
« <i>Ville d’Alep</i> »	Dessinée par Noubar Partamian	• 1950	1/10000
<i>Alep</i>	Municipalité d’Alep, origine incertaine	• 1960	1/25000
« <i>Aleppo Tourism Plan</i> »	Edité par le Ministère du Tourisme et sa Direction locale	• début 1980’	1/13000
<i>Carte touristique d’Alep</i>	Ministère du Tourisme et Direction Locale	Sans date (avant 1989)	
<b>TEXTES LÉGISLATIFS :</b>			
<b>Nom / Type</b>	<b>Provenance</b>	<b>Date</b>	<b>Contenu</b>
« Arrêté n°257 du 31 octobre 1938. Portant réglementation de construction dans la ville d’Alep »	Administration mandataire française.	1938	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Servitudes et protections (des monuments historiques, des quartiers, des rues et des sites)</li> <li>• Plans d’aménagement et d’embellissement (entrées de villes, citadelle, portes de la vieille ville)</li> </ul>
Première loi syrienne sur les Antiquités	Décret législatif n°89	1947	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions générales</li> <li>• Les <i>Immovable Antiquities</i></li> <li>• Les <i>Movable Antiquities</i></li> <li>• Les fouilles archéologiques</li> <li>• Le commerce des antiquités</li> <li>• L’exportation des antiquités</li> <li>• Amendes</li> </ul>

Résolution issue du Conseil municipal d'Alep	Résolution n°39	1990	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation de la construction dans la vieille ville</li> <li>• Définition du périmètre de la vieille ville</li> </ul>
Résolutions du Premier Ministre sur la protection de la vieille ville d'Alep	Résolution n° 717 Résolution n° 4449	1988 1993	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un Comité pour la protection de la vieille ville d'Alep</li> <li>• Missions du Comité</li> </ul>
Loi sur les Antiquités	Ordonnance législative n°222 (26/10.1963) + amendements ord. n°296 (1969), ord. n°333 (1969), loi n° 7 (1974), ord. n° 52 (1977), ord. n° 295 (1969), loi n°1 (1999)	1999	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions et responsabilités de la Direction des Antiquités</li> <li>• Définition des antiquités</li> <li>• Protection des antiquités</li> </ul>
Loi sur l'organisation du Ministère des « <i>awqaf</i> »	Ordonnance législative n° 204		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directions des <i>awqaf</i> et conservation patrimoniale</li> </ul>
Résolution du Conseil municipal d'Alep	Résolution n°30	2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restrictions des démolitions des bâtiments du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècles</li> </ul>

#### ÉTUDES ET PLANS :

Nom / Type	Provenance	Date	Contenu
<i>Development Plan</i> (114 p.)	DOC / GTZ – Projet de réhabilitation	1994	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement historique et principes de planification</li> <li>• Le système de planification</li> <li>• Objectifs de développement généraux</li> <li>• Analyse urbaine</li> <li>• Stratégie de développement</li> <li>• Outils (land use, Action Areas, Subject Plans)</li> <li>• Cartes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action Areas</li> <li>- Alep à la période ottomane</li> <li>- Schéma directeur Gutton 1954</li> <li>- Schéma directeur 1974</li> </ul> </li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services publics</li> <li>- Densité de l'habitat</li> <li>- Réseau existant des rues principales</li> <li>- Activités industrielles</li> <li>- Schéma directeur 1934</li> <li>- Monuments</li> <li>- Réseau des rues et densités de circulation</li> <li>- Position de la vieille ville dans Alep</li> <li>- Réseau de transport public proposé</li> <li>- Réseau des rues principales et parkings</li> <li>- Infrastructures pour l'approvisionnement en eau</li> <li>- Lignes de bus</li> <li>- Occupation du sol existante</li> <li>- Future occupation du sol</li> <li>- AA 9 (Marges de la vieille ville)</li> <li>- Propriété</li> <li>- Réseau des rues piétonnes proposé</li> <li>- Réseau des égouts</li> <li>- Proportion des maisons divisées</li> <li>- Problèmes d'adduction de l'eau</li> </ul>
<i>Old City of Aleppo Conservation and Development Strategy</i> (128 p.)	OIKOS Human Settlement Research Group (Dr. Peter Herrle, Dr. Sonja Nebel) / DOC (Kamal Bitar)	2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre légal et réglementations</li> <li>• Approche méthodologique de la stratégie de conservation et de développement</li> <li>• La situation en 2004 : patrimoine, zone tampon, situation économique, physique et sociale</li> <li>• Les 7 zones stratégiques</li> <li>• Les objectifs stratégiques</li> </ul>
<i>Tourism Policy for the Old City of Aleppo</i> (Rapport, 210 p.)	N'N Design Studios / GTZ (Nihad Alamiri)	2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte : le tourisme à Alep</li> <li>• Points forts et points faibles de la vieille ville d'Alep</li> <li>• Cibles des professionnels du tourisme de la vieille ville</li> <li>• Politique touristique de la vieille ville d'Alep</li> </ul>
<i>Tourism in Aleppo Facts and figures</i>	GTZ (Christina Schmid)	2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tourisme en Syrie</li> <li>• Le tourisme à Alep</li> <li>• Arrivées</li> </ul>

(Présentation Power Point)			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation des touristes</li> <li>• Nuitées</li> <li>• Infrastructures hôtelières</li> <li>• Forces et faiblesses</li> </ul>
<i>Citadel of Aleppo</i> (présentation power point du projet de restauration)	AKTC	2007	Photos
<i>The Citadel of Aleppo – Tourist facilities</i> (plan)	AKTC	2007	Plan
<i>The Citadel of Aleppo – Visitor Site Plan and facilities</i> (plan)	AKTC	2007	Plan
<i>Maps of AA 4 – Using a GIS</i> (presentation power point)	AKTC	2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement historique</li> <li>• <i>Action Areas</i></li> <li>• Propriété (public, privé, <i>awqaf</i>)</li> <li>• Types de bâti (divisé, inhabité, architecturalement remarquable...)</li> <li>• Occupation du sol</li> <li>• Etat du bâti</li> <li>• Bâtiments commerciaux</li> </ul>
<i>Social study of the areas surrounding Bab Qinnisrin Park</i> (45 p.)	AKTC (Razan Abdulwahab)	2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie</li> <li>• Résultats et analyse : démographie, emploi, revenus, alphabétisation, représentations sur le voisinage, associations, perception du parc</li> <li>• Conclusion et recommandations</li> </ul>
<i>Parks and Green Areas in Aleppo</i> (39 p.)	AKTC (Thierry Grandin, Bernadette Baird-Zars)	2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'héritage des espaces verts à Alep</li> <li>• Parcs et espaces verts dans la ville</li> <li>• Concept général et évaluation des parcs et espaces verts existants</li> <li>• Analyse de la fréquentation</li> <li>• Recommandations des usagers</li> <li>• Un nouveau contexte pour un nouveau parc (Bab Qinnasrin)</li> </ul>
<i>Aleppo Citadel Perimeter : socioeconomic</i>	AKTC (Razan Abdulwahab, Bernadette)	2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs et méthodologie</li> <li>• Résultats et analyses pour les femmes /</li> </ul>

<i>development</i> (20 p.)	Baird-Zarsn)		pour les hommes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations générales</li> </ul>
<i>Summery report on 2005 employment survey of Citadel-area neighbourhoods</i> (9 p.)	AKTC (Bernadette Baird-Zarsn)	2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Emploi : type, salaires</li> <li>• Qualifications</li> <li>• Représentations sur le marché du travail</li> </ul>
<i>Market Research for Bab Qinnasrin Park – Final report</i> (85 p.)	Syrian Enterprise Business Centre (SEBC) pour l'AKTC	2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte, objectifs</li> <li>• Description du projet : méthodologie, organisation, contraintes</li> <li>• Champs de recherche : économie et démographie, les parcs à Alep, le tourisme, les investissements</li> </ul>
<i>The financial Contribution given through German Government &amp; City of Aleppo for the benefit of Rehabilitation Fund of the Old City</i> (15 p.)	Khaldoun Fansa	2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description du Fond de réhabilitation</li> <li>• Objectifs du Fond de Réhabilitation</li> <li>• Résultats obtenus</li> <li>• Coût total et financement</li> <li>• Les problèmes</li> <li>• Analyse et conclusion</li> </ul>
<i>Report on the Pilot Social Survey</i> (73 p.)	GTZ (Nina Corsten)	1993	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie</li> <li>• Choix de secteurs test</li> <li>• Structure sociale</li> <li>• Situation économique</li> <li>• Situation de l'habitat</li> </ul>
<i>Reflection on the conservation of the old city of Aleppo</i> "Symposium" (74 p.)	Ville d'Alep / Université d'Alep / Association "Les Amis de la vieille ville d'Alep" (Allemagne)	1992	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle du conseil municipal et du reste de l'administration dans le processus de réhabilitation</li> <li>• Le vieux Alep : réhabilitation d'un quartier dégradé</li> <li>• Un quartier au nord-est de la vieille ville d'Alep</li> <li>• Restauration de l'habitat ancien à Farafrah</li> <li>• Renouveau urbain à Alep</li> <li>• Introduction à la mise en œuvre d'un schéma directeur de la vieille ville d'Alep</li> </ul>



			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vieille ville entre réalité et ambitions</li> <li>• La ville arabe entre traditions et modernité</li> <li>• Les services publics dans la vieille ville d'Alep</li> </ul>
<i>Keeping our cultural heritage alive – Urban development in the old cities of Aleppo (Syria), Shibam (Yemen) and Sibui (Romania)</i>	Catalogue d'une exposition de la GTZ (Berlin)	2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du Projet de réhabilitation de la vieille ville d'Alep</li> </ul>
<i>The Rehabilitation of the Old City of Aleppo – Urban development in a World Cultural Heritage Site</i>	Brochure d'information GTZ / DOC	2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du Projet de réhabilitation de la vieille ville d'Alep</li> </ul>
<i>The Rehabilitation of the Old City of Aleppo – Cdrom</i>	DOC / GTZ	2007	<p>Rapports sur la vieille ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité économique</li> <li>• Études sociales</li> <li>• Espaces verts</li> <li>• Fonds d'urgence</li> <li>• Gestion des déchets</li> <li>• SIG</li> <li>• Gouvernance</li> <li>• Habitat</li> <li>• Monuments (restauration et usage)</li> <li>• Habitat</li> <li>• Circulation</li> <li>• Évaluation de l'impact du Projet de réhabilitation</li> </ul>
<i>Statistical Abstract</i>	Central Bureau of Statistics	2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques physiques et climatiques</li> <li>• Population et démographie</li> <li>• Emploi</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture</li> <li>• Industrie</li> <li>• Bâtiment et construction</li> <li>• Transport et communications</li> <li>• Tourisme et culture</li> <li>• Commerce intérieur et extérieur</li> <li>• Éducation, santé, justice</li> </ul>
<b>Unesco :</b>			
<b>Nom / Type</b>	<b>Provenance</b>	<b>Date</b>	<b>Contenu</b>
<i>Liste du Patrimoine Mondial n°21</i>	ICOMOS	1980 / 1981 / 1983 / 1986	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du bien</li> <li>• Recommandation de l'Icomos</li> <li>• Justification</li> </ul>

---

**SOURCES DOCUMENTAIRES – HARAR**


---

<b>CARTES ET ATLAS D’ALEP :</b>			
<b>Nom / Type</b>	<b>Provenance</b>	<b>Date</b>	<b>Contenu</b>
Carte de la ville d'Harar	Réalisation : FUPI	2005	
Harari Regional Atlas	Planning and Economic Development Bureau, HPNRS	2000	Atlas de la région hararie (densités, relief, découpage administratif, couverture électrique, réseau routier)
<i>Harar in maps. Atlas of the ancient walled city of Ethiopia</i>	Université de Rome La Sapienza, CIRPS / HPNRS (K.A. Mohamud, R. Bianchini, F. Maimone)	2006	Densités, religions, ethnies, patrimoine, conservation du bâti, équipement (latrines, égouts)
Photographie aérienne	Département d’urbanisme, HPNRS	2003	Photographie de la ville de Harar
<i>Millenium Villages</i>	Département d’urbanisme, HPNRS	2007	Plan du Millenium Village (état projeté, utilisations futures du sol)
<b>TEXTES LÉGISLATIFS :</b>			
<b>Nom / Type</b>	<b>Provenance</b>	<b>Date</b>	<b>Contenu</b>
Règlement et objectifs du JCHCO	JCHCO	2005	
Proclamation n°50/1997	Harar Negari Gazeta of the Harari People Regional State	18 mars 2005	Enregistrement officiel du périmètre de la zone tampon
Proclamation n°209/1992	Federal Negarit Gazeta of the Federal Democratic Republic of Ethiopia	27 juin 2000	Définition de la politique fédérale de conservation du patrimoine culturel

<b>ETUDES ET PROJETS :</b>			
<b>Nom / Type</b>	<b>Provenance</b>	<b>Date</b>	<b>Contenu</b>
<i>Asphalt Road around Jugol Project</i>	l'Associated Engineering Consultants		Détail du projet de construction d'une route asphaltée à l'extérieur de l'enceinte
<i>Jegol Sewage Waste Collection and Disposal Project</i>	Tropics Consulting Engineers plc.		Etude préliminaire au renouvellement du réseau des égouts et de collecte des déchets solides
<i>Craft Development Project</i>	Banque Mondiale	2000	Projet de la Banque Mondiale de développement de l'artisanat dans 3 sites éthiopiens classés PM.
Statistiques démographiques Harar	Central Statistic Agency, report	2005	
Schémas directeurs	Réalisation : Nasi, gouverneur de Harar	1937	
"	Barucci Di Gaddo Sacco Architects	1967	
"	NUPI	1998	
<i>Harar Integrated Development Plan Project – Report on the Analysis and Strategies (partial) Phase</i>	Ministry of Works and Urban Development, FUPI	2006	Doc préparatoire
<i>Tourism as a Tool for Urban Revitalization (the case of Harar), Masters Program on Urban Management, Adviser Dr Erik Braun, Addis Abeba, août 2005.</i>	Ayub Abdullahi	2005	Mémoire de master sur le tourisme à Harar
<i>Project Proposals on Revitalization of Jegol</i>	JCHCO	2008	Projet portant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration et conservation du patrimoine</li> <li>• Zone tampon</li> <li>• Législation pour la</li> </ul>

			conservation du patrimoine <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau des égouts</li> <li>• Réduction de la densité d'habitat</li> </ul>
<i>Presentation on heritage</i> (power point)	JCHCO	2008	Projet portant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de 100 maisons hararies</li> <li>• Restauration de 60 mosquées</li> <li>• Restauration de 8 tombeaux</li> <li>• Restauration de 5 édifices monumentaux</li> <li>• Restauration de 3 portes</li> <li>• Zone tampon</li> <li>• Réduction de la densité d'habitat</li> <li>• Mise en œuvre de la législation sur le patrimoine</li> <li>• Réseau des égouts et pavement</li> </ul>
UNESCO / AUTRES :			
Nom / Type	Provenance	Date	Contenu
<i>Décision 29</i> <i>COM/8B.21</i>	ICOMOS	2005	Décision de l'Icomos de différer l'inscription de la vieille ville de Harar (demande d'informations complémentaires)
<i>Décision 30</i> <i>COM/INF.8B.1</i> ( <i>inscription Liste du Patrimoine Mondial n°1189 rev</i> )	ICOMOS	2006	Décision de l'Icomos d'inscrire la vieille ville de Harar sur la liste du patrimoine mondial (avis motivé définitif)
<i>Convention de coopération décentralisée</i>	Harar / Charleville-Mézières	2006	« Établissement de relations durables entre les deux communautés, autour des thèmes de la liberté, de la connaissance et de l'assistance, dans le respect des cultures et dans une approche participative et durable »

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- Aalund F.**, 1985, « The walled town of Harar », *Masterplan for the preservation and presentation of cultural heritage of Ethiopia*, Unesco : 87-96.
- Abbas A.**, 1992, *A historical study of the City-State of Harar, 1795-1875*, Addis Abeba, M.A. Thesis, Addis Ababa University, Department of History.
- Abuhay S.**, 2001, Needs for municipal reform, *Workshop of the role of urbanization in the socio-economic development process*, Nazareth, Ethiopie.
- Abdullahi F.**, 2003, *Renaissance of Harar and modernization, Target : Year 2020*, article non publié.
- AKTC**, Programme de soutien aux villes historiques, 2007, *Le périmètre de la citadelle d'Alep : développement économique*, rapport non publié.
- Ahmed Hassan O.**, 2001, Some notes on Harar and the local trade routes : a report on the view of ex-merchants of Shawa (1839-1935), in *Les Annales d'Éthiopie* XVII.
- Alessandri R.**, 2003a, *Les eaux d'Harar, état des lieux, pratiques et perspectives*, EAPB – Université Paris X Nanterre, 92 p.
- Alessandri R., Bonnet-Chelhi N., Tsegaye K.**, 2003b, Eaux et déchets, *Atelier Harar 2002-2003*, EAPB – Université Paris X Nanterre.
- Amin N. J.**, 2002, *Community participation in the Renovation of Houses through the Emergency Fund Program in Old Aleppo City*, Baud I. & Wilder M. (dir.), Institute for Housing and Urban Development Studies (IHS, Rotterdam), School of Urban Affairs & Public Policy, University of Delaware.
- Ammi N.**, 2003, *Les tombeaux d'Harar, Ethiopie. Des éléments participant à la construction de l'identité de la ville*, EAPB / Université Paris X Nanterre, 98 p.
- Arab N.**, 2001, La coproduction des opérations urbaines : coopération et conception, in Bourdain A. (dir.), *Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande, Espaces et Sociétés* n° 105/106 : 57-81.
- Arbonville D., Brun J.**, 2002, Choix résidentiel, in Segaud M., Brun J., Driant J.-C. (dirs.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin : 69-72.
- Arnaud M.**, 2001, An Urban Policy to Support Development, *Workshop of the role of urbanization in the socio-economic development process*, Nazareth, Ethiopie.
- Audrerie D., Souchier R. et Vilar L.**, 1998, *Le patrimoine mondial*, Paris, PUF Que sais-je ? n° 3436.
- Authier J.-Y.**, 1995, Formes et processus de ségrégation dans les quartiers centraux réhabilités. L'exemple du quartier Saint-Georges à Lyon, *Sociétés contemporaines*, n°22-23 : 107-126.

- Authier J.-Y.**, 1996, Mobilités résidentielles et effets de composition dans les processus de réhabilitation des quartiers centraux, in Haumont N. (ed.), *La ville : agrégation et ségrégation*, Paris, L'Harmattan: 143-161.
- Babelon J-P, Chastel A.**, 1994, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Lévi, 141 p.
- Bacqué M.-H., Blanc M., Hamel P., Sintomer Y.**, 2005, Editorial, in *Ville, « action citoyenne » et débat public*, *Espaces et Sociétés*, n° 123 : 7-19.
- Balanche F.**, 2008, Les municipalités dans la Syrie baathiste : déconcentration administrative et contrôle politique, *Revue Tiers-Monde*, 193 :169-187.
- Balanche F.**, 2006, *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Paris, Karthala, 313 p.
- Balandier G.** (ed.), 1970, *Sociologie des mutations*, Paris, Anthropos, 532 p.
- Banque Mondiale**, 1999, *Ethiopia : Regionalisation Study*.
- Bardey A.**, 1898, *Notes sur le Harar* (extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive n°1, 1897), Paris, Imprimerie Nationale.
- Bardey A.**, 1981, *Barr-Adjam, souvenirs d'Afrique Orientale 1880-1887*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 384 p.
- Bdeiwi A. R.**, 1986, *L'impact des pénétrantes sur la vieille ville d'Alep*, mémoire de DESS, S. Yéronimos (dir.), Paris, Université Paris VII.
- Béghain P.**, 1998, *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, Presses de Sciences-Po, 115 p.
- Benasayag M., Aubenas F.**, 2002, *Résister, c'est créer*, Paris, Editions la Découverte, 122 p.
- Berhane T.**, 1997, *Problems and Prospects of Sanitation in Harar Town*, Ministry of Works and Urban Development : 7.
- Bertrand M.-J.**, 1980, *Architecture de l'habitat urbain. La maison, le quartier, la ville*, Paris, Dunod, 230 p.
- Berque A.**, 1993, *Du geste à la cité : formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard, 272 p.
- Berry I., Deboulet A.** (dirs.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala, 406 p.
- Bianca S.** (dir.), 1980, *The Conservation of the Old City of Aleppo*, Rapport technique préparé pour le gouvernement de la République Arabe Syrienne par l'Unesco.
- Bianchi-Bensimon N.**, 1997, *Unicité du regard et pluralité des voix. Essai de lecture de Leon Battista Alberti*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne Nouvelles, 314 p.
- Bidou-Zachariasen C.** (dir.), 2003, *Retours en ville. Des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes et Cie, 268 p.
- Bidou-Zachariasen C.**, 1996, Classes populaires et classes moyennes en centre historique rénové, in Haumont N. (dir.), *La ville : agrégation et ségrégation*, Paris, L'Harmattan : 131-143.

- Bidou-Zachariassen C.**, 1997, La prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains, *Revue française de sociologie*, vol. XXXVIII : 97-117.
- Bitar K.**, 2002, *Strategies Programs and Projects for a Sustainable Revitalization of the Old City of Aleppo*, Ribbeck E. & Windelberg J. (dirs.), Faculty of architecture and planning, University of Stuttgart, Institute of City Planning.
- Blanc M.**, 1980, De la rénovation urbaine à la restauration, *Espaces et Sociétés*, n°30-31 : 5-14.
- Blanc M.**, 1988, Le pouvoir local et la participation des habitants, *Espaces et Sociétés*, n°52-53 : 237-243.
- Boito C.**, *Restaurare o conservare, Questioni pratiche di belli arti*, Milan, Ulrico Hoepli, 1893, 80 p.
- Bonvalet C., Dureau F.** (dirs.), 2000, Les modes d'habiter : des choix sous contraintes, in Dureau F. et al., *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos : 131-153.
- Bonvalet C., Fribourg A.-M.** (dirs.), 1990, *Stratégies résidentielles, Actes du séminaire organisé par C. Bonvalet et A.-M. Fribourg en 1988*, Paris, Plan construction et architecture, Délégation à la recherche et à l'innovation, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, 459 p.
- Borelli J.**, 1890, *Éthiopie méridionale, journal de mon voyage aux pays Amhara, Oromo et Sidama, septembre 1885 à novembre 1888*, Paris, Ancienne Maison Quantin, Librairies-Imprimeries Réunies, 520 p.
- Bosredon P.**, 2005, *Alep, Harar, Zanzibar : une étude comparative des processus de construction patrimoniale et de classement sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO de trois villes du sud*, Gouëset V. et Ouallet A. (dirs.), Université Rennes 2, 188 p.
- Bosredon P.**, 2003, *Le commerce à Harar, élément de structure urbaine et lien avec le territoire*, EAPB / Université Paris X, Paris, 95 p.
- Bouché N.**, 1997, Vieux quartiers, vie nouvelle. Les quartiers anciens comme patrimoine social : quelles implications et quelles priorités d'acteurs ?, *La renaissance des villes anciennes*, ICOMOS Journal Scientifique.
- Bourdieu P.**, 1993, Effets de lieu, in Bourdieu P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil : 249-262.
- Bourdin A.**, 2001, Présentation, *Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande*, *Espaces et Sociétés* n° 105/106 : 13-16.
- Bourdin A.**, 1996, Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ?, *Les annales de la Recherche Urbaine* n°72 : 6-13.
- Bourdin A.**, 1988, Comment analyser la transformation de l'espace urbain ? L'exemple de la réhabilitation de l'habitat, *Espaces et Sociétés*, n°52-53 : 85-106.
- Bourdin A.**, 1984, *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF, 239 p.



- Bourdin A.**, 1980, Restauration/réhabilitation : l'ordre symbolique de l'espace néo-bourgeois, *Espaces et Sociétés*, n°30-31 : 15-35.
- Braukaemper U.**, 1984, Notes on the Islamicization and the Muslim Shrines of the Harar Plateau, *Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies (Hamburg 1-6 August 1983)*, Hamburg, Buske Verlag, vol. 2.
- Bruant C., Leprun S. et Volait M.** (dirs.), 1996, *Figures de l'orientalisme en architecture*, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n°73-74, Aix-en-Provence, Edisud, 391 p.
- Brun J.**, 1990, Mobilité résidentielle et stratégie de localisation, in Bonvalet C., Fribourg A. M. (dirs.), *Stratégies résidentielles, Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED- Plan Construction et Architecture-MELTM, Coll. Congrès et Colloques n°2 : 299-312.
- Bruneau M.**, 2006, Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora, *L'espace géographique* 2006-4 : 328-333.
- Buléon P., Di Méo G.**, 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 301 p.
- Bureau J.**, 1994, À propos de l'inventaire des nationalités éthiopiennes, in Lepage C. (dir.), *Actes de la Dixième Conférence Internationale des Études Éthiopiennes (1990)*, Paris, Société Française pour les Études Éthiopiennes, vol.1 : 501-511.
- Burton R. F.**, 1991, *Mémoire sur la route de Zayla à Harar*, Paris, Pygmalion, 235 p.
- Burton R. F.**, 1987, *First footsteps in East Africa or an exploration of Harar*, New-York, Dover Publications, 276 p.
- Carrière J.-P.**, 2002, Introduction et présentation : l'émergence du « projet urbain » en Méditerranée, in Carrière J.-P. (dir.), *Villes et projets urbains en méditerranée*, Tours, Maison des sciences de l'Homme- Villes et territoires : 8-20.
- Carrière J.-P.**, 2002, Introduction et présentation : l'émergence du « projet urbain » en Méditerranée, in Carrière J.-P. (dir.), *Villes et projets urbains en méditerranée*, Tours, Maison des sciences de l'Homme- Villes et territoires : 8-20.
- Cerulli E.**, 1936, *Studi Etiopici. La lingua e la storia di Harar*, Roma, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente.
- Chakar H.**, 2007, L'organisation territoriale de la région d'Alep – Syrie, *Passerelle* n° 6 : 5.
- Chevalier J.**, 1974, Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu, *L'Espace Géographique*, n°1 : 88.
- Choay F.**, 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 272 p.
- Choay F.**, (1980) 1998, *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil, 378 p.
- Choay F., Banham R., Baird G., Van Eyck A., Frampton K., Rykwert J., Silver N.**, 1972, *Le sens de la ville*, Paris, Seuil, 182 p.
- Choay F.**, 1979, *L'Urbanisme. Utopies et réalités*, Paris, Seuil, 447 p.

- Claval P.**, 2003, Sens patrimoniaux dans le monde, in Gravari-Barbas Maria et Guichard-Anguis Sylvie (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine*, Paris, PUS : 45-58.
- Claude V.**, 2000, Le projet urbain, un ici et maintenant ou un nouvel ailleurs ? Quelques réflexions sommaires, in Hayot A. et Sauvage A. (dirs.), *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions*, Paris, Ed. De la Villette : 61-77.
- Collignon B., Staszak J.-F.** (dirs.), 2004, *Espaces domestiques, construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal, 447 p.
- Crozier M., Friedberg E.**, 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil, 500 p.
- Cuoq J.**, 1975, *Les musulmans en Afrique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 522 p.
- David J.-C.**, 2000, Présence du passé : élaboration des patrimoines citadins, in David J.-C. et Al-Dbiyat M. (dirs.), *La ville en Syrie et ses territoires : héritages et mutations, Bulletin d'études orientales n°52* : 333-346.
- David J.-C.**, 1996, Le patrimoine, architectures et espaces, pratiques et comportements : les souks et les khans d'Alep, in Bruant C., Leprun S. et Volait M. (dirs.), *Figures de l'orientalisme en architecture, Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée n°73-74*, Aix-en-Provence, Edisud : 189-205.
- David J.-C.**, 1994, Espaces publics du centre-ville à Alep, Du privé au public, espaces et valeurs du politique au Proche-Orient, *Les Cahiers du Cermoc n°8*, Beyrouth : 83-98.
- David J.-C.**, 1990, Ingénieurs et pouvoirs locaux à Alep, in Longuenesse E. (dir.), *Bâtisseurs et bureaucrates. Ingénieurs et Société au Maghreb et au Moyen-Orient, Etudes sur le Monde arabe n°4*, Maison de l'Orient, Paris : 281-289.
- David J.-C.**, 1989, Politique et urbanisme à Alep, le projet de Bab al-Faradj, in Brown K., Hourcade B., Jolé M., Liauzu C., Sluglett P. et Zubaida S. (dirs.), *État, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan.
- David J.-C.**, 1982, Évolution des axes de circulation et d'activités à Alep de 1870 à nos jours : une continuité du développement urbain, *Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep), Fascicule de Recherches n° 10-11*, Tours, URBAMA : 255-260.
- David J.C.**, 1977, Alep, dégradation et tentatives actuelles de réadaptation des structures urbaines traditionnelles, *BEO 28*, année 1975, Damas : 19-50.
- David J.C.**, 1972, *Le paysage urbain d'Alep, Etude de géographie urbaine*, thèse de doctorat, Jean Pelletier dir., Université Lyon II.
- Debarbieux B.**, 2001, Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie, in Bailly A. (dir.), *Les concepts de la géographie*, Paris, A. Colin : 199-211.
- Debarbieux B.**, 2006, Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie, *L'Espace Géographique*, n°4 : 340-354.
- De Certeau M.**, [1980] 1994, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio essais, 345 p.

- Deguilhem R.**, 1994, Le waqf en Syrie indépendante, in Bilici F. (dir.), *Le waqf dans le monde musulman contemporain (XIXe – Xxe siècles). Fonctions sociales, économiques et politiques*, Institut Français d'Études anatoliennes, Istanbul : 123-144.
- Delaunay D., Dureau F.**, 2003, Des individus dans la ville : les transitions résidentielles à Bogota, *Autrepart*, n°25 : 87-106.
- Détienne M.**, 2000, *Comparer l'incomparable*, Paris, Editions du Seuil, 144 p.
- Di Méo G.**, 2000, Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ?, in Lévy J., Lussault M. (dirs.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux, géographies à Cerisy*, Paris, Belin, Coll. Mappemonde : 37-48.
- Di Méo G.**, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.
- Di Méo G.**, 1995, Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et Sociétés* n° 78, Paris, L'Harmattan : 15-34.
- Di Méo G.**, 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos, Editions Economica, 319 p.
- Dris N.**, 2001, La ville mouvementée, *Espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*, L'Harmattan, 435 p.
- Dupret B., Ghazzal Z., Courbage Y., Al-Dbiyat M.**, 2007, *La Syrie au présent, reflets d'une société*, Actes Sud, 878 p.
- Dureau F., Dupont V., Lelièvre E., Lévy J.-P., Lulle T.** (dirs.), 2000, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, 656 p.
- El Kadi G.**, 2004, La genèse du patrimoine en Égypte : du monument au centre historique, in Gravari-Barbas Maria et Guichard-Anguis Sylvie (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine*, Paris, PUS, 2003 : 99-115.
- EPRDF**, 2000, *The Second Five Years Peace, Democracy and Development Program as well Evaluation of the First Five Years Program*, Addis Abeba.
- Falguières P.**, 1997, Casuistique et encyclopédie : la Convention du patrimoine mondial et son évolution, in Nora P. (dir.), *Les entretiens du patrimoine, Science et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard.
- Fabre D.**, 1997, Le patrimoine, l'ethnologie, in Nora P. (dir.), *Science et conscience du Patrimoine*, Entretiens du patrimoine, Paris, Fayard : 59-72.
- Falguières P.**, 1997, Casuistique et encyclopédie : la Convention du patrimoine mondial et son évolution, in Nora P. (dir.), *Les Entretiens du patrimoine, Science et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard.
- Fayolle Lussac B.**, 2005, L'impact du label « Patrimoine Mondial » dans les stratégies de développement local fondées sur le tourisme culturel : le cas des grandes résidences du Shanxi (Chine), in *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, M. Gravari-Barbas (dir.), Rennes, PUR : 389- 412.

- Ferguène A.** (dir.), 2004, *Gouvernance locale et développement territorial. Le cas des pays du Sud*, L'Harmattan, 407 p.
- Fijalkow Y., Préteceille E.**, 2006, Gentrification : discours et politiques urbaines (France, Royaume-Uni, Canada), *Sociétés contemporaines*, n°63 : 5-13.
- Fiquet E., Kruczynski A., Piguet F., Ferran H.**, 2007, Les peuples d'Éthiopie, in Prunier G. (dir), *L'Éthiopie contemporaine*, Addis Abeba & Paris, CFEE – Karthala, : 37-87.
- Fiseha A.**, 2006, *Federalism and the Accommodation of Diversity in Ethiopia. A comparative Study*, Addis Abeba, Forum of Federations, An International Network on Federalism, 480 p.
- Fleury C.**, 2000, Quelques réflexions sur l'emploi de la méthode comparative en géographie, *ESO Travaux et Documents*, n°12 : 9-11.
- Foucher E.**, 1994, The cult of Muslim Saints in Harar : religious dimension, *Proceedings of the XIth International Conference of Ethiopian Studies*, vol. 2, Addis Ababa University, Institute of Ethiopian Studies.
- Foucher E.**, 1988, Harar au temps d'Arthur Rimbaud 1880-1891, *Proceedings of the 8<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies (Addis Ababa, 1984)*, Frankfurt , vol. 1.
- Fournier J. M., Sabot E.**, 2001, Comparer : une démarche de recherche stimulante et risquée, *ESO Travaux et documents* n°16, Rennes
- Frémont A., Chevalier J., Hérim R., Renard J.**, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.
- Friès F.**, 1996, Les plans d'Alep et de Damas, un banc d'essai pour l'urbanisme des frères Danger (1931-1937), in Bruant C., Leprun S. et Volait M. (dirs.), *Figures de l'orientalisme en architecture, Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée* n°73-74, Aix-en-Provence, Edisud : 311-325.
- Friès F.**, 1992, *Processus de production de l'espace et nouvelles formes urbains, en Syrie, sous le Mandat français (1920-1946)*, mémoire de DEA, Yérasimos S. et Cohen J.L. dir., Paris, EAPB.
- Fuglestad-Aumeunier V.** (dir.), 1992, *Alep et la Syrie du Nord, Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°62, Aix-en Provence, Edisud, 208 p.
- Gascon A.**, 2006, *Sur les hautes terres comme au ciel. Identités et territoires en Éthiopie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 335 p.
- Genestier P.**, 2001, Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir-politique, in Bourdin A. (dir.), *Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande, Espaces et Sociétés* n° 105/106 : 101-124.
- Germain A.**, 1991, Le patrimoine urbain : une affaire de classes moyennes ?, Communication, *Quatrièmes Entretiens Jacques Cartier*, Lyon, 16 p.
- Germain A.**, 1988, La définition du patrimoine comme produit social : enjeux sociaux et fonctions urbaines nouvelles, Communication, *Deuxièmes Entretiens Jacques Cartier*, Montréal, 8 p.

- Gervais-Lambony P.**, 1994, *De Lomé à Harare, le fait citadin. Images et pratiques des villes africaines*, Paris, Karthala, Nairobi, IFRA, 472 p.
- Gibb C.**, 1998, Religious identification in transnational contexts : being and becoming Muslim in Ethiopia and Canada, *Diaspora*, vol. 7, n°2 : 247-269.
- Gibb C.**, 1998, Sharing the Faith. Religion and Ethnicity in the City of Harar, *Horn of Africa*, vol. 16 : 144-162.
- Gibb C.**, 1997, *In the city of saints : religion, politics and gender in Harar, Ethiopia*, PhD thesis, University of Oxford.
- Giovannoni G.**, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Le Seuil, 1998, 349 p
- Glass R.**, 1963, *Introduction to London : Aspects of Change*, London, Center for Urban Studies.
- Giroud M.**, 2007, *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, thèse de doctorat, F. Dureau (dir.), Université de Poitiers, 519 p.
- Godard F.**, 1990, Sur le concept de stratégie, in Bonvalet C., Fribourg A. M. (dirs.), *Stratégies résidentielles, Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED- Plan Construction et Architecture-MELTM, Coll. Congrès et Colloques n°2 : 9-22.
- Gotman A. M.**, 1990, Stratégies résidentielles, stratégies de la recherche, in Bonvalet C., Fribourg A. M. (dirs.), *Stratégies résidentielles, Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg (Paris, 1988)*, Paris, INED- Plan Construction et Architecture-MelTM, Coll. Congrès et Colloques n°2 : 23-34.
- Gravari-Barbas M.** (dir.), 2005, *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 618 p.
- Gravari-Barbas M., Guichard-Anguis S.** (dirs.), 2003, *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 952 p.
- Gravari-Barbas M.**, 2001, Les nouveaux loisirs fabriquent-ils un nouvel urbanisme ?, table ronde, in G. Darel (dir.), *Actes du Festival International de Géographie de Saint-Dié, Géographie de l'innovation*.
- Gravari-Barbas M.**, 1996, Le « sang » et le « sol ». Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain, *Géographie et Cultures*, n°20 : 55-68.
- Greffe X.**, 2000, Le patrimoine comme ressource pour la ville, *Développement et coopération, Les Annales de la recherche urbaine*, n°86 : 29-38.
- Greffe X.**, 1997, *La valeur économique du patrimoine*, Paris, Economica, 253 p.
- Greiner E.**, 2003, *Les mosquées d'Harar, Éthiopie : nature d'un patrimoine et perspectives de sauvegarde*, EAPB – Université Paris X Nanterre, 95 p.
- Gudina M.**, 2003, *Ethiopia. Competing ethnic nationalisms and the quest for democracy, 1960-2000*, Addis Abeba, Shaker Publishing, 248 p.

- Guérin-Pace F., Guermont Y.**, 2006, Identité et rapport au territoire, L'espace géographique 2006-4 : 289-290.
- Gutton A.**, 1954, Aménagement d'Alep, *L'Architecture d'aujourd'hui*, Boulogne, Seine.
- Halbwachs M.**, 1950 (1997), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 295 p.
- Hamidé A.-R.**, 1959, *La ville d'Alep. Étude de géographie urbaine*, Paris, Université de Paris, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 271 p.
- Hecht E.-D.**, 1986, The voluntary associations and the social status of Harari women, *Proceedings of the 6<sup>th</sup> International Conference of Ethiopian Studies (Tel-Aviv, 14- 17 April 1980)*, Rotterdam/Boston, Balkema.
- Hecht E.-D.**, 1982, « The city of Harar and the traditional Harar house », *Journal of Ethiopian Studies*, vol. 15.
- Henaff M.**, 2002, Y a-t-il encore des biens non marchands ?, *Esprit* n°2 : 121-193.
- Hiruy M.**, 2001, Urban Management and Development in Ethiopia, *Workshop of the role of urbanization in the socio-economic development process*, Nazareth, Ethiopie.
- Hreitani M.**, 1984, *La Mdiné d'Alep. Evolution des activités et de la propriété foncière de 1927 à 1980*, Elisseff N. (dir.), thèse de doctorat, Université Lyon II, 250 p.
- Jacquot S.**, 2007, *Enjeux publics et privés du réinvestissement des espaces historiques centraux : Une étude comparée de Gênes, Valparaiso et Liverpool*, these de doctorat, M. Gravari-Barbas (dir.), Université d'Angers, 641 p.
- Jacquot S.**, 2005, Valparaiso, valeurs patrimoniales et jeu des acteurs, in Gravari-Barbas M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 155-170.
- Jara Hailé Maryam**, 1990, An approach to the conservation of the historical town of Harar, *Proceedings of the first National Conférence of Ethiopian Studies*, Addis Abeba, Institute of Ethiopian Studies : 403-417.
- Keith M., Pile S.** (dirs.), 1997, *Geographies of resistance*, London-New York, Routledge, 315 p.
- Kohn P. H., Waldron S.**, 1978, *Afocha : a link between community and administration in Harar*, Ethiopia, Syracuse, New York, Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Syracuse University, African Series 31, 120 p.
- Lavergne M.**, 1991, L'urbanisation contemporaine de la Syrie du Nord, in Fuglestad-Aumenier V. (dir.), *Alep et la Syrie du Nord, Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n°62, Aix-en Provence, Edisud : 195-208.
- Lazzarotti O.**, 2006, *L'habiter, la condition géographique*, Paris, Belin, 288 p.
- Lazzarotti O.**, 2003, Tourisme et patrimoine, *Annales de géographie* n°629 : 91- 110
- Lazzarotti O.**, 2000, Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation, *Mappemonde* 57 (2000.1) : 12-16.

- Ledoux C.**, 2004, Maire de Charleville-Mézières, Préface, in P. Revault et S. Santelli (dirs.), *Harar, Une cité musulmane d'Éthiopie*, Paris, Maisonneuve et Larose : 4-5.
- Lefebvre H.**, 1973 (2000a) *Espace et politique. Le droit à la ville II*, Paris, Anthropos, 175 p.
- Lefebvre H.**, 1974 (2000b), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.
- Lelièvre E., Lévy-Vroelant C. (dirs.)**, 1992, *La ville en mouvement. Habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, 357 p.
- Leniaud J-M**, 1992, *L'Utopie Française, Essai sur le Patrimoine*, Mengès, Paris, 180 p.
- Leslau W.**, 1965, *Ethiopian Speak, studies in Cultural Background, vol 1 : Harari*, Berkeley / Los Angeles, University of California Press.
- Lévy J.**, 2003, Stratégie spatiale, in Lévy J., Lussault M., (dirs.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin : 873-875.
- Lévy J., Lussault M. (dirs.)**, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, 2000, 351 p.
- Lévy J.-P., Dureau F. et al.**, 2005, Pratiques spatiales non résidentielles et recompositions des territoires urbains, Rapport de fin de contrat ACI, *Espace et territoire*, 52 p.
- Lévy J.-P.**, 2002, Gentrification, in Segaud M., Brun J., Driant J-C (dirs), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin.
- Lima L., Steffen M.**, 2004, Comparaisons internationales en politiques publiques : stratégies de recherche, méthodes et interprétation, *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. II, n° 3 : 339-348.
- Linossier R., Russeil S., Verhage R., Zepf M.**, 2004, Effacer, conserver, transformer, valoriser. Le renouvellement urbain face à la patrimonialisation, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 97 : 23-26.
- Longuenesse E. (dir.)**, 1991, *Bâtisseurs et bureaucrates. Ingénieurs et Société au Maghreb et au Moyen-Orient, Etudes sur le Monde arabe n°4*, Maison de l'Orient, Paris, 436 p.
- Lussault M.**, 1993, *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Tours, Maison des sciences de la ville - Université François Rabelais, 415 p.
- Madrolle C.**, 1902, *Guide du voyageur, Indo-Chine, Canal de Suez, Djibouti et Harar, Indes, Ceylan, Siam, Chine méridionale*, Paris, Comité Asie Française.
- Mandefro F.**, 1998, Decentralization policies and Implementations : The case of Ethiopia, in *Managerial Capacity development in Ethiopia, Proceedings of the Third Annual Conference on Managment in Ethiopia*, Alemayehce Molla et Tsegabrhan Mekonen (dirs.), Addis Abeba.
- Meheret A.**, 2001, *Decentralization and Democratic Governance in Ethiopia : Some Lessons of Experience and Policy Implications at the Woreda Level*, Workshop on Decentralization and Democracy in Ethiopia.
- Merlin P., Choay F.**, 1996, *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 863 p.

- Moser G., Weiss K.** (dirs.), 2003, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 396 p.
- Moser G.**, 2003, Questionner, analyser et améliorer les relations à l'environnement, in Moser G., Weiss K. (dirs.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin : 11-42.
- Navez-Bouchanine F.**, 2004, Prise en compte des dimensions sociales, in Pini D. (coord.), *Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb : enjeux, diagnostics et recommandations*, Paris, Unesco : 45-65.
- Navez-Bouchanine F.**, 2005, Patrimoine des uns et des autres : le patrimoine des habitants des médinas est-il légitime ?, n° spécial *Al-maouil. Tissus urbains anciens et sauvegarde du patrimoine*, *Cahiers d'Al Omrane*, n°21 : 9-18.
- Navez-Bouchanine F.**, 1997, *Habiter la ville marocaine*, Co-édition Gaetan Morin, Casablanca et L'Harmattan, Paris, 315 p.
- Navez-Bouchanine F.**, 1996, Patrimoine des élites nationales et patrimoine des habitants : paradoxes, non-dits et blocages dans la sauvegarde de la médina, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°72.
- Neyret R.**, 2004, Du monument isolé au « tout-patrimoine », *Géocarrefour*, vol. 79/3, <http://geocarrefour.revues.org/index746.html>
- Offner J.M.**, 1999, Gouvernance, mode d'emploi, *Pouvoirs locaux*, n°42 III : 58-61.
- Ouallet A.**, 2003, Perceptions et réutilisations patrimoniales en Afrique. Quelques exemples maliens, in Gravari-Barbas M. et Guichard-Anguis S. (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine*, Paris, PUS, 2003 : 59-76
- Ouallet A.**, 2000, Émergence patrimoniale et conflits en Afrique subsaharienne, l'exemple du Mali, in *Patrimoine et environnement, les territoires du conflit*, Norois n°185, 2000-1 : 23-40.
- Osmont A.**, 1998, La « gouvernance ». Concept mou, politique ferme, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°80-81 : 19-26.
- Pacot T.**, 2003, Le paysage urbain est-il patrimonialisable ?, *Patrimoine et développement des cœurs de ville*, 4<sup>e</sup> Assises du Patrimoine du Grand-Ouest, Bordeaux, Confluences : 167-174.
- Panckurst R.**, 1985, *History of Ethiopian Towns : From the mid 19<sup>th</sup> century to 1935*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 391 p.
- Panckurst R.**, 1982, *History of Ethiopian Towns : From the middle ages to the early 19<sup>th</sup> century*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 343 p.
- Paulitschke P., Kammel von Hardegger D.**, *Harar, Forschungsreise nach den Somâl und Gallaländern, Ost-Afrikas*, Leipzig, F.A. Brockhaus, 1888 : 557 p.
- Pausewang S., Tronwoll K., Aalen L.** (dirs.), 2002, *Ethiopia since the Derg. A Decade of democratic Pretension and Performance*, London and New-York, Zed Books.



- Perraudin R.-L., Miessner N.**, 2003, Le talweg, *Atelier Harar 2002-2003*, EAPB – Université Paris X Nanterre.
- Piron O.**, 2002, De la rénovation urbaine au renouvellement urbain, in Segaud M., Brun J., Driant J.-C. (dirs.), 2002, *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin : 363-367.
- Planel S.**, 2007, Du centralisme à l'ethno-fédéralisme. La décentralisation conservatrice de l'Éthiopie, *Afrique contemporaine*, n°221, p. 87-105.
- Polan K.**, 1998, *Regional Development, Decentralization and Regional Policy in Ethiopia*, Conference on Regional Development and Policies in Transforming Economies.
- Poulot D.**, 1997, Introduction générale, in Grange D. J. et Poulot D. (dir.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 19.
- Pousin F.** (dir.), 2005, *Figures de la ville et construction des savoirs. Architecture, urbanisme, géographie*, Paris, CNRS Éditions, 212 p.
- Pressouyre L.**, 1997, Le patrimoine culturel de la Convention de 1972, in *Le patrimoine culturel africain et la convention du patrimoine mondial, Deuxième réunion de Stratégie globale*, Addis Abeba.
- Prunier G.** (dir.), 2007, *L'Éthiopie contemporaine*, Addis Abeba & Paris, CFEE – Karthala, 440 p.
- Qudsi A.**, 1984, Aleppo : a struggle for conservation, *MIMAR Architecture in Development*, n° 12.
- Rabo A.**, 2007, Instantanés du souk d'Alep, in *La Syrie au présent. Reflets d'une société*, B. Dupret ; Z. Ghazzal ; Y. Courbage et M. Al-Dbiyat (dir.), Paris, Actes Sud : 617-624.
- Rabo A.**, 2006, Affective, parochial or innovative ? Aleppo Traders on the margin of global capitalism, in *La Syrie au quotidien. Cultures et pratiques du changement*, REMMM 115-116 : 43-58.
- Rabo A.**, 2005, *A Shop of One's Own, Independence and Reputation among Traders in Aleppo*, I.B. Tauris, London, 256 p.
- Rahmeto D.**, 2002, Civil Society Organizations in Ethiopia, in Zewde B. et Pausewang S. (dirs.), *Ethiopia. The Challenge of Democracy from Below*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet and Addis Ababa, Forum for Social Studies : 103-119.
- Rautenberg M.**, 2003, *La rupture patrimoniale*, France, À la Croisée, 173 p.
- Raymond A.**, 1998, *La ville arabe, Alep à l'époque ottomane (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Damas, IFEAD, 374 p.
- Raymond H.**, 1998, Habiter et vie quotidienne, in Segaud M., Bonvalet M., Brun J. (dirs.), 1998, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Documentation Française : 300-397.
- Relph E.**, 1976, Place and Placelessness, Londres, Pion.
- Rémy J.**, 1983, Retour aux quartiers anciens, *Recherches sociologiques*, Vol. 14, n°3 : 297-319.

- Rey A.**, 1992, Patrimoine, in Rey A. (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert : 1452.
- Revault P., Santelli S.** (dirs.), 2006, *Harar Jugol, Nomination of properties for inclusion on the World Heritage list, Complementary Information as Requested by the World Heritage Committee*, Paris, AEPALMED, 65 p.
- Revault P., Santelli S.** (dirs.), 2004a, *Harar. Une cité musulmane d'Éthiopie*, Paris, Maisonneuve & Larose, 255 p.
- Revault P., Santelli S.** (dirs.), 2004b, *Harar Jugol, Nomination of properties for inclusion on the World Heritage list*, Paris, AEPALMED, 148 p.
- Riegl A.**, [1903] 2003, *Le culte moderne des monuments. Sa nature, son origine*, Paris, L'Harmattan, 123 p.
- Rimbaud A.**, 2001, *Lettres du Harar*, Paris, Mille et une nuits, 110 p.
- Rimbaud A.**, 1928, *Voyage en Abyssinie et au Harrar*, Paris, La Centaine, 64 p.
- Ripoll F.**, 2006, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », dans T. Bulot, V. Veschambre (dirs.), *Mots, traces, marques : dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan : 15-36.
- Ruby C.**, 2003, Changement, in Lévy J., Lussault M. (dirs.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin : 149-150.
- Sabbagh C.**, 2007, Patrimoine et développement durable à Damas, in Dupret B, Ghazzal Z., Courbage Y. et Al-Dbiyat M. (dirs.), *La Syrie au présent*, Paris, Actes Sud : 141- 151.
- Salin E.**, 2005, La réhabilitation des centres anciens dans les grandes villes du Sud : entre maintien des populations pauvres et tentative de gentrification, in Gravari-Barbas M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 281-296.
- Sauvaget J.**, 1941, *Alep : essai sur le développement d'une grande ville syrienne des origines au milieu du XIXe siècle*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 302 p.
- Sauvaget J.**, 1931, Inventaire des monuments musulmans de la ville d'Alep, *REI.* : 59-114
- Sauvaget J.**, 1929, L'enceinte primitive de la ville d'Alep, *Mélanges de l'Institut français de Damas*, vol. I. : 133-159
- Scarin E.**, 1942, *Haradino, ricerche e studi geografici*, Università degli studi di Firenze, Centro di studi coloniali, G. C. Sansoni ed. Firenze, 231 p.
- Semmoud N.**, 2007, *La réception sociale de l'urbanisme*, L'Harmattan, 254 p.
- Semmoud N.**, 2005, Valorisation patrimoniale et changement social : un pléonasme ?, in Gravari-Barbas M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 265-290.
- Shackley M.**, 2000, Urban tourism in Damascus and Aaleppo (Syria), *Proceedings of the Second International Seminar « Tourism and Management in heritage cities »*, UNESCO Venice Office.

- Sharp J., Routledge P., Philo C., Paddison R. (dirs.)**, 2000, Entanglements of power. Geographies of domination/resistance, London-New York, Routledge, 301 p.
- Signoles P.**, 1999, *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, CNRS, 240 p.
- Smith N.**, 2003, La gentrification généralisée: d'une anomalie locale à la "régénération" urbaine comme stratégie urbaine globale, in Bidou-Zachariasen C. (dir.), 2003, *Retours en ville. Des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes et Cie : 45-72.
- Stock M.**, 2004, L'habiter, comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.12.2004, <http://espacestemps.net/document1138.html>
- Tamru B.**, 2007, Villes et territoires en Ethiopie, thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches, Pourtier R. (dir.), Paris, Université Paris 1, 364 p.
- Tamru B., Raison J.P.**, 2007, L'espace géographique éthiopien. Un monde de fortes densités rurales, in Prunier G. (dir.) *L'Ethiopie contemporaine*, Addis Abeba & Paris, CFEE – Karthala : 9-35.
- Tamru B.**, 2007, Les villes dans l'espace éthiopien, in Prunier G. (dir.) *L'Ethiopie contemporaine*, Addis Abeba & Paris, CFEE – Karthala : 307-328.
- Tamru B.**, 2005, Enclaves urbaines et stratégies territoriales en Éthiopie contemporaine, *Espace, populations, sociétés*, n°1 : 71-82.
- Tesfaye S.**, 2001, The Challenges of Urban Management in Ethiopia, *Workshop of the role of urbanization in the socio-economic development process*, Nazareth, Ethiopie.
- Tesfaye S.**, 1999, *The Need for Municipal Reform in Decentralised Ethiopia*, IHUDS, Refresher Course for East Africa on Effective Management of Urban Development, Addis Abeba.
- Théry H., Brunet R., Habiter, in Brunet R., Ferras R., Théry H. (dir.)**, 1993, Les mots de la géographie. Dictionnaire critique, Paris/Montpellier, La Documentation française/Reclu : 250.
- Trimingham J. S.**, 1965, *Islam in Éthiopie*, London, Frank Cass & Co. Ltd, 299 p.
- Turton D. (dir.)**, 2006, *Ethnic federalism. The Ethiopian experience in comparative perspective*, Oxford : James Currey, Athens : Ohio University Press, Addis Ababa : Addis Ababa University Press, 246 p.
- Vaughan S.**, 2007, Le fédéralisme ethnique et la démocratisation depuis 1991, in Prunier G. (dir.), *L'Ethiopie contemporaine*, Addis Abeba & Paris, CFEE – Karthala : 368-395.
- Vervaecke M.**, 1988, L'habiter, les réseaux sociaux et les interactions sociales dans les quartiers anciens, *Espaces et Sociétés*, n°51 : 165-181.
- Veschambre V.**, 2008, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, PUR, 315 p.

- Veschambre V.**, 2007, Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales, *Les Annales de Géographie*, n°656, Paris, Armand Colin : 361-381.
- Veschambre V.**, 2004, Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion, *ESO Travaux et Documents*, n°21 : 73-77.
- Veschambre V.**, 2002, Une mémoire urbaine socialement sélective. Réflexions à partir de l'exemple d'Angers, *Annales de la Recherche urbaine*, n°92 : 65-73.
- Werlen B.**, 1996, Geographie globalisierter Lebenswelten, *Österreichische Zeitschrift für Soziologie*, vol. 21, n°2.
- Zaim M. B.**, 1986, *L'évolution urbaine de la périphérie de la médina d'Alep*, Babonaux Y. (dir.), thèse de doctorat, Université Paris I, Paris, 482 p.
- Zekaria A.**, 1999, Harari Basketry through the eyes of Amina Ismael Sherif, in Raymond A. S. (dir.), *Ethiopia. Tradition of creativity*, Michigan State University Museum in association with the University of Washington Press : 47-63.
- Zekaria A.**, 1997, *Mosques of Harar*, Senior Essay History Department, Addis Ababa University.
- Zekaria A.**, 1997, *Some remarks on Shrines of Harar*, unpublished paper for the symposium on Saints, Hagiography and History in Africa, Mainz.
- Zekaria A.**, 1994, The donkey solution, *Sociology Ethnology Bulletin*, vol.1, n°3 : 66-69.
- Zekaria A.**, 1992, Hyena porridge : ethnographie filming in the city of Harar, *Sociology Ethnology Bulletin*, vol. 1, n°1 : 86-93.
- Zewde B., Pausewang S.** (dirs.), 2002, *The challenge of democracy from below*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, Addis Ababa, Forum for Social Studies, 215 p.
- Zoueinn G.**, 2002, Le patrimoine culturel dans l'économie : éléments d'une réflexion, Beyrouth, *Revue Travaux et Jours* n° 70, automne : 123-125.



## TABLE DES CARTES

---

Carte 1 - L'Éthiopie fédérale.....	44
Carte 2 - La ville de Harar.....	45
Carte 3 - Le Jugol (Harar) .....	46
Carte 4 - Les <i>muhafazat</i> syriens .....	47
Carte 5 - La ville d'Alep .....	48
Carte 6 - La vieille ville d'Alep .....	49
Carte 7 : Harar et la région hararie .....	53
Carte 8 : Les quartiers de Harar .....	70
Carte 9 : Localisation des entretiens habitants effectués à Alep .....	79
Carte 10: Localisation des entretiens habitants à Bab el-Hadid.....	80
Carte 11 : Localisation des entretiens habitants à Bab Qinnasrin.....	81
Carte 12 : Localisation des entretiens habitants à Jdeideh.....	81
Carte 13 : Localisation des entretiens habitants effectués à Harar.....	82
Carte 14 : Localisation des entretiens commerçants effectués dans le Jugol.....	88
Carte 15 : La séquence commerciale de la rue Andennya Menged (Harar), 2003 .....	89
Carte 16 : La séquence commerciale de la rue Makina Girgir (Harar), 2003 .....	91
Carte 17 : La séquence commerciale du marché Gidir Magala (Harar), 2003.....	92
Carte 18 : Localisation des entretiens commerçants effectués dans le souk d'Alep.....	95
Carte 19 : Localisation des entretiens commerçants effectués à Jdeideh.....	95
Carte 20 : La voie de chemin de fer dans la région de Dire Dawa.....	109
Carte 21 : Le schéma d'urbanisation de Chéhadé et Écohard (Alep, 1938).....	125
Carte 22 : Le schéma directeur italien de 1937 (Harar) .....	129
Carte 23 : Le plan d'aménagement d'Alep par André Gutton (1954) .....	133
Carte 24 : Le schéma directeur de Harar en 1967 .....	137
Carte 25 : L'Éthiopie avant la fédéralisation .....	139
Carte 26 : La vieille ville d'Alep et le tracé de l'ancienne enceinte de la ville intra-muros..	142
Carte 27 : Les quartiers intra-muros et extra-muros de la vieille ville d'Alep.....	146
Carte 28 : Les densités de peuplement dans la vieille ville d'Alep en 1994.....	152
Carte 29 : Les altitudes dans la région hararie .....	155
Carte 30 : Image satellite du quartier de Shoa Ber (2009).....	158
Carte 31 : Les sites classés patrimoine mondial en Éthiopie .....	195
Carte 32 : Le quartier de Bab el-Faraj (Alep) .....	201
Carte 33 : Les percées dans le quartier de la grande mosquée (Alep, 2009) .....	205
Carte 34 : Le découpage administratif en <i>muhafazât</i> .....	230
Carte 35 : Le découpage en <i>qebele</i> et <i>subqebele</i> de la région hararie.....	235

Carte 36 : Plan d'utilisation du sol dans la vieille ville d'Alep (état des lieux de l'existant, 1998).....	263
Carte 37 : La localisation des trois premières <i>Action Areas</i> .....	269
Carte 38 : Le secteur classé et la zone tampon à Alep .....	281
Carte 39 : La zone tampon autour du Jugol (Harar).....	297
Carte 40 : Le Jugol et la localisation des projets.....	328
Carte 41 : Les différents types de maisons dans le Jugol (Harar) .....	344
Carte 42 : Le parcellaire dans le talweg (SQ 05, Harar) .....	349
Carte 43 : La propriété dans la vieille ville d'Alep (1998) .....	374

## TABLE DES PHOTOGRAPHIES

---

Photo 1 - L'entrée du souk couvert vue du haut de la citadelle (Alep, 2007).....	37
Photo 2 - Le Sérail et la citadelle (Alep, 2007).....	37
Photo 3 - Une impasse résidentielle (Alep, 2008).....	38
Photo 4 - La vieille ville et la citadelle (Alep, 2008).....	38
Photo 5 - La place Faras Magala et l'église Medhane Alem (Harar, 2006).....	39
Photo 6 - Une rue commerçante du Jugol (Harar, 2006).....	39
Photo 7 - Une rue résidentielle du Jugol (Harar, 2006).....	40
Photo 8 : Les commerces de la rue Andennya Menged (Harar, 2008).....	90
Photo 9 : Les commerces de la rue Makina Girgir (Harar, 2008).....	91
Photo 10 : Le marché Gidir Magala (Harar, 2008).....	93
Photo 11 : Un « souk » dans le <i>subqebele</i> 02 (Harar, commerçant n° 9, 2008).....	94
Photo 12 : Les commerces de la vieille ville d'Alep (2008).....	96
Photo 13 : L'enclos du mausolée d'Aw Abadir d'en bas (Harar, 2008).....	106
Photo 14 : Le qubbi d'Amir Nur (Harar, 2008).....	106
Photo 15 : La maison Rimbaud avant sa restauration (Harar, 2000).....	112
Photo 16 : La maison Rimbaud aujourd'hui (Harar, 2008).....	113
Photo 17 : Le repas des hyènes (Harar, 2006).....	114
Photo 18 : Vue aérienne sur Faras Magala et l'église Medhane Alem (Harar, 1942).....	128
Photo 19 : La porte Harar Bari (Harar, 2006).....	128
Photo 20 : Le quartier Casa Incis (Harar, 2006).....	130
Photo 21 : La porte Bedro Beri (Harar, 2006).....	131
Photo 22 : Vers le nord du Jugol (Harar, 2006).....	157
Photo 23 : Les gorges au sud-est du Jugol (Harar, 2006).....	157
Photo 24 : Shoa Ber, à l'extérieur de l'enceinte (Harar, 2006).....	159
Photo 25 : Réserve foncière de l'armée à Kaladamba (Harar, 2006).....	160
Photo 26 : La grande mosquée d'Arategna (Harar, 2006).....	160
Photo 27 : Ganda Fero (Harar, 2006).....	161
Photo 28 : La maison de <i>qebele</i> en cours de reconstruction à l'identique (Harar, 2008).....	292
Photo 29 : Exemple de maison en ruines accolée au mur d'enceinte (SQ 05, Harar, 2008). 293	
Photo 30 : Le marquage de la ville par l'autorité urbaine à Harar (2008).....	313
Photo 31 : Les panneaux d'information DOC / GTZ dans la vieille ville d'Alep (2008).....	315
Photo 32 : Le périmètre de la citadelle en 2003 (Alep).....	318
Photo 33 : Les travaux d'aménagement des abords de la Citadelle (Alep, 2007).....	319
Photo 34 : Les abords réaménagés de la citadelle en 2008 (Alep).....	320
Photo 35 : La maison Ras Téféri (Harar, 2008).....	326



Photo 36 : La maison Abdullahi Ali Sadiq (Harar, 2006).....	327
Photo 37 : La maison Menen (Harar, 2008).....	327
Photo 38 : La maison Mohamed Ali (Harar, 2008).....	328
Photo 39 : Impasse dans le quartier de Bab Qinnasrin (Alep, 2008) .....	345
Photo 40 : Cour intérieure de la maison n°24 (Jdeideh, Alep, 2008).....	345
Photo 41 : Cour intérieure et escalier de la maison n°23 (Jdeideh, Alep, 2008).....	346
Photo 42 : Cour du <i>compound</i> de la famille n°14 (SQ 02, Harar, 2008).....	346
Photo 43 : La maison d'hôte 1 (SQ 06, Harar, 2008).....	348
Photo 44 : La maison d'hôte 2 (SQ 06, Harar, 2008).....	348
Photo 45 : Le talweg, une zone peu dense et végétalisée (SQ 05, Harar, 2008) .....	349
Photo 46 : La Ge gar (famille n°61, SQ 01, Harar, 2008).....	350
Photo 47 : La <i>Gidir Gar</i> et les <i>nadaba</i> (SQ 01, Harar, 2008) .....	352
Photo 48 : Maison mixte hararie-indienne (maison n°38, SQ 02, Harar, 2008) .....	352
Photo 49 : Une maison en terre du Jugol (exemple 1, maison n°47, SQ 05, Harar, 2008) ....	353
Photo 50 : Une maison en terre du Jugol (exemple 2, maison n°50, SQ 05, Harar, 2008) ....	353
Photo 51 : Fermeture partielle de l'iwan pour l'aménagement d'une chambre (maison n° 35, Jdeideh, Alep, 2008).....	354
Photo 52 : Salle de bain construite sur le toit (maison n° 9, Bab el Hadid, Alep, 2008) .....	355
Photo 53 : Maison divisée en trois parties - 1 (maison n° 8, Bab el Hadid, Alep, 2008) .....	355
Photo 54 : Maison divisée en trois parties - 2 (maison n° 8, Bab el Hadid, Alep, 2008) .....	355
Photo 55 : Maison hararie du Jugol transformée avec des matériaux modernes (SQ 06, Harar, 2008).....	357
Photo 56 : L'école coranique en restauration – 1 (Harar, 2008) .....	371
Photo 57 : L'école coranique en restauration – 2 (Harar, 2008) .....	371
Photo 58 : Registre du <i>qebele</i> 02 (Harar), 1985 .....	378
Photo 59 : Le site du Millenium Village et des projets de nouveaux condominiums (Harar, 2008).....	403
Photo 60 : Les <i>condominiums</i> de la route de Jijiga (Harar, 2006) .....	404
Photo 61 : Le relogement des ex-résidents de la maison Ras Téféri (Harar, 2008).....	416
Photo 62 : La grande maison à demi-écroulée du <i>compound</i> Mohamed Ali, extérieur (Harar, 2008).....	418
Photo 63 : La grande maison à demi-écroulée du <i>compound</i> Mohamed Ali, intérieur (Harar, 2008).....	419
Photo 64 : Cuisine collective ( <i>Compound</i> Mohamed Ali, Harar, 2008) .....	421
Photo 65 : Bloc de sanitaires collectifs ( <i>Compound</i> Mohamed Ali, Harar, 2008).....	421
Photo 66 : Maison n° 1 du <i>compound</i> Mohamed Ali (Harar, 2008) .....	422
Photo 67 : La cour et l'iwan de la maison n°41 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008).....	427
Photo 68 : Le salon de réception de la maison n°41 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008).....	428

Photo 69 : La boutique des tamis (commerçant n° 6, Alep, 2008) .....	443
Photo 70 : Les boutiques du souk (Alep, 2008) .....	444
Photo 71 : La boutique de la Mdineh n°9 (Alep, 2008) .....	449
Photo 72 : Artisans-commerçants du khan Shouneh (n° 14 et 17).....	454
Photo 73 : Les vendeuses dans les rues et sur les marchés du Jugol (Harar, 2008).....	458
Photo 74 : L'installation du marché aux légumes à Shoa Ber (Harar, 2006).....	462
Photo 75 : Les derniers ânes de la Mdineh (Alep, 2008) .....	464
Photo 76 : Les commerces touristiques de la place Sahet el Hatab (Jdeideh, Alep, 2008)....	466
Photo 77 : Le futur hôtel-restaurant 1 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008).....	468
Photo 78: Le futur hôtel-restaurant 2 (Bab Qinnasrin, Alep, 2008).....	469
Photo 79 : Aw 'Omer Ziyad (Harar, 2008) .....	486
Photo 80 : Les différents types d' <i>awash</i> (Harar, 2008).....	487
Photo 81 : Aw Abadir Tayfuq, un lieu abandonné (Harar, 2008) .....	488

## TABLE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 - Harar en chiffres.....	43
Tableau 2 - Alep en chiffres .....	46
Tableau 3 : La répartition sur trois ans du travail de terrain .....	60
Tableau 4 : Les entretiens réalisés à Harar auprès des acteurs du processus patrimonial.....	64
Tableau 5 : Les entretiens réalisés à Alep .....	67
Tableau 6 : La population enquêtée (enquête n°1, Harar, 2006).....	71
Tableau 7 : Présentation de la population des habitants enquêtés à Alep (2008) .....	83
Tableau 8 : Présentation de la population des habitants enquêtés à Harar (2008).....	84
Tableau 9 : Présentation de la population des commerçants enquêtée à Alep (2008) .....	97
Tableau 10 : Présentation de la population des commerçants enquêtée à Harar (2008).....	97
Tableau 11 : Les noms de cinq portes dans les différentes langues parlées à Harar.....	135
Tableau 12 : Les usages du sol dans la vieille ville en 1998.....	143
Tableau 13 : Évolution de la démographie dans les quartiers Ouest de la vieille ville.....	145
Tableau 14 : Les quartiers intra-muros et extra-muros de la vieille ville d'Alep .....	145
Tableau 15 : La croissance de la population dans la ville d'Alep entre 1920 et 2000.....	151
Tableau 16 : Évolution démographique des villes de Harar et de Dire Dawa .....	163
Tableau 17 : Evolution de la répartition ethnique dans la ville de Harar.....	164
Tableau 18 : L'évolution démographique de chaque groupe religieux entre 1984 et 1994...	164
Tableau 19 : Les types d'occupation du sol de la vieille ville d'Alep .....	262
Tableau 20 : Estimation de la quantité des activités économiques et administratives et du nombre d'emplois dans la vieille ville .....	266
Tableau 21 : Présentation des trois premières <i>Action Areas</i> .....	269
Tableau 22 : L'équipement en latrines des logements dans le Jugol .....	290
Tableau 23 : Le nombre annuel de touristes étrangers à Harar et en Éthiopie (1998-2005)..	306
Tableau 24 : Le nombre annuel de nuits à Alep (1997-2002).....	309
Tableau 25 : Présentation comparative des processus patrimoniaux à Harar et à Alep.....	331
Tableau 26 : La composition des ménages enquêtés et la taille de leurs maisons à Alep et à Harar (2008) .....	342
Tableau 27 : Les origines des familles enquêtées à Harar et à Alep .....	358
Tableau 28 : La répartition ethnique des familles enquêtées à Harar (2008).....	360
Tableau 29 : Les durées d'occupation à Harar et à Alep .....	361
Tableau 30 : Les statuts d'occupation (enquête habitants Alep et Harar, 2008).....	373
Tableau 31 : Proportion des maisons héritées et achetées parmi les propriétaires enquêtés dans la vieille ville d'Alep (2008) .....	373
Tableau 32 : Les statuts d'occupation des maisons dans le Jugol (Harar, 2008).....	377

Tableau 33 : Proportion des maisons héritées et achetées parmi les propriétaires enquêtés dans le Jugol (Harar, 2008).....	380
Tableau 34 : Les types de maisons de <i>qebele</i> enquêtées dans le Jugol (Harar, 2008) .....	383
Tableau 35 : Les biens <i>waqfi</i> possédés par le mosquée Jumma ( <i>subqebele</i> 01, Harar, 2008)	384
Tableau 36 : Nombre d'unités de logement ou de commerce <i>kiraybetoch</i> par <i>subqebele</i> (Harar) .....	407
Tableau 37 : Les statuts d'occupation par ethnies (Harar, enquête habitants 2008).....	420
Tableau 38 : Les activités dans la vieille ville d'Alep .....	442

## TABLE DES FIGURES

---

Figure 1 : Les acteurs de la construction patrimoniale à Alep .....	208
Figure 2 : Les acteurs institutionnels de la gestion patrimoniale à Harar .....	223
Figure 3 : Les acteurs institutionnels de la gestion patrimoniale à Alep.....	227
Figure 4 : L'organigramme du Réseau Aga Khan de développement .....	240
Figure 5 : Les deux options de développement.....	300
Figure 6 : Le « Millenium Village » (Harar).....	302
Figure 7 : Le plan typique de la maison hararie .....	351
Figure 8 : Schéma de densification des parcelles du Jugol .....	357
Figure 9 : Localisation des projets de construction dans Harar, et deux exemples de sites...	400
Figure 10 : Condominiums en projet à Harar et mise en œuvre .....	402

## TABLE DES ENCADRÉS

---

Encadré 1 : Fédéralisme et ethnicité en Ethiopie (cf. Fiquet <i>et al.</i> , 2007) .....	57
Encadré 2 : Le questionnaire habitants 2006 (Harar).....	70
Encadré 3 : La grille d’entretien habitants Alep (mai-juillet 2008) .....	74
Encadré 4 : La grille d’entretien habitants Harar (janvier-mars 2008) .....	76
Encadré 5 : La grille d’entretien auprès des commerçants boutiquiers (2008, Harar, Alep) ...	86
Encadré 6 : La grille d’entretien auprès des vendeurs ambulants (2008, Harar) .....	87



<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1 - CONCEPTS, MÉTHODES ET LIEUX .....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 1 - PATRIMOINE ET RENOUVELLEMENT URBAIN : INTERROGER LE RAPPORT DES ACTEURS À L'ESPACE .....</b>	<b>19</b>
1. DU PATRIMOINE COMME OBJET À LA PATRIMONIALISATION COMME PROCESSUS .....	20
1. 1. Harar en Ethiopie, patrimoine de l'Unesco : la découverte d'un objet d'étude ..	20
1. 2. Le patrimoine en géographie.....	21
2. PATRIMONIALISATION ET QUESTION SOCIALE.....	26
2. 1. Le marquage de l'espace .....	27
2. 2. Une inscription dans une géographie sociale qui met les acteurs au cœur de son questionnement.....	29
3. LA COMPARAISON : UNE APPROCHE RAISONNÉE .....	30
3. 1. L'expérience du terrain en géographie.....	30
3. 2. Le choix de la comparaison entre Harar et Alep .....	33
3. 3. Deux villes de l'islam ?.....	36
3. 4. L'importance de la temporalité .....	42
4. LES LIEUX DE L'ENQUÊTE : HARAR ET ALEP .....	43
4. 1. Deux centres anciens formant des unités urbaines homogènes.....	43
4. 2. La dénomination du secteur classé.....	50
4. 3. Le contrôle de l'espace par l'État : un éclairage sur le foncier en Éthiopie.....	51
4. 3. 1. Fédéralisation et décentralisation en Ethiopie.....	51
4. 3. 2. La constitution de l'Etat National Régional du Peuple Harari.....	52
4. 3. 3. Une décentralisation inachevée .....	54
5. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE : UNE APPROCHE QUALITATIVE GUIDÉE PAR LA PROBLÉMATIQUE ET LE TERRAIN .....	59
5. 1. Recherches documentaires et observations .....	61
5. 2. Les enquêtes par entretiens .....	63
5. 2. 1. Les entretiens avec les acteurs de la politique urbaine et de la gestion du patrimoine : recueil du discours et recherche d'informations .....	63
5. 2. 2. Enquête auprès des habitants et commerçants sous forme d'entretiens semi- dirigés .....	68



## CHAPITRE 2 - LA PLACE FAITE À LA VIEILLE VILLE DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

.....	<b>101</b>
1. HISTOIRE URBAINE ET REPRÉSENTATIONS DE LA VIEILLE VILLE.....	102
1. 1. Harar, une tradition urbaine au croisement de l’Afrique et du monde arabe.....	102
1. 1. 1. Aw Abadir, le mythe fondateur de Harar.....	103
1. 1. 2. De la cité-État à la conquête par l’Empire éthiopien.....	107
1. 1. 3. Les images rapportées de Harar par les voyageurs de la fin du 19 <sup>e</sup> siècle.....	109
1. 2. Alep, de la ville antique à la ville arabe.....	115
1. 2. 1. Une des villes les plus anciennes au monde.....	115
1. 2. 2. De l’invasion arabe (636) à la conquête ottomane (1516).....	116
1. 2. 3. Alep dans l’Empire Ottoman (1516-1922) : pénétration de l’Occident, apogée et déclin de la puissance d’Alep.....	118
1. 2. 4. Alep aux mains des orientalistes.....	119
2. HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DES PRINCIPES DE PLANIFICATION EN ETHIOPIE ET EN SYRIE.....	122
2. 1. De la ville organique à la ville planifiée : héritage et pratiques.....	122
2. 1. 1. La relégation progressive de la vieille ville d’Alep.....	123
2. 1. 2. Harar de la fin du 19 <sup>e</sup> siècle jusqu’à l’occupation italienne (1936-1942) : quand la ville commence à sortir de ses murs.....	127
2. 2. L’entrée dans la modernité et ses effets (années 1960-1970).....	132
2. 2. 1. Dans les plans d’aménagement successifs à Alep, la vieille ville à la fois maltraitée et magnifiée.....	133
2. 2. 2. Harar à partir des années 1940 : la vieille ville commence à être délaissée.....	135
3. L’ÉTAT DE LA VIEILLE VILLE AVANT SON CLASSEMENT PAR L’UNESCO.....	141
3. 1. Une Alep « anémiée et sclérosée » ?.....	141
3.1.1. Un développement urbain concentrique autour de la Mdineh.....	142
3. 1. 2. Une vieille ville qui se paupérise et qui se vide.....	150
3. 2. À Harar : déséquilibres et fragmentation.....	155
3. 2. 1. Une extension urbaine fragmentée.....	155
3. 2. 2. Diversité ethnique et sociale, ségrégation spatiale ?.....	162

**PARTIE 2 – USAGES ET VALEURS DE LA MOBILISATION INSTITUTIONNELLE  
AUTOUR DE LA PATRIMONIALISATION DE LA VIEILLE VILLE ..... 171**

**CHAPITRE 3 - LE TOURNANT PATRIMONIAL : MOBILISATION DES ACTEURS ET ACTION  
PUBLIQUE PATRIMONIALE ..... 175**

1. L'UNESCO ET LE PATRIMOINE À VINGT ANS D'INTERVALLE .....	176
1. 1. Le patrimoine mondial : contexte, naissance et cadre réglementaire.....	176
1. 1. 1. Les premières chartes internationales en faveur de la sauvegarde du patrimoine.....	176
1. 1. 2. La convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial (1972) : motivations, volet réglementaire .....	178
1. 1. 3. Depuis 1972, une succession de nouvelles chartes .....	181
1. 2. L'universalité en question .....	183
1. 2. 1. La mondialisation de l'idée de patrimoine .....	183
1. 2. 2. Pourtant, différentes conceptions du patrimoine existent .....	184
1. 2. 3. Les raisons de l'exportation du concept de « patrimoine mondial ».....	185
1. 3. L'évolution des valeurs portées par le comité du patrimoine mondial .....	188
1. 3. 1. Vers une conception moins restrictive du patrimoine .....	188
1. 3. 2. « Authenticité » ? « Intégrité » ? .....	189
1. 3. 3. Une stratégie et des objectifs en constante évolution.....	191
2. LES ÉTAPES DE LA PATRIMONIALISATION À ALEP ET À HARAR .....	194
2. 1. L'idée de patrimoine et sa mise en œuvre dans les politiques en Ethiopie et en Syrie .....	194
2. 2. Significations du patrimoine au moment des premières démarches en vue du classement au patrimoine mondial .....	197
2. 2. 1. À Harar, un intérêt scientifique et intellectuel d'abord exogène.....	197
2. 2. 2. À Alep : des origines mêlées.....	199
2. 3. Les motifs de la décision de classer prise par l'Unesco : la reconnaissance d'un patrimoine en danger.....	209
2. 3. 1. Alep, « une des villes historiques les plus importantes du monde islamique » .....	209
2. 3. 2. « Harar, Jugol, la ville historique fortifiée » .....	211
3. LES MODALITÉS DE L'ACTION PUBLIQUE PATRIMONIALE APRÈS LE CLASSEMENT....	214
3. 1. La législation nationale et locale sur le patrimoine.....	215
3. 1. 1. La législation syrienne : un héritage mandataire.....	215
3. 1. 2. La législation éthiopienne : de l' « Antiquité » au patrimoine culturel.....	217
3. 2. L'émergence d'une action publique ciblée sur le patrimoine .....	220

3. 2. 1. Pour répondre aux attentes de l'Unesco à Harar, le JCHCO .....	220
3. 2. 2. Les premiers pas alépins sur la voie de la conservation jusqu'à la création du Projet de réhabilitation de la vieille ville .....	223
3. 3. Le système d'acteurs de la mobilisation institutionnelle après le classement....	228
3. 3. 1. Les politiques (élus, administration) .....	229
3. 3. 2. Des partenaires internationaux : grâce au statut de ville du patrimoine mondial ? .....	236
3. 3. 3. Les investisseurs privés .....	242
3. 3. 4. La société civile.....	246

#### **CHAPITRE 4 - TIRER PROFIT DU STATUT DE « PATRIMOINE MONDIAL » DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ?..... 255**

1. LA STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT URBAIN : ENTRE PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION SOCIALE ET IMPÉRATIF DE DÉVELOPPEMENT .....	257
1. 1. Le Projet de réhabilitation, un vaste plan pour la vieille ville d'Alep .....	260
1. 1. 1. Le constat : la dégradation de la fonction résidentielle .....	260
1. 1. 2. La réponse : le Projet de réhabilitation de la vieille ville, « changement et conservation » .....	261
1. 1. 3. Les grandes lignes du plan de développement .....	265
1. 1. 4. Trois secteurs pilotes : une tentative pour revaloriser les quartiers ?.....	268
1. 1. 5. La deuxième phase : une stratégie de conservation et de développement .	277
1. 2. À Harar, des actions d'urgence... ..	283
1.2.1. Un guide pour l'action patrimoniale .....	283
1. 2. 2. Le renouvellement des infrastructures techniques .....	285
1. 2. 3. Quelques actions en direction de l'habitat .....	291
2. L'ENJEU DU LABEL « PATRIMOINE MONDIAL » POUR LES ACTEURS INSTITUTIONNELS : UN RÉFÉRENT IDENTITAIRE ET UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE.....	294
2. 1. Le label patrimoine mondial enjeu de pouvoir / enjeu identitaire ?.....	294
2. 1. 1. Patrimonialisation de l'identité et instrumentalisation (identitaire) du patrimoine à Harar.....	294
2. 1. 2. Remettre symboliquement et physiquement le Jugol « au centre » .....	297
2. 2. En matière de développement économique : le choix stratégique du tourisme	304
2. 2. 1. Le tourisme : état des lieux à Alep et à Harar .....	304
2. 2. 2. Valorisation de l'image de la ville et mise en tourisme : le marquage dans la ville.....	311
2. 2. 3. À Alep, la tentation du tout-tourisme.....	316
2. 2. 4. La dimension sociale oubliée au profit du développement économique à Harar.....	325

**PARTIE 3 – L’ INVESTISSEMENT QUOTIDIEN DES CENTRES ANCIENS : HABITER, PRATIQUER ET ANIMER LA VIEILLE VILLE ..... 335**

**CHAPITRE 5 - HABITER LA VIEILLE VILLE ..... 339**

1. MAISON, QUARTIER, VIEILLE VILLE, VILLE : ANCRAGE ET PARCOURS RÉSIDENTIELS	341
1. 1. Les familles dans leurs maisons	342
1. 1. 1. Composition des foyers : la fréquence des familles élargies	342
1. 1. 2. Les différents types de logement	343
1. 1. 3. La transformation des maisons	354
1. 2. Ancrage dans la maison et le quartier	358
1. 2. 1. Durée d’occupation et mobilité des familles	358
1. 2. 2. Déménager ?	365
2. LES DIFFÉRENTS STATUTS D’OCCUPATION DES LOGEMENTS	372
2. 1. L’accès à la propriété privée : un idéal ?	373
2. 1. 1. Accession et fragmentation de la propriété en Syrie	373
2. 1. 2. Le retour à la propriété privée en Ethiopie	376
2. 2. Les locataires : différents statuts, pour une stabilité relative	381
2. 2. 1. Locataires de l’Etat	381
2. 2. 2. Locataires des <i>Awqaf</i> et des Eglises	383
2. 2. 3. Les locations privées	387

**CHAPITRE 6 - POLITIQUES DE LOGEMENT ET PARCOURS RÉSIDENTIELS ..... 391**

1. LES POLITIQUES DE LOGEMENT	395
1. 1. En Syrie, l’offre de logement entre public, privé et informel	396
1. 2. La politique du logement à Harar : l’objectif de privatisation	398
1. 2. 1. Les différents types de logement	399
1. 2. 2. L’objectif de privatisation du logement	405
2. L’IMPACT DE LA RÉHABILITATION SUR LA FONCTION RÉSIDENTIELLE	408
2. 1. Expulsions et relogement : quelles stratégies possibles ?	409
2. 1. 1. Vivre en maison de <i>qebele</i> : une situation précaire ?	409
2. 1. 2. Conséquences prévisibles d’une dédensification du Jugol	412
2. 1. 3. Réhabilitation, expulsion et relogement : le cas des grandes maisons indiennes	415
2. 2. Permanences et continuité de l’occupation à Alep	424
2. 2. 1. Composer avec la hausse des prix de l’immobilier et l’attractivité commerciale et touristique du quartier (Jdeideh, Bab Qinnasrin)	425
2. 2. 2. Les quartiers Est moins privilégiés ? Le cas de Bab el-Hadid	432

<b>CHAPITRE 7 - LE DÉVELOPPEMENT LOCAL : ENTRE MISE EN TOURISME ET PATRIMOINE POPULAIRE .....</b>	<b>437</b>
1. L'ÉCONOMIE DU CENTRE ANCIEN .....	438
1. 1. Les activités de la vieille ville .....	439
1. 1. 1. À Alep, « le sol de la Mdineh, c'est de l'or » .....	439
1. 1. 2. La longue histoire commerciale de Harar... et ce qu'il en reste .....	444
1. 2. Les commerçants dans la ville .....	447
1. 2. 1. Les statuts d'occupation .....	448
1. 2. 2. Une identité commerciale ? .....	452
2. COMMENT S'ARTICULENT CONSERVATION ET VITALITÉ ÉCONOMIQUE ? .....	460
2. 1. Fréquentation de l'ancien cœur commerçant et perception de la centralité .....	460
2. 1. 1. Le déplacement des activités vers l'Ouest du Jugol .....	461
2. 1. 2. Évolution et déplacement des secteurs d'activités à Alep .....	463
2. 1. 3. S'adapter et tirer profit de la nouvelle donne touristique .....	465
1. 2. Des alternatives pour sauver l'attractivité économique du centre ancien .....	471
2. 2. 1. Promotion de l'artisanat traditionnel (Alep, Harar) .....	472
2. 2. 2. L'objectif environnemental du Projet de réhabilitation à Alep .....	475
2. 2. 3. Propositions alternatives des acteurs économiques .....	477
3. LA CONTRADICTION FONDAMENTALE ENTRE LA VILLE INVISIBLE (LES PRATIQUES ET LES PERCEPTIONS DES ACTEURS « ORDINAIRES ») ET LA VILLE SOUS LES PROJECTEURS (LA VITRINE URBAINE) .....	480
3. 1. Du patrimoine institutionnel au patrimoine populaire .....	481
3. 2. À Harar, mettre en lumière certaines pratiques par la patrimonialisation, au risque d'en faire disparaître d'autres ? .....	484
 <b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	 <b>495</b>
 <b>ANNEXES .....</b>	 <b>505</b>
<b>GLOSSAIRE HARARI ET AMHARIQUE .....</b>	<b>521</b>
<b>GLOSSAIRE ARABE .....</b>	<b>523</b>
<b>GLOSSAIRE ANGLAIS .....</b>	<b>524</b>
<b>LISTE DES SIGLES .....</b>	<b>525</b>
<b>TAUX DE CHANGE (AOÛT 2009) .....</b>	<b>526</b>
 <b>SOURCES DOCUMENTAIRES – ALEP .....</b>	 <b>527</b>
<b>SOURCES DOCUMENTAIRES – HARAR .....</b>	<b>534</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>537</b>

<b>TABLE DES CARTES .....</b>	<b>553</b>
<b>TABLE DES PHOTOGRAPHIES .....</b>	<b>555</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>558</b>
<b>TABLE DES FIGURES.....</b>	<b>560</b>
<b>TABLE DES ENCADRÉS .....</b>	<b>561</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>563</b>







## **Habiter et aménager les centres anciens. Les reconfigurations du rapport des acteurs à la vieille ville par le classement au patrimoine mondial, une comparaison entre Harar en Ethiopie et Alep en Syrie**

---

La mise en patrimoine du centre urbain transforme le rapport des acteurs à la vieille ville : d'abord la somme de leurs investissements quotidiens, autrement dit leurs modes d'habiter ; ensuite, leurs mobilisations, c'est-à-dire leurs capacités d'agir sur cet espace ; enfin, l'ensemble des stratégies qu'ils mettent en œuvre dans ce dessein. La thèse pose la question du sens donné à ce processus patrimonial par l'acteur institutionnel et analyse la façon dont il s'en sert pour mettre en œuvre sa politique. Le questionnement de la thèse porte, par ailleurs, sur la manière dont les autres acteurs de la ville – habitants, usagers, acteurs économiques – se positionnent par rapport aux transformations de leurs quartiers, en fonction de leurs intérêts propres et de leur capacité d'agir ou de réagir. Alep en Syrie et Harar en Éthiopie, deux villes du patrimoine mondial classées à vingt ans d'intervalle, constituent les lieux de cette étude. L'analyse comparative met en lumière quatre positionnements différents face à la patrimonialisation. La position instrumentale considère le patrimoine comme un outil de légitimation de l'action sur l'espace urbain ; elle est surtout celle des acteurs institutionnels. D'un autre côté, la position sociale fait de la patrimonialisation le moyen d'améliorer les conditions de vie des résidents tout en s'efforçant de conserver leurs modes de vie et s'oppose à celle des conservateurs qui conçoivent la patrimonialisation comme un outil de sauvegarde du bâti, support indispensable à leurs yeux de l'identité et de l'histoire de la ville. La position économique, quant à elle, fait du tourisme un outil majeur de la valorisation du patrimoine et, par voie de conséquence, un instrument déterminant du développement de l'économie locale ; cette position nécessite que la ville dispose de ressources suffisantes mais présente toutefois un danger, celui de faire disparaître parallèlement un certain nombre d'activités. La position culturelle, enfin, se démarque de la patrimonialisation institutionnelle : c'est le positionnement des habitants et des usagers de la vieille ville qui, par leurs modes de vie et leurs pratiques quotidiennes, constituent un patrimoine populaire vivant que met en danger la patrimonialisation institutionnelle.

**Mots clés** : patrimoine, Unesco, renouvellement urbain, réhabilitation, stratégies résidentielles, habiter.

## **Dwelling and planning the ancient centres. The reconfigurations of the relation between the actors and the old city through the world heritage designation, a comparison between Harar in Ethiopia and Aleppo in Syria**

---

The heritage process in urban centres transforms the relationship between actors and the historic town : first, the amount of their daily investments, in other words their dwelling ; then their mobilization, that is to say the ability to act on this urban space ; finally, all the strategies they implement for that. The thesis questions itself about the meaning given to the heritage process by the institutional actors and analyzes the way it uses it to implement their policy.

Moreover, the thesis questions itself too about the way the other actors of the city — inhabitants, users, economic actors — take their position in keeping with their district transformation, in regard to their own interest and to their capacity to act or to react. Aleppo in Syria and Harar in Ethiopia, two cities of world heritage which have been classified 20 years apart, are the objects of this study. To compare one town with the other one highlights four different positionings faced with heritage process. The instrumental position considers the heritage a tool to legitimate actions on urban spaces ; above all, it is the position of institutional actors. On the other hand, the social position turns heritage process into a means to improve inhabitants living conditions and to maintain their way of life. This position is against the conservative one that see heritage as a tool to safeguard the built environment which is the essential support, in their eyes, of the identity and history of the town. The economic position, as for it, bets on tourism as an essential tool of heritage development and consequently of local economy development ; to maintain this position, the town requires sufficient resources but in that case some other ordinary activities may disappear.

Finally, the cultural position differentiates itself from institutional heritage process ; it is the position shared by the inhabitants and the users of the old city which, through their way of life and their daily practices, create a living and popular heritage which jeopardizes the institutional heritage process.

**Keywords** : heritage, Unesco, rehabilitation, urban revitalization, residential strategies, dwelling.